ONZIÈME ANNÉE. — N° 243 | 10 Centimes | 1er-15 JANVIER 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr. }

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

1901

La Paix Universelle

A SES AMIS
A SES LECTEURS ET ABONNÉS

SOMMAIRE

AVIS

Afin d'éviter tout retard dans l'envoi du journal, nous prions nos lecteurs dont l'abonnement est terminé de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt le montant de leur réabonnement pour l'année 1901, ou bien de réserver bon accueil au reçu de 3 fr. 25 que nous leur ferons présenter courant ce mois.

L. D.

LE SPIRITISME A LYON

Il est curieux de voir combien le mouvement spirite prend chaque jour de l'extension, et cela grâce au dévouement et à l'énergie déployés par quelques apôtres qui ne craignent pas de marcher de l'avant pour la diffusion de cette vérité vieille comme le monde.

En effet, les spirites lyonnais, forts de la certitude qu'ils ont acquise sur la survivance de l'être et ses manifestations possibles avec les incarnés une fois la décomposition du corps, comme aussi de l'état de l'âme une fois libérée de ses liens matériels suivant la valeur de ses actes pendant la vie, arrivent par ce fait même à comprendre leur solidarité commune et se vouent, chacun selon leurs facultés ou leurs moyens, au bien de ceux qui, moins bien partagés, souffrent et désespèrent en face d'un avenir qu'ils ne peuvent concevoir autrement que par une fin plus ou moins prochaine leur offrant, comme perspective, l'anéantissement complet de leur être dans le sombre néant.

Esclaves du devoir, nos amis ne craignent pas de prêcher par l'exemple, et chaque société, comme chaque individu, persuadés de la valeur de leur doctrine, font chaque jour de nombreux prosélytes, en prêchant par l'action.

Pendant que d'un côté les sociétés régulièrement constituées font des efforts inouïs pour montrer la valeur des enseignements donnés par le monde des esprits, des spirites indépendants, ne craignant aucune pression par suite de leur situation sociale, agissent aussi par la parole et le fait en provoquant chaque jour et publiquement une foule de phénomènes que n'osent produire les meilleures volontés, attachées qu'elles sont par les besoins du ventre les tenant rivées à l'empire tout-puissant de la fabrique ou de l'atelier, le respect humain tenant les uns n'a plus d'action sur les autres, de telle sorte que, de proche en proche, celui qui ne dépend que de lui-même et qui ose, voit chaque jour ses idées faire tache d'huile, le cercle des convaincus grandit et les désespérés entrevoient la nouvelle aurore qui se lève sur des perspectives qu'ils n'osaient soupçonner, ils s'aperçoivent que tout n'est pas vain dans la vie, ils prennent conscience d'eux-mêmes et à leur tour se vouent au bien de ceux qui, las de l'existence, n'aspirent qu'à une fin qu'ils ne sauraient trouver dans l'au-delà, puisque la mort apparente n'est que la continuation de la vie sous une autre forme où l'être conserve aspirations et dé-

sirs, de même qu'il éprouve joie ou souffrance suivant la somme de connaissances acquises à travers ses multiples existences tant matérielles que spirituelles.

Non seulement les spirites lyonnais prêchent par la parole et l'exemple, comme individus ou sociétés, mais aussi bien d'un côté que de l'autre, pénétrés des grandes idées, bases de toute la doctrine, ils s'efforcent de mettre en pratique la noble devise du spiritisme : *Hors la charité pas de salut.*

C'est ainsi que plusieurs œuvres se sont créées : *Secours immédiat, Secours pour la vieillesse, Caisse de retraites et pensions pour les vieillards nécessiteux* et une *Œuvre de travail*, où nos dévouées sœurs raccommodent et distribuent en linge et effets divers objets que bien des malheureux ne peuvent faire ni se procurer eux-mêmes.

Cette année tout particulièrement nous montre que ces diverses œuvres grandissent et prospèrent, plusieurs malheureux ont été aidés et secourus par le travail de nos sœurs; de son côté, la *Fédération spirite lyonnaise* organise des fêtes pour venir en aide à ses vieillards nécessiteux, et si, pour cet hiver, elle vient de distribuer *six pensions* de 50 francs, l'année 1901 en verra distribuer davantage.

D'autre part, M. Bouvier, le sympathique directeur de la *Paix universelle*, a fait cette année un bon nombre d'heureux, tout d'abord par son œuvre de *Secours immédiat* existant depuis nombre d'années et aussi par son œuvre de *Secours aux vieillards nécessiteux*, qui lui a permis de distribuer, à l'occasion des fêtes de Noël, le modeste chiffre de *dix pensions* de 50 francs chacune à dix vieillards âgés de soixante-douze à quatre-vingt-trois ans, et il faut bien le reconnaître, c'est justement là ce qui fait voir la valeur des doctrines spirites, basées entièrement sur l'esprit de charité, car il n'est pas seulement donné aux pauvres d'une même confession, mais bien à tous, peu importe la secte à laquelle ils appartiennent.

La *Fédération spirite lyonnaise* vient de soulager six infortunes, à des vieillards ayant fait ou faisant encore partie de sociétés spirites, ce qui pourrait faire croire que les spirites, comme les catholiques, les protestants ou autres, ne donnent ou ne viennent en aide qu'aux déshérités qui ne font partie que du même *Credo*, c'est une erreur : ils savent que tous les hommes sont frères, et à ce titre ils agissent non pas selon leurs désirs, mais bien selon leurs moyens, et comme la *Fédération* possède un grand nombre d'infortunes, ce n'est que justice de commencer par elles, parce que la *Fédération*, étant liée à tous ses membres, se doit d'abord à ceux-ci.

Mais ce qui ne se fait pas par la *Fédération*, pour les raisons énoncées ci-dessus, se fait par les *indépendants*. Ces derniers, n'étant tenus par aucun lien, travaillent sans cesse pour la réalisation de leurs idées, c'est-à-dire le bien de tous, et ils sont aidés dans leur œuvre humanitaire par le bon vouloir de chacun. C'est ainsi qu'il a été possible à M. Bouvier de faire *dix heureux*, bien que parmi ces derniers aucun ne soit spirite ni de nom ni de fait. Aussi sommes-nous persuadés qu'ils voudront savoir ce que sont ces spirites qui donnent simplement, pour la satisfaction du devoir accompli, et qu'en les étudiant de près ils deviendront spirites eux-mêmes.

C'est ce que nous leur souhaitons.

B. Severine.

FÊTE DE LA VIEILLESSE

Le dimanche 23 décembre dernier, un nombreux public se pressait dans la vaste *salle d'études de M. A. Bouvier* pour assister à la fête de la vieillesse, où la Charité ouvrant ses larges mains donnait à chacun des dix vieillards venus pour cette circonstance une somme de *cinquante francs*, somme modeste il est vrai, mais pouvant néanmoins les aider à passer les rigueurs de la saison d'hiver.

Après une conférence des plus intéressantes sur l'œuvre de secours aux vieillards et la solidarité, où M. A. Bouvier fit connaître la genèse de l'œuvre, sa naissance et sa vie, et avoir démontré la différence existant entre la charité privée et la charité publique, s'adressant aux vieillards heureux et charmés de ce qu'ils venaient d'entendre, il dit : « Si mon amour pour vous, bons vieillards, frères aimés ! pouvait me ramener au printemps de ma jeunesse et m'inspirer une pensée, je dirais : pâquerettes des prés, boutons d'or, primevères, églantines, fleurs chéries, prêtez-moi vos noms !

« Au blanc jasmin, à la violette embaumée, au lys, à la rose, je dirais : parfumez ce bouquet que j'ai cueilli dans la vallée, car, malgré sa diversité comme fleurs, il n'est fait que de pensées. Comme vous, fleurs aimées, dont la graine emportée par le vent donne naissance à d'autres pensées malgré l'aridité du sol où elle tombe, germe et fleurit pour fructifier et reproduire encore, comme vous, dis-je, j'ai vécu sans apprêt ni culture, grandissant au milieu de la belle nature, ne connaissant d'autre bruit que celui de mes chansons, ni d'autre calme que celui de mes rêveries, je souriais au beau soleil, la famille était toute ma patrie, comme monde je ne voyais que mon clocher et j'étais heureux.

« La perte d'une mère chérie, adorée, la lutte pour la vie m'enleva bientôt à ce milieu tout tissé d'affection et de bonheur où je respirais l'air pur des champs, le calme des beaux jours, pour m'enfermer à l'atelier, et la force des choses m'apprenant à penser, je sentais déjà, bien que jeune encore, à la vue de certaines misères, en face de vieillards accablés par les ans, que peut-être un jour, moi aussi, je serais terrassé par l'âge. Alors, sous l'empire de ces pensées, je demandais à Dieu, au grand dispensateur de toute chose, de me donner la force de soulager tous ceux qui souffrent et désespèrent, et mes prières furent exaucées, puisque providence ou circonstances me permettent de faire aujourd'hui pour vous ce qui, de tout temps, fut l'objet de mes désirs.

« N'allez pas croire cependant, bons vieillards, que ce soit moi qui vous donne ; s'il m'est permis aujourd'hui de vous venir en aide, c'est parce que des âmes charitables ont pensé qu'il y avait des misères à secourir qu'elles ont apporté leur obole à l'œuvre que je voudrais voir grandir encore pour faire mieux et davantage.

« C'est à ces personnes charitables que doivent aller tous vos remerciements comme toute votre reconnaissance. »

Après avoir remercié tous les bienfaiteurs connus et anonymes qui ont participé à l'œuvre dans le cours de l'année, M. Bouvier passa à la seconde partie de son programme où il nous a été donné d'assister aux expériences les plus diverses et les plus curieuses comme action magnétique. Énumérer le nombre d'expériences et en faire l'analyse serait trop long ; qu'il nous suffise de dire que l'expérimentateur se fait un jeu d'agir sur des sujets à l'état de veille en les obligeant ou les empêchant d'accomplir divers actes déterminés, et cela malgré toute la résistance apportée par ces derniers; reprenant ensuite les expériences du Dr Luys et du colonel A. de Rochas sur l'action des médicaments à distance et l'extériorisation de la sensibilité, il nous a été donné de voir les phénomènes les plus étranges et les plus stupéfiants. Divers produits pharmaceutiques enfermés à doses infinitésimales dans des tubes de verre fermés au chalumeau agissaient suivant leur nature plus promptement que si les mêmes agents eussent été pris en quantité suffisante pour la production des phénomènes physiologiques qu'ils peuvent déterminer.

Ensuite ce fut le tour des fleurs, seules d'abord, puis combinées avec l'action de la musique. Là nous étions transportés au pays du

rêve; la grâce, la souplesse des mouvements, le geste, impressionnaient au plus haut degré, la vue et l'oreille subissaient le charme, l'attention était tellement tendue que seul le battement des cœurs aurait pu être perçu. Il est vrai que pour la circonstance M. Bouvier s'était assuré le bienveillant concours d'un véritable virtuose: M. Maron, professeur de musique, nous donnait avec la mandoline les meilleurs morceaux de son répertoire.

La partie expérimentale terminée, eut lieu le tirage d'une superbe tombola, puis la distribution des pensions; ce fut certainement là la partie la plus intéressante pour ces bons vieillards peu habitués à être fêtés.

Après une courte allocution de M. Bouvier, tout le monde s'est retiré heureux et satisfait en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans donner les résultats de l'œuvre pendant l'année, résultats qui ont dépassé nos espérances et qui se décomposent ainsi :

Restait en caisse au 15 janvier	9 fr.	05
Produit de la salle d'études de M. Bouvier	74	70
Dans la même salle, d'un plateau pour l'œuvre.	69	20
Reçu de divers	135	25
- un don d'une lectrice de la *Paix*	50	»
Produit de trois séances, quête et vente de brochures	120	90
Produit de la tombola	226	75
Total	685 fr.	85

DÉPENSES

Distribué à ce jour en secours immédiat

Location, médicaments et pain	85 fr.	15
Distribué publiquement 10 pensions	500	»
	585 fr.	15

Reste en caisse au 24 décembre : 685 fr. 85 — 585 fr. 15 = 100 fr. 70

Nous avons donc à nouveau pour l'exercice 1901 la modeste somme de *cent francs* et 70 centimes, ce qui assure déjà deux pensions.

HONORÉ.

Le Mensonge

Au Congrès de l'Humanité, à la suite de mon rapport sur « la Vie des événements » et « la Science du bonheur », rapport dont les conclusions scientifiques m'ont amené à formuler un vœu d'ordre matériel et plusieurs vœux d'ordre moral, — je n'ai pas craint de placer, à la tête de ces derniers, comme première condition de bonheur :

« Ne jamais mentir. »

Certes, je le reconnais, il y a quelque audace, — dans un siècle où tout est conventionnellement basé sur l'hypocrisie et le mensonge, — à réclamer la vérité absolue du fait vu, entendu, vécu, accompli; et de demander cette vérité, même si elle devait être fatalement désastreuse et nuisible dans ses conséquences immédiates. Car, en cela, je suis radical; je n'admets aucun cas où l'on puisse mentir : tout en reconnaissant l'existence d'une échelle graduée dans la gravité du mensonge.

Et d'abord, qu'est-ce que le mensonge?

Le mensonge est une substitution — que nous croyons habile ou avantageuse, — de faits ou circonstances imaginaires mise au lieu et place de faits et circonstances réels.

Or, cette définition du mensonge que l'on ne peut, — il me semble, — refuser d'accepter, est la condamnation formelle du mensonge. Car il ne faut pas oublier que ce qui est a force de vie, mathématiquement parlant; et qu'il arrivera un moment où la lutte entre le fictif et le réel tournera à la confusion du fictif dont l'existence n'a point de bases.

Sans doute, autrefois, par l'isolement des peuples, par le défaut de communications rapides, par le manque d'instruments enregistreurs, le mensonge avait souvent des chances de réussir; et il a réussi; et il réussira encore.

Mais aujourd'hui les voyages sont rapides, les communications télégraphiques et téléphoniques presque immédiates : la photographie enregistre l'image; le phonographe, les sons; et les prévoyants — dans le sens étymologique de ce mot — ne doutent point que sous peu l'appareil recéleur de nos pensées ne soit inventé.

Voilà ce que les découvertes scientifiques ont fait pour nous aider à détruire ou à enrayer l'erreur; et voici ce que le développement de nos facultés intellectuelles y a ajouté :

D'abord, l'usage du transport fréquent et aisé des témoins; puis, par les journaux, — à leur début, — un communiqué des enquêtes officielles vulgarisées; ensuite, — vu la culture intense des feuilles journalières, — des enquêtes contradictoires dues au *missi dominici* de la presse; et, tout dernièrement, l'accueil d'une réclame, de la rectification des détails d'un événement, au moyen des renseignements de l'élément privé de la société; lequel peut ainsi, — s'il a l'énergie et le dévouement de la protestation, — apporter sa pierre solide à la statue de la Vérité.

Et si Florian revenait parmi nous, il modifierait sûrement l'une de ses fables; car, à aucun siècle, il n'y eut sur notre globe plus de désirs de posséder la Vérité intégrale, dans la nudité du fait.

Considérez le prix attaché, de notre temps, à la reconstitution de la géologie, à l'évolution des espèces, aux recherches historiques, non seulement dans les événements véritables ayant trait aux agissements des chefs, mais aussi aux états sociaux vrais, intéressant les peuples, la plèbe...

Considérez l'affaire Dreyfus qui a malheureusement scindé la France en deux camps? La haine que cette affaire soulève encore entre adversaires, provient justement d'un manque de possession de la Vérité entière. Le malaise français cesserait instantanément si *tout*, — dans ce drame lugubre, — devenait clair. Puis, comme, — en somme, — la France est composée d'une importante majorité d'hommes voulant le Bien et désirant la Justice, nous serions bientôt surpris de voir le gros de ces deux masses ennemies se réunir dans un colossal soupir d'allègement et de fraternité. L'énigme, le doute seuls nous ont torturés et nous torturent encore. Aussi le petit nombre de coupables et d'intrigants, promoteurs de ce trouble national, se sont-ils bien gardés de vouloir la lumière. Ils avaient besoin de ténèbres et ils les rendirent épaisses et impénétrables par leur complexité frauduleuse. Je vois donc bien — et il ne faudra pas me reprocher des illusions à ce sujet — que la presse, malgré le bien qu'elle fait, ne comprend encore que très imparfaitement son mandat, puisqu'elle favorise le mensonge afin de satisfaire sa vénalité, ou souvent aussi, afin de s'assurer, par cette complaisance, les moyens urgents, nécessaires à son existence matérielle.

Je m'aperçois également que nous sommes loin, très loin du règne omnipotent de la Vérité; mais nous n'y marchons pas moins à train express.

Mon premier but a donc été de prendre bonne note de cette marche en avant, et de dire de la Vérité ce que Saisset disait un jour de la conscience :

« Il arrivera un moment dans l'Humanité où il deviendra plus avantageux à l'homme de dire la Vérité que d'inventer un mensonge ; et, alors, naturellement, on dira la Vérité. »

Quant à mon second but, il découlera implicitement de ce qui va suivre.

. . . .

Les jésuites possèdent l'*Ad majorem Dei gloriam*, où « la fin justifie les moyens » ; un célèbre orateur chrétien a dit : « La parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée » ; et, l'autre jour, j'eus la tristesse d'entendre de la bouche d'un homme dont nul acte, méritant la réprobation, n'est jamais venu à mon oreille, — soutenir, — quand toute sa vie est un démenti formel donné à ses paroles, — que :

L'intelligence est donnée à l'homme pour manier le fait.

Ceci devient grave, et plus grave qu'on ne le croie d'abord, surtout entre les mains d'un matérialiste... Je m'explique :

Il est sûr qu'un acte de valeur identique en mal, — en admettant que la valeur d'un acte puisse s'établir mathématiquement, — que cet acte soit fait par un spiritualiste ou un matérialiste, est également blâmable et coupable ; mais il est juste de remarquer que le spiritualiste, — quel qu'il soit, — a une religion, laquelle pose, en principe et toujours, la Vérité absolue ; et que le spiritualiste n'admet un coup de canif à la Vérité qu'afin de préserver d'une atteinte ce qu'il croit un dogme. Il se garde bien d'ériger son principe pour pallier un mal quelconque. Il se garde plus encore de mettre l'arme dangereuse du mensonge entre les mains des ignorants : il la réserve à son état-major.

Sans doute, ces privilégiés armés, dans la pratique de cet instrument commode pour les consciences élastiques, transporteront-ils fatalement son emploi dans un autre domaine que celui pour lequel il fut créé et pour sauvegarder d'autres intérêts que des intérêts spirituels, d'autres biens que des biens généraux.

Seulement cette substitution n'a pas force de loi : elle est l'abus de la loi ; une concession accordée à ceux qui usent de la loi véritable et dogmatique pour la cause supérieure, regardée comme « Bien suprême ».

Le matérialiste qui ne s'appuie que sur le fait brut, sans idéal religieux pour contenir son ambition, ses passions, n'a vraiment une existence logique et utile dans une société que s'il se cramponne, — puisque c'est sa doctrine, — à la matérialité du fait, lorsque celui-ci lui est prouvé par des éléments tangibles et visibles. Il n'a plus sa raison d'être, il est un faux matérialiste, s'il orne, — selon son désir ou son jugement, — ce qu'il a vu, entendu, touché, accompli.

Il ne peut s'excuser, — ainsi que le spiritualiste, — de courir après un idéal rêvé. La beauté du fait, pour lui, — ce dont je le félicite, — est d'être ce que le fait est positivement. Si les imaginatifs cherchent, ailleurs que dans l'exactitude, cette beauté, lui, le dernier, il doit lui rester fidèle.

Tous les arguments qu'il emploiera pour s'échapper, par la tangente, du fait véritable, seront des subterfuges semblables, — quoique dissemblables, — jetés à la raison, tels ceux employés par les jésuites et les hypocrites.

Il aura beau s'écrier devant ceux qui réclament en *tout* et *toujours* la Vérité :

« Mais c'est encore un restant de catholicisme que votre culte de la Vérité ! Vous substituez, au Dieu des chrétiens, la déesse Vérité. »

On pourra lui répondre avec justesse :

« Nous ne croyons pas faire cette substitution. Dans tous les cas, si nous divinisons la Vérité qui *est*, vous, vous divinisez votre intelligence, laquelle est toute relative. »

En effet, si la Vérité est Une, puisqu'il ne peut exister qu'une façon, mathématiquement vraie, de retracer un fait mathématique dans son faire comme dans ses conséquences, il y a des millions de mensonges, — fruits d'intelligences relatives et individuelles, — pour dénaturer le fait et, par conséquent, altérer la Vérité.

Comment ces inventions différentes ne se montreraient-elles pas fragiles ? Où sont leurs bases ? Autant bâtir sur le sable ; il suffit d'une seconde, d'un hasard malencontreux pour assister à l'éboulement de l'échafaudage du mensonge : ce mensonge fût-il des plus habilement édifiés ?

Dès lors, comment oser mentir ? C'est-à-dire opposer à un fait vrai, lequel porte en lui toute la force matérielle d'une existence affirmée, dans la réalité, par des traces sensibles, comment, dis-je, créer des circonstances imaginaires, un état fictif, une situation fausse dont toutes les conséquences vont cheminer, ballottant sur des jalons mouvants, à solidité également fictive ; ces jalons réclamant, de la part du menteur, de constants efforts afin de les maintenir en la position respectable capable de continuer l'illusion.

Au moins, dans la proclamation de la Vérité, — sa constatation entraînât-elle des conséquences graves, — trouve-t-on l'*excuse* dans le fait vrai, non modifiable, à résultats ultimes très certains ; et se place-t-on soi-même à l'abri de la crainte continuelle d'une divulgation ou d'une vérification.

Le mensonge ne paraît atténuer les effets désastreux d'un mal que l'on cherche à cacher que parce que nous ne connaissons pas assez les lois de la circulation du fait et de l'infaillibilité, de l'inflexibilité du retour, — vers son auteur, — dans ses conséquences logiques et justes.

Le mensonge est un trompe-l'œil ; et, si même il semble méritoire — dans quelques cas, — chez ceux qui l'inventent à leur détriment et pour le bénéfice d'autrui, ce n'est encore que fallacieuse apparence. Car il ne nous est pas, au fond, loisible d'intervenir entre nous et la Vérité ; puisque nous ne pourrons jamais savoir si vraiment cette intervention fut à l'avantage ou au désavantage final de celui en faveur duquel nous l'avions faite.

De nombreux faits sont là, avec leur éloquence pratique, pour démontrer que, très souvent, ce que nous croyions avoir créé pour le Bien s'est montré tout au contraire être pour le Mal. Plus souvent encore, — la filière des conséquences de nos actes échappant presque entièrement à notre attention, occupée et préoccupée à toutes autres solutions, — nous ne débrouillons pas l'exacte portée de nos actions. Cette portée ignorée est pourtant mathématique et logiquement déductive de l'action accomplie ; cette action, *bonne*, le résultat est bon ; cette action, *mauvaise*, la résultante finale est mauvaise.

Ainsi, nous nous plaignons fréquemment des conséquences de causes oubliées qui ne sont que les résultats d'une Vérité altérée longtemps avant.

Une âme dévouée, généreuse, qui ment au profit de son prochain, se trompe donc dans la matérialité de ses prévisions, mais, en somme, des deux parties mises en cause, elle en était une, et comme elle sacrifie sa personnalité pour épargner l'autre individualité, la culpabilité est moindre, puisque nous pouvons concéder à chacun un certain droit à disposer de lui-même et de ce qui le concerne.

Pourtant *ceci* est-il encore douteux ? Car, en ne réagissant pas contre le mal commis à notre désavantage, nous donnons à son auteur une prime d'encouragement. Et celui-ci emploiera certainement, de nouveau, ses procédés à efficacité reconnue ; il le fera envers d'autres personnes qui, elles, pourront en être atteintes gravement dans leurs intérêts.

Qui, — dans ce dernier mal, — portera une part de la responsabilité ? si ce n'est la victime dévouée, coupable d'une première indulgence.

Mais que dire de ceux qui, — par leurs mensonges, — s'arrogent

le droit d'avantager l'un aux dépens de l'autre? Dans leur cas, aux fatalités des mensonges se joint une criante injustice.

Il faut que la conscience humaine soit peu cultivée pour tenter la solution d'un problème, — à chiffres faux, — en faveur d'un des agissants.

Et cela, sans savoir exactement, — je l'en défie... — quelles seront les suites du mensonge?

Je le répéterai sans cesse, les conséquences finales d'un acte sont tout autres que les conséquences immédiates; les conséquences réelles très différentes et souvent opposées aux conséquences apparentes. Nous ne pouvons donc, sans danger pour nous, sans tort pour autrui, substituer des facteurs mensongers à des facteurs réels. Que dire surtout de ceux qui, pour se disculper, se décharger, accablent injustement leur prochain?

Leur mensonge est tellement odieux qu'il n'est plus discutable. Il ne peut entrer, par conséquent, dans une étude faite en vue d'attaquer la fourberie dans les derniers retranchements où, à notre époque, il est encore de bon aloi de lui permettre de se réfugier par ce déguisement, ce maniement du fait, pour un bien qu'on s'imagine supérieur à la Vérité.

Afin d'indiquer pleinement ma manière de voir à cet égard, je ne reculerai pas devant la discussion de deux cas *extrêmes* qui furent soumis à mon appréciation, semblables à un défi jeté à mon culte raisonné de la Vérité.

Avant de les citer, inutile d'ajouter que, si l'on ne doit jamais mentir, mille circonstances, dans la vie, nous obligent aujourd'hui à ne pas divulguer, sans que nous y soyons obligés, une Vérité compromettante pour notre prochain, lorsque cette Vérité ne nous est pas demandée. Mais l'avenir du progrès moral nous forcera-t-il sans doute, — comme il le fait déjà en maintes occasions, — à aller de nous-mêmes et toujours offrir cette Vérité à celui auquel elle sera utile. A mon sens, cette dernière évolution de la Vérité est fatale : elle est dans la loi.

Hélas! nous n'en sommes pas là, en 1900. Mais alors, nos âmes seront fortes; nous ne serons plus des enfants incapables de supporter un fait gênant, une vérité désagréable.

Premier cas soumis. — Un parent, un ami, est condamné par les médecins; que répondrez-vous à ce malade, s'il vous demande son sort?

Ou la personne est dangereusement malade et la mort est certaine, ou la personne est guérissable et la mort incertaine. Dans la première hypothèse, cette personne réclame une vérité qui lui appartient : on n'est pas en droit, il me semble, de la lui refuser.

Que de choses utiles! nécessaires! elle pourra faire durant les dernières heures qui lui sont encore assurées. Du reste, douée de cette perspicacité inhérente au recueillement de l'isolement, — conséquences de toutes maladies, — n'imaginez pas que votre affectueux mensonge tranquillisera son esprit. Elle connaît, sans doute, son destin, mieux que vous ne le connaissez. Sa demande est encore l'une de ces conventions sociales faites pour orner nos rapports et ne dupant que les imbéciles.

Certes, je n'irai pas crier aux oreilles d'une créature faible, — et cela sans qu'elle me le demandât, — la gravité de son mal. Et pourtant, combien de morts ou d'aggravation dans le mal n'avons-nous pas à enregistrer pour n'avoir pas eu le courage de faire envisager, à nos malades, les conséquences inéluctables d'un mal sérieux, auquel ils auraient peut-être échappé, — envers et contre tout diagnostic, — si nous leur avions parlé franchement.

Là encore, il y a beaucoup à parier que le mensonge a fait plus de victimes que la Vérité n'en aurait jamais fait. Ce qui est certain est que nous n'avons jamais osé regarder la Vérité en face; aussi la connaissons-nous à peine.

Dans la seconde hypothèse, la gravité du mal et la mort sont incertaines. Alors, en rapportant l'avis des docteurs, quel poids aura notre assertion, si nous sommes reconnus de cette élite, messagère de la Vérité?

De plus, quant à ce qui regarde l'assurance d'une continuité ou d'une cessation de vie, je défie encore — sauf pour quelques cas infaillibles — de limiter les pouvoirs de la nature sur n'importe quel individu.

Dans presque toutes ces circonstances, nos paroles prudentes ne doivent révéler qu'une probabilité très discrète; car on doit cela au malade, de lui conserver l'espoir : partie réelle de tous les événements de l'avenir; espoir que, logiquement, on ne peut abandonner, excepté devant le fait accompli.

Nos prévisions, jusqu'à ce jour, se sont montrées souvent fausses, erronées; puisque nous ignorons trop la loi des faits; et que notre vision distraite, peu exercée, embrasse rarement tous les facteurs créateurs du fait.

Cet exemple, du reste, entre imparfaitement dans la défense d'une Vérité intégrale et pure. Il appartient bien plus à la conjecture : il n'est pas ce fait accompli dont la matérialité possède une force d'existence.

Deuxième cas soumis. — Vous avez reçu les confidences de deux amants; la femme est mariée. Le mari, qui est votre ami, a confiance en vous. Il vous demande si sa femme le trompe? Vous êtes informé de son caractère violent; il peut tuer sa femme dans un moment de jalousie. Que lui répondrez-vous?

Remarquez que tous les exemples proposés par mes adversaires, — quoique nous voulions bien les accepter et les discuter, — sont à côté de la question, puisque, lorsque nous disons qu'une des premières conditions du bonheur est de ne jamais mentir, nous comprenons par cela :

1° De ne jamais donner, comme étant vrai, ce que nous n'avons ni entendu, ni vu, ni fait;

2° De ne faire, dans ce que nous avons vu et entendu, aucune substitution, ni dans les rôles des personnes, ni dans le lieu, ni dans le temps;

3° De laisser de côté tout ce qui, — par défaut de mémoire ou par ancienneté du fait, — nous offre quelques doutes.

En outre, d'apporter les éléments douteux avec leur caractère de doute et non avec un caractère de réalité, afin que ces éléments n'entrent dans l'appréciation qu'après avoir été contrôlés scrupuleusement.

Celui qui s'est fait un devoir de la Vérité ne parle plus à tort et à travers. Il fuit les commérages, les potins, les faux bruits, les calomnies; et il se trouve ainsi, — moins souvent que beaucoup d'autres, — réceleur d'une Vérité préjudiciable à son prochain.

Mais, — je l'admets, — sans l'avoir cherché, il détient une vérité dangereuse à autrui : à savoir, comme dans notre second exemple, que la femme de son ami trompe son mari. Et, de cela, il est sûr, car, un doute, même léger, dans des circonstances graves, devrait être au bénéfice de l'accusée, de la soupçonnée.

Et l'ami vient : il questionne. Que lui dire?

Eh bien! à ce fou, je dirais d'abord que sa question, — dans son doute suprême, — est oisive au dernier degré; parce que, si le soupçon est réellement entré dans son être et dans son cœur, il ne tiendra nul compte de ma négation, laquelle n'a aucune portée : car, comment livrer une femme à un homme furieux? Et, quant à mon affirmation, ajouterais-je, il est difficile que ce fou l'attende de son ami, l'ami de sa femme! ..

Je raisonnerais cet homme, je tâcherais de calmer ce cerveau malade, je ferais pour lui l'impossible. Et, si vraiment, — ce qui ne sera jamais qu'une hypothèse au moment de notre entretien, — le malheureux s'en va tuer sa femme coupable, j'en éprouverais assuré-

ment une profonde tristesse, mais *nul remords*. Cet homme, — puisque le fait existait, — il pouvait l'apprendre. Il l'avait même déjà appris, lorsqu'il vint me consulter; et ma négation n'eût été qu'un nouvel assaut à sa confiance, puisqu'elle lui faisait perdre, avec la confiance douteuse en sa femme, la croyance en son ami.

Où réside, d'ailleurs, la certitude absolue d'un bien réalisé par un mensonge? Comment certifier qu'une affirmation ou une négation mensongères seront finalement plus heureuses dans leurs résultats que ne le sera la vérité simple? Car, si la vie est un bien, il est des biens au-dessus d'elle; et il est telle heure de notre existence plus douloureuse que mille morts.

Quel aurait été le sort de l'épouse coupable, avec un mari si violent, si cruel?

Quel aurait été le destin du mari, sous l'étau déchirant d'un soupçon continuel?

On connaît mal le cœur humain où le doute a germé, lorsqu'on s'imagine qu'un *non* ou un *oui* suffit à étouffer ce germe.

Donc, devant des conséquences dont il est impossible d'établir la valeur intrinsèque au moment présent et dans l'avenir, il vaut encore mieux s'écrier :

« Je m'en suis tenu à la vérité. Je n'ai pas le regret d'avoir agi contrairement à sa base réelle; je n'ai pas créé de circonstances nouvelles, indépendantes de mon contrôle... Ce qui est arrivé n'est pas mon œuvre, puisque, — dans la limite de ma puissance, — j'ai calmé, encouragé... Ce malheur est la conséquence d'actes dont les effets, tôt ou tard, se seraient retournés contre leur facteur. »

Et, je le répète, je porterais l'immense peine de n'avoir pu intervenir, sans en porter le remords.

Je crois avoir raison dans cette conclusion radicale; je puis également avoir tort, mais je sens ainsi et ne peux comprendre autrement. Car, dans toutes solutions morales, à données complexes, il y a presque toujours impossibilité matérielle d'éviter complètement le mal.

Ces cas sont la perplexité pour la conscience de celui qui aspire à agir selon le *mieux*; et c'est pour cette raison que je me cramponne à une vérité matérielle et sensible.

Puisqu'il est bien entendu que je traite exclusivement ici de la vérité tangible, c'est l'emploi de cette vérité que je souhaite faire entrer dans les mœurs de tous, la croyant un des facteurs du bonheur individuel et de celui de la collectivité. Je ne parle pas, dans ce travail, de toutes nos conceptions idéologues en religion, en philosophie, en politique. Si je crois ces multiples spéculations enfantines, — vu leur diversité, — je pense cependant qu'elles nous conduiront, — après de longs siècles d'angoissantes recherches, — à la vérité seule capable de nous réunir tous, — puisqu'elle aussi est *une*. Mais cette Vérité par excellence n'entre pas dans ce sujet.

Quels sont maintenant les avantages de la Vérité pour celui qui la dit et pour autrui?

Pour celui qui la dit : le calme, la tranquillité de conscience. Il est resté dans ce qui *est*, dans la conséquence inéluctable du fait accompli qui, tôt ou tard, serait revenu à son auteur. Il n'a rien créé de nouveau, et surtout rien de faux : logiquement, même, s'il avait hâté la marche des résultantes, il en aurait plutôt diminué qu'augmenté la gravité; car tout ce que l'on crée de fictif pervertit, au lieu de l'améliorer, la conséquence de ce qui est, en créant de nouveaux facteurs, mauvais en eux-mêmes.

Quant aux avantages subséquents offerts à autrui, ils sont incalculables.

La parole du *véridique* est d'or pur; elle ne donne lieu à aucune équivoque, à aucun doute; et, d'après elle, on peut agir. Cette parole donnée peut aussi, — dans un cas grave, — sauver un innocent, accusé injustement : le témoin n'a jamais menti! Cette parole peut atténuer des querelles, en jetant l'explication des malentendus, des motifs secrets, — incroyables s'ils ne sortaient de la bouche d'un loyal. — ... Que sais-je, que sais-je encore?

Quelle sécurité dans les rapports avec cet amant de la Vérité, ce sincère! Jamais de doute; presque point de contrôle.

Je me suis demandé des milliers de fois comment on pouvait croire la personne surprise en flagrant délit contre la Vérité? Comment on en arrivait à démêler sûrement que cette fois enfin!... elle avait dit vrai.

Le mensonge, en somme, ne sera jamais que l'arme des faibles, des enfants n'apercevant que l'effet immédiat et ne pouvant s'élever à la conception des conséquences futures.

Le mensonge n'est qu'un trompe-l'œil; il ne remédie à rien, puisqu'il est impuissant à détruire la matérialité de ce qui existe, de ce qui fut fait.

Tout en reconnaissant, — ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, — qu'il y a des degrés dans la culpabilité du mensonge, j'ajouterai que :

Il est impossible que le mensonge entre dans la doctrine des matérialistes, des positivistes, puisqu'il substitue le *fictif*, — qui est relatif, — au *réel*, — qui est absolu.

Il serait odieux qu'il entrât dans les principes des moralistes, des conducteurs de peuples et de foules, dans ceux des tribuns, des directeurs intellectuels, puisqu'il donnerait aux ignorants un instrument dangereux, afin de satisfaire leurs intérêts, leurs passions, leurs appétits, aux dépens d'autrui, et aux dépens des causes les plus sacrées de la Justice et de la Vérité. Et si tous nos dogmes, toutes nos légendes religieuses prouvaient un jour leur fragilité, il en est du moins une qui resterait debout : « Le mal est entré dans le monde par le mensonge », à laquelle l'homme intelligent devra s'efforcer de substituer, un jour, cette réalité :

« Le bien est venu dans le monde par la Vérité, premier facteur du bonheur. »

L. d'Ervieux.

Paris, 11 décembre 1900.

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES DANS L'AU-DELA

Au cours d'une séance expérimentale à laquelle assistaient : MM. Bertrand, conseiller général de Vaucluse, Reynaud, médium, écrivain mécanique, et Brémond, d'Avignon, voici comment s'exprima un frère de l'espace, autrefois familier au groupe, et qui y était connu comme ayant été le père de l'un d'entre nous.

Parvenu à acquérir quelques connaissances physiologiques, je m'occupe surtout des maladies de poitrine.

Chaque fois que vous prenez un refroidissement, c'est-à-dire un rhume, une bronchite, un mal de gorge, etc., il se produit un mouvement inaccoutumé dans la circulation du sang. La fonction des poumons n'est plus normale; or, il arrive que, si, à ce moment-là, vous êtes atteints d'une affection quelconque, il peut se faire que le sang apporte trop ou trop peu dans les alvéoles pulmonaires; de là l'anormal.

Or, voici : dans la plupart des cas, ce sont les matières calcaires ou contenant de la chaux qui sont transportées en abondance dans le sang; dans ces conditions, le sang transporte aux poumons des molécules quasi osseuses, c'est-à-dire de la même matière que celles qui composent les os, ces molécules contiennent toujours de la chaux, de la gélatine et de la fibrine, et conduites par les vaisseaux sanguins dans les poumons, s'y implantent et s'y développent, nour-

ries qu'elles sont par les vaisseaux qui continuent à leur donner des matériaux. Quand ces molécules ont acquis de la consistance, elles deviennent proéminentes et forment ce qu'on appelle les tubercules. Les tubercules sont dans les poumons à l'état latent, puisque tous les incarnés en ont plus ou moins. Eh bien ! que, par suite d'un refroidissement nouveau, il y ait arrêt de transport de cette substance dans ces molécules, il se produit un ramollissement ou carie ; c'est ce ramollissement qui détermine la mort, car, dans ce cas, les matières calcaires sont éliminées par les urines, et la gélatine par les poumons, sous forme de crachats.

C'est cette élimination qui conduit la molécule à être toute expulsée, et il se forme alors à la place une caverne ; quand ces cavernes acquièrent de l'extension, le poumon est envahi et finit par périr, c'est la mort. La tubercule étant du même composé que l'os, si vous voulez le solidifier au lieu de le laisser ramollir, donnez au malade beaucoup de produits phosphatés, c'est-à-dire de la chaux ; dans ces conditions, le tubercule finit par se cristalliser et se durcir.

Voilà ce qu'il faut faire ! c'est-à-dire aider la nature, quand celle-ci ne peut pas toute seule.

Demande. — Veux-tu nous dire comment tu as pu dans l'espace faire des études physiologiques ? car de ton vivant sur la terre tu étais complètement ignorant sur cette science.

Réponse. — Avec un professeur, j'ai étudié les cadavres de tous les tuberculeux qui se désincarnaient.

Demande. — Nos médecins ici sur la terre sont-ils fixés sur la tuberculose ?

Réponse. — Je vous dirai que vos médecins l'ont déjà comprise, mais s'ils savaient que pour le tuberculeux il n'y a d'autre remède efficace que le phosphate de chaux et une nourriture très forte, ils n'emploieraient pas toutes leurs sales drogues, telles que la créosote, qui détruisent l'organisme et tuent complètement le corps.

Au revoir, mes amis ! A une autre fois !

Demande. — Pardon, mon frère ! accorde-nous encore quelques instants. Permets-moi de te donner une occasion d'appliquer ici même tes connaissances physiologiques. Voilà le frère Bertrand qui a le bras en paralysie ! Opère !

Réponse. — Vous ne m'avez pas compris ; j'ai dit que j'étudiais surtout les maladies de poitrine ; mais soit, je puis vous dire deux mots au sujet du bras. Seulement, toi, mon fils, mets-toi en contact avec lui, afin que je puisse faire l'auscultation.

Après quelques instants d'attente, l'esprit fait la déclaration suivante :

« La paralysie vient de ce que les vaisseaux qui conduisent le sang au cœur sont obstrués par des impuretés et des produits calcaires. Puis ce qui fait déterminer encore plus le mal, c'est que les tendons ont légèrement souffert de cette maladie, et qu'à l'heure actuelle ils sont faibles. Les nerfs sont un peu atrophiés, cela vient de ce que le mal, par endoemose, a lésé les parties charnues de la matière qui entoure les os, il y a donc atrophie partielle du membre et commencement de paralysie.

« A mon avis, il n'y a d'autre remède efficace que les fluides magnétiques pour tout remettre en place ; toutefois, il serait bon de graduer le mal par un peu de digitale prise chaque jour ; et un repos, non pas permanent, mais actif en son genre, c'est-à-dire manger peu, faire beaucoup d'exercices sans les faire violents, pas d'émotions, pas de chagrins, surtout prendre tout avec une sérénité gaie. »

Demande. — Quelle est la quantité de digitale à prendre ?

Réponse. — Dire que c'est pour un homme de soixante-cinq ans.

Demande. — Dois-je soigner en même temps par le magnétisme ?

Réponse. — Oui ! il faudrait que tu le traites au magnétisme au moins une fois par semaine, et dans la façon de le soigner ne jamais appliquer la main sur le cœur, car il pourrait y avoir congestion grave, mais la lui appliquer au contraire du côté opposé afin de bien le dégager. Voilà tout !

Nous devons à la vérité de dire :

1° Que le médium et M. Bertrand se voyaient pour la première fois ;

2° Que l'esprit connu par nous de son vivant sur la terre n'a jamais possédé la moindre connaissance physiologique ;

3° Que les personnes témoins de la manifestation n'en avaient aucune proprement dite.

Enfin, que M. Bertrand n'avait jamais fait connaître aucun détail de sa maladie aux autres membres de la réunion. Aussi, de profane qu'il était avant de se trouver en présence d'une manifestation quelconque, il a déclaré que le psychisme, tant dénigré par certains esprits forts, n'en méritait pas moins l'examen de tous les penseurs, et que pour lui celle à laquelle il venait d'assister était parfaitement concluante et en faisait un adepte fervent.

BERTRAND, *Conseiller général de Vaucluse.*   REYNAUD-BRÉMOND *De la Fédération du Sud-Est.*

Vers le temple de l'Humanité-Une

Se dédie à M. Witte, initiateur et fondateur du Congrès de l'Humanité

Les trois Temples

Présents jusqu'à la fin des siècles sur la vie,
Trois temples, trois titans, se tournent vers les cieux,
L'Acropole, disant le mot de l'Harmonie,
Et mettant sur son deuil le jour pourpre des Dieux.

Phare de la Beauté la montrant éternelle,
A travers la brume des temps,
Les siècles échoués s'abritent sous son aile,
Groupés sous ses lambeaux flottants !

Gardien du passé qui n'est plus que décombres,
Le Parthénon croulant a dit : éternité,
Ainsi parle l'histoire et dénouant son ombre
On voit l'antique temple : Autel, Sceptre, Cité,

Mais le glaive insensé heurta la citadelle,
Les peuples, vautours, se haïr,
Les yeux de la beauté n'avaient plus d'étincelles
Autel, Cité se désunir.

Tournant le dos au glaive et repoussant la terre,
Que l'estoc des soudards recouvrait en vainqueur,
La cathédrale noire entendait leur tonnerre
Et prenait tout le ciel pour en emplir le cœur.

Cathédrale, tu dis ce que virent les âmes,
Qui ne cherchaient que l'ombre et Dieu,
Sous tes sombres piliers, arabesques de flammes,
S'enroule leur rêve de feu,

Ce qu'amassa leur foi, qui pourrait le disjoindre ?
L'art est toujours l'art si les cieux sont changeants,
La foi ne périt pas, tout espoir la voit poindre,
Et son nid est bercé par tous les ouragans,

Car Dieu, souffle de l'art que l'homme croit faire,
Se construit un nouvel autel,
Et l'esprit qu'il envoie au gouffre de la terre,
Va bâtissant dans l'immortel.

(1) Dit au Congrès de l'Humanité.

Acropole, fronton merveilleux de la vie,
Qui portes dans ton deuil l'aurore d'un matin,
L'art ne s'arrête point, montant vers l'Harmonie,
L'étoile qui le guide a l'éternel destin.

Cathédrale, monde en pierre où le ciel se lève,
La foi reçoit nouvelle loi,
L'autel de la lumière a dissipé ton rêve,
La vérité pose son droit.

Un temple colossal dans les âmes se lève,
Le ciel à chaque instant lui jette ses rayons,
Le passé tressaillant y dépose son glaive,
L'avenir marche à lui, serrant ses bataillons.

Le temple social est couvé par le monde,
Sous le crâne des temps un soleil s'est levé,
L'esprit flotte sur lui malgré les vents et l'onde,
Et poussée en la nuit, haine blême qui gronde,
S'est inclinée à le nommer.

Les grands cœurs généreux l'ont fait de leur richesse,
Lui donnant leur trésor, leur espoir, leur amour,
Souffrant près de la joie, heureux dans la détresse,
De récif en récif voulant ce qui se laisse,
Les justes feront place au jour.

Tandis qu'un siècle éteint pour l'Éternité sonne,
Oh! songeons à tous ceux du banquet repoussés,
Donnons à pleines mains ce que le sort nous donne,
Comme le Dieu martyr au méchant qui pardonne,
Même donnons aux insensés.

Donnons, afin que Dieu, l'architecte invisible,
Donne à côté des maux le temple de la Paix,
Que le port, dans le jour, devienne enfin visible,
Et pour montrer ce port le bien irrésistible
Doit venir à tous les regrets.

Le char des nations, roulant comme un tonnerre,
Jette l'éclair rouge au coup d'aile des vents,
Pour sauver l'avenir il faut que l'homme espère,
Le temple social recueille la lumière
Eparse, des plus lointains temps.

Peuples, montez à lui, forcez l'indifférence
A la tourner vers vous sa face de remord,
Sur vos revers mettez l'éternelle espérance,
Montez dans la clarté, montez vers l'existence,
Arrachez les haillons du sort.

Mais pour bâtir le temple où chante l'harmonie
Faite avec les rameaux épars de tous les cœurs,
Et pour courber la tête à sa loi qui vous plie,
Qui dirige les chœurs de la sphère infinie,
Montez, soyez des nuits vainqueurs.

O. de Bézobrazow.

NOTRE TOMBOLA

Liste des numéros gagnants

Séries	Nos	Séries	Nos
1	3	4	17
2	7	5	23
3	15	6	29
7	35	39	193
8	38	40	200
9	44	41	201
10	49	42	208
11	55	43	211
12	57	44	217
13	62	45	223
14	69	46	228
15	71	47	233
16	76	48	239
17	84	49	241
18	88	50	248
19	94	51	254
20	100	52	258
21	105	53	261
22	108	54	269
23	115	55	272
24	120	56	276
25	121	57	283
26	129	58	290
27	132	59	292
28	139	60	298
29	144	61	305
30	150	62	306
31	153	63	311
32	160	64	318
33	161	65	323
34	167	66	328
35	172	67	333
36	177	68	336
37	195	69	344
38	187	70	346

SECOURS IMMÉDIAT

Et Vieillards nécessiteux

Du 8 décembre,	de Mme Allignol		2 fr.	»
— 9	—	de M. Devès, à Bollène	1	25
— 15	—	de M. Lapeyrouse	5	»
— 15	—	de M. Joanny Malcou	2	50
— 21	—	de Mme Lacombe	1	»
— 23	—	de M. E. Chevreuil	2	»
			13 fr.	75

Avis intéressant nos abonnées

Toute personne qui renouvellera son abonnement à notre journal aura droit gratuitement et pendant un an à recevoir en prime la *Broderie française*, la plus belle encyclopédie illustrée parue à ce jour de tous les ouvrages de mains de la femme : crochet, tricot, lingerie, broderie, tapisserie, pyrogravure, etc., y sont expliqués et traités de main de maître, de façon à être à la portée des commençantes et des initiées.

Joindre au montant de votre abonnement 2 francs pour le port, l'enchemisage et l'impression de la bande.

Le Gérant : L. Coulaud.

3-1-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 244 10 Centimes 16-31 Janvier 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

UN JUGEMENT INIQUE

L'affaire Mouroux en Cassation

Après trois années d'attente et de nombreux renvois dus à des causes que nous n'avons pas à juger nous-mêmes, la Cour de cassation vient enfin de se prononcer dans l'affaire Mouroux, si nous en croyons les lignes suivantes que nous empruntons au *Petit Journal* du 31 décembre dernier, sous le titre : Le Magnétisme devant la Cour de cassation :

« *La Chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé qu'un magnétiseur, poursuivi pour avoir fait des passes magnétiques, dans un but curatif, sans avoir le diplôme de docteur en médecine, avait été à tort acquitté et que les faits reprochés au prévenu devaient être considérés comme un exercice illégal de la médecine et tomber sous l'application de la loi de* 1892 (1). »

Nous n'avons pas à examiner ici les considérants sur lesquels la Cour s'appuie, nous craindrions d'y rencontrer un tissu d'absurdités tels que seuls le moyen âge et les Laubardemont pouvaient en inventer pour soutenir une mauvaise cause ou plutôt une cause qui relevait du bon plaisir de certains intéressés, et en effet, lorsqu'on y pense, on se croit en retard de quelques siècles, la pensée humaine, loin de s'émanciper par la force des choses pour aller au progrès, semble au contraire se restreindre. Malgré la trinité sainte inscrite au fronton de nos édifices publics, la conscience n'a plus le droit de se manifester librement, elle est enfermée, non plus dans un cercle de feu comme au beau temps de la sorcellerie, mais bien dans le cercle de fer dont l'enveloppe l'iniquité du moment.

(1) *C'est nous qui soulignons.*

On reproche à l'Église de tenir les âmes dans un cercle d'airain imposé par la foi et la politique actuelle la combat de toutes ses forces, mais l'Église, il ne faut pas l'oublier, obéit à une raison majeure pour agir ainsi. Elle est et veut rester toute-puissante afin de mieux gouverner. Dogmes, encycliques, syllabus, doivent être respectés par les croyants qui moulent leur conscience sur des articles de foi qui leur sont imposés. Mais que penser d'hommes qui, avant toutes choses, devraient chercher la justice pour le bien de l'humanité, ne font au contraire que de l'entraver pour empêcher les autres d'agir selon ce que dicte leur raison appuyée sur de nombreux faits qu'ils ont étudiés eux-mêmes en toute connaissance de cause.

Est-ce raison politique ou commerciale? Est-ce ignorance des choses ? J'aime mieux croire à l'une qu'à l'autre, car il me répugnerait de penser que des hommes intègres dans leurs fonctions de magistrats se laissent influencer par la peur ou par une promesse quelconque malgré les paroles hasardées du président de l'Association des médecins du Maine-et-Loire, le Dr Dezanneau, qui s'exprimait de la façon suivante en prononçant un discours paru dans les *Archives médicales d'Angers*, à la date du 20 juillet 1897 :

« Condamnés en instance, nous allons en appel et nous irons au besoin en cassation. Espérons que les juges mieux éclairés verront dans cette application du magnétisme au traitement des malades, non seulement des faits d'exercice illégal de la médecine, mais encore des manœuvres graves d'escroquerie »; et plus loin : « Qu'il me soit permis en terminant de faire appel à vos bons sentiments de confraternité. Faites venir à nous ceux de nos confrères, en petit nombre d'ailleurs, qui vivent encore dans l'isolement; que les syndicats et l'Association ne forment qu'un groupe, animés des mêmes sentiments de solidarité professionnelle, *et nous constituerons une puissance avec laquelle la magistrature elle-même sera obligée de compter* (1). »

Vous avez bien compris, amis lecteurs, le magnétisme appliqué aux malades par qui que ce soit en dehors de la sainte médecine constitue une *manœuvre grave d'escroquerie*, tandis que pour le médecin c'est chose légitime et honnête; il est vrai que pour ce dernier c'est son commerce qui est en jeu, tandis qu'au contraire pour le

(1) *C'est nous qui soulignons.*

commun des mortels, c'est une affaire d'humanité, car, règle générale, celui qui fait du magnétisme ne réclame rien au malade : c'est une affaire de conscience.

Il se sent tellement acculé contre son impuissance dans l'art de guérir, ce Syndicat des médecins du Maine-et-Loire, qu'il fait appel aux *sentiments de solidarité professionnelle*, il oublie dans sa jalousie haineuse que les magnétiseurs ne guérissent en général que ceux rebutés des soins de la médecine officielle, impuissante à leur apporter le moindre soulagement. Aussi veut-il devenir *la puissance avec laquelle la magistrature elle-même sera obligée de compter.*

Magistrats! c'est clair, vos consciences sont mises au défi de servir la justice, dorénavant vous obéirez à *la loi* qui vous sera imposée par la force toute-puissante d'un syndicat, plutôt qu'à votre raison toujours équitable dans son for intérieur, mais murée dans ses manifestations.

Laissons nos impressions personnelles et constatons les faits.

En appel, le Syndicat fut de nouveau condamné, par un jugement dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Attendu que le magnétisme ne peut être considéré comme un traitement ;

« Attendu que le traitement dont il est parlé dans la loi ne saurait s'entendre que de l'emploi des moyens curatifs que la Science médicale enseigne, emploi qui est réservé aux personnes capables d'en apprécier l'opportunité ;

« Attendu en fait qu'il ne résulte, ni de l'instruction ni des débats, la preuve que Mouroux ait pris part habituellement au traitement des maladies ou des opérations chirurgicales ;

« Que les personnes qui se sont adressées à lui déclarent unanimement qu'il ne leur a prescrit aucun traitement et qu'il ne s'est livré sur elles à aucune opération chirurgicale ;

« Adoptant au surplus les motifs des premiers juges;

« Déclare mal fondés les appels interjetés du jugement du tribunal correctionnel d'Angers en date du 4 juin 1897;

« Confirme en conséquence le dit jugement.

« Et, vu l'article 194 du Code d'instruction criminelle :

« Condanme la partie civile aux dépens d'appel, y compris ceux de M. Abraam, avoué, dont la Cour a jugé la présence nécessaire aux besoins de la défense.

« Ainsi jugé le 23 juillet 1897 par MM. Chudeau, président ; Dessalles, Cabanon, Cochard et Besnier, conseillers, M. Vallet, substitut du procureur général, et M. Bénèche, greffier. »

Malgré ce second jugement, s'attachant après sa victime comme le lierre après le chêne, le Syndicat des médecins, blessé dans son amour-propre et peut-être dans son commerce, poursuivit à outrance, attendant sans doute, pour venger sa défaite, le moment propice pour arriver à ses fins. La magistrature en effet vient de lui donner gain de cause, et nous constatons avec stupeur que, si les bûchers ne se rallument pas, on condamne encore non seulement un innocent parce qu'il fait du bien, mais, chose beaucoup plus grave, l'humanité elle-même.

En effet, l'être humain, de par la nouvelle jurisprudence, n'aura plus aucun droit à se faire soigner ou guérir par ceux seuls dignes de sa confiance, on va lui imposer de se faire tuer ou empoisonner par des nullités revêtues d'un diplôme comme si le diplôme était véritablement un brevet de savoir, car il ne faut pas se faire d'illusion, tous les médecins ne sont pas des princes de la science. A côté de quelques-uns qui savent réellement par suite du labeur incessant de toute une vie de travail, courbés sur le pourquoi et le comment des choses, combien y en a-t-il qui, une fois leur grade conquis, ne s'occupent plus que de courir après la pièce de cent sous pour satisfaire leur ventre ou leur caprice.

Nous pourrions presque classer le monde de la médecine en trois catégories bien distinctes.

Les princes de la science qui ne connaissent pas de limites au savoir ; ceux-là, véritables missionnaires, travaillent sans cesse à la conquête du progrès pour le plus grand bien de l'Humanité. Devant ces consciences sérieuses et honnêtes, je m'incline avec respect.

En second lieu, viennent ceux qui, plutôt par vocation que par métier, se dévouent pour ceux qui souffrent et désespèrent ; pour ceux-ci, le devoir avant tout : jours et nuits ils sont sur la brèche, profitant de toutes les occasions offertes par les princes de la science pour en faire profiter ceux qui les honorent de leur confiance. Ils sont humains et ils se gardent bien de croire qu'ils possèdent le monopole exclusif du savoir, leur bonté rayonnante fait souvent plus pour le bien du malade que les médicaments qu'ils ordonnent, plutôt par habitude que par confiance, sachant bien que, dans la plus grande partie des cas, le régime suivi aidé de dame nature est la meilleure des choses. C'est la grande majorité, parmi ceux-ci les magnétiseurs comptent de nombreux amis.

En troisième lieu, il y a les nullités dont je parle, qui, une fois revêtus de leur diplôme, ne savent même pas porter un diagnostic, c'est une chose triste à constater, mais qui existe cependant. Pour ces derniers, la plus grande préoccupation est tout d'abord de savoir si le malade qui réclame leurs soins est capable de payer. J'ai vu moi-même le fait se produire dans une humble demeure où un médecin appelé à constater un décès, après avoir fait d'un regard inquisiteur l'inventaire du logis, demandait avant que de faire le certificat qui est-ce qui le paierait de sa course ; dans d'autres circonstances, j'ai vu un docteur sans clientèle voulant, profiter de mes relations, me dire : lorsqu'on trouve un bon coq il faut le plumer, et lorsqu'il se plaint que le traitement est trop long, on lui donne ce qui faut. Celui-ci cherchait à mettre son proverbe en pratique, mais sans doute que ça n'était pas suffisant, puisque je fus obligé de constater non sans tristesse qu'il traînait dans les rues à la remorque des bouts de cigares. Ceci dit pour faire voir les dessous de la médecine où malheureusement nous trouvons beaucoup d'affamés qui cherchent plutôt le gain que la guérison du malade.

Du reste, y a-t-il rien d'aussi triste que la science médicale dans son état actuel. Si elle est vraie, tous les diplômés doivent, de par leur savoir, diagnostiquer sérieusement et aussi bien les uns que les autres un même cas de maladie; règle générale, c'est le contraire qui se produit. On peut très souvent appeler dix savants vers un même malade, pas un ne pensera de la même façon, heureux même de poser en savantissime pour traiter le confrère d'ignare, par conséquent autant de remèdes différents.

Ou bien encore le malade se trouve en face d'un praticien sérieux qui lui, pour ne pas se prononcer à faux, attend que le mal ait accompli ses ravages, alors il n'y a plus rien à faire. Voilà où en sont médecine et médecins.

C'est pourquoi, après avoir nié le magnétisme et son action curative, après avoir bafoué ceux qui guérissaient par cet agent merveilleux, aujourd'hui science et savants se liguent contre ceux qui font beaucoup mieux qu'eux sans autant de connaissances en matières médicales, bien qu'ils en aient davantage dans l'art de guérir, mais comme ils voient là une concurrence qu'ils ne peuvent empêcher pour la raison bien simple que la conscience humaine va où elle trouve satisfaction, il faut bien museler cette conscience en édictant des lois à cet effet, et comme jusqu'ici le législateur s'est toujours efforcé de concilier les parties en reconnaissant la vérité pour chaque chose, on se sert d'une jurisprudence sur les yeux de laquelle on pose un bandeau pour donner force à la loi et satisfaction à la meute affamée, qui, en la circonstance, est le Syndicat des médecins du Maine-et-Loire, qui ne craint pas de commettre un crime de lèse-humanité en tenant les masses par la frayeur sous l'empire d'un faux savoir.

De par la nouvelle jurisprudence qui va faire loi, tous les hommes quels qu'ils soient sont marchandise à médecins, ils n'ont plus le droit de se faire soigner où et comme bon leur semble, pris entre deux feux, ils n'ont plus qu'à se laisser mourir sans soins ou se faire empoisonner par des moyens qui répugnent à leur conscience et à leur raison.

La nouvelle jurisprudence établit que *seul le médecin diplômé* peut faire des passes, mais elle ignore donc cette jurisprudence qu'il ne suffit pas d'être savant pour faire des passes, mais qu'il faut avant toute chose jouir d'une très bonne santé physique et morale. Combien en avons-nous qui remplissent ces conditions, à cette heure où la jeune génération se livre aux effets plus ou moins désastreux de la morphine ou du haschisch; d'autre part, le savant habitué à tâter le pouls ou regarder la langue aime bien mieux prescrire un médicament que de s'astreindre à faire des passes. Quelques-uns, il est vrai, essayent bien de copier les magnétiseurs en se servant de l'enfant bâtard, qu'ils baptisent pompeusement du nom d'hypnotisme, mais qui n'a rien à faire avec le magnétisme proprement dit, et ils s'en servent plutôt dans un but expérimental que dans celui de soulager ou guérir le malade devenu la machine dont ils se servent plutôt par fantaisie que par humanité.

Mais tout ceci n'est rien à côté des conséquences lamentables que va entraîner l'acte inique de la Cour de cassation, qui veut empêcher le rayonnement de la vie en tuant la liberté si chère, pour laquelle nos pères ont lutté, combattu, souffert !

Magnétiseurs, mes amis, retenez bien ceci, et pour vous et pour les vôtres, vous avez à votre acquis, dans une année, plus de cures que la plupart des médecins dans le cours de leur existence ; malgré ça, si vous avez l'audace de faire des passes, vous êtes passibles de la loi. vous ne craignez pas de tuer ni d'empoisonner ; pour cette raison sans doute, si vous récidivez, la prison vous attend. Comme c'est dommage que les bûchers n'existent plus, n'est-ce pas ? Mais il y a quelque chose de plus grave et qui, plus encore que vos cures, porte atteinte à la conscience humaine, la mère n'aura plus le droit de caresser son enfant puisque chacune de ses caresses est une passe, elle n'aura plus le droit lorsqu'il pleurera ce chérubin, en proie à des coliques ou tout autre malaise, de passer sa main sur son ventre ou caresser sa joue puisque son action est une action magnétique qui amène le calme chez l'enfant, non, elle n'aura plus qu'un espoir la pauvre mère, celui d'envoyer chercher le docte savant qui, de par son diplôme (car, n'oublions pas, il faut un diplôme), enverra le bébé au milieu des anges s'il est chrétien, dans les profondeurs du néant s'il ne croit à rien, où d'une façon comme d'une autre la chère femme aura la suprême consolation d'aller le retrouver un jour.

Eh bien, il ne doit pas en être ainsi ! Conscience humaine, fais-toi juge à ton tour et qu'au pied de ton saint tribunal viennent s'asseoir ceux qui veulent te condamner. Plus sage qu'eux-mêmes, tu sauras les pardonner, mais après leur avoir montré la honte que l'histoire de l'humanité vient de graver sur leur front déjà tout ridé par le remords, en attendant qu'ils crient à leur tour accablés par le lourd fardeau de leur iniquité : De grâce, Humanité ! décharge nos faibles épaules du poids qui les accable, éclaire nos consciences enténébrées de façon que redevenus fiers de plus beaux actes, nous puissions enfin lever la tête en face de nos frères.

J'ai suffisamment fait ressortir au Congrès magnétique ce que je pensais de la science médicale et des savants pour ne pas y revenir, mais, étant données les circonstances, personnellement je veux faire mieux et davantage que je n'ai fait jusqu'ici pour la diffusion du magnétisme. Si on édicte des lois empêchant aux maris de soulager leurs épouses, aux mères de soulager leurs enfants, je démontrerai quand même envers et contre tous que l'amour de son semblable, plus fort que les haines académiques, peut toujours et en toutes circonstances beaucoup plus que l'amour du parchemin, qui, tout en reconnaissant une certaine somme de savoir, est loin de donner la connaissance nécessaire pour soulager ceux qui souffrent.

Au nom de l'humanité, par l'écrit, par la parole, par le fait, je crierai toujours : homme mon frère, prends conscience de toi-même et sois ton propre médecin et celui de ta famille, par là, mais par là seulement, tu trouveras le véritable bonheur.

Si jamais les hommes nous empêchent de soulager ceux qui souffrent et désespèrent par des passes magnétiques, étant cerclé par une mauvaise loi, eh bien, nous ferons mieux, ne connaissant aucune entrave à l'essor de nos pensées, nous guérirons quand même malgré tous les mauvais vouloirs et nous montrerons que l'action à distance n'est pas un vain mot, là alors tous les masques d'un faux savoir tomberont pour faire place aux rayons éblouissants de l'auguste Vérité. A. BOUVIER.

APPEL A TOUS LES PENSEURS

Le XIXe siècle vient de trépasser, emportant avec lui, au milieu de toutes les espérances apportées par le progrès, l'oubli de bien des maux, mais il lègue au XXe siècle une page d'histoire, bien triste dans l'épopée humaine.

A côté des splendeurs de l'Exposition universelle couronnant le génie humain dans une apothéose inoubliable, le siècle lui-même se voit couronner par une iniquité. Les droits de l'homme et du citoyen sont foulés aux pieds, la liberté si chèrement conquise par nos pères n'a plus sa raison d'être. Sous le fallacieux prétexte de condamner un homme, on veut condamner l'humanité.

Jugeant que faire des passes est faire de la médecine illégale, il ne sera plus permis désormais, au chef de famille, de caresser sa femme ou ses enfants; de par ce seul fait, s'il est dénoncé, il tombera sous le coup de la loi. Le prêtre dans son saint ministère, imposant les mains sur un moribond, fera de la médecine illégale. *Tous les étudiants en occultisme et tout particulièrement les spirites, en dégageant leurs médiums dans leurs réunions intimes, feront de la médecine illégale et par conséquent seront tous condamnables.*

C'est l'humanité aux prises avec elle-même, c'est la lutte du ventre et des consciences, c'est la matière voulant entraver l'esprit, car, dès l'instant qu'on édicte une loi pour empêcher de faire des passes afin de soulager et guérir ceux qui souffrent, c'est l'acheminement à la perte totale de nos libertés, bientôt nous n'aurons plus le droit de penser librement, et cela grâce à un syndicat de volontés ne connaissant dans la machine humaine que matière à exploitation.

Magnétiseurs, spirites, occultistes, chrétiens, penseurs de tous ordres, nous laisserons-nous faire ? Serons-nous assez timides pour laisser étrangler nos consciences et nos raisons ou bien serons-nous assez forts pour engager et soutenir la lutte de la vérité contre l'erreur.

Eh bien, je crois que le temps de la timidité est passé, et si une seule voix ne peut se faire entendre, que tous ceux qui désirent conserver la liberté d'accorder leur confiance à qui bon leur semble soient avec nous ; que tous les malades guéris ou soulagés en dehors de la médecine officielle protestent par un vaste pétitionnement, que tous les partisans du magnétisme humain nous aident : le législateur, soutenu par la force que nous lui donnerons, saura faire loi en la faveur de tous et chacun pourra enfin conserver son entière liberté, liberté de conscience et liberté de raison surtout, puisque plus que toutes les autres celles-ci semblent en jeu.

Nous joignons à ce numéro une feuille de pétition que nous prions de faire circuler et remplir au plus tôt.

Nous tenons d'autres feuilles à la disposition des bonnes volontés qui veulent bien nous soutenir dans la défense de nos droits les plus sacrés, puisqu'il s'agit de santé et de vie, le seul véritable bien que recherche l'humanité.

A. BOUVIER.

N. B. — Afin de donner plus de poids en faveur de la vérité, nous prions nos amis de bien vouloir faire légaliser les signatures pour nous les envoyer.

AUX MAGNÉTISEURS, AU PEUPLE FRANÇAIS

La France, berceau de la civilisation, vient de voir se clore le XIXe siècle par une iniquité sans égale. Assise sur la trinité, si chère à tous citoyens dignes de ce nom : Liberté, Égalité, Fraternité ; prêchant la liberté pour ses frères par delà les mers, elle ne voit pas s'effondrer tout son prestige, tout son amour charitable dans une lutte de parti pris entre ses enfants, entraînée aux plus grandes responsabilités par une armée occulte, n'ayant pour toute dignité qu'une robe quelconque servant de couverture à un esprit plus ou moins étroit, plus ou moins enclin au mal. Si je dis des soldats en robe, je ne vise aucunement par là plus particulièrement les uns que les autres, je parle d'armée occulte, elle n'est donc pas connue, cependant tous ceux atteints par sa persécution sans nom savent la deviner et la comprendre.

Écœurée par les événements actuels, la France, fière de sa grandeur, crie infamie en voyant l'Anglais briser la liberté d'un peuple faible, mais digne de tout amour, de tout honneur, et la lutte inégale à dix contre un se continue sans merci, et elle pleure sur les victimes.

Pendant que ses regards sont tournés vers le Sud de l'Afrique et de la Chine, elle oublie ce qui se passe dans son sein, ou plutôt elle l'ignore. Français, jetez un regard autour de vous, voyez si le respect de la devise qui nous est si chère est maintenu. Non, elle est avilie : la trinité sainte faisant sa raison d'être n'existe plus en fait, l'épée de Damoclès est suspendue sur la tête de chacun, *elle coupe la liberté de vivre par la liberté*, elle enlève la liberté de mourir suivant les lois naturelles, elle veut que vous succombiez suivant les règles d'un Art. Vous verrez également là une lutte inégale non plus comme l'Angleterre avec le Transvaal, mais bien plus inique encore, bien plus troublante, bien plus indigne. C'est entre frères d'une même nation, d'une même patrie. Ces hommes pervers qui sont indignes de porter le beau nom de Français sont cinquante mille contre un, et si je dis pervers, je tiens à m'expliquer : c'est qu'ils veulent non pas la perte de l'homme qu'ils traquent comme une bête fauve ou un grand criminel, car ils savent reconnaître chez lui une supériorité de cœur et d'âme, mais ils veulent surtout emprisonner la liberté de conscience du peuple. Véritables marchands de l'humanité, le *bien* pour eux est un commerce et, commerçants indignes, quelquefois ils vendent *un bien frélaté*, soumis à une marque de fabrique quelconque dont ils ont le monopole.

Mais, peuple français, méfie-toi de *ce bien*, regarde-le de près, examine bien si le grain en germant n'apporte pas l'arbre du mal.

Que ta conscience s'indigne en face de tels procédés. Sache reconnaître que tu as en toi et autour de toi un rayonnement de vie de *véritable bien* par le véritable amour, et si parfois dans ce rayonnement se glisse l'ombre trompeuse du commerce, méfie-toi encore, car la vie, la santé ne doivent être soumises à aucun trafic.

En parlant ainsi, je fais allusion à la médecine et au magnétisme. Si l'une est affaire commerciale, l'autre au contraire est affaire d'altruisme, et là où il n'y a qu'amour est véritablement la santé, la vie.

Les intéressés qui n'en ont jamais fait du reste disent qu'en d'autres mains que les leurs le magnétisme est médecine illégale et comme tel constitue un danger, ils ont raison puisqu'il y a danger pour leur commerce, et de fait, si nous regardons les choses de plus près, nous voyons que ce danger augmente chaque jour davantage, puisque chacun est appelé à être son propre médecin. Or, si tout le monde devient magnétiseur, c'en est fait de la médecine allopathique, et il n'est plus besoin de médecins.

Le magnétisme, tout amour, toute justice, toute flamme de vie par excellence, ne peut être pratiqué sérieusement que par des mains aussi vierges que possible de tout mauvais sentiment, de toute passion, de tout vice, ce qui n'est pas précisément le rôle de ceux qui veulent l'exterminer, car beaucoup, ayant grandi dans l'orgie et la vie fin de siècle, sont rongés par le vice ou dominés par les passions et comme tels incapables de rayonner sainement la vie.

Les magnétiseurs ont pour devise Amour, Charité, Humanité, trinité qui complète dignement celle de tous Français : Liberté, Égalité, Fraternité.

A nous tous donc de lutter pour conserver dignement ce que nous ont légué nos aïeux, la *Liberté* de conscience, l'*Égalité* devant la loi, seul moyen d'arriver à la *Fraternité vraie*.

La lutte sera longue peut-être pour reconquérir tes droits. Mais peuple sois fort, toi seul es maître de la destinée, ta *domesticité* doit se terminer avec le XIXe siècle et ces hommes imbus de pouvoir et de domination seront obligés de courber l'échine devant ta puissance.

Peuple, enfin réveille-toi, ton réveil sera le salut de notre grande France bien-aimée, et ton réveil provoqué par la conscience humaine dans un acte d'amour fraternel sera bien plus sublime que si ce réveil était dû à un acte de haine où passion et raison luttant l'une contre l'autre feraient pleurer la Patrie sur le sang de ses enfants.

TH. MOUROUX.

NOTE DE LA RÉDACTION

En présence des faits actuels, nous sommes à nous demander s'il n'y aurait pas dans notre législation plusieurs poids et mesures, et si la jurisprudence ne serait pas plutôt soumise aux hommes qu'aux textes des lois. La Chambre criminelle de la Cour de cassation n'a-t-elle pas, aux jours mémorables, cassé l'arrêt condamnant Dreyfus, en se basant sur les préliminaires de la loi, sur la pensée même du législateur.

Et aujourd'hui elle écarte au contraire cet esprit de la loi, cette pensée du législateur qui dit textuellement :

« Les magnétiseurs ne pourront tomber sous le coup de la loi que s'ils dépassent leurs attributions limitées, pour faire de la médecine. »

Dans ce sens, le dossier qu'elle avait à examiner était inattaquable et cependant elle casse le jugement basé sur la clarté de cette loi.

La Cour de cassation a donc le droit d'appliquer les lois suivant ce que sont les hommes qui sont en cause plutôt que par esprit d'équité et de justice.

La France consciente assistera-t-elle à de tels jugements sans réprobation.

Peuple, sois juge !
Ta liberté est en jeu.

Supplément de la **PAIX UNIVERSELLE**, Revue indépendante
MAGNÉTISME - PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE
LYON, 5, Cours Gambetta.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(École pratique de Magnétisme et de Massage)

ÉCOLES SECONDAIRES A LYON ET A BORDEAUX

Enseignement supérieur libre, reconnu par Décision du 26 Mars 1895

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

PÉTITION DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage*, *le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° Que les masseurs et les magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;

2° Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger ;

3° Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;

4° Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;

5° Enfin, que certaines individus ne possédant même aucune instruction sont de puissants guérisseurs,

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis dans un amendement qui doit compléter la loi du 30 Novembre 1892, sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée à M. A. BOUVIER, directeur de la *Paix Universelle*, 5, Cours Gambetta. — Lyon.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SOLIDARITÉ

Deux lettres

Nous publions ci-dessous deux lettres qui donneront un aperçu de la solidarité existant entre magnétiseurs. Une fois de plus nous pourrons crier : Conscience humaine, où es-tu ? Il est vrai que l'un n'est ni palmé ni diplômé, pour la bonne raison qu'il ne veut pas l'être, connaissant trop la valeur d'un parchemin. Quant au cynique rapport dont il est question, nous l'avons publié, à la grande satisfaction de tous ceux qui veulent la vérité, dans le n° 238, 16-31 octobre 1900, de *la Paix Universelle*, sous le titre *Congrès* et *Concile*, ou *chaque chose à sa place, le magnétisme aux magnétiseurs*.

L'auteur de la seconde lettre, avec tous ses titres mirifiques, peut s'y reporter : il constatera, c'est vrai, des choses peu faites pour lui faire plaisir puisqu'il s'accroche après son diplôme de la même façon que jadis le faisaient deux magnétiseurs parisiens qui se sont vus condamner par suite d'une réclame répugnante au bon sens et à la bonne raison.

Que le lecteur soit juge.

Angers, janvier 1901.

Monsieur,

Devant la décision de la cour suprême, le devoir m'incombe de soutenir une cause vis-à-vis de la souffrance et de la liberté vis-à-vis des citoyens.

Dans cette circonstance, n'étant pas le seul visé, je croirais faillir à mon devoir en ne vous avisant pas que prochainement, en continuant mes soirées, je développerai des conclusions au sujet de notre justice fin de siècle et du magnétisme au point de vue de la liberté de conscience, etc. etc.

Si vous voulez bien y assister et prendre la parole, nous pourrions nous entendre sur quel sujet chacun pourrait traiter, le but à atteindre étant de faire comprendre aux masses l'iniquité qui vient de les frapper dans notre pratique, véritable violation de la loi à l'adresse de tout citoyen, par choc en retour.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

Mouroux.

L. ALBERT
Diplômé supérieur et professeur de l'École pratique de Paris
Massage médical et orthopédique
MASSAGE VIBRATOIRE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE
ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
12, place Lyonnaise, 12
ANGERS

Angers, 4 janvier 1901.

Monsieur,

En réponse à votre lettre reçue aujourd'hui, je vous prie de relire notre ancienne correspondance, de vous rappeler la lettre que vous avez écrite à M. Durville en date du 11 juillet 1898, et aussi de vous remémorer le cynique rapport que vous avez adressé à l'occasion du Congrès.

En qualité d'ancien élève de l'école de magnétisme et de massage à laquelle j'ai appartenu pendant trois ans, je vous prie de vous rappeler que je ne connais à Angers ni confrères ni concurrents ; vous aurez donc à ne pas compter sur moi pour vos conférences, pas plus que vous y avez compté jusqu'à présent.

Lorsque je me verrai personnellement en cause comme vous l'êtes en ce moment, je ne compterai sur personne, pas même sur ceux que j'aurai soulagés. Cette dernière phrase vous donne une idée de mes impressions sur la société actuelle.

La reconnaissance est une monnaie qui n'a plus cours et on ne revoit les gens que lorsqu'ils ont besoin.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Albert,

Rédacteur correspondant au journal *le Sauveteur*, Rédaction, 78, rue Mozart, Paris ; correspondant graphologique de plusieurs journaux.

P. S. Je vous autorise à publier ma lettre sur les journaux compétents, sans en exclure un mot, bien entendu ; dans ce cas vous voudrez bien m'en faire adresser les numéros qui m'intéresseront.

Satisfaction est donnée. Nous n'avons pas exclu un seul mot de la lettre à l'entête si alléchant de M. L. Albert, sachant trop *que bon vin a besoin d'enseigne*, et nous prenons bonne note qu'il ne comptera sur personne, pas plus que nous ne devons compter sur lui pour la défense de nos libertés.

Qu'il soit tranquille, nous saurons nous passer de lui ; il y a assez de grands cœurs en France et ailleurs pour prendre la défense de la vérité contre l'erreur.

La lutte est ouverte, la conscience de l'humanité est en jeu. Soyons assez forts pour défendre nos droits et nos libertés, laissons s'endormir les mauvais vouloirs, mais n'oublions pas qu'il y a beaucoup de bien à faire sur notre terre d'exil et de souffrances.

Marchons tous la main dans la main à la conquête du Progrès, afin de donner aux masses conscience d'elles-mêmes en même temps que vie, force et santé.

A. Bouvier.

CORRESPONDANCE

2 Janvier 1901

Frère en croyance Bouvier,

Inclus un mandat de 3 francs pour mon abonnement à la *Paix Universelle* pour 1901.

Faut-il que notre législation neutralise les gens de bien, quand on voit tant de personnes malhonnêtes se mettre à son abri pour accomplir des méfaits !

C'est le jugement de la cour de cassation, dans l'affaire de notre confrère d'Angers, qui me fait émettre cette opinion ; arrêt par lequel il sera loisible à tout médicastre de poursuivre toute âme charitable qui aura guéri son frère abandonné à la souffrance et à la mort par l'ignorance en possession d'un parchemin.

Je suis intéressé dans la cause, puisque d'Alger, par la magnétisation à distance, j'ai guéri une femme de trente ans, que l'ignorance de son médecin avait abandonnée aux ressources de dame Nature.

Cette dame avait une douleur au genou gauche. La science de son médecin traitant était à bout de ressources. D'autres Esculapes, appelés à son chevet, l'avaient déclarée inguérissable, lorsque le 25 septembre dernier, à mon retour de l'Exposition et du Congrès spirite, étant en visite dans cette famille à Rians (Var), on me raconta que depuis plus de trois mois cette malade souffrait le jour et la nuit ; qu'elle ne pouvait se lever, le genou étant ankylosé par suite d'inaction. On me demanda si par des passes magnétiques je ne pourrais pas la soulager.

J'essayai, mais ne pouvant rester que *trois jours* dans le pays, je ne pus cependant me persuader de l'efficacité du magnétisme, si on persévérait dans ce genre de traitement.

Dans mes trois jours de séjour, je pus constater les bons effets de mes magnétisations, ce qui m'encouragea, à mon arrivée à Alger, à continuer à distance ce que j'avais entrepris auprès de la malade.

J'écrivis à la famille que chaque jour, à 7 heures du matin et à 1 heure du soir, je la magnétiserai; de dire à la souffrante de se mettre à ces heures en état de me seconder dans l'œuvre de son traitement.

Au reçu de la réponse, le 15 octobre, à 1 heure du soir, je commençais.

Le 4 novembre son mari m'écrivait : « Marie (c'est la malade) se « rend à la salle à manger. Les jambes sont encore un peu faibles et « raides, mais cela s'explique, étant donné qu'elle est restée près de « quatre mois clouée dans le lit immobile. » Et le 21 novembre : « Depuis hier, notre malade a quitté le bâton, on dirait qu'elle n'a « rien eu. Merci ».

Est-ce là, cher Monsieur Bouvier, exercer illégalement la médecine ?

En vertu de la décision de la cour de cassation, je m'attends à des poursuites.

Osera-t-on ?

Qui vivra verra.

Je vous autorise à faire de ma lettre l'usage que vous jugerez utile dans l'intérêt de la cause du magnétisme. La cour de cassation ne m'effraie pas.

Agréez, cher frère en croyance, pour vous et pour tous nos frères de Lyon, les vœux sincères d'un Algérien qui n'a jamais été ni antisémite ni nationaliste.

Un mot de vous au sujet de toutes ces choses serait reçu avec sympathie par le groupe spirite que je dirige et qui est placé sous la protection d'un groupe d'esprits qui s'est intitulé le groupe socratique.

A vous fraternellement.

DAVIN,
Comptable de commerce,
74, rue Michelet, à Mustapha (Algérie).

CONFÉRENCES DE LÉON DENIS EN ALGÉRIE

M. Léon Denis a donné à la mairie d'Alger, les dimanches 16 et 23 décembre, deux conférences publiques et contradictoires, sous la présidence de M. le général Noël, commandeur de la Légion d'honneur.

Voici en quels termes les journaux d'Alger parlent de ces conférences :

Les *Nouvelles*, Alger :

M. Léon Denis n'est pas un inconnu. Son livre *Après la Mort* l'a classé parmi les meilleurs auteurs spiritualistes et il n'est pas une personne s'occupant de science psychique qui n'ait entendu parler de ce leader du spiritisme.

C'est dire que l'arrivée de M. Léon Denis fut accueillie avec joie par les nombreux adeptes de la religion nouvelle. Faut-il s'étonner après cela que la salle de la mairie, où M. Denis donnait sa conférence, hier, à 2 heures et demie, fût trop petite pour contenir la foule de ceux qui voulaient entendre l'orateur applaudi du dernier Congrès !

Tout d'abord, le général Noël a présenté M. Léon Denis à l'auditoire ; il a loué son œuvre de propagande et a cédé la parole à M. Tarry. Le président de la section astronomique du Petit Athénée rappelle que, la première, Mme la générale Noël a, dans une conférence, exposé à Alger la doctrine spirite.

Puis, M. Léon Denis se lève. Il expose, en termes élevés, les principes du spiritualisme. Il argumente son discours de faits contrôlés et affirmés par de grands savants tels que William Crooke et Camille Flammarion, par des hommes d'État tels que Gladstone et tant d'autres : c'est un vaste exposé de tout l'acquis humain en science psychique.

Sans aridité, et partant sans fatigue pour son public, M. Léon Denis a, pendant deux heures, traité de profondes et bien graves questions. Il a su intéresser tous ses auditeurs.

La *Dépêche algérienne* :

Dimanche dernier, la salle des mariages de l'hôtel de ville d'Alger, mise gracieusement à la disposition de M. Léon Denis, était trop exiguë pour contenir la foule select qui avait répondu à l'appel du conférencier ; aussi la cour intérieure de la mairie était-elle également envahie.

M. le général Noël, qui présidait cette réunion, présente le conférencier.

M. Tarry, à son tour, fait l'éloge de M. Léon Denis et rappelle que Mme la générale Noël fut une des premières adeptes qui, dans des causeries sur le spiritisme, traita de cette science.

M. Léon Denis remercie de l'accueil qui lui est fait et se montre tout particulièrement touché des bons offices de la Municipalité d'Alger, qui lui a accordé la salle des mariages, et lui adresse l'expression de sa vive gratitude.

Avec un grand talent oratoire, un langage sympathique, le conférencier a exposé avec très grande netteté, d'une manière concise et claire, les données de cette science, en s'appuyant sur l'autorité incontestable en la matière d'éminents savants, d'hommes d'État, des maîtres de cette nouvelle école.

Il s'est attaché surtout à démontrer que le spiritisme était une science qui avait des bases, des formules précises et n'avait, par conséquent, rien d'empirique.

Causerie intéressante et instructive qui a eu le don d'élever l'esprit et le cœur des auditeurs qui se sont retirés émerveillés aussi bien du talent du sympathique conférencier que des nouveaux horizons ouverts aux adeptes de cette science, aux chercheurs, aux savants.

Dimanche prochain, M. Léon Denis fera une deuxième conférence qui réunira, nous en sommes certain, une foule nombreuse et choisie.

L'A.

La *Vigie algérienne* :

Nous rappelons que la deuxième conférence de M. Léon Denis aura lieu dimanche 23 courant, à 2 heures et demie, à la salle des mariages à la mairie d'Alger.

L'immense retentissement qu'a eu la première nous donne le droit de supposer que nos compatriotes accourront en foule pour entendre l'illustre conférencier.

Les *Nouvelles*, Alger :

Grande affluence, hier, à la salle des mariages de la mairie d'Alger. M. Léon Denis y donnait sa deuxième conférence sur le « Spiritualisme moderne ». L'orateur développe d'abord les règles, les théories, puis il aborde les graves problèmes de la vie future, de la destinée de l'homme.

Maintes fois, au cours de la conférence, les applaudissements retentissent, saluant de vibrantes paroles qui font entrevoir dans l'au-delà les perspectives magnifiques des destinées humaines.

Pendant de trop courtes heures, on a oublié la réalité pour s'envoler, avec le conférencier, vers de magnifiques horizons.

La *Dépêche* :

Au milieu d'une nombreuse assistance, M. Léon Denis a fait hier à 3 heures, à l'hôtel de ville, une seconde et très intéressante conférence sur le spiritisme.

M. Léon Denis, qui possède une science psychique très étendue et de très intéressantes théories sur le spiritualisme, est aussi un fin et agréable causeur. Il a tenu près de deux heures son auditoire sous le charme. M. le général Noël s'est fait l'interprète de tous en remerciant chaleureusement le conférencier.

Enfin le jeudi 27, dans une troisième réunion, privée celle-ci, quatre cents spirites, hommes et dames, ont entendu l'exposé que M. Léon Denis leur a fait des travaux du Congrès spirite de 1900. Puis, sur sa proposition et dans un élan d'enthousiasme, ils ont décidé la création d'une *fédération spirite algérienne*. Un comité de dix-sept membres, dont huit dames, a été élu. Le président en est M. Foix, chef d'institution à Mustapha ; vice-présidents, M. Lovéra et Mme Cuenin ; secrétaire, M. Verdier. La présidence d'honneur est réservée au général Noël. M. le commandant Couty, de Lcdi, et M. Bourgeois, de Sétif, sont membres du comité.

C'est là un acte important que nous aimons à enregistrer. Les spirites sont nombreux en Algérie, disséminés dans les trois provinces. Jusqu'ici aucun lien ne les reliait. Désormais, unis dans une même pensée, dans un même cœur, ils vont travailler à la diffusion et à l'organisation du spiritisme dans ce beau pays.

Enfin les grands exemples donnés par les délégués spirites étrangers au Congrès de Paris commencent à porter leurs fruits. La Fédération du Sud-Est se fortifie et s'étend de jour en jour. Le groupe spirite d'Aix vient de se rallier à elle. La jeune Fédération algérienne fait à son tour flotter nos couleurs sur la terre d'Afrique. C'est au tour des autres régions de la France, maintenant.

M. Léon Denis a fait encore une conférence publique et contradictoire, le 5 janvier, à Marseille, dans la salle de la bibliothèque municipale, sujet : *Le Spiritisme et le problème de la destinée*, puis une seconde, privée, le 7.

X...

FLEUR DES TOMBEAUX

4 février 1900.

J'avais quatre fleurs sur ma table :
Une rose couleur de sang,
Un grand lis à l'air respectable,
Un liseron s'entrelaçant
Sur la tige d'une immortelle.
Entre les volets demi-clos
Glissait sur leur fine dentelle
Un rayon de lune à longs flots ;
Et moi, placée en sentinelle,
Je devinais leurs moindres mots.

La rose, éclair de feu dans la lumière blanche,
Mumurait : J'étais reine, autrefois, au jardin,
Et si vous m'aviez vu resplendir sur ma branche
Et jeter sur mes sœurs un regard de dédain,
Humbles fleurs, vous aussi, vous auriez dit comme elles :
Pour reine, c'est la rose, Elle, qu'il faut choisir !

Belle parmi les belles,
Je suis fleur du plaisir.

Le grand lis répondit : Je naquis dans les pierres
D'un vieux couvent détruit il y a bien longtemps,
Nul ne m'avait planté ; mais parmi les bruyères
Seule la main d'en haut m'a jeté ce printemps.
Et j'ai grandi, bercé par le chant des fauvettes,
Qui, nichant dans les murs, jasaient sous le ciel bleu,

Inclinez-vous pauvrettes,
Je suis fleur du bon Dieu.

Le liseron d'azur, qui frissonnait dans l'ombre,
Soupira : Je suis né, moi, près d'un mur géant :
Entre de noirs barreaux, sous un ciel toujours sombre,
Je grimpais, m'enlaçant autour d'un trou béant ;
Et j'arrivais ainsi tout près d'un misérable
Auquel seul je rendis un plus doux horizon.

Mon sort est enviable,
Je suis fleur de prison.

Alors l'humble immortelle, à son tour, droite et fière,
Dressant sa tête blanche et son petit cœur d'or,
S'écria : J'ai fleuri, moi, dans un cimetière ;
Parmi les croix de buis je parfumais un mort :
Un enfant qui vécut toujours dans la souffrance
Et qu'on enterra là parmi des chants d'oiseaux.

Je suis fleur d'espérance,
Je suis fleur des tombeaux.

Le lendemain, la rose altière
Gisait sur la table, parmi
Les feuilles du lis éphémère
Et du liseron endormi.
Seule, la fleur du cimetière,
Relevant la tête à demi,
Dressait ses corolles ornées
D'un immortel rayon d'espoir,
Au milieu de ses sœurs fanées,
Comme un éclair dans un ciel noir.

FRANCE TEGRAD.

CONGRÈS DE L'HUMANITÉ

Le Secrétariat général du Congrès de l'Humanité de 1900 nous informe que dans le courant de janvier 1901 paraîtra la 1re livraison de l'*Humanité*, revue philosophique, scientifique et populaire, faisant suite au journal humanitaire, émancipateur, *Lumière et Liberté*, paraissant jadis, à Genève, mensuellement.

La Revue *l'Humanité* paraîtra par livraison mensuelle de 16 pages grand in-8°, au prix de 6 francs par an. Elle s'occupera tout d'abord :

1° De donner le compte rendu complet du *Congrès de l'Humanité* ;

2° De répandre intelligemment, progressivement, l'idée fondamentale qui a présidé à l'organisation et à la tenue des assises du Congrès, qui ont eu lieu à Paris, du 23 septembre au 4 octobre 1900, idée fondamentale qu'on peut résumer en ces termes : *Faciliter l'avènement d'une humanité meilleure, solidaire et fraternelle dans tous ses membres* ;

3° De répandre, populariser avec intelligence, les enseignements qui résultent des deux cosmogonies, récentes, relativement, de Henry de May, sur l'*Univers visible* et *invisible*, et de L.-J.-B. de

Tourreil sur la *Loi de Fusion ou d'Universalisation*, qui régit toute la substance visible et invisible, une, éternelle, universelle;

4° De répandre, populariser avec intelligence, les travaux remarquables, scientifiques et philosophiques, du Prince Grégori Stourdza parus sous ce titre: *Les Lois fondamentales de l'Univers* (Paris, 1891, Librairie Polytechnique, rue des Saints-Pères, 15);

5° De servir d'organe de propagande, d'élaboration et de succès à toutes les bonnes causes sociales qui accepteront l'idée fondamentale ayant servi de base au Congrès de l'Humanité de 1900;

6° De servir d'organe d'initiative et d'organisation à tous les concours qui auront pour but d'émanciper les intelligences et de résoudre le problème social: Le féminisme; la paix universelle; le paupérisme; la protection de l'enfance, de tous les êtres faibles ou sans défense, des hospitalisés, des aliénés, des accusés sans preuves probantes, des animaux domestiques, etc.

S'adresser, dès à présent, pour renseignements et abonnements au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, BOULEVARD DU TEMPLE, 36, A PARIS.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

Le Mouvement Psychique. — Revue scientifique mensuelle, traitant des questions d'hypnotisme, de magnétisme et en général de tous les phénomènes de psychisme expérimental.

Cette revue est l'organe de l'Institut des Sciences psychiques de Paris, dont le but peut se résumer en ces quelques mots: *Constituer les sciences dites psychiques, encore hypothétiques, en sciences faites*. Gabriel Delanne y signe un savant article, très documenté, sur la *Force psychique*, le Dr E. Legrand, une spirituelle chronique sur le *Scepticisme en matière de Psychisme*, et le Dr Moutin une rapide esquisse des procédés magnéto-hypnotiques employés par Mesmer, Puységur, Deleuze et l'abbé Faria. Le Dr Chazarain y expose, avec beaucoup de talent, l'*intérêt que présente l'hypnotisme*, étudié comme moyen d'expérimentation dans le domaine psychique et comme procédé thérapeutique, Marius Fraisse, les *Raisons d'être du Psychisme moderne*, et Jacques Brieu les *conditions nécessaires* pour qu'une nouvelle science puisse se constituer et les *différences caractéristiques* qui distinguent la psychologie et la physiologie des sciences psychiques et du spiritisme proprement dit et celui-ci de celles-là. On y lit, en outre, une intéressante lettre du Dr Cordon et diverses notes. La rédaction du *Mouvement Psychique* est 7, impasse Bardou, et l'administration 14, rue d'Amsterdam. Le prix de l'abonnement est de *cinq* francs par an seulement.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la perte que vient de faire notre F. T. C. Burdet de Faï-Fo, Annam, dans la personne de sa petite fille Marguerite âgée de deux mois.

Que la famille de la chère disparue reçoive nos sentiments de profonde condoléance et que nos prières pour l'enfant soient le baume l'attirant aux lumières de l'esprit.

A. B.

SECOURS IMMÉDIAT

Et Vieillards nécessiteux

Du 25 décembre	reçu de M. Gazagne à Aiguèze	. . . . . .	2
Du 28	—	de Mme Mollard-Bourgoin	5
Du 4 janvier		de M. Guy, Lyon	10
Du 6	—	de M. Vialle, Lyon	1
		Total	18 fr.

Le Gérant : L. COULAUD.

15-1-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 245 | 10 Centimes | 1er-15 FÉVRIER 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Le Magnétisme et les Droits de l'Homme

Ayant fait connaître dans le dernier numéro de la *Paix Universelle* le jugement inique dont vient d'être frappé le peuple français dans la personne d'un magnétiseur, il est de mon devoir de rappeler les *Droits de l'homme et du citoyen*, proclamés, sous forme de décret législatif, le 12 août 1789, par l'*Assemblée nationale constituante*, pour montrer que les droits les plus sacrés viennent d'être foulés aux pieds par un jugement ayant pris plus ou moins conscience des textes de la loi, et je rappellerai que, si le législateur s'oublie ou s'endort sur ses devoirs envers le peuple, le peuple, lui, fort de ses droits, saura toujours se montrer, puisque, de par ses droits, des devoirs lui sont imposés.

Avant tous commentaires pour ou contre la nouvelle législation, regardons la *Déclaration des droits de l'homme* ainsi conçue :

« Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur, le magistrat la règle de ses devoirs, le législateur l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen :

ARTICLE PREMIER. — Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

ART. 2. — Ces droits sont : l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

ART. 3. — Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

ART. 4. — La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale. Elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

ART. 5. — Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics : les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents.

ART. 6. — La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi. Sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qui te soit fait.*

ART. 7. — Le droit de manifester ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits. La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

ART. 8. — La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

ART. 9. — La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

ART. 10. — Nul ne doit être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Tout citoyen appelé ou saisi par l'autorité de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

ART. 11. — Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine est arbitraire et tyrannique. Celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

ART. 12. — Ceux qui solliciteraient, expédieraient, signeraient,

exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

ART. 13. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

ART. 14. — Nul ne doit être jugé et puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé, et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit. La loi qui punirait des délits avant qu'elle n'existât serait une tyrannie; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime.

ART. 15. — La loi ne doit décerner que des peines strictement et évidemment nécessaires; les peines doivent être proportionnées au délit et utiles à la société.

ART. 16. — Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

ART. 17. — Nul genre de travail, de culture, de commerce ne peut être interdit à l'industrie des citoyens.

ART. 18. — Tout homme peut engager ses services, son temps; mais il ne peut se vendre ni être vendu; sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît pas de domesticité; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre celui qui travaille et celui qui l'emploie.

ART. 19. — Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

ART. 20. — Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale. Tous les citoyens ont droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en surveiller l'emploi et de s'en faire rendre compte.

ART. 21. — Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

ART. 22. — L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

ART. 23. — La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits; cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

ART. 24. — Elle ne peut exister si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi, et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée.

ART. 25. — La souveraineté réside dans le peuple, elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

ART. 26. — Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier, mais chaque section du souverain assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

ART. 27. — Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

ART. 28. — Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer, de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

ART. 29. — Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

ART. 30. — Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

ART. 31. — Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se rendre plus inviolable que les autres citoyens.

ART. 32. — Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut, en aucun cas, être interdit, suspendu ni limité.

ART. 33. — La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

ART. 34. — Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

ART. 35. — Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Signé : COLLOT-D'HERBOIS, *président;* DURAND-MAILLANE, DUCOS, MÉAULLE. CH. DELACROIX, GOSSUIN, P.-A. LALOY, *secrétaires.*

∴

En face de cette largeur de vues *des Droits de l'homme et du citoyen* élaborés par nos pères, et l'iniquité de l'arrêt rendu par la Cour de cassation dans l'affaire Mouroux, on se demande avec angoisse si ce n'est pas un retour vers le néfaste passé. La liberté, ce que l'homme a de plus cher, n'existe plus. Quant au droit, il n'en possède plus qu'un seul, celui de se faire tuer suivant les règles de l'empirisme officiel, mais défense lui est faite à l'avenir de soulager son semblable; ce droit, qui est celui de tout homme de cœur, il ne le possède plus. La Cour en a jugé ainsi. *Seul, le médecin diplômé docteur en médecine a le droit de faire des passes.* Mais ce droit lui impose des devoirs, les remplira-t-il? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, unissant les droits qui nous restent et les devoirs qui nous incombent, nous nous ferons un plaisir de commenter et discuter au besoin ce que nous ont légué nos pères afin de voir si la législature actuelle est pour la vérité ou l'erreur.

A. BOUVIER.

PLACE AU MAGNÉTISME

Avant que d'entrer dans la discussion des droits et devoirs de l'homme envers lui et envers son semblable, je reviendrai sur un article publié dans la *Paix universelle*, n° 36, 16-31 mai 1892, alors qu'en collaboration des défenseurs du magnétisme nous luttions déjà pour la défense de nos droits les plus sacrés et de nos libertés les plus chères, afin de guérir ou soulager librement ceux qui, librement, nous demandaient des soins, que la médecine officielle est trop souvent impuissante à leur donner.

Cet article, dû à la plume de notre ami H. Sylvestre, est toujours d'actualité, j'aurais mauvaise grâce à le passer sous silence.

Que le lecteur soit juge.

∴

Vieille comme le monde et sans cesse renaissante, la lutte suprême est de nouveau engagée entre la routine et le progrès, le passé et l'avenir. Qui triomphera cette fois encore de la vérité ou de l'erreur? de la sincérité ou du mensonge?

« A l'exemple des Etats que nous ne saurions assez plaindre, verrons-nous la France, cette patrie de toutes les libertés, édicter des lois contre le magnétisme et les magnétiseurs? Pour l'honneur de notre pays, nous osons espérer que non. Si, cependant, nos gouvernants avaient assez de faiblesse pour se faire les complices de la spoliation qu'on leur demande, la nation tout entière saurait leur rappeler que ce n'est pas pour de pareilles compromissions qu'elle leur a légué le pouvoir, et qu'ils étaient Français ceux qui, en 1830, prirent pour mot d'ordre : « Mort aux voleurs! »

« Nous ne demandons aujourd'hui la mort de personne; nous voulons, au contraire, essayer de rendre la vie à ceux qui la voient

leur échapper. Cela ne nous empêchera pas de stigmatiser comme elles le méritent les convoitises d'adversaires peu scrupuleux. »

Ainsi parlions-nous en mai 1887 (1); ce que nous n'osions prévoir alors, à cinq ans de date, par l'incurie des magnétiseurs, leurs sottes et mesquines jalousies, et aussi par les menées inqualifiables de nos adversaires, est sur le point de devenir une réalité. Le parti des ténèbres semble devoir triompher et la lumière être bientôt remise sous le boisseau.

Qu'est-ce, en effet, que cette loi draconienne, inique, que, sur l'instigation de quelques médecins, députés et sénateurs ont élaborée dans nos Chambres législatives? Sous le fallacieux prétexte de réprimer l'empirisme, l'exercice illégal de la médecine, lisez de tuer le magnétisme, ses auteurs ne visent à rien moins qu'à accomplir la plus odieuse des spoliations, celle de nos droits, de nos travaux acquis au prix de tant de peines, de tant de luttes, à porter atteinte à la plus sacrée de toutes nos libertés, celle de soigner comme bon nous semble les maux et les infirmités qui nous accablent, et que la science officielle est si souvent impuissante à soulager, à guérir. N'ayant pas su, ou plutôt n'ayant pas pu donner à leur *empirisme officiel* toute l'autorité, toute l'exactitude, la précision qui lui étaient cependant indispensables dans l'intérêt de la santé publique, les sectaires d'Esculape cherchent aujourd'hui à parer au discrédit qui les gagne et les submergera bientôt, en suscitant une ère nouvelle de persécutions contre les irréguliers, les magnétiseurs, qui, se moquant de la *fooorme*, ne visent qu'aux résultats, et savent par leur action bienfaisante en obtenir de surprenants et d'incontestables dans des cas réputés incurables par la médecine officielle.

Depuis cent ans, les facultés ont à qui mieux mieux nié, condamné comme une illusion, une supercherie, l'action du magnétisme humain. Contre cette vérité, aujourd'hui incontestable pour les observateurs de bonne foi, mais non incontestée par les sectaires du parti pris, nos savants officiels ont épuisé toute la gamme des railleries, des sarcasmes. Ils se sont fait gorges chaudes de nos affirmations, de nos espérances, mais pendant que ces bons docteurs se gaudissaient en catimini du tour qu'ils nous préparaient, le brave public, cette chose taillable et corvéable à merci, se lassait d'ajouter foi à leurs ordonnances si souvent sans succès ou fatales, à leurs opérations si meurtrières, à leurs drogues qu'une mode préconise, qu'une autre fait disparaître, et, en désespoir de cause, dans ses maux prétendus incurables, avait recours à cet infâme magnétisme, qui, sans phrases ronflantes, sans le secours d'aucune des spécialités dont on empoisonne notre génération, arrivait toujours à calmer la souffrance, et souvent à en faire disparaître la cause.

En présence des guérisons si nombreuses et parfaitement authentiques obtenues par le magnétisme seul, dans des cas réputés incurables, il semble que les représentants de la médecine officielle n'auraient dû pouvoir que constater et se soumettre. Ils ont, au contraire, nié plus énergiquement, plus effrontément, et poussé des clameurs plus grandes, malgré ou à cause du soufflet qui leur fut donné naguère par ce ministre des Finances, qui, s'étant fait une entorse, au lieu de mander les nombreux médecins qui, n'ayant rien de mieux à faire, siègent à la Chambre et au Sénat, fit venir un rhabilleur, et put reprendre ses occupations après un jour ou deux de repos, alors que la science officielle l'eût sans doute condamné pour plusieurs semaines à garder le lit avant de sortir, si elle n'était pas arrivée pendant ce temps à l'estropier, comme la chose s'est vue si fréquemment.

D'honorables exceptions, hâtons-nous de le dire, n'ont point fait chorus avec ces chevaliers de l'éteignoir ; de nombreux et véritables savants qui veulent, avant les intérêts mesquins d'une caste, le bien-être, le soulagement de l'humanité souffrante et le triomphe de la vérité, du progrès, contre les routines et les préjugés, sont venus au magnétisme, et, après l'avoir sérieusement étudié, expérimenté, n'ont pas craint de le recommander, de le prescrire à leurs clients à cause de la simplicité de son usage et des merveilleux résultats qu'il produit ; ils sont traités en renégats par leurs confrères, qui espèrent aussi les frapper par la loi dont ils nous menacent; mais que leur importe, ils ne visent qu'à l'intérêt du progrès, à ce salut de l'humanité; aussi, malgré les clameurs, restent-ils avec nous.

Malheureusement, à côté de ces amis de la justice, de la vérité, grouille et glapit la cohorte nombreuse des affamés, des exploiteurs, des égoïstes, des sectaires d'Hippocrate et de Galien pour qui la routine est la seule loi, qui ne jurent que par la Faculté et leur diplôme. et qui préféreraient sacrifier tout le genre humain plutôt que de renoncer à une formule de leur Codex. Ce sont ceux-là pour qui l'humanité souffrante n'est qu'une vache à lait bonne à traire à merci, qui réclament contre nous des lois de prescriptions, et voudraient accaparer à leur unique profit la merveilleuse ressource que la nature a placée dans nos mains pour nous guérir de nos maux.

Si la science médicale officielle était aussi parfaite que ses contemplateurs nous l'affirment, elle s'imposerait d'elle-même aux malades qui viendraient à elle et sauraient bien reconnaître sa supériorité, sans qu'une loi hypocrite immorale soit nécessaire pour ramener les malades à la Faculté comme le chien et le fouet du boucher amènent les troupeaux à l'abattoir. C'est précisément, en effet, parce que le bon public commence à estimer à sa juste valeur cet empirisme officiel qu'il le délaisse de plus en plus jusqu'au jour où il le repoussera tout à fait.

Mais qu'est-ce donc que cette médecine officielle dont les sectaires voudraient, malgré nous, nous rendre tributaires ? Cette prétendue science est-elle si impeccable, si infaillible que nous n'ayons aucun motif, aucune excuse pour nous défier de ses arrêts? Écoutons quelques-uns de ses illustres représentants, et nous ne tarderons pas à être édifiés sur le sort qui nous serait réservé le jour où nous serions, de par la loi, contraints de passer sous ses fourches caudines.

« Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à la boutade du Dr Frappart : *Médecine, pauvre science : médecins, pauvres savants : malades, pauvres victimes*, je passerai à l'opinion du Dr Bichat : *On dit que la pratique de la médecine est rebutante ; je dis plus : elle n'est pas, sous certains rapports, celle d'un homme raisonnable.* Et comment ne pas être de l'avis de ce praticien distingué cependant lorsqu'on voit un docteur *Gilbert* vanter les vertus du bouillon de vipères ; un autre, dont parle Raspail, ordonner des infusions de toiles d'araignées. Si nous recherchions dans les anciens recueils de recettes médicales, nous reculerions stupéfaits, interdits ; mais il n'est pas besoin de remonter aussi loin pour voir le grand Trousseau prescrire de la tisane faite avec de l'urine de vache ; et on rit des commères, qui, dans certains cas, croient à la vertu de l'urine d'un enfant à la mamelle, si ces deux remèdes sont aussi malpropres l'un que l'autre, peut-être ne sont-ils pas malfaisants; mais comment ne pas être frappé par l'aberration de ce docteur *Guénaud*, médecin de Louis XIV, qui, d'après *Guy Pattin*, tua avec l'antimoine, son remède favori, sa femme, une de ses filles, ses deux gendres, son neveu, sans compter tous ceux de ses clients qu'il expédia dans l'autre monde par le même procédé.

En présence de tels exemples de cécité, on comprend cet aveu dépouillé d'artifice du Dr Combes : *Si le public connaissait la dixième partie des abus médicaux dont il est journellement victime, il pousserait un tollé si général qu'il produirait l'effet de la trompette de Josué sur les murs de Jéricho.* Le public ainsi volé et empoisonné aurait d'autant mieux le droit de se récrier qu'il a avec lui le Dr Gonizet, lequel ne craint pas de nous apprendre que : *Dans les mala*

(1) *Chaîne magnétique*, n° 97, page 6.

dies ordinaires, les malades en savent autant que les médecins ; et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus long que les garde-malades.

Il en est ainsi, et nous ne sommes malheureusement que trop payés pour le reconnaître ; de quel droit viendrait-on nous imposer la confiance en une science aussi peu sûre d'elle-même, aussi contradictoire dans ses diagnostics, aussi incertaine dans ses résultats. En vertu de quel pouvoir nous empêchera-t-on, lorsque cette prétendue science médicale nous abandonne, de rechercher un refuge, un appui, un soulagement, et si souvent la guérison en dehors d'elle et même contrairement à ses pratiques. Contre un tel abus de pouvoir, contre une pareille iniquité, nous arborons hardiment l'étendard de la révolte. Cette loi est trop odieuse pour trouver place dans nos codes, et, pour l'honneur de notre pays, nous espérons que nos législateurs, ramenés au sentiment de la réalité par nos protestations, se refuseront de sanctionner un pareil acte.

Eh quoi, on voudrait que nous fussions les vassaux, les serfs, les esclaves de la secte d'Esculape ; mais qui devons-nous croire, lorsque Hippocrate dit Oui, et que Gallien dit Non ; lorsque le grand CLAUDE BERNARD nous avoue : *Aujourd'hui, après vingt-trois ans de pratique et d'enseignement, la science médicale en est à se demander si réellement elle existe.* Eh bien, non, elle n'existe pas telle qu'on voudrait nous l'imposer, malgré tous les sophismes la science de nos facultés n'est qu'un empirisme officiel, nous n'en voulons pour preuve que la multitude de remèdes, de systèmes, qui se suivent et s'effondrent pour faire place à de nouvelles théories, qui bientôt sont elles-mêmes remplacées par d'autres contradictoires. La prétendue science médicale n'est que le chaos, l'anarchie à son apogée ; et ses pontifes passent le plus précieux de leur temps à brûler aujourd'hui les remèdes, les théories qu'ils prônaient hier. Au milieu de tous ces débris de fioles, de systèmes, entourés de tous les poisons violents produits par la pharmacopée moderne, si nous avons un droit sacré imprescriptible, c'est assurément celui de veiller comme bon nous semble à notre conservation, au maintien et à la prospérité de notre santé, de celle de nos proches ; et c'est ce droit primordial, ce droit absolu, incontestable qu'on voudrait nous ravir ; non, cela ne sera pas, non, pour l'honneur de notre pays, de cette France, patrie de toutes les libertés, une pareille iniquité n'est pas possible, et les calculs intéressés de nos spoliateurs éhontés seront bientôt renversés par la vindicte publique.

Pour cela, que chacun se hâte et seconde nos effets ; que notre pétition circule dans les coins du pays et se couvre de signatures. Un comité de résistance s'est formé à Paris, il saura tenir haut et ferme le drapeau du Magnétisme, à nous de le soutenir moralement et matériellement, et d'assurer par le triomphe de notre cause celle de la justice, de la vérité, celle de l'humanité dont le magnétisme curatif sera demain la seule et suprême ressource.

Ce comité, comme nous l'avons dit, est formé de M. l'abbé de Meissas, du comte de Constantin, des Drs Gérard, Foveau de Courmelles, Huguet de Vars, Encausse ; MM. Bouvery, Allard, Fabard, H.-G. d'Angély, et d'autres amis du progrès, dont les noms nous échappent, mais que l'avenir saura retrouver pour leur décerner les témoignages de reconnaissance qu'ils sont en train d'acquérir. Sous les auspices de ce comité, une protestation énergique en faveur du magnétisme vient d'être adressée à la Chambre des députés et au Sénat, nous la ferons connaître à nos amis lorsque le moment en sera venu ; pour le moment qu'ils sachent bien que notre sainte cause a des gardiens vigilants entre les mains desquels seront centralisées et les pétitions que nous avons fait circuler, et les sommes que nous aurons recueillies pour la défense du magnétisme curatif.

Nous avons encore de nombreux exemplaires de notre pétition à la disposition de nos amis ; nous en ferons, si besoin, un tirage supplémentaire afin que de tous les coins de notre pays s'élève une immense clameur contre la loi par laquelle on voudrait nous spolier de nos droits les plus imprescriptibles.

Magnétiseurs, à l'œuvre ! malades, haut les cœurs ! unissons-nous pour être forts et faire triompher le progrès, la justice, la vérité et notre bon droit.

H. SYLVESTRE, S.·. I.·.

∴

Comme en 1892, aux prises avec la médecine, nous levons de nouveau l'étendard de la révolte et nous le soutiendrons haut et ferme jusqu'au moment où un texte précis, sans aucune ambiguïté, viendra sanctionner et nos droits et l'acquis de tout un passé.

Comme médecine, nous la laissons à ceux qui possèdent les connaissances nécessaires pour en faire l'application, mais comme art de guérir, ça ne se commande pas : le rayonnement vital d'un individu peut, en bien des circonstances, faire plus et mieux que toutes les drogues du codex, aussi bien appliquées soient-elles.

En faisant du magnétisme, rappelons bien au législateur que nous ne faisons que de l'Humanité et que nous ne faisons aux autres que ce que nous désirons pour nous-mêmes.

A. BOUVIER.

CHICANE

Textes et applications

A propos des magnétiseurs, je trouve dans le supplément du journal *l'Avocat*, décembre 1900, sous la signature *Georges Harmois*, les lignes suivantes :

« Si je m'en reporte à l'opinion de M. Chevandier, rapporteur de la loi du 30 novembre 1892, je lis que : « Les articles visant et « punissant l'exercice illégal de la médecine ne pourraient être appli- « qués aux magnétiseurs que le jour où ils sortiraient de leurs pra- « tiques habituelles, et où, sous le couvert de leurs procédés, ils pres- « criraient des médicaments », et que l'intention des législateurs n'a pas été de le viser. C'est d'ailleurs une question controversée de jurisprudence. *Le Chopié* et *Florent*, notamment, ont émis dans la *Nouvelle Législation médicale* un avis conforme au désir des magnétiseurs.

« Je sais bien que les tribunaux n'ont pas, en principe, à tenir compte des travaux préparatoires au vote d'une loi et qu'ils suivent les textes à la lettre, mais, dans le cas qui me préoccupe, la loi du 30 novembre est muette.

« Sous l'empire de la loi de ventôse an XI, l'exercice illégal de la médecine n'était pas défini et je comprends qu'à la rigueur les pratiques des magnétiseurs pouvaient être réprimées, mais il n'en saurait être de même depuis la loi du 30 novembre 1892.

« Cette loi a défini, vaguement il est vrai, mais enfin elle a défini ce qu'elle appelle l'exercice illégal de la médecine.

« Au contraire, la loi de ventôse ne comportait aucune espèce de distinction et elle punissait indistinctement tout fait d'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie.

« La loi du 30 novembre 1892 est donc incontestablement plus libérale que la loi de ventôse. Lorsque M. le député Chevandier déclarait à la Chambre que jamais l'intention de la Commission n'avait été de viser les magnétiseurs, aucune objection ne fut soulevée sur ce point. Et lorsque la loi vint devant le Sénat, la situation resta la même.

« A mon avis donc, la loi de 1892 ne vise pas les magnétiseurs. Tant qu'ils ne font pas d'opérations, tant qu'ils n'ordonnent pas de médicaments, ils sont et doivent rester hors d'atteinte.

« Et qu'on ne vienne pas dire que si la loi de 1892 n'a pas parlé des magnétiseurs, c'est parce qu'elle a voulu protéger ceux qui se borneraient à faire des expériences purement scientifiques et ne s'occuperaient pas de soigner les malades. Les juges ont mauvaise grâce à donner aux textes d'une loi, surtout d'une loi répressive, un sens restreint, une interprétation étroite. Lorsqu'une flamme de libéralisme vient briller dans nos lois, ne soufflez pas dessus pour l'éteindre, mais pour l'aviver. Et lorsqu'un esprit large et puissant a inspiré un texte de notre législation, ne vous montrez pas réservés dans son application, ne vous faites pas l'écho d'une secte.

« La loi de 1892 n'a apporté aucune restriction, pourquoi donc condamner le magnétisme, pourquoi voulez-vous proclamer que les passes magnétiques n'ont aucune puissance curative. »

Ici, le texte est clair, *les magnétiseurs ne devraient tomber sous les coups de la loi* que dans le cas où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles, etc.; eh bien, restant dans leurs attributions, en ne faisant que du magnétisme curatif, ils tombent quand même sous les coups de la loi par suite d'une interprétation plus ou moins bien appropriée aux circonstances, suivant en cela le point de vue où se placent les juges, par rapport à leur conscience, question humanitaire laissée de côté.

Ainsi l'article 17 du titre V de la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine classe parmi les personnes faisant illégalement de la médecine toutes celles qui, sans titre ou mandat spécial (lisez sans être docteur en médecine), «prennent part habituellement ou par une direction suivie au traitement des maladies ou des affections chirurgicales ».

Nous nous trouvons donc en face de termes très vagues qui ne disent ni oui ni non, ce qui permet de condamner ou d'absoudre suivant le bon vouloir plutôt que suivant l'équité.

C'est pour mettre ordre à cette ambiguïté que nous nous élevons de toutes nos forces contre les abus des textes actuels, puisqu'ils donnent prise à la chicane, suivant leurs diverses interprétations.

Pour vaincre les mauvais vouloirs ou les mauvaises raisons, il nous faut donner force au législateur *par un vaste pétitionnement*, afin de lui permettre d'être plus concis en ce qui touche toutes nos libertés. Nos pères de 1889 ne voulaient plus de la domesticité, l'accepterons-nous ? Si oui, inclinons-nous et courbons l'échine prêts à recevoir le fouet du maître ; si non, soyons conscients de nous-mêmes et défendons nos droits au nombre desquels se trouve celui de nous faire soigner, tuer ou guérir où et par qui bon nous semble, étant libres d'accorder confiance à ceux seuls qui nous semblent dignes de la mériter.

A. Bouvier.

La Médecine occulte et la Médecine officielle

Parmi la quantité innombrable de cures où la médecine officielle donne sa langue au chat, nous pourrions citer les hauts faits du magnétisme qui a ce quelque chose de divin qu'il est difficile de réfuter et de codifier par un texte quelconque, puisqu'en bien des circonstances il renverse l'ordre des lois établies par les connaissances humaines, et, en effet, il ne suffit pas toujours d'être savant pour guérir, il ne suffit pas d'avoir passé de longues années dans une école où on se contente de disséquer des cadavres pour connaître les lois de la vie et de la santé.

Il est impossible pour tout homme de bon sens d'étudier dans la mort les fonctions de la vie, on ne peut se trouver qu'en face d'hypothèses approchant plus ou moins la vérité, pour la bonne raison que le principe vital disparu du cadavre ne peut donner une idée de son activité en ce qui a trait à l'entretien de la santé dans l'individu.

Pour étudier sérieusement, il faut se placer sur un champ d'expérience spécial, voir l'être dans toute son activité et disséquer, analyser chacun de ses actes, chacune de ses pensées, afin de se rendre compte que la personnalité pensante, seule, détient la clef du problème.

Sans entrer dans des détails qui font l'objet de mes cours de magnétisme appliqué à la thérapeutique et où je démontre clairement ce que peut l'être humain sur lui-même ou sur son semblable, suivant l'intensité de ses pensées lorsqu'elles sont tournées vers le bien, je me contenterai de montrer ce que peut le désir du bien pour l'amour du prochain ; là il n'y a ni passes, ni formules spéciales, ce n'est qu'un appel de l'âme à la force créatrice, à Dieu, force contre laquelle toutes les lois humaines sont impuissantes malgré les arrêts prononcés.

L'article suivant que j'emprunte à la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, sous la signature d'André Pezzani, peut nous donner une idée de ce que peuvent ceux qui désirent le bien, et nous montre une fois de plus que les lois divines, toujours supérieures aux lois humaines, sont bien faites pour confondre les hommes et leur mauvais vouloir.

A. Bouvier.

La Médiumnité guérissante

En l'année 1829, il vint à Wurtzbourg, ville considérable de Bavière, un saint prêtre, le prince de Hohenlohe. Des infirmes et des malades allèrent lui demander, pour obtenir du ciel leur guérison, le secours de ses prières. Il invoqua sur eux les grâces divines, et bientôt on vit un grand nombre de ces infortunés guéris tout à coup. Le bruit de ces merveilles a retenti au loin. L'Allemagne, la France, la Suisse, l'Italie, une grande partie de l'Europe en sont instruites. De nombreux écrits sont publiés, qui en perpétueront le souvenir. Parmi les témoignages authentiques et dignes de foi qui certifient la réalité des faits, il suffit ici d'en transcrire quelques-uns dont l'ensemble forme une preuve convaincante.

Voici d'abord un extrait de ce qu'a écrit sur ce sujet M. Scharald, conseiller de légation à Wurtzbourg, et témoin d'une grande partie des choses qu'il rapporte :

« Depuis deux ans, une princesse de dix-sept ans, Mathilde de Schwartzemberg, fille du prince de ce nom, se trouvait dans la maison de santé de M. Haine, à Wurtzbourg. Il lui était absolument impossible de marcher En vain les médecins les plus fameux de France, d'Italie, d'Autriche, avaient épuisé toutes les ressources de leur art, pour guérir la princesse de son infirmité. Seulement M. Haine, qui s'était inspiré des lumières du célèbre médecin M. Texor, avait réussi, à force de soins prodigués à la malade, à la mettre en état de se tenir debout ; elle-même, en faisant des efforts, était parvenue à exécuter quelques mouvements comme pour marcher, mais sans marcher réellement. Eh bien ! le 20 juin 1821, elle a quitté le lit tout d'un coup et marché très librement.

« Voici comment la chose est arrivée. Le prince de Hohenlohe alla le matin, vers dix heures, faire une visite à la princesse, qui demeure chez M. Reinach, doyen du chapitre. Lorsqu'il fut entré dans son appartement, il lui demanda, comme en conversation, en présence de sa gouvernante, si elle avait une foi ferme que Jésus-Christ pût la guérir de sa maladie. Sur sa réponse qu'elle en était intimement persuadée, le prince dit à la pieuse malade de prier du plus profond de son cœur et de mettre en Dieu sa confiance.

« Quand elle eut cessé de prier, le prince lui donna sa bénédiction et lui dit : « Allons, princesse, levez-vous ; à présent, vous

êtes guérie et vous pouvez marcher sans douleurs... Tout le monde de la maison fut appelé sur-le-champ. On ne savait comment exprimer son étonnement d'une guérison si prompte et si incompréhensible. Tous tombèrent à genoux dans la plus vive émotion et chantèrent les louanges du Tout-Puissant. Ils félicitèrent la princesse sur son bonheur, et joignirent leurs larmes à celles que la joie faisait couler de ses yeux.

« Cette nouvelle, en se répandant par la ville, y a jeté l'étonnement. On courait en foule pour s'assurer de l'événement par ses propres yeux. Le 21 juin, la princesse s'était déjà montrée en public. On ne saurait peindre le ravissement qu'elle éprouva, en se voyant sortie de son état de souffrances cruelles.

« Le 25, le prince de Hohenlohe a donné un autre exemple notable de la grâce qu'il possède. L'épouse d'un forgeron de la rue Semmels ne pouvait plus entendre même les coups des plus gros marteaux de sa forge. Elle a été trouver le prince dans la cour du presbytère Hang, et l'a supplié de la secourir. Pendant qu'elle était à genoux, il lui imposa les mains sur la tête, et, ayant prié quelque temps les yeux élevés vers le ciel, il la prit par la main et la releva. Quel fut l'étonnement des spectateurs quand cette femme, en se relevant, dit qu'elle entendait sonner la cloche de l'église! En retournant chez elle, elle ne se lassait pas de raconter à tous ceux qu'elle rencontrait, ce qui venait de lui arriver.

« Le 26, une personne illustre (le prince royal de Bavière) a été guérie sur-le-champ d'une maladie qui, selon les règles de la médecine, devait demander beaucoup de temps et donner beaucoup de peine. Cette nouvelle a porté une vive joie dans le cœur des habitants de Wurtzbourg.

« Le prince de Hohenlohe n'a pas moins bien réussi dans la guérison d'une malade qu'il avait essayé deux fois de guérir, mais qui, à chaque fois, n'avait obtenu qu'un léger soulagement. Cette guérison s'est opérée sur la personne de la belle-sœur de M. Broili, négociant. Elle était depuis longtemps affligée d'une paralysie très douloureuse. La maison a retenti de cris de joie. Le même jour, la vue a été rendue à la veuve Balzano, qui depuis plusieurs années était complètement aveugle. Je me suis convaincu par moi-même de ce fait.

« A peine sorti du spectacle de cette scène touchante, je fus le témoin d'une autre cure, opérée dans la maison de M. le général D... Une jeune femme était si grièvement estropiée de la main droite, qu'elle ne pouvait s'en servir ni l'étendre. Elle fit sur-le-champ l'épreuve de sa parfaite guérison en enlevant de la même main une chaise fort lourde.

« Le même jour, un paralytique dont le bras gauche était tout à fait dépéri, a été complètement guéri. Une cure de deux autres paralytiques se fit immédiatement après. Elle fut aussi complète et plus prompte encore.

« Le 28, j'ai vu par moi-même avec quelle promptitude et quelle solidité le prince de Hohenlohe guérit les enfants. On lui en avait apporté un de la campagne, qui ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. Peu de minutes après, cet enfant, transporté de joie, courait sans béquilles dans la rue. Sur ces entrefaites, un enfant muet, qui ne pouvait faire entendre que quelques sons inarticulés, fut amené au prince. Quelques minutes après, l'enfant se mit à parler. Bientôt une pauvre femme apporta sur son dos sa petite fille, estropiée des deux jambes. Elle la déposa aux pieds du prince. Un moment après, il rendit l'enfant à sa mère, qui vit alors sa fille courir et sauter de joie.

« Le 29, une femme de Neustadt, paralytique et aveugle, lui fut amenée dans une charrette. Elle était aveugle depuis vingt-cinq ans. Environ à 3 heures de l'après-midi, elle se présenta au château de la résidence de notre ville pour implorer le secours du prince de Hohenlohe, au moment où il entrait dans le vestibule qui est construit en forme d'une grande tente. Tombant aux pieds du prince, elle le supplia, au nom de Jésus-Christ, de lui accorder son secours. Le prince pria pour elle, lui donna sa bénédiction, et lui demanda si elle croyait bien fermement qu'au nom de Jésus elle pût recouvrer la vue. Comme elle répondit que oui, il lui commanda de se relever. Elle se retira. Mais à peine était-elle éloignée de quelques pas, que tout d'un coup ses yeux s'ouvrirent. Elle vit et elle donna toutes les preuves qu'on lui demanda de la faculté qu'elle venait de recouvrer. Tous les témoins de cette guérison, parmi lesquels étaient un grand nombre de seigneurs de la cour, furent ravis d'admiration.

« La cure d'une femme de l'hôpital civil, que l'on avait apportée au prince, n'est pas moins étonnante. Cette femme nommée Élisabeth Laner, fille d'un cordonnier, avait la langue si vivement affectée, qu'elle était quelquefois quinze jours sans pouvoir articuler une seule syllabe. Ses facultés mentales avaient beaucoup souffert, et elle éprouvait d'affreuses douleurs. Elle avait presque perdu l'usage de ses membres, en sorte qu'elle était dans son lit presque comme une masse. Eh bien ! cette pauvre malheureuse s'est rendue aujourd'hui à l'hôpital, sans le secours de personne. Elle jouit de tous ses sens comme elle en jouissait il y a douze ans, et sa langue est si bien déliée que personne dans l'hospice ne parle avec autant de volubilité qu'elle.

« Le 30, dans l'après-midi, le prince a donné un exemple extraordinaire de guérison. Un chariot, autour duquel s'étaient rassemblés des milliers de spectateurs, était venu de Musmerstadt. Dans ce chariot était un pauvre étudiant perclus de ses bras et de ses jambes, dépéri d'une manière effrayante.

« Le prince, supplié par ce malheureux de le soulager, vint au chariot. Il pria environ cinq minutes, les mains jointes et élevées vers le ciel, parla plusieurs fois à l'étudiant, et enfin lui dit : « Levez-vous ! au nom de Jésus-Christ. » L'étudiant se leva effectivement, mais avec des souffrances qu'il ne put dissimuler. Le prince lui dit de ne pas perdre confiance. L'infortuné, qui, quelques minutes auparavant, ne pouvait remuer ni bras ni jambe, se tint alors droit et parfaitement libre sur son chariot. Puis tournant sur le ciel ses yeux, où l'on voyait peinte la plus tendre reconnaissance, il s'écria : « O Dieu ! vous m'avez secouru ! » Les spectateurs ne purent retenir leurs larmes.

« Les guérisons miraculeuses opérées à Wurtzbourg par le prince Hohenlohe pourraient fournir des sujets pour plus de cent tableaux d'ex-voto. »

Après cette relation, une autre, non moins importante, réclame notre attention. Elle est de M. Onymus, professeur à l'Université de Wurtzbourg. Voici des extraits de son récit :

« Ayant été témoin oculaire de quelques-unes des guérisons, je crois avoir le droit d'en dire mon avis, d'autant plus que je me suis toujours montré l'ennemi de tout ce qui tenait de près ou de loin à la superstition.....

« Depuis le 20 juin de cette année (1821), il s'est passé des événements très remarquables dans la ville de Wurtzbourg. Le prince de Hohenlohe guérit les malades par ses prières... La foule est considérable à sa porte. De tous côtés, on y amène des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques, des sourds, des muets. Les victimes des maladies qui affligent notre malheureuse humanité entourent depuis le matin jusqu'au soir la maison qu'il habite. A dix heures du soir, la place qui est devant cette maison n'est pas encore vide. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine, à l'aide des agents de la police, qu'on peut parvenir jusqu'à lui. On pénètre jusque dans ses appartements les plus retirés, et à peine peut-il trouver un siège pour s'asseoir, et cependant il ne paraît jamais fatigué. Il ne refuse son secours à personne, fût-ce même au plus pauvre des mendiants,

au malade le plus dégoûtant. Lorsqu'il sort de chez lui, ce n'est pas seulement pour porter du secours dans les palais des grands, ou dans les maisons des riches. Il se rend de préférence dans la cabane du pauvre. Quand il prie, on voit que sa prière part du fond du cœur ; il prie avec tant d'ardeur qu'il paraît quelquefois prêt à tomber en faiblesse. (Ce trait est caractéristique.)

« Arrivé à Wurtzbourg dans les premiers jours de 1821, il alla s'établir chez M. Deppish, curé de Hang. Pendant son séjour, il vit la princesse de Schwartzemberg, qui depuis un an était venue faire usage de la machine du Dr Haine, pour redresser ses membres contrefaits par la maladie. Depuis huit ans, elle ne pouvait ni marcher, ni se tenir debout. Ses jambes étaient serrées l'une sur l'autre. Elle avait épuisé inutilement l'art des médecins les plus habiles de Paris, de Vienne et d'ailleurs. Je suis témoin que, le 18 et le 19 juin, il fallait encore la mettre à table et l'en ôter.

« Le prince de Hohenlohe, dans une visite qu'il lui fit le 20, lui dit : « Je crois que je pourrais vous procurer du soulagement si vous « aviez une foi vive et une confiance inébranlable en Dieu. Je suis « sûr qu'au nom de Jésus vous pourriez guérir. » A cette visite, le prince était accompagné d'un paysan estimable, nommé Martin Michel, d'Untervittighausin, dans la principauté de Bade. Ils se mirent tous deux à prier en faveur de la princesse qui joignit ses prières aux leurs. Quand la prière fut finie, le prince demanda à la malade si elle croyait fermement que Dieu pût la soulager ; et si elle promettait bien sincèrement, en cas que la santé lui fût rendue, de la consacrer tout entière à la gloire de Dieu, au service du prochain et à sa propre sanctification. Elle répondit : « Je le promets de tout mon « cœur et suis fermement résolue à tenir ma promesse. » Alors le prince lui dit : « Eh bien ! levez-vous et marchez sans appui. » A ces mots, la princesse se leva, fit quelques tours dans la chambre, essaya de monter et descendre les escaliers, et fut enchantée du résultat de l'essai de ses forces.

« Cet heureux événement causa la plus agréable surprise à toutes les personnes de la maison, qui se trouvèrent saisies d'un tremblement religieux. Le dimanche 24, la princesse se rendit à l'église de Hang, pour assister au sermon. Tous ceux qui la virent marcher ne pouvaient revenir de leur surprise. Depuis ce moment, elle conserve l'usage de ses jambes. André Pezzani.

L'Hypnotisme est-il dangereux?

Dans une remarquable adresse publiée à Chicago, en novembre dernier, par le Dr J.-M. Peebles, et rapportée dans le *Progressive Thinker*, il s'élève fortement contre l'hypnotisme dans les termes suivants :

« Permettez-moi de vous exposer le fait bien démontré que l'hypnotisme n'est pas le mesmérisme, ni le magnétisme psychique, quoique allié et souvent nommé ainsi. Ils sont distincts, non seulement en degrés, mais en qualité.

« Dans ma grande expérience, je n'ai jamais connu une personne qui ait ressenti un mal quelconque pour avoir été magnétisée par un bon et consciencieux opérateur, mais j'en ai connu des milliers, soulagés et guéris par le psychisme mesmérique sagement administré.

« Au contraire, j'ai connu bien des gens maltraités par l'hypnotisme. Il peut exciter, il peut amuser, et comme le voudouisme il peut aussi tuer. J'ai connu les suggestions les plus dégradantes laissées sur les esprits de ceux qui étaient soumis à l'influence hypnotique. Leur volonté était affaiblie, leur vitalité partiellement sapée et les plus nobles émotions de l'âme combattues jusqu'à ce que la porte mentale fût ouverte à toutes sortes de vices, obsessions et insanités.

« Ces hypnotiseurs qui parcourent le pays, donnant des séances hypnotiques, devraient être traqués comme on traque un repaire de serpents venimeux.

« Quoique ayant une superficielle connaissance hypnotique, leur objet est de gagner de l'argent et de divertir ; ils sont une menace pour la santé et pour le bonheur. »

Mais voici un autre côté de la peinture, le professeur J.-B. Early, écrivant dans le *Modern Mystic*, dit :

« Quelques écrivains paraissent prendre plaisir à avertir leurs lecteurs des dangers de l'hypnotisme, prétendant cependant que le mesmérisme est justement le contraire et une force très bienfaisante. J'ai conclu, après environ vingt ans de travail expérimental, que le dernier est probablement plus dangereux que le premier pour les raisons suivantes : un opérateur dans l'hypnotisme, s'il comprend son affaire, n'essaiera jamais de subjuguer la volonté ou de dominer l'individualité de son sujet au plus haut degré, mais plutôt par ses suggestions orales et sa manière assurée mettra le sujet tellement à son aise que lui-même amènera l'état hypnotique par autosuggestion. En d'autres termes l'opérateur touche le bouton mental et le sujet lui-même fait le reste. Mais le mesmériste procède d'une manière entièrement différente. L'opérateur prend la main du sujet dans la sienne et, concentrant sa volonté sur le cerveau du sujet, produit des changements dans la polarité de la force nerveuse du sujet qui sont rendus plus intenses par les passes sur le corps.

« Dans un tel cas, le mal peut résulter quand l'harmonie n'existe pas entre l'opérateur et le sujet. J'ai eu des centaines de personnes qui ont fait des passes sur moi dans mon état normal et ont en plusieurs circonstances senti un bien-être par ce moyen ; d'autres fois elles ont été souvent affaiblies et en quelques cas rendues très malades. Je connais bien des personnes qui ont eu semblables expériences prouvant qu'on ne devrait pas permettre à d'autres de faire délibérément des passes sur soi avec l'intention de vous magnétiser, à moins qu'une confiance entière et une harmonie parfaite n'existent entre les deux personnes.

« Les personnes sensitives peuvent toujours par leurs propres sensations savoir si les passes magnétiques faites par un autre leur sont salutaires ou non. »

Il serait intéressant pour les lecteurs du *Light* que des hypnotiseurs et des mesméristes expérimentés veuillent bien nous faire profiter de leurs observations. Extrait du *Light*.

RÉPONSE AU « LIGHT »

En réponse à cet article du *Light* qui intéresse au plus haut point tous ceux qui s'occupent des sciences nouvelles, je dirai que pour moi l'hypnotisme est le plus grand écueil de la science officielle tant qu'elle restera confinée dans son cadre restreint. elle se laisse prendre aux regards de cet enfant gâté, comme l'alouette au miroir, et elle ne peut plus sortir de la fascination qu'elle subit, car, après avoir hypnotisé un sujet s'il est sensible, l'expérimentateur cherche à en faire son bien, sa chose, pour son bon plaisir ou celui de la galerie. Lorsqu'il y a insensibilité, c'est-à-dire lorsque le sujet ne peut pas entrer dans le sommeil, les moyens employés congestionnent le cerveau ou amènent des perturbations dans l'état de santé du sujet qui sont toujours déplorables l'hypnose ; est le coup de massue donné sur la tête, ça vous étourdit de la même façon qu'un stupéfiant quelconque sans autre résultat nettement appréciable qu'un malaise de plus dans l'organisme de l'intéressé. Il va sans dire qu'ici je ne parle que de

l'hypnotisme et non de la suggestion à l'état de veille qui, à mon sens, est tout autre chose, bien que ce mot *suggestion* soit impropre à définir l'idée.

Le magnétisme ou mesmérisme est tout autre, mais il n'est pas nécessaire pour l'appliquer de changer les pôles, comme le dit le professeur J.-B. Early, qui me fait l'effet de s'être mis à cheval sur une méthode personnelle plutôt que sur celle pouvant lui faire connaître la vérité, car il n'est pas besoin en magnétisme de prendre *la main du sujet dans la sienne ni de concentrer sa volonté sur le cerveau*, ce qui est du domaine de l'hypnotisme et non du magnétisme. Il suffit pour le magnétiseur de faire simplement des passes sur la partie malade pour rétablir l'équilibre, le cerveau n'y est absolument que l'instrument de contrôle pouvant se rendre compte de la marche du travail accompli.

Le professeur J.-B. Early nous dit, à l'appui de sa thèse, que des centaines de personnes ont fait des passes sur lui dans son état normal et ont, en plusieurs circonstances, senti un bien-être et que, par ce moyen, d'autres fois elles ont été souvent affaiblies et en quelques cas rendues très malades, la chose est dans le domaine du possible; mais le professeur J.-B. Early ne nous fait pas connaître ni son état d'esprit ni l'état de santé des personnes lorsqu'elles agissaient sur lui; c'est là un point essentiel, il ne faut pas oublier que magnétiser, c'est rayonner la vie, c'est donner de sa force vitale. Or, si les personnes qui le magnétisaient se trouvaient fatiguées à l'avance, cette fatigue devait être plus grande, plus intense après l'opération; dans le cas où les personnes trouvaient un bien-être en le magnétisant, c'est que ces dernières jouissaient tout d'abord d'une bonne santé, se mettaient, par suite des vibrations émises, en équilibre avec lui-même. Il ne faut pas oublier que le magnétisme est la chose équilibrante par excellence. C'est la raison qui fait que certains magnétiseurs se trouvent fatigués après avoir donné de leurs forces à ceux qui réclament leurs soins.

Il va sans dire que, d'accord sur ce point avec le savant professeur, je suis d'avis qu'une confiance entière et une harmonie réciproque peuvent beaucoup pour l'accomplissement d'une cure, mais ce n'est pas fatalement nécessaire, il suffit que l'opérateur ait foi en sa propre puissance curative.

Comme le professeur J.-B. Early, voilà plus de vingt ans que j'expérimente, mais, ne m'étant pas borné à une méthode spéciale, je me suis rendu compte cependant après l'étude comparée des divers auteurs que le mesmérisme possédait encore la plus large part de vérité, et que lui seul réalisait plus de prodiges que toutes les autres méthodes réunies. En disant mesmérisme, je m'éloigne peut-être de la vérité car ce mot implique une méthode, une manière d'agir, tandis que le mot magnétisme signifie plutôt l'action d'une force mise en jeu, autant par l'empire de la pensée, du désir, que par tout autre moyen, et il ne faut pas oublier que seule la pensée émanée du sentiment amour est capable de réaliser le bien. A. BOUVIER.

HOMÉLIE

A Paul-Hyacinthe Loyson.

C'est à vous, mon cher ami, que je m'adresse dans la tristesse de mon âme, assuré d'avance que vous voudrez bien donner à mes plaintes la publicité que d'autres lui refusent.

Un pseudo-hiérophante s'est levé, qui a pris à tâche de faire confondre ma modeste personne avec sa tapageuse individualité. Il s'intitulait récemment K. Hermogène, patriarche gnostique, et célébrait une *messe blanche*, qui n'a pu être qu'une lamentable profanation.

Il ne m'appartient pas d'apprécier ici à quel mobile M. Karl obéit (tel est son nom vulgaire), mais je sais trop de quel dangereux parti il fait le jeu, et Rome peut le compter au nombre de ses inconscients, peut-être, mais à coup sûr précieux collaborateurs.

Quels jours amers que ceux que nous vivons, mon cher ami!

Là-bas, on a longuement disputé à votre illustre et vénéré père le droit de porter la parole de Vérité aux peuples d'Orient; ici, on s'efforce de jeter le discrédit sur son vieil ami, le pasteur de la Gnose valentinienne!

Est-ce que nous toucherions à l'abomination de la désolation annoncée par le prophète Daniel? Est-ce qu'il serait venu le temps prédit par Jésus des faux Christs et des faux prophètes s'élevant pour séduire les élus?

Nous qui savons où est la Voie, la Vérité et la Vie, mettons le cap vers elles, et vers elles voguons à toutes voiles, en dépit de l'orage et de la nuit.

Bien affectueusement vôtre

† SYNÉSIUS (FABRE DES ESSARTS),
Patriarche de l'Église gnostique de France.

NÉCROLOGIE

Le monde des spiritualistes français vient de perdre un de ses membres en la personne de M. Maurice Desprès (Marius Decrespe), décédé à Asnières dans sa trente-cinquième année. Il laisse d'amers regrets dans sa famille et ses nombreux amis.

M. Marius Decrespe collabora à de nombreuses revues, au nombre desquelles se trouve la *Paix universelle*, malheureusement son activité fut arrêtée par une terrible maladie qui devait fatalement le conduire dans un monde qu'il pressentait ou plutôt qu'il connaissait déjà.

Que sa famille éplorée reçoive nos sentiments de profonde condoléance et que nos prières aident et fortifient son âme dans sa marche vers de nouvelles lumières!

A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
Et Vieillards nécessiteux

Du 7	janvier,	d'un lecteur de la *Paix universelle*. . .	5 fr.
Du 10	—	de M. Faure, Reims, reliquat d'abonnement.	1
Du 15	—	de Mme Ve Gallet.	2
Du 16	—	de Mme Ve Menard.	1
Du 16	—	anonyme	5
Du 19	—	de M. P. (Rhône)	5
		Total. . . .	19 fr.

Le Gérant : L. COULAUD.

28-1-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 243 | 10 Centimes | 16-28 FÉVRIER 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Inauguration des conférences de l'Institut psychique international

La *Paix universelle* a annoncé en son temps la fondation, à Paris, de l'*Institut psychique international*, par une élite de savants, de penseurs de tous les pays, et les lecteurs de ce journal ont pu en lire l'exposé vaste et libéral en dehors de tout esprit de secte, d'école, d'Église. L'esprit qui préside à la fondation de la société est donc assez large pour embrasser le champ de tous les phénomènes psychiques et les hommes qui sont à la tête ont toute l'autorité voulue pour contrôler un phénomène, pour en déduire les conséquences au bénéfice de la *Vérité, rien que de la Vérité*.

L'Institut a inauguré, le 30 janvier dernier, les conférences faisant partie de son brillant programme.

Jamais la vaste salle de l'Hôtel des Sociétés savantes n'avait été aussi comble. Toutes les classes sociales y étaient représentées.

La science, la philosophie y avaient leurs plus brillants représentants, et les grandes religions leurs prêtres les plus subtils. La plupart des journaux spirites, théosophes et occultistes y avaient un de leurs rédacteurs. On y voyait les ambassadeurs de plusieurs grandes nations. Le *noble faubourg* y était représenté par ses plus grandes dames, les descendants de nos rois y côtoyaient de simples employés.

Je ne crois pas me tromper en disant qu'il faut remonter au célèbre *baquet de Mesmer* pour retrouver un pareil mélange de classes, ce qui prouve, une fois de plus, que rien ne vaut la *Science* pour rapprocher les hommes. Aujourd'hui, comme au temps de Mesmer, chacun a l'intuition qu'un pas immense va se faire vers la connaissance de l'homme, de l'*homme intérieur*. Plus que jamais, la diffusion de l'instruction aidant, on va mettre en demeure les savants de s'expliquer plus clairement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent : sur la *nature de l'homme* et les conséquences qui doivent en résulter au point de vue social et international... Mais les théoriciens ont tellement abusé de la bonne foi du public que, comme saint Thomas, on veut voir, on veut juger par soi-même, ou alors ne s'en rapporter qu'à un groupe d'hommes ayant prouvé qu'ils n'ont aucun parti pris pour ou contre les *faits*, que ceux-ci se présentent sous un aspect habituel ou inhabituel. Le règne de la *Foi* est fini, *place, place à la Science expérimentale*, tel est le cri général du monde civilisé.

M. Duclaux, le savant directeur de l'Institut Pasteur, avait été chargé de cette première conférence, qui marquera dans les annales de la psychologie moderne. Il avait choisi pour titre de sa conférence : *Opinions d'un profane*.

Si M. Duclaux n'était pas un des plus grands savants de notre époque, il serait assurément un de nos diplomates les plus admirables.

Ah ! quelle limpidité dans les idées ! amis et adversaires étaient dans l'admiration devant tant de savoir, de grandeur et de modestie.

L'éminent directeur de l'Institut Pasteur a commencé par montrer combien les savants... d'autrefois avaient *l'esprit peu large*... surtout lorsqu'il s'agissait d'un fait nouveau, ou qui se présentait sous un aspect inhabituel. « Aujourd'hui, dit-il plaisamment, nous l'avons tous ! » Et, depuis qu'ils ont cru deviner qu'il y aurait peut-être un profit pour la Science à tirer de l'étude des phénomènes psychiques, ils se font, sans parti pris, un devoir d'aborder le problème. Que M. Duclaux me permette d'ajouter : *problème* si bien mis en évidence, la plupart du temps, par les *non-diplômés*... soit depuis Mesmer, soit depuis les célèbres manifestations *spiritiques* chez la famille Fox, à Hydville (mars 1847).

M. Duclaux rappelle les découvertes du télescope, du microscope montrant aux profanes et aux... savants que nous sommes entourés de mondes beaucoup plus grands que la Terre, d'êtres innombrables et par conséquent de *forces* que nos *sens connus* ne peuvent ni voir, ni toucher, ni sentir. Et cependant, ces infiniment grands existaient déjà avant l'homme, ainsi qu'une partie des infiniment petits qui vivent sur la terre, et pourtant nous ne les connaissions ni les uns ni les autres, malgré l'influence considérable qu'ils ont directement ou indirectement sur nous-mêmes...

Peut-on, alors, raisonnablement affirmer aujourd'hui, ajoute le

savant conférencier, que, dans cette salle où nous sommes, ne se meuvent pas des éléments encore inconnus, venus on ne sait d'où, émanés de mouvements lointains, de volitions obscures ?

Ceux qui douteraient n'ont qu'à se rappeler les rayons X. Ces rayons n'ont-ils pas pénétré de tous temps les corps vivants et la matière inerte ? et c'est seulement d'hier qu'ils nous apparurent sensibles. Et la télégraphie sans fil ? de même les ondes hertziennes préexistaient à leur découverte. Quels bouleversements ces choses récentes n'ont-elles pas apportés dans nos croyances ou dans nos négations !... Qui peut dire, ajoute le grand disciple de Pasteur, que demain d'autres physiciens de génie ne nous divulgueront pas d'autres formes de la matière, d'autres lois du mouvement à côté desquelles nous vivons et dont, assurément, nous subissons l'influence sans nous en douter.

La science, formule le savant conférencier, est donc l'élargissement de nos sensations, et toutes les fois qu'elle fait un progrès, elle enrichit nos sensations.

Et la science n'a pas de terme ! Tant qu'il y aura des savants (ou simplement des amis du progrès, de la lumière, de la vérité), on fera des découvertes.

N'oublions jamais que le nombre de choses existantes que nous ignorons est plus grand que celui des choses que nous connaissons.

L'éminent directeur de l'Institut Pasteur se demande alors : Pourquoi, ayant ainsi conscience de son infirmité provisoire, de son ignorance, pourquoi donc le savant reste-t-il incrédule ?

Si vous admettez, dit-il, qu'un instrument, c'est-à-dire, en somme, une oreille métallique, installée à Versailles, peut percevoir et enregistrer des ondes parties de Paris, pourquoi n'admettez-vous pas qu'un individu (pourvu, lui, d'oreilles naturelles) (1) puisse également percevoir et enregistrer d'autres ondes dirigées sur lui par une volonté étrangère ? Pourquoi ne croyez-vous pas à la suggestion ? Pourquoi, en un mot, ne croyez-vous pas aux forces psychiques ?

— Le savant répondra ceci, dit M. Duclaux :

« Dans ces expériences physiques, deux conditions du phénomène sont connues et constatées : l'appareil producteur et l'appareil récepteur. Dans les expériences appelées jusqu'à présent psychologiques, l'observateur réunit en lui-même les deux appareils ; et si l'on examine le phénomène de la suggestion, le contrôle demeure jusqu'à présent bien difficile et bien obscur, car où commence la dissimulation du suggestionné et « l'assimilation » du suggestionneur ?

« Il ne s'agit donc pas de nier ce phénomène, mais de reconnaître qu'il y a intérêt à imposer des conditions de plus en plus rigoureuses de contrôle et d'observation. A quoi peut-on croire ? Sur quoi peut-on compter ? C'est ce travail de critique qu'un grand nombre de savants de tous les pays ont trouvé utile d'utiliser.

« L'*Institut psychologique international* sera donc un institut de critique mutuelle, avec l'expérience pour base, ou bien il ne sera pas. Nous dirons aux découvreurs : « Montrez-nous votre phénomène », *car il n'y a découverte scientifique que celle qui peut être répétée à volonté.* »

Ici, qu'on me permette d'interrompre un instant ce compte rendu pour dire au savant membre de l'Institut : Permettez-moi de vous soumettre les questions suivantes : Vous dites « qu'il n'y a découverte scientifique que celle qui peut être répétée ».

Peut-on régler les effets de la foudre, déterminer la cause exacte du magnétisme terrestre ? Peut-on provoquer la chute d'un aérolithe ou l'apparition d'une aurore boréale, etc., etc. ?

Ce sont là pourtant des phénomènes réels qu'en l'état actuel de la science on ne peut expliquer, mais dont, à juste raison, les savants s'occupent dans le but d'en tirer des conclusions absolument scientifiques.

Eh bien ! il en doit être de même de la plupart des phénomènes médianimiques, les plus intéressants de la psychologie moderne et dont vous aurez à vous occuper — si, bien entendu, l'Institut veut faire réellement œuvre scientifique. — Ces phénomènes, nous ne pouvons pas les reproduire à volonté, vu qu'il s'y trouve un facteur possédant une volonté, par conséquent qui échappe à notre action lorsque cela lui plait...

Comme la chute des aérolithes, ou le passage de la foudre, bon nombre de ces faits laissent assez de preuves de leur existence ou de leur passage pour s'imposer aux savants impartiaux les plus exigeants : par conséquent les rejeter « parce qu'on ne peut pas les reproduire à volonté » serait faire faillite à l'esprit scientifique qui, avant tout, doit guider tous les disciples de la Science sans épithète (1).

Ceci dit, revenons au compte rendu de la conférence.

M. Duclaux lit ensuite l'article premier des statuts de l'Institut, qui résume le but et les travaux qu'il se propose.

Ces travaux comprendront :

La physiologie expérimentale ; l'anatomie, physiologie et pathologie du système nerveux ; l'hypnotisme et phénomènes psychiques (suggestion mentale, lucidité, télépathie, médiumnité) ; la psychologie sociale et criminelle.

Et l'Institut aura pour objets principaux de devenir un centre expérimental où les savants du monde entier pourront trouver des laboratoires et une clinique où il sera possible d'appliquer leurs découvertes pour le *bien de l'humanité*, car, plus que personne, *le vrai savant doit être internationaliste* dans le grand et beau sens du mot. La *vérité*, ou si l'on préfère la *Science*, ne connaît pas de frontières et le *bien* doit pénétrer partout afin de s'imposer à tous.

En terminant sa merveilleuse conférence, M. Duclaux fait comprendre à l'auditoire que, pour arriver au résultat grandiose et d'une si superbe envergure dans le beau, le bien, le vrai que l'Institut se propose, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. « Laissez-moi, dit-il, en terminant, vous tendre la sébile... » Nous ajouterons : Chacun pourra la rapporter pleine au siège social : *Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton*. Nous pouvons affirmer que la comptabilité la plus rigoureuse y est tenue et aucune somme n'y sera dépensée sans utilité.

J. Bouvéry.

(1) J'ajouterais : de *facultés* qui ne sont pas absolument du domaine *des sens reconnus par les savants.*

(1) Le comité de l'Institut qui sera chargé de contrôler les expériences prendra, nous a dit M. Duclaux, *les précautions les plus rigoureuses pour ne pas être trompé.*

Nous ne saurions trop applaudir une pareille résolution, car, ainsi que nous le disons depuis de nombreuses années, il faut que, lorsqu'on affirme avoir été témoin d'un phénomène psychique, on puisse dire : aurait-on voulu me tromper, la chose aurait été impossible.

Mais où nous n'approuvons plus, c'est lorsque M. Duclaux nous dit que dans les « expériences faites dans l'obscurité » les membres du comité se réserveront le droit de faire de la lumière au moment qui leur plaira. — Que M. Duclaux me permette de lui rappeler ce qu'il sait mieux que moi : *c'est qu'on n'impose pas des conditions aux phénomènes, c'est le phénomène qui en impose*... et cela dans toutes les branches de la science.

En ce qui concerne, par exemple, certains phénomènes de *matérialisation*, que ces messieurs du comité n'oublient jamais qu'ils peuvent *tuer* le médium, en faisant de la lumière *sans la permission de l'esprit* qui préside à l'expérience.

Est-ce qu'il n'y a pas cent moyens pour que le médium ne puisse pas tricher sans qu'on s'en aperçoive. Au congrès de psychologie tenu pendant l'Exposition, le D[r] Encausse n'a-t-il pas soumis un procédé qui remplit toutes les conditions voulues ? D'autre part, que M. Duclaux soit persuadé qu'il y a beaucoup moins de *tricheurs* qu'une critique de mauvaise foi ne cesse de le dire.

M. HODGSON ET Mme BLAVATSKY

On a fait courir le bruit que M. Hodgson avait rétracté ce qu'il avait dit au sujet de Mme Blavatsky et de ses prétendus pouvoirs supra-normaux. D'autre part, on contestait que la rétractation eût eu lieu. De quel côté était la vérité? M. Metzger s'est adressé à M. Hodgson lui-même pour être fixé. Voici, traduite, la réponse du distingué savant. Elle mettra fin à toute discussion sur cette affaire.

Lettre de M. Hodgson, 14 janvier 1901.

CHER MONSIEUR,

J'étais en Angleterre quand votre lettre du 12 décembre m'est arrivée. De retour seulement depuis trois jours, je l'ai trouvée qui m'attendait.

En réponse à votre demande, il n'y a aucune espèce de fondement quelconque à la prétention suivant laquelle j'aurais rétracté l'une quelconque de mes vues, opinions ou affirmations relatives à Mme Blavatsky. Je n'ai jamais vu la moindre raison, de quelque nature qu'elle fût, pour modifier mon opinion, qui est qu'elle a fraudé du commencement à la fin, et qu'elle n'avait aucune espèce de pouvoir supra-normal quelconque.

J'infère de votre lettre que vous êtes au courant de ce que j'ai écrit dans les *Proceedings* de notre Société, parts IX et XXIV. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit.

Toute affirmation qui voudrait que j'aie changé mes vues est absolument sans fondement, si même elle n'est pas un mensonge intentionnel.

Je vous remercie d'avoir appelé mon attention sur cette grossière erreur, en ce qui me concerne; vous pouvez, bien entendu, donner la plus entière publicité à cette mienne répudiation.

Signé : HODGSON.

Union de la pensée philosophique et de la pensée religieuse

« Puisse le lien de fraternité, que les peuples les plus divers semblent avoir commencé de tresser entre eux, s'affermir et s'étendre à mesure que se déroulera le xxe siècle.

« Puisse cette même facilité des communications, qui contribue au développement économique des États, seconder la marche à travers le monde des idées de justice, de concorde et de charité, le triomphe des idées qui répondrait à la communauté de nature, d'origine et de destinée finale des êtres humains.

« Il n'est pas donné à l'œil de l'homme de scruter l'histoire du siècle nouveau et de deviner quel en sera le bilan. Aussi, devant cette incertitude troublante, la pensée philosophique et la pensée religieuse se sentent-elles le besoin de s'élever, en un mouvement de confiance et de prière, vers Dieu, qui tient entre ses mains le sort des peuples et qui gouverne les vicissitudes des âges. »

Telles sont les nobles paroles que vient de faire entendre M. Lorenzelli, nonce apostolique, doyen du corps diplomatique de France, reproduites par toute la presse.

Idéal grandiose! Conception admirable, à laquelle comme spirite nous ne pouvons qu'applaudir.

S'inspirant de ces grandes et bien consolantes envolées philosophiques, le clergé de France et du monde entier va-t-il aider enfin de ses efforts l'essor vers elles de toutes les volontés qu'ont réunies les divers congrès avec autant d'ardeur que de solennité? Nous serions tentés de le croire, en lisant les lignes qui précèdent. Toutefois, qu'il nous soit permis d'en douter, jusqu'à preuve du contraire.

Combien de fois hélas! au cours des siècles écoulés, des émules — non moins éminents — du nonce apostolique actuel sont venus nous parler de concorde, de charité et de paix. Ont-ils été entendus par l'Église romaine? Ont-ils donné eux-mêmes l'exemple de ces grandes vertus sociales? Quand, joindre l'exemple au précepte, doit être la ligne de conduite de tous les disciples d'une philosophie. Hélas! reconnaissant l'arbre à ses fruits, nous sommes contraints, à leur vue, de répondre : Non! cent fois non!

Depuis longtemps l'Église, sortant du rôle que lui avaient tracé les Évangiles, s'attarde à semer dans les idées des inspirations généreuses, en y occasionnant la confusion; et dans les cœurs, la concorde, la charité et la paix, en y introduisant l'incrédulité, l'égoïsme et la haine.

La science positiviste, devant ces enseignements, nous crie bien haut et plus fort que jamais : « Ni Dieu! ni maître ». Le spiritisme peu compris effare, trouble les masses humaines par crainte d'une réaction de l'esprit clérical, et les idées généreuses, en germe en elles, depuis des milliers d'années, à peine écloses au xixe siècle, tenteraient de s'évanouir au souffle de la catholicité, si Dieu, dans sa prévoyance, ne leur avait donné des précurseurs avisés, ardents et dévoués, capables de leur assurer, au nom de la science, de la raison, la meilleure défense.

Les prélats de la haute Église se raviseraient-ils? Effrayés des nombreuses désertions, annonçant à bref délai l'écroulement définitif de l'édifice, tenteraient-ils un retour sur eux-mêmes? ou bien voudraient, ils amadouer les représentants du peuple prêts à donner à cette même Église, par le vote d'une loi de prudence bien insuffisante, le coup le plus terrible qu'elle n'ait jamais reçu? L'avenir seul répondra à ces questions; en tous cas, sans rancune, sans haine et en toute modestie, nous dirons au clergé, que nous connaissons beaucoup pour l'avoir très étroitement et trop longtemps fréquenté : Le peuple est lassé! Par toi, il est devenu atteint de phtisie intellectuelle! La matière le domine. Il ne voit d'autre remède à son mal que ta destruction! Songes-y bien! Il est peut-être temps encore pour toi de te raviser, de rentrer dans la voie réelle que tu connais, mais de laquelle les passions humaines dont tu t'es empourpré t'ont grandement éloigné. L'ouverture du siècle nouveau peut être comme la consécration d'une ère de concorde, de paix et de charité, mais songe qu'il peut être de ton ressort qu'elle ne naisse du plus effroyable désordre.

Dix-neuf siècles de responsabilité pèsent dès maintenant sur ta conscience, elle s'accroîtra en raison du temps écoulé par rapport aux évolutions du progrès. Médite et pense! Le peuple, toujours bon enfant de par son origine que tu invoques parfois, mais que tu définis si mal, oubliera même les larmes de sang que tu lui as occasionnées si, reconnaissant tes erreurs du passé, tu viens enfin montrer à l'homme avide de concorde, de charité et de paix, ce Dieu, symbole de ces trois grandes vertus sociales, que tu lui as toujours caché, feignant de l'ignorer toi-même.

Christ a dit (Évangile selon saint Mathieu, pages 44 et suivantes) : « Aimez vos ennemis! Faites du bien à ceux qui vous persécutent et vous calomnient, car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous? »

Saint Paul disait aux Corinthiens : « Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté! »

Le spiritisme est comme la rénovation de ces grandes vérités! Il

en a cueilli l'étendard abandonné par toi, au milieu des passions terrestres que tu n'as pu même engourdir ! Par millions l'aurore du nouveau siècle va voir grouper ses adeptes à l'ombre de ses plis restés étincelants. Combien méritoire serait ton action si tu venais à eux pour aider leurs efforts vers cet idéal du bien, du juste et du beau et y entraîner à tout jamais cette pauvre mère accablée, l'humanité !

Christ a dit encore : « Quand les temps seront venus, je prierai mon Père qui vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, savoir l'esprit de vérité que le monde ne peut recevoir encore, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ».

Prêtres chrétiens ! Les temps sont venus, l'esprit consolateur a été envoyé par Dieu. Nul plus que vous peut régénérer le vrai christianisme, nul plus que vous ne peut l'embellir avec le spiritisme, ne vous montrez donc pas récalcitrants à cette parole qui vient d'en haut. Aidez-nous à préparer le baptême spirituel de cette multitude d'incarnés, qui attendent et qui souffrent dans la corruption de cette triste atmosphère, à seule fin que règnent parmi eux la concorde, la charité, la paix et l'amour.

BRÉMOND,
De la Fédération du Sud-Est.

Essais sur les causes de la faiblesse de l'Angleterre

Nota. — La loi morale — perfectionnement hiérarchique des lois physiques — est un guide sûr pour ceux qui en font la base de leurs jugements.

En effet, donnez-moi l'état d'âme d'un individu ou d'une nation, dans leurs différents points de progression et de régression, durant un certain nombre d'années — moindre pour l'individu, plus grand pour la nation — et je vous dirai, presque certainement, le sort fatal de l'un et de l'autre.

Depuis plus de six ans, j'affirmais à mon entourage — malgré les inimitiés que je m'y créais — la faiblesse de l'Angleterre ; et voici un article que je terminais, — il y a juste un an, — fin janvier 1900. Ne dépeint-il pas exactement, et en avance de douze mois, les résultantes nées du conflit sud-africain.

Là encore ne se termine pas l'historique de ce travail. En mars 1900, le représentant du Transvaal, à Paris, vint chez moi, et, ayant pris connaissance de l'étude suivante, il essaya, mais en vain, — la presse ne voulant rien publier contre l'Angleterre, — de la faire accepter, avec les mots ci-dessous, que m'avait inspirés la capitulation de Cronje :

« Le 29 janvier, lorsque je terminais ces « Essais », l'Angleterre était en pleine déroute, tandis qu'aujourd'hui son armée a débloqué Kimberley, Cronje a capitulé, le siège de Ladysmith a été levé : mes arguments de janvier en seront-ils détruits ? J'ose affirmer que *non*. Ces succès éphémères n'empêcheront pas la défaite finale, parce que politiquement, socialement, scientifiquement et moralement l'Angleterre n'offre aucune des conditions qui assurent le triomphe. Les Anglais, qui savent comment les choses se sont passées, — tandis que le monde l'ignore, — commencent à laisser percer quelques bribes de l'ignoble vérité. Lisez les soupçons émis sur Ferraro, le rapport de lord Methuen et les commentaires de Cecile Rhodes concernant les généraux anglais. »

Donc, en plein triomphe anglais, — mars 1900, — ma croyance motivée, — ainsi qu'il suit, — du succès des Boers, ne fut pas ébranlée.

L. D'ERVIEUX.

Je viens, avec une tristesse profonde, m'élever contre l'Angleterre. Si je le fais, ce n'est point en *nationaliste*, à l'âme imbue de haine, c'est en philosophe qui essaye d'analyser les facteurs d'une défaite, non pour les jeter perfidement et inhumainement à la face des vaincus, mais simplement pour aider ces malheureux à trouver les causes de l'effondrement de leurs espérances afin qu'ils puissent y remédier.

Tous les gens de cœur comprendront mon sentiment : car ils n'en sont plus à se réjouir du sang de milliers de victimes, des larmes de mille et mille femmes qui ignorent le motif réel, — masqué par des dithyrambes patriotiques — lequel fauche, moissonne, sans en recueillir les fruits, ce que l'Angleterre et le Transvaal ont de plus précieux en jeunesse vaillante.

Mes regrets se portent encore sur deux autres raisons :

Nous tous, Européens, nous devons souffrir en voyant s'amoindrir le prestige d'une nation de l'Europe. Les Européens se sont placés, dans l'Afrique surtout, en champions de la civilisation. N'est-ce pas dur de constater qu'un des membres principaux de la grande famille d'Europe joue, au Transvaal, le piteux rôle que quelques financiers et quelques diplomates ambitieux lui font jouer ?

Encore est-ce par subterfuge de langage que j'atténue la responsabilité du conflit; car une nation n'arrive jamais à une catastrophe politique ou guerrière sans que la majorité de ses individus ait eu e tort d'y contribuer, soit par corruption morale, soit par faiblesse. En somme, si l'on connaissait bien le fin fond des choses, on se convaincrait aussitôt que : tout résultat est une conséquence logique des antécédents nombreux, — infimes à notre point de vue humain, — colossaux, en réalité, dans la suite du temps ; et l'on apercevrait également que l'antécédent étant le produit individuel et le résultat le produit collectif, le premier seul est sous notre contrôle, le second, au contraire, y échappe entièrement. Donc, pour parer au résultat néfaste, chacun s'efforcerait de s'améliorer, — soi et sa destinée, — dans l'antécédent, pour atténuer les conséquences du faisceau collectif qui engendre la catastrophe..

Et, me voilà dans le cœur de mon sujet.

. . . .

Si l'Anglais posséda, presque cent ans avant Étienne Marcel, la grande Charte qui lui octroya ses libertés politiques ; si, plus tard, avec Luther et Calvin, il s'émancipa religieusement, ce que la France n'a pas encore su faire (1) ; son libéralisme n'a peut-être pas les mêmes bases que le libéralisme français.

La liberté de l'Anglais est personnelle, égoïste.

La liberté du Français est universelle ; elle rêve d'affranchir l'humanité entière. Chaque Anglais veut la liberté pour lui ; c'est pour cela qu'il en fait sa plus importante prérogative individuelle. Il ne songe pas à se dévouer pour autrui. Souvent même dans sa vie privée, — sans parler de sa vie nationale, — il empiète sur le terrain de son voisin ; puis, par esprit de justice, il ne trouve rien à dire si le voisin reconquiert ses droits usurpés ; c'est un jeu de bascule naturellement établi.

Ne vous sacrifiez donc pas en Angleterre où, plus qu'ailleurs, vous deviendriez dupes et victimes.

Un exemple peut illustrer ce trait de l'égoïsme anglais :

Voyageant dans les mers de Chine, j'y rencontrai un général

(1) J'ai vécu en pays anglais : en Chine, dans les Indes. Là, j'ai connu des individus supérieurs, je ne dirai pas intellectuellement, mais moralement, à la plupart des hommes avec lesquels la vie m'a mis en rapport. Par ces âmes de chrétiens protestants, libres religieusement et politiquement, j'ai conçu mes premières notions de liberté, de synthèse des peuples et des choses. Le bien que ces Anglais m'ont fait, je voudrais le leur rendre : aussi, quoi qu'il m'en coûte, je veux leur dire ce que je crois être la vérité sur leur état actuel de décadence.

français qui s'était trouvé sur le même navire que lord D..., dans l'une de ses navigations. Tous deux partageaient la même cabine. Le Français, Martin des Pallières, avait la couchette du haut, l'Anglais celle du bas. Le premier soir après le départ, notre compatriote entra très tard dans sa cabine. Quel fut alors son étonnement de trouver, méthodiquement arrangées sur sa couchette, dix ou douze paires de chaussures, depuis les pantoufles jusqu'aux souliers vernis les plus fins et les plus élégants. Naïvement, notre général crut à une erreur de lord D... Le grand seigneur ignorait sans doute qu'il dût avoir un compagnon de chambrée. Martin des Pallières prit soigneusement chaque paire de chaussures et plaça souliers et bottes sur le sofa situé sous le hublot. L'Anglais, à son réveil, constata le transfert de ses effets, vit le Français procéder à sa toilette matinale et ne proféra mots d'excuses. Le général trouva peut-être le procédé un peu étrange dans sa dignité..., mais il n'avait pas été présenté; et il connaissait les conséquences de ce manque au protocole d'outre-Manche. Il ne fut donc pas autrement surpris.

Par contre, ce qui porta son indignation à son comble fut, le second soir, de trouver, ainsi que la veille, lord D... profondément endormi et les chaussures de ce noble pair de nouveau sur sa couchette, à lui, Français!

Pris de rage à la vue de ce sans-gêne britannique, d'une main vigoureuse, il saisit les souliers, les lançant au hasard du coup, de-ci de-là, à droite, à gauche, en bas, en haut, sans souci des horions que pouvait en recevoir le grand personnage anglais. Le tout accompagné d'un vocabulaire militaire des plus salés et des plus épicés.

Lord D... se réveilla sous l'avalanche, regarda, se souvint probablement, et ne souffla parole; mais il se le tint pour dit. Le troisième jour, la couchette du général était enfin libre.

L'Anglais n'avait pas compris l'argument délicat; il saisit à merveille l'argument brutal du droit individuel.

La liberté idéale de l'Anglais ne dépasse presque jamais les limites de son *soi*, de son *ego*.

Dans celle que rêvent à peu près tous les Français, il s'y mêle toujours la liberté de *tous*. J'irai plus loin, le Français peut, individuellement, renoncer plus ou moins à être libre; il lui est impossible de renier son idéal de liberté pour l'humanité entière. Il se montre souvent très faible dans la défense de son droit personnel, et sait devenir lion terrible lorsqu'il s'agit de combattre pour les droits des autres.

Ceci est tellement vrai et connu que, — en 1875 ou 1876, — en plein parlement allemand, le gouvernement, pour enlever le vote de crédits militaires rencontrant une vive opposition, parvint à obtenir sa majorité par le tableau de ce que serait une revanche française si elle avait lieu. « Vous connaissez bien, dit aux députés le grand chancelier de l'empire, le caractère français..., si nous étions vaincus par la France, ce n'est pas seulement l'Alsace et la Lorraine qu'on nous redemanderait, les Français exigeraient la restitution du Hanovre au roi de Hanovre; et qui sait? du Schleswig-Holstein au Danemark... »

Les députés approuvèrent et votèrent.

L'argument était vrai. Les Français, dans leurs traités, pensent généralement à procurer quelques avantages aux faibles. Don Quichotte, dira-t-on ; ... mais dans le don-quichotisme n'y a-t-il pas une large part de vérité, et même de force et de vitalité?

La liberté des Anglais ne se revêt donc pas des hauts mobiles de moralité humanitaire dont se vêt la liberté française.

Que sera celle qu'ils accordent à leurs colonies? Quelle sera la beauté de leur système de colonisation? Système dont on fatigue nos oreilles. Ce système résistera-t-il à une analyse sérieuse?

L'Anglais met d'abord en valeur le pays où il désire planter son drapeau, par la conquête, du reste presque toujours injuste.

Dans cette mise en valeur avant possession, il y a une œuvre d'intelligence pratique fort louable. « Aller à l'aventure » est un acte d'enfant. Un hasard quelquefois peut aider l'entreprise, mais le plus généralement que de déboires, que de mécomptes!

L'Anglais est, par conséquent, dans cette œuvre intelligente, au-dessus des autres colonisateurs. Ainsi qu'eux, et autant qu'eux, il est au-dessous de tous vis-à-vis du droit de propriété, vis-à-vis des principes d'une justice absolue qui ne peut permettre à aucune nation de dépouiller une autre nation.

L'Anglais, la conquête faite, laisse les anciens possesseurs du sol libres dans leur culte, et — jusqu'à un certain point, — celui qui entraverait les bénéfices de leur exploitation, — libres dans leur gouvernement civil et politique.

Seulement cette manière d'agir ne proviendrait-elle pas d'une superbe indifférence, d'un splendide égoïsme? Civiliser, appeler les peuples à s'affranchir dans cette partie de la civilisation qui n'est un avantage que pour l'affranchi et non pour le libérateur, est un ouvrage dédaigné par l'Angleterre, parce que non profitable.

Certes les contrées conquises par l'Angleterre ont presque toujours offert un champ de prospérité aux Anglais et aux Européens leurs satellites; mais elles ne donnèrent jamais que le semblant de la prospérité aux races indigènes dépouillées. Car voyez la cruauté froide que les Anglais furent obligés d'employer pour réprimer toutes les rébellions des populations vaincues: dans les Indes, chez les Matabelès, en Irlande même!

L'Anglais règne sur l'univers par la crainte qui n'est que le commencement de la sagesse: l'amour en étant la fin. Et puis, il n'a nul souci moral de ses sujets exotiques.

En Chine, les Anglais constatent que la mise en valeur de leurs colonies ne répond point à leurs prévisions, leurs échanges se soldent par un déficit: les Chinois fabriquent plus d'objets qu'il ne leur en faut, ils corrompront et tueront les Chinois par l'opium récolté dans les Indes.

Dans les Indes, la famine règne presque constamment, les Anglais obvieront-ils au manque de récoltes? Non, ils laisseront mourir les Indiens, accablés d'impôts et ne pouvant améliorer leur exploitation agricole.

Et lorsque le choléra s'établira en permanence dans leurs colonies, pour ne pas nuire à leur commerce, eux seuls ne se soumettront ni aux quarantaines, ni aux mesures prophylactiques.

Pour résumer, dans leurs colonies la liberté est plus apparente que réelle pour les indigènes; et les avantages accordés à ceux-ci sont toujours soumis aux intérêts de la métropole: intérêts qui dominent toutes les questions.

La renommée de l'Angleterre, le prestige qu'elle exerce sur le monde entier, depuis plus d'un siècle, ont pour ces divers motifs plus de surface que de profondeur.

Quant aux trente-six victoires du siècle, gagnées par les Anglais et énumérées ces temps-ci par le *Matin*, elles sont encore plus fragiles dans leur gloire véritable.

Waterloo est dû à deux colonnes allemandes; Inkermann, Malakoff, les succès en Syrie, à la collaboration française; les autres victoires sont gagnées sur des peuples dont l'armement ne peut entrer en ligne de compte avec celui des armées européennes: des flèches, des arcs, des yatagans, des fusils inférieurs. De plus, les Anglais n'obtinrent ces succès qu'en vertu de la maxime chère aux Jésuites: *l'ad majorem Dei gloriam*, où le nom « d'Anglais » doit se substituer à celui de Dieu. C'est par la corruption sous toutes ses formes: or, trahison, soulèvement des noirs, massacres commandés ou suscités, que les Anglais vainquirent le plus souvent.

Voyez, du reste, à travers l'histoire, les procédés perfides de l'Angleterre!

Les commencements de la guerre de Sept ans, sans déclaration ; les bombardements de Copenhague en pleine paix ; la guerre d'Égypte, que sais-je encore ?... Fouillez et jugez cette nation.

L'*ad majorem* a pourtant son revers de médaille : s'il donne le succès, il sème la haine. Avec cette devise, il faut toujours être grand et fort, ne jamais descendre de son piédestal.

Depuis une cinquantaine d'années, un esprit perspicace et impartial, capable d'envisager la synthèse des dispositions morales et celle des actes, aurait pu s'apercevoir de l'écroulement des bases du colosse britannique. Depuis cinq ans au moins, en dépit des contradicteurs passionnés m'accusant de folie, je terminais tous mes pronostics sur l'Angleterre par cette comparaison :

« L'Angleterre est une vaste mosaïque, sans liens de cohésion, sans principe supérieur planant au-dessus de ses rouages, un souffle suffira pour en désagréger toutes les parties, au grand étonnement de l'univers entier. »

Le souffle est venu du Sud-Africain ; il menace d'être tempête et ouragan. Quels étaient mes points de repère, dans ce sinistre présage qui ébranlera, je le crains, toute la vieille Europe.

Il y en avait de toutes sortes :

1° D'ordre politique :

2° D'ordre social ;

3° D'ordre intellectuel :

4° D'ordre physique ;

5° D'ordre moral.

1° D'ORDRE POLITIQUE

A. Les États disséminés et très grands ont toujours, à un certain moment, montré une infériorité que n'offraient pas des Etats condensés. L'histoire l'ayant souvent prouvé : égalité de la lutte entre François Ier et Charles-Quint, due à la France une et compacte, etc., il devient oiseux de développer cet argument ; le mentionner suffit.

B. L'État qui, — par son territoire disséminé, — multiplie le nombre de ses voisins, qui finit par coudoyer tous les peuples, toutes les tribus de la Terre, multiplie également ses difficultés d'existence et d'accord mutuel ; il en arrive à mécontenter tous les peuples, puisqu'il a affaire avec tous, qu'il entrave la prospérité et l'extension de tous et de chacun.

L'État compact n'a pas, pour voisines, toutes les nations ; il peut se créer des sympathies, des alliances chez les peuples dont le contact n'est point immédiat et par conséquent dont les intérêts sont peu ou point rivaux.

Le peuple, à sol épars, pour rester fort devrait établir la part du feu, en faveur de quelques-unes de ses *cofrontières*. Il ne peut rester isolé dans sa grandeur. Or, l'Angleterre n'a jamais voulu faire aucunes concessions à aucun peuple ; aussi se trouve-t-elle aujourd'hui très seule, très isolée, dans ses jours de détresse.

2° D'ORDRE SOCIAL

A. *Le droit d'aînesse.* — Si l'Angleterre garde son droit d'aînesse, ce sera une des causes principales de sa ruine, comme il l'est, dès maintenant, de son abaissement intellectuel. Et cela, malgré que les conservateurs des vieux principes le considèrent comme une source de force et de grandeur. Pour prouver que ce droit est une cause de faiblesse, il faut d'abord s'assurer s'il est, oui ou non, conforme aux lois éternelles de la justice ?

La réponse semble certaine : il va contre toutes les lois de l'équité ; et cela seul devrait le condamner. Mais dans ce siècle du positivisme, pour l'attaquer nous possédons d'autres raisons : des raisons démonstratives des préjudices causés par lui.

Eh bien ! dans les familles anglaises, il est une raison de haine et de désagrégation. J'ai vu de jeunes misses, élevées avec la dignité et les honneurs que comportait leur futur rôle d'héritières présomptives, reléguées au second rang à la naissance d'un frère. En effet, cet héritier mâle, longtemps attendu, venant ensuite, — pour, elles, — intempestivement, supplantait en tout les jeunes héritières. L'amour du père et de la mère se concentrait sur *le fils*, pour en faire ordinairement un adulé, un faible, un volontaire, un despote, un ignorant, un petit vaurien, devant lequel se courbaient maîtres et valets, duquel les volontés les plus capricieuses faisaient lois obligatoires.

A cette première éducation pernicieuse succédait l'époque des passions non contrôlées : car l'on n'apprend pas à se maîtriser au paroxysme de l'orage moral, quand rien ne vous plia, dans l'enfance, à une volonté juste, à un devoir équitable.

Le jeune lord devient ensuite possesseur de son fief ; il continue, — la fortune l'y aidant, — à mépriser toutes les lois sociales. S'il étale par trop ses scandales, on l'éloigne, muni de quelque mission inutile et avantageuse pour ses intérêts ; mais de toutes manières il est nuisible à la société et à l'avancement moral et matériel de ses semblables, — non en naissance, — mais en l'humanité.

Dans d'autres familles, cet aîné dégénéré meurt. Il avait des frères : le premier en âge, après lui, se destinait, de par droit de coutume, au Royal Navy. Il trouvait là sa place, que ses capacités intellectuelles l'y appelassent ou ne l'y appelassent pas ; le second devait être officier ; et, en existait-il un troisième, le sort de celui-ci, qu'il le voulût ou ne le voulût pas, l'appelait à être pasteur.

Mais l'aîné est mort ; sa place est libre ; chacun de ses frères montera d'un échelon dans la hiérarchie sociale ; le marin sera l'héritier présomptif : l'officier deviendra marin ; et le futur pasteur pourra vivre la vie des camps et des colonies.

On ne comprendrait pas facilement comment à un âge avancé, à des âges où les études sont à peu près terminées, pourraient avoir lieu de telles substitutions subites de genres de profession, s'il ne convenait d'ajouter que les grades du marin, de l'officier, pas plus que le presbytère, ne sont accordés au mérite individuel. Les grades sont l'apanage de la naissance, une faveur et non pas une élection ou mieux une sélection due au travail, aux études couronnées de succès. En Angleterre, les officiers de carrière peuvent exister — en petit nombre ; — ils ne seront jamais envoyés, ou ne le seront que dans les revers, pour recueillir les lauriers espérés.

Le droit d'aînesse, outre son injustice criante établissant un droit primordial à tous les bénéfices, parce qu'on est né quelques mois avant ses frères et sœurs, quelquefois après ses sœurs, est — ainsi que nous venons de l'exposer — une cause de haine dans les familles et une cause de décadence pour un État.

Par le favoritisme qu'il crée, il engendre — à échéance certaine — l'abaissement individuel et l'abaissement collectif des membres d'un pays où il fait loi. Il est matériellement impossible que la nation, où il subsiste, puisse lutter, à armes égales, avec les nations où le recrutement des postes et des grades se fait par concours, par choix du mérite réel et prouvé, avec les nations où le favoritisme n'est qu'une fâcheuse exception, objet de la critique générale, de la presse et du public.

Concluons. — Si, durant un siècle, le favoritisme a régné dans un pays, tandis que tous les autres pays tâchaient de l'extirper de leur code et de leurs mœurs, et y réussissaient dans une grande mesure, quelle sera la situation du premier vis-à-vis des autres ?

On ne peut logiquement s'attendre à le trouver supérieur. Et, il aurait beau posséder de magnifiques apparences, ce pays est dans un état complet d'infériorité.

3° D'ORDRE INTELLECTUEL

La conception intellectuelle de l'Anglais est-elle plus prompte que celle des autres peuples de l'Europe ?

Non, — les races saxonnes ont toujours été lourdes intellectuellement, peu promptes à concevoir et dénuées de mémoire : ce livre toujours ouvert. Elles ont, au contraire, de la profondeur dans ce qu'elles comprennent et un grand sens pratique. En Angleterre, on pourrait attribuer cette lenteur d'esprit au climat. Il doit y contribuer ; mais cette lourdeur d'intelligence pourrait sensiblement s'atténuer par un entraînement méthodique.

Considérez le développement de l'Allemand qui sait cultiver sa nature, jusqu'à la subtiliser dans les arts au point de lui faire conquérir la première place dans l'art musical.

Il semblerait donc que la race saxonne anglaise, vu son intellect pesant, devrait consacrer à sa culture plus de temps et de travail que n'en emploient les races à esprit vif et agile, les races douées d'une mémoire souvent surprenante : telles les races latines et slaves ?

Non, encore, l'Angleterre ne le fait pas.

Si l'Allemand, le Suédois, le Norvégien utilisent les rigueurs de leur hiver par un travail intellectuel très suivi, les Anglais — nonobstant leurs brouillards — ne font travailler leurs enfants que six mois tout au plus sur douze ;... c'est-à-dire, pas tout à fait la moitié de l'année. La rentrée des grands collèges a lieu vers les premiers jours d'octobre ; à Christmas, les élèves ont quarante jours de vacances, autant et plus à Pâques ; et l'année scolaire se termine les premiers jours de juillet.

Comment des élèves arrachés toutes les huit semaines à leurs études — pour en passer presque autant en vacances — peuvent-ils prendre le goût du travail ? Celui qui, à son entrée dans un collège anglais, aurait apporté les meilleures dispositions, doit bientôt les voir disparaître.

La réussite dans les études demande un véritable entraînement, et cela dans n'importe quelle branche.

Sans doute, de ces grands établissements agricoles, universitaires ou autres, il peut sortir quelques hommes remarquables ; mais cette élite aurait été élite partout et presque sans maître et sans direction. Il ne s'agit pas d'elle ; il s'agit des enfants médiocrement doués. Je suis sûr que, si l'on nous offrait une statistique vraie des lauréats de collèges, durant les cinquante dernières années, on y verrait que le nombre de ces lauréats a diminué au lieu d'augmenter.

Bien entendu, il faudrait retrancher de ces chiffres les lauréats étrangers. Je parle ici d'un résultat pris sur des Anglais seulement et non sur des étrangers dont le premier enseignement — reçu chez eux — aurait pu, par la supériorité de sa méthode, disposer ces enfants à une application plus grande au travail, à une compréhension plus large des *leçons conférenciées*.

Puis, dans l'enseignement anglais, point de contrôle. Les professeurs pérorent ; ils ignorent journellement le fruit de leurs beaux discours. On s'en rapporte à la conscience des enfants. Ce serait parfait si les enfants avaient plus de conscience que les hommes (1) et si tous avaient de la conscience ; mais ceux qui n'en ont point, ils ne feront rien.

Peut-on, dès lors, rehausser le niveau moral d'une nation par ce mode de tuition ?

En France, où l'élève est toujours contrôlé dans le résultat obtenu par la leçon du maître, il est donné à un grand nombre d'individualités, qui n'auraient rien fait, de s'élever, malgré elles, grâce à l'attention qu'on leur accorde, à la correction et explication de ce qu'elles avaient peu compris, mal compris ou pas du tout compris. Au bout de quelques années et de quelques générations, les non-valeurs sont devenus des tiers, des quarts, des demi-valeurs ; et ceci constitue le progrès d'une race et d'un pays.

Enfin, il est matériellement impossible qu'avec moins de subtilité intellectuelle et moins de temps employé au travail on arrive aux mêmes résultats qu'avec beaucoup de contrôle et le double du temps employé. Avancer le contraire serait aller contre toutes les lois mathématiques de la probabilité.

Je ne parlerai pas de l'enseignement primaire des hautes classes anglaises — les classes dirigeantes justement — il est de nos jours à peu près nul, se bornant à des études très sommaires des langues vivantes, à quelques notions grammaticales, orales de la langue anglaise (1), à la lecture des principaux faits historiques ; car rien ne s'apprend — chez ce peuple sans mémoire ; — tout s'y lit !

Que peut-il bien rester de cette culture ? On se le demande.

Aussi l'ignorance serait-elle à son comble, en Angleterre, si l'Anglais n'avait pas eu l'amour des voyages. L'organe de la vue l'a sauvé ; l'œil a été son principal et presque son seul éducateur. Il lui a permis de nous être supérieur, à nous Français, lorsque nous n'apprenions rien et ne quittions jamais nos chenets.

A l'heure présente, nous avons dépassé l'Anglais, parce que nous avons beaucoup appris et appris avec méthode ; et toutes nos classes sociales commencent à voir du pays.

L'Anglais, pour reprendre son rang parmi les peuples de l'Europe, aura d'abord à remanier ses lois scolaires et son mode d'enseignement, comme nous avons eu à le faire, en France, après nos désastres de 1870.

Un officier allemand, au début de la guerre du Transvaal, écrivait :

« Au point de vue militaire, l'Anglais en est encore à Waterloo. »

Nous pouvons ajouter : il en est aussi à 1815, pour la vulgarisation de toutes les connaissances scientifiques et littéraires. Un retard de quatre-vingt-cinq ans commence à compter !

4° D'ORDRE PHYSIQUE

A. Depuis quelques années surtout, on vante, chez nous, à outrance, les exercices physiques : on nous cite l'exemple de nos voisins d'outre-Manche.

Certes, dans l'éducation des enfants, dans l'hygiène des adultes, il est nécessaire de faire la part du corps et même de la lui faire assez large ; mais en ceci ne nous rangeons pas dans les mesures excessives.

Je sais qu'on dit : « Dans corps fort, âme forte » ; mais cette maxime est souvent fausse. Que d'âmes énergiques, capables d'actions, — et non de théories seulement, — habitent une enveloppe frêle, presque débile.

L'excès de matière nuit davantage à l'œuvre morale, artistique, littéraire et scientifique, *active même*, dans n'importe quel genre,

(1) Quand on songe que le contrôle est prouvé de plus en plus nécessaire, chez les hommes faits, dans leur administration, leurs finances, leur pouvoir civil, religieux, politique, militaire ;... comment en arriver à le supprimer chez les enfants !... Quelle aberration !...

(1) J'ignore si, ces derniers temps, quelque Anglais a écrit une grammaire anglaise équivalant à celle de Larive et Fleury (3e année), ce que je puis affirmer, c'est qu'il y a une vingtaine d'années il était impossible de trouver une bonne grammaire anglaise... Tout le monde du moins me l'assurait ; quand, lors de mon voyage en Amérique, je mis, à New-York, la main sur une grammaire remarquable que je dévorai avec un intérêt immense. Elle contenait une partie historique sur la formation de la langue anglaise, des règles logiques et fixes sur la prononciation, les racines et les familles de mots, etc. Je me récriai donc concernant le mauvais renseignement qu'on m'avait donné en Europe ; on m'apprit alors que l'auteur du livre était un Américain. On ajouta que, effectivement, les Anglais n'avaient pas fait de grammaire, mais que les Américains en possédaient plusieurs, et toutes excellentes.

que le peu de matière; si cette matière est mue et dirigée par une volonté intelligente qui régit son instrument suivant les lois capables de lui faire rendre son maximum d'effets avec son minimum d'efforts.

Rappelons-nous du tonneau au long tube qui se brisa avant que Pascal y eût déversé sa carafe d'eau.

Si notre moral dépend pour beaucoup de notre physique, je ne crains pas d'avancer que notre physique dépend encore plus de notre moral. Combien de maladies dont nous nous serions rendus maîtres, si nous avions, à leur début, possédé l'énergie d'âme de réagir contre elles. Mieux encore : il existe des personnes qui se laissent mourir ; elles auraient pu vivre cinq ans, dix ans de plus, si elles avaient eu la force morale de vouloir vivre.

Les calculs ont prouvé que la différence en force matérielle, entre l'individu le plus fort et l'individu le plus faible, pouvait se chiffrer ainsi de 1-3. Pourra-t-on jamais établir exactement l'écart entre les résultats obtenus par l'idiot et ceux que nous valent l'homme de génie et l'homme de science. Faisons une place aux exercices physiques, et, avec les progrès actuels, servons-nous-en, selon la nature particulière de chaque enfant ; car tel exercice corporel peut être fatal à un individu et excellent pour un autre. Ce n'est pas parce que chez le muet on doit augmenter le volume de son souffle jusqu'à ce que ce souffle puisse faire vibrer ses cordes vocales qu'il faudra activer la respiration d'une autre personne ayant le cœur faible ou malade.

Cette part accordée à notre *guenille*, puisque guenille il nous faut... n'avons-nous pas à déplorer que des nations avancées en civilisation perdent une partie considérable de leur vie en sports de tous genres, fassent de ces sports un critérium de gloire et de célébrité.

Ces nations sont fatalement conduites à un abaissement cérébral : tous les muscles du corps de leurs nationaux se fortifient aux dépens des facultés intellectuelles laissées inactives.

Les jeux doivent être le délassement de la tension du cerveau : ce délassement doit être de courte durée, surtout lorsque l'intelligence va recommencer un travail après le délassement.

Un pédagogue, connaissant bien la nature physique de l'homme, ne demande jamais à ses élèves un résultat intellectuel après une longue promenade, après l'équitation ou la natation. Il les fait se reposer avant le travail d'esprit, ou bien il place ces exercices physiques vers la fin de la journée, comme repos à l'attention exigée et obtenue.

Sans beaucoup d'exercices physiques, avec une variation étudiée dans les travaux intellectuels, — un travail reposant de l'autre, — un maître peut avoir des élèves très sains, très bien portants ; à moins qu'on ne les lui ait confiés dans un état de santé réclamant des soins particuliers.

Les jeunes Anglais, de bonnes familles, voués, depuis plusieurs générations, aux constants sports, aux violents sports, finissent, d'après d'éminents docteurs, par atrophier leur cerveau.

C'est une masse, forte en muscles et en carcasse osseuse, qui vient s'asseoir devant un pupitre de classe. Là, elle ne travaille pas, elle se repose. Elle ne retrouvera son élasticité qu'au *foot-ball* et au *lawn-tennis*. Voilà le véritable champ d'action des petits et des grands Anglais. Ils consacrent à leurs jeux cinq, six, huit heures de leur journée.

A moins que, par un privilège inouï, les journées anglaises ne soient de trente-six heures au lieu de vingt-quatre, je ne vois pas comment, avec un esprit peu subtil, les Anglais pourraient arriver au même résultat de savoir et d'actions utiles que les peuples qui emploient au travail une dizaine d'heures pour le moins ?

Et les Anglais s'en vont disant : « Pour nous, *time is money !* » Et, nous tous, de le répéter crédulement après eux.

Peut-être bien qu'en France nous ne faisons pas assez d'exercices physiques ; mais sûrement les Anglais en font trop.

Il serait donc souhaitable que l'Angleterre modifiât son système sportique ; d'autant mieux que nos dernières statistiques démontrent une augmentation dans la moyenne de la vie humaine : au commencement de 1800, elle était de vingt-trois ans ; elle a atteint aujourd'hui vingt-huit ; et pourtant jamais nos enfants n'avaient autant travaillé intellectuellement qu'ils le font à notre époque.

B. Si, dans ce premier élément d'ordre physique, contribuant à la décadence de l'Angleterre, je puis rencontrer de nombreux opposants, j'aurai l'unanimité des suffrages pour le second agent de son abaissement intellectuel et moral : l'alcoolisme.

Malgré toutes les sociétés de tempérance fondées en Angleterre, — et pour cause ! — les Anglais boivent. Leur abus du brandy, du wisky et d'autres boissons spiritueuses constitue un poison pour leur race dans le présent et dans l'avenir.

Ce ne sont pas seulement les hommes faits qui boivent, ce sont encore les jeunes gens et les enfants. On voit, outre-Manche, dans maintes écoles supérieures et royales, des élèves, — toujours non contrôlés, — arriver ivres à leurs cours deux ou trois fois par semaine. S'ils ne causent point de scandale, autre que leur état, s'ils ne créent aucun tapage, ils ne sont pas expulsés de la salle. On constate seulement, à la fin du trimestre, sur le bulletin envoyé à leurs parents, le nombre de fois que s'est produit le fait de l'ivresse.

Point de blâme... ; rien qui arrête l'enfant sur cette pente fatale propre à dégénérer en habitude.

La liberté est bien belle ; mais pas poussée à ce point, quand elle ne suggère aucun moyen de sauver l'enfance du vice et d'élever le niveau moral et intellectuel d'un peuple.

(*A suivre.*) L. D'ERVIEUX.

Le Gérant : L. COULAUD.

13-2-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 247 — 10 Centimes — 1er-15 Mars 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVONS-NOUS DES DROITS?

Telle est la question qui se pose en face du jugement inique rendu par la Cour de cassation dans le procès Mouroux.

Si nous en croyons la raison et le décret législatif du 12 août 1789, nous répondons oui, mais si nous regardons les actes de certains représentants de la loi, nous répondons non ; la justice aveugle semble toujours pencher du côté où sa balance subit une pression, comme les faits le démontrent trop souvent.

Si les lois représentent l'esprit de la nation qu'elles régissent, les hommes chargés de les appliquer sont parfois faillibles, leur bonne foi peut se trouver surprise par de fausses apparences ; de là certaines erreurs judiciaires préjudiciables à quelques citoyens, erreurs dues à la continuité de ces fausses apparences.

Mais lorsqu'une cause est jugée sur plusieurs points du territoire en faveur d'un fait, lorsqu'un même inculpé a gain de cause devant plusieurs tribunaux compétents en la matière, il y a tout lieu de croire que le fait en lui-même renferme une part de vérité et du droit que possèdent les individus en faveur du fait.

Or, dans le procès Mouroux, quel est le fait ?

Ce fait a-t-il pour but de porter atteinte ou préjudice aux intérêts majeurs de la société ?

Rentre-t-il dans les droits naturels et imprescriptibles de tous citoyens français, qui sont : *l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété ?*

Le fait *est* que Mouroux a l'audace de guérir sans diplôme les malades abandonnés par les médecins de l'Anjou, cela en vertu d'un rayonnement d'amour que n'auront jamais les docteurs poursuivants qui, eux, ne pensent qu'à *exercer leur métier*, l'exploitation de la marchandise humaine ; leur amour en face de la souffrance est l'appât d'une pièce de cent sous, la chose est tellement vraie qu'ils se syndiquent pour soutenir *les intérêts* de leur petit commerce. Mouroux est devenu leur bête noire et certes plus d'un de ces affamés doit avoir de terribles cauchemars en pensant que, malgré les poursuites qui lui sont intentées, il continue de guérir quand même. Bien sûr, le Dr Dezanneau en prendra des crises. Pourvu que Mouroux ne soit pas appelé à le soigner ! Enfin ne soyons pas trop dur, ils sont à plaindre ces pauvres syndiqués, puisqu'ils souffrent de leur propre impuissance à faire mieux. Ce n'est pas leur faute si en partage, pour tout rayonnement, ils n'ont que des effluves de haine.

Cette part faite à qui de droit, Mouroux a-t-il porté atteinte ou préjudice à la société elle-même ou à un de ses membres ? Si guérir ceux qui souffrent, sans aucun remède, est préjudiciable, il n'y a qu'à continuer de se faire empoisonner en suivant la mode, et à ce point de vue il a tort. Mais si au contraire la société s'en trouve bien, si elle trouve vie, santé, bonheur à son contact, comme à celui de tout autre individu qui rayonne le bien, non seulement la loi doit protéger, mais elle doit ordonner, pour être d'accord avec l'art. 4 des Droits de l'homme, ainsi conçu :

« La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale. Elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible. »

Que nous regardions la lettre ou que nous cherchions l'esprit, si étant données les circonstances la loi est égale pour tous et qu'elle peut s'appuyer sur des certitudes relativement au bonheur de ceux qu'elle doit protéger, elle doit ordonner que ceux qui font le bien puissent au moins continuer de le faire, puisque c'est un devoir qui s'impose à tous ceux pris de compassion en face de la souffrance. Ici aucune incertitude, chaque fois qu'une bonne volonté compatit aux maux d'autrui, de par ce fait même il y a soulagement chez l'être moral et par suite chez l'être physique, le magnétisme en lui-même est donc force de vie, puisque, en toutes circonstances, il peut et fait ses preuves. Peut-on en dire autant de la médecine qui est un tâtonnement perpétuel, nous ne croyons pas, car en dehors des abus et souvent des victimes, et ici nous n'avançons rien, la chose est trop connue, des savants eux-mêmes ne craignent pas de se prononcer, c'est un peu le cas de répéter avec le Dr Combes : *Si le public connaissait la dixième partie des abus médicaux dont il est journellement*

victime, il pousserait un tolle si général qu'il produirait l'effet de la trompette de Josué sur les murs de Jéricho.

Donc avec la médecine non seulement il y a incertitude, mais je dirai plus, il y a danger en bien des circonstances, et vouloir imposer aux masses sans qu'elles le désirent l'assistance ou les soins d'un médecin comme ceux qui se syndiquent pour les exploiter, c'est agir contre la liberté et commettre un crime de lèse-humanité; comme tels les syndiqués sont nuisibles et pour être justes les lois devraient s'opposer à leur commerce, les hommes ne doivent plus être marchandise.

L'article premier des Droits de l'homme nous dit que : *Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.*

Eh bien! nous nous demandons quel est le premier de ces droits, puisque la législature formant loi veut briser la plus grande de nos libertés, celle de nous rendre utiles à nos semblables, et par conséquent *le droit naturel* que possède tout homme de rendre service soit à la société, soit à l'individu? Ce droit n'existant plus, à quoi sert la propriété, et pourquoi parler de sûreté, à moins que ce ne soit *la sûreté d'être dépouillé* de ce que l'on a de plus cher au profit d'une secte quelconque, qui voudrait faire revivre la sainte Inquisition, puisqu'elle peut se poser en maîtresse absolue en faisant édicter des lois pour ensevelir les consciences dans le linceul de haines dont elle couvre ceux qui veulent sauver l'humanité des griffes de son faux savoir. La vraie science n'est pas toujours au sein des académies.

La propriété de l'individu n'est pas seulement foncière et immobilière, c'est quelque chose de plus grand, *c'est la faculté* inhérente à l'être d'accomplir telle ou telle chose pour le bien du peuple, *et la faculté* qui est la vie même de l'individu ne peut lui être enlevée ni limitée par une loi humaine quelconque. Mozart était musicien, Edison ingénieur, Baratier polyglotte, de même que tant d'autres naissent avec ces facultés particulières, comme Mouroux est né magnétiseur. Il y a donc là quelque chose qui appartient en propre à l'individu, et c'est ce quelque chose, propriété personnelle de l'individu, que l'État doit garantir. Le fait-il ?

C'est ce que nous saurons bientôt, mais dès aujourd'hui, ayant le droit de manifester nos opinions, *nous ne voulons nous laisser opprimer ni avilir par la tyrannie*, car nous avons devant les yeux les bases de la liberté et du bonheur, et, au besoin, nous saurons rappeler au *magistrat la règle de ses devoirs, au législateur l'objet de sa mission* (1), en continuant notre pétitionnement qui bientôt deviendra notre force, car le peuple, las de souffrir du despotisme imposé par les sociétés *dites savantes*, voudra enfin connaître la vérité et il y a assez d'énergies en France pour la lui faire connaître; personnellement, nous l'avons déjà dit, nous lutterons contre l'empirisme officiel, certain qu'avec nous se ligueront les savants non syndiqués qui, véritables apôtres du droit et de la justice, nous aideront à faire resplendir la vérité.

A. BOUVIER.

N. B. — Nous prions nos lecteurs de faire signer et nous retourner aussitôt que possible les feuilles de pétition qu'ils ont entre les mains, nous en tenons de nouvelles à leur disposition.

Souscription pour la défense du Magnétisme

De toutes parts, des amis et partisans du magnétisme nous engagent à ouvrir une souscription pour sa défense en même temps que pour celle de nos droits et de nos libertés; d'accord avec eux, nous le faisons volontiers, certain que nous serons suivi dans cette voie puisqu'il s'agit de défendre la vérité contre le mensonge.

La *Paix universelle* souscrit pour.	20 fr.
M. M.	10
Mme M., Lyon.	5
Total de la 1re liste.	35 fr.

(1) Droits de l'homme.

CORRESPONDANCE

Le Caire (Égypte), 5 février 1901.

A Monsieur A. Bouvier, directeur de la Paix universelle, *Lyon.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli, et revêtue de ma signature, la pétition des masseurs et magnétiseurs adressée aux pouvoirs législatifs en vue d'un amendement à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

Je n'ai pas attendu, vous le savez, l'arrêt de la Cour de cassation, pour écrire dans la *Paix universelle* ce que je pensais de l'affaire Mouroux. J'y reviens aujourd'hui parce que le débat entre dans une nouvelle phase et que je tiens à faire acte de solidarité avec tous les libertaires français en protestant contre une décision juridique, c'est possible, mais certainement contraire aux idées et aux traditions républicaines.

Il ne s'agit nullement, comme semble le croire M. Albert (*correspondant graphologique de plusieurs journaux*), de connaître les impressions de chacun sur la société actuelle ou de vérifier si, oui ou non, la reconnaissance des peuples et des individus est une monnaie qui n'a plus cours.

Il est seulement question de savoir si l'Association des médecins de Maine-et-Loire et toutes celles qui voudront bien s'y joindre ont le droit de légiférer en France et de constituer, selon la touchante expression du docteur angevin, *une puissance avec laquelle la magistrature est obligée de compter.*

A ce point de vue, qui, à mon sens, est le vrai, le terrain de la discussion s'agrandit singulièrement et la sympathique personnalité de M. Mouroux elle-même disparaît et se confond avec la toute-puissance de la volonté nationale.

Nul n'ignore, moi moins que personne, que les associations médicales sont aujourd'hui de redoutables forteresses, bien armées et bien défendues, sortes de bastilles ayant la réputation d'imprenables et qui justifient hautement cette renommée par des actes d'arbitraire presque quotidiens. Elles comptent d'ailleurs parmi leurs membres des hommes qui, pour n'avoir aucune valeur, n'en constituent pas moins, en raison de leur fonction personnelle et de leur influence sociale, des forces dangereuses.

On aurait tort cependant de s'en effrayer : la victoire tient moins souvent au nombre des soldats et des canons qu'à la tactique de combat comme aussi à la foi des combattants dans la justice de leur cause. Nous en avons, à l'heure présente, un illustre exemple.

Nous demanderons donc aux pouvoirs législatifs, par l'intermédiaire de notre pétition publique, un amendement à la loi du 30 novembre 1892, en ce qui concerne les masseurs et les magnétiseurs.

Lorsque le projet de loi viendra en discussion devant les Chambres,

nous savons qu'elles comptent assez de bons républicains pour avoir d'avance toute confiance en leur impartialité et leur justice.

Mais, avant d'aboutir à ce résultat, la lutte sera longue et difficile et nous aurons à supporter les formidables assauts d'adversaires nombreux et disciplinés.

Il est donc indispensable que nous les combattions en même temps par leurs propres armes et que, remettant en question l'exercice intégral de leur profession, nous demandions également, en ce qui les concerne, une loi plus claire, plus explicite et plus sévère.

Les masseurs et magnétiseurs n'ont rien à se reprocher sauf le tort d'oser soulager leurs semblables sans aucun appui légal.

Nous verrons alors s'il en est de même pour les morphinomanes, les praticiens et les apôtres d'inoculations toxiques qui sont de véritables empoisonnements, les obligeants faiseurs de stérilités, en un mot les destructeurs conscients de la force et de la vigueur de toute une race.

Maurice Champeaux.

Conférences de M. A. Bouvier à Tours et à Angers

Par un hasard né des circonstances, M. Bouvier, se rendant à Angers pour faire une conférence sur le magnétisme, s'est arrêté à Tours où les journaux de la localité avaient au préalable prévenu le public de son arrivée en des termes bien faits pour le préparer à prendre la défense du magnétisme, si nous en croyons les lignes suivantes que nous empruntons à *la Dépêche*.

M. Bouvier et le magnétisme

On nous annonce pour samedi, au Théâtre-Français, une conférence de M. Bouvier, de Lyon, suivie d'expériences dans lesquelles seront successivement exposées, démontrées, la théorie et l'application du magnétisme.

Qu'est-ce que le magnétisme ? C'est l'action invisible exercée à distance par certains hommes sur leurs semblables et sur la nature, au moyen d'un fluide subtil, impondérable, que la volonté met en mouvement.

Le magnétisme ne s'applique pas seulement à des expériences de salon, si intéressantes que soient ces dernières, — et celles que M. Bouvier nous montrera samedi ne seront pas des moindres, — c'est surtout dans l'art de guérir que s'affirme cette puissance mystérieuse de certains individus.

Le magnétisme triomphe souvent là où finit l'art des médecins. On ne s'adresse guère aux magnétiseurs que lorsqu'on a épuisé tous les traitements possibles. Mais il y a des magnétiseurs de tout ordre. Là, comme ailleurs, il faut séparer l'ivraie du bon grain. On ne prend un médecin que sur recommandation : il faut en faire de même avec les magnétiseurs.

Il appartient au xxe siècle de ranger le magnétisme au nombre des sciences naturelles et bienfaisantes. Déjà l'État a classé, par décision ministérielle, l'École pratique de magnétisme, fondée par M. Durville en 1895, parmi les grandes écoles supérieures libres.

Notre grand compatriote H. de Balzac parle ainsi du magnétisme dans *Ursule Mirouet* :

« Mesmer reconnaissait en l'homme l'existence d'une influence pénétrante, dominatrice d'homme à homme, mise en œuvre par la volonté, curative par l'abondance du fluide, et dont le jeu constitue un duel entre un mal à guérir et le vouloir de guérir. Les phénomènes du somnambulisme, à peine soupçonnés par Mesmer, furent dus à MM. de Puységur et Deleuze.

« Les miracles des convulsionnaires furent une première sommation de faire des expériences sur les fluides humains qui donnent le pouvoir d'opposer assez de forces intérieures pour *annuler les douleurs* causées par des agents extérieurs.

« Enfin, les faits magnétiques, les merveilles du somnambulisme, ceux de la divination et de l'extase, qui permettent de pénétrer dans le monde spirituel, s'accumulaient ; on remarque aussi les faits de catalepsie. Ces phénomènes si curieux, tous émanés de la même source, sapaient bien des doutes, amenaient les plus indifférents sur le terrain des expériences. »

Balzac disait aussi : « La volonté est la force motrice du fluide impondérable, et les membres en sont les agents conducteurs. »

Lorsqu'on comprend cette admirable formule, il est aisé de concevoir comment l'homme peut infiltrer sa vie, son essence, sa force dans les membres d'un autre par les passes magnétiques et, pour ainsi dire, au gré de sa volonté, lui transmettre ses pensées, ses impressions, et en faire un instrument docile de ses fantaisies.

C'est ce que M. Bouvier nous démontrera samedi avec l'aide d'un sujet qui l'accompagne dans son voyage.

M. Bouvier n'est pas seulement un charmeur, réussissant à merveille à captiver des spectateurs par ses expériences originales. Il est surtout un de ces puissants guérisseurs dont nous venons de parler. A ce point de vue, sa réputation dans Lyon est faite depuis longtemps, et son désintéressement est loué de tous.

Comment M. Bouvier obtient-il ces cures innombrables ? Comment peut-il faire face, avec une patience et un dévouement jamais lassés, aux sollicitations des patients qui assiègent sans cesse sa demeure ? C'est qu'il puise sa force dans cet invisible mystérieux qui nous entoure, nous enveloppe et dans lequel les âmes élevées savent trouver des ressources infinies, des puissances sans cesse renouvelées !

*
* *

Nous donnons ci-dessous le compte rendu de la conférence paru également dans la *Dépêche* du 11 février.

Le Magnétisme

Hier soir, devant une salle fort bien garnie, avait lieu, au Théâtre-Français, la conférence de M. Bouvier, de Lyon, sur le Magnétisme humain devant la Science et la Raison.

M. Léon Denis présidait, assisté d'un groupe d'amis.

Après avoir présenté le conférencier avec la clarté et la précision qui caractérisent son langage, il donna la parole à M. Bouvier qui pendant une heure environ, intéressa le public avec l'histoire du magnétisme, notamment depuis Mesmer jusqu'à nos jours, et le montra toujours traqué par les médecins et toujours renaissant, mettant en mouvement, au profit de l'humanité, les forces invisibles qui nous entourent et que la science est enfin forcée d'admettre.

M. Bouvier fit ensuite, avec son sujet, des expériences d'un grand intérêt. M. Bouvier n'est pas un charlatan : il professe à Lyon le magnétisme curatif, et c'est donc au point de vue scientifique surtout qu'il convient d'envisager sa conférence. Hypnotisme, suggestion, magnétisme ne sont qu'un. Après avoir hypnotisé son sujet, il provoqua l'extase et la catalepsie partielle, puis totale.

La soirée avait lieu au profit des pauvres ; M. Bouvier, en effet, n'en devait tirer aucun profit. Il se rend à Angers et n'avait cédé qu'à la sollicitation des adeptes du spiritualisme de Tours en donnant sa conférence. Il se rend à Angers, disons-nous, où il compte provoquer un mouvement d'opinion en faveur du magnétisme curatif, et surtout contre l'intolérance des médecins angevins, groupés

en syndicat, qui veulent interdire une application de la science médicale qui ne fait de mal à personne, au contraire, mais qui nuit à leurs intérêts.

A ANGERS

Le magnétisme vit encore

C'est devant une salle comble (près de 600 personnes) que, hier soir 10 février, le sympathique magnétiseur de Lyon M. Bouvier a donné, à la salle des fêtes du Grand Hôtel, une intéressante causerie sur le magnétisme.

L'aimable conférencier présenté par M. Mouroux nous a tenus pendant quelques heures, trouvées trop courtes, hélas ! sous le charme d'une parole chaude, vibrante, portant ferme et juste, aussi les applaudissements les plus nourris ne lui ont-ils pas été ménagés.

M. Bouvier nous exposa rapidement l'histoire du magnétisme à travers les âges, en faisant revivre son passé glorieux au milieu des luttes incessantes qu'il eut à soutenir contre les préjugés de toutes sortes, l'erreur et la routine médicales.

Il nous a montré le magnétisme tour à tour enterré par les facultés et renaissant sans cesse plus brillant à chaque étape de ses luttes, puis arrivant à nos jours où la conscience humaine est aux prises avec la raison des hommes pour la grande vérité ; parlant du procès Mouroux, cette iniquité fin de siècle, M. Bouvier a flétri énergiquement l'espoir des médecins de l'Anjou (espoir coupable s'il en fût) d'obliger la magistrature à escamoter la loi en sa faveur.

Après avoir fait bonne justice des imputations aussi mensongères que ridicules dont on a chargé magnétisme et magnétiseurs, le sympathique conférencier a, dans un admirable appel à la conscience humaine, montré à la foule assemblée qu'on attentait à ses droits les plus sacrés, à ses libertés les plus chères en interdisant aux désespérés, aux souffrants, de rechercher dans le magnétisme le remède ou tout au moins le soulagement à leurs souffrances, et ceci dit, en toute connaissance de cause, puisqu'il est avéré aujourd'hui que le magnétisme fait des merveilles là où la science est impuissante.

Il a, dans un élan dont la chaleur généreuse a fait palpiter les cœurs dans toute la salle, proclamé la liberté de conscience pour chacun et annoncé son intention de prendre le taureau par les cornes, c'est-à-dire d'opposer courageusement le bon droit au parti pris : « Nous serons, a-t-il dit, le pot de terre contre le pot de fer, soit ! mais ce pot est de terre réfractaire dans lequel viendra se fondre, comme en un creuset épurateur, la mauvaise foi diplômée ! »

M. Bouvier a continué par une série d'expériences des plus concluantes sur un sujet sensitif et nous avons pu remarquer bon nombre de sympathiques incrédules avouer que, comme Thomas, ils croyaient après avoir vu.

Après la conférence, nous avons eu le plaisir de quelques vues cinématographiques au nombre desquelles il faut citer le magnétisme fin de siècle. Celui que certains intéressés montrent aux masses, et qui a procuré à M. Bouvier l'honneur de démontrer qu'il est loin de la vérité. Puis M. Mouroux a pris la parole et avec la grandeur d'âme que chacun lui connaît fit appel à la charité en faveur du personnel du cinématographe, en concluant qu'il est de toute justice que ceux qui sont à la peine soient à la récompense. Toute la salle a répondu par de frénétiques applaudissements couronnés des cris : « Vive M. Mouroux ! Vive M. Bouvier ! » ce qui voulait dire : Vive le Magnétisme. Une quête fructueuse a témoigné en faveur des assistants.

Remercions en terminant M. Mouroux de l'agréable soirée qu'il a su nous procurer malgré tous les ennuis qui lui sont suscités, ce qui prouve qu'avant tout il veut rester l'homme du devoir devant sa tâche, et souhaitons à la cause qu'il défend si ardemment que le cri de guerre poussé par M. Bouvier ait un écho dans tous les cœurs et que tous, petits et grands, s'unissent dans un effort commun au nom du bon droit et de la liberté pour l'amour de tous. A ces deux champions du bien et de la vérité notre admiration !

TANTE KATE.

CORRESPONDANCE

5 février 1901.

MONSIEUR A. BOUVIER, *5, cours Gambetta, Lyon,*

Je m'empresse de répondre à votre appel, toute ma sympathie est acquise à la cause que vous défendez.

Dans la *Paix universelle* du 16-31 janvier 1901, vous donnez le nom des hommes qui ont siégé à la Cour d'appel d'Angers, le 23 juillet.

Vous seriez bien aimable de donner par la voie du journal le nom des hommes qui ont siégé à la Cour de cassation de Paris, qui ont cassé le jugement qui acquittait M. Mouroux.

Il y a des noms qui doivent rester dans l'histoire du magnétisme pour la génération future.

Pour le moment, il n'y a qu'à présenter aux deux Chambres des pétitions pour préserver l'humanité, les pauvres qui souffrent.

Je déclare que j'ai magnétisé et soigné des docteurs en médecine (*docteurs légistes*). Je déclare que hier un docteur me disait de lui guérir une de ses clientes. *Tenez compte que cette cliente ne paie pas le docteur, sans quoi ce docteur n'aurait pas besoin de moi pour soulager le porte-monnaie de la malade.*

Je déclare que j'ai soigné et guéri des malades pauvres, que je leur ai donné de l'argent pour payer le docteur, le pharmacien, de quoi faire du bouillon.

Je déclare que j'ai obtenu des cures à grandes distances sans connaître le malade personnellement.

Je déclare, devant toutes les cours du monde, que je continuerai à faire de même si mes forces physiques et morales me le permettent.

Je déclare que je n'accepte aucun remerciement. J'accepte de grand cœur les témoignages des guérisons que j'ai obtenues avec autorisation de les insérer dans les journaux.

Veuillez agréer, cher Monsieur Bouvier, mes salutations distinguées.

EDWARD TROULA.

Château de Caillaubert.

Essais sur les causes de la faiblesse de l'Angleterre

(*Suite*)

5° D'ORDRE MORAL

On éprouve trop l'invincible tendance, dans les succès et les revers d'un peuple, à n'envisager que les facteurs d'ordre matériel et tangible qui les amènent. Ces facteurs sont cependant le simple résultat mathématique des agents supérieurs relevant de l'ordre moral.

L'on oublie trop ou l'on ne sait pas que l'ordre moral est l'âme des événements, tandis que l'ordre matériel en est l'enveloppe percep-

tible à nos sens et à notre compréhension. Aussi dois-je donner à ces éléments d'une essence créatrice la place importante à eux justement assignée. Mon analyse sera, sans doute, très incomplète dans ceux-ci, comme elle le fut dans les premiers; car, hélas! qui peut se flatter de tenir en main tous les fils de ces résultats aussi complexes que nous les fait la mêlée humaine avec ses multiples intérêts.

1er *facteur* : *L'égoïsme anglais.* — En jetant un coup d'œil sur toutes les nations du globe, je ne vois pas qu'il en existe une plus égoïste, individuellement parlant et politiquement parlant, que ne l'est l'Angleterre.

Nous avons tous rencontré, dans nos voyages, des Anglais agissant ou pouvant agir plus ou moins comme le fit lord D... vis-à-vis du général des Pallières.

En politique, nous, Français, nous sommes payés pour apprécier l'égoïsme féroce du gouvernement anglais.

Les Anglais, loyaux généralement, dans leurs affirmations de la vie privée, élèves de ce moraliste célèbre qui disait aux parents et aux maîtres :

« Si un enfant vous dit : J'étais à cette fenêtre, et que vous l'ayez surpris à une autre, — lors même que cette erreur serait pure méprise de langage, — fouettez-le pour lui apprendre à se faire un compte exact de la vérité. »

Les Anglais, dis-je, ne firent jamais de leur loyauté un objet d'exportation, ni dans leur façon de déclarer la guerre ni dans celle de la conduire.

Lorsque, — en parcourant l'histoire, — on a constaté cette disposition déloyale, et que, en même temps, on s'aperçoit que l'Angleterre, surtout aux XIVe, XVe, XVIe siècles, a su affranchir ses nationaux politiquement et religieusement, on se demande comment elle n'a pas, — possédant ces trésors de liberté pour elle-même, — cherché à les répandre dans l'univers, cherché à en faire bénéficier tous les peuples, n'aurait-ce été que dans une courte et généreuse épopée semblable à celle de la première République?

Cet égoïsme moral ne puiserait-il pas sa source :

1° Dans la situation insulaire de l'Angleterre : situation qui la met à l'abri des tentatives hostiles de ses voisins et crée, chez elle, une sécurité capable de détruire les deux excitants du dévouement et de la solidarité : L'expérience par la souffrance et l'insuccès; la faiblesse créatrice de la bonté et des qualités fascinatrices propres à vaincre la force physique.

2° L'Angleterre doit peut-être encore l'égoïsme de son peuple au tempérament de ce peuple. L'Anglais est un fort en muscles; au fond, il est un lymphatique par le sang. Son système nerveux est moins affiné que celui des Latins, des Slaves et de certains Germains; et, s'il jouit des avantages d'une nature calme, il en supporte les nombreux désagréments. Il n'est prompt en rien, — je le répète, — et si j'osais me servir de cette expression, il ne *s'extériorise* pas assez. Ses facultés intellectuelles et morales dont l'éveil a devancé celui de beaucoup de peuples, — alors que l'Europe sortait de la barbarie, — ont bien envisagé et résolu le problème de l'affranchissement personnel, pour les Anglais; mais elles n'ont pas su poser le théorème d'où eût résulté l'affranchissement du monde entier. Certes, cet exclusivisme fut longtemps une force, comme tout ce qui se concentre; seulement cet exclusivisme cessa d'être une énergie du jour où un Être, — un seul, entendez-vous bien, — fut assez grand pour rêver l'émancipation de tous les hommes. Ce jour-là, une désagrégation de la puissance britannique commença. Elle a gagné d'intensité à mesure que le rêve de la liberté de tout s'est formulé dans plus de cerveaux, parce que les Anglais ne sont pas, dans notre univers, une race à part : ils sont nos frères; nous avons besoin d'eux et ils ont besoin de nous : ils doivent songer à nous et nous devons songer à eux... Ils ne peuvent, en dépit de leur égoïsme, échapper à cette loi. Ils en apprendront la vérité, peut-être durement, ainsi que nous avons eu à l'apprendre.

Le prix qu'ils payeront pour cet enseignement fatal sera proportionnel au temps qu'ils emploieront à vaincre leur égoïsme et à conquérir la solidarité.

2e *facteur* : *L'orgueil britannique.* — Le second agent moral qui combat contre les Anglais est certainement leur orgueil individuel et national.

L'Anglais est brave, très brave : mais où sont ses fastes que ne puissent égaler les fastes des autres nations?

Après la guerre de Cent ans, à qui est restée la France? — Aux Français.

Si, aux traités d'Utrecht et de Rastadt, l'Angleterre commença à conquérir l'entreprise des mers, la France, durant le règne de Louis XIV, s'était agrandie sur le continent : Flandre, Alsace, Franche-Comté; un petit-fils de notre roi restait maître du trône d'Espagne.

Si, durant la guerre de Sept ans, par sa mauvaise foi, — annulant la capitulation de Closter-Seven, — l'Angleterre put à la fin, en vertu des traités de Paris et d'Hubertsbourg, devenir la reine des mers, Louis XV, malgré les fautes de sa politique, nous avait acquis une province : la Lorraine.

Et si l'épopée napoléonienne s'est terminée à l'avantage des Anglais, à quoi le durent-ils? A l'arrivée des Prussiens. Quel sort firent-ils alors à l'adversaire se confiant à eux?

Ils l'exilèrent sur un rocher désert, en plein Océan; avouant ainsi leur faiblesse. Ce ne fut pas de cette manière que le prince de Galles répondit à Du Guesclin, quand Bertrand sembla lui dire que les Anglais avaient peur de lui, puisqu'on ne lui permettait pas de se racheter. Le prince demanda au vaillant Français de fixer sa rançon.

Quant aux victoires anglaises de ce siècle, — époque de régression pour l'Angleterre et de progrès pour les principaux peuples de l'Europe, — nous avons déjà mentionné ce qu'avaient été les cinquante-trois succès de notre voisine d'outre-Manche.

Eh bien! les cinquante-trois succès, en partie, sur des peuples ou tribus à demi civilisés sont entrés pour beaucoup dans les agents constituant, aujourd'hui, les revers des Anglais au Transvaal. Ces victoires faciles furent plus funestes que de petites défaites. Vaincu plus tôt, ce peuple eût cherché plus tôt la cause de ses insuccès; il l'aurait sans doute trouvée. Il n'eût pas, par conséquent, prolongé et accru les raisons qui le conduisent à cette grande hécatombe sud-africaine. Sans doute ces victoires bien exploitées trompèrent les peuples irréfléchis; elles entraînèrent ces peuples à faire des concessions qu'ils eussent refusées s'ils avaient calculé exactement la valeur intrinsèque de l'Angleterre. Mais ce que ces peuples éblouis perdirent par leurs illusions n'égalera jamais le tort que les Anglais se firent à eux-mêmes par l'orgueil de succès factices.

L'orgueil, en cette circonstance surtout, fut préjudiciable à l'orgueilleux. Il créa autour du vainqueur une atmosphère viciée, un mirage trompeur, une sécurité vaine, base d'un aveuglement fatal.

3e *facteur* : *Le manque de critique.* — Le manque de critique, en Angleterre, provient de deux courants principaux : Le premier, cet orgueil national qui place le pays au-dessus de tous les autres pays et le croit infaillible. Le second est le prestige exercé par la cour, la noblesse et les hautes classes sur la bourgeoisie et le peuple.

Lorsque, cet été, certaines rumeurs de guerre se firent entendre, il me fut impossible d'exprimer, — devant des personnes très près de la reine, — la possibilité de la guerre sud-africaine, et encore moins la possibilité de la défaite anglaise. Tous les peuples de la

terre, au dire de ces bons Anglais, sont passibles d'erreur, sauf eux.

« Oh! vous ne connaissez pas l'Angleterre, sa force! On n'osera jamais lui déclarer la guerre; et elle ne peut être vaincue », m'assurait-on avec une profonde nuance de mépris au sujet de mes doutes.

Quant au respect de la hiérarchie, qui interdit, par habitude, la critique des actes du gouvernement, qui trouve un cas de lèse-majesté dans des opinions contraires à celles des chefs, il est un abus bien autrement grave que l'abus même de la critique.

Il est excellent incontestablement d'être unanime dans une approbation : cette unanimité engendre une force colossale, encore faut-il que l'approbation ne porte pas à faux; car si elle vise une chose mauvaise, cette énergie employée fécondera une chose mauvaise, un plus grand mal par conséquent.

Tout peuple qui abdique, sur quelque sujet que ce soit, la part de raisonnement, — laquelle il est en droit de fournir sur ce sujet, — marche irrévocablement à sa décadence, que cette abdication se fasse entre les mains de n'importe quel pouvoir royal, civil, militaire ou religieux. Ce renoncement volontaire annule, au bout de quelque temps, les facultés du raisonnement sur d'autres matières et conduit à l'indifférence, cette mort morale.

Dans tous les progrès on ne stationne jamais ou l'on stationne pour peu de temps. On recule ou l'on avance.

Un gouvernement non critiqué compte sur l'indulgence; il ne contrôle guère ses actes et ceux de ses administrateurs, puisqu'on ne lui en demandera pas un compte rigoureux.

J'ai entendu dire à un profond penseur de notre époque que l'une des forces principales de la France résidait dans ses nombreux partis politiques. Il est, en effet, impossible, chez nous, de sommeiller longtemps. Chaque parti épiant les erreurs et les fautes de ses adversaires, les esprits de tous les opposants sont en éveil.

Ce serait un équivalent de la force de gravitation par laquelle tous les mondes sont maintenus en équilibre, au moyen d'un jeu de pression égale en tous sens.

Le respect de la reine, des chefs, est parfait dans la partie représentant exclusivement la loi votée et acceptée de tous; mais, dès que ces autorités prennent des libertés dans l'application des lois adoptées, elles deviennent discutables dans leur infraction à la règle et ainsi ressortissent de la critique.

Du reste, pourquoi les actes gouvernementaux échapperaient-ils à la discussion, puisque la loi lui est soumise, puisque la loi peut être changée au moment où elle ne répond plus à l'idéal intellectuel, moral, humanitaire de ceux qui la font, devant la subir ?

On manque de logique et d'un puissant levier en rejetant la critique.

4e *facteur : La mauvaise foi dans les conventions.* — J'ai déjà laissé entrevoir que, heureusement, on cherche en vain, dans notre histoire, des atteintes au droit des gens telles qu'on en rencontre dans les annales de la Grande-Bretagne.

Ces crimes de lèse-nation pouvaient en quelque sorte s'excuser il y a quelque cent ans, mais, à présent, où les peuples fraternisent dans des congrès de toutes sortes, où des expositions pacifiques assemblent toutes les nations du globe, comprend-on que l'Angleterre ne remplisse pas les engagements pris en 1881 ? J'ai entendu, au mois de juillet 1881, Gladstone, — menacé du doigt par Labouchère, — répondre à cet adversaire par l'assurance formelle que les Anglais évacueraient l'Égypte, dès que l'ordre y serait rétabli.

L'ordre a été rétabli en Égypte, et les Anglais sont encore dans ce pays.

Pourtant la loi morale, à la fin de la trajectoire de tout événement et à la fin de la trajectoire de cette prise en possession, prendra sûrement sa revanche.

Certes, il se peut que la nation ait, — pour un moment, — dans l'objet de la rupture du serment, un succès d'intérêt. Encore ce succès, — si l'on connaissait, comme je l'ai déjà dit, la loi des choses, — serait-il plus apparent que réel ?... Mais cette nation qui a forfait est, dès lors, en butte aux soupçons de toutes les nations. Elle ne peut plus faire écouter hautement sa voix dans le concert des États. Son injustice permet à tous les peuples de lui parler en face de sa déloyauté. Son triomphe d'un jour, — et quant à son fait seul, — lui constitue une défaite de tous les instants, jusqu'à ce qu'elle ait reconnu et réparé son erreur.

Voyez ce que pensait à ce sujet John Morley, lorsque, — après avoir démontré que le manque de parole de l'Angleterre, dans la question égyptienne, était, pour cette contrée, une cause de faiblesse dans les assemblées nationales de l'Europe, — il s'exprimait ainsi, à Glascow, le 6 novembre 1896 :

« Le moment est venu, pour un ministre sage, de faire des démarches afin d'arriver à une bonne entente avec la France sur la question d'Égypte. Les démarches sont bien moins ardues qu'on ne le croit. Le résultat serait que nous participerions aux conseils de l'Europe avec les mains *pures*; et ce fait d'avoir les mains pures aurait des conséquences incalculables.

« Mon seul désir est de consolider la puissance de l'Angleterre!... Mais, n'ayez pas honte d'avoir de la conscience, parce que d'autres appellent cela « faire du sentiment ».

« Il ne s'agit pas là de mots et de phrases. Ce sont des lois de la nature : si vous les transgressez, vous en *pâtirez*. »

Mais, dira-t-on, la France vient de faire la même chose à Madagascar ? Après avoir conclu un traité avec la reine Ranavalo, elle a déchiré ce traité et exilé la Souveraine.

Il faut le reconnaître, l'accusation est vraie; seulement, à ceux qui ajouteraient que cette transgression à la parole engagée nous sera profitable, je répondrai : « Attendons la fin; tôt ou tard la répercussion de cet acte déloyal se fera sentir en d'autres faits causés par cet abaissement de nos vues politiques, » faits dont les résultantes s'élèveront contre nous.

Quand on regarde, il ne faut point envisager un seul point de l'horizon et le point le plus rapproché; il faut voir l'horizon à ses limites extrêmes. Tout se paye en monnaie adéquate à la valeur morale, et non, — ainsi qu'on se plaît à le croire, — à la valeur matérielle d'un fait... Quelle sera l'époque où l'humanité voudra enfin comprendre cela ? Je suis heureux de dire que la déloyauté n'est pas une tendance française. Notre génie national la désavoue : elle lui est odieuse. Par malheur, depuis nos désastres de 1870, on nous cite l'exemple du positivisme anglais; et nous avons eu l'imprudence de l'imiter juste à la veille des événements du Transvaal, lesquels vont nous prouver amplement l'inanité de ce positivisme lorsqu'il est dépouillé de la suprême loi de Justice intégrale, seule capable de donner une valeur productive et durable en profitables solutions.

5e *facteur : Les moyens employés.*

L'Anglais, — aussi pratique que le jésuite, — ne voit que le but. Ce but, il le lui faut conforme à ses intérêts seuls. Cela posé, démontré, calculé, tous les moyens ensuite seront bons pour arriver à cette fin.

Étudions encore, en les rappelant, les événements principaux de ce siècle.

1° *En Chine.* — Les Anglais introduisent l'opium dans les circonstances précitées.

Dans le même pays, avant le télégraphe, la maison de *Jardine and Matheson* trompe longtemps la surveillance de son gouvernement ou se met d'accord avec celui-ci. Elle est puissante, entretient une armée de Cipayes, d'excellents vapeurs. Ces vapeurs quittent

Calcutta et Madras un jour ou deux après les paquebots de l'État; ces vapeurs forcent leur marche; ils arrivent à Hong-Kong, avant la distribution des lettres par le service des postes de la malle anglaise. De là, supériorité et promptitude dans les nouvelles. Les associés de Jardine, avec quelques amis, tripotent, jouent, escomptent les nouvelles positives qu'ils connaissent et que le pauvre public ignore. Le tout, — cela va sans dire, — à leur plus grand profit...

Enfin, la malle entre dans le port. Il est trop tard, toutes les bonnes transactions sont faites. Les gogos n'ont qu'à déplorer les événements ou les nouveaux cours, conséquence des marchés conclus à l'avance.

Voilà comment les choses se passaient vers l'an 1868, 69 et 70. Elles ne peuvent plus fonctionner de la même façon avec le télégraphe; mais se sont-elles améliorées? Il est à craindre plutôt qu'elles ne se soient empirées. Si « Panurge avait soixante et trois manières de trouver de l'argent toujours à son besoing », la haute banque, la grande industrie, — non contrôlées, non réglementées ou si peu? — doivent bien en posséder aujourd'hui des centaines.

2° *En Égypte.* — Là, les Anglais y sont allés, jusqu'à leur petit massacre : ils voulaient l'Égypte.

J'ai passé à Alexandrie l'hiver 1881-1882, et j'ai pu m'apercevoir de l'huile bouillante jetée sur le brasier de la haine et du fanatisme musulmans, par rapport aux Européens. Le consul de Grèce, M. Rangabé, un homme éminent, disait journellement, durant cette saison : « Un massacre, une révolution peuvent éclater cette semaine, demain, aujourd'hui, quand sais-je?... tellement l'effervescence est grande et arrivée à son comble. Cette guerre civile peut être amenée par la cause la plus futile : la plainte d'un domestique chrétien réclamant à un boucher arabe un poids de viande payé et non donné; tout enfin... et n'importe quoi... »

Le paroxysme de l'excitation atteint, le massacre survint effectivement. Son prétexte? Une querelle entre un cavalier maltais et son ânier arabe.

Que désiraient les Anglais, en suscitant ce massacre? Réprimer, soi-disant, la révolte d'Arabi, faire en Égypte des réformes en faveur des Arabes; en réalité, implanter le drapeau et la puissance britanniques dans la vallée du Nil.

Les réformes opérées par les Anglais sont, à peu de chose près, identiques à celles promises par Arabi-Pacha. Le fonctionnement de la dette égyptienne, le recrutement des intérêts, l'amortissement du capital au moyen du condominium étaient corrects et prospères avant l'établissement des Anglais. Où sont les améliorations apportées au sort des indigènes par le Gouvernement de la reine Victoria? Aucunes, puisque toutes apportent quelques faveurs de plus aux capitalistes européens.

Si le drapeau égyptien, avec le concours des Anglais, flotte de nouveau sur le Soudan, ne faut-il pas se souvenir que c'est l'arrivée des Anglais qui l'avait chassé de ces territoires équatoriaux.

Si un semblant de plus grande prospérité se fait remarquer au Caire et à Alexandrie, faut-il s'en réjouir sans arrière-pensée, puisque le dernier mot politique et diplomatique sur cette question n'est peut-être pas encore prononcé? Quels furent, à Tel-el-Kébir, les moyens employés après la surexcitation aux massacres?

L'assurance à de Lesseps que le canal de Suez ne serait pas utilisé.

Les Français et de Lesseps eurent tort d'être crédules; la crédulité fut leur grande faute; mais la faute des Anglais fut plus coupable que la leur, puisque ce fut sa déloyauté.

Et, après la traversée du canal, la marche sur Tel-el-Kébir, rendue facile, vu les monceaux d'or jetés libéralement aux indigènes.

Fouillez dans les archives de la caricature, vous y trouverez le général Wolsey, dans son costume d'Écossais, tenant, au lieu d'une arme, une énorme valise d'où s'échappent les livres sterling. Et cette caricature n'est pas imaginée sur les bords de la Seine, elle fut conçue et exécutée sur les rives de la Tamise, par un Anglais.

3° Et les procédés de Terre-Neuve?

4° Et le reid Jameson où la comédie de la désapprobation et du lâchage des révoltés se termine par la sanction meurtrière et tangible de la guerre du Transvaal faite en faveur de... et suivant les plans des auteurs de la révolte.

Que prouvent tous ces faits concordants et beaucoup d'autres qui remplissent les feuillets de nos livres jaunes, verts ou bleus?... sinon que les Anglais savent merveilleusement faire naître une situation, la poser, la résoudre à l'aide des pires moyens, et toujours en faveur de leurs intérêts, exclusifs de tous autres.

Il nous reste, pour compléter ce tableau, à les voir armant les noirs contre les blancs, faire quelque coup de force à Delagoa-Bay, peut-être!

Donc, tous ces facteurs concernant la morale : *égoïsme, orgueil, manque de foi politique, moyens perfides et déloyaux*, auxquels nous devons joindre un dérèglement inouï des mœurs de Londres, des combinaisons financières véreuses de la haute banque anglaise, tous ont été des agents provocateurs travaillant à amener l'Angleterre à la lamentable position où elle se débat, dont elle commence à peine à réaliser les causes, à distinguer les conséquences, pour avoir — plus qu'aucune autre nation de l'Europe — méconnu l'unique loi qui régit notre monde :

Loi. — 1° « A mesure que l'évolution des races monte d'un échelon dans la perfection, nul pays ne peut rester retardataire dans ses conceptions sur le Bien, sur la Justice, sur la Vérité, sur la Fraternité et la Solidarité, sans que les conséquences du retard retombent sur lui.

« 2° Des conceptions plus élevées sur la Justice, la Liberté, la Solidarité ont des corollaires qui de l'ordre immatériel se transportent sur le domaine matériel; de l'abstrait au concret. Ces corollaires sont indubitablement : des progrès scientifiques qui se réalisent toujours à l'époque du plus grand essor de la pensée morale.

« 3° Les peuples qui ont méprisé les facteurs relevant de l'ordre moral se privent en même temps et sûrement des facteurs du second ordre relevant de l'ordre matériel. S'ils visent un but, ils ne savent pas y arriver, ou ils ignorent les moyens de s'y maintenir. Quelques-uns d'entre eux oublient ou ne se doutent pas qu'ils aient un but à poursuivre. Ce sont les plus misérables ou les plus abaissés. »

La plupart des Anglais se sont donc trompés dans leur calcul.

En reportant tout à eux, en méprisant la solidarité, ils rompirent tous leurs liens. Ils sont isolés, et, n'ayant jamais rien donné, ils ne reçoivent rien.

En s'enorgueillissant, ils créèrent leur cécité, leur aveuglement sur leurs fautes, leur ignorance, et ce microscope au travers duquel se grossissent à leurs yeux leurs qualités intellectuelles et morales. Ils ont perdu toute vision proportionnelle d'eux, des gens et des choses.

En manquant à leur parole, ils engendrèrent cette atmosphère de doute qui les accompagne partout, ainsi qu'une ombre néfaste et fatale. Comment les croire?... Chez eux la parole, les promesses, les écrits ont perdu leur valeur conventionnelle.

En employant de mauvais moyens ils appelèrent sur eux un retour de ces moyens mauvais.

Si leurs moyens perfides ont été couronnés de succès, leur exemple fait école. La lutte, au lieu de se faire sur le terrain du bien, se transpose sur celui du mal.

Pour vaincre ceux qui vous vainquirent perfidement, il faut agir encore avec plus de perfidie... On y arrive, hélas! Et, vraiment, ceux qui lancèrent ce mode du mal n'ont pas bonne grâce à se plaindre d'en être victimes.

En se laissant aller au débordement dans les mœurs, ils vicient leur être et compromettent plusieurs générations au physique et au moral.

En ouvrant toutes grandes les portes à une spéculation éhontée, souvent criminelle, ils augmentent les convoitises, la paresse. Ils créent involontairement ou sciemment le mépris du travail honnête mais peu lucratif, le mépris de la fortune lentement mais loyalement acquise. Là, la lutte a dévié encore une fois; elle s'est transportée du territoire du bien sur celui du mal.

Beaucoup de personnes trouveront peut-être cette peinture des causes qui amenèrent la faiblesse de l'Angleterre un peu exagérée et d'un pinceau partial et brutal même. Je leur répondrai, pour diminuer l'âcreté de la touche, que je crois ma peinture vraie; mais que, si elle s'applique en tout à l'Angleterre, elle peut s'appliquer en parties moindres à plusieurs contrées de l'Europe, placées comme elle à la tête de la civilisation.

Si ces nations ne savaient pas prendre de ma critique ce qui leur en revient, elles pourraient bien en arriver, elles aussi, au point de déroute où elles voient aujourd'hui l'Angleterre. Les mêmes causes conduisent infailliblement à des résultats identiques. Nul n'échappe à la loi, je le répéterai à satiété.

Je répéterai également qu'il m'est impossible d'oublier que les Anglais conçurent un gouvernement libre, une conscience libre, cinq et six siècles avant les autres peuples; et c'est en ami et non en ennemi que je leur envoie mon cri d'alarme.

Je ne tends pas la main vers eux pour leur asséner un mauvais coup, à cette heure cruelle!... Ma main désire leur être secourable, comme je l'ai dit au commencement de cette étude, comme je le redis à la fin.

Leurs qualités de bravoure, de sang-froid, de dignité individuelle, de fidélité et de loyauté privées, de sens pratique, n'ont qu'à se développer dans la solidarité universelle, pour qu'elles produisent tous leurs effets, neutralisés par des objectifs trop bornés.

Une de mes principales douleurs, dans cette hécatombe sud africaine, est d'être forcé d'accorder toute ma sympathie, tous mes vœux à la nation africaine, aux dépens de la nation européenne.

Ce que je déplore, est la posture morale et de fait d'une nation de l'Europe qui, — sous le fallacieux prétexte d'une civilisation supérieure qu'elle veut imposer comme un bénéfice et un bienfait, — commence par déclarer la guerre, afin de dépouiller de son légitime patrimoine un petit peuple tranquille et patriarcal; d'une nation qui veut moraliser un peuple dont les hostilités sont conduites d'une façon plus humaine et moins cruelle que ses *moralisateurs*; d'une nation qui, — vaincue dans l'offensive et la défensive, — ne possède pas la sagesse du recours à l'arbitrage, parce qu'elle comprend sans doute que, sa cause étant mauvaise, elle ne peut la gagner que par la force et l'abus de la force.

L. d'Ervieux.

29 janvier 1900.

Nota. — Si l'Angleterre, — vaincue sur terre, — garde, comme elle le fera certainement, l'orgueil de sa flotte, la confiance en sa flotte, elle aura, je le crains, à perdre cette illusion. Ses navires sont excellents, peut-être?... mais les commandants des navires, les chefs de l'armée de mer, recrutés par le favoritisme, sans science pratique et qui sait technique?... doivent être semblables aux Redvers Buller, aux Methuen, aux Catacre, etc. Impossible que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets.

Seule la marine marchande de l'Angleterre me semble être à la hauteur où les Anglais et les puissances de l'Europe la tiennent.

L. d'Ervieux.

SECOURS IMMÉDIAT

Et Vieillards nécessiteux

Du 23 janvier,	anonyme	2 fr.	»
Du 25 —	colonel B	5	»
Du 26 —	lieutenant D., reliquat	3	30
Du 4 février,	Dr Gloppe	5	»
Du 5 —	de M. Lapeyrouse	0	50
		15 fr.	80

Le Gérant : L. Coulaud.

23-2-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 248 | 10 Centimes | 16-31 MARS 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

FÉDÉRATION SPIRITE LYONNAISE

Nous avons le plaisir de faire connaître à nos amis que la fête du 31 mars en l'honneur d'Allan Kardec sera cette année rehaussée dans son éclat habituel par la présence de M. Gaillard, avocat, ancien député, qui a bien voulu nous promettre son concours et fera, à cette occasion, dans la salle du restaurant Denis, cours La Fayette, une conférence sur le spiritisme et les conséquences morales et sociales qui découlent de sa philosophie.

Cette conférence remplacera le concert annoncé déjà pour le 31 mars, elle sera, comme les années précédentes, suivie d'un banquet auquel nos amis voudront prendre part en plus grand nombre possible.

Des lettres d'invitation pour la conférence et des cartes de banquet sont à la disposition de nos adhérents *à la Société fraternelle, 7, rue Terraille, à la Société spirite lyonnaise, 14, cours Charlemagne, et au bureau du Journal, 5, cours Gambetta.*

Nous espérons que nos amis répondant à notre appel ferons tous leurs efforts pour fêter cette année plus encore notre maître ALLAN KARDEC.

H. SAUSSE, REYNIER, BOUVIER.

COMÉDIE HUMAINE

Rennes vient de couronner dignement le troisième acte d'une comédie qui dure depuis plusieurs années en donnant raison à ses pairs de la Cour de cassation, par la condamnation d'un homme sans tare et sans tache, comme en font preuve les jugements d'instance et d'appel de la Cour d'Angers, lequel homme, de par son pouvoir rayonnant, a le *triste privilège* de pouvoir et surtout guérir ceux qui souffrent et désespèrent, sans médicaments.

Si je dis *triste privilège*, c'est parce que, malgré le progrès, l'espèce humaine est toujours la même et qu'aujourd'hui, comme jadis, les bienfaiteurs de l'humanité sont bafoués et condamnés par des sectaires ayant un intérêt quelconque à le faire.

Jésus, missionnaire divin, fut condamné au supplice de la croix; plus près de nous, la grande héroïne française fut condamnée au bûcher. Mouroux, guérisseur, peut bien l'être aussi : son martyre, pour ne pas être aussi terrible que celui du Nazaréen ou de la bergère de Domrémy, n'en est pas moins angoissant, car sa torture est plus lente et plus longue; heureusement que plus privilégié que nos grands messies, il peut encore vivre d'espérance. Le dernier acte de la comédie n'est pas encore terminé, il n'est qu'en préparation, mais déjà nous en prévoyons l'issue se terminant dans une apothéose d'où le magnétisme triomphant s'échappera des mains profanes qui, sous le couvert de la science, cherchent à l'asservir.

A nous, guérisseurs et malades guéris ou soulagés, de nous liguer contre l'empirisme officiel. Sachons nous passer des formules plus ou moins savantes, mais apprenons à rayonner en bien afin d'opposer une digue toute-puissante à la foule avide qui veut monopoliser à son profit l'art de donner la santé, alors que de par son propre aveu elle est impuissante à le faire.

Que tous nos amis continuent de signer et nous fassent parvenir au plus tôt les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains, afin de pouvoir revendiquer nos droits les plus sacrés comme nos libertés les plus chères.

A. BOUVIER.

N. B. — *Adresser feuilles de pétitions et souscriptions pour la défense du magnétisme, au bureau du journal, 5, cours Gambetta, Lyon.*

QUESTIONS PSYCHIQUES

Les Conférences de M. Léon Denis

Un grand orateur s'est fait entendre à la mairie d'Alger, dans trois conférences, les 16, 23 et 27 décembre. Les deux premières conférences étaient publiques : elles ont été présidées par M. le général Noël, un savant qui a fixé sa retraite sous notre beau ciel, à Mustapha; la troisième était privée.

De cette mairie, d'où sont parties, et où ont abouti, depuis trois ans, tant de menaces et tant de haines, je suis sorti ravi. Aux menaces et aux cris de haine avaient succédé des paroles d'amour et des exhortations à la fraternité.

Cela, malheureusement, n'a pas duré, l'orateur, M. Léon Denis, n'ayant pu faire qu'un court séjour à Alger.

Qu'est-ce que M. Léon Denis ?

J'emprunte la réponse à un écrivain de talent, M. Alexandre Hepp. Voici ce qu'il dit dans un organe périodique important *le Journal* :

« Il y a un homme qui a écrit le plus beau, le plus noble, le plus précieux livre que j'aie lu jamais. Il a nom Léon Denis et son livre : *Après la Mort*. Lisez-le, et une grande pitié, mais libératrice et féconde, nous viendra brusquement de nos manifestations de regret, de notre peur de la mort et de notre grand deuil de ceux que nous croyons perdus. »

Cette courte citation en dit, sur le compte de l'orateur, plus long que bien des pages. Je n'y ajouterai rien.

Léon Denis a fait à Paris, et dans toute la France, de nombreuses conférences. A chacune de celles qu'il a faites à Alger, il a tenu, pendant plus de deux heures, ses nombreux auditeurs sous le charme de sa parole ardente, éclairée par une science profonde.

Le sujet, ou plutôt la doctrine développée par lui, et dont il est l'un des plus puissants propagateurs, est la doctrine spirite ou spiritisme. Le nom, sinon la chose, est aujourd'hui bien connu. Je vais tâcher d'en donner ici un aperçu.

Que le lecteur ne s'attende pas à du merveilleux, c'est de l'histoire et de la science que je reproduis ici. Mais avant, et pour nous fixer sur la valeur d'un certain nombre de mots nouveaux, je crois utile d'exposer les principes.

La doctrine spirite enseigne la foi en un Dieu unique et immortel, ayant toutes les perfections à l'état infini, infiniment juste et bon, par conséquent.

Si, de son temps, quelqu'un était venu dire à Jésus qu'un jour, 325 ans après sa mort, au concile de Nicée, des hommes se disant ses disciples feraient de lui un Dieu, que ce Dieu serait le deuxième de trois Dieux et que ces trois Dieux n'en feraient pourtant qu'un seul, il eût souri tristement. Le spiritisme en fait autant ; il ne juge pas utile de protester autrement contre cette injure au sens commun.

D'après la même doctrine, l'âme est une émanation de la divinité, elle est immortelle, comme Dieu lui-même.

L'âme a deux enveloppes, l'une matérielle, le corps, qui tombe sous nos sens, l'autre fluidique à laquelle on a donné le nom de périsprit. — A la mort, le corps matériel seul se désagrège ; l'âme, revêtue de son corps fluidique, le périsprit, survit. — L'âme, munie de ses deux enveloppes, c'est l'homme ; l'âme, revêtue de son enveloppe fluidique toute seule, a reçu le nom d'esprit.

Les hommes et les esprits constituent deux mondes. Ces deux mondes sont distincts, mais non complètement séparés. Ils ont aujourd'hui, ils ont toujours eu des communications entre eux. Ces communications sont et ont toujours été servies par des intermédiaires. Ces intermédiaires, auxquels on donnait, dans l'antiquité, les noms de prophètes, augures, devins, etc., etc., sont aujourd'hui dénommés *médiums*.

Le monde des hommes occupe les globes matériels ; la terre est l'un des plus chétifs. Le monde des esprits occupe les espaces interplanétaires ou certains globes moins matériels que le nôtre.

L'âme immortelle traverse une infinité d'existences, soit à l'état d'esprit, soit à l'état d'homme.

Le passage de l'état d'esprit à l'état d'homme (naissance) s'appelle réincarnation ; le passage de l'état d'homme à l'état d'esprit (mort) s'appelle désincarnation.

Il n'y a point d'âmes privilégiées ; toutes partent de l'état inconscient, sont destinées au bonheur et tendent vers la perfection.

En acquérant la conscience d'elles-mêmes, les âmes deviennent libres ; étant libres, elles ont le mérite de leurs bonnes actions et la responsabilité des mauvaises.

En vertu de la justice et de la bonté divines infinies, toutes les bonnes actions sont récompensées, toutes les mauvaises sont punies, les unes et les autres dans une mesure exacte ; elles portent en elles-mêmes, les premières, le germe de la récompense, les deuxièmes, celui du châtiment ; châtiment et récompense sont l'application d'une loi inéluctable ; l'un et l'autre n'ont qu'un but, le bien de l'âme ; toute idée de vengeance ou de faveur en est exclue. Par les réflexions qu'il fait naître, le châtiment, tôt ou tard, pousse le coupable vers le repentir, vers le bien ; par suite, tôt ou tard aussi, le châtiment prend fin ; conséquence : l'enfer éternel n'existe pas. S'il n'en était pas ainsi, Dieu ne serait ni infiniment juste, ni infiniment bon.

Mais si l'enfer n'existe pas, le châtiment n'en a pas moins, par cela seul qu'il est proportionnel au mal, de quoi faire trembler les coupables. Autrefois, cette menace pouvait avoir son utilité, c'était un épouvantail pour les peuples enfants. Aujourd'hui, c'est inutile. Avec des populations civilisées, la vérité seule a une autorité sérieuse et durable.

Le monde des esprits constitue, comme le nôtre, une hiérarchie ininterrompue, depuis le plus arriéré jusqu'au plus avancé. Ce serait une erreur de croire qu'après la mort, l'âme acquiert d'emblée la science infuse. Elle est ce qu'elle s'est faite par ses bonnes ou ses mauvaises actions, par son travail ou son oisiveté. Les médiums, eux aussi, sont intellectuellement et moralement inégaux.

Pénétré d'une foi profonde en la justice divine, sachant que tout le mal qui lui arrive a été mérité, le spirite, s'il met ses principes en pratique, accepte, sans murmure, les épreuves auxquelles il est soumis ; il ne rend pas le mal pour le mal, mais, en vue de la réparation des fautes qu'il a commises dans d'autres existences, il s'efforce, au contraire, de rendre le bien pour le mal.

Considérant que Dieu aime tous ses enfants, il croit que la meilleure manière de le servir est d'être utile à ces mêmes enfants, qui sont nos frères et sœurs ; il croit qu'il ne peut progresser lui-même qu'en concourant aux progrès des autres. Il voit dans ce concours une des multiples applications de la grande loi de solidarité et d'harmonie universelle. Pour lui, les génuflexions et les prières récitées d'où la pensée est absente, sont de vaines formalités. Il n'en croit pas moins à l'efficacité de la prière, mais de la prière partant du cœur, et tendant à son amélioration, à celle de ses frères, ou tendant à l'allègement de ses souffrances, quand le malheur le frappe.

Les spirites ont la conviction que leur doctrine résulte des enseignements donnés par les esprits. Ils comprennent, toutefois, qu'il puisse exister, chez les autres, des doutes à cet égard, mais ce dont il ne leur paraît pas possible de douter, c'est de la bonté de la doctrine considérée en elle-même et abstraction faite de ses auteurs. C'est l'essentiel.

Du reste, la doctrine spirite, quelle que soit, d'ailleurs, sa valeur, n'est point annoncée comme parfaite. Dans le monde des esprits,

comme dans le nôtre, tout marche vers la perfection, rien n'est parfait, nul n'est infaillible. La perfection n'appartient qu'à Dieu. La doctrine spirite est au point où il convient qu'elle soit à notre époque. Elle fera, dans l'avenir, ce qu'aurait dû faire le catholicisme dans le passé : elle suivra les progrès de l'esprit humain.

Le spirite ne dit pas : « Croyez à ma doctrine et à tout ce qu'elle enseigne, parce que je vous l'affirme, que ma parole est sacrée et qu'elle doit vous suffire ! » il dit à ceux qui sont en état de comprendre : « Voyez, observez, étudiez, usez de votre savoir actuel pour en acquérir d'autre, faites avec la science de l'âme ce que vous feriez avec toute autre science ! »

Le spirite doit toujours être tolérant.

En ce qui concerne les hommes qui ne paraissent pas être à une hauteur intellectuelle suffisante pour tout comprendre, il considère que la meilleure conduite à tenir, c'est de prêcher d'exemple, d'accompagner, à l'occasion, les exemples de paroles bienveillantes, consolantes, s'adressant au cœur, et leur représentant Dieu, non comme un maître arbitraire, puissant ou récompensant selon son bon plaisir, mais comme un père infiniment bon et juste, qu'il est en effet, et ne voulant, par là même, comme tous les bons pères, que le bien de tous ses enfants même et surtout quand il use de sévérité à leur égard.

Le spirite dit encore : Si vous ne réussissez pas à croire et que vous reconnaissiez néanmoins l'excellence de la doctrine, efforcez-vous de la pratiquer. Le but n'est pas la foi, le but c'est la perfection. La doctrine est un moyen d'y arriver. La foi viendra sûrement un jour, parce qu'ici la foi c'est la vérité qui ne perd jamais ses droits.

J'arrête ici ce résumé sommaire des principes. Je suis loin d'avoir tout dit ; mais, dans un article de journal, il faut savoir se borner.

Nous allons maintenant aborder, aussi succinctement que possible encore, l'exposé des témoignages et des preuves.

∴

On sait que dans l'antiquité, aux Indes, en Égypte, en Grèce, et chez nous dans la vieille Gaule, il existait deux genres d'enseignements, l'un public, pour tous, où les vérités étaient voilées sous des symboles, l'autre secret réservé aux hommes instruits, destinés à l'initiation, c'est-à-dire à la connaissance de toutes les vérités.

Aujourd'hui ce secret n'existe plus. Dans ces derniers temps, à la suite de patientes recherches et de nombreuses découvertes épigraphiques, cet enseignement a pu être reconstitué.

De ces découvertes il résulte que partout, derrière les formes matérielles de l'enseignement extérieur et public apparaissent les grandes vérités éternelles.

Mais c'est surtout dans les premiers âges du christianisme qu'abondent les témoignages historiques. Ces grandes vérités, réservées aux initiés, dans l'antiquité, Jésus les enseignait à tous. Ce qu'il ne pouvait pas dire à l'esprit, il le disait au cœur, dans un langage figuré. Ses enseignements n'ont pas eu besoin d'être reconstitués, ils sont écrits en toutes lettres dans son histoire, dans les évangiles, et ils le sont encore.

Ces vérités, qui, sous des formes extérieures, paraissent très diverses, étaient, au fond, dans l'antiquité, toutes les mêmes.

Ce sont celles qu'enseigne aujourd'hui le spiritisme, dont nous venons de donner l'exposé sommaire.

Cette doctrine n'a ainsi rien découvert, rien inventé ; elle n'a fait que remettre en lumière les grandes vérités éternelles diversement obscurcies, ou dénaturées parmi les populations dans l'enfance, ou dans un état voisin de l'enfance.

Mais il est un point que nul avant le Christ n'avait osé aborder, même dans l'enseignement secret. Au milieu d'une société corrompue, au sein même de l'esclavage, parmi les inégalités sociales les plus criantes, Jésus osa dire : Nous sommes tous les enfants d'un même père, qui est Dieu, tous frères, tous égaux par conséquent.

Ici encore, entre les enseignements du Christ et ceux de la doctrine spirite, l'accord est complet.

Le moyen âge aussi nous a fourni son contingent de témoignages en faveur du spiritisme. Quel plus précieux, plus touchant, plus véridique témoignage que celui qui nous a été donné par la grande héroïne française, par notre sublime Jeanne d'Arc, morte martyre de deux amours, l'amour de la France, l'amour de la vérité, de la vérité touchant les communications dont elle était l'objet de la part des êtres de l'autre monde.

Mais les choses ne devaient pas s'arrêter. Les manifestations d'outre-tombe sont, en ce moment, l'objet d'une recrudescence dont le passé paraît ne nous avoir fourni jusqu'ici aucun exemple.

C'est en 1846 qu'eurent lieu, en Amérique, les communications qui ont été le point de départ de cette recrudescence. Depuis, les communications entre le monde des esprits et celui des hommes n'ont fait qu'augmenter, et cela non pas seulement en Amérique, mais en Europe et dans tous les pays civilisés.

Dix ans plus tard, vers 1856-1857, les documents relatifs à ces communications venant de toutes parts affluaient à Paris, devenu, pour ces choses, un centre d'études considérables.

Parmi les hommes qui s'occupaient de ces études, on comptait de nombreuses illustrations, entre autres Victor Hugo, dont la pensée était plus à Paris qu'à Jersey, Vacquerie, Flammarion, Sardou, Mme Émile de Girardin. Ces personnages jugèrent que le moment était venu de mettre de l'ordre dans tout ce qu'il pouvait y avoir là de vrai ou de faux, de sérieux ou de charlatanesque.

Sur leur invitation, un ancien professeur du nom de Rivail, connu sous le pseudonyme d'Allan Kardec, consentit à se charger de ce travail.

Il était déjà, par ses études de l'histoire et par des expériences personnelles, mûrement préparé à ce travail.

Allan Kardec connaissait toutes les langues de l'Europe, sauf le russe. Il a pu ainsi traduire ou surveiller la traduction de tous ces documents ; il les a compulsés, classés, analysés un à un. Il a consacré douze ans à ce travail. Il en est sorti les ouvrages fondamentaux traitant de la doctrine spirite. Ces ouvrages sont au nombre de cinq : *le Livre des Esprits*, *le Livre des Médiums*, *l'Evangile selon le Spiritisme*, *la Genèse selon le Spiritisme*, *Ciel et Enfer*.

Ces ouvrages étaient achevés en 1869.

Tous les documents parus de 1846 à 1869, vingt-trois ans, passèrent aussi entre les mains d'Allan Kardec. Il mourut cette même année 1869, presque immédiatement après avoir terminé son œuvre.

J'ai eu l'honneur d'approcher Allan Kardec quelques années avant sa mort. Je m'attendais à trouver en lui un enthousiaste, un exalté, je me trompais grandement. Jamais je n'ai vu un homme plus froid, plus méthodique, plus modéré, plus maître de lui, moins disposé à l'enthousiasme, à l'exaltation. C'était l'homme qu'il fallait pour une œuvre pareille. Ses ouvrages sont des modèles de précision et de clarté. Malgré l'élévation du sujet, ils sont à la portée de tous.

Le monde des esprits constituant, comme nous l'avons vu, une hiérarchie ininterrompue depuis le plus arriéré jusqu'au plus avancé, et les médiums, de leur côté, étant intellectuellement et moralement très inégaux, on se demande comment, au milieu de tant de documents venus de toutes parts, émanant d'intelligences si diverses, si inégales, Allan Kardec a pu réussir à se rendre compte de la vérité. Il y a réussi d'une façon bien simple, en agissant, il le dit lui-même, à l'égard des esprits, comme il eût agi à l'égard des hommes, en soumettant leurs communications au contrôle de la raison, de la

logique et de la science, et aussi en tenant compte de la concordance des renseignements venus de points si divers.

Dans un livre intitulé *Doctrine et Pratiques du Spiritisme*, l'auteur, M. Loïs de Rémora, a écrit les lignes suivantes :

« Tous ses ouvrages (les ouvrages d'Allan Kardec) eurent un retentissement considérable, et l'on peut évaluer, sans exagération aucune, à cent millions, le nombre des adeptes, avoués ou dissimulés, qu'il a su recueillir. »

Je n'ai pas à ma disposition les documents nécessaires pour bien juger de la valeur de cette approximation, mais j'ai sous les yeux le catalogue d'une librairie parisienne qui a pour spécialité la vente des ouvrages se rattachant à la doctrine spirite. Cette librairie ne compte pas moins de cinq cent cinquante ouvrages, sortant de la plume de deux cent soixante-dix-huit écrivains, nos contemporains.

Cent millions d'adeptes à cette doctrine morale, qu'a si éloquemment exposée dans ses livres M. Allan Kardec, c'est assurément un joli chiffre. Mais ce chiffre est appelé à grossir encore, et dans des proportions considérables.

Une série de preuves nouvelles nous ont été apportées, en effet, au cours de ces dernières années, qui ne manqueront pas de frapper l'attention et de déterminer des convictions nouvelles. Ainsi grossira rapidement le nombre des adeptes.

⁂

Voici un aperçu de ces preuves nouvelles :

Quand un médecin déclare voir un esprit, et qu'il est seul à le voir, il est permis aux autres d'en douter ; mais s'il se trouve là un appareil photographique suffisamment perfectionné, si cet appareil saisit l'esprit, ici le doute n'est plus possible.

Nous sommes bien réellement en présence d'une réalité objective. Le médium peut être un charlatan ou le jouet d'une illusion, mais l'appareil photographique ne le peut pas, il ne peut reproduire que ce qui existe.

D'autre part, il arrive parfois que le médium ne voit pas simplement un esprit quelconque, mais bien tel ou tel esprit, dont il dépeint les traits, le caractère ; il arrive parfois aussi que cet esprit était, de son vivant, connu des assistants, ou même parent de certains d'entre eux ; si la photographie le saisit, si le dessin est tel que l'indique le médium, si, de plus, les assistants, les parents le reconnaissent, nous n'avons plus là seulement la preuve de la réalité objective d'un esprit, nous avons, en outre, la preuve que nous sommes en présence d'un esprit déterminé, connu, dont le corps s'est désagrégé, et dont le principe intelligent, l'âme munie de son enveloppe fluidique, a survécu.

Or, c'est ce qui a lieu : la photographie en est arrivée aujourd'hui à ce point de perfection qu'elle peut reproduire les corps fluidiques visibles seulement pour ces hommes exceptionnels qui s'appellent médiums.

Il arrive que certains esprits peuvent revêtir un corps matériel, pendant un certain temps, pendant des heures et même des journées entières, que ce corps est visible et tangible pour tous.

Interrogés sur les moyens employés par eux pour revêtir ce corps matériel, les esprits répondent qu'ils en puisent les éléments dans l'espace ambiant, dans la substance des assistants et dans celle du médium, le plus souvent même, dans la substance de celui-ci uniquement.

Considérant plus particulièrement ce dernier cas, des savants se sont dit : « Si l'esprit revêt une partie de notre substance, il doit en résulter pour lui une certaine solidité ; s'il est solide, il doit pouvoir être moulé. »

Vérification faite, la pratique a confirmé le raisonnement. Des mains, des bras ont pu être moulés dans de la paraffine.

Allant plus loin, les savants se sont encore dit : « Si le médium perd une partie de sa substance, si cette substance a servi à la matérialisation de l'esprit, celui-ci ne doit plus être impondérable, et le poids du médium doit être moindre. » En conséquence, on les a pesés l'un et l'autre et, ici encore, le fait est venu confirmer le raisonnement.

Pour cette dernière opération, on s'est servi d'appareils enregistreurs avec lesquels toute tentative de fraude est absolument impossible. On a pu constater ainsi que, pendant toute la durée de la matérialisation, le médium perd de son poids, que ce poids est, peu à peu, aussi gagné par l'esprit, que, pendant la dématérialisation de l'esprit, l'inverse se produit, que le poids revient au médium et l'état impondérable à l'esprit. Rien de plus saisissant.

Voilà avec quelle rigueur nos savants modernes ont procédé à la vérification des faits spirites.

Si maintenant on veut bien considérer que les manifestations d'outre-tombe, qui ont eu lieu depuis 1846 jusqu'à aujourd'hui, ne se sont pas produites dix fois, cent fois, mais, pour certaines d'entre elles, des milliers et des millions de fois, qu'elles se sont produites, non seulement à Paris, Londres, Saint-Pétersbourg, New-York, et dans toutes les capitales du monde civilisé, mais encore dans un nombre infini d'autres centres, grands et petits, on sera obligé de reconnaître qu'il y a là, tout au moins, un fond de vérité, et que ce fond de vérité est de nature à donner naissance, non plus à des plaisanteries, comme naguère encore, mais à de sérieuses réflexions, et à inciter les hommes désireux de connaître, à lire les ouvrages où ces phénomènes sont exposés et, en premier lieu, ceux où sont rapportés les procédés scientifiques de vérification mentionnés ci-dessus.

Après avoir lu ces ouvrages, véritables procès-verbaux signés des auteurs expérimentateurs, et affirmés par des témoins nombreux et des plus honorables, s'il reste encore, dans l'esprit des lecteurs, des doutes sur la réalité des faits, c'est qu'il n'y a plus de certitude nulle part, c'est que le témoignage des sens, contrôlé par la raison, par la logique et par la science, est un leurre, que les images recueillies par la photographie, les sculptures imprimées dans la paraffine, les enregistrements automatiques de nos instruments de précision sont des illusions, c'est qu'il n'y a plus au monde un homme en la signature duquel on puisse compter. Nous n'en sommes pas encore là que je sache.

On peut donc l'affirmer, pour quiconque est sincère, sans parti pris, la preuve de l'immortalité de l'âme est faite, et faite dans des conditions telles qu'il n'est plus possible d'en douter.

Pour mon compte, je ne saurais admettre que les hommes éminents qui ont procédé à ces travaux, que William Crookes, Russel Vallace, Aksakoff, colonel de Rochas, les Drs Gibier, Lombroso, Richet et tant d'autres puissent être taxés d'imposture. Je crois en leurs déclarations touchant la science de l'âme, comme je crois à celles qui ont pour objet tant de découvertes récentes, comme je crois au téléphone, à la matière radiante, aux rayons X, à la télégraphie sans fil. Ces hommes éminents ne sont pas plus des fourbes ou des hallucinés dans un cas que dans l'autre.

Dans les premiers siècles du christianisme, la foi ne reposait que sur la tradition, sur les témoignages de l'histoire et sur des enseignements s'adressant au cœur.

Pour les âmes simples de l'époque, ces éléments de conviction étaient suffisants : ils ne le seraient plus aujourd'hui. Et c'est pourquoi deux autres facteurs sont intervenus dans la question : le témoignage plus fortement accusé des contemporains, les preuves fournies par la science moderne.

⁂

On sait combien, grâce à leur foi profonde, les mœurs étaient

pures parmi les membres de la primitive Église, combien aussi la fraternité y était absolue. Il en a été ainsi tant que ses disciples sont restés dans les voies du Christ, tant que leur mode d'enseignement a été conforme au sien.

Un jour, dans le courant du IVe siècle, ils ont abandonné ce mode d'enseignement ; aux explications et aux témoignages s'adressant aux intelligences ils ont substitué les affirmations autoritaires n'agissant que sur la mémoire ; à la simplicité, à la bonté pénétrant les cœurs, ils ont substitué les cérémonies et le luxe ne frappant que les sens matériels.

A dater de ce jour, et peu à peu, la foi a fait place au doute, le doute à la négation de l'âme, à la croyance au néant après la mort du corps, croyance funeste qui a été le point de départ de la corruption à laquelle, de siècle en siècle, nous avons abouti, aujourd'hui, corruption dont un procès récent et retentissant vient de nous donner un spécimen si lamentable.

Or, les mêmes causes produisent, en ce moment, les mêmes effets. Les membres des groupes spirites, qui ont la même foi que les premiers chrétiens, sont animés des mêmes sentiments. Ils ont entre eux les relations les plus cordiales, les plus amicales.

Supposons, maintenant, que le mouvement continue, que les groupes se fusionnent en sociétés, les sociétés en fédérations. Ne serait-il pas permis de voir là des tendances marquées vers un meilleur état de nos mœurs ? On n'en saurait douter. Or, c'est ce qui commence à se produire ; partout s'organisent des groupements spirites de plus en plus considérables.

Sous l'empire de ces sentiments, à la suite des conférences de M. Léon Denis, il vient de se former à Alger une société ayant pour titre : « Fédération spirite algérienne ».

S'il est vrai qu'en tout la Providence met le remède à côté du mal, au mal dont nous souffrons le remède est trouvé : il est dans un retour raisonné à la foi des premiers chrétiens, dans un retour à la foi en l'immortalité de l'âme ; il est dans le développement de la science de l'âme, dans l'enseignement spirite.

Sans doute, même en admettant que la doctrine spirite parvienne à conquérir tous les esprits et tous les cœurs, nous n'arriverons pas tout d'un coup à l'état moral des premiers chrétiens. Mais, entre cet état et le nôtre, les degrés sont nombreux ; quelque peu important que soit le résultat obtenu en un temps donné, sûrement l'échelon atteint sera plus élevé que celui d'aujourd'hui. Ce sera déjà un succès.

Disons-le pourtant, notre intellectuel étant de beaucoup supérieur à celui de cette époque, il est permis de penser que le mouvement de hausse morale s'en ressentira, qu'il sera rapide. Vu l'étendue du mal, ce mouvement, quand il sera achevé, pourra, sans exagération, être qualifié de rénovation sociale.

∴

Toute manifestation nouvelle de la pensée a ses adversaires de parti pris. Le spiritisme n'échappe pas à cette loi. Avec ceux-là, il n'y a pas à compter sur la persuasion. Mais quand la pensée n'est pas l'expression d'une opinion plus ou moins fondée, quand elle s'appuie sur des faits scientifiques, tôt ou tard, quoi qu'on fasse, le parti pris disparaît. Nous en avons un exemple fameux dans la question de la rotondité de la terre. Le catholicisme a mis plus de cent cinquante ans à dire : *c'est vrai*, mais il l'a dit.

Un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas très éloigné, où tous les hommes de parti pris seront forcés de dire, eux aussi, de la doctrine spirite, *c'est vrai*. Ils y seront forcés, parce que, en matière scientifique, il ne peut pas y avoir de parti pris. Deux et deux font quatre dans tous les pays et pour tout le monde.

∴

Mais j'entends le lecteur me dire : Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que la doctrine spirite ? Est-ce une science, une philosophie ou une religion ?

Je réponds : C'est tout cela réuni.

C'est une science, parce qu'elle repose sur des données précises, sur des faits prouvés ;

C'est une philosophie, parce que, par ses déductions, elle aboutit à la morale, et même à la morale la plus pure qui ait jamais été présentée à l'humanité, à la morale chrétienne ;

C'est une religion, parce qu'elle parle aux cœurs, qu'elle console, et que, selon l'étymologie du mot, elle est appelée à relier les âmes.

A titre de science, elle mettra d'accord les opinions les plus diverses ;

A titre de philosophie, elle guérira, par sa morale, nos populations de la corruption dont elles sont en partie atteintes et nous ramènera à la pureté des mœurs des premiers chrétiens ;

A titre de religion, elle réunira toutes les âmes dans un même sentiment de fraternité pour tous les hommes, fraternité qui aura pour expression, non plus des mots, mais des faits.

Les personnes qui, dans l'avenir, se donneront la mission d'enseigner la doctrine spirite, resteront ce qu'elles sont aujourd'hui, de simples citoyens ou citoyennes, parlant, comme tout le monde, la langue de leur époque et de leur pays, vêtus, comme tout le monde aussi, du costume de leur sexe, donnant leurs enseignements là où elles pourront, en attendant que l'Académie, complétant son œuvre, admette le spiritisme au même honneur que le magnétisme, et ouvre à l'œuvre principale les portes qu'elle s'est décidée à abaisser devant l'œuvre préparatoire.

Ce jour-là, du haut de la chaire où l'on enseigne la philosophie, les sciences, les lettres dites universitaires, on enseignera la doctrine par excellence, la doctrine de l'âme, qui instruit, qui moralise et qui console : science, philosophie, religion.

Mais ce triple enseignement aura aussi son siège au sein de la famille. Là, les prêtres seront le père et la mère, assistés, quand ils le pourront, de leurs enfants aînés, fils ou filles.

Tels sont, sinon dans tous les termes, du moins dans leur esprit, les objets traités par M. Léon Denis, dans ses trois conférences, à la mairie d'Alger.

J'ai eu un plaisir infini à les résumer ici, parce que, depuis quarante ans, les convictions de l'éminent conférencier sont les miennes.

Commandant COUTY.

FÉDÉRATIONS

Deux Fédérations spirites. — Historique de l'une d'elles. — Ses résultats. — Rôle des fédérés. — Une erreur judiciaire. — Réunion générale des fédérés du Sud-Est.

Le grand apôtre du spiritualisme moderne — comme se plaisent à l'appeler à juste titre ceux qui le connaissent, même dans le monde profane — vient de marquer son trop court passage ici-bas par un de ces grands résultats qu'enregistrent religieusement les époques, comme étant les plus grands bienfaits dont puisse être gratifié l'esprit humain.

Au cours de ses conférences en Algérie, M. Léon Denis, encouragé par son premier résultat dans le Sud-Est de la France, est parvenu à susciter parmi les spirites des trois provinces l'idée d'une Fédération, et, comprenant mieux que personne la nécessité d'union chez

les spirites, en face du péril social, il n'a pas voulu quitter notre belle et riche colonie sans s'être assuré au préalable cette implantation morale et civilisatrice. Le fait est acquis. Désormais vivra la Fédération spirite algérienne.

Nous applaudissons d'autant mieux à cet acte de diffusion du spiritualisme moderne, que, grâce à la généreuse intervention de l'éminent écrivain, du brillant conférencier, nous vivons depuis trois années en Fédération spirite et en goûtons maintenant les fruits délicieux.

En tendant les bras à nos frères d'outre-mer pour les remercier et les encourager à poursuivre leur œuvre, nous croyons opportun de retracer succinctement l'historique de notre association.

En 1898, alors que M. Léon Denis, parcourant notre région, permettait aux spirites de se rapprocher, de se connaître, ceux-ci, sur ses conseils, sur ses instances, conçurent l'idée d'une Fédération entre tous les groupes spirites et isolés.

Trois années se sont écoulées, depuis l'heure à jamais mémorable où, modestement réunis au nombre de quatre-vingts, les prolétaires spirites du Sud-Est se formèrent en Fédération pour la première fois.

Que d'entraves depuis lors, suscitées en vain par les passions humaines, ont failli enrayer la marche en avant de cette œuvre, toute de grandeur morale! La petite Fédération a survécu! et, telle que la vérité s'acheminant impassible à travers les perturbations sociales vers la perfection, a su inspirer aux profanes, aux tièdes surtout, qui avaient en indifférents assisté à sa naissance, la considération, l'admiration. Pendant deux années, grâce à la vigilance de ces grands missionnaires, disparus de nos rangs sociaux mais continuant leur œuvre de bien dans la grande patrie des âmes, elle s'est maintenue. A chacun des à-coups que subissait l'œuvre fragile, ils étaient là pour nous guider de leurs conseils, pour nous prévenir des dangers, pour stimuler nos courages parfois défaillants; à leur contact, nous nous sentions renaître et, pleins de vie et d'enthousiasme comme au jour de la première heure, nous surmontions l'épreuve qui disparaissait avec tant d'autres dans les sombres profondeurs de l'oubli. Gloire soit rendue à ces esprits supérieurs pour leur protection constante! Gloire soit rendue aussi aux humbles, aux bien modestes, qui conçurent et réalisèrent un tel projet, dont la grandeur suppléa si bien à leur infériorité sociale. Le couronnement de leurs efforts ne devait plus se faire attendre. « Ce qui se concède en petit ouvre le chemin aux grandes conceptions. » En effet, aux côtés de leurs modestes personnes, est venue se constituer une direction scientifique pouvant faire autorité! M. le Dr Bertrand-Lauze, membre du Conseil général du Gard, acceptant la présidence, a vu M. Bouvier, le sympathique directeur de la *Paix universelle*, ce bienfaiteur universellement connu, tant par ses innombrables cures que par ses œuvres de charité, se joindre à lui, et faire de son journal l'organe de la Fédération; puis c'est M. Gaillard, avocat au barreau d'Avignon, rédacteur tant apprécié à la *Tribune psychique*, ce grand ami des petits, des humbles, des déshérités pour mieux les soutenir, qui accepte la vice-présidence. Par eux la Fédération du Sud-Est s'est donné enfin ce relief scientifique qui lui manquait totalement, et qui sied si bien à notre vérité philosophique. Enfin, de quatre-vingts qu'ils furent à Pierrelatte le 15 mai 1898, les spirites du Sud-Est se comptent aujourd'hui très exactement deux cent quatre-vingt-deux!

Ce chiffre représente les noms de tous ceux qui ont consenti à les voir figurer sur le carnet d'adresses dont chaque fédéré est muni, mais, si nous tenons compte de tous ceux qui, par une mesure de prudence bien démodée, ont déclaré ne pas vouloir y voir figurer le leur, tout en restant militants, il sera supérieur à trois cents.

N'est-ce pas là la plus haute récompense des humbles fondateurs de la Fédération spirite du Sud-Est? Arriver un jour à être aptes et nombreux à la défense de la vérité, tel fut leur but! Le voilà en partie atteint!

Désormais ils pourront sans crainte aller de l'avant; la vérité aura en eux, en leur œuvre, une ferme et solide défense! car quel peut être dans l'avenir le rôle des fédérés? Devons-nous, glorieux de nos lauriers, nous faire d'eux un chevet pour un sommeil paisible et laisser ainsi notre œuvre sur son *statu quo*? Certes! non! La famille, toute grande qu'elle nous apparaisse, ne saurait satisfaire des cœurs avides de paix, de concorde universelle. Tous les fédérés, quels qu'ils soient, doivent continuer à rivaliser d'ardeur et de courage pour l'agrandir sans cesse, sous la résolution ferme de ne s'arrêter que le jour où sera conclu enfin le pacte social au nom de la grande régénération humaine. Notre rôle, notre devoir, reste celui de l'action, mais de cette action virile, constante qui sait sans merci vouer tous les vrais penseurs au grand idéal de progrès universel.

Il serait puéril en effet de rester indolent, en comptant sur le grand courant d'opinion favorable, dont le spiritualisme moderne s'est vu entourer dans le monde profane, à la suite des résultats des congrès. A peine le courant se manifestait-il, que la plus haute personnification de la justice française se laissait aller à la plus grave des erreurs, en condamnant cette action curative, seule bienfaitrice de l'âme et du corps.

On a déjà beaucoup écrit sur le fameux jugement, pourtant je crois devoir joindre mon indignation à l'indignation générale qu'il a soulevée, et dire que : si la réalité du spiritisme gagne du terrain, celle du magnétisme transcendantal, pour n'en être bien plus goûté, pénètre bien plus difficilement dans les masses; on s'y contente de recueillir ses bienfaits en ignorant ensuite leurs intermédiaires, sans chercher à comprendre l'élévation, l'importance de leur rôle désintéressé. Les magnétiseurs seuls comprennent, savent, parce qu'ils sentent ce que peut être l'action curative; aussi comme tel, et en toute modestie, je joins mes protestations aux leurs.

Au cours de la prochaine et grande réunion générale des fédérés du Sud-Est qui aura lieu en mai, nous aurons à nous occuper de cette grave question, qui nous trace à tous des devoirs nouveaux. La *Paix universelle* du 16-31 janvier nous a apporté des imprimés pour une pétition aux pouvoirs publics, chaque groupe fédéré aura à cœur de s'y inscrire en entier et d'adresser l'exemplaire à M. Bouvier, cours Gambetta, 5, Lyon, en attendant que tous réunis nous votions un ordre du jour de protestation générale.

La Cour de cassation vient de nous définir l'état actuel de la société, ne nous méprenons pas sur lui, nous serions dupes, ce qui serait une faute; luttons, luttons pour la vérité, fortifions-nous par l'union pour assurer son triomphe.

BRÉMOND.

ÉTUDES SPIRITUALISTES

(Suite)

II

VINTRAS

Le savant abbé Roca s'est exprimé ainsi au sujet de Vintras dans son admirable ouvrage *Glorieux Centenaire* : « On parle à son aise du merveilleux enseignement de Vintras, quand on le rejette en bloc, sans se donner la peine d'aller au fond et peut-être même de le lire. Mais c'est tout autre chose quand on l'examine sérieusement; alors on s'aperçoit que, loin de porter atteinte à la gnose sacrée de la tradition canonique, il en élargit au contraire le monument, il

l'éclaire, l'embellit, le glorifie et le couronne... Comment a pu faire un illettré pour écrire ou pour dicter 50 ou 60 volumes dans ces conditions? Comment expliquer qu'on puisse parler ainsi *religion*, *dogme*, *morale*, *exégèse*, *ésotérisme* sans études préalables? et cela d'une manière brillante, supérieure, toujours d'abondance et d'inspiration, pendant des heures entières et durant plusieurs années, devant des auditoires difficiles, où se mêlaient des prêtres, des savants, sans que personne ait jamais pu relever un écart, un lapsus, une parole malsonnante?... Je défie un saint Thomas d'en faire autant. »

Vintras était, en effet, un illettré par excellence. Né à Bayeux en 1807, d'une famille très pauvre, il avait huit ans lorsque sa mère mourut, et un prêtre de Bayeux, l'abbé Eudeline, qui s'intéressait à lui, le fit entrer à l'hospice général, où il apprit le métier de tailleur. Il grandit ainsi, sans aucune éducation, sinon élémentaire.

De nature mystique, il s'émut jusqu'aux larmes pendant un sermon qu'il entendit, en 1837, à l'église Saint-Jean de la Délivrande. Après la messe, il fut se jeter aux pieds d'une statue de la Vierge, lui promettant de lui être fidèle si elle lui obtenait une vraie et sincère conversion.

De là date son *illumination*, bien que sa première vision n'eut lieu qu'en 1839, dans les circonstances suivantes :

« A 9 heures environ, j'étais occupé à écrire..., on frappa à la porte de la chambre où j'étais; croyant que c'était un ouvrier qui avait affaire à moi, je répondis assez brusquement : Entrez. Je fus bien surpris, au lieu d'un ouvrier, de voir un vieillard déguenillé; je lui demandai seulement ce qu'il voulait.

« Il me répondit bien tranquillement : Ne vous tâchez pas, Pierre Michel (noms dont jamais personne ne se sert pour me nommer; dans tout le pays on m'appelle Eugène).

« Cette réponse de mon vieillard me fit une certaine sensation; mais elle augmenta lorsqu'il me dit :

« — Je suis bien fatigué; partout où je me présente, on me regarde avec mépris ou comme un voleur.

« Ces dernières paroles m'effrayèrent beaucoup, quoique dites d'un air triste et malheureux. Je me levai et pris devant moi non pas de la monnaie, mais une pièce de dix sous que je lui mis dans la main en lui faisant apercevoir que je voulais l'éconduire. Il ne demanda pas mieux et me tourna le dos d'un air peiné.

« A peine eut-il mis le pied sur la dernière marche que je retirai la porte sur moi et la fermai à clef. Ne l'entendant pas descendre, j'appelai un ouvrier et lui dis de monter à ma chambre.

« Je sortis avec lui, en fermant ma porte à clef, et je parcourus tous les plus petits réduits. Je ne vis rien.

« J'allais entrer dans la fabrique, quand, tout à coup, j'entendis sonner une messe. Je courus à ma chambre pour prendre un livre de prières. Je trouvai à la place où j'écrivais une lettre adressée à Mme de Generès à Londres. Cette lettre était signée et écrite par M. Paul de Montfleury, de Caen, et contenait une réfutation d'hérésie et une profession de foi orthodoxe.

« Cette lettre, quoique adressée à Mme de Generès, était destinée à remettre sous les yeux du duc de Normandie les plus grandes vérités de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. Sur la lettre était posée la pièce de dix sous que j'avais donnée à mon vieillard. »

Ceci se passait le 6 août 1839. Le 15 août suivant, étant à Paris, à l'église Notre-Dame des Victoires, se préparant à la communion, le vieillard s'offrit à ses yeux, l'engageant à prier avec instance pour le duc de Normandie, lui reprochant les incertitudes et les doutes qui agitaient son esprit, et il le quitta, le touchant au front avec une croix blanche en lui disant : « La Paix soit avec vous! »

(A suivre.) Joanny Bricaud.

CHOSES D'AUTREFOIS

17 décembre 1900.

Ne prononcez plus, par le monde,
La parole fière et profonde.
Patrie, Honneur sont méconnus;
Vous n'auriez pas d'échos fidèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne dit plus.

Ne rêvez jamais d'entreprendre,
De secourir et de défendre
Les opprimés et les vaincus.
On rirait de vos trop beaux zèles,
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne fait plus.

Ne conservez pas l'espérance
De ramener notre indolence
A la parole de Jésus.
Fermez la porte des chapelles...
Car ces choses-là sont de celles
Qu'on ne croit plus.

France Tegrad.

Mlle France Tegrad est la jeune fille du commandant Tegrad, bien connu du monde spirite par ses travaux sur la photographie des effluves fluidiques. Elle n'est âgée que de quatorze ans. Nous devons à sa plume de nombreuses et charmantes poésies. L. R.

NÉCROLOGIE

M. Violès, premier président et président honoraire de la Fédération spirite du Sud-Est de la France, vient de nous quitter. Sa désincarnation — il faut bien le dire — nous a profondément attristés, car, personnifiant les grandes vertus qu'enseigne le spiritualisme moderne, il nous en était le meilleur exemple.

Notre vénérable frère Violès fut, au cours de ces dernières années, et cela malgré l'épuisement considérable de ses forces physiques, comme un des apôtres les plus actifs du spiritisme dans la région. Ayant pour la plus grande part contribué à la fondation de la Fédération, il nous quitte alors que l'œuvre est accomplie, c'est-à-dire au moment même où l'union entre les spirites du Sud-Est est indissoluble. Du haut des sphères éthérées, où il évoluera désormais, il ajoutera au grand exemple de charité, de modestie et d'amour qu'il nous donna sur la terre, les enseignements nécessaires à la propagation de la Vérité.

Jeudi 21 février, à 1 heure de l'après-midi, ont eu lieu ses obsèques purement civiles. Les fédérés du Sud-Est avaient tenu à témoigner de leur présence en cette circonstance. Cinquante d'entre eux venus des environs, entourant leur vice-président, M. Gaillard, s'étaient joints au Cercle national républicain dont notre frère faisait partie, et aux groupes de la libre pensée de Bollène et de Pont-Saint-Esprit, le tout formant un cortège de cinq cents hommes.

Dans une improvisation puissante, le spirite aussi éloquent que convaincu qu'est notre vice-président a dit comment les spirites pouvaient, sans trembler, regarder la mort en face, contrairement à l'affirmation de La Rochefoucauld. Il a rappelé aussi, en face des républicains et libres penseurs, comment le grand Victor Hugo, cet apôtre de la démocratie, appelant les morts les invisibles, affirmait que la mort n'était pas la mort, mais le premier pas vers une nouvelle vie. Par une coïncidence tout à fait inattendue, il a pu dire et démontrer à la fois que le spirite, dédaignant le faste et les grandeurs, aimait à vivre et à mourir humble et modeste.

« Pour conduire au champ de repos la dépouille de notre ami, a-t-il dit, il a fallu, des chevaux, arracher leurs caparaçons, du char, les grands panaches dont il était orné pour les obsèques pompeuses qui viennent de se terminer sous nos regards. Le spirite républicain libre penseur vit et meurt en modeste, il n'aspire qu'aux grandeurs intellectuelles. Ainsi fut l'homme qui vient de nous quitter. »

Pendant vingt minutes, au milieu d'un silence et d'un recueillement profonds, malgré un froid des plus rigoureux, l'éminent spiritualiste moderne s'est attaché à résoudre le problème de la mort. Sous l'action de sa parole vibrante et persuasive, cette foule recueillie tressaillait, et, au moment même où on croyait voir en elle comme une empreinte de profonde émotion, au moment même où l'on sentait que les paroles prononcées au seuil de la tombe ont une portée considérable, M. Gaillard, pour terminer, et se tournant vers la famille, s'est écrié : « Croyez que votre père n'est pas mort ! croyez que sous peu il vous donnera la preuve de sa survivance, allez le dire surtout à votre mère éplorée, à vos sœurs tant affligées. »

Ainsi s'est terminée cette grande manifestation, laquelle, grâce au dévouement et à l'abnégation dont a fait preuve M. Gaillard, portera ses fruits. Elle a revêtu par sa présence et son intervention un éclat tout particulier. Nous l'en remercions d'autant plus que c'est par un froid des plus rigoureux, et à une heure très matinale, qu'il s'est imposé ce dérangement.

Au nom de la famille, au nom des fédérés du Sud-Est, merci !

BRÉMOND.
De la Fédération du Sud-Est.

Au moment de remettre notre journal à l'imprimeur, nous apprenons avec une douleur poignante la désincarnation de notre vaillant ami M. ALEXANDRE DELANNE, décédé à Paris, le 2 mars, dans sa soixante et onzième année.

Avec lui tombe dans le sillon un vaillant lutteur de notre philosophie. Disciple d'Allan Kardec, qu'il connut dès la première heure et auquel il ferma les yeux, notre ami Alexandre Delanne avait conservé aussi vive, aussi agissante sa foi ardente des premiers jours. Nature enthousiaste, il fut pendant plus de quarante ans défenseur convaincu de notre philosophie qui perd en lui un de ses premiers pionniers, de ses plus vaillants défenseurs.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à la famille, à notre ami M. Gabriel Delanne, avec l'expression de nos sentiments de condoléance, l'assurance de notre profonde sympathie.

Comme son père, M. Gabriel Delanne est un adepte trop convaincu de notre cause pour que nous voulions essayer de le consoler dans l'épreuve qu'il subit. Il trouvera en notre philosophie spirite et en sa foi profonde le baume à sa douleur.

En attendant que sa plaie aujourd'hui si cruelle devienne moins amère, grâce à l'effort du temps, qu'il reçoive ici l'expression de notre vive sympathie et l'assurance que nous prenons tous une part bien grande à sa légitime affliction.

Au vieux lutteur que la mort vient de nous ravir, nous adressons le témoignage de notre reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie et, persuadés de la réalité de la devise du maître : *Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi*, qui fut la sienne aussi comme elle est la nôtre, frère en croyance, Alexandre Delanne, nous ne te disons pas adieu, mais au revoir.

H. SAUSSE.

SECOURS IMMÉDIAT
Et Vieillards nécessiteux

Du 21 février, Mme L. Cros, à Périgueux	10 fr.	»
Du 23 février, anonyme, pour soulagement de ses chers disparus	10	»
Du 23 février, de Mme B.	10	»
Du 27 février, de Mme Baby	1	»
Du 27 février, de M. Lavesvres	3	25
Du 28 février, de Mme B. Guillotière	5	»
Du 1er mars, de Mme Rose Varange	25	»
Du 8 mars, de Mme Hugon	5	»
Total	69 fr.	25

Souscription pour la défense du Magnétisme

Liste précédente	35	»
Du 6 mars, de Mlle Lœtitia Parizot	10	»
Total	45 fr.	»

ERRATUM

Dans le n° 247 de la *Paix*, à l'article *Avons-nous des droits*, 2e page, 1re colonne, 5e paragraphe, lire *Ericson* au lieu de *Edison*.

Ericson, fameux ingénieur suédois, 1803-1869, avait, à l'âge de douze ans, six cents ouvriers sous ses ordres.

Le Gérant : L. COULAUD.

16-3 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 249 10 Centimes 1er-15 AVRIL 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

JEAN BOUVÉRY

Le Spiritisme vient de faire une grande, une très grande perte. M. J. Bouvéry, un des rédacteurs habituels de la *Paix universelle*, est mort à Paris, le 10 mars 1901. On l'avait dû transporter — étant tout seul dans la grand'ville — à la maison de santé Dubois. Sa maladie a été longue et douloureuse. Il y avait longtemps, d'ailleurs, qu'il se sentait atteint dans les sources les plus profondes de sa vie. Que de fois ne m'avait-il pas dit : « Je n'en puis plus, c'est la fin bientôt. Et elle sera la bienvenue; au moins alors pourrai-je me reposer. Maintenant, ma tête se refuse au travail. Quant à mon pauvre organisme, il est usé à fond. Plus de ressort, plus d'élasticité. Il n'obéit plus à la volonté qui commande. »

Ces découragements, toutefois, cette lassitude duraient peu. Même ils faisaient un étrange contraste avec la vivacité du regard et l'ardeur des paroles. Il m'est arrivé plus d'une fois de sourire de ses velléités de retraite. Pourtant, il avait raison, il était à bout. Et la preuve, c'est qu'il n'est plus parmi nous, au sens ordinaire du mot. Mais si bas qu'il fût, et si exténué, physiquement et moralement, un nouveau ressaut bientôt le remettait à flot pour un temps, pour un temps de plus en plus court. Ces manifestations d'énergie passagère, ces tentatives désespérées pour rappeler la vigueur et l'endurance accoutumées en un corps trop longtemps surmené et malmené, n'aboutissaient qu'à une chute plus profonde, n'étaient possibles qu'au prix des plus grands sacrifices. Chaque rechute le laissait plus faible, rendait l'effort plus douloureux. Le résultat devenait de moins en moins satisfaisant.

Il y avait quelque chose d'étrangement tragique dans cette lutte d'une volonté qui ne voulait pas fléchir, contre un organisme qui succombait sous le poids d'une activité sans mesure. Que de fois, comprenant qu'il se tuerait à la peine, ne lui ai-je pas dit et écrit : « Vous n'êtes pas raisonnable, mon cher ami. Vous brûlez la vie par les deux bouts, dans une exagération à laquelle bien peu résisteraient. Vous gourmandez votre corps. Je crois bien que c'est lui qui aurait lieu d'être mécontent de la façon dont vous le menez. Accordez-lui un peu de repos, laissez souffler la machine. » Il me donnait raison et continuait. C'est que les bons conseils sont plus faciles à donner qu'à suivre. Il nous est aisé de dire : Ménagez-vous. Il l'est beaucoup moins de vivre modérément et dans la sagesse. Les nécessités de la vie nous talonnent. La plupart, nous sommes tenus au rude labeur du gagne-pain. Il faut manger, boire, se vêtir, se loger. Et l'on n'a rien pour rien. Tout coûte. Apre est la concurrence vitale; intense et terrible le *struggle for life*. Or, notre ami n'était pas en souci seulement de son propre avenir. Il avait l'inquiétude et la préoccupation d'une partie des siens. Même son impuissance relative à suffire à tout lui était une angoisse, un tourment de plus. Il souffrait de ne pouvoir pas plus efficacement s'opposer aux circonstances adverses qui lui avaient imposé des charges nouvelles, de jour en jour plus lourdes. Il s'acharnait à son labeur, faisait face partout à la fois. La lutte devenait épique. Une sorte de désespoir le poussait en avant. Il voulait se ressaisir; il voulait vaincre. Mais il avait beau faire : le travail lui était de plus en plus pénible; la santé déclinait chaque jour.

Le 8 août de l'année dernière, étant à Paris, je reçus de lui, le matin de très bonne heure, un court billet au crayon : « Venez, je suis malade. » J'accourus auprès de lui à la hâte. Je le trouvai accroupi sur un canapé, farouche, les yeux hagards, comme égaré, par l'intensité des souffrances qui le tenaillaient. J'ai vu bien rarement spectacle aussi douloureux, aussi poignant. Il se cramponnait à moi, et d'une voix qui était à peine humaine, tant elle semblait venir de loin, et tant elle était profonde : « Metzger, aidez-moi, soulagez-moi. Donnez-moi quelque chose qui mette fin à ma misère, » suppliait-il. Hélas! je ne pouvais rien pour lui. Un premier médecin, appelé en toute précipitation, ne lui procura aucun soulagement. Un autre, qui vint quelques heures plus tard, lui fit sans résultat une première piqûre de morphine. Une seconde lui apporta enfin un peu de calme. La douleur qui l'étreignait tout entier s'apaisa. Il était devant moi comme stupide, aux trois quarts mort. Malgré tout, le soin de

ses affaires le hantait. Il dicta d'une voix à peine intelligible les ordres indispensables, n'oubliant rien de ce qu'il avait décidé de faire ce jour-là ni des rendez-vous qu'il avait pris. Puis, appuyé sur mon bras, pouvant à peine se traîner, nous descendîmes. Une voiture, tout doucement, nous conduisit dans cette même maison Dubois où il vient de s'éteindre en de cruelles souffrances. Sorti avant d'être suffisamment rétabli, il retomba bientôt malade, et dut y faire un second séjour. A peine remis de cette autre alerte, il reprenait sa tâche quotidienne.

C'était aux environs du Congrès spirite et spiritualiste du mois de septembre dernier. Couché sur son lit de douleur, il ne voulut pas se désintéresser des solennelles assises, à la convocation, à la réunion desquelles il avait si activement contribué. Un travail y fut lu de sa part et en son nom. Il avait certes la meilleure excuse de se taire : sa maladie. Il dompta son mal pour apporter son tribut, une fois de plus, à la cause qui lui était chère. Il l'avait faite sienne, lui sacrifiant mieux que son temps, mieux que son argent, mieux que son intelligence : sa santé, son cœur, sa vie. D'autres, à sa place, chargés, surchargés comme lui, eussent renoncé aux travaux à côté, à tout ce qui était accessoire. Lui ne le voulut ni ne le put point. Il ne savait pas si exactement calculer. Il prenait sur ses nuits, sur son sommeil le temps qui lui manquait. Preuve certaine de son absolu dévouement à notre cause. Mais régime dangereux en tous les temps, plus dangereux quand viennent l'âge et les cheveux blancs. Il a été victime, littéralement, de son ardeur à servir la vérité, la vérité telle qu'il la comprenait.

*
* *

Voilà vingt ans tantôt que j'ai fait sa connaissance. Nous avons souvent travaillé ensemble, discuté dans un même esprit fraternel les grandes questions soulevées par le spiritisme. Je l'ai toujours trouvé égal à lui-même, sans rancune envers les personnes, intraitable quant aux idées qu'il croyait, qu'il savait justes. Homme d'avant-garde et de combat, il a soulevé autour de lui bien des colères, bien des haines. Lui n'avait ni colère ni haine, si ce n'est celles que lui inspirait le tort fait au spiritisme par des hommes sincères, sans doute, mais quelque peu attardés dans une routine qui n'est plus de notre temps. On lui en voulait de ses initiatives et de ses audaces. Volontiers, on le traitait de « brouillon, de traître ». On l'accusait de vendre le spiritisme. Il en riait bien quelquefois, lui qui était aussi franchement, aussi complètement spirite que personne, mais qui sentait, qui voyait la nécessité impérieuse de lancer le spiritisme dans des voies plus neuves et plus scientifiques. On lui demandait d'un ton hautain et agressif d'exhiber son mandat, comme si un homme de cœur et de conviction avait besoin d'autre mandat que celui de sa conscience, comme si quelqu'un d'entre nous avait reçu quelque délégation spéciale pour parler lui seul de la doctrine et des faits qui nous sont chers. M. Bouvéry travaillait donc, parce qu'il croyait devoir travailler, écrivait et parlait, parce qu'il croyait avoir quelque chose à dire. Se trompait-il? Si ceux qui l'ont le plus vivement, j'allais dire le plus furieusement critiqué, veulent bien se reporter de quelque dix ou quinze ans en arrière, ils reconnaîtront que bien des changements, bien des progrès, alors inutilement réclamés par la plume hardie de notre ami, et combattus avec acharnement par ses contradicteurs, se sont réalisés depuis, et n'ont pas aujourd'hui de plus fervents champions qu'eux-mêmes. Ils se sont convertis sur le tard aux opinions, aux idées qui étaient les siennes. Ils ont vu clair à leur tour, ils ont compris, mais après lui, bien longtemps après lui. Il s'en réjouissait très sincèrement, au nom de la vérité, au nom de la science, seuls buts poursuivis par lui. Suprêmement désintéressé, il ne désirait, en effet, ni honneurs ni distinctions d'aucune sorte.

Si je voulais rappeler tout ce qu'il a fait, toutes les batailles qu'il a livrées, toutes les victoires qu'il a remportées pour la bonne cause, j'aurais long, bien long à dire. Y eut-il jamais haines plus vivaces, plus tenaces, plus irréconciliables que celles qui divisaient les divers chefs du magnétisme en France, aux approches de 1889? Il y avait entre eux plus que des antagonismes de doctrines, des rivalités de personnes, les plus irréductibles de toutes. De même en était-il des écoles spiritualistes. Les magnétiseurs, cependant, se réunirent en congrès. Ainsi firent, de leur côté, les spiritualistes. Qui accomplit ce miracle d'union? Qui fut, si l'on me permet cette expression, le tampon qui empêcha les heurts et les chocs meurtriers entre les uns et les autres? Tout simplement l'ami que nous venons de perdre. Il courait chez celui-ci, puis se rendait chez celui-là, apaisait d'un côté, calmait de l'autre, souvent mal reçu, presque mis à la porte par quelques-uns. Que lui importait? Il revenait à la charge. Il était de ceux qui veulent bien ce qu'ils veulent. Au mauvais vouloir, il opposait son invincible ténacité, revenait à la charge, jusqu'à ce que, lassé de ses instances, désireux de se débarrasser de lui, on lui accordât ce qu'il était venu demander. Lui seul sait, et peut-être deux ou trois amis, ce qu'il lui en a coûté de peines, de démarches hasardeuses, de rebuffades, de mauvais compliments, de temps et d'argent, pour réussir l'œuvre qui était dans sa pensée. On peut bien le dire aujourd'hui : le Congrès de 1889 a été la première grande manifestation collective de ce vaste mouvement magnétique et spiritualiste qui depuis n'a cessé de s'étendre et de grandir. C'est de ce moment aussi que date un remarquable changement survenu dans le ton de la presse quotidienne à notre égard. Nous avons pour ainsi dire forcé les portes de leurs colonnes. On parle de nous et de nos idées avec moins de légèreté et plus de sérieux qu'auparavant. Ç'a donc bien été une conception heureuse que celle de notre ami, réalisée grâce à son effort énorme. Qu'on lui conteste ou non le mérite de cette œuvre, le fait est là. J'en appellerai au besoin au témoignage de ceux, très nombreux, qui se sont laissés convaincre par l'ardeur de son enthousiasme. Ce fait seul aurait dû lui valoir la reconnaissance, tant des spirites que des magnétiseurs. Il n'en fut rien. Il récolta plus de blâme que d'approbation. On tâcha par-ci par-là de taire son nom. Telle est l'habituelle ingratitude des hommes.

Quand, plus tard, la guerre éclata furieuse en occultistes et spirites, il fut encore au premier rang parmi ceux qui combattirent les prétentions insoutenables de quelques-uns des chefs de l'occultisme. Il ne se laissa pas plus effrayer par leurs grandes phrases sonores que par leur prétendue infaillibilité ou par leurs menaces. Pour un peu, il y eût eu duel. Les témoins, heureusement, arrangèrent l'affaire. Puis, peu à peu, les colères s'atténuèrent, la paix, une paix relative, se rétablit. Il avait été des premiers à la désirer, des premiers aussi à tendre la main pour la réconciliation. Cela n'a l'air de rien, l'oubli des injures et des querelles où si souvent l'expression dépasse la pensée. Rien, à mon sens, ne plaide plus haut en faveur de notre ami. Il n'est pas facile, et il n'est pas commode, d'être homme de lutte et, tout ensemble, homme de pardon. Lui l'a été à un degré que je n'ai guère rencontré chez aucun autre. Je ne connais rien encore de ses derniers jours. Les renseignements que j'ai demandés ne m'ont pas été envoyés. Je suis certain qu'il a quitté notre terre sans un sentiment mauvais contre qui que ce soit.

Un autre point par où il se distinguait très heureusement du commun des hommes, c'était son absence de tout pharisaïsme. Il avait beaucoup vu, beaucoup vécu, beaucoup retenu. Il savait la valeur exacte de l'homme, ses faiblesses comme ses grandeurs. Son bras n'était pas de ceux qui s'appesantissent sur les coupables, sur ceux qui sont tombés. Condamner irrémissiblement est aussi facile qu'humain. Nous trouvons je ne sais quelle satisfaction malsaine à achever l'écrasement des hommes qu'une faute accable. M. Bouvéry était

plus disposé à tendre une main secourable pour le relèvement. C'est qu'il voyait plus haut et plus loin, ayant le cœur placé au bon endroit. Je ne me rappelle pas sans émotion ses conseils, les paroles qu'il savait dire pour consoler ou fortifier, les pensées qui font réfléchir et rentrer en soi. Et ce n'étaient pas des choses en l'air. L'exemple précédait et suivait le conseil.

Il a contribué tant de sa bourse que de ses efforts à la création de plusieurs de nos sociétés spirites. S'il ne cachait pas son travail — c'eût été difficile — il était plus réservé quant à la question d'argent. J'en sais quelque chose, ayant eu le bonheur d'être en plusieurs occasions son collaborateur et son confident. Je l'ai suivi d'aussi près qu'il a été possible. Mon cœur a, le plus souvent, battu à l'unisson du sien. Je ne lui ai jamais vu de ces compromissions qu'on imagine habiles et qui ne sont que maladroites. Il allait tout droit son chemin, visage découvert, sans souci des critiques, confiant dans l'avenir. Et pour combien de choses l'avenir, qui est maintenant le passé ou le présent, n'a-t-il pas justifié sa confiance!

Il a été encore parmi les promoteurs les plus ardents de la fédération spirite. Si elle n'a pas donné tout ce qu'on s'en était promis; si, avant même sa constitution définitive, elle a été tant soit peu détournée de son but, la faute assurément n'en est pas à lui. Qui fut fautif, je ne veux pas le rechercher. Ce serait manquer à sa mémoire, au besoin de paix et d'oubli, à la charité qui était au plus intime de son cœur.

Mais les années s'écoulaient, l'âge venait. Sa santé, de plus en plus précaire, lui rendait le travail plus pénible, plus laborieux. La tête de plus en plus douloureuse, et comme anémiée, ne lui permettait plus guère les luttes vaillantes et joyeuses d'antan. Le corps se traînait de plus en plus fatigué. Il eût fallu cesser tout surmenage, renoncer à intervenir activement dans les questions à l'ordre du jour. Il parlait parfois de retraite. Il était de ceux, malheureusement, qui ne savent pas s'arrêter ni se retirer, qui meurent debout, en pleine bataille. Il ne voyait pas l'urgence de la relâche; la tâche à accomplir seule était devant ses yeux. Il fallait l'accomplir coûte que coûte jusqu'au bout. C'était une cause permanente d'affaissement progressif. On sait, ceux au moins qui ont lu ou entendu Papus, que, malgré tant de raisons de se tenir à l'écart, il n'en intervint pas moins très activement dans l'organisation du congrès qui a eu lieu en septembre dernier. Plusieurs ne voulaient qu'un congrès fragmentaire, sectaire allais-je dire. Il voulait, lui, le congrès intégral de toutes nos forces. D'autres se joignant à ses vues, l'idée d'union et de solidarité prévalut cette fois encore. Espérons qu'elle durera plus que celle de 1889, et qu'elle portera des fruits bénis pour un prochain avenir.

N'est-il pas de ceux enfin qui, les premiers, ont poussé à l'intervention directe de quelques-uns des plus habiles d'entre les nôtres, dans les discussions du Congrès de la psychologie? Il y eut des résistances et des objections. Son avis fut finalement écouté. Le spiritisme entra la tête haute dans l'assemblée des psychologues. Nos amis Léon Denis, Gabriel Delanne, d'autres encore, firent entendre leur parole parmi les sommités scientifiques qui s'étaient donné rendez-vous à cette occasion. Ça n'a l'air de rien. En réalité, c'est un pas énorme en avant. Notre place est marquée désormais dans les solennelles assises de la science, parmi les représentants officiels de la haute culture scientifique. Nous ne serons plus les extra-scientifiques dont on aimait à se moquer. Et cela, je le répète, c'est beaucoup.

⁂

Il me faudrait longuement parler maintenant de son œuvre journalistique. C'était un puissant remueur d'idées, constamment à l'affût de toute nouveauté scientifique, philosophique, religieuse. Sa curiosité était universelle. Il avait une pensée large, un libéralisme de bon aloi. Il fut en communication avec un grand nombre des hommes les plus éminents de notre époque. Il trouvait auprès d'eux plus d'accès, plus d'approbation que dans les cercles spirites. Et ce lui était un précieux encouragement à continuer de suivre la ligne qu'il s'était tracée. Mais je laisserai le soin d'expliquer à leurs lecteurs ce qu'il a fait dans ce domaine, aux dévoués directeurs du *Moniteur spirite et magnétique* et de la *Paix universelle*. Ils savent, eux, quel était son dévouement, quels ses sacrifices, sacrifices non seulement de temps et de peines, mais aussi sacrifices d'argent. Et cependant il n'était pas riche, bien loin de là. Ah! si tous ceux qui ont du superflu avaient quelque peu du feu sacré qui l'animait, quelle ne serait pas notre puissance! Malheureusement, si nous aimons la vérité, nous ne l'aimons pas, ou bien rarement, jusqu'aux profondeurs d'où jaillissent, avec le don de soi, ces générosités superbes, ces glorieuses libéralités qui fournissent à une grande cause le nerf de la guerre, je veux dire la possibilité d'une activité incessamment plus intense. Notre amour est plus platonique, plus théorique, que pratique et effectif. Et vraiment, c'est grand dommage!

Quant à son livre, *le Spiritisme et l'Anarchie*, il est extraordinairement touffu et riche, plein d'idées généreuses et grandes, de faits instructifs et frappants, d'espérances lointaines et de sombres pronostics. La question sociale le préoccupe. Il en aperçoit très nettement le danger, il en recherche le remède. Le spiritisme, avec ses preuves de la vie future, avec la communion permanente des vivants et des morts, avec la réincarnation qui est comme la justice mise en pratique par une nécessité logique, lui est apparu comme l'un des facteurs essentiels de la rénovation sociale et politique. Ajouterai-je les chapitres où il parle de l'homme primitif, du sauvage, du barbare, les citations nombreuses dont il émaille ses dires, et qui supposent une lecture énorme? Si l'ouvrage n'a pas peut-être, dans toutes ses parties, la savante ordonnance que lui eût donnée un écrivain de profession, il n'en demeure pas moins d'un intérêt de premier ordre, digne entre beaucoup d'autres d'être lu et médité.

⁂

Mais, demandera-t-on, qui était et qu'était l'homme, l'homme capable de faire tant de choses, de jouer un rôle si considérable dans la marche en avant de nos idées? Ce qu'il était? Un simple employé de commerce. Arraché de l'école très jeune; obligé à l'âpre lutte de la vie dès sa prime adolescence; mis dans la nécessité, non pas seulement de se suffire à lui-même, mais d'aider les autres, à un âge où l'on pense plus à s'amuser qu'à travailler, il a eu une existence étrangement diverse et agitée. Sans jamais négliger, bien au contraire, les intérêts de ceux qui l'employaient et dont plusieurs ont odieusement abusé de sa loyauté sans défiance; sans jamais oublier ceux qui avaient besoin de sa courageuse assistance, il a pris, sur ses nuits, sur ses loisirs, le temps nécessaire au parachèvement de son éducation première. A force de volonté et de persévérance, il s'est successivement acquis un grand nombre de connaissances, si bien qu'il n'était nulle part déplacé. Beaucoup de ceux qui ont eu affaire à lui s'étonnaient qu'on pût être ce qu'il était, en faisant ce qu'il faisait. Ils l'en respectaient davantage. Et ils avaient raison. Il y a plus de mérite à se *faire*, à s'élever au milieu des circonstances les plus difficiles et les plus adverses, qu'à trouver sa route déblayée de tous les obstacles. Dans la pleine vigueur de l'âge, il a eu, non pas précisément quelques années de répit, mais au moins une vie plus large, une meilleure rémunération de son travail.

Puis, comme l'aurore de sa vie avait été assombrie, le crépuscule, de nouveau, s'obscurcit. Les malheurs personnels, les malheurs de famille tout ensemble s'abattirent sur lui, comme un fauve sur une

proie longtemps convoitée. Contraint par l'implacable nécessité, il dut refaire un plus grand effort, au moment précisément où sa santé périclitait chaque jour davantage. Il aurait fallu se soigner, se ménager, aller d'un pas plus modéré. Impossible! Et c'est ainsi, dans une situation et dans des conditions tristes à arracher des larmes aux pierres du chemin, que notre pauvre et cher ami vient de s'éteindre à l'âge de cinquante-quatre ans. Paix à sa cendre! Que la lumière et la vérité, la justice et le bonheur qu'il a tant cherchés, désormais l'éclairent et l'aident à monter plus haut, toujours plus haut. Pour moi qui l'ai beaucoup connu et aimé, je lui dis, non pas adieu, mais au revoir. Puisse-t-il, triomphant de tous les obstacles qui s'opposent à la libre communication des morts aux vivants, revenir parmi nous afin d'apporter dans nos ténèbres les éclaircissements que la vie de l'Au-delà lui aura révélés! Pour le moment, il a besoin, oh combien! de repos. Laissons-le se reposer. A son réveil qui ne saurait tarder, nous le reverrons. Il est de ceux qui toujours agissent dans toute la mesure du possible. Au revoir, bien cher ami! Au revoir! Et merci de votre bonne et fidèle amitié.

DANIEL METZGER.



IMMORTELLE



PENSÉE

LES SUGGESTIONS DES FLEURS

Nous subissons l'influence des fleurs. Elles nous suggèrent le sens de la beauté, de la grâce et de la délicatesse et nous initient aux arts merveilleux qui embellissent la vie. Leurs formes, leurs couleurs, leurs parfums et leurs secrètes vertus agissent diversement sur nous et plus ou moins fortement, selon notre sensibilité. Aussi conçoit-on que les sensitifs, surtout lorsqu'ils sont dans l'état hypnotique, vibrent sous les multiples influences des plantes, avec une très grande intensité, comme le violon sous l'archet.



BLUET ORDINAIRE

C'est ce qu'a compris un magnétiseur de Lyon, M. Bouvier.

Il a étudié sur divers sujets l'action d'un très grand nombre de fleurs et de plantes de nos pays. Il a répété ses expériences à des époques et dans des milieux différents, à Lyon et dans d'autres villes. Des centaines de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, ont pu les contrôler. Il les a renouvelées, pendant ses cours de magnétisme, dans une salle où se trouvaient jusqu'à trois cent cinquante personnes, parmi lesquelles bon nombre d'étudiants et de médecins.

M. Bouvier endort d'abord le ou les sensitifs, avec lesquels il expérimente, soit par le regard, soit par le geste, soit par les passes, soit par le commandement, soit par l'énonciation d'un simple désir. Puis il met dans la main du sujet la fleur dont il veut étudier l'influence. La fleur agit alors suivant sa propre vertu.

Une même fleur exerce sur les sensitifs une action identique, toutefois avec des nuances dues à leur sensibilité particulière. Ainsi, par exemple, la rose suggérera toujours la satisfaction, l'admiration, mais d'une manière plus ou moins accentuée; la marguerite, le recueillement, la prière, mais, tandis qu'un sujet ne mettra qu'un genou en terre, un deuxième les y mettra tous les deux à la fois, et un troisième s'agenouillera comme sur un prie-Dieu.

Certaines fleurs produisent des effets extrêmement curieux: le cinématographe seul pourrait en donner une idée; mais, une fois atteint le maximum d'intensité du mouvement, le sujet reste figé dans sa pose jusqu'à ce qu'une autre influence lui imprime une autre attitude.

M. Bouvier a étudié la plante ou plutôt la fleur dans ses divers degrés de développement, c'est-à-dire lorsqu'elle est en bouton, dans son plein épanouissement ou au moment que les derniers pétales tombent et que se forment les fruits. Il a constaté que, dans ces états successifs, chaque fleur agit d'une manière différente, suivant sa forme, sa couleur et son odeur propres. Il a constaté également que certaines fleurs exercent une action plutôt symbolique, d'autres esthétique, d'autres enfin médicale.



BLUET ROSE

1° SYMBOLISME. — Dans ce groupe, M. Bouvier range la marguerite des prés, l'étoile de Nice, le chrysanthème, l'immortelle, la pensée et l'éphémère.

Sous l'influence de la marguerite des prés, le sujet s'agenouille, il paraît plongé dans une méditation profonde. Si on lui met dans la main une étoile de Nice, il reste à genoux, mais son attitude se modifie: elle semble alors indiquer qu'il fait une invocation. Si on lui

donne une immortelle, il se penche vers la terre, comme s'il voulait planter la fleur sur une tombe. Le chrysanthème lui inspire le recueillement. La pensée lui donne l'attitude du souvenir et de l'émotion sentimentale : la main droite à hauteur de la tête, la main gauche posée sur la poitrine. Quant à l'éphémère, on dirait que le sujet lui demande le pourquoi de sa présence.

2° ESTHÉTIQUE. — Le glaïeul lui donne une attitude méditative très caractéristique. Selon que la fleur est blanche ou rose, la pose diffère un peu. Il en est de même si le sujet tient un iris mauve ou un iris jaune. Certains *Langage des fleurs* assurent que l'iris est le symbole de la confiance. Les poses du sensitif indiquent justement le contraire. Dans l'antiquité, les personnes dont la chasteté était notoire avaient, paraît-il, seules le droit de cueillir l'iris. La rose de Provins provoque l'admiration du sujet ; la rose blanche lui fait prendre une pose contemplative, et l'œillet blanc semble lui faire dire : Quel délicieux parfum !


SOLIDAGE


VALÉRIANE

La reine des prés annonce un plaisir délicat. Avec le bluet, le sujet incline son buste et sa tête sur le côté et l'épaule gauches ; la fleur est tenue dans la main droite. Si le bluet est rose, il conserve la même pose, mais il change la fleur de main. M. Bouvier se demande si cette différence d'attitude n'est pas un effet de polarisation spéciale dû aux couleurs. On remarquera que le bluet rose est placé près de l'œil. Cela indiquerait-il, comme le croyaient les anciens, que cette fleur a une action sur l'organe de la vue ?


PHYTOLAQUE

La solidage suggère l'extase et la rêverie. Le sujet, tenant la fleur dans la main gauche, se renverse du même côté et rejette fortement la tête en arrière.

3° MÉDECINE. — Les plantes de la troisième catégorie, par la diversité des postures et des contorsions qu'elles déterminent, paraissent indiquer qu'elles peuvent agir sur différentes parties de l'organisme comme agents médicamenteux.

Ainsi, le phlox exerce une action assez forte sur les membres supérieurs ; le phytolaque, également. Cette dernière plante agit aussi sur le tronc et en particulier sur les muqueuses. Le sujet se contorsionne. On dirait qu'il est en proie à d'affreuses coliques et prêt à vomir. Le phytolaque passe, d'ailleurs, pour être émétique et purgatif.

La symphorine en fruit agit sur l'estomac et le ventre ; l'action est plus accentuée si la plante est en fleurs. La tanaisie produit une sorte d'ivresse ; le sureau, une action décongestive portant tout spécialement sur l'organe visuel.

La valériane agit sur le système nerveux. Le cou et les mains sont contorsionnés. On sait que la valériane est recommandée contre l'épilepsie, les convulsions et les fièvres intermittentes. Son action enivrante sur le chat est connue : il se roule sur elle et l'arrose de son urine.

La verveine paraît influencer favorablement l'estomac et les intestins. Le coquelicot procure le sommeil. Le sujet penché sur le côté semble dormir. Le pavot officinal exerce encore une action beaucoup plus énergique. Le sujet tombe presque instantanément, comme une masse inerte. L'ellébore dénonce son action néfaste : le sensitif crispe la main gauche sur la poitrine comme pour étouffer un feu ardent.

M. Bouvier a pu constater ainsi qu'il y avait une corrélation intime entre les contorsions et la pose définitive prise par les sujets, d'une part, et, d'autre part, l'action que produisent ces mêmes plantes en fleurs, lorsqu'on les emploie comme médicaments.

Il serait à souhaiter que les médecins cherchassent à répéter les expériences de M. Bouvier, d'abord pour les vérifier : puis — au cas probable où elles seraient reconnues exactes — pour déterminer avec précision les effets médicinaux des plantes dont on ne connaît pas suffisamment l'action. Les sensitifs seraient pour eux de merveilleux instruments d'analyse.


COQUELICOT

En outre M. Bouvier a comparé les actions séparées ou combinées de la musique et des fleurs et est arrivé à formuler cette hypothèse : qu'un rapport très étroit relie ces deux sortes d'action. Ses travaux tendraient donc à démontrer expérimentalement que les formes, les couleurs, les sons et les parfums se répondent.

Dans un même ordre d'idées, M. Albert de Rochas avait déjà observé que les notes de la gamme agissent, les unes, sur les pieds, les jambes ou le bassin, les autres, sur le tronc, la poitrine, les bras ou la tête. Après lui, M. Bouvier a remarqué, en étudiant les fleurs, des effets semblables. Chacune agirait plus spécialement sur un point déterminé du corps et corres-

pondrait à une note. De plus, pour une même plante, selon que la fleur serait de telle ou telle couleur, la note serait dans tel ou tel ton. Ainsi, par exemple, la rose représenterait, suivant qu'elle est rose, rouge, crème ou blanche, une même note dans un ton différent.

En résumé, pour M. Bouvier, la fleur est une *mélodie* ; sa couleur en est la note, et son parfum, selon qu'il s'exhale plus ou moins fortement grâce à la rapidité de ses vibrations moléculaires, constitue sa gamme ; le bouquet composé est une *harmonie*. En effet, si on le met dans la main du sujet, celui-ci prend, successivement et sans s'arrêter, toutes les attitudes que chaque fleur, prise isolément, lui suggère, et cela aussi longtemps que le bouquet reste dans ses mains. La série des attitudes épuisée, le sujet recommence, comme si des exécutants reprenaient le même morceau aussitôt terminé.

Avant M. Bouvier, d'autres expérimentateurs avaient obtenu des résultats analogues.

Les Drs Bourru et Burot se servaient, au lieu de fleurs, de substances toxiques et médicamenteuses. Ainsi, d'après eux, l'essence d'anis donne l'hallucination de saltimbanques que le sujet cherche à imiter, et l'essence de menthe diluée produit chez la femme une hallucination voluptueuse.

Les expériences du Dr Dufour se rapprochent davantage de celles de M. Bouvier. Dans sa *Contribution à l'étude de l'hypnotisme*, il relate les effets obtenus avec les *feuilles* de valériane et de laurier-cerise.

Sous l'influence de la valériane, le sujet, paraît-il, miaule, fait le gros dos, ses doigts forment la griffe par moments ; il marche à quatre pattes, court sous les lits et les tables, joue, comme un jeune chat, avec un bouchon ou tout autre objet mobile, se roule à terre, recule et fait le gros dos quand on aboie à côté de lui. Il lèche sa main, et la passe délicatement sur ses oreilles. Si on enlève la valériane, l'enchantement cesse aussitôt.

Les effets du laurier-cerise sont tout autres. Le sujet change de physionomie ; il réfléchit, il regarde les murs : « C'est là, dit-il, qu'il faudrait mettre un Christ... » Il tombe à genoux, se frappe la poitrine, joint les mains avec componction et les élève vers le ciel dans une attitude inspirée, remue les lèvres et dit mentalement : « Notre Père, etc. »

D'après le colonel de Rochas, — qui rapporte les expériences précédentes dans son livre *les Sentiments, la Musique et le Geste*, — le laurier-cerise provoque des idées d'affection et de vénération. Il rappelle que la pythie de Delphes, lorsqu'elle montait sur son trépied, tenait un rameau de laurier à la main et une feuille de laurier entre les lèvres ; des guirlandes et des couronnes de la même plante l'environnaient.

M. Albert de Rochas — à qui je parlais des expériences de M. Bouvier — me dit qu'il les connaissait, mais qu'il n'avait pas réussi à les reproduire. Cependant il décrit, dans le livre que je viens de citer, des expériences à peu près semblables.

« Sous l'influence de la graine d'ellébore, dit-il, Benoît (c'est le nom du sujet) distribue des conseils aux uns et aux autres et se trace à lui-même un plan d'existence. » L'essence de roses fait naître des idées amoureuses ; le bouton d'or provoque le rire ; la lavande et le benjoin, l'extase.

Quoi qu'il en soit des curieuses expériences de M. Bouvier, il serait utile, voire nécessaire, de les répéter. Comme les médecins, les artistes retireraient quelque avantage de cette étude : nul doute que la variété, la richesse et l'originalité des attitudes et des expressions ne leur fussent d'un précieux secours dans l'étude et la pratique de leurs arts.

JACQUES BRIEU.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

Nous rappelons à tous nos amis, ainsi qu'aux nombreux malades guéris ou soulagés par le magnétisme, que nous continuons notre pétitionnement pour la défense de notre sainte cause et les prions de nous continuer de même l'envoi des feuilles de pétition qu'ils ont entre les mains ou bien de nous en demander de nouvelles que nous tenons à leur disposition.

Adresser feuilles de pétition et souscriptions pour la défense du magnétisme à M. A. Bouvier, 5, cours Gambetta, Lyon. A. B.

ENFIN !

Tel est le cri échappé du cœur, en lisant dans ce même journal (n° 245, 16-28 février 1901) le compte rendu de l'inauguration des conférences de l'Institut psychique international.

Le monde savant va désormais observer, analyser les phénomènes d'ordre psychique ! Quelle somme d'efforts n'a-t-il pas fallu déployer pour attirer cette attention de la Science sur ce qui est pourtant pour nous, avec une simplicité naturelle, la vérité.

Pourquoi les savants qui nient — nous nous sommes écrié bien souvent — n'expérimentent-ils pas ? Car enfin, de quelque ordre que soient les phénomènes, et d'où qu'ils émanent, ils n'en sont pas moins des faits. Or, n'est-ce pas vouloir, ce nous semble, se vouer ridiculement à la tutelle d'une ignorance perpétuelle, que de ne pas vouloir même les observer, sous prétexte qu'ils paraissent impossibles, ou que leur observation, sortant de l'ordinaire pour déroger aux vieilles routines, porterait, ceux qui y procéderaient, à un manque de tenue à l'égard des usages mondains. On a paru le comprendre, et en haut lieu, c'est un résultat immense !

Le fait psychique ! Rien de plus convaincant, rien de plus autocrate parfois, pouvons-nous dire, car, s'il se produit par l'infinité d'agents que renferme le grand corps social et dans tous les milieux qui lui accordent tant soit peu leur attention, il sait aussi s'imposer quelquefois aux plus rebelles d'entre les incrédules ; de plus, il a avec lui cette particularité de faire naître en nous cette grande avidité de tout connaître ; il ne se contente point d'apparaître, il contraint ceux qui l'ont vu à l'appeler encore ; et alors même qu'il aura montré indiscutablement son existence, sa véracité, et qu'on l'aura admiré et proclamé, il réapparaîtra pour ne plus cesser d'apparaître ; c'est d'ailleurs en sa persévérance seule que nous trouvons sa raison d'être et son pourquoi.

Dès lors, bien ingrates sont à son égard et l'indifférence et les observations superficielles. A la persévérance du fait, il est logique d'accorder la nôtre, l'une et l'autre ne pouvant avoir d'autre but que celui de notre instruction complète, de notre conviction absolue. Aider le fait à se produire, n'est-ce pas provoquer les plus concluants résultats ?

Il y a bientôt dix ans de cela, une table tournante par ses évolutions, que nous qualifiâmes au premier abord de burlesques, sut captiver notre très rebelle intelligence, et faire de notre avidité de connaître, née de leur répétition constante à notre adresse, une vraie passion. Nous nous cramponnâmes à l'intéressant médium, comme on l'appelait chez nos amis les initiés, et depuis lors, sans autres interruptions que celles qu'imposent les nécessités parfois brutales de la vie, nous avons observé, sans tarder de croire et d'affirmer. Avec nous ont observé, cru et affirmé une centaine d'incrédules prêts à ridiculiser nos expériences. Et qu'avons-nous vu ? Nous avons vu un nombre considérable de faits indiscutables; cela a été d'abord

une série de communications écrites, nous donnant une instruction large et féconde des êtres et des choses, connaissances jusqu'alors ignorées de nous et du médium lui-même; toutes obtenues mécaniquement, elles forment à cette heure un volume de 600 pages. Malgré cette abondance, la source n'a pas tari, chaque jour en apporte de nouvelles à y ajouter.

Nous avons vu des faits d'incorporation où l'identité des esprits était caractérisée avec une telle netteté, que le doute devenait impossible. Des prédictions avec détails on ne peut plus précis, nous ont été faites et se sont réalisées. Des guérisons étonnantes nous ont été permises, sans autres connaissances physiologiques que celles qui nous venaient de l'espace. Des sourds ont perçu distinctement les sons! perception dont l'ouïe était privée depuis de longues années, malgré les efforts inouïs de la science médicale terrestre. Des plaies purulentes et hideuses se sont cicatrisées sous la simple action du souffle et des lavages à l'eau magnétisée. Des paralysies ont cessé à la suite de quelques passes faites selon les indications des esprits. Des vues compromises se sont soudain éclaircies, etc., etc.

Enfin, pour mieux nous rendre compte, et toujours dans le but de mieux affermir notre conviction, nous n'avons point voulu borner nos observations à un seul agent, tout précieux qu'il fût. Les mêmes faits se sont produits par un grand nombre d'autres; avec deux d'entre eux et, détail à retenir, parfaitement incrédules, par conséquent hostiles à la manifestation, nous avons pu nous rendre compte très exactement de l'extériorisation de la sensibilité telle que l'a si savamment expérimentée le colonel de Rochas. Nous avons assisté à des manifestations de phénomènes lumineux, intelligents, répondant aux appels, manifestant leur individualité, sans que le moindre doute soit possible. Nous avons obtenu en pleine obscurité des impressions sur des plaques photographiques et enfin nous poursuivons aujourd'hui une expérience d'apparition totale dont les premiers essais sont très encourageants.

Après cet exposé, qui ne pouvait être ici que très succinct, on comprendra facilement que nous nous soyons écrié : Mais pourquoi la science qui nie n'expérimente-t-elle pas? et ensuite, que nous nous soyons réjouis en apprenant qu'elle allait enfin se mettre résolument à l'œuvre pour résoudre le grand problème au nom de l'expérimentation scientifique.

Trop longtemps, hélas! comme l'a dit l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, M. Duclaux, « on a oublié que le nombre de choses existantes que nous ignorons est plus grand que celui des choses connues ». Grâce aux puissants efforts des apôtres de la vérité, il n'en sera plus ainsi à l'avenir, car, si le fait s'est produit, et se produit encore dans tous les milieux, dans tous les centres depuis la plus rustique mansarde jusqu'au plus somptueux palais, à plus forte raison se produira-t-il là où l'on pourra le mieux l'observer, l'apprécier, pour le proclamer vrai ensuite avec la plus grande autorité.

L'humanité attend anxieusement de la science cette affirmation; sûrs que le fait se produira, nous l'attendons avec confiance de tous les savants qui vont l'observer! Elle sera comme l'aurore d'un règne de justice, de paix et de concorde sociale. Nous rendons gloire aux bons vouloirs, en attendant de nous incliner devant l'arrêt de la science.

BRÉMOND,
de la Fédération du Sud-Est.

L'APOCALYPSE EXPLIQUÉE

Encore un nouveau commentaire sur l'Apocalypse! direz-vous; il y a déjà tant eu d'explications et si peu d'heureuses! Le grand Bossuet lui-même y a échoué!

Le sujet semble en effet au premier abord ingrat, et ce thème rencontre généralement une opposition instinctive que l'on comprend aisément. Car, comment expliquer que les révélations de saint Jean soient à ce point obscures qu'elles sont non seulement devenues proverbiales, mais qu'aujourd'hui encore tout nouvel interprète les entend différemment de ses prédécesseurs.

Comment concilier les tentatives d'explications de Bossuet, Jurieu, Holzauser, Nicolas, d'Orbach, Elliot, Geymonat, Ebrard, Auberlen, Rougemont et bien d'autres?

Et puis, tant d'exaltés se sont servis de cet énigmatique ouvrage pour faire accepter leurs élucubrations!

Telles étaient les préventions avec lesquelles j'ai ouvert le petit ouvrage de l'abbé Petit: l'*Apocalypse expliquée*. Elles n'étaient point favorables.

J'ai lu, j'ai parcouru avec intérêt cette lettre adressée à quelques dames américaines protestantes, qui forme le livre; puis, je me suis trouvé au bout de l'ouvrage, mes préventions entièrement disparues.

Ce livre est l'œuvre d'un prêtre ésotériste et à ce point il mérite toute notre attention.

L'analyser, je ne le pourrais; aussi, je me bornerai à en indiquer les points fondamentaux.

L'apôtre en écrivant l'Apocalypse avait en vue un double objet: la fin du monde juif et le triomphe du christianisme sur l'idolâtrie.

« Contrairement à la plupart des commentateurs qui veulent voir dans l'Apocalypse une prophétie non encore réalisée, dit l'auteur, je pense que les faits exprimés sous ces figures énigmatiques sont accomplis; et les événements qu'elle décrit se sont nécessairement passés *peu de temps après.* »

C'est ce qu'il fallait prouver, et l'auteur le prouve en effet par le texte même de l'Apocalypse ou les paroles des Apôtres: *Soyez patients et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche. Voici le juge qui est à la porte...*; ou bien encore : *Il y en a parmi ceux qui sont ici qui ne mourront qu'ils n'aient vu le Fils de l'Homme venir dans son royaume.*

Et ce qui donne du poids à cet ouvrage, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, sa parfaite cohésion. Tout se rapproche, tout s'enchaîne, tout s'éclaire!

L'auteur montre clairement qu'il y a deux événements analogues séparés par un temps illimité — *mille ans.* Le premier concerne la fin du monde juif; le second clora le cycle de la gentilité après l'époque troublée où les nations s'élèveront les unes contre les autres, enfin l'établissement de la cité sainte par un ciel nouveau et une terre nouvelle. J'aurais bien cependant quelques réserves à faire sur quelques-unes des explications, celle entre autres où l'auteur veut voir en l'homme de péché, d'après ce qu'en ont écrit les Pères et les historiens : Simon le Mage! Mais je m'empresse de déclarer que ces réserves mêmes, fussent-elles admises, n'altéreraient en rien l'interprétation de l'Apocalypse.

Telle est la physionomie de cette œuvre qui contient des pages d'un ésotérisme profond, sur la vision, l'astral, la résurrection, et qui est écrite en un style pur, élevé et parfois éloquent.

JOANNY BRICAUD.

LES MORTS

M. Violès

CHER MONSIEUR BOUVIER ET FRÈRE E. C.,

M. Joseph Violès, de Pont-Saint-Esprit, spirite depuis plus de trente ans, vient de nous quitter subitement le 19 février dernier, emporté en quelques heures par une hémorragie cérébrale.

(1) Chamuel et Cie, éditeurs, 5, rue de Savoie, Paris.

Il fut initié au spiritisme par M. Vigne, professeur au Collège d'Orange, qui était un médium à écriture directe. M. Vigne mettait une page blanche dans un livre, et la retirait quelques instants après couverte d'une communication de l'Au-delà.

Dès son initiation, notre frère Violès s'occupa activement de la doctrine, et par son activité relia entre eux tous les spiritualistes disséminés autour de la région de Pont-Saint-Esprit, créa ainsi le premier noyau qui devint par la suite la Fédération du Sud-Est.

Il en fut le premier président élu le 15 mai 1898 ; il se retira, et j'eus l'insigne honneur de lui succéder ; et pour le récompenser de son zèle, la Fédération le nomma à l'unanimité président d'honneur.

D'une modestie excessive, homme de bien il était accueillant pour tous les frères qui allaient à Pont-Saint-Esprit.

Notre ami M. Gaillard, vice-président de la Fédération, a retracé sa vie et affirmé sur sa tombe, en excellents termes, que les funérailles, quoique civiles, n'en assuraient pas moins, à notre frère, une place honorable là-haut ; car les fastes obsèques d'un clergé mercantile, jointes à une foi ignorante et aveugle, ne suffisent pas à assurer à l'âme désincarnée un repos serein et la jouissance de bienfaits éternels.

Les prêtres et leurs lucratifs enterrements frappent certes, sans doute, les sens des crédules et de ceux qui aiment à s'en remettre à d'autres du soin de prier ; mais ils sont impuissants auprès de Dieu pour détourner l'épreuve ou le châtiment de ceux qui par leurs actes ici-bas l'auront mérité.

L'argent n'est agréable à Dieu que tout autant qu'il sert à atténuer les misères humaines par charité, et mieux encore par solidarité sociale.

L'argent employé au luxe des enterrements est détourné de la seule voie qui soit agréable à Dieu.

Une foule recueillie et nombreuse a attentivement écouté notre frère Gaillard établissant un parallèle entre cette pompe romaine, orgueilleuse et vaine, et la simplicité de cet enterrement civil, spiritualiste cependant, pour lequel à l'heure solennelle de nombreuses prières de tous nos frères se sont sans apparat élevées vers l'Au-delà.

De même que l'âme humaine ici-bas dès sa naissance est soumise à la loi immuable d'évolution, grandit, croît, dégénère, et s'évade, de même, que Rome le veuille ou ne le veuille pas, l'histoire des religions nous enseigne que les dogmes naissent, grandissent et disparaissent décrépis par leurs propres abus, pour être à l'heure voulue remplacés par un dogme nouveau plus adéquat au milieu ambiant.

Si un membre de cette Église dégénérée me lit, qu'il sache que je lui prédis que des temps nouveaux sont proches.

Dans cet ordre d'idées, Violès, âme droite, simple et bonne, aura été un précurseur.

Il recueillera, nous en avons la certitude, le fruit de son labeur d'ici-bas ; car c'est par nos actes seuls que nous sommes jugés.

Au nom de la Fédération du Sud-Est et de son président, je lui adresse un souvenir ému, et nous avons la certitude que, du haut de l'espace, il contribuera dans la mesure de ses forces à assurer pour ici l'avènement des temps nouveaux.

A son épouse, à son fils, à toute sa famille, à nos frères de Pont-Saint-Esprit, le témoignage cordial de notre affectueuse sympathie.

Dr A. BERTRAND-LAUZE,
Président de la Fédération spirite du Sud-Est.

Mort de Bouvéry

Le mercredi 13 mars courant, nous avons accompagné, au cimetière du Père-Lachaise, les restes mortels de *Jean Bouvéry*, décédé, à l'âge de cinquante-quatre ans, à la maison de santé Dubois.

Je n'ai connu la triste nouvelle que quelques heures avant la cérémonie funèbre, et je le regrette vivement, car il ne m'a pas été possible d'en informer ses nombreux amis.

J'espérais pourtant que la plupart d'entre eux en avaient été avisés. Mais cela n'avait pu se faire : aucune liste d'adresses n'ayant été trouvée par les organisateurs.

Aucun des nôtres ne se trouvait donc avec moi au départ du cortège, si ce n'est Mme Valentine Martin, qui portait au défunt une affectueuse estime.

Plus tard, au cimetière, est venu se joindre à nous un vieux militaire qui depuis longtemps connaissait et appréciait Bouvéry. C'est M. B. Martin, le directeur du *Moniteur spirite et magnétique*, qui, souffrant et peu valide, est néanmoins venu, accompagné de Mme Martin, sa femme.

N'était-ce pas vraiment une triste ironie de voir un tel apôtre de la cause spirite, pour laquelle il a sacrifié ses intérêts et sa santé, s'en aller de ce monde sans l'entourage de ses frères en doctrine !

Déjà, pendant le Congrès spiritualiste, à la création duquel il a largement participé, une douloureuse maladie l'avait empêché d'assister à nos réunions.

Selon sa volonté, formellement exprimée, son corps a été incinéré et ses cendres ont été déposées dans le caveau d'un de ses bons amis, M. Lanthelme, qui par cet acte a donné au défunt une véritable preuve d'estime et d'affection qui lui a valu les félicitations des assistants.

Avant l'exécution de cette dernière opération — et au four crématoire — j'avais prononcé les paroles suivantes :

. . . .

Malgré la fermeté de nos convictions et notre foi inébranlable en la survie, nous sommes encore trop imbus de matière pour qu'au moment de la mort la tristesse ne nous envahisse pas ! Il s'agit, en réalité, à part la séparation, d'une phase importante de la vie de l'Esprit qui passe d'un monde à un autre.

En ce qui concerne notre ami Bouvéry, qui vient de disparaître, je suis personnellement convaincu que sa vie nouvelle spirituelle sera une large compensation de sa vie terrestre, laquelle n'a été qu'une suite non interrompue de tribulations. Il est juste d'ajouter que cette vie a été remplie du plus grand dévouement pour sa famille, pour ses amis et pour la cause spirite qu'il a soutenue de toutes ses forces, au delà même de ses forces.

La nomenclature serait longue de ses luttes et de ses travaux que ni les déceptions, ni les critiques, ni les contradictions n'ont jamais arrêtés dans sa marche en avant.

Sa perte sera sensible à tous ceux qui ont approché ce grand cœur, à tous ceux qui l'ont connu comme apôtre impartial de la doctrine spirite.

A nos regrets, à ceux de sa sœur éplorée, Mme Dessort, se joindront, j'en suis sûr, les regrets de ses amis ici présents.

On peut dire qu'il y a, sur la terre, un honnête homme de moins.

Mon cher Bouvéry, entendez la voix d'un sincère ami qui vous prie de lui conserver dans l'Au-delà les bons sentiments que vous aviez pour lui ici-bas.

A. AUZANNEAU.

Le Gérant : L. COULAUD.

8-3-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 250 | 10 Centimes | 16-30 Avril 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

Prochainement nous donnerons un compte rendu du 31 mars à Lyon, où, comme les années précédentes, la grande famille spirite s'est réunie nombreuse pour fêter Allan Kardec. A. B.

POUR LE MAGNÉTISME CURATIF

Je ne sache pas de plus noble profession que celle du véritable magnétiseur-guérisseur. Il n'en est pas qui exige plus de dévouement, plus de noblesse d'âme, plus de générosité de cœur. Le magnétiseur dépense, prodigue sans compter sa propre vie pour soulager la santé de ses frères. Il donne le plus bel exemple, et le plus touchant, de désintéressement, d'abnégation et d'esprit de sacrifice. Il exerce un véritable apostolat dans le sens complet du mot, car, en même temps que les souffrances physiques, il apaise les souffrances morales, il réconforte et guérit l'âme en même temps que le corps. C'est, en vérité, un bienfaiteur de l'humanité souffrante, et je suis heureux de rendre ici un hommage ému et légitime au très sympathique directeur de la *Paix universelle*, qui s'efforce de vulgariser et de défendre la cause du magnétisme curatif.

Aussi est-ce avec le plus douloureux étonnement mêlé d'indignation que j'ai appris la mesure inexplicable autant que rigoureuse et inique qui frappe des hommes que nous aimons et admirons. Cette mesure draconienne est d'autant plus stupéfiante qu'en général le magnétisme curatif est pratiqué dans les cas très fréquents où la médecine officielle est reconnue impuissante. Je veux parler notamment des maladies nerveuses qui affligent notre pauvre humanité. Comment admettre que le malade ou plutôt le patient, que délaissent les médecins diplômés, ou qui n'a pas confiance dans la thérapeutique officielle, n'ait pas le droit de recourir au magnétisme ? Et que vient faire le diplôme dans un cas où il ne s'agit plus de prescrire telle ou telle drogue pharmaceutique, mais où l'action magnétique seule est en jeu, et exige de la part du magnétiseur, non pas un intellect meublé de formules, mais l'*état d'âme* dont j'ai parlé plus haut, état d'âme qui consiste surtout dans le sentiment profond de l'humanité et dans l'immense désir d'être utile à ses semblables. C'est la science du cœur qui est ici nécessaire et non la science médicale officielle, qui ne veut voir dans le composé humain qu'un agrégat chimique d'où le principe animique spirituel est exclu. Pour qu'un médecin pratiquât le magnétisme curatif avec succès, il faudrait donc qu'il cessât d'être matérialiste pour devenir spiritualiste de ferme conviction, c'est-à-dire qu'à sa personnalité actuelle s'en substituât une autre, absolument opposée, desideratum chimérique autant qu'absurde.

La conséquence de cet état de choses est facile à tirer ; c'est que la médecine officielle est forcément, fatalement ennemie-née du magnétisme curatif. Il y a, m'objectera-t-on, des exceptions. Soit, mais ces exceptions sont si rares qu'elles confirment la règle. L'hypnotisme, objectera-t-on encore, est accepté et pratiqué par la science médicale. Je ne l'ignore pas ; mais l'hypnotisme n'est qu'un des aspects inférieurs du magnétisme et ne saurait, sous aucun rapport, être assimilé au magnétisme curatif. J'ajouterai qu'il se différencie totalement de ce dernier en ce qu'il présente autant de dangers que le magnétisme curatif offre d'avantages. Nous entrons ici, en effet, dans le domaine de la suggestion dont nul n'ignore les conséquences funestes, et parfois l'usage criminel.

L'interdiction prononcée est donc une atteinte grave à la liberté individuelle, en ce qu'elle a de plus intangible et de plus sacré, le droit imprescriptible pour chacun de chercher un allégement à ses maux par tous les moyens possibles. On a démontré surabondamment dans la *Paix universelle* combien est faillible la science, ou plutôt l'art médical. Que d'erreurs de diagnostic, et partant que de traitements propres à aggraver l'état des malades ? A part un certain nombre de cas bien déterminés et connus, on peut affirmer que la

médecine en est encore aux tâtonnements. — Tout homme intelligent en arrive à cette conclusion logique et toute naturelle qu'en dehors des cas spécifiés ci-dessus, sur la nature desquels il ne saurait y avoir aucun doute, il doit être son propre médecin et rechercher, surtout dans l'hygiène appropriée à sa complexion, un palliatif à ses maux.

En réalité, chacun se soigne à sa guise. Or, la simple constatation de ce fait démontre péremptoirement l'inanité et l'insanité de la prohibition contre laquelle proteste le bon sens aussi bien que le sentiment d'équité et la notion de la justice élémentaire. Comment! le médecin diplômé a seul le droit de combattre les maux qui assiègent l'humanité, et chacun s'affranchit de son contrôle, dédaigne sa science, et se soigne comme il l'entend ! Mais alors, ce ne sont pas seulement les magnétiseurs-guérisseurs qui sont les délinquants, ce sont les malades eux-mêmes, qui se moquent d'Hippocrate et de Galien. Et ils sont d'autant plus coupables qu'*étant souffrants*, ils sont moins que personne qualifiés pour remédier à leurs souffrances? De par le récent verdict, tout membre souffrant de la collectivité humaine qui ne fait pas appeler un disciple d'Hippocrate pour juger son cas est, *ipso facto*, en contravention ; c'est un insoumis, presque un insurgé.

Et qu'on ne crie pas à l'exagération ! J'en appelle à tous les lecteurs de bonne foi ; tous reconnaîtront qu'ils se sont maintes fois substitués au médecin en se guérissant eux-mêmes de beaucoup de malaises et même d'affections pénibles quoique ne présentant pas un caractère grave. Nulle inquisition n'empêchera jamais que chacun n'use à son gré des remèdes qu'il jugera de nature à rétablir l'état normal de sa santé.

Rassurons-nous, d'ailleurs, nos magistrats n'ont point songé à instituer cette inquisition d'un genre inédit. Mais alors, si j'ai le droit de faire usage de tel ou tel produit pharmaceutique sans l'approbation du docteur, comment prétendez-vous me priver du droit de me faire magnétiser par qui bon me semble, si j'attends de cette opération un soulagement à mes maux, que je n'espère plus de la médication officielle?

Cette prohibition, attentatoire à la liberté individuelle, — inique et tyrannique à l'égard du magnétiseur-guérisseur, dans lequel elle opprime, j'y insiste, un véritable bienfaiteur de l'humanité souffrante, — constitue donc, en même temps, une inconséquence et un illogisme.

En résumé, et pour conclure, j'estime que les magistrats qui ont prononcé cette sentence inconcevable ont été mal renseignés, se sont laissés « hypnotiser » par les criailleries des médecins qui n'en recueilleront pas un client de plus. C'est, sans aucun doute, ce que comprendront nos législateurs qui sauront reconnaître et définir les droits légitimes des magnétiseurs et des malades.

Spero.

Le Magnétisme en Angleterre et en France

Pendant qu'en France certains médecins, plutôt *morticoles* (comme les appelle Léon Daudet) que docteurs, poursuivent de leur haine inintelligente les magnétiseurs, quels qu'ils soient ; en *Angleterre*, ils sont considérés et encouragés, et les docteurs anglais, au lieu de faire la guerre à tous ceux qui pratiquent le magnétisme curatif, les accueillent avec bienveillance et les emploient souvent pour le diagnostic des maladies. En *Allemagne*, il en est de même, et seuls certains médecins français sont assez arriérés ou intéressés pour faire des procès aux magnétiseurs. *On se croirait au moyen âge*, quand on lit ce qui est arrivé à Angers, au sujet de M. Mouroux, passé à l'état de bête noire auprès des médecins angevins, dont l'étroitesse d'esprit est vraiment par trop provinciale.

Dernièrement, en Angleterre, le professeur Timson a publié un résumé de ses procédés de cure magnétique : « *Le magnétisme*, dit-il, *c'est la vie* ; » et il cite des cas merveilleux de guérison, accompagnés de nombreux témoignages, venant de Londres et de l'étranger. Tous ceux qui souffrent de rhumatismes, de sciatiques, de névralgies et de troubles au cerveau, seront rapidement soulagés puis guéris.

Parmi les meilleurs magnétiseurs de Londres, on peut citer: F. Omerin, *membre de diverses sociétés scientifiques*, et W.-H. Edwards, qui est à la fois un voyant (en Anglais clairvoyant) et un guérisseur par le magnétisme : ses nombreuses cures sont toutes authentifiées. Les *guides psychiques* de M. Edwards diagnostiquent les maladies, et il obtient des guérissons de gens absolument abandonnés par les médecins. Aucun de ces magnétiseurs n'est inquiété en Angleterre ; au contraire les médecins sont très heureux quand l'un d'entre eux arrive à guérir les malades pour lesquels leur science est impuissante.

En France, au contraire, nous avons vu à Angers une coterie de médecins de la ville se coaliser contre un très puissant magnétiseur, *M. Mouroux*, et tenter de le faire condamner par les tribunaux. Ils ont réussi momentanément, mais ce résultat est la propre condamnation desdits docteurs, et ce serait à désespérer de la justice, si une pareille monstruosité était consacrée par les magistrats.

Espérons que d'autres médecins, soit de Paris, soit d'autres villes, réagiront contre ces idées étroites, et, voyant de plus haut que ces mesquines rivalités de petite ville, seront heureux de considérer les magnétiseurs de Paris et de province comme d'utiles auxiliaires qui soulagent et guérissent des malades, là où leur science est impuissante, et où leurs clients sont abandonnés ou condamnés par eux. Personnellement, au milieu de beaucoup de cas, je puis citer celui d'une de mes cousines, qui à Bordeaux et à Paris avait consulté nombre de médecins pour son fils, atteint d'une maladie nerveuse. Aucun résultat n'ayant été obtenu, elle s'adressa à un magnétiseur de Bordeaux, et actuellement son fils est presque guéri ; les accès étant de plus en plus rares.

A. Erny.

Affaire d'intérêts

Dans de précédents numéros de ce journal, j'ai démontré que quelques affamés du corps médical, au nombre desquels se trouve le Dr Gripat, réclamaient le monopole spécial de trafiquer avec la marchandise humaine, ce qui de par la nouvelle jurisprudence leur est octroyé, comme le montre et le définit si bien le jugement ci-contre, qui se passe de tout commentaire; les intérêts professionnels étaient en jeu. Quant au devoir!... envers les malades et l'humanité, c'est un leurre, il n'y a que le ventre qui réclame.

Heureusement que tous les médecins ne pensent pas de la même façon et que bon nombre, parmi lesquels nous avons le bonheur de posséder des amis plutôt soucieux de leurs devoirs que du mercantilisme, font un véritable sacerdoce de la médecine et savent parfaitement que le malade a le droit de se faire soigner où et comme bon lui semble, malgré le jugement porté à son désavantage. N'oublions pas que, puisqu'il faut un diplôme à celui qui donne des soins, beaucoup de diplômés sont très loin de rendre les services attendus de leur savoir et que, d'autre part, beaucoup de non-diplômés en connaissent bien plus en matière de thérapeutique que ceux qui sont obligés d'avoir recours aux lois pour s'adjuger ce qu'ils ne sauraient acquérir par leur propre savoir. Heureusement que le dernier mot n'est pas dit et que les Gripat et consorts verront certainement, et

plus tôt qu'ils ne se le figurent, le revers de la médaille, car le peuple est appelé à se faire juge.

Retenons bien que dans le procès Mouroux les juges de Rennes se trouvent, ou plutôt se déclarent, fort embarrassés, au sujet de l'article 16 de la loi définissant l'exercice de la médecine, pour prononcer leur jugement, puisque, comme l'Auvergnat, ledit article additionné du rapport Chevandier se dit et se dédit. Aussi, pour plus de certitude, ne sachant comment interpréter la lettre et l'esprit des textes pour établir la justice, la Cour de Rennes, ne voulant ou ne pouvant pas déjuger ses pairs de la Cour de cassation, dit *qu'il faut nécessairement choisir entre les deux* et par conséquent condamne. Diogène, prête-moi ta lanterne !

Partout et toujours le fort contre le faible. Mais à force d'iniquité, les consciences humaines se révoltent et bientôt, sans aucun doute, elles feront d'elles-mêmes droit à leurs justes revendications.

Peuple qui ne veux plus d'esclavage, sache comprendre une fois de plus qu'une société syndiquée dans le but unique de t'exploiter, puisqu'elle le crie de tous côtés, attente à tes libertés les plus chères comme à tes droits les plus sacrés : laisseras-tu faire !

Allons, sois viril et fais connaître ta volonté par le pétitionnement que nul ne peut t'enlever !

A. Bouvier.

Nota. — Toutes les pétitions et souscriptions pour la défense du magnétisme peuvent être adressées au bureau du journal, 5, cours Gambetta, Lyon.

Intérêts professionnels

Nous extrayons de la *Gazette hebdomadaire de Médecine* du 21 mars courant l'arrêt de la Cour de Rennes, précédé de quelques lignes du sieur Gripat. Nos lecteurs pourront juger l'homme et son groupement.

L'exercice de la médecine par les magnétiseurs

M. le Dr Gripat, président du Syndicat médical d'Angers, veut bien nous adresser l'arrêt suivant qui fixe la jurisprudence dans une affaire du plus haut intérêt pour le corps médical. La *Gazette hebdomadaire* (p. 71) a déjà fait connaître les diverses phases de ce procès.

On se rappelle que le sieur Mouroux avait été acquitté par le tribunal correctionnel et par la Cour d'Angers. Sur appel, la Cour de cassation avait cassé l'arrêt de la Cour d'Angers, et renvoyé l'affaire devant la Cour de Rennes. Conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, celle-ci a bien défini l'exercice illégal de la médecine et déclaré que, quelle que soit la nature d'un procédé thérapeutique, il faut, pour avoir le droit de l'appliquer, posséder l'un des diplômes spécifiés par la loi du 30 novembre 1892. Cet arrêt est définitif et ne peut être susceptible d'appel.

A Rennes, dit M. le Dr Gripat, nous avions l'appui moral du Syndicat départemental et de l'Association médicale. M. le Dr Deschamps, qui est à la fois le président de ces deux groupements professionnels, et les membres de ses deux bureaux, nous assistaient à l'audience, ainsi que leur avocat-conseil, un Angevin, Me Chauveau, professeur de droit criminel à l'Université de Rennes, qui avait rédigé un excellent rapport sur la genèse de la loi de 1892.

La terminaison de cette affaire démontre ce que nous pouvons obtenir quand nous savons nous unir pour la défense de nos intérêts professionnels, et fait ainsi ressortir l'importance de nos groupements, associations ou syndicats.

Arrêt de la Cour de Rennes du 6 mars 1901

Procureur général d'Angers et Dr Gripat contre Mouroux

« La Cour...

Reçoit l'appel de la partie civile et celui du ministère public, joint lesdits appels vu la connexité et statuant sur le tout ;

Considérant qu'il résulte de la procédure, des débats et des aveux du prévenu Mouroux qu'il a, dans l'arrondissement d'Angers, au cours des années 1895 et 1896, c'est-à-dire depuis moins de trois ans avant le commencement des poursuites, reçu chez lui ou visité chez eux un très grand nombre de malades, et que, sans leur prescrire aucun médicament, il a pratiqué sur leurs personnes, par-dessus leurs vêtements, des passes magnétiques, en leur faisant espérer la guérison ou le soulagement de leurs maux ; qu'en agissant ainsi et en répétant pendant des semaines et quelquefois des mois sur le même malade ses passes magnétiques, il avait nécessairement pour but, à moins d'être un vulgaire charlatan ou un véritable escroc, d'atténuer ou de guérir les maladies dont ils souffraient ;

Considérant que le XIIe Congrès international de médecine légale a déclaré que le magnétisme est un véritable agent thérapeutique ; qu'il suit de là qu'en l'employant comme il vient d'être dit, l'inculpé Mouroux, dépourvu de tout titre l'autorisant à exercer la médecine, s'est livré au traitement des maladies ;

Considérant que la Cour n'a pas à rechercher quelle peut être la valeur du moyen curatif employé ; qu'elle doit se borner à constater qu'il en a été fait habituellement usage, que cet usage constitue un traitement et que l'inculpé n'est pas muni d'un titre lui permettant d'exercer la médecine ;

Que, ces constatations une fois faites, l'existence du délit est certaine ;

Considérant qu'on objecte vainement, en ce qui concerne le traitement par le magnétisme, que le rapporteur de la loi de 1892 a déclaré que jamais l'intention de la Commission n'avait été de frapper les magnétiseurs et que, par suite, les articles punissant l'existence illégal de la médecine ne pourraient leur être appliqués que le jour où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles et, sous le couvert de leurs procédés, prescriraient des médicaments ; qu'il est, en effet, impossible de substituer au texte très clair, très précis et très formel d'une loi, une déclaration faite au cours de la discussion par le rapporteur, alors surtout qu'on chercherait en vain à concilier cette déclaration avec le texte adopté et promulgué et qu'il faut nécessairement choisir entre les deux ;

Par ces motifs :

La Cour déclare Mouroux coupable d'avoir, à Angers, au cours des années 1895 et 1896, c'est-à-dire moins de trois ans avant la poursuite dont il est l'objet, commis le délit d'exercice illégal de la médecine, prévu et repris par les articles 16 et 18 de la loi du 30 novembre 1892 dont il est donné lecture et qui sont ainsi conçus :

. . . .

Le condamne de ce chef à deux cents francs d'amende et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile (1) condamnée aux dépens sauf son recours contre Mouroux ;

Dit le ministère des avoués nécessaire en la cause. »

***

Tous les médecins féliciteront le président du Syndicat médical d'Angers de sa persévérante insistance et du succès qu'il a obtenu.

Tous les médecins peuvent féliciter le président du Syndicat mé-

(1) Pour bien établir qu'elle plaidait une question de principe, la partie civile s'était contentée de réclamer 1 franc de dommages-intérêts.

dical d'Angers, *puisqu'il* soutient leurs intérêts plutôt que celui des pauvres souffrants qu'exploitent les syndiqués dès l'instant que le malade est devenu leur marchandise. Mais tous les hommes de cœur le flagelleront comme il le mérite, car, en la circonstance, il commet un crime de lèse-humanité et, s'il n'est pas prévu par les lois humaines, il ne saurait échapper aux lois qui dominent et dirigent l'humanité.

A. BOUVIER.

LETTRE OUVERTE A Mgr MÉRIC

MONSEIGNEUR,

Dans le numéro du 15 mars de notre *Revue du monde invisible*, j'ai lu la partie de votre article qui me concernait. Et il y a beaucoup à dire à ce sujet, car vous supposez : 1° que l'esprit mauvais, autrement dit Satan, « veut avoir *en ce monde son culte et ses admirateurs* ». Eh bien, *s'il ne compte que sur moi*, il peut attendre sous un orme gigantesque ; 2° parce que, *s'il fait du matérialiste un spiritualiste*, il n'en fait pas néanmoins *un chrétien soumis à l'Église*, *il conserve sur lui son empire ?* Tout ceci me semble absolument inadmissible. Je crois n'être pas plus un mauvais chrétien qu'Albert Jounet, le comte de Larmandie et le marquis de Saint-Yves d'Alveydre, qui, comme moi, ont fait des expériences occultes et ne se trouvent pas plus mauvais chrétiens pour cela.

Quant à Satan ou à l'esprit mauvais, conservant sur moi *son empire*, cela m'a paru *tellement exagéré*, que je n'ai pu m'empêcher d'en sourire. Si l'esprit mauvais essayait son empire sur moi en me conseillant, par exemple, *de mauvaises actions*, je m'empresserais d'éconduire cet esprit malfaisant et le prierais de vouloir bien s'occuper de gens plus crédules que moi — s'il trouve des *victimes naïves* (comme vous les nommez) dont *il peut faire sombrer la liberté morale !*

L'esprit mauvais se garderait bien de s'adresser à ceux qui ne sont pas naïfs, comme par exemple M. Sardou, feu Eugène Nus, M. de Rochas, ou moi-même, et tant d'autres qui étudient les phénomènes. Je fais à Satan l'honneur de supposer qu'il est *assez malin* pour *savoir* qu'il remporterait une défaite désastreuse et n'aurait qu'à fuir piteusement en voyant son *sac à malice* quelque peu troué et transpercé.

Je crois le Prince des Ténèbres plus digne du titre de *malin* qu'on lui donne dans l'Église, et ne vois pas pourquoi Dieu ne permettrait pas à des esprits bienveillants (*bons anges, si vous le préférez*) de venir sur la terre essayer de ramener à Dieu les égarés dans le matérialisme, comme je l'ai été si longtemps.

Pourquoi mettre toujours *Satan* en avant, alors que l'action des bons anges est tout aussi logique, et *même beaucoup plus logique*, car le bon ange *a le bon esprit de rester dans son rôle en cherchant à ramener au spiritualisme l'âme dévoyée dans la nuit matérialiste ;* tandis que Satan ne ferait la plupart du temps *qu'un métier de dupe*, ainsi que le racontent presque toutes les légendes du moyen âge. On y voit le malin faire des pactes avec des individus lui vendant leurs âmes, moyennant telles ou telles faveurs terrestres ; mais, une fois *le quart d'heure de Rabelais ou du diable arrivé*, le bon chrétien, s'étant muni sournoisement d'eau bénite, en asperge copieusement le démon qui se sauve en poussant des hurlements désespérés. Drôle de Satan et de malin qui ne peut même pas deviner qu'il va être dupé ! Je me fais de l'ange déchu une idée autrement élevée que celle du rôle que lui prête trop souvent l'Église catholique.

A. ERNY.

LETTRE OUVERTE A M. YOURIÉWITCH

Secrétaire général de l'Institut psychologique international

MONSIEUR,

Dès que j'appris la fondation de votre Institut, je crus y voir un des moyens les plus efficaces pour établir un contrôle des expériences psychologiques, télépathiques et médiumniques. En même temps, j'espérais — à la faveur d'une lutte courtoise entre savants officiels et savants non officiels — y trouver un travail productif, lequel nous eût fait exécuter un pas de géant dans cette exploration de l'inconnu et de l'invisible dont le champ est malheureusement resté trop vaste. Oui, j'attendais que les efforts réunis de toutes les chapelles et de toutes les universités fixassent, après débats, le domaine acquis non contestable scientifiquement, puis explorassent ensemble, avec zèle et bonne volonté, ce que beaucoup reconnaissent *probable*, afin de rendre ce probable probant pour tous : alors, de prime abord, je me suis inscrit et vous ai assuré, — ainsi que je me plais encore, aujourd'hui, à le faire, — de mon entière sympathie.

Dévoué pleinement à la poursuite de cet inconnu dont le poids écrase tous les cerveaux humains, j'ai fait de cette poursuite l'un des buts principaux de ma vie ; vous m'excuserez donc, Monsieur, si je viens, non pas critiquer votre programme, mais tâcher d'en élargir le cadre : car, dans l'élite intellectuelle que vous rassemblez, rue Serpente, il existe bon nombre de personnes qui désirent, — pardonnez-le-leur, — plus que vous nous avez donné, et surtout plus que vous ne semblez vouloir nous donner.

Je ne parlerai pas ici de la première conférence si spirituellement bâtie ; elle était ce qu'elle devait être : une introduction ; elle répondait parfaitement à son titre. J'ai malheureusement manqué la seconde. Son conférencier y serait-il entré, avec hardiesse, dans les sujets qui nous préoccupent, nous membres de l'Institut psychologique ? J'aurais alors peu de chance de ne pas avoir eu la possibilité de m'y rendre, puisque nul écho n'est venu me répéter quelque audacieux propos... Quant à la troisième, elle ne fut qu'une *dry, very dry* statistique. Enfin, la quatrième est discutable, et, par cela même, pleine de mérite.

Certes, M. Bergson, dans une phraséologie impeccable, bien digne d'un représentant du Collège de France, a vivement intéressé son auditoire. Par deux fois, il s'est même élevé dans des sphères où, planant au-dessus du matérialisme, il a exposé cette double *attirance* des corps vers les âmes, des matériaux du rêve avec nos souvenirs. Pourquoi donc s'est-il arrêté là où il aurait dû commencer ? aux songes télépathiques, prophétiques, aux rêves retraçant des choses et des êtres dont nous ne possédons point les matériaux : choses et êtres que nous n'avons jamais rencontrés sur notre planète, qui ne sont peut-être pas de notre planète ?... Songes et rêves de l'enfant et du vieillard où ceux-ci voient, puis racontent ces merveilles, ces monstruosités ni vues, ni entendues durant leur vie présente.

Voilà les matériaux sur lesquels nous eussions aimé posséder l'avis de notre savant du Collège de France.

Peut-être objecterez-vous, Monsieur, que sa qualité de savant officiel défendait à M. Bergson, — dans le fauteuil *conférenciel*, ainsi que dans sa chaire, — d'émettre d'autres conclusions que celles adoptées par la science d'aujourd'hui ? — Mais à cela je vous répondrai, — sans doute, j'en suis sûr, avec maintes personnes : — pourquoi alors ne pas établir des conférences contradictoires, dans lesquelles, pour ne mettre aucune croyance en état d'infériorité, chaque représentant d'école, voulant prendre part à la discussion, connaîtrait à l'avance les principaux points qu'il aurait à débattre, à réfuter ou à approuver.

Et si je ne puis moins faire de trouver que nous avons *tout* à gagner de savoir le degré de l'infiltration de nos idées parmi les savants, — ce qui nous portera toujours à les écouter religieusement, — il n'en est pas moins évident que je suis de ceux qui souhaitent ardemment que nous fassions avancer la science au lieu de nous laisser remorquer par elle.

Quant à moi, depuis dix ou douze ans, je suis sur la brèche, combattant dans des revues, dans des salons mondains, — comme celui de notre regrettée duchesse de Pomar, — dans des cercles intimes, dans le tête-à-tête, afin de voir adopter ce que j'ai eu enfin le plaisir d'entendre proclamer, mardi 25 mars, par la voix d'un professeur du Collège de France, M. Bergson, à savoir :

« Que nous ne possédons de souvenirs que ceux que nous avons acquis. Que nous ne reproduisons que ce que nous avons vu, entendu ou appris : souvenirs latents, doués de la possibilité de réapparition dans des circonstances favorables. »

La voilà enfin exprimée, par un représentant de la science, cette pensée que j'ai avancée en public, dès 1893 ; cette pensée que l'on peut rencontrer à chacune des pages des *Renaissances de l'âme*.

Seulement, si ces prémisses sont exactes pour le rêve et pour maints autres états particuliers de la veille, il faut les pousser dans leurs conséquences ultimes ; il faut les appliquer à l'inégalité des dons apportés, à sa naissance, par chaque personne :

« Mieux on est doué moralement et intellectuellement, en naissant, plus on proclame de vies vécues.

« Moins on est doté et moins on se trouve distant des ordres inférieurs. On émerge à peine de la bestialité. »

Or, si M. Bergson — en sa qualité de savant — n'a pas osé aborder ce que le rêve nous offre de souvenirs non terriens ?... en tout cas, non vécus, qu'il me soit permis, à moi profane, de recommander la lecture des trois dernières pages du chapitre du « Rêve », des *Renaissances de l'âme*, et d'en citer ici quelques passages :

« Il existe une catégorie de rêves ne nous représentant que paysages, habitations, lieux, formes, personnes absolument inconnus ; ou encore des aptitudes impropres à notre conformation : comme l'est le vol.

« Je connais plusieurs personnes qui vivent, qu'on peut consulter, qui sont dignes de foi et qui assurent voir, avec une persistance étonnante, une splendide maison, toujours la même dans sa position, dans le nombre de ses fenêtres, dans son architecture, dans ses décors, dans ses moindres détails. D'autres individus aperçoivent souvent une femme ou un homme, avec les mêmes traits, la même expression, les mêmes vêtements, — quoique ceux-ci soient rarement à la mode du jour ; — et tous ces gens sont sûrs que rien dans leur existence présente n'a pu leur suggérer les éléments de leurs rêves.

« Je me rappelle un songe de mon enfance qui se répéta si souvent que je finis par le croire vrai. Je m'y voyais toujours, avec la taille d'un enfant de quatre ans, jouant sur le sable avec des coquillages, au bord d'une mer calme, à l'horizon infini. Dire combien d'années j'ennuyais de mes questions mon pauvre père, l'assurant qu'il devait m'avoir conduit dans l'endroit que je lui dépeignais, le priant de m'en dire le nom, de m'y conduire encore... Mon père ne cessait de me répéter que je n'avais jamais été sur le bord de la mer, ni sur celui d'un lac, que je ne m'étais même pas approché des berges de mon fleuve encaissé dans ses deux quais. Je ne le croyais pas, hanté par mon rêve et par le désir de sa réalité. Depuis j'ai visité les cinq parties du monde, et si je n'y ai pas exactement rencontré le contour des lignes harmonieuses de ma plage rêvée, du moins ai-je trouvé dans l'océan Indien les tons de l'eau et la qualité de lumière des songes de mon enfance.

« J'ai entrevu également, dans le sommeil, des ombrages plus beaux, plus sombres, plus grandioses que ceux de la veille ;... et, pourtant, j'ai contemplé la végétation des tropiques, j'ai foulé, en Amérique, les confins de la forêt vierge.

. . . .

« A quoi donc attribuer toutes ces créations de formes, d'impressions non évoluées en cette vie présente ?

« Si ce n'est encore à des empreintes.

« *Empreintes* sans doute très anciennes ; peut-être de deux, de quatre, de six existences antérieures ? *Réapparitions objectives* de ce qui nous entoura, de ce que nous éprouvâmes jadis...

« *Réapparitions évoquées*, — plutôt apportées, — dans notre lumière astrale on ne sait encore comment ?... on ignore pourquoi ?...

« *Mystères d'aujourd'hui* qui, sûrement, sont très simples ; mystères que nous connaîtrons lorsque nous saurons mieux les lois de la physique et de la psychologie.

« *Retour* de sensations, de personnalités, pas plus extraordinaires que le retour d'ailes, de pattes, de formes animales, dans le sein de la femme qui, au lieu de mettre au monde un fils, donna le jour à un monstre qu'un docteur fait disparaître.

« *Visions* pas plus illogiques que celles qui, durant le jour, nous retracent une enfance et un passé oubliés.

« Quant aux songes prophétiques, ajoutai-je, ils trouveront leur place dans mon chapitre : « La lecture du présent, du passé et de l'avenir, » et, ils l'y trouvèrent. »

Que d'explications plausibles sont donc tirées de la consolante et juste croyance aux réincarnations !

. . . .

Enfin, je me permettrai de faire remarquer à M. Bergson que les expériences sur la « Lecture » sont, dans ce genre, des moins extraordinaires, puisque notre vie, à tous, fourmille de semblables phénomènes et de plus surprenants encore.

Le pianiste qui déchiffre à première vue doit : lire les notes, voir leur valeur à deux clés différentes ; rendre ces notes au moyen de dix doigts non similaires, quelquefois avec une vitesse prodigieuse ; et cela sans préjudice de deux ou trois chants à faire ressortir, sans compter les basses, tout en observant : syncopes, bémols, dièses, bécarres, mesure, rythme, mouvement des pédales et expression musicale de l'idée d'un compositeur souvent inconnu. Eh bien ! par l'habitude, par le travail, par la volonté, il y arrive et nous charme.

Et le chef d'orchestre, qui doit distinguer en même temps des centaines de sons produits par plusieurs douzaines d'instruments, n'est-il pas propre à nous dispenser d'aller chercher nos exemples « de la part jouée par nos souvenirs », ailleurs qu'en Allemagne.

Pourquoi toutes ces personnes et nous-mêmes aussi réalisons-nous ce qui, examiné attentivement, paraît de véritables prodiges ? Ne serait-ce pas parce que tous les plans acquis, — dans quelque vie que ce soit, — restent acquis et que, dès lors, faisant partie intégrale de notre être, deviennent instinctifs. Tous nos plans minéraux, végétaux, animaux, émotionnels ayant atteint leur perfectionnement, nous savons fabriquer nos phosphates, le fer, etc. ; nous pouvons croître et grossir ; nous marchons, digérons, respirons instinctivement sans l'appel aux efforts d'une volition et d'une intelligence nécessaires à nos débuts dans ces actes, — n'importe l'époque et le monde où nous débutâmes, — comme elles furent utiles à nos premiers essais de lecture et de musique ; et ne le sont plus lorsque nous avons maîtrisé les difficultés de ces talents...

C'est par milliers que nous, ignorants — libres de pensées dans notre ignorance — aurions des arguments contre les vérités scientifiques. Mais, nous l'avouons, sans les savants nous n'arriverons à rien ; car, s'ils osent trop peu, par contre nous osons trop, peut-être ? . De plus, l'étau de leur méthode expérimentale est indispensable pour discipliner nos modes de recherches, pour élaguer l'absurde, l'illusoire.

Seulement, si nous désirons les entendre, ils doivent nous entendre. En restant chacun sur notre terrain, — sans explorer le terrain d'autrui, — nous risquerions fort de ne jamais nous comprendre... Et nous voulons nous comprendre ;... l'Institut psychologique doit être fait pour cela.

Facilitez-nous-en les moyens, Monsieur, dans des causeries à sujets prévus. Vous ferez alors avancer la solution de nombreux problèmes ; et nous vous en serons reconnaissants : puisqu'il n'y a pas de vérité découverte qui ne rende l'homme meilleur et par conséquent plus heureux.

L. d'Ervieux.

Paris, 31 mars 1901.

La suggestion, la double vue et la télépathie à l'Académie

La foi ne fait plus de miracles — mais la nature continue à créer des accidents qui ne sont autre chose que les anciens miracles que la foi expliquait. Il existe dans nos campagnes autant de sorciers que jadis et autant de possédées : mais on commence à avoir recours au savant, qui joue avec plus ou moins de succès le rôle d'exorciseur.

Il a été long à s'y prêter. La science officielle a abandonné à de hardis pionniers qu'elle affectait de traiter en charlatans le soin de lui tracer sa route. Un Mesmer préparait les voies d'un Charcot. Les magnétiseurs, si lourdement conspués, ont été les initiateurs des mandarins de la médecine. Tout ce que reniait avec une superbe puérilité le dogme scientifique est aujourd'hui entré dans le domaine des faits. Rochas triomphe quand un Duclaux proclame qu'un monde nouveau s'ouvre aux investigations de la science médicale, et qu'il faut confesser qu'il y a du vrai dans ces histoires de somnambules, d'apparitions, de transport à distance, de dédoublement de la personnalité, d'extériorisation de la sensibilité, de télépathie...

Il manquait aux plus osées de ces études la consécration académique ; elles l'ont.

L'hystérique de Blanzac

L'Académie de médecine vient de reconnaître qu'il est possible à un sujet de voir à distance, d'être suggestionné à distance et d'obéir aux ordres de la pensée d'autrui mentalement transmise.

Voici l'histoire merveilleuse qui l'a amenée à cette conviction :

Près d'Angoulême, à Blanzac, le 31 mars dernier, une jeune fille de quatorze ans, soudain, s'endormait d'un sommeil cataleptique, à la suite de convulsions, se réveillait pour s'endormir à nouveau. Le Dr Fournier vint la voir.

A ce moment, une dame F... entra dans la chambre pour s'informer de la santé de la malade. Celle-ci tomba en catalepsie. La visiteuse se retira ; la porte refermée sur elle, automatique, la malade se leva comme pour se précipiter sur ses pas.

Un mois plus tard, la jeune fille était à sa fenêtre. Mme F... passa, et lui fit de la main un gracieux bonjour. La jeune fille, prise d'une crise d'hystérie, tenta de s'élancer par la fenêtre à la poursuite de cette femme dont l'apparition la jetait dans un trouble extraordinaire. Elle en était comme possédée, et depuis cette époque jamais Mme F... ne passa devant la porte sans que la malade n'éprouvât une violente secousse. Il n'était pas nécessaire qu'elle la vît : elle la devinait. Dans son lit, loin de la croisée, si cette femme venait à passer à une courte distance de la maison, elle éprouvait une terrible commotion et devenait raide.

Un hypnotiseur, pendant l'une de ses crises, veut la faire parler. « Non, non, répond-elle faiblement. — Qui t'a défendu de parler ? dis-le-moi. — Non ! non ! »

On lui suggère de pleurer : les larmes lui viennent aux yeux ; de rire : elle rit aux éclats ; de lever le bras droit, et ce bras contracté, dur comme du fer, s'assouplit et s'élève...

— Où est Mme F... ?

— Elle étend du linge dans son jardin.

On s'enquiert du fait ; il est réel. Elle a vu. La double vue n'est pas un mensonge.

La sorcière !

Nous sommes à la campagne. Ces choses extraordinaires frappent l'esprit des paysans. Ils ne se les expliquent que par ce qu'ils en savent des contes de la veillée : c'est le diable et leur fille est sorcière ; en d'autres temps, on l'eût brûlée. Cette supposition les désoblige. Ils aiment mieux croire que c'est la dame F... qui est sorcière et qu'elle a jeté un sort à leur fille. L'opinion publique leur donne raison. On ne va plus devant l'Official et les pratiques du vieil exorcisme sont abolies. Contre l'envoûteur il n'y a plus de bûcher : on suppose qu'il y a toutefois des juges. Les parents portent plainte, mais le parquet ne partage plus les préventions de la foule et se refuse à poursuivre.

L'opinion publique substitue sa vindicte à celle des magistrats. Mme F... a beau protester qu'elle est innocente de ce qui se passe, qu'elle ne fait rien contre la jeune fille : Mme F... est réputée sorcière, jeteuse de sorts et elle est chassée.

Elle quitte Blanzac.

La jeune fille n'en guérit point.

Elle reste douée de la double vue. Elle voit dans la main fermée la pièce qu'on y enferme. En catalepsie, elle obéit aux suggestions. Cependant, comme on lui suggère de s'éveiller, elle répond : « Non, seulement vendredi, et à 3 heures. » Et ayant dormi huit jours, à 3 heures juste, le vendredi, elle sort de son sommeil. Elle est gaie, mange de bon appétit, vaque à toutes les fonctions de la vie. Elle a oublié Mme F... Un mois s'écoule.

« Je la vois... je la vois... » Elle est prise d'une crise violente ; elle suffoque, elle pleure. Ses parents s'inquiètent de ce retour agressif d'un mal qu'ils croyaient conjuré. Un voisin entre qui leur apprend la nouvelle : « Mme F... est dans Blanzac... »

On l'emmène à Angoulême, on la conduit chez le Dr Fournier. Il va jouer le rôle de l'ancien exorciseur. Autrefois, la possédée était amenée à l'église. On l'étendait sur les dalles, le clergé prononçait les paroles du rituel et abjurait Satan de s'échapper du corps. Les prières et l'eau bénite avaient parfois raison du malin, mais au milieu de quelles crises et de quelles convulsions ! Le Dr Fournier, plus simplement, dit à la jeune fille : « Mon enfant, vous ne croirez plus à l'action de Mme F... » Et il la congédie.

Depuis ce temps, la jeune fille n'a plus de crises. Le Diable est sorti, la sorcière est vaincue, la malade est guérie.

L'Académie de médecine a écouté gravement la relation de ce fait. C'est M. le Dr Lancereaux qui l'a exposé devant elle.

Le docte rapporteur s'est rappelé l'une de ses malades qui tombait dans des crises nerveuses inexplicables pour lui, jusqu'au jour où elle lui révéla qu'elle éprouvait, à distance, la sensation désagréable de l'arrivée de sa belle-mère.

L'hystérique de Blanzac a donc occupé l'Académie. Son cas, qui n'a rien d'absolument rare, a ajouté, toutefois, aux connaissances acquises sur les singuliers phénomènes psychiques des hystériques et sur leurs conséquences fâcheuses, tant au point de vue des rapports sociaux que des erreurs graves auxquelles ils peuvent conduire en justice. C'est pourquoi le Dr Lancereaux, rapporteur de ce fait,

a proposé à l'Académie, qui a adopté cette proposition, de conserver dans ses archives le mémoire du Dr Fournier.

C'est une étape de franchie — et quelle étape : l'aréopage officiel reconnaissant la suggestion mentale, la double vue, la télépathie. Que nous sommes loin de ce rapport de 1784 aux Académies des sciences et de médecine, présenté par des hommes comme Franklin, Bailly, Lavoisier, qui, n'ayant, dans le magnétisme, rien vu ni rien compris, le traitaient d'imposture !

L'Éclair, du 17 mars 1901.

Nous ne pouvons que faire nôtre — et avec la plus grande satisfaction — la conclusion si nettement et si franchement émise ci-dessus par le rédacteur de l'*Éclair*.

A bientôt le même aveu des autres journaux.

(*La Tribune psychique*)

DOMINATION

Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.

C'est ainsi qu'est encore conçu le quatrième commandement de l'Église ! Il va vous paraître superflu, chers lecteurs de la *Paix Universelle*, que j'écrive sur ce sujet, et pourtant, combien vous trouveriez à propos que je le fasse si, comme moi, vous aviez eu la curiosité de vous rendre compte de l'observation dudit commandement, à cette heure de progrès.

J'ai vu dans une église cinq cents hommes venir s'agenouiller à la table « Sainte » pour y recevoir des mains du prêtre l'hostie en laquelle, à la voix de l'officiant, est venu s'incarner le Créateur, « Ton Créateur tu recevras, etc., » ou peut-être Christ, si nous en croyons le catéchisme du concile de Trente. « Ce n'est pas seulement le corps de Jésus-Christ qui est contenu dans l'Eucharistie avec tout ce qui constitue un corps véritable, comme les os et les nerfs, c'est Jésus-Christ tout entier. »

Nous n'avons pas à nous demander, nous spiritualistes modernes, si c'est l'un ou l'autre, nous savons sûrement que c'est ni l'un ni l'autre, et nous l'affirmons sans réserve! Comment l'homme en effet peut-il faire preuve d'une telle pusillanimité ? Quelle sera cette loi naturelle scientifique, qui nous démontrera la possibilité de cet étrange phénomène consistant à savoir qu'un Dieu s'incorpore en chair, en os, en nerfs et en âme, dans une circonférence en pâte de cinq à six centimètres ? Et dire que des hommes peuvent se laisser aller jusqu'à croire encore à une pareille billevesée, et surtout que d'autres (grands coupables), éducateurs spirituels, osent — au nom de Dieu, s'il vous plaît — affirmer, proclamer sa réalité et contraindre leurs fidèles, par la terreur, à son observation.

Quel aveuglement! quelle aberration mentale ! l'Église n'a-t-elle pas occasionnés et n'entretient-elle pas encore chez les humains ! Que d'ignorance le spiritisme, ou l'esprit de vérité, n'aura-t-il pas à détruire en eux !

O Prélats de la haute Église! quelles tristes notions du bien vous avez eues jusqu'à ce jour ! Vos cœurs mêmes ne se sont pas attendris à la vue de ces multitudes vivant d'erreurs et de domination ; ce sont pourtant vos frères, ces hommes, ces êtres que vous trompez. Votre clergé séculier feint d'ignorer, s'il ne vous abandonne, mais vous, les mitrés, vous savez que tous vos sacrements, comme celui de l'Eucharistie, n'ont jamais été et ne seront jamais que de pures inventions dominatrices ; vous savez aussi que tout est faux dans vos dogmes cachant une pensée sublime, que vous gardez bien de révéler dans un but matériel que justifie seule la soif de l'or. De plus, vous voyant impunis pour les avoir proclamés, vous en êtes arrivés à ne plus croire à la puissance divine, à Dieu lui-même. Mais songez donc au réveil, à l'heure de la mort ! Victor Hugo a dit : « La mort est l'heure de savoir. » Reconnaissez — alors qu'il est encore temps — l'énormité de votre pression sur la société ! Voyez quelle pourra être votre responsabilité. Au lieu de donner à ces êtres, vos frères, vraies créatures de Dieu, leur pain quotidien de chaque jour, vous les maintenez dans l'aveuglement au nom de l'obéissance passive. Pourtant Christ a dit : « Là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. » Vous répondez aux questions qu'ils vous posent, aux explications qu'ils sont en droit et ont le devoir de vous demander : Mystère !!!

A chaque étape franchie par le Progrès, nous avons vu l'Église romaine modifier ses dogmes, en créer de nouveaux pour se rendre mieux acceptable, ou mieux supportable, et quand ce résultat allait lui échapper, elle a su se l'assurer en inventant la terrorisation des peines éternelles. Que va-t-elle faire aujourd'hui ? Que va-t-elle inventer pour se l'assurer alors qu'il lui échappe plus que jamais ? — car, si elle a encore des fidèles, le nombre est considérable de ceux qui l'ont abandonnée.

Comment va-t-elle parer au coup que vient de porter à ses associations le vote de l'insuffisante loi ? Inventera-t-elle une autre terreur ! ou, plus prudente et plus sage, revisera-t-elle son *Syllabus* pour l'adapter au mieux à l'évolution sociale ?

Ah ! si nos conseils pouvaient être entendus par elle ! et tout en ne méconnaissant point son génie en la matière, voici ceux que nous lui donnerions, nous spiritualistes, qui croyons fermement en Dieu et en l'immortalité de l'âme :

Enseigner aux hommes le Dieu de la nature, le seul véritable qui ne peut être ni vindicatif et cruel, celui que la raison, aidée de la science, nous démontre comme étant la conscience universelle, le principe de vie universel, ou la synthèse de tous les êtres.

Enseigner l'ascension continue de ces êtres vers la perfection, vers cette même unité, en une multitude d'incarnations indispensables à la grande transformation des mondes.

Supprimer dans tous ses temples ce faste pompeux et plus que superflu, dont la vue jointe aux notes graves ou harmonieuses d'orgues gigantesques ne saurait charmer autre chose que les sens.

Ne parler aux humains que des vérités admises par la science et la raison, et bannir à tout jamais de son enseignement ce mot fameux : Mystère, aussi effrayant que dépourvu de sens.

Telles modifications qui vous rendraient, vous, prélats de la haute Église, et votre clergé séculier, à votre véritable rôle de missionnaires divins, amèneraient les humains sous votre protection, et vous feraient surnommer les bienfaiteurs des âmes.

Tout ce que vous sentez en dehors d'elles ne saurait aboutir ; l'aurore de ce siècle doit être pour vous un sérieux avertissement, la domination vous échappe, l'observation du devoir pascal, qu'à juste titre vous considériez comme son pivot, se fait de plus en plus restreinte, quoique nous nous attristions sur ce qu'elle est encore. Elles sont loin, les multitudes que vous n'avez cessé de posséder au cours du siècle écoulé. Soyez persuadés qu'elles ne reviendront plus. La raison, que nous nous ferons un devoir d'aider, se refusera à admettre toutes vos terreurs, si vous en imaginez de nouvelles, et la science, phare précieux de la pensée humaine, détruira, avant même qu'elles aient eu le temps d'apparaître, toutes vos inventions dogmatiques.

N'essayez plus de voiler la grande pensée de Christ ! laissez la vérité s'acheminer sur la route de l'éternité! Elle est Dieu lui-même, ne pouvant être que l'âme de l'unité universelle ! Ne lui laissez pas le soin de vous y abandonner comme bornes, à chacune des étapes franchies ; toute grande qu'ait été votre erreur volontaire, elle ne saurait prétendre au souvenir. Venez à nous spiritualistes modernes

qui avons pour Syllabus le pur langage de la création, et pour faste l'amour du prochain, et Dieu vous saura gré de votre retour, tout tardif qu'il ait pu être.

A mesure que la Vérité s'avance, l'horizon s'assombrit : on dirait comme un de ces nuages immenses, renfermant tous les éléments des orages dévastateurs. Le vil limon matériel résiste par vos soins à la transformation qu'en nécessite sa marche ; si vous persistez à encourager sa résistance, vous occasionnerez à la société humaine les plus effroyables désordres : sur vous seuls en pèsera la responsabilité. Songez-y bien !

BRÉMOND,
De la Fédération du Sud-Est.

Commémoration du Congrès de l'Humanité de 1900

Cette solennité aura lieu à Paris du 23 au 30 septembre 1901. Son programme paraîtra fin août prochain ; mais nous pouvons dire déjà qu'en suite des deux questions féministes dont les concours seront clos le 30 juin, les prix, médailles et diplômes, prévus pour ces deux concours, seront distribués, et des conférences seront données précisément à l'occasion de la commémoration du Congrès de 1900, probablement dans les deux journées des 24 et 25 septembre. Le programme, qui paraîtra fin août prochain, et la Revue *l'Humanité* donneront les détails les plus précis à cet égard.

Des mesures seront prises pour que cette fête laisse un souvenir inoubliable dans le cœur et l'esprit de tous ceux qui voudront bien y prendre part.

On est prié de se faire inscrire dès ce jour aux bureaux de la Revue *l'Humanité*, boulevard du Temple, 36, à Paris, en indiquant dès maintenant, si possible, le genre de concours que l'on voudra bien offrir pour faciliter la réalisation de l'idéal de cette réunion commémorative.

Quant aux travaux, mémoires, sujets, questions diverses, que l'on désirerait présenter, les neuf paragraphes ci-après indiquent comment seront classés les travaux, mémoires, sujets et questions quelconques : § I. *Humanité.* — § II. *Education. Pédagogie.* — § III. *Hygiène.* — § IV. *Féminisme.* — § V. *Solidarité. Science. Economie sociale. Paupérisme.* — § VI. *Justice. Législation.* — § VII. *Religions. Morale. Philosophie.* — § VIII. *Science expérimentale et comparée.* — § IX. *Divers.*

Comme cotisation, on peut souscrire pour la somme que l'on voudra ; la plus modeste offrande sera reçue avec reconnaissance.

Enfin, pour tous détails ou renseignements au sujet de cette fête commémorative, décidée pour avoir lieu du 23 au 30 septembre prochain, la Direction de la Revue *l'Humanité* se fera un plaisir de répondre aux demandes qu'elle recevra, demandes que l'on peut adresser ainsi : *Secrétariat général, boulevard du Temple, 36, à Paris.*

LES LIVRES

VIENT DE PARAITRE

AUTOUR *Des Indes à la planète Mars*, par la Société d'études psychiques de Genève. Bâle et Genève, Georg et Cie, éditeurs. Paris, Librairie spirite, 42, rue Saint-Jacques.

Cet ouvrage, très intéressant au point de vue des discussions soulevées par le beau livre de M. Flournoy, *Des Indes à la planète Mars*, mérite de fixer l'attention des penseurs. Son seul but est la recherche et la découverte de la vérité.

* * *

W. SCOTT-ELLIOT, *Histoire de l'Atlantide*, esquisse géographique, historique et ethnologique, illustrée de quatre cartes coloriées. 3 fr. Paris, Publications théosophiques, 10, rue Saint-Lazare.

Ce livre est un témoignage en l'existence de l'Atlantide avec ses origines et la répartition territoriale des différentes sous-races, avec leurs institutions politiques, leurs mœurs et coutumes, etc., pour arriver à son apogée et son déclin.

* * *

Los Boers

La Bibliothèque de la Irradiacion (1) vient de publier un ouvrage curieux, d'actualité, et destiné à attirer vivement l'attention du public. Cet ouvrage est intitulé : *Los Boers* et il contient la biographie des présidents Krüger et Steijn, l'histoire abrégée du Transvaal et de l'Orange ainsi que le récit de la campagne anglo-boer. Nous recommandons à nos lecteurs espagnols la lecture de *Los Boers*, livre réellement intéressant et instructif avec des gravures dans le texte et dont le prix est de 1,50 pesetas.

SECOURS IMMÉDIAT
Et Vieillards nécessiteux

Du 9 mars, de M. L. Decour	5 fr.
Du 9 mars, de M. J. Molasse	5
Du 13 mars, de Mme Marotte	5
Du 19 mars, de M. P. Rhone	2
Du 21 mars, de Mme L.	2
Du 22 mars, de Mme Coursan, Saint-Nazaire . .	1
Du 25 mars, dans notre boîte, anonyme	3
Du 27 mars, de Mme L., Villeurbanne	5
Du 28 mars, de M. D., Villefranche	7
Du 30 mars, de Mme G., Grenoble.	3
Du 4 avril, de Mme Potworowska.	46
Total. . . .	84 fr.

Souscription pour la défense du Magnétisme

De MM. Favre, Paris, 3 francs ; commandant Tegrad, 2 francs ; capitaine Bourdier, 5 francs ; M. Pégay, 3 francs ; Mme Gallet, 5 francs ; Mme Imbert, 5 francs ; M. Curtillat, 10 francs ; Lindemberger, 1 fr. ; groupe Marillet, 5 francs ; Mme Aragon, 1 franc ; un lecteur, 0 fr. 50 ; Mme Carlier, 5 francs. Total . . . 45 fr. 50

Listes précédentes. . 45 »

90 fr. 50

ERRATUM

C'est par erreur que nous avons mis dans notre dernière liste de *secours immédiat* le nom d'une abonnée *Mme Rose Varange*, il faut lire *Mme Rose Vernange*, une bienfaitrice lyonnaise.

(1) Madrid, Prim. 10. Colonia de dona Carlota.

Le Gérant : L. COULAUD.

16-4-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 251 **10 Centimes** 1er-15 Mai 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LE MAGNÉTISME PERSÉCUTÉ

Suivant un arrêt de la Cour de cassation du 29 décembre 1900, le magnétisme doit être consideré comme un traitement, au sens de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice illégal de la médecine.

Il y a lieu de faire l'application des articles 16 et 18 de ladite loi à celui qui, non investi du titre de docteur en médecine, et bien qu'il ne s'offre à sa clientèle que comme magnétiseur, donne des soins suivis à ceux qui les ont sollicités en vue de la guérison ou du soulagement de leurs maux.

En conséquence, le juge qui, reconnaissant que les soins donnés par le prévenu à ses malades ont consisté à pratiquer sur eux, pardessus leurs vêtements, des passes magnétiques et quelquefois à leur fournir de l'ouate aimantée, ne peut s'appuyer sur ce que le prévenu n'a ni prescrit aucun traitement, ni recouru à aucune opération, pour en conclure que le prévenu ne saurait être considéré comme ayant ainsi pris part au traitement des maladies et pour écarter ainsi l'application de l'article 16 de la loi de 1892.

Et le juge ne saurait, pour justifier son opinion, s'appuyer sur les travaux préparatoires de la loi, d'où il résulterait que les magnétiseurs n'auraient pas été visés, l'interprétation individuelle de la commission parlementaire, en contradiction avec les termes généraux de l'article 16 de la loi de 1892, ne pouvant être substituée au sens normal et contraire à la loi elle-même.

Certes, les termes de cet arrêt proclament assez l'hostilité acharnée de la Chambre criminelle de la Cour de cassation contre les magnétiseurs. Cette haute juridiction aurait dû se rappeler que l'esprit de la loi vivifie et que la lettre tue; car il est de principe que l'opinion de la commission parlementaire qui a préparé une loi est toujours prise en considération.

Le magnétisme guérisseur, qui faisait silencieusement et modestement son œuvre humanitaire, est aujourd'hui banni et persécuté.

Les disciples d'Esculape, sentant la faiblesse de leur art, appellent à leur secours la rigueur des pénalités de la loi du 30 novembre 1892.

Quelles que soient les conséquences fâcheuses pour la santé publique de cette jurisprudence irrationnelle et malveillante, le progrès n'en suivra pas moins son cours. Ceux qui cherchent à entraver les facultés et les moyens de guérir que la nature a mis à la disposition de l'humanité, se heurteront contre la force des choses qui les submergera.

Tous les termes de l'arrêt de la Cour prétendue suprême révèlent une rigueur, une animosité même préconçues contre les magnétiseurs guérisseurs; car, non seulement il défend de guérir les malades, mais même de les soulager. On ne comprend pas qu'en face des innombrables maladies, infirmités et souffrances de l'humanité, il puisse exister une loi, et surtout une jurisprudence, qui défend de les guérir et de les soulager. C'est la cruauté portée jusque dans ses derniers retranchements.

Quelles que soient les intentions de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, les effets de son arrêt du 29 décembre 1900 n'en sont pas moins déplorables.

Ce n'est pas assurément en livrant pieds et mains liés les malheureux malades à la rapacité des fruits secs de la médecine officielle que l'on accélérera l'art de guérir. Le monopole outré qui leur est conféré, au détriment de la santé publique, constitue une mesure rétrograde, de nature à paralyser l'action bienfaisante du magnétisme pour la guérison des malades abandonnés par la médecine officielle.

Les savants diplômés, qui connaissent tout, excepté souvent l'art de guérir, donnent une marque évidente de leur impuissance, en réclamant la protection d'une loi, qui ne peut être utile qu'aux nullités de la médecine; car les sommités médicales, qui sont heureusement très nombreuses, réprouvent-elles cette loi brutale qui ne protège que les incapacités et ceux qui abusent de la force d'inertie.

Il est certain que l'art médical, ne reposant souvent que sur des

conjectures, réclame de la part de ceux qui l'exercent des dispositions innées, beaucoup d'intelligence et un travail considérable et assidu.

Quoi qu'il en soit, l'application de cette loi, dans le sens déterminé par la Cour de cassation, est impossible dans la plupart des cas.

Le magnétiseur opérant n'importe à quelle distance, comment fera-t-on pour constater les infractions prévues par l'arrêt de la Cour de cassation et les réprimer, puisqu'elles échappent à la perception humaine ? Cette décision de la justice suprême est donc sans sanction.

Le magnétisme guérisseur qu'on a voulu enterrer renaîtra de ses cendres et continuera de soulager l'humanité souffrante, en dépit de la corporation qui le poursuit d'une haine basée sur un intérêt sordide et malfaisant.

Aujourd'hui les hommes de progrès ne se bornent pas à l'étude de la matière brute, ils ne s'arrêtent pas à l'écorce des choses apparentes et visibles; ils sondent encore les causes inconnues pour se rendre compte des effets connus. C'est donc le règne de la pensée et de l'intelligence : c'est un horizon éclairci qui apparaît aux regards de la jeune génération.

Rien, en effet, n'étonne et ne décourage les véritables chercheurs, parce que la vérite repoussée à priori la veille, par les douaniers du progrès, s'épanouit rapidement, radieuse de clarté.

Le magnétisme guérisseur continuera de faire silencieusement son œuvre bienfaisante et humanitaire malgré les obstacles qui lui sont opposés.

Les sommités de la science médicale partagent assurément ces idées de liberté et de progrès.

M. le Dr Trolard, professeur à l'École de médecine et directeur de la succursale de l'Institut Pasteur d'Alger, a publié en 1888 une brochure très documentée et appuyée d'arguments d'une logique absolue à propos du projet de loi, voté en 1892, relatif à l'exercice de la médecine, alors en préparation.

Nous extrayons de cette brochure quelques passages, concernant l'exercice illégal de la médecine.

Après avoir passé en revue les diverses pénalités qui pourraient être infligées aux délinquants, mais sans résultat, M. le Dr Trolard conclut ainsi :

« Pour nous il n'y a qu'un moyen de détruire le charlatanisme, c'est de proclamer la liberté de l'exercice de la médecine.

« D'abord il est une question de principe que personne ne peut contester : tout citoyen a le droit de se faire soigner par qui bon lui semble, et nous ne reconnaissons à aucun pouvoir le droit de s'ingérer dans nos affaires particulières.

« A vouloir trop protéger, on ne protège rien du tout. Il serait bien plus simple de laisser les citoyens se protéger eux-mêmes.

« Qu'a donc de si effrayant la liberté de l'exercice de la médecine?

« Il y aura, prétend-on, de nombreuses victimes : nous croyons, nous, qu'il y en aura beaucoup moins qu'aujourd'hui ; en tout cas, s'il survient des catastrophes plus ou moins éclatantes, elles mettront vite un terme aux exploits des charlatans, ce sera, somme toute, un grand nombre de victimes en moins pour l'avenir.

« Du reste, cette liberté n'existe-t-elle pas dans certains pays ? et dans ces pays, on n'assiste pas à ces spectacles écœurants que nous avons si souvent sous les yeux : de foule processionnant autour d'un fétiche ou d'un médicastre quelconque.

« Chez nous, n'avons-nous pas certaines professions qui entraînent aussi de graves responsabilités, comme celles d'ingénieur, d'architecte, d'entrepreneur, etc., qui sont complètement libres ? Entend-on beaucoup de plaintes contre ces professions ? Beaucoup moins assurément que contre les médecins.

« Faut-il reculer devant la mesure, parce qu'on objectera que le docteur, ayant acquis son titre au prix de longues et dispendieuses études, a droit à la sauvegarde de ce titre ; a droit, pour dire le mot, à des *privilèges* ? Ce mot n'est plus de notre époque : il ne peut, il ne doit y avoir d'autres privilèges que ceux que donnent l'intelligence, le savoir et l'accomplissement du devoir professionnel.

« Il est vraiment temps qu'on apprenne aux citoyens à se conduire eux-mêmes, à ne plus compter sur la tutelle du gouvernement pour tous les actes de leur existence. Les peuples forts sont ceux qui sont le moins gouvernés.

« La médecine est la plus belle et la plus noble des professions ! nous pouvons le dire bien haut sans craindre d'entendre une seule protestation. Mais qu'on y prenne garde ! la loi proposée lui portera une grave atteinte ; le maintien et l'aggravation des peines contre l'exercice illégal de la médecine ne sont qu'une consécration nouvelle de véritables privilèges ; et une profession qui s'appuie sur des privilèges ne peut que déchoir !

« La liberté, au contraire, affermira les caractères, élèvera les cœurs, stimulera le travail ; et le médecin, vraiment digne de ce nom, apprécié par tous, respecté de tous, ne relevant que de son talent et de sa conduite, saura dignement tenir le rang qui lui est réservé dans la société. »

De telles conclusions se passent de commentaire.

Les principes posés par l'honorable Dr Trolard sont tellement rationnels et dignes d'une corporation qui se respecte, que personne ne peut les contester. Ils sont partagés assurément par tous les médecins de valeur qui n'ont pas besoin de protection pour avoir facilement une nombreuse clientèle; car le mérite n'a pas besoin d'être protégé : il se recommande par ses œuvres. Ce sont les fruits secs qui, ne pouvant compter ni sur leurs talents, ni sur un travail assidu, ni dès lors sur des résultats heureux parmi les malades confiés à leurs soins, font appel aux rigueurs de la loi pour étendre le monopole qui leur est malheureusement conféré.

Mais il n'en est pas de même des maîtres éminents dans l'art de guérir. Ceux-ci reconnaissent, comme le digne et savant Dr Trolard, que la liberté de l'exercice de la médecine peut seule élever cet art bienfaisant à la hauteur qu'il est susceptible d'atteindre, parce qu'ils comprennent que la liberté peut seule stimuler le travail et les efforts de ceux qui s'abandonnent à la force d'inertie. Comptant sur le monopole et le privilège qui leur sont octroyés, ils exploitent les malheureux malades qui se confient à leurs soins.

Ces hommes cupides, sans cœur ni sentiments, voyant les merveilles produites par le magnétisme guérisseur, font appel aux foudres de la justice pour anéantir l'action bienfaisante des magnétiseurs.

La justice humaine, qui n'est généralement que l'injustice formulée, leur a donné gain de cause. Mais la justice immanente, qui est la sanction de la loi du progrès, ne tardera pas à bannir de la société moderne ces tendances réactionnaires, qui sont de nature à nuire à la santé publique.

Le magnétisme, qui fait aujourd'hui un objet d'étude du monde savant, donne les plus beaux résultats ; car les guérisons obtenues sans remèdes et sans aucun danger parlent plus haut que les décisions foudroyantes de la justice.

Loin donc de chercher à entraver la pratique du magnétisme guérisseur, on devrait s'efforcer de la développer par tous les moyens que l'expérience suggérera.

Le magnétisme reposant sur des facultés personnelles que l'exercice développe, il importe donc de laisser à ceux qui les possèdent la liberté de les utiliser en faveur de la santé publique.

La loi de 1892, qui d'ailleurs est sans sanction réelle, par suite de l'interprétation étroite qui en a été faite par la Cour de cassation, réclame des dispositions additionnelles, concernant la liberté du

magnétisme, en attendant celle de l'exercice de la médecine ; car on ne comprend pas que, dans notre siècle de lumières et de progrès, la justice, prétendue souveraine, s'attarde jusqu'à interdire aux magnétiseurs guérisseurs le droit de guérir et même celui de soulager les malades.

Le monopole absolu conféré à la médecine officielle donne aux membres de cette corporation le droit de vie et de mort sur les malades qui deviennent son domaine et sa propriété exclusive.

En face de cette situation anormale, il importe de réagir au plus tôt contre les suites fâcheuses qui peuvent assurément en résulter pour la santé publique.

Espérons donc que, pour la dignité de leur profession, les sommités médicales, heureusement nombreuses, demanderont elles-mêmes la liberté du magnétisme guérisseur.

Il appartient au Parlement d'amender l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892 et de faire prévaloir ainsi les conclusions verbales de la Commission chargée de la préparation de cette loi, en faveur du magnétisme.

Déchaud,
Publiciste à Alger.

NOTRE DROIT ET NOTRE LIBERTÉ

A tous les intéressés en général. Aux magnétiseurs en particulier.

Depuis quelque temps, certains journaux rapportent qu'il est question en haut lieu de provoquer l'affichage des *Droits de l'Homme* dans toutes les institutions républicaines. Hélas! pourquoi cette nouvelle illusion dans nos connaissances, puisque Droit et Homme ne sont que des mots et n'existent plus que de nom. Mais chut... pas si haut, nous savons que chaque chose arrive à son heure, et qui sait, malgré tout, si celle-là n'aurait pas son bon côté; j'ai tout lieu de le croire, car elle peut faire germer dans le cœur humain le courage des sentiments et la force d'action pour défendre nos droits contre la tyrannie et la domesticité auxquelles nous sommes voués ainsi que tous les enfants du peuple.

Ce que j'écris ici me laisse rêveur et je me demande si à l'heure actuelle il y a encore un grand nombre d'hommes, quoique connaissant ces Droits, nos libertés les plus précieuses, qui soient susceptibles de penser et d'agir librement vis-à-vis du bien-être de leurs frères patriotes et du progrès de l'humanité. Je ne le crois pas... l'un veut dominer, un autre a besoin d'honneurs, un troisième a besoin de vivre, et combien encore obéissent à une passion quelconque. Tout se résume ici-bas en cette formule : *Chacun pour soi*, et ce sont ces hommes qui injustement osent parler d'humanité, de progrès et de tout ce qui peut attirer les masses ignorantes ou complaisantes dans un guet-apens, puis, tirant ensuite chacun de son côté, sur ce qui peut le mieux répondre à son désir ; j'estime que c'est l'ordre renversé : comme l'humanité le petit doit subir le joug du fort ; comme progrès, c'est le retour en arrière.

Je serais tenté de dire qu'ici-bas tout se vend, tout s'achète, il suffit d'y mettre le prix : la conscience fait partie de la marchandise humaine, c'est pour cela sans doute que quelques milliers d'hommes demandent la livraison de tout un peuple sans caution au préalable, ils promettent seulement, nous savons ce que vaut leur parole. Pour eux tout est marchandise, tout doit être leur propriété, à eux seuls droits et libertés. Monopolisateurs immondes, ils trafiquent de nous-mêmes, nous sommes à leur merci, marchandise, nous passons d'une boutique à l'autre propriété, nous restons dans leur poche en passant.

Cependant qu'un danger les menace dans leurs biens, qu'un retour de 70, le plus souvent provoqué par eux, vienne à éclater, nous les verrons trembler et, sous l'égide de la Patrie, faire un appel pressant aux enfants du peuple, aux fils de cette Patrie, afin de les sauvegarder, ils nous appelleront leurs frères, tout en se blottissant derrière nous aux jours de bataille, ils constateront notre courage, notre énergie, nous Français de cœur, car nous serons les plus en danger ; là seulement ils comprendront que souvent on a besoin d'un plus petit que soi, mais là aussi ils pourront constater que nous sommes les forces vives de la nation française et qu'avec nous il faut compter parfois. Or, s'il faut compter avec nous dans de telles circonstances, pourquoi cette violation de nos droits, pourquoi cette abolition de nos libertés, pourquoi cette domesticité tant exploitée après la disparition du danger.

C'est parce que nous, faibles hères, notre confiance est aveugle et nous subissons les faillites infâmes de quelques trafiquants indignes, nous avons foi dans des hommes éphémères qui ne sont que le reflet de l'animalité, la force pour eux prime le droit, c'est le tigre qui poursuit sa proie, c'est la hyène qui la dévore. Oui, depuis un siècle passé, les droits de l'homme en sont là encore, peut-être y a-t-il chance qu'ils y restent longtemps, car, en somme, que sont les mots sans action?

Magnétiseurs mes frères, vous avez confiance dans l'avenir, un pétitionnement a circulé par toute la France et votre espoir est tellement grand que la plupart d'entre vous restez indifférents ou plutôt inconscients ; mais sachez tout d'abord compter avec vous-mêmes, n'aspirez pas trop aux lauriers incertains dans leur conquête, vous savez que les petits ont besoin des plus nobles efforts pour renverser les préjugés et l'erreur et faire luire la Vérité à la rencontre du Progrès et de l'Humanité. Moi aussi, j'avais foi dans la justice française basée sur les lois de mon pays, mon espoir fut déçu, mes droits qui sont les vôtres et ceux de tous en général furent anéantis et vous semblez vous ignorer devant de tels faits, vous ne sentez donc pas ce vent de haine souffler sur la Patrie, vous ne voyez donc pas le danger qui la menace ; la laisserons-nous succomber sous cette injure, sous ce mépris? Ne voyez-vous pas la passion qui l'entraîne aux plus cruelles douleurs, nous provoquant, nous peuple, le poignard sous la gorge, au plus grand défi de notre devoir? Nous inclinerons-nous devant une puissance grotesque et pour nous l'humanité serait-elle un vain mot? Aurons-nous cette lâcheté? et ce ne serait même plus une lâcheté en la circonstance, mais bien un véritable crime. Jamais nous ne consentirons à une telle chose, car, si la France compte dans son sein et une puissance et une force, c'est nous peuple qui constituons la force malgré et envers tout, et cette force aura raison de la puissance ; 1789 en laissa une preuve vivante et, si nous sommes entraînés sur le même terrain que nos pères, soyons prêts à la lutte et comme eux marchons de l'avant pour reconquérir les droits qu'ils nous ont légués. Plus de vaines promesses, arrière la lâcheté, la timidité a fait son temps, sachons reconnaître que nous sommes tous Français et que tous nous sommes frères et égaux devant la loi, la domesticité a vécu et doit faire place à la Liberté vraie, celle du Bien, de nous-mêmes.

Pour rompre avec cette discussion que nous reprendrons au moment opportun, qu'il me soit permis de vous poser cette question : Que pensez-vous du magnétisme et quel doit être désormais notre plan de bataille? A vous plus qu'à tout autre appartient de la résoudre, car vous le connaissez davantage et je suis certain que vous y répondrez. Quant à moi, voici ce que j'en pense : Vous savez tous qu'un comité de défense est formé à Paris, mais ce comité, avec toute son énergie, avec tout son bon vouloir, a besoin de toutes les

forces éparses pour lutter avantageusement. Rendons-lui hommage de tous les efforts dont il a fait preuve jusqu'alors, et aussi avertissons-le, s'il court des dangers; c'est, je crois, ce qui existe actuellement par la circulaire qu'il fit parvenir aux savants dans ces deux mots, « suffisamment instruits » car nous savons tous que le magnétisme est une faculté inhérente à l'homme, il constitue par ce fait une propriété individuelle et naturelle, et, si nous nous basions sur les deux mots ci-dessus, il pourrait en résulter de fâcheuses méprises. Il ne suffit pas d'être instruit pour être bon magnétiseur, et, en admettant que l'on puisse développer son action par une étude absolument spéciale, il n'en est pas moins vrai qu'un savant, c'est-à-dire ayant de grandes connaissances théoriques, peut être une fameuse nullité comme praticien. Le magnétisme obéit de préférence aux lois naturelles et il serait bien difficile que différentes natures dans leur spécialité puissent se baser sur une même théorie positive, car il y a là quelque chose de plus élevé qu'une science d'hypothèses comme l'est la médecine que tout le monde peut étudier en se basant sur des lois scientifiques, créées et régies par les hommes, susceptibles d'une revision constante. Établir un contrôle scientifique au point de vue de la pratique du magnétisme, je crois que ce ne pourrait qu'être nuisible à son efficacité, et il pourrait se faire que ce serait ouvrir de larges portes à de nouvelles déceptions vis-à-vis des masses, qui seules doivent en contrôler les bienfaits. Plus le magnétiseur peut faire de bien, plus il est utile à la société; serait-il le plus grand ignare de la science médicale, il peut avoir quelque chose de supérieur à la science, le rayonnement vital que ne possède pas tout savant. Vous savez parfaitement que tous les médecins, quoique tous *instruits*, ne seraient pas tous susceptibles de pouvoir magnétiser.

Du reste les masses ne se tromperont jamais quand elles ressentiront le Bien découlant du magnétisme, loi naturelle et propriété individuelle; en monopoliser l'instruction pourrait être une illusion pour ceux qui désirent s'y confier; en tous cas, ce serait contraire à la raison, au droit et à la loi; la nature ne doit pas créer de monopole et ceux qui ont les aptitudes de magnétiser doivent avoir la liberté de le faire, instruits ou non. Le choix appartient à la société seule, car seule elle peut juger.

Quant au massage (médical surtout), qui s'emploie le plus particulièrement en thérapeutique, il serait à mon avis dangereux s'il n'était pas bien pratiqué, car il répond non plus aux lois naturelles, mais bien à une science véritable, basée sur des connaissances spéciales, susceptibles d'être acquises par l'étude de la nature humaine et de la manipulation à exercer; dans ce cas, ce serait toute justice d'exiger une certaine garantie. Voilà, dans ce qui nous occupe, en quoi consisterait la sauvegarde de la société et dans ses droits et dans ses libertés.

Dans cette attente, tenons-nous prêts à toute éventualité, et, si un jour le devoir humanitaire nous appelle, soyons prêts également au sacrifice, il est de toute nécessité que nous laissions à nos fils ce que nous ont légué nos pères, afin que, considérés comme hommes et non comme animaux domestiques, ils soient exempts du fouet d'un maître.

Tout notre devoir est là : Vaincre la domesticité par le droit, ou sinon par la force, contre la puissance démoralisatrice de tout un peuple.

Th. Mouroux.

LE PROCÈS

« Archives médicales d'Angers », 20 mars 1901, pages 131-132.

Le Procès des magnétiseurs devant la Cour de Rennes, par Gripat, docteur.

Le jugement que la Cour de Rennes vient de rendre dans l'affaire dite « des magnétiseurs » est d'une grande importance pour le corps médical; venant après plusieurs autres arrêts, et surtout après celui de la Cour de cassation, il fixe la jurisprudence et définit nettement l'exercice illégal de la médecine. Quelle que soit la nature d'un procédé thérapeutique, pour avoir le droit de l'appliquer au traitement suivi des maladies, il faut posséder l'un des diplômes spécifiés par la loi du 30 novembre 1892, et tous ceux qui ne sont pas dans ce cas, masseurs, magnétiseurs et autres guérisseurs ou médicastres de tout acabit, sont passibles des pénalités édictées aux articles 16 et 18. Voilà qui est clair, et il n'y a plus à arguer d'une prétendue tolérance de la loi vis-à-vis de telle ou telle catégorie de citoyens désireux de se servir de diplômes de contrebande délivrés dans des officines interlopes.

La loi de 1892 a voulu que le monopole de l'exercice de la médecine fût la consécration d'études longues et difficiles, parce qu'il y a là un intérêt d'ordre public.

Nous donnons plus loin *in extenso* l'arrêt de la Cour de Rennes contre lequel aucun pourvoi n'a été fait en Cassation. L'audience était présidée par M. de Savignon-Larombière, président de chambre; M. le conseiller Saiget faisait le rapport et le ministère public était tenu par M. l'avocat général Denier.

Dans sa remarquable plaidoirie, notre avocat, Me Chesneau, s'est appliqué à plaider la question de droit, sans se laisser entraîner à réfuter les ingénieux paradoxes de Me Comby, le spirituel défenseur de la partie adverse. Notre cause était en bonnes mains; le succès remporté par notre avocat était bien dû à son talent. Par deux fois il avait été à la peine; cette fois-ci il a été à l'honneur, et c'est justice.

A Rennes nous avions l'appui moral du Syndicat départemental et de l'Association médicale. M. le Dr Deschamps, qui est à la fois le président de ces deux groupements professionnels, et les membres de ses bureaux, nous assistaient à l'audience, ainsi que leur avocat-conseil, un Angevin, Me Chauveau, professeur de droit criminel à l'Université de Rennes, qui avait rédigé un excellent rapport sur la genèse de la loi de 1892.

La terminaison de cette affaire démontre ce que nous pouvons obtenir quand nous savons nous unir pour la défense de nos intérêts professionnels, et fait ainsi ressortir l'importance de nos groupements, associations ou syndicats (1).

Nos lecteurs ont vu, par la teneur de l'arrêt et les sentiments des médecins syndiqués, combien nous sommes réduits à la domesticité; c'est pour cette cause que, changeant de peau momentanément avec l'ami Gripat, je vous le représenterai comme un Dieu dont voici les commandements:

1. Tous les médecins tu adoreras
Et paieras le plus chèrement.

2. Jamais tu ne les changeras
Pour te soigner magnétiquement.

3. Aucune erreur ne dévoileras
S'il y a eu empoisonnement.

4. La clientèle tu leur enverras
Afin qu'ils vivent grassement.

5. Devant ces saints t'inclineras
Au moins respectueusement.

6. De leur métier tu ne chercheras
A comprendre un mot seulement.

(1) Voir le Jugement de Rennes dans notre dernier numéro.

7. Devant eux tes yeux fermeras
Afin de ne pas voir clairement.

8. Par leurs drogues tu guériras
A moins que tu ne souffres continuellement.

9. A tout autre ne t'adresseras
Sans que ce soit illégalement.

10. La Justice a dit dans ce cas
Qu'il fallait mourir doctoralement.

Si le Dieu Gripat a fait ses commandements, l'Église qu'il a formée à son image a aussi, elle, donné les siens dont la teneur suit :

1. Aux douleurs d'autrui ne compatiras
Qu'une fois l'an seulement.

2. Du magnétisme autrement ne feras
Sans que ce soit un traitement.

3. Tes frères plus ne guériras
Sans encourir un jugement.

4. Dans ce but même n'y pense pas
Ce serait récidive et emprisonnement.

5. A distance ne magnétise pas
La guérison se fait trop humblement.

6. Laisse souffrir si la drogue ne guérit pas
Tu ne dois pas guérir en pensant.

En attendant, lecteurs, que nous fassions les nôtres, il faut nous incliner.

A quand les commandements du peuple?

Théo.

CORRESPONDANCE

Lons-le-Saunier, 22 avril 1901.

Monsieur le Directeur,

C'en est fait : la Cour de Rennes le 6 mars dernier a prononcé *ex cathedra*, ni plus ni moins que Rome, sur les affaires appelées devant son omnipotente gouverne.

Eh bien ! il en sera, ici, ce qu'il en fut à Rome, pour son pouvoir temporel ; ce qu'il en fut au Temple d'Israël, de ses prêtres et grands prêtres, de son peuple et de son dieu : tout fut détruit ou dispersé.

A Angers, l'agent thérapeutique est reconnu, M. Mouroux s'en est servi sans titre et sans droit : il est donc coupable.

Il ne s'agit pas d'objecter les préliminaires de la loi ; de faire ressortir même la nécessité du droit primordial du seul intéressé, le souffrant, voué à une mort certaine, en un très grand nombre de cas : cela ne signifie rien.

Et, surtout, n'allez pas dire que contre cet arbitraire légalisé du puissant despote, ou du tyran occupant, la révolte du libre arbitre individuel est le plus sacré des devoirs !

Non, non ; pas plus ici qu'en Sorbonne, l'âme humaine, le corps de nos souffrants, de nos malades, ne peut être soulagé ni sauvé, si la docte assemblée de nos facultés de médecine ne le veut, et le peut.

Tout autrement, c'est la douleur et la mort, et c'est le droit : ainsi l'a voulu et le veut encore notre législation, que l'Europe ne nous envie nullement.

Mais de quoi vous plaindriez-vous ? pourriez-vous bien vous plaindre ? naïfs hommes de bien. Vous voulez vous rendre utiles à vos semblables, dans la mesure de vos moyens et de vos facultés, qui vous sont un don de nature.

Eh bien ! rappelez-vous tout d'abord que, bien avant vous, le Ciel et la Terre ont été créés pour la plus grande gloire de Dieu et la joie, la satisfaction des humains ; mais que l'un d'eux, leur père, a enfreint la loi de son Créateur ; que, pour cela, il fut condamné à la douleur et à la mort.

Ses plaintes ne furent point reçues... Vous, ses héritiers, vous souffrez et vous mourez aussi, et votre salut éternel, très conditionnel déjà, ne peut être obtenu que si la décision de la docte assemblée du Concile de 1869 est entendue et respectée par vous.

C'est-à-dire si vous voulez bien, chacun en votre particulier, vous soumettre aux prescriptions infaillibles de la loi du Sinaï, corrigée et considérablement augmentée par chacun des puissants qui nous disent la représenter.

Telles sont bien nos lois, et, aussi, tels sont bien nos juges !...

Dans les cas contraires, braves humains, il n'y a cependant pas lieu de nous désespérer ; pas plus devant les décisions de justice, que devant celles des, ou du Concile, du dernier occupant : toutes sont choses du jour et, en ce monde, tout passe. Il n'y a que Dieu qui reste, avec sa justice immanente et son amour éternel !...

Ils n'ont ces attributs, ni l'un ni l'autre, vous pouvez vous en assurer, absolument rien de commun, rien à voir, avec ce qui est décrété par des hommes revêtus d'oripeaux magiques ou non, symbolisant les uns la Loi, les autres son application ou la Justice due aux faits.

Cet accoutrement bizarre, destiné à frapper l'imagination des masses, ne rend les occupants ni supérieurs, ni meilleurs, à leur état intellectuel et de nature, surtout dépouillé de tout artifice, de prestige quelconque, toujours emprunté seulement pour la circonstance, laquelle est loin, toujours bien loin de notre Dieu, toujours si inconnu.

Voilà, Monsieur et cher Directeur, l'humble avis, aussi désintéressé que sincèrement conforme à ce qu'il y a de plus naturel, au sens commun, et à votre tout dévoué, qui en attend une justice plus pratique et surtout plus conforme aux nécessités du jour.

Brunia.

Le 31 Mars à Lyon

Comme les années précédentes, l'anniversaire d'Allan Kardec fut célébré cette année avec un éclat qui va toujours croissant.

Tous nos amis avaient à cœur de prouver par leur présence, soit à la conférence, soit au banquet, combien est vif et profond dans leur mémoire le souvenir du grand penseur, fondateur de la philosophie spirite, dont la clarté et la méthode d'observation rigoureuse sont en train de révolutionner et la science et la religion.

La réunion est ouverte à 2 heures et demie par H. Sausse, qui présente le conférencier M. Jules Gaillard, avocat du barreau d'Avignon, ancien député, qui, certes, n'est pas un inconnu pour les spirites, puis il lui cède la parole.

Pendant deux heures, le conférencier tient son public sous le charme d'une parole chaude et vibrante couverte à chaque instant par des tonnerres d'applaudissements. Il est vrai que le sujet traité, dont les grandes lignes sont esquissées par le compte rendu ci-après, était des plus captivants.

La conférence terminée, A. Bouvier remercie le public de sa bien

veillante attention à écouter le conférencier et fait ressortir en quelques mots, s'appuyant sur des faits, la réalité de la loi des réincarnations, effleurée par le conférencier.

A 6 heures et demie, le banquet réunissait cent dix convives heureux de se rencontrer à nouveau dans cette agape fraternelle, où la plus franche cordialité, la plus vive animation présidaient en maîtresses.

Au dessert plusieurs toasts furent portés en l'honneur et au souvenir des lutteurs incarnés et désincarnés qui se sont dévoués pour la défense de la cause qui nous est chère, par la diffusion des grandes vérités qu'elle enseigne.

La soirée s'est terminée comme toujours au milieu des chants et de la danse en prenant rendez-vous pour l'année prochaine.

HONORÉ.

LA CONFÉRENCE DU 31 MARS

Spiritisme et sociologie. — Conditions du progrès social. — La crise morale actuelle. — La révolution psychique. — Rénovation scientifique et rénovation morale. — La solidarité universelle.

Les spirites de Lyon ont demandé au signataire de ces lignes de venir faire une conférence le dimanche 31 mars dernier, jour anniversaire de la mort d'Allan Kardec.

On me prie maintenant de résumer cette conférence. Je vais m'acquitter de ce soin d'une façon impersonnelle en donnant à larges traits une vue panoramique du sujet parcouru. Ce sujet, c'est le spiritisme et les vies successives ; conséquences morales et sociales de cette doctrine. Le vrai thème de la causerie est, en réalité, le suivant : *Des rapports du spiritisme avec la sociologie.*

Qu'est la science sociale ? C'est celle qui s'occupe de la vie des hommes en société et de ses lois.

Qu'est le spiritualisme expérimental ? C'est la science qui s'occupe de l'être humain au point de vue de sa nature spirituelle, au point de vue de l'esprit. Or, l'individu est la cellule de l'organisme social. Il est l'unité sociale. Le spiritisme qui étudie la vraie nature de l'individu fait donc partie intégrante de la sociologie ; cette science est au moins un affluent de la sociologie.

Quel est le but de la société ? Acheminer la collectivité humaine vers le mieux, vers un état social meilleur, vers la plus grande somme possible de satisfaction au triple point de vue matériel, moral et intellectuel.

Le moyen de réaliser ce desideratum ? C'est l'évolution progressive. Il y a une condition indispensable pour que le progrès puisse se réaliser : il faut que la société soit morale et ordonnée. Il faut que le citoyen reçoive une éducation virile procédant de la loi morale, car la législation et la politique elle-même dérivent de la morale. S'il n'existait pas un ensemble de droits et de devoirs naturels, la force constituerait le seul droit.

Les idées ont une force motrice et directrice, selon le mot de A. fouillée.

A travers les siècles, diverses tentatives de direction morale ont été proposées et poursuivies : morale religieuse, morale naturelle, morale stoïcienne, morale matérialiste, morale spiritualiste, morale positive, morale scientifique, morale indépendante, morale humanitaire.

Actuellement, nous sommes en pleine crise morale. Dieu existe-t-il ? Qu'est l'âme ? Qu'est la pensée ? La conscience ? Le moi ?

A ces questions le matérialisme et le positivisme font des réponses fausses et funestes. Des écoles philosophiques trop achalandées enseignent qu'il n'y a dans la nature ni bien ni mal, ni vérité ni erreur. (J. Soury.) Rien n'est vrai, tout est permis. (Nietzsche.)

La sensation actuelle est la mesure de tout : elle est tout le réel. (Nietzsche.) Périssent les ratés et les faibles. (Nietzsche.)

Selon Nietzsche et Schopenhauer, selon Hobbes et Hegel, la force, c'est le droit.

M. Emile Ferrière écrit qu'en fait de morale le parti le plus philosophique est de « se résigner à l'ignorance ».

M. Guyau a publié, en 1885, un *Essai d'une morale sans obligation ni sanction*.

M. A. Hamon déclare que l'homme est un automate et que les criminels sont irresponsables.

Si ces messieurs ont raison, si dans l'univers il n'y a que des mécanisme, si l'homme est une machine, de quel droit viendra-t-on parler à une machine de devoir, de liberté, de responsabilité ? Conclusion : la société serait donc une arène où il n'existerait que des instincts et des appétits en conflit, avec la force seule pour régir et dénouer ces conflits !

A ces doctrines correspond un état social adéquat. Pendant que la négation règne dans les consciences, l'iniquité règne dans les faits. Civilisation semi-barbare. Barbarie vernissée de civilisation. Conflits partout : conflits politiques, économiques, sociaux, internationaux, religieux.

Pour régénérer l'individu et la société, il importe de résoudre le grand problème de la destinée humaine, problème qui domine et gouverne la vie. Au milieu de la collectivité sociale il est indispensable que se dresse un pouvoir moral. Or, les religions et les philosophies, qui représentaient cette puissance morale, ont successivement fait faillite. Reste une seule puissance capable d'exercer l'hégémonie morale, c'est la science. L'humanité a cessé de croire, elle veut savoir ; elle demande la preuve.

La preuve, on la tient. La jeune science qui s'appelle le spiritualisme expérimental a fourni cette preuve en établissant que l'âme, tenue à tort jusqu'ici pour un principe purement spirituel, a une existence positive, objective, susceptible de démonstration expérimentale. L'étude de l'âme a cessé d'être un chapitre de la métaphysique. Elle devient une science positive au même titre que l'astronomie, la mécanique céleste, la météorologie.

L'esprit est distinct et indépendant du corps. L'action physique et psychique de l'être humain n'est pas limitée à la périphérie du corps. L'homme est essentiellement un être psychique, immortel.

On peut étudier avec une rigueur scientifique l'esprit de l'homme dans ses manifestations corporelles et dans ses manifestations extracorporelles, dans son présent et dans son avenir, dans ce monde-ci et au delà de ce monde.

Cette découverte, grandiose mais encore trop méconnue, constitue la plus grande révolution que le monde ait vue, *la révolution psychique*. Cette révolution entraîne en même temps une rénovation scientifique qui va bouleverser les sciences anthropologiques, la sociologie et la science positive tout entière.

Ici, une question surgit : l'immortalité de l'être humain se traduit-elle en la pérennité d'une existence unique ou en une série de vies successives ?

Cette dernière hypothèse, l'hypothèse des vies successives, n'est pas encore prouvée avec une rigueur scientifique parfaite, mais elle possède un tel degré de vraisemblance, elle repose sur un ensemble de raisons et de faits tellement probants et concordants qu'elle s'impose avec la force de la certitude. (Ici cinq ordres de preuves sont développés.)

La mort n'est que l'entrée dans une nouvelle phase de la vie. Oui, chacune de nos existences n'est qu'un épisode de notre vie immor-

telle. A travers la hiérarchie des mondes, l'être est véritablement un citoyen de l'univers. On l'a dit avec raison : l'univers n'est qu'un immense organisme dont les soleils sont les molécules. Et le philosophe A. Fouillée a écrit, non sans une courageuse hardiesse, la juste et large pensée que voici : « Puisque la biologie et la sociologie se tiennent si étroitement, les lois qui leur sont communes ne nous révéleraient-elles pas les lois les plus universelles de la nature et de la pensée ?

« L'univers entier n'est-il pas lui-même une vaste société en voie de formation, une vaste union de consciences qui s'élabore, un concours de volontés qui se cherchent et peu à peu se trouvent ? »

Nous avons dit que le spiritisme expérimental a fait une véritable révolution psychique d'où va sortir une rénovation scientifique. Il en sortira aussi une rénovation morale et sociale.

Le spiritisme donne une base et une sanction à la loi morale qui gouverne la sociologie. C'est la justification du mot : la science sera une religion, la religion sera une science.

La morale a pour fondement l'autonomie, c'est-à-dire la liberté de la personne humaine. Le droit et le devoir qui sont corrélatifs et réciproques, la notion du bien et du mal, dérivent de ce principe de l'autonomie de l'être humain, de la conscience humaine.

La sanction de la morale réside dans l'immortalité avec ses conséquences spirituelles et matérielles.

Par cet ensemble de certitudes, le spiritisme réforme et rénove l'individu.

Au point de vue social, le spiritisme prouve que les hommes sont unis par une étroite solidarité en établissant leur identité d'origine, de destinée et de fin. De là découlera l'unité morale, la cohésion. La collectivité pourra ainsi évoluer plus utilement vers un commun idéal. Leibniz avait raison de dire : « Donnez-moi l'instruction pendant un siècle et je changerai le monde. »

Tels sont les linéaments principaux et, pour ainsi dire, l'ossature de la conférence du 31 mars.

JULES GAILLARD.

M. CHARLES RICHET A AVIGNON

Le 8 avril dernier, nous avions l'immense avantage d'entendre l'éminent professeur de physiologie M. Charles Richet ; son traité sur Pasteur et ses travaux, développé dans la salle de la Bourse où s'étaient réunis, sous la présidence du Dr Pamard, tout le corps médical et un public choisi, était bien le sujet qui convenait à nos populations méridionales, tant enrichies par les découvertes du plus grand esprit du siècle dernier.

La parole du conférencier, à la fois toute de science et de charme, a tenu cet auditoire pendant près de deux heures sous l'impression d'une admiration très apparente. On lisait sur ces visages comme le reflet d'une grande avidité d'entendre encore, d'apprendre toujours, et quand enfin M. Charles Richet a dû clôturer, en faisant appel à la reconnaissance éternelle, ses auditeurs comme hypnotisés, comme extasiés plutôt, à l'ombre des grands souvenirs que l'on venait d'agiter, se sont retirés comme à regret, commentant avec les expressions les plus élogieuses et le sujet traité, et le conférencier.

Quels bienfaits pour l'esprit humain que le passage de ces souffles de science !

Nous pouvons dire que depuis longtemps à Avignon nous n'avions vu un public aussi calme, aussi recueilli même. Le grand savoir du conférencier, son langage persuasif, mais empreint d'une rare bienveillance, l'attrait du sujet traité, avaient transformé ce public si bouillonnant ces temps derniers, en vrais élèves attentifs, uniquement soucieux de leur éducation.

Nous espérons que le pacifique qu'est M. Charles Richet n'en restera pas là avec Avignon. Nous comptons sur lui pour nous aider, par son rare talent et son grand amour de la paix, à fonder ici une société analogue à celle des autres villes de France. Nous lui demandons au nom du Grand Pasteur, qui d'en haut scrute et suit les travaux de ses disciples, d'être le bienfaiteur de nos âmes après avoir montré qu'il était celui du pauvre corps humain.

BRÉMOND.

ALEXANDRE DELANNE & JEAN BOUVÉRY

Les lutteurs tombent, les ouvriers de la première heure quittent la pauvre humanité après lui avoir donné toutes les forces vives de leur cœur, tout le dévouement de leur âme généreuse.

Comme si l'épreuve était dévolue plus lourde aux spirites, ils ont été accablés de coups réitérés, ils ont résisté courageusement aux difficultés grandissantes de la vie matérielle et prodigué leur temps, leur gain, leurs pensées, leurs paroles, leur plume à la cause sacrée du progrès et de la vérité.

Chaque journal donne des articles nécrologiques sur les spirites militants. Voici parti ce bon, ce sympathique Alexandre Delanne, à qui son fils Gabriel, le très remarquable auteur d'ouvrages scientifiques, rendit un si touchant hommage. Il restera présent, ce bon Alexandre Delanne, à la pensée de ceux qui l'ont connu et apprécié. Voyageant pour ses affaires, il propageait la doctrine, visitait les médiums, recueillait les faits saillants des groupes isolés et encourageait à la mission de la diffusion de la doctrine ceux qu'il voyait.

Puis c'est Bouvéry dont le superbe article de Daniel Metzger nous fait mieux apprécier le caractère, la haute valeur morale. Nous connaissions peu l'auteur du remarquable ouvrage *le Spiritisme et l'Anarchie*, nous avions échangé avec lui quelques lettres et nous espérions pouvoir serrer un jour cette main loyale et dire de vive voix à cet homme de bien combien grande était notre sympathie.

Ces dévoués spirites ont quitté le champ de bataille, frappés au milieu de la lutte, et les actes, le courage de ces champions de notre doctrine, leur abnégation nous prouvent la puissance de l'idée et de la volonté.

Ne pleurons pas ces spirites accablés de malchance et se redressant pour continuer leur mission. Nous ne sommes point inquiets de leur état présent ; ils voient, ils savent, ils sont entourés de ceux qu'ils aimaient et qui les avaient précédés dans l'Au-delà.

Ces départs précipités, ces nombreux vides, nous incitent à l'union, à la cohésion de nos forces.

C'est à peine si nous nous connaissons, si nous savons où il y a des spirites, de vrais spirites, adonnés à la lutte, propagateurs de la doctrine de l'avenir.

Nos efforts disséminés, notre désir de détenir mieux que d'autres la vérité, doivent être une des causes principales des lents progrès du spiritisme. Il avance, mais pas ainsi qu'il le devrait.

Son heure sonne plus vibrante que jamais, il est temps de se compter, de rallier ses forces, de marcher en avant.

L'humanité semble lasse de l'erreur, elle donne tout aux formes extérieures du culte ; mais les hommes n'ont plus la foi, les vertus manquent aux croyants, l'Église récolte ce qu'elle a semé, elle a voulu étouffer la raison, et la raison se révolte.

Les fréquentes défections du clergé, les hommes courageux qui rejettent le vêtement du prêtre et les erreurs du dogme portent une violente atteinte aux préjugés du passé.

Ce sont des protestations continuelles contre l'empiétement d'une puissance dangereuse et perverse, ce sont les négations de ceux qui ne croient plus à rien, ayant été trop souvent victimes de l'erreur et de la rapacité, qui préparent le grand mouvement régénérateur.

Le rôle des spirites devient très chargé, le fardeau plus pesant, il faut prendre la tâche des disparus, défendre la doctrine comme ils l'ont défendue, la propager sagement, mettre le grain où il peut germer et ne pas oublier la leçon d'abnégation superbe donnée par ces deux hommes de bien, Delanne et Bouvéry.

Ils furent de vrais croyants, des disciples du Christ, ils prouvent la beauté de notre doctrine et combien de forces sont données à ceux qui restent en communication constante avec les désincarnés.

Les guides de l'espace nous convient plus que jamais au travail. Nous sommes au tournant d'un chemin, l'ère nouvelle s'ouvre, l'humanité encore bestiale, matérielle et pleine de tares, doit rapidement avancer, s'élever.

Vite, vite, à l'œuvre, spirites; n'ayons pas, comme les mauvais chrétiens, la seule étiquette de nos croyances. Irradions l'amour, le grand amour universel. Comprenons la fraternité, travaillons à la pacification des peuples, quels qu'ils soient, et n'ayons qu'un objectif de gloire : Semer le bien, le faire germer et récolter la joie du devoir accompli afin qu'on puisse dire après notre départ pour l'Au-delà ce que nous disons d'Alexandre Delanne et de Jean Bouvéry :

Ce furent de vrais spirites.

PAUL GRENDEL

Le Credo philosophique d'un Franc-Maçon (1)

Notre confrère Jean Eriam publie sous ce titre un ouvrage de philosophie spirite conforme à l'enseignement d'Allan Kardec, mais où sont étudiées aussi d'autres branches des connaissances humaines.

Dans deux chapitres sur l'Univers, l'auteur fait comprendre ce qu'est l'infini, dans lequel les planètes succèdent aux planètes, les soleils aux soleils, les nébuleuses aux nébuleuses, sans qu'on puisse trouver un terme à l'espace, au mouvement, à la vie.

Cette conception grandiose de l'Univers ne peut s'allier avec le Dieu mesquin que les cultes nous présentent. Aussi le Dieu de Jean Eriam, comme celui d'Allan Kardec, étend à l'infinité des mondes sa puissance et sa bonté. La terre n'est qu'un point infime, presque perdu dans l'immensité des cieux dont aucun télescope ne peut sonder la profondeur. L'homme d'ici-bas, cet être orgueilleux et de si peu d'importance dans l'ensemble de l'univers, est au bas de l'échelle du progrès, dont le faîte éblouissant s'élève dans la lumière des mondes supérieurs. C'est par le travail de tous les instants, par les progrès constants de son âme, que l'homme pourra gravir cette mystérieuse échelle de Jacob dont chaque échelon est un degré de perfectionnement et correspond à un nouveau mode de la vie, de monde en monde et de ciel en ciel.

Car l'homme vit plusieurs fois, sur cette terre d'abord, ou sur d'autres, similaires ou inférieures, puis sur des mondes plus avancés où la loi de Dieu est mieux comprise, mieux appliquée, où les hommes sont meilleurs, plus fraternels, plus intelligents et plus sages. C'est ainsi que nous montons, d'existence en existence, vers le type idéal de notre perfectionnement, qui trouve en Dieu sa réalisation éternelle.

Écoutons Jean Eriam sur cette doctrine de la « Réincarnation », aussi vieille que le monde, mais que des dogmes puérils et mensongers ont si souvent voilée à l'esprit humain :

« Quoi que l'on en dise, le principe de la réincarnation est le seul vrai, le seul qui s'allie avec la justice du Créateur et avec la loi du progrès, dont il est la conséquence.

« Sans ce principe, la recherche du pourquoi est impossible ; les différentes inégalités qui existent dans le genre humain ne peuvent être expliquées... inégalités de longévité, d'intelligence, de conditions sociales, physiques, morales, etc.

« Par exemple, de deux enfants, nés le même jour et à la même heure, l'un mourra quelques heures après sa naissance, tandis que l'autre arrivera à un âge très avancé.

« De deux jumeaux, l'un sera beau, bien fait et aura toujours de la chance ; l'autre sera difforme, laid, et n'aura que des déceptions et des malheurs dans toutes ses entreprises.

« De deux frères, l'un sera porté au bien et ne fera jamais que des choses honnêtes, sans qu'il lui en coûte, alors que son frère aura une nature vicieuse, méchante et naturellement portée au mal, bien qu'il n'ait reçu que de bons principes et de bons conseils.

« Si, comme certains le prétendent, notre existence sur la terre était unique, c'est-à-dire si nous naissions avec une âme neuve, créée au moment où notre corps se forme, il faudrait admettre que le Créateur est bien partial et bien injuste, pour avoir accordé tant de faveurs aux uns et tant de disgrâces aux autres. »

Nous en avons dit assez, croyons-nous, pour faire goûter l'œuvre de Jean Eriam. N'oublions pas de citer, cependant, sa fine et juste étude du *Bonheur* tel qu'il doit être compris par le philosophe, et aussi les chapitres consacrés à la *Charité*, à la *Tolérance*, au *Devoir* sous toutes ses formes. Dans le *Progrès*, il plaide en faveur de l'émancipation de la femme ; dans l'*Instruction*, l'*Égalité*, après avoir mis en lumière les bienfaits de l'instruction, il indique ce que doit être la vraie égalité, non celle de l'intelligence et des situations sociales, qui est irréalisable, mais « celle qui consiste à considérer, au point de vue humanitaire, abstraction faite de la condition sociale, un homme l'égal d'un autre homme ».

Le livre de Jean Eriam se termine par de bien suggestives pages sur l'intolérance dogmatique et la liberté de penser. C'est l'Église et la Franc-Maçonnerie mises face à face dans une belle opposition d'ombres et de lumières.

A tous les points de vue, nous recommandons vivement à nos lecteurs cet ouvrage scientifique, philosophique et humanitaire : *Le Credo philosophique d'un franc-maçon.*

X.

(1) Un volume de luxe, in-8° : 2 francs. Dépôts à Paris : Au siège du groupe « Espérance », 1, rue Oberkampf; à la librairie spirite, 42, rue Saint-Jacques ; à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain; à la librairie Flammarion, 26, rue Racine et 11, rue de Grenelle.

Le Gérant : L. COULAUD.

1-5-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 252 | 10 Centimes | 16-31 Mai 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que notre ami Gabriel Delanne fera une conférence sur le spiritisme le mercredi 29 mai courant, à 8 heures précises du soir, *salle d'Études psychiques et magnétiques*, 6, rue Paul-Bert. La salle sera ouverte à 7 heures et demie. A. B.

FÉDÉRATION SPIRITE DU SUD-EST

Les membres du bureau de la Fédération spirite du Sud-Est ont décidé de donner, à la réunion générale de mai 1901, un éclat tout particulier. A cet effet, le président, M. le Dr Bertrand-Lauze, vient de prier MM. Léon Denis et Gabriel Delanne de vouloir bien par leur présence en rehausser tout le caractère ; en outre, dans un but de propagande, et pour donner à nos frères profanes le moyen de s'instruire, le bureau a demandé à ce dernier de donner le soir, dans la salle du casino de Pont-Saint-Esprit, une conférence avec projections lumineuses. L'abnégation, le dévouement à toute épreuve de ces deux apôtres du moderne spiritualisme nous assurent d'ores et déjà leur concours.

Fédérés du Sud-Est qui avez suivi avec attention les travaux du congrès de psychologie et du congrès spirite, vous vous souviendrez des nobles efforts tentés avec tant de succès par ces deux vaillants d'entre tous les spirites, vous aurez à cœur de venir en masse les saluer à Pont-Saint-Esprit le 26 mai. Nul ne mérite mieux d'être connu que ceux qui savent se consacrer tout entiers à la défense de la Vérité.

Profanes qui lirez ces lignes, sachez que vous pouvez tirer de grandes conséquences, pour votre avenir, de votre présence à Pont-Saint-Esprit le 26 mai, jour de la Pentecôte. Nous vous convions à la conférence du soir dans le but seul de vous faire connaître le vrai.

Brémond,
De la Fédération du Sud-Est.

LE SPIRITISME

En dépit des négations virulentes, des critiques grossières et insolentes, l'évolution spirite a marché à pas de géant pendant les dernières années du siècle qui va finir.

Ce progrès immense est dû principalement à quelques hommes de la plus haute valeur scientifique qui ont compris que la raillerie n'est pas un argument et que la crainte du qu'en-dira-t-on n'est pas le commencement de la sagesse, mais bien de la couardise.

Ces savants ont osé regarder le phénomène spirite en face, la plupart sans la moindre idée préconçue, mais beaucoup d'entre eux, il faut bien le dire, avec l'arrière-pensée d'arriver à la démonstration de l'absurdité de la théorie spirite. Leur témoignage n'en a que plus de valeur.

Eh bien ! après de longues années d'études très ardues, en s'appuyant toujours sur la méthode scientifique, tous sont venus affirmer qu'après avoir épuisé toutes les théories émises pour l'explication du phénomène, celle des spirites, seule, pouvait donner raison de tous les faits qu'ils avaient été à même de constater. Tous aussi se sont proclamés adeptes convaincus de la doctrine qui s'en dégage.

Quelle est cette doctrine ?

Elle est vieille comme le monde. Elle peut revendiquer en sa faveur la plus antique et la plus universelle tradition. Elle se retrouve plus ou moins défigurée dans la plupart des monuments sacrés ou

profanes, et elle n'a subi d'autre éclipse que celle du moyen âge. La voici exposée en quelques mots :

Les mondes visibles et invisibles peuvent communiquer entre eux.

Tout évolue dans l'Univers et tend vers un état supérieur. Tout se transforme et se perfectionne.

Il y a en nous tant qu'êtres terrestres une matière impérissable, mais, à chaque instant, variable dans ses agglomérations et sa forme, et une *force intelligente*, appelée *âme*, susceptible de progression toujours et progressant en réalité. Or, ceci est incompatible avec des conditions d'être analogues à celles qui régissent la matière pondérable, car le progrès dans l'intelligence individuelle ne peut se concevoir sans l'accumulation constante des notions acquises et une résistance absolue à leur division, à leur éparpillement.

La force intelligente qui réside en nous est donc indépendante des organes, de la matière dont ceux-ci sont formés ; elle n'en dépend provisoirement que dans le but particulier pour lequel nous avons été appelés sur la terre.

L'homme, qui est une des forces intelligentes de la nature, a eu un nombre considérable d'existences terrestres, et il en aura probablement encore beaucoup d'autres. Le but de ces apparitions successives est de l'élever, par une connaissance de plus en plus grande de tout ce qui l'entoure, dans la hiérarchie des forces intelligentes, de telle sorte que, considéré comme instrument actif des desseins providentiels, il est appelé à rendre des services de plus en plus grands.

Ainsi la terre est une école, et nous y revenons tant de fois qu'il est nécessaire pour y puiser les notions utiles à notre élévation. Nous ne quittons pas cette planète pour nous livrer dans l'éternité, ainsi qu'on nous l'a enseigné, à une pieuse et stérile contemplation de l'Être suprême ; un sort plus beau nous est réservé : nous sommes appelés à devenir ses collaborateurs. Puisque nous sommes appelés à revenir ici-bas, et que nous y revenons chaque fois avec des aptitudes intellectuelles et morales innées, d'autant plus élevées que nous avons mieux profité de nos apparitions successives, il s'ensuit que tous les progrès que nous réalisons aujourd'hui nous profitent plus tard : et c'est ainsi que le niveau intellectuel et moral s'élève toujours de plus en plus. Là est tout le secret de ce mouvement instructif qui nous pousse à apprendre et à nous corriger de nos défauts.

Si donc le spiritisme montre clairement à la créature humaine le sort qui l'attend, le but enviable et élevé qu'elle doit atteindre, quel ressort ne lui donne-t-il pas ? Quelle accélération la société ne mettra-t-elle pas à marcher dans la voie du progrès ?...

Le progrès des sociétés vient de celui des individus ; celui de l'individu, de la connaissance qu'il a de lui-même et de ses destinées ; donc toutes les sciences doivent converger vers ce double but. Elles doivent se résumer en une synthèse philosophique de l'homme envisagé au point de vue physique, physiologique, intellectuel et moral, de ses rapports avec le monde extérieur. Elles doivent avoir pour principal but le *Connais-toi toi-même* de l'antiquité. *Connaître et agir en vertu des connaissances acquises*, telle est la voie où l'humanité trouvera la liberté, la solidarité et tout le bonheur qu'on peut espérer ici-bas.

Mais, revenir sur cette terre indéfiniment pour y jouir du perfectionnement que nous y aurons apporté par l'usage que nous aurons fait de nos existences antérieures, est-ce là le terme de nos aspirations, de notre légitime ambition ? Ne viendra-t-il pas un instant où l'école terrestre n'aura plus rien à nous apprendre et où nous devrons la quitter ? Le nier, ce serait imposer une limite au progrès.

N'oublions pas, d'ailleurs, qu'envisagés comme forces intelligentes de la nature nous sommes citoyens du monde entier, et que, par onséquent, il n'y a pas de raison pour que nous ne la parcourions pas dans tous les sens. Seulement, comme le monde doit être établi sur le principe d'une sévère hiérarchie, chacun de nous est cantonné dans le quartier qui lui convient, en attendant qu'on lui en assigne un meilleur. Mais tout ce que nous pouvons imaginer de perfectionnements désirables dans notre être actuel, nous l'obtiendrons un jour...

Nous avons un corps, qui nous impose bien des incommodités, bien des souffrances !

Croyez-vous que dans cette hiérarchie de planètes d'un ordre plus élevé, Jupiter, Uranus, Saturne, moins denses, mieux organisées, et plus favorisées que la Terre, nous ne trouvions que des corps plus légers et de plus en plus exempts des inconvénients que nous éprouvons aujourd'hui ? Cela étant, la Terre vaut-elle la peine que l'on y séjourne plus longtemps qu'il ne le faut absolument, pour arriver au terme vers lequel nous devons tendre ! Ne devons-nous pas plaindre ceux qui s'y attardent à faire l'école buissonnière, c'est-à-dire à passer leur temps dans l'oisiveté, dans l'accumulation de vaines fortunes, dans la recherche constante, exclusive et égoïste des jouissances sensuelles ? Ne voyez-vous pas que le temps employé de la sorte est perdu pour leur avancement dans la hiérarchie des êtres, qu'il retarde l'époque où, en possession d'une organisation plus parfaite et moins éphémère, ils sont appelés à des puissances intellectuelles et morales plus élevées, et à coopérer avec Dieu au perfectionnement du monde et des sociétés ?

Pour les personnes peu préparées à ce sujet, il semblera que les idées que nous venons d'exprimer sont nées d'une imagination exaltée. Cependant, elles s'appuient sur la notion certaine que nous avons du progrès indéfini du règne animal, dont nous avons dû parcourir un grand nombre de degrés, de la solidarité qui relie entre eux tous les êtres de l'univers. Car tous ces mondes, tous ces êtres sont des forces appartenant à un même système en équilibre et, par conséquent, chacune d'elles, si petite soit-elle, a sa part, son influence, son action dans cette pondération universelle.

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur ce sujet autrement que pour faire remarquer le vaste horizon qu'il ouvre à notre intelligence et à nos recherches, la satisfaction immense qu'il donne à l'esprit et au cœur. L'esprit y trouve la solution d'une foule de questions scientifiques et morales qu'il avait en vain recherchée ; le cœur y puise cette précieuse consolation que rien ne saurait nous séparer à tout jamais des êtres que nous avons chéris.

Adorons la suprême sagesse, la suprême justice, le suprême amour, qui a fait du progrès une loi, qui a étendu sa sollicitude également à tous les êtres de l'Univers sans exception, car tous sont partis des échelons les plus bas et se sont élevés ou s'élèveront par degrés à la dignité humaine, de même que l'homme, plus éloigné encore des êtres des mondes supérieurs qu'il ne l'est du plus humble échantillon de la forme terrestre, peut, à son tour et à bon droit, entretenir l'espoir de franchir, dans la suite du temps, les nombreux échelons qui le séparent des premiers.

Ne vous semble-t-il pas que vous devenez en quelque sorte un autre être, lorsque, après vous être représentés, *conformément au préjugé habituel*, que vous n'êtes que d'hier dans l'Univers, vous venez à vous représenter au contraire que votre naissance n'est en réalité qu'un des accidents d'une longue vie et qu'il s'est écoulé déjà bien du temps depuis que vous vous agitez dans les mondes ? Ne vous sentez-vous pas tout à coup plus de poids dans votre personne, y sentant plus d'ancienneté ?

Quand la doctrine spirite sera universellement acceptée, quand elle servira de base à l'instruction et à l'éducation, elle développera dans le cœur de nos enfants des sentiments inconnus à la génération présente.

Elle les soustraira à l'ignorance, à la superstition et aux préjugés

que les idées du passé ont amassés autour de l'humanité comme une rouille dévorante.

Elle leur enseignera la paix, la bonté, la solidarité universelle ; les bons s'efforceront de devenir sans cesse meilleurs ; les méchants se corrigeront et les questions sociales trouveront naturellement, pacifiquement, leur solution !

Général Fix.
(*La Nation*, 16 octobre 1900.)

L'exercice du magnétisme peut-il être une profession ?

Tel est le titre d'un article de l'*Écho du Merveilleux*, n° 102, 1er avril 1901, sous la signature de M. Gaston Méry.

Je ne veux pas croire que l'auteur soit de mauvaise foi vis-à-vis des magnétiseurs, mais je peux avancer, sans crainte d'être dans l'erreur, qu'il n'est guère fondé avec les lois magnétiques, comme tous ceux qui les ignorent, et qui, en voulant éclairer les masses, les poussent plus profondément dans les ténèbres en masquant la vérité sous un couvert scientifique et moral, entravant par ce fait leur liberté d'action.

Ne voulant pas discuter le magnétisme scientifiquement, ce qui, ici, ne servirait à rien et nous entraînerait beaucoup trop loin, nous nous contenterons de faire observer à M. Méry qu'il se met en désaccord avec lui-même.

Il nous dit que la médecine est une science et que celui qui l'a acquise peut, sans la diminuer (mais l'augmenter), soigner autant de malades qu'il le veut. Il n'y a pas d'autres limites à sa fonction que la fatigue normale de l'homme qui exerce un métier quelconque.

Il peut du matin au soir faire des diagnostics et rédiger des ordonnances. Le magnétiseur, lui, ne peut donner que ce qu'il a, car il n'a qu'une quantité de fluide à dépenser et une fois épuisée il doit s'arrêter.

Monsieur Méry, je dois vous dire que si le magnétiseur, tel que vous le dites, peut magnétiser et soulager plusieurs malades, c'est ce qui nous prouve que son excédent vital se remplace à mesure qu'il l'infuse chez le malade, sans cela, il ne pourrait pas le guérir, mais le soulager seulement, et nous avons vu qu'on pouvait guérir (même un moribond) dans une seule séance, ce qui prouve le remplacement continuel de l'excédent vital, sans cela le magnétiseur trépasserait à mesure de l'infusion de sa vie chez autrui.

S'il y a remplacement constant, pourquoi un nombre limité de malades ? N'y aurait-il pas là aussi la fatigue normale de l'homme qui travaille comme le médecin. Croyez-vous, par exemple, que ce médecin n'a pas de limite non plus, s'il veut faire son travail consciencieusement. Allons donc, c'est parler pour ne rien dire.

M. Méry, d'après son article, semble vouloir conserver la chèvre et le chou : il n'en arrive pas moins à conclure que le magnétisme, tout en étant utile, au point de vue curatif, offre un piédestal au charlatanisme et à l'immoralité, vu que le magnétiseur avant tout est un homme et qu'il en est de sujets à caution.

D'accord en cela ; mais les savants, les médecins, les prêtres, et tous ceux en général qui sont assujettis à posséder une foule de secrets des masses, ne sont-ils pas des hommes, et, puisque vous dites que tout le monde est magnétiseur, n'y aurait-il pas là un danger aussi grand qu'en face des magnétiseurs de profession.

Si tous sont des hommes, nous savons que dans toutes les classes il y en a d'honnêtes et de fourbes ; c'est le billet à la loterie, pour un de bon, combien de mauvais, et souvent, parfois, la situation engendre ces derniers, ne nous y trompons pas.

Comme vous, Monsieur Méry, j'exècre ce qui peut être mauvais, et il serait à souhaiter que l'on pût le combattre aussi facilement chez tous les hommes comme chez les magnétiseurs.

Je considère, ainsi que tous les hommes désireux du progrès, qu'il y a dans le magnétisme quelque chose de plus élevé que dans toutes les sciences régies par les hommes, car, lui, la nature seule en est la directrice et, à l'époque où nous sommes, bien que vous croyiez qu'il ne peut y exister de loi pour lui, moi je crois le contraire : 1° au point de vue du progrès ; 2° de la liberté ; 3° de la charité ; 4° de l'humanité en général.

Non pas qu'il ait besoin d'une loi protectrice, non, mais d'une loi démonopolisatrice, sa liberté d'action seulement devant le droit commun, sans taxe ni patente, sans poursuites contre celui qui ne voudrait pas payer son magnétiseur s'il ne l'avait pas soulagé. Liberté pleine et entière des uns et des autres, suivant leurs droits de propriété et de conservation.

Croyez-vous que les masses seraient assez ignorantes pour ne pas reconnaître le magnétisme bon du faux, non ! et ceux qui voudraient en faire leur profession, s'ils guérissaient, le soulagement qu'ils procureraient leur donnerait les subsides nécessaires, et s'ils ne guérissaient pas, ils seraient obligés, dans ce cas, d'abandonner leur œuvre et le charlatanisme tomberait de lui-même.

Pas de monopoles dans la liberté de faire le bien, dans la liberté de vivre quand la science vous aura condamné. Guérir par la pensée, le regard, le toucher n'est pas plus immoral que de donner la sainte hostie au moribond ou d'administrer une drogue au souffrant. Quant aux charlatans, il y en a partout. Mon grand désir serait de les voir supprimer ; la chose est impossible, hélas !...

Au nom du progrès, chantons la Liberté ! seule elle peut nous y conduire si elle est bien dirigée. Méfions-nous de l'entacher d'erreur.

Polycarpe.

NOTES SUR LE MAGNÉTISME

M. A. Erny, avec qui nous avons eu maintes fois des polémiques courtoises, nous a adressé les « notes » qu'on trouvera ci-dessous. Nous ne ferons, au sujet de ces « notes » que nos lecteurs liront certainement avec le plus vif intérêt, qu'une réflexion. C'est que nous ne pensons pas que les phénomènes dont il s'agit doivent s'expliquer par l'intervention des invisibles.

(*L'Écho du Merveilleux*, 1er mai.)

A. Monsieur Gaston Méry,

Permettez-moi quelques réflexions sur votre dernier article (1er avril 1901) à propos de l'intéressante enquête sur le magnétisme, que vous avez commencée il y a deux mois.

« Sommes-nous avec le magnétiseur contre le médecin, ou avec le médecin contre le *magnétiseur* ? » dites-vous.

En un mot, vous vous demandez si l'exercice du magnétisme peut, oui ou non, être une profession... Et vous concluez très nettement à la négative.

« On ne peut, dites-vous, comparer l'exercice du magnétisme à celui de la médecine. Le médecin applique les règles d'une science qu'il a acquise, etc. Le magnétiseur, au contraire, donne au malade qu'il soigne une partie de sa propre vie. Sa force curative, partant, est très bornée. »

C'est là une erreur de votre part, car, ainsi que je le savais, et comme me l'a confirmé le distingué occulto-spiritualiste qui écrit au *Light*, sous le pseudonyme de *Questor Vitæ*..., le magnétiseur *reçoit continuellement*, pendant les cures, de nouvelles provisions de fluide

vital *venant de l'au-delà*. Le magnétiseur est comme une pile électrique que les invisibles *rechargent*, aussitôt que c'est nécessaire.

Vous vous trompez donc, lorsque vous dites dans votre article que le magnétiseur ne peut donner que « ce qu'il a.. son fluide... Quand son fluide est épuisé, il doit s'arrêter de guérir... Est-il possible, dans ces conditions, que la pratique du magnétisme soit une profession reconnue et patentée ? »

Jamais M. Bouvier *à Lyon ne s'arrête* dans ses traitements... Qu'il ait trente, cinquante ou cent malades qui lui passent par les mains *dans la même journée*, il a toujours le fluide nécessaire pour guérir ou au moins soulager les malades. Et son opinion bien nette a ce sujet est celle que j'ai expliquée plus haut; il est aidé par les bons esprits ou les bons anges (comme on voudra), car son action curative es un véritable apostolat, et il donne souvent autant qu'il reçoit aux malades nécessiteux... Il accepte tout le monde, riches ou pauvres, et ces derniers ne sont jamais les moins bien servis.

Un autre exemple frappant de ce que je viens de dire s'est produit aux États-Unis, où un jeune Alsacien du nom de *Schrader* a guéri des milliers et des milliers de malades dans toutes les parties de l'Union américaine... Ses cures merveilleuses ont été attestées par les autorités et les journalistes du pays. *Jamais il n'a éprouvé le moindre affaiblissement de ses dons curatifs*, malgré des journées entières employées à imposer les mains sur des malades, des aveugles, des paralytiques, etc., etc. — Quand on demandait à *Schrader* comment il n'éprouvait aucune fatigue... il répondait comme le Christ : « Mon père qui est aux cieux me soutient. » Pour d'autres magnétiseurs comme Philippe à Lyon, Mouroux à Angers (et tant d'autres), il en est de même. Leur but étant de soulager l'humanité, Dieu les fait soutenir. Il n'est donc pas exact (comme vous le remarquez à la fin de votre article) de dire que « le fluide du magnétiseur est comme le lait dont dispose la mère pour son nourrisson... La source en est vite tarie ». Comme je vous l'observe de nouveau, les deux cas sont absolument dissemblables, car la mère n'a que l'aide de la nature, tandis que le magnétiseur (pas tous) a très souvent l'aide de Dieu ou des invisibles bienfaisants.

Bien entendu, il y a nombre de magnétiseurs qui n'ont pas des dons fluidiques aussi puissants que ceux que je viens de nommer, mais eux aussi sont des bienfaiteurs pour l'humanité, car ils arrivent très souvent à guérir les malades que les bons médecins acharnés après eux ont la plupart du temps abandonnés à leur malheureux sort.

En Angleterre, les médecins, loin de persécuter les magnétiseurs, se font, à l'occasion, aider par eux, soit pour des diagnostics, soit pour des cas désespérés, soit pour d'autres encore où leur science est impuissante. Ils ont le bon esprit de le reconnaître franchement, et n'imitent pas la conduite scandaleuse des médecins d'Angers envers *Mouroux*, dont le grand crime est de guérir ceux dont leur science augmente quelquefois les maux. On ne saurait trop stigmatiser cette union des *Morticoles* (comme les surnomme Léon Daudet), qui s'acharnent après Mouroux depuis trois ans.

Dieu merci, il y a en France des médecins à l'esprit plus large, et j'ai le ferme espoir que ce n'est qu'à Angers qu'on verra *la liberté de se faire soigner* entravée par des gens avides, que rien n'arrête.

Je ne crois pas un instant, comme le prétend M. Oswald Wirth, *que tout le monde peut devenir magnétiseur*.. C'est un don spécial comme la *médiumnité*, et le Dr Liebeault m'amusait fort lorsqu'il m'écrivait jadis *qu'il travaillait à devenir médium*. Naturellement, il n'est arrivé à rien de ce genre, malgré tous ses efforts. « M. Oswald Wirth ajoute cependant que ne devient magnétiseur que toute personne en ayant les aptitudes,... mais que c'est le cas de l'*immense majorité*. » Cela est *non moins inexact*, le nombre des magnétiseurs étant relativement restreint... par rapport à la masse de la population. « Les magnétiseurs, dit aussi M. Wirth, ont eu le tort d'être exclusifs et de vouloir se substituer aux médecins. »

Je ne sais pas ce qui a pu inspirer cette opinion à M. Wirth, et il serait bien embarrassé, je crois, d'en donner la moindre preuve. Loin de chercher à se substituer aux médecins, les magnétiseurs n'essayent jamais de leur enlever leurs clients ; ce sont généralement les malheureux dont les maux ont empiré, sous l'action de leurs savants traitements, qui s'adressent aux magnétiseurs pour tâcher d'être guéris ou au moins soulagés de leurs souffrances.

« M. G. Méry dit que le magnétisme n'est efficace que dans la mesure d'un cercle étroit — de la famille. » Je me demande sur quoi il peut baser cette opinion ; quant à moi j'ai constaté presque toujours le contraire.

En veut-on un exemple personnel ? Souffrant depuis longtemps de diverses affections, j'eus l'idée de m'adresser à M. Bouvier, de Lyon, que je ne connaissais même pas de vue. Il m'affirma que son action à distance pourrait être presque aussi efficace que directement. C'est ce que m'avait aussi affirmé un grand magnétiseur de Londres, *Edwardes*, qui m'écrivait à l'époque : « Il suffit d'être *en rapport*, alors la distance n'est plus rien. »

M. Bouvier a bien souvent agi sur moi à distance, et l'effet en a toujours été très net. Comment, dira-t-on, pouvez-vous le prouver? Voici le moyen que j'ai employé. Quand j'avais écrit à M. Bouvier, dès l'instant où je ressentais un effet de mieux (et cet effet de soulagement se produisait toujours brusquement), j'écrivais sur un carnet l'heure exacte où l'effet s'était produit. Quelques jours après, quand M. Bouvier en avait le temps, il m'écrivait : « J'ai agi sur vous *tel jour à telle heure...* » Toujours *l'heure désignée ainsi que le jour coïncidaient avec le jour et l'heure notés par moi*. La démonstration me semble donc aussi nette que précise.

M. Oswald Wirth dit que : « *Tout malade trouvera dans son entourage des personnes capables de lui imposer les mains...* » Pour ma part, je n'en ai jamais trouvé dans mon entourage, et parmi mes très nombreuses connaissances aucune n'a été plus favorisée que moi. C'est de la pure fantaisie que d'affirmer une chose pareille.

M. G. Méry conclut son article en disant que : « La pratique du magnétisme ne peut et ne doit pas être une profession : 1° parce que le magnétiseur ne saurait exercer son influence que sur un nombre restreint de malades, ce qui ne lui permet pas d'avoir une clientèle suffisante pour le faire vivre ; 2° parce que tout le monde pouvant s'improviser magnétiseur, les professionnels auraient vraiment trop de concurrents. »

Dans ses conclusions, M. G. Méry se fie trop aux dires de M. O. Wirth, car *il m'est prouvé* par l'exemple de MM. Bouvier, Philippe (de Lyon), Mouroux (d'Angers), et *de tant d'autres dont les noms m'échappent*, qu'un magnétiseur peut recevoir et traiter un nombre illimité (ou limité seulement par la journée) de malades... M. Bouvier en reçoit souvent 100 ou 125 par jour... quelquefois moins, quelquefois plus. Pourquoi donc un magnétiseur n'aurait-il pas le droit de vivre de son don spécial, comme un peintre ou un musicien ?... Mais c'est justement la question de clientèle qui fait loucher les médecins d'Angers, et comme celle des magnétiseurs est presque toujours faite de gens qu'ils sont impuissants à guérir, je me demande pourquoi ils se plaignent tant.

A. ERNY.

Une ressuscitée

La Roche-sur-Yon, 3 mai.

Il y a trois jours, une jeune fille, Mlle Vert, âgée de dix-huit ans, mourait subitement. Son décès fut attribué à un accident cardiaque et le permis fut délivré par le médecin de l'état civil. Les obsèques devaient avoir lieu hier, à quatre heures du soir. Le corbillard stationnait devant la porte et les parents et amis attendaient éplorés ; le clergé arrivait pour la levée du corps.

Au moment où on allait visser le couvercle de la bière où reposait la morte, celle-ci fit un mouvement, remua la tête, ouvrit les yeux, et se dressa sur son séant. Il y eut un moment d'affolement extrême. Les assistants étaient terrifiés. Quelques-uns prirent la fuite en poussant des cris d'effroi. Cependant un des parents, plus avisé, courut chercher un médecin.

Pendant ce temps, la jeune fille fut placée dans son lit, et lorsque le docteur arriva, elle avait complètement repris connaissance. Le médecin constata que Mlle Vert avait eu une crise de catalepsie.

On comprend la joie qui s'empara des assistants ; le corbillard s'en retourna vide et les assistants radieux se mirent à trinquer à la santé de la ressuscitée.

Ce matin, Mlle Vert va aussi bien que possible.

(*Progrès.*)

. . . .

La science médicale est infaillible, l'homme ne se trompe jamais !!!

LETTRE OUVERTE A M. BOUVIER

DIRECTEUR DE LA *PAIX UNIVERSELLE*

CHER MONSIEUR,

C'est dans la *Paix universelle* que j'entendis parler, la première fois, du Congrès de l'Humanité. L'idée génératrice en fut due, il me semble, à cet apôtre de l'Amour : Amo, que nous avons vu, avec tant de peine, s'éloigner de la vie militante.

Amo vint me voir, à Paris, en 1897 ; et je lui promis alors mon concours.

Puis, un silence se fit sur ce vaste projet, lorsque, plus tard, toujours dans les colonnes de votre Revue, je fus informé que l'idée du Congrès était reprise et devait être réalisée par M. Vodoz.

Ayant adhéré pleinement au programme initiateur d'Amo, il me parut naturel, quand j'en connus l'existence, de prendre part aux assises de 1900.

Venu à la dernière heure, mai ou juin, je ne fus rien pour l'organisation matérielle du Congrès, dont toute la charge reposa sur le dévouement du secrétaire général.

Si ce Congrès ne répondit pas entièrement aux souhaits de tous, on peut cependant affirmer à sa louange qu'il fut une œuvre de bonne volonté, qu'il offrit au public plus de vingt-quatre séances et qu'on y vota, après rapport et discussion, une centaine de vœux.

Comme vous l'avez sans doute constaté, cher Monsieur Bouvier, — puisque vous avez, je le crois, assisté à la séance du mardi 25 septembre, — les congressistes, désireux de se perpétuer dans l'œuvre humanitaire du Congrès et dans tous ses travaux pour hâter le règne de la Justice, de la Solidarité et de la Vérité, déléguèrent, par un vote unanime, leurs pouvoirs à une Commission dite : supérieure, internationale et permanente des Congrès de l'Humanité ; à charge à cette Commission de s'organiser et de remplir les conditions qui font maintenant l'objet de l'article 1er de nos statuts, article que je vous prie instamment, cher directeur, de vouloir bien insérer au bas de cette lettre.

Dès le 7 octobre, les membres de cette Commission, élus par les congressistes, — séance du 4 octobre, — se réunissaient chez Mme Feresse-Deraisme ; et je fus chargé d'élaborer les statuts de la Commission S. I. P. Durant la discussion de ce projet, nous avons vu, à regret, le comte de Faugère se séparer de nous. Il donna sa démission devant un vote qui mettait en minorité sa proposition d'un article incompatible, — pensait la majorité, — avec les vues libérales que comporte notre titre même de Congrès de l'*Humanité*. Peut-être se retira-t-il également devant notre refus d'accorder au président de notre Commission un pouvoir, incompatible — lui aussi — avec l'esprit de fraternité et d'égalité, lequel doit nous animer : pouvoir que nous ne pouvons donner qu'à la collectivité et non à l'individualité, — quel que soit du reste le mérite de celle-ci.

Tous les membres de la Commission S. I. P. sont donc égaux de par nos statuts ; et même le secrétaire général, M. Vodoz, organisateur du premier Congrès, ne peut y avoir, — dans cette Commission, — que sa voix et la force de ses arguments lorsqu'ils sont bons.

Ainsi, la Commission S. I. P., issue du Congrès de 1900, dont M. Vodoz eut seul la responsabilité, comme il veut avoir seul la responsabilité de sa commémoration, en septembre 1901, — la Commission, dis-je, en dehors de ces deux actes, commence les travaux dont elle sera responsable. Elle est décidée, en la personne de ses membres, à poursuivre son but : *Article 1er de ses statuts*, d'être fidèle à ses statuts que je vous envoie, à remplir avec dignité et loyauté le mandat que les congressistes lui firent l'honneur de lui confier. Elle organisera ultérieurement un congrès ; quand elle aura créé des sous-commissions en France et dans les autres pays : ce lien avec l'humanité, — sans distinction de contrées, de races, de culte, de gouvernement, — lui permettra, par l'étude concordante ou discordante des vœux et des diverses questions qu'elle soumettra à toutes ses sous-commissions, de condenser les souhaits de l'Humanité et les aspirations de tous, vers plus de Vérité, plus de Justice, plus de Solidarité.

Ces statuts de la Commission S. I. P., je les mets sous votre protection, cher Monsieur Bouvier. Faites-leur parcourir du chemin, partout où un numéro de la *Paix universelle* va porter vos bonnes paroles et celles de vos rédacteurs. Je crois que vous nous aurez aidé à accomplir un peu de bien, en facilitant la création de commissions-sœurs ou en amenant des adhérents à la commission supérieure, internationale et permanente des Congrès de l'Humanité, dont tous les membres aspirent, — je le répète, — à favoriser l'union des cœurs et l'unité des consciences.

L. D'ERVIEUX,

Secrétaire de la Commission S. I. P.

P.-S. — Le siège de la Commission S. I. P. est chez Mme Feresse-Deraisme, 72, rue Cardinet, à Paris. — Pour tout renseignement, s'adresser au secrétaire de la Commission, 22, rue Washington.

ARTICLE 1er

Le but de la Commission S. I. P. est :

1° De préparer, par des travaux intellectuels et d'ordre moral, le prochain Congrès de l'Humanité ;

2° De créer, dans son sein, un comité chargé spécialement de la préparation matérielle de ce Congrès ;

3° De créer des sous-commissions en province et dans les autres pays, ayant le même but que la commission S. I. P. ;

4° De tâcher, uniquement par des moyens légitimes, pacifiques et bienfaisants, de hâter le règne de la Liberté, de la Fraternité, de la Solidarité, de la Vérité et de la Justice ; ainsi que de faire aboutir les vœux votés par les Congrès de l'Humanité ;

5° De créer *l'organe de la conscience humaine* par l'institution de sous-commissions en France et dans les autres pays.

Nota. — La Commission S. I. P., ennemie de tout sectarisme, admet des membres de toutes croyances et de toutes opinions ; mais elle désire qu'ils s'unissent en un suprême idéal : celui de l'Humanité solidaire et fraternelle.

POUR ET CONTRE

(Suite)

— Il est une chose qui m'a frappé dans l'ensemble de toutes nos séances et avec tous les médiums que j'ai employés, c'est que vous ne nous questionnez presque jamais ! Pourquoi ?

— *C'est que la curiosité existe seulement de votre côté. A quoi pourraient servir ces questions ? Que faire de choses déjà connues ?*

Comme vous l'avez dit, nous sommes avec vous surtout par le côté moral : rien de ce qu'un médium pense ne nous est caché : par lui nous savons ce que nous voulons savoir : par lui, nous pouvons nous rendre compte de ce qui nous entoure : nous puisons dans ses lectures, dans ses pensées, et, par cela même, toute question de notre part serait superflue.

Nous pouvons choisir notre médium pour satisfaire de nouvelles curiosités : aussi rapides que l'éclair, nous choisissons notre demeure et, comme les médiums ne manquent pas, nous sommes embarrassés seulement du choix à faire.

(Ceci semblerait dire que tous les hommes sont médiums.)

— Vous me parlez de transport rapide comme l'éclair, et d'autres nous ont parlé de quelques kilomètres par seconde ?

— *Franchement, nous ne pouvons apprécier les distances : il nous semble que nous nous transportons avec une vitesse incalculable, et, lorsque nous vous donnons un chiffre, c'est afin de nous faire comprendre.*

Ma parente lui propose d'aller en un lieu très éloigné qu'elle indique.

— *Il est facile, Madame, d'envoyer un être quelconque au milieu de la nuit et du brouillard, et cela d'un ton impassible comme on dirait : « Apportez-moi donc mes lunettes, s'il vous plaît. »*

Moi. — Mme B., médium, viendra un de ces jours ; pourrez-vous faire écrire ma femme dans une salle et faire dicter à coups frappés la même phrase par la table à Mme B. dans une autre salle ?

— *J'en doute, le fluide du médium sera-t-il assez prolongé pour cela ?*

— Voilà ce que je ne comprends pas : Varley, ingénieur en chef des télégraphes sous-marins, a réussi cette expérience à neuf milles anglais avec Home !

— *Il y a bien autre chose que vous ne comprenez pas. Comment vous donner la clé de ce mystère ? nous ne savons nous-mêmes si nous sommes, comme vous le dites, libres dans la nature : parfois il nous le semble, mais aussi cette puissance qui nous appartient semble parfois liée intimement avec d'autres forces qui nous priment, nous transportent, nous anéantissent, pour revivre ensuite et nous retrouver libres de tout lien.*

(Voilà une donnée qui n'avait jamais été soupçonnée par nous.)

— Alors vous êtes libre tous les soirs ?

— *Lorsque parfois, dans vos réunions, il vous semble que vos séances n'ont aucun sel, aucun esprit, eh bien ! c'est que je ne suis pas présent. C'est mon reflet, mon ombre, pour m'expliquer, qui seule est demeurée, et par conséquent ce n'est plus une élocution aussi facile que vous obtenez.*

31 décembre 1888. — Vous nous avez dit que les défunts étaient fort problématiques : alors je ne dois pas compter retrouver l'intelligence de ce qui fut mon père ?

— *Vous reverrez quand même votre père ; je ne vous ai pas dit que les défunts n'existaient plus. Vous le reverrez sous une forme tout autre que vous ne vous l'imaginez, et vos intelligences se plairont ensemble par la similitude de vos goûts et de vos opinions.*

— Expliquez-nous pourquoi l'étude spiritique troublerait plutôt la raison qu'une étude acharnée à la recherche d'un problème de mécanique ? C'est le travail du cerveau aussi bien ici que là ?

— *Les autres questions scientifiques n'absorbent jamais l'Esprit dans ses ultimes parties. Dans un projet vous voyez les lignes, les figures géométriques : en un mot, l'image se forme et vous pouvez vous la représenter.*

Il n'en est pas de même pour l'étude des choses de l'autre monde, rien ne se présente à votre esprit, et vous êtes obligés, pour réunir vos pensées, à une tension intellectuelle beaucoup plus grande que pour tout autre sujet. Vous ne retirerez jamais satisfaction pleine et entière dans l'étude des choses spirites, et voilà pourquoi ce genre de recherche fatigue davantage le cerveau.

— Je vous certifie pourtant qu'une page de multiplication me fatigue plus que de fabriquer des hypothèses sur vous.

Êtes-vous certain d'être indépendant du médium ?

— *Nous ne sommes pas toujours indépendants du médium, et c'est bien souvent ce qui arrive à notre insu. Il est impossible d'expliquer cette similitude, cette pensée commune qui nous unit parfois : nous sommes comme soudés, et il est difficile de savoir bien souvent quel est celui de nous deux qui émet une idée.*

(C'est cette communication qui m'a inspiré ce que j'ai exposé précédemment sur la transmission de pensée.)

— Avec mes autres sujets l'Esprit se montrait plus indépendant.

— *Je ne nie pas le pouvoir de certains Esprits, pouvoir qui est plutôt dû à leur médium : mais, avec madame, jamais je ne pourrai vous donner des preuves de ce genre malgré mon bon vouloir.*

— Avez-vous, de par vous-même, sensation de la lumière et des couleurs ?

— *La lumière dont nous avons sensation est uniforme et n'est semblable à aucune de celles que vous pouvez voir, cette clarté ne vous serait pas sensible. C'est la lumière qui émane de l'Être suprême, le monde et ses merveilles sont éclairés par elle : les plus doux rayons s'échappent de ce centre constellé et c'est pour les Esprits une de leurs plus douces joies que celle de contempler ce milieu embrasé, source de vie et de bonheur infini.*

La vie réside dans toute la nature, et les astres sont autant de centres de vie d'où s'échappe la lumière du Créateur qui anime tout ce qui existe.

Rien ne pourra vous donner une idée de la beauté des astres, vus comme nous les percevons, étant dépouillés de notre enveloppe matérielle.

— Ce que vous me dites me remet en mémoire que William Crookes dit n'avoir pu reproduire par aucun procédé physique ou chimique des lumières de la nature de celles qui se manifestaient par Home, le puissant médium.

Il signale aussi que le timbre des sons harmonieux qui se faisaient entendre n'avait rien d'analogue avec tout ce qu'il avait entendu jusqu'alors.

— *Les phénomènes inconnus de la nature se transmettent à l'aide de ces puissants médiums; l'Esprit peut alors émettre, par leur fluide, des rayons et accomplir ce que vous appelez des prodiges, qui ne sont que les pâles reflets des merveilles qui, sans cesse, nous ont pour témoins.*

4 janvier 1889. — Nous ne posons pas de question.

Lui. — *Je veux me piquer d'honneur* (1) *et vous dire de bons vers*:

Le livre de la vie est le livre suprême,
Que l'on ne peut ouvrir ni fermer à son choix;
Le passage adoré ne s'y lit pas deux fois.
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même.
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

Le médium. — Il me semble que j'ai lu cela quelque part?

Moi. — Vous le voyez, vous ne nous dites que des choses sues! C'est que vous ne savez rien de vous-même! ?

— *Notre cerveau est vide et le vôtre est plein d'orgueil.*

Mme D... — Donnez-nous votre avis sur ce que vous avez pu voir avec nous à l'Exposition.

— *Madame, vos désirs sont pour moi des ordres. Vous dirai-je qu'ayant vu Latude s'évader au bout de sa corde, il m'a tant émotionné, le pauvre homme, que je suis allé me remettre la joie au cœur en allant contempler la bouquetière qui a un éventaire toujours bien joli.*

C'est dans la Bastille même qu'elle se tient et j'aurais voulu pouvoir vous fleurir, mesdames, avec ses jolies roses, mais je n'ai pu saisir que le parfum et le reflet de ses fleurs que je ne puis pas même vous présenter.

Ah! j'oubliais de vous dire que sur le champ de bataille, non, le champ de Mars, j'ai rencontré une mosquée et j'ai pensé de suite à mes frères du Croissant; ils doivent être satisfaits, ces dignes fils du Prophète, de voir un de leurs temples s'édifier au milieu de la chrétienté: tous les Esprits se perchent déjà sur les flèches, et le croissant ploie sous le poids des fidèles, mais ils négligent de porter leurs turbans, dans la crainte de devenir visibles aux enfants des hommes.

Ma fille. — Demande-lui donc qu'il donne une définition.

Moi. — Au fait, c'est une idée! Qu'il nous donne la définition de... de... de la définition,

Le crayon aussitôt, et rapide:

La définition est la résultante de vos idées convergentes sur le point qui sollicite le travail de vos cerveaux.

Voilà une définition exacte, donnée immédiatement sur une question imprévue du médium et non préparée par moi; définition qui n'a jamais été possédée par aucun de nous et ne saurait être attribuée à un effet de mémoire active ou latente.

Les termes *résultante*, *convergente*, sont usagés par moi, mais non par le médium: on peut donc soutenir qu'il y a effet réflexe de mes aptitudes; à mon inconscience toutefois, puisque je n'ai su ce qui était écrit que lorsque j'ai tourné le papier de mon côté. Mais ni le médium ni moi, ni les trois autres personnes, n'avaient la faculté de donner ainsi des définitions à brûle-pourpoint; je n'en ai jamais trouvé sans un travail assez pénible, on en verra d'autres dans le cours de mon récit, en nombre de mots fixés; or, je cherche en vain, dans les théories formulées sur l'inconscient, l'excitation, du médium, le nervosisme, etc., une explication satisfaisante à ce phénomène de production littéraire instantanée.

Je reprends la suite de cette séance.

(*A suivre.*) A. GOUPIL.

(1) On remarquera que cette expression *me piquer d'honneur* s'était déjà produite avec Mlle Pl... Or, nous ne l'employions jamais.

UN RÊVE

Un soir, je m'endormis sous la voûte étoilée,
Au milieu d'un parterre embaumé de jasmin.
Mon âme, vers le ciel, prit vite sa volée,
Et ne revint en moi qu'au grand jour ce matin.

Ce que mon âme a vu, pourrai-je le redire?
Mes sincères accents rendront-ils la beauté
Du séjour enchanteur, du très céleste Empire,
Où sans cesse l'on vit dans la félicité?

Mon âme très émue, et surtout bien surprise,
Explorait tour à tour ce merveilleux pays,
Où tout semble magique, et qui dans sa devise
Ordonne de s'aimer comme de bons amis.

Là, des groupes d'esprits fraternisent en frères;
Plus loin, des séraphins voltigent radieux;
Ici, des anges purs, par leurs douces prières,
Répandent dans nos cœurs un amour précieux.

D'harmonieuses voix, partout, se font entendre.
De suaves accords vous enivrent d'amour
Pour vous remplir de joie, et venir vous apprendre
Tous les bonheurs parfaits que nous aurons un jour.

Sous des bosquets fleuris, sous de vertes charmilles,
Un céleste concert vient charmer notre cœur:
De fluides esprits, de pures jeunes filles
Élèvent par le chant leur âme en un seul chœur.

Des oiseaux merveilleux, au chatoyant plumage,
Par leur douce harmonie enchantent ce séjour;
Et le bon Dieu leur donne un ravissant bocage,
Pour qu'ils puissent chanter du printemps le retour.

Un zéphyr embaumé, dans le temple de Flore,
Inonde votre cœur et vous laisse ravi.
C'est là, sous la rosée, à la naissante aurore,
Que ce temple idéal est par Dieu desservi.

Chaque fleur se réveille à la claire lumière
Du flambeau lumineux qui nous montre le jour;
La rose veloutée embaume l'atmosphère
Et remplit notre cœur du plus suave amour.

Des ruisseaux cristallins, dans leur plus gai murmure,
Serpentent avec grâce entre deux bords fleuris.
Sous l'églantine en fleur, une belle sculpture
Représente, de Flore, un des plus beaux abris.

Une grotte entourée et de fleurs et de lierre,
Dans son frais sanctuaire, invite au doux repos.
Des cascades en mousse, arrivant jusqu'à terre,
Par leur onde glacée, enlèvent tous nos maux.

Dans le temple enchanteur où vit la belle Flore,
Je veux, à ses côtés, vivre de ses parfums;
Je veux dans un beau rêve, ici, la voir encore
Seule devant mes yeux, loin de tous importuns:

J'étais chez l'Éternel avec tous les bons anges;
Pourquoi donc ce beau rêve a-t-il duré si peu?
Je voyais devant moi de célestes phalanges,
Qui, dans leur saint amour, adoraient le bon Dieu.

Dans l'éther s'élevaient de vaporeux nuages,
Qui montaient dans les airs, comme de légers chars;
Ils étaient lumineux et formaient des mirages,
Dont le tableau magique enchantait mes regards.

L'air était embaumé de parfums balsamiques,
Partout on respirait l'amour et le bonheur ;
D'harmonieuses voix entonnaient des cantiques
Pour rendre gloire aux cieux et fêter le Seigneur.

Dans ce rêve enchanteur, oh ! faut-il vous le dire ?
Je vis tous mes amis, je vis tous mes aïeux
Qui me tendaient les bras ; et, dans un beau sourire,
Me disaient : « Nous gardons ta place dans les cieux. »

Déesse parfumée, ô ma brillante Flore !
Quand Dieu m'appellera, c'est près de toi, je jure,
Que je viendrai chanter, tous les jours à l'aurore,
Des hymnes au Seigneur sous ta verte parure.

Mme CHARLES HENRICET.

(*Saint-Eugène, Alger, 26 août 1900.*)

LA FORTUNE

19 avril 1899.

Jeannette, la jeune bergère,
Est en train de faire son lit,
Quand la Fortune passagère
Frappe tout à coup et lui dit :

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte ;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Tu mettras des robes de soie,
Des bijoux, des plumes, des fleurs;
Tout pour toi ne sera que joie,
Tu ne connaîtras point les pleurs.

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Tu prendras des perles brillantes
Pour mettre dans tes cheveux noirs,
De l'or, des bagues scintillantes
Et des colliers plein tes tiroirs.

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Tu pourras aller au théâtre
Danser au bal jusqu'au matin,
Et dans un quadrille folâtre,
Te perdre jusqu'au lendemain.

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Tes chevaux, ta riche calèche,
T'emporteront dans tout Paris,
Fendant les airs comme une flèche,
Un hôtel sera ton logis.

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Veux-tu me suivre et m'écouter?
C'est moi la reine des déesses,
A ceux que je viens visiter
Je donne toutes les richesses.

Ouvre, Jeannette, ouvre ta porte;
C'est le bonheur que je t'apporte.

Mais Jeannette répond bien vite,
Chassant la riche déité :
J'ai su trouver, sans grand mérite,
Le bonheur dans la pauvreté.

Jeannette, ferme-lui ta porte;
C'est le souci qu'elle t'apporte.

FRANCE TEGRAD.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'Évolution humaine. Résurrection des corps, réincarnations de l'âme. — In-12 de 340 pages. Prix, 3 fr. 50. Publications théosophiques, 10, rue Saint-Lazare, Paris.

L'intérêt capital de ce livre réside dans une explication satisfaisante des problèmes qui ont le plus tourmenté l'esprit humain : l'existence de corps permettant la survie après la mort du corps visible, le pourquoi de la Souffrance en général et la raison de l'Inégalité des conditions. Les deux premiers chapitres exposent ces divers points.

Dans le chapitre III l'on trouve une étude très éclairante sur l'Évolution humaine et sur le problème de l'Hérédité.

Le chapitre IV est consacré à la revue de l'enseignement religieux et philosophique, de l'antiquité jusqu'à nos jours, sur la doctrine de la Réincarnation.

En résumé, l'auteur étudie la double évolution des êtres : l'évolution de l'âme (de la Vie incarnée) et celle des formes (les corps) qui permettent son expression dans le monde phénoménal.

Les quelques lignes suivantes de la préface indiquent le but de ce livre auquel nous souhaitons bon succès, car il est vraiment à lire et à méditer.

« Quand l'homme saura que la souffrance est le résultat nécessaire de la *manifestation* divine, que les inégalités des conditions sont dues aux stages différents des êtres et à l'action variable de leur volonté ; que la phase douloureuse ne dure qu'un instant dans l'Éternité et qu'il est en notre pouvoir d'en hâter la disparition ; que si nous sommes esclaves du passé, nous sommes maîtres de l'avenir ; que le même But glorieux attend tous les êtres, — alors la désespérance aura vécu, la haine, l'envie et la révolte auront fui, la paix régnera dans l'humanité assagie par la Connaissance. »

SECOURS IMMÉDIAT

Et Vieillards nécessiteux

Du 25 avril, Mme Gallet, Grenoble	1 fr.	»
Du 30 — Anonyme, dans notre boîte.	3	»
Du 2 mai, Mme Perrier.	2	»
Du 7 — Mme Carle.	5	»
Du 7 — Mme D., Lyon.	0	50
Total.	11 fr.	50

Souscription pour la défense du Magnétisme

Mme Fouillot.	2 fr.	»
M. Gruhier	5	»
M. Edward Troula.	25	»
Total.	32	»
Listes précédentes	90	50
Total.	122 fr.	50

Le Gérant : L. COULAUD.

17-5-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Supplément de la **PAIX UNIVERSELLE**, Revue indépendante
MAGNÉTISME - PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE
LYON, 5, Cours Gambetta.

PÉTITION DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Les soussignés demandent (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 Novembre 1892), l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du massage et du magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Étranger, doit être adressée à M. A. Bouvier, directeur de la *Paix Universelle*, 5, Cours Gambetta. — Lyon.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

ONZIÈME ANNÉE. — N° 253 | 10 Centimes | 1er-15 JUIN 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LA PSYCHOLOGIE INTÉGRALE

S'il est une connaissance qui nous intéresse au plus haut point, c'est certainement celle de notre propre personne. La question de savoir qui nous sommes et quelles seront nos destinées a passionné les plus nobles intelligences à tous les âges de l'humanité. La science, qui a réalisé des merveilles et transformé nos conditions matérielles d'existence, ne nous donne aucune solution de ces énigmes, qu'il nous importe cependant de résoudre. La psychologie, dont l'objet spécial est l'étude de la pensée et de ses lois, est restée purement descriptive, parce qu'elle utilisait le sens intime comme unique instrument d'investigation.

La philosophie contemporaine, tout imbue des traditions du XVIIIe siècle, n'a vu dans la pensée que la résultante des fonctions physiologiques du système nerveux et dans le mal qu'une coordination d'états de conscience reliés entre eux par la mémoire, mais sans unité substantielle. Ces définitions ne s'accordent plus avec les faits nouveaux que nous révèlent les enquêtes modernes sur l'extériorisation des facultés de l'être humain. Le moment semble donc venu d'appliquer à ces études les méthodes de la science expérimentale, afin d'acquérir des notions précises sur la nature et le fonctionnement de la pensée.

C'est seulement dans le dernier quart de siècle que des tentatives ont été faites dans cette direction, sur l'emploi du magnétisme et de l'hypnotisme qui nous ont mieux fait connaître le somnambulisme, les variations de la personnalité et l'empire de la suggestion pour amener des transformations physiques et intellectuelles d'un très grand intérêt. Mais il est d'autres manifestations de la pensée dont l'étude est encore plus intéressante et qui ont été passées systématiquement sous silence. A côté des phénomènes physiques, matériels, qui côtoient toujours la physiologie, il existe des phénomènes mentaux qui démontrent l'existence de pouvoirs extracorporels, inconnus ou dédaignés jusqu'alors.

Depuis 1882, il existe en Angleterre et en Amérique des sociétés de recherches psychiques qui ont entrepris de vérifier minutieusement toutes ces modalités peu connues de l'activité psychique nommées : transmission de pensée, suggestion mentale, bilipathie, clairvoyance, persécution, etc. Les résultats des enquêtes et des expériences de ces sociétés sont exposés dans une série de plus de vingt volumes qui renferment une masse énorme de documents de premier ordre parce qu'ils ont été rigoureusement contrôlés et que leur authenticité ne laisse rien à désirer. Nous sommes donc assurés qu'il existe un très grand nombre de phénomènes mentaux encore peu connus en France, qu'il est urgent cependant d'étudier avec soin, afin d'en déduire les enseignements qui en ressortent et de fonder, en dehors de toute théorie philosophique ou de toute croyance religieuse, une véritable psychologie scientifique.

Mais là ne doivent pas se borner nos efforts. Il existe encore une autre classe de faits qui méritait un examen impartial : ce sont les phénomènes médianimiques dont la réalité n'est plus guère contestée aujourd'hui, mais dont la cause reste obscure pour beaucoup d'investigateurs.

La connaissance approfondie de ces éléments si multiples et si variés de la pensée peut seule nous renseigner sur la nature du principe pensant et nous permettre de savoir si l'âme est une fonction organique ou bien une individualité indépendante du corps, puisant sa vie et son principe d'action en dehors du monde physique que nous connaissons. Nul ne peut prévoir la fécondité et la grandeur des applications de cette nouvelle science qui s'étendent à la pédagogie, à la médecine mentale, à la législation, et qui permettront, peut-être, de régler les rapports sociaux sur des bases toutes nouvelles et plus équitables.

Pour remplir cette grande tâche il est nécessaire que les chercheurs puissent disposer de tous les moyens d'investigation que la science met aux mains des savants. Dans tous les pays civilisés la culture des sciences se fait dans des laboratoires munis de tous les instruments les plus perfectionnés et assez richement dotés pour

leur permettre d'entreprendre les recherches de physique, de chimie ou d'histoire naturelle qui sont longues et coûteuses.

Nous avons pensé qu'il était indispensable de faire aujourd'hui pour la psychologie expérimentale ce qui a lieu pour les autres sciences. Nous faisons appel à tous les hommes qui s'intéressent au développement de ces études en France et nous sommes persuadés que notre voix sera entendue parce qu'on sentira la nécessité de nous mettre sur ce terrain à la hauteur des nations voisines, en même temps que l'on comprendra l'immense portée de la solution de ce problème sur lequel reposent les lois morales et sociales.

GABRIEL DELANNE.

La Victoire après la Lutte

PÉTITION E. VAUCHEZ

Depuis que la science religieuse est devenue vérité, des hommes courageux se sont ligués pour combattre l'obscurantisme et détruire l'erreur et le mensonge entretenus à dessein dans tous les milieux où règnent encore en maîtresses la superstition et l'ignorance. A ce sujet, si la loi sur les congrégations vient d'être votée, une bonne part en revient à M. Emmanuel Vauchez, le dévoué secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, qui fit signer en 1897 et déposer à la Chambre des députés la pétition suivante qui fut prise en considération.

A. B.

Le progrès scientifique a de beaucoup distancé le progrès moral, il faut chercher dans cet écart la cause déterminante de l'état pénible dans lequel s'agitent toutes les classes de la Société. La contradiction est absolue entre les enseignements de la Science et ceux de la Religion.

Les Congrégations religieuses et le clergé catholique presque tout entier deviennent de plus en plus agressifs à l'égard de la Société civile, de plus en plus envahissants dans les classes bourgeoises, où ils exploitent, avec une habileté rare, l'étroitesse d'esprit jointe à une vanité très développée; leur but est d'accaparer le pouvoir et la domination universels.

Au point de vue spirituel, le clergé catholique, qu'il soit régulier ou séculier, n'enseigne qu'un matérialisme poussé à l'extravagance ; au point de vue intellectuel, il a horreur des professions libérales.

La bourgeoisie, oublieuse de son passé, se prête complaisamment à un accaparement qui plie les âmes et les corps sous un joug détestable autant que détesté. Ses enfants, élevés par les Jésuites, ne fournissent plus à la Patrie ni un savant ni un penseur de quelque ordre qu'il soit ; c'est la décadence à bref délai : qui ne progresse plus rétrograde. Comment remédier à une situation si pleine de dangers ? Une première mesure s'impose : c'est l'application des lois aux congrégations religieuses ; ces lois non appliquées jusqu'à présent doivent sans retard recevoir leur loyale et fidèle application. Quel spectacle pour un peuple, et quel enseignement que ce mépris de la loi ! il ne se peut rien de plus démoralisant. Une seconde mesure sera, après le vote d'une loi sur les associations, la séparation des Églises et de l'État, séparation qui devra en toute justice respecter les droits acquis.

L'instruction de la jeunesse, avec son éducation morale, doit revenir en entier aux laïques ; le développement de la moralité est l'œuvre de l'étude de l'histoire bien enseignée ; de la connaissance de l'histoire ressort celle de la loi des responsabilités, ainsi que cette autre loi si méconnue que nous appellerons loi des conséquences, *qui est toute l'Histoire.*

De l'étude des sciences naît forcément le haut sentiment religieux, planant de toute sa grandeur au-dessus des mesquines, matérialistes, absurdes pratiques religieuses. L'admiration, le respect pour la grandeur de celui qui crée et conduit les mondes dans l'espace illimité et incompréhensible encore à notre petitesse ne peuvent s'alimenter que dans l'étude de l'astronomie et des sciences naturelles. Ils ne se trouvent pas dans les sacrés-cœurs saignants, dans les reliques des saints créés par l'Église.

Les sciences psychologiques, entravées à leur début par les clameurs insolentes des adversaires de la libre recherche, ont, malgré tout, fait des progrès considérables. Avant peu, il sera démontré universellement et scientifiquement accepté que, la base de la Création étant l'immortalité de l'âme, et la vie n'existant sur la terre que pour évoluer vers un principe supérieur, la pluralité des existences, vaguement pressentie dans la métempsycose et les légendes religieuses de l'Inde, s'impose souverainement et à tous les penseurs et à tous les esprits religieux.

Avec cette base, l'Enseignement moral laïque fera pénétrer au cœur de la Jeunesse des sentiments inconnus aux générations éteintes, au lieu de la religion matérialiste des Catholiques qui ne parlent que du Diable et des Saints qu'elle a décrétés. La nouvelle philosophie, uniquement basée sur le plus pur spiritualisme, s'efforcera d'entraîner le cœur et la pensée aux régions de l'idéal, d'où retombent en rosée fécondante sur la terre l'amour de la Liberté et de nos semblables, l'inspiration individuelle, l'adoration de Dieu dans la Nature et dans la Science.

Montesquieu a dit que la vertu est le principe des Républiques ; il n'entend pas par là seulement la vertu privée, mais le zèle, le dévouement, la participation éclairée à la chose publique. La parole n'est qu'une semence ; c'est à l'homme d'action qu'il appartient qu'elle lève et donne sur la terre féconde les fruits savoureux du Progrès et de la Liberté.

Pour avoir ces hommes d'action dont furent si riches les sociétés dites païennes, il faut élever la jeunesse dans les principes de solidarité, d'amour mutuel, de dévouement national.

Oui, nourrissons la Jeunesse du beau, du vrai, du bien ; façonnons-la aux mœurs de la liberté ; pénétrons-la du respect dû à toute conscience sincère : alors les droits de tous, devenus inviolables, seront la garantie d'un Peuple vraiment libre, la Société civile n'aura plus rien à redouter des empiètements et des conspirations de la société cléricale.

EMMANUEL VAUCHEZ.

JUGES ET JUGEMENTS

Un procès qui marquera dans les annales de notre législature est sans contredit l'affaire Mouroux, où le magnétisme est aux prises avec la médecine.

Dans ce procès, les droits de l'homme ne sauraient exister. La lettre tue l'esprit ; le cas, bien qu'inscrit dans nos textes, n'étant pas assez clairement classé ni catalogué, ne put être jugé selon la pensée du législateur, car il ne faut pas oublier que les juges sont des hommes et que, comme tels, tous ne sauraient avoir le même degré d'aptitudes à savoir penser et discerner : de là les mille et une causes qui rendent la justice boiteuse par suite de jugements rendus d'une façon pour ainsi dire mécanique, comme la chose, hélas ! se voit trop souvent.

J'ignore combien de temps encore nous aurons des jugements

rendus de cette façon, de même que j'ignore le nombre et la valeur des hommes chargés de distribuer équitablement la justice ; mais ce que je sais bien, c'est que la France peut se glorifier d'avoir, au nombre de ses dévoués magistrats, un juge sachant équitablement appliquer les sentences. Son nom est sur toutes les lèvres et béni de tous les hommes avides de justice. C'est M. le Président Magnaud qui nous fait connaître ce que doit être un juge par la remarquable lettre suivante adressée à M. Louis Barthou, député, ancien ministre :

A Monsieur Louis Barthou, député, ancien ministre.

MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

Dans le numéro du 11 avril 1901 de la *Petite Gironde*, sous la rubrique : « Du juge au législateur », vous avez bien voulu vous intéresser à la façon de rendre la justice du Tribunal de Château-Thierry.

D'autre part, vous donnez votre approbation à certaines de ses sentences, ainsi qu'aux propositions de loi calquées sur mes pétitions à la Chambre qui en ont été la suite, propositions qui, sûres maintenant, et je ne saurais trop vous en remercier, de l'appui d'un député de votre influence et de votre talent oratoire, ne sauraient manquer de triompher.

D'autre part, vous élevez de vives critiques contre d'autres jugements, en même temps que sur ma façon de comprendre le rôle de juge.

Tout cela, d'ailleurs, avec une parfaite courtoisie dont je vous suis d'autant plus reconnaissant qu'un de vos satellites, à la Chambre, dans un journal de la même région, sinon dans le même, a bien voulu jadis me traiter de Crispin. Je me hâte d'ajouter que c'est un ancien magistrat et que, par conséquent, ça ne compte pas.

J'en reviens donc tout de suite à des choses autrement sérieuses, c'est-à-dire aux réflexions éveillées en moi par votre article.

Certes, si je suis mû quelque peu par le désir de réfuter une critique, croyez que je trouve aussi quelque plaisir à répondre à un homme de valeur qui, aux derniers jours d'un ministère dont il était l'un des chefs, présentait un remarquable et généreux projet de loi sur les retraites ouvrières, ce qui lui attirait les injustes remontrances de quelques feuilles amies.

Autant qu'il m'a paru, vous critiquez moins le fonds de nos jugements que les idées dont ils procèdent et que je me crois tenu d'insérer dans leurs considérants. D'après vous, c'est faire œuvre *déconcertante* et même *révolutionnaire* que de ne pas user des formules toutes faites, combien commodes pour les magistrats, combien rassurantes pour ceux qui redoutent toute marche en avant et que les compilations poussiéreuses de la jurisprudence nous offrent avec une générosité si débonnaire qu'on en peut trouver plusieurs *dans tous les sens* pour *chaque espèce*.

Mon sentiment est bien différent et j'estime que le juge n'est pas fait pour appliquer la loi d'une façon mécanique, comme un écolier copiant des modèles d'écriture.

Vous reprochez aussi à certaines décisions que vous énoncez de contenir des *paroles de publiciste, des souhaits de citoyen, non des décisions de juge*. Un juge devrait donc être un homme d'une nature particulière, toute différente de celle d'un citoyen et fermé au monde qui l'entoure, de telle manière que chacune de ses idées, chacun de ses actes, chacune de ses paroles, fussent un reflet des pages jaunies et glacées de la bibliothèque de la chambre du conseil. Si une telle conception du rôle de magistrat est traditionnelle et satisfait certains esprits paresseux ou intéressés, elle m'est totalement étrangère. La première qualité d'un juge, à mon sens, est d'être un homme, *et un homme de son temps*, qui, loin d'être le dévot d'un formalisme traditionnel, s'efforce de ne rien ignorer du monde divers qui l'entoure, de discerner la variété des sentiments qui règnent à chaque degré de l'échelle sociale, et d'en faire délibérément état dans ses décisions. Croyez-vous que, même la loi restant telle qu'elle est, la justice ne serait pas autrement comprise si, au lieu d'être administrée par des magistrats, nés et grandis dans l'aisance, elle l'était par des juges ayant des racines directes dans le prolétariat ou n'ayant pas perdu avec lui tout contact sympathique ? Est-elle vraiment si révolutionnaire, l'attitude de ce magistrat qui, voyant, d'après la variété et la contrariété des décisions antérieures, combien la justice est une chose relative, essaie de comprendre, au moment de délibérer, la situation mentale ou matérielle de ceux pour qui le contrat social ne renferme que des iniquités ?

Le désir de rendre la *justice juridique* doit-il prévaloir sur celui de rendre *la justice équitable, conforme au droit naturel, ainsi qu'à l'esprit et aux idées d'amélioration sociale de son temps* ?

Vous estimez que le devoir du juge est de ne laisser rien transparaître dans ses décisions, *ni ses désirs, ni ses espérances*.

Je crois, au contraire, que puisque le juge est le citoyen le plus en contact avec la loi et avec les faits auxquels elle s'applique, il est aussi le mieux qualifié pour en *faire ressortir et signaler les imperfections*.

Il faut bien que je sois un peu dans la vérité et que ma conception de la justice réponde à un besoin impérieux de l'opinion publique, pour que celle-ci, non seulement en France, mais à l'étranger, soit presque à l'unanimité avec moi et pour que mes décisions aient suscité les colères de la magistrature, troublée dans la quiétude de son fromage juridique tombant en déliquescence, et la crainte des satisfaits qui croient avoir tout à perdre d'une réforme généreuse.

Malgré votre article, j'ai la ferme persuasion qu'*in petto* votre raison et votre cœur nous ont souvent approuvés. Votre haute intelligence, votre ancien accord, manifesté à Boulogne-sur-Mer, si je ne me trompe, avec un très illustre, parmi vos collègues, qui fut président du Conseil et grand maître de l'Université, m'en sont un sûr garant.

Et, puisque, même en votre article, le jugement acquittant une malheureuse sur le point de périr d'inanition qui, d'un geste instinctif et sous l'impulsion irrésistible de la faim, dérobe un pain, *n'a pas soulevé vos critiques, je me crois autorisé*, je le répète encore, à vous compter au nombre de ceux qui hâteront le vote de la modification proposée par moi à l'article 64 du Code pénal.

Je demeure même convaincu que votre nom figurera aussi parmi ceux des législateurs qui donneront au juge, ainsi que j'ai eu encore l'honneur de le demander au Parlement, le pouvoir d'absoudre le prévenu coupable, quand cet acte de clémence lui paraîtra le plus sûr moyen d'arriver à sa moralisation.

Veuillez agréer, monsieur le député, l'expression de mes très respectueux sentiments.

PRÉSIDENT MAGNAUD.

M. Magnaud demande pour le juge le droit, non pas de violer la loi, mais de l'appliquer largement, et d'accommoder un texte forcément incomplet aux conditions de temps et d'équité. M. Barthou, lui, ne permet pas au juge de sortir du texte précis. Tant pis si ce texte est incomplet et si son application brutale à certains faits viole la justice pure. Le juge ne doit être qu'une machine à juger ; il serait dangereux de lui permettre d'être, de temps à autre, un homme.

La discussion est intéressante ; elle l'est surtout lorsqu'on la rapproche des faits. L'an dernier, un individu était poursuivi devant le Tribunal de Nice pour s'être approprié, au moyen d'une similitude

de noms, un pli chargé déposé poste restante. Pour tout le monde, cet individu était un voleur ou un escroc. Lui, soutint hardiment devant le Tribunal qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Il démontra, code en main, que le fait qui lui était reproché ne figurait pas parmi les délits catalogués par la loi pénale.

Il prouva que les conditions requises par les textes pour qu'il y eût vol ou escroquerie n'existaient pas dans ce cas spécial. Il ne restait donc qu'un fait, indélicat peut-être aux yeux des gens scrupuleux, mais parfaitement légitime au point de vue juridique. Le Tribunal fut de cet avis et acquitta le personnage.

Il ne restait plus au voleur qu'à recommencer. C'est ce qu'il s'empressa de faire. Et, hier, il était poursuivi de nouveau devant le Tribunal de la Seine pour avoir empoché un second chargement de 500 francs adressé poste restante à l'un de ses homonymes. Cette fois encore il se présenta le front haut et reprit la thèse qui avait triomphé devant le Tribunal de Nice. Très embarrassés en présence de cet inculpé qui a pour lui la doctrine et la jurisprudence, les juges ont remis leur décision à huitaine. Mais dès aujourd'hui l'acquittement paraît certain.

La morale de cette histoire, c'est qu'en droit strict le fait de subtiliser les mandats-poste est une industrie parfaitement légale, tandis que le fait de prendre un pain pour empêcher ses enfants de mourir de faim est qualifié vol et puni comme tel.

C'est ce que cet extraordinaire président Magnaud s'obstine à ne pas comprendre. M. Barthou, légiste beaucoup plus ordinaire, trouve tout cela très bien. *L'Yonne.*

Nous ajouterons à ces lignes que, suivant l'interprétation donnée aux textes, on peut condamner et la loi condamne en effet ceux qui passent leur vie à ne vouloir et à ne faire que le bien, si nous en croyons le jugement rendu par la Cour de Rennes dans l'affaire Mouroux que nous voulons faire revivre devant le Parlement. Pour y arriver nous prions tous nos lecteurs et amis qui ne l'ont pas encore fait, de faire circuler et remplir les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains, ou bien de tirer profit des nouvelles que nous joignons à ce numéro, dont le texte modifié donne clairement la nature de nos justes revendications. A. BOUVIER.

Ce qui passionne

Il fut un temps où parler des choses occultes semblait puéril ou scandaleux, suivant les milieux et leur degré intellectuel. Aujourd'hui ces mêmes choses deviennent passionnantes. La petite, la moyenne et la grande presse ne craignent plus d'insérer dans leurs colonnes des faits qui en d'autres temps eussent passé pour surnaturels, diaboliques ou divins ; on ne conclut pas encore, mais on parle, on discute, et c'est quelque chose. Les journaux de mode laissent chiffons, guipures et dentelles, pour donner leur note (à la mode), puisque le cri du jour est au merveilleux. Le magnétisme, le spiritisme, l'occultisme, le magisme, le théosophisme et toutes choses en isme rentrent aujourd'hui dans le domaine des études positives, et nos confrères grands ou petits ne craignent plus de signaler ce qui, quoique très ancien paraît, toujours nouveau, comme le montre l'article suivant extrait de *France-Mode* dans sa chronique de la semaine, sous la signature *Claire de Formose.*

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX. — LES FLEURS ET LES SENTIMENTS. — LES ESCARGOTS ET LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL. — LA MONTRE D'ÉDISON ET L'ALPHABET DE PARACELSE.

Il y a quelques années, un journal nouveau se fondait dans le voisinage de la butte Montmartre dite butte poétique, probablement parce qu'on y chante des couplets qui ont plus de rimes que de raison, et qu'on y esquisse des pas chorégraphiques ne rappelant que de fort loin les révérences de cour.

Mais à côté de ces bouis-bouis dits boîtes à musique, au milieu de cette fanfare de gaie jeunesse, ce quartier renferme çà et là des cénacles curieux où fleurit l'occultisme.

Est-ce ce voisinage qui provoqua la naissance de l'*Écho du Merveilleux?* Il est permis de le croire. Cette feuille, nouvelle en son genre, car elle ne voulait pas dogmatiser, mais seulement vulgariser, est, comme son nom l'indique, l'écho des faits merveilleux se passant un peu partout, car l'occulte nous enveloppe.

Les faits enregistrés, le directeur de journal, M. Gaston Méry, l'homme le plus aimable et le moins pédagogue du monde, se garde bien de conclure. Il laisse à chacun le soin d'accommoder son tempérament et son impressionnabilité avec les tableaux intéressants et les images étranges qu'il nous présente.

Dans le dernier numéro, sous la signature d'un dramaturge fort connu, on lisait un article très curieux sur la suggestion par les fleurs.

Il ne s'agit point là de ce charme que ces jolis sourires de la nature exercent sur les natures les plus tristes, mais bien du développement scientifique que chaque fleur imprime à un sentiment particulier, à un état d'esprit spécial. En d'autres termes, il est possible, à l'aide des fleurs, de déterminer l'éclosion, au moins passagère, d'un sentiment, là où son germe n'existait pas.

Cette curieuse expérience a été faite par un magnétiseur de Lyon, M. Bouvier. Ajoutons, pour la sauvegarde de notre libre arbitre, qu'elle n'a pu être réussie que sur des « sujets », c'est-à-dire des êtres extra-sensitifs et placés, par cet état même, en condition spéciale, ce qui, heureusement, n'est pas celui du commun des mortels, sans quoi il suffirait d'un bouquet sournoisement composé pour nous faire accomplir les pires sottises.

Voici en quoi consistent les curieuses expériences du magnétiseur. Après avoir endormi son sujet, il place, entre les mains du dormeur, une fleur quelconque et note soigneusement l'impression que ce contact amène sur le visage de l'hypnotisé. La rose suggère toujours une apparence de satisfaction, de béatitude. La marguerite fait mettre le sujet à genoux et semble donc l'inciter à la prière; l'iris lui imprime une attitude de réserve craintive.

Une des phases curieuses de l'expérience est celle qui porte sur l'influence médicale des fleurs. Ainsi le sujet le plus ignorant, d'ailleurs, des propriétés thérapeutiques des plantes, s'il tient un bluet rose, l'approchera de ses yeux, comme s'il connaissait la vertu de cette fleur sur l'organe de la vision. Si l'expérimentateur lui met dans la main une branche de valériane, les crispations nerveuses ne tardent pas à se produire. Une fleur de coquelicot produit l'abattement qui préside au sommeil.

Les gens dits pratiques pourront se demander à quoi servent, en somme, ces incursions dans un domaine encore plus fantaisiste que scientifique et si, réellement, il n'y a pas beaucoup de temps et d'attention gaspillés dans ces efforts vers l'inconnu.

A cela, les chercheurs répondent que les vérités les mieux prouvées et les plus utilement mises en pratique aujourd'hui ont commencé par se trouver comprises dans le domaine de la haute fantaisie. Sans rééditer les trop vieux clichés de Papin et de la lessive de Montgolfier, nous pourrons rappeler les « escargots » d'Allix, ancêtres, pas très vieux d'ailleurs, puisqu'ils datent de quarante ans à peine, de la télégraphie sans fil de Marconi.

Cette transmission instantanée de la pensée sans intermédiaire matériel avait été démontrée possible par l'ancien membre de la Commune, au moyen des escargots, bestioles douées — qui l'eût

cru ? — d'une propriété sympathisante. Aujourd'hui la télégraphie sans fil est un fait acquis. On vient de faire ainsi passer une dépêche d'Antibes en Sardaigne.

Les dernières recherches d'Édison promettent plus encore. Reprenant la théorie du fameux alphabet de Paracelse, Édison prétend construire la montre sympathique, c'est-à-dire à sonnerie actionnée par le fluide personnel. Que deux amoureux se séparent, ils ne manqueront pas de trouver très tortue la poste qui, pourtant, fait quinze lieues à l'heure. La montre d'Édison va leur permettre de se renseigner l'un sur l'autre plus vite encore. Chacun d'eux aura, dans sa poche, une montre sympathique et la pensée fortement dirigée de l'un sur l'autre aura le pouvoir de faire sonner la montre de celui auquel sa moitié sympathique pense. Immédiatement averti, l'interpellé prendra sa montre et regardera le cadran. Il verra tourner les aiguilles, lesquelles, dans ce mouvement, indiqueront des lettres. Ces lettres recueillies formeront les mots de la communication. La réponse se fera de la même manière.

Au XVIe siècle, un médecin nommé ou plutôt surnommé Paracelse avait inventé quelque chose d'analogue. Un père et un fils étaient sur le point de se séparer et en éprouvaient un vif chagrin, car les moyens de communication n'étaient, alors, ni rapides ni nombreux. Paracelse les consola de la façon suivante : à chacun d'eux, il prit un carré de peau enlevé au poignet, greffa la peau du père sur le poignet du fils et réciproquement. Puis, sur l'épiderme rapporté, il tatoua les lettres de l'alphabet et donna ensuite, à ses amis, la façon de se servir de cet appareil singulier. Lorsqu'un des deux voulait correspondre avec l'autre, il se piquait l'épiderme greffé. Immédiatement averti, à travers plus de cinq cents lieues, l'autre regardait l'alphabet qu'il portait au poignet et, successivement, écrivait toutes les lettres qu'il sentait piquées. La communication et la réponse se faisaient ainsi.

Malgré les mémoires du temps affirmant la véracité de cette chose merveilleuse, on douta naturellement de son authenticité jusqu'aux fameuses découvertes du colonel de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité. Aujourd'hui, l'alphabet de Paracelse paraît être dans les choses possibles, et, si les sorciers scientifiques continuent, nous en verrons bien d'autres.

∴

C'est bien là un signe des temps puisque la *mode* s'en mêle ! C'est que le merveilleux, jadis honni et conspué, est devenu chose naturelle autant que mondaine et *modale*.

A. B.

La Magie noire dans la Médecine moderne

Si MM. les Morbicoles empêchent par d'iniques procès les honnêtes magnétiseurs de guérir les malades, eux n'en poursuivent pas moins leur néfaste besogne en empoisonnant les malades confiés à leurs soins (?) et en pourrissant l'espèce humaine avec leurs injections sous-cutanées (hypodermiques) et intraveineuses de sérums naturels ou artificiels ; ces derniers, il faut le dire, moins dangereux que les premiers.

A diverses reprises, nous avons eu à signaler les faits et gestes de MM. les Morbicoles ; aujourd'hui encore, nous allons nous occuper d'eux à cause d'une nouvelle thérapie, car, tous les jours, ils en inventent une pour soulager les malades ou tout au moins leur bourse. Trop souvent, au lieu de guérir ou de soulager, ils cultivent la maladie ou les microbes morbifiques !!!

Quand nous disons que nos bons Morbicoles ont inventé ou imaginé une nouvelle thérapie, nous ne sommes pas tout à fait exact, car la nouvelle méthode remonte à une très haute antiquité ; cette vieille thérapie modernisée a dès lors été dénommée OPOTHÉRAPIE.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous emprunterons en partie pour notre étude divers passages d'un mémoire intéressant écrit par deux jeunes médecins qui l'ont publié dans la REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES (1).

Ce mémoire a pour titre : *Une Nouvelle Thérapeutique* : L'OPOTHÉRAPIE ; il est signé par les Drs Maubrac et Maurange.

En voyant tout le tapage qu'on a fait, qu'on fait et qu'on fera encore longtemps autour des sérums, on dirait vraiment que les progrès de l'hygiène et de la salubrité publiques ayant fortement amélioré la santé générale, les médecins ont, depuis douze ou quinze ans, cherché à infiltrer dans le sang de l'homme des germes pathogènes, morbifiques même, pour le rendre malade ; mais par sons.

Voici comment débutent nos jeunes docteurs : « L'idée de traiter les maladies par l'ingestion de certains organes ou tissus animaux est déjà ancienne. Il s'agissait là d'une thérapeutique instinctive, sans autre base scientifique que des observations très confuses, transmises par la tradition. — C'est ainsi que les *Toreros* mangeaient les testicules des taureaux sacrifiés « pour se donner des muscles et du sang-froid » ; que les chasseurs, pour augmenter leur résistance à la fatigue, recherchaient les organes mâles du sanglier ; que les personnes affectées de toux opiniâtre étaient traitées par le sirop de *mou* (poumon) de veau ; que les anémiques se régénéraient en buvant aux abattoirs le sang encore chaud des animaux... »

Jusqu'ici nous sommes d'accord avec les auteurs du *Mémoire*, le préjugé avait admis ce qui précède ; mais nous trouvons absolument fausse l'idée suivante : « On pourrait multiplier ces exemples et montrer combien l'âme populaire avait foi en des remèdes dont quelques faits heureux lui avaient révélé la puissance. Mais ces croyances étaient demeurées sans écho dans les milieux scientifiques. »

C'est là une grave erreur !...

Voici en effet ce que nous avons écrit, jadis, dans un livre aujourd'hui épuisé (2) : « Jusqu'au XVIIe siècle, un grand nombre de vieillards cherchèrent le rajeunissement et le renforcement de leur organisme dans la transfusion du sang. » Denis, célèbre médecin de Montpellier, vint à Paris en 1667, pour y pratiquer avec Emmeretz la transfusion du sang comme *Panacée Universelle ;* on concevait alors des espérances fabuleuses sur ce procédé. C'est le Dr Pellagat qui nous le dit dans ses *Notes sur la macrobitique d'Hafeland* : « La transfusion devait, au dire des enthousiastes, devenir une Panacée Universelle, un moyen de prolonger indéfiniment la vie, etc., etc... Le calme se fit sur la transfusion jusqu'en 1818, lorsque Blundell la tira de l'oubli. »

Par cette courte citation, on voit que les milieux scientifiques s'étaient occupés, dès le XVIIe siècle, de l'Opothérapie.

Les médecins d'alors étaient même très facétieux ; il n'est pas de tracasseries qu'ils n'aient inventées pour ennuyer les apothicaires ; ainsi, sous prétexte que l'on pouvait introduire des aliments dans l'estomac par le rectum (ce qui est faux), la Faculté de médecine proposa cette thèse originale :

An clysterium jejunium frangit ?

Est-ce qu'un clystère coupe, *rompt* le jeûne ?

Comme bien l'on pense, tous les potards parisiens furent fort désorientés de voir mettre à l'étude un pareil sujet qui pouvait sup-

(1) Numéro du 30 décembre 1896, n° 24, 7e année. G. CARRÉ et NAUD, *éditeurs*, 3, rue Racine, Paris.

(2) Voir *la Psychologie devant la science et les savants*, chap. VIII, p. 119, un vol. in-12 ; Paris, Chamuel, 1894.

primer pendant tout le carême la consommation du clystère, si la réponse était affirmative!

Heureusement que les apothicaires trouvèrent un défenseur dans un anatomiste renommé, Gaspard Bauhin, qui démontra par A + B que les aliments ne pouvaient pas pénétrer au delà du gros intestin, puisque la valvule iléo-cæcale y portait obstacle : c'est depuis lors, paraît-il, que cette valvule a été pittoresquement dénommée Barrière des Apothicaires.

Pendant le même XVIIe siècle, les Saigneurs, les *chevaliers de la lancette*, admettaient tous cet aphorisme de Botal : « Le sang dans le corps humain est comme l'eau dans une bonne source, plus on en tire et plus il en vient. »

De sorte que les médecins d'alors n'étaient, de par leurs diplômes, que des meurtriers légaux qui admettaient avec la *Docte* Faculté que « le corps de l'homme qui, suivant ses proportions, contient vingt à vingt-deux litres de sang, peut être vidé de quinze à dix-huit sans souffrir pour cela ».

On voit bien que ces messieurs n'opéraient que chez les autres !!! Qu'est devenue cette théorie, aujourd'hui qu'on injecte des cinq et six cents grammes de sang dans l'économie d'un malingre !!!

Mais alors, de Grands Docteurs, comme Guy Patin par exemple, saignaient à blanc pour *renouveller* le sang et en chasser les humeurs peccantes. Ce vieux doyen de faculté, Guy Patin, fit saigner douze fois sa femme pour une fluxion de poitrine et son fils vingt fois pour une fièvre! Ces pauvres êtres durent mourir certainement étiques comme Louis XIII et Richelieu qui succombèrent à la même époque, par suite de l'abus des saignées.

Puisque l'Opothérapie était connue dès le XVIIe siècle, ce n'est donc pas Brown-Séquard qui a inventé l'Opothérapie, comme le supposent les Drs P. M... et G. M... quand ils nous disent : « Aussi, lorsque Brown-Séquard communiqua le 1er juin 1889, à la Société de Biologie, les résultats de ses premières injections du suc orchitique (1) chez les débilités, ne pensait-on guère qu'il jetait ainsi les bases d'une thérapeutique nouvelle capable d'étendre indéfiniment le champ de ses applications. La découverte de l'illustre physiologiste n'était pourtant pas le fruit d'un empirisme grossier ; elle avait été déduite de l'examen de troubles consécutifs à la castration. »

Tout le monde sait aujourd'hui que la castration produit chez l'homme les troubles consécutifs que voici : la caducité, une précoce vieillesse, un affaiblissement considérable de la puissance et de l'activité intellectuelles, enfin un affaiblissement général qui fait que l'animal ou les personnes qui ont subi cette opération présentent une bien moins grande résistance à tous les agents pathogènes ou morbifiques.

Chez la femme, l'ovariotomie, si en faveur, si à la mode, produit les mêmes troubles que la castration chez l'homme. Ses conséquences ordinaires sont une déchéance physique et psychique qui part des affections les plus bénignes pour s'élever jusqu'aux formes les plus graves, qui revêtent un caractère d'épuisement nerveux, jusqu'à la neurasthénie même.

Personnellement nous nous sommes aperçu, en magnétisant un sujet avant et après qu'il eût subi l'opération de l'ovariotomie, que cette personne était beaucoup moins suggestive ; il y aura là une étude à faire, nous la signalons à qui de droit.

Après ces renseignements sur la castration et l'ovariotomie, poursuivons l'analyse de notre *Mémoire* :

« Tout de suite, dit-il, dès les premiers succès de ses expériences avec le liquide testiculaire, Brown-Séquard entrevit la généralisation de sa méthode et pressentit, de la façon la plus précise, le rôle que tiendraient dans la thérapeutique de demain les extraits des glandes ou des tissus normaux de l'organisme. »

Nos deux jeunes médecins disent ensuite qu'ils ne veulent pas faire l'historique de la question, qu'ils se proposent simplement d'indiquer à grands traits les origines l'évolution et l'état actuel de la question. Ils nous informent que c'est le Dr Landouzy qui est l'inventeur du néo-terme *Opothérapie* (de ὀπος, suc, jus, humeur de tissu, et θεραπεία, cure). Ajoutons que le terme *Organothérapie*, plus généralement employé en Allemagne, serait plus logique, toutefois, après celui de Zoopothérapie qui définit fort bien la thérapeutique par les extraits liquides de certains organes des animaux.

BASE DE LA MÉTHODE OPOTHÉRAPIQUE

Les Drs P. M... et G. M... nous apprennent que trois groupes de faits cliniques et expérimentaux forment la base de la dite méthode qui repose :

1° Sur l'observation des troubles qui surviennent chez l'homme à la suite de l'ablation d'une glande ou de tout autre organe important;

2° Sur les relations trophiques qui semblent unir entre eux, chez un même individu, certains organes de type dissemblable ;

3° Sur les expériences de laboratoire qui ont démontré l'existence d'une sécrétion interne, modificatrice du sang ; notion nouvelle qui a permis, dans le domaine de la physiologie normale et pathologique l'interprétation de phénomènes que la clinique ne permettait pas d'expliquer.

Alors nos docteurs étudient longuement, trop longuement même, les trois points susmentionnés; aussi nous bornerons-nous au simple résumé de ce paragraphe :

« En résumé, les glandes ou les tissus de l'organisme sont le siège d'une sécrétion intracellulaire très active, qui, se mêlant au sang, y produit des modifications très diverses. »

C'est tantôt la neutralisation d'un produit toxique, comme cela a lieu dans la glande thyroïde ou les capsules surrénales ; tantôt l'élaboration d'un principe (ferment soluble), dérivé chimique, capable d'avoir une influence sur les autres éléments anatomiques de l'organisme, comme on l'observe dans le testicule, l'ovaire, le rein ; tantôt l'action directe globulaire, ici destructive des globules rouges du sang, là des leucocytes, ailleurs créatrice des hématies, comme on peut la surprendre dans la rate, la moelle osseuse, les parois des capillaires.

« Cette fonction générale (élaboration de produits spéciaux destinés à être déversés directement dans la circulation) commune à toutes les glandes, munies ou non de conduits excréteurs, et à tous les tissus de l'organisme, a reçu le nom de *Sécrétion interne*.

Or, le but de la nouvelle méthode (l'Opothérapie) est de fournir précisément aux malades le déficient ou déficit de cette sécrétion interne de l'organe détruit, et cela à l'aide d'un organe identique ou tout au moins en parenté physiologique, emprunté à l'animalité. Telle est la prétention des médecins qui *pratiquent* cette véritable *Magie noire*. Cette prétention est-elle justifiée ?

Nous ne craignons pas de répondre négativement et d'affirmer que le procédé de Brown-Séquard est défectueux, tellement défectueux qu'il constitue un très grand danger pour la santé publique. Nous allons le prouver, mais après avoir toutefois étudié la fabrication des sucs pour montrer la complexité de celle-ci.

Voici comment est fabriqué le liquide orchitique, dont on fait des injections sous-cutanées. On l'obtient en faisant macérer pendant vingt-quatre heures des testicules de cobaye dans de la glycérine additionnée dans des proportions convenables d'eau bouillie salée et filtrée.

Parfois le suc extrait est filtré par l'acide carbonique sous pression

(1) Ce suc fut d'abord dénommé testiculaire, puis orchidique, enfin orchitique, termes dérivés de ὀρχις (testicule).

d'après une technique toute spéciale inventée ou imaginée par M. d'Arsonval, le *bras droit* de son vivant et aujourd'hui le successeur de l'industrie créée par Brown-Séquard ; ce suc, disons-nous, ne représente nullement après trituration, expression et fabrication, les éléments contenus dans la glande.

Des praticiens distingués, Gléry entre autres, ont démontré qu'un liquide filtré sur du papier *ad hoc*, sur coton de verre ou sur porcelaine à faible pression, a certainement une activité plus considérable que celui préparé par les procédés dits *merveilleux* de M. d'Arsonval. Seulement ici, nous nous trouvons devant un *léger* inconvénient, c'est qu'un extrait total n'est pas du tout injectable, ensuite sa conservation n'est guère possible, de sorte qu'il faut fabriquer au fur et à mesure des besoins et employer encore des précautions d'asepsie absolument irréalisables dans une pratique courante.

Aussi, plaignons-nous, et cela de tout cœur, les pauvres patients qui se font traiter en province, car les conditions de leur traitement sont des plus défectueuses, et, malgré ce que nous venons de dire, les médecins affirment que les résultats obtenus par les injections sous-cutanées sont des plus remarquables, au point de vue de la résistance à la fatigue, du bon fonctionnement de l'intestin, du relèvement intellectuel et autres relèvements encore.

Ce que nous venons de dire est tellement vrai que les jeunes médecins dont nous venons d'analyser brièvement le mémoire donnent, comme fiche de consolation sur la défectuosité des sucs ou liquides injectés, les lignes suivantes :

« Lorsque les progrès de l'étude de la chimie auront permis d'isoler chacune des substances actives contenues dans ces produits complexes qu'utilise l'Opothérapie, et que l'on aura établi la pharmacodynamie, il va sans dire qu'elles (les glandes) seront employées à l'exclusion de ces derniers (des sucs). Nous assisterons à une évolution comparable à celle qui s'est poursuivie dans la matière médicale, qui, de l'étude des plantes, feuilles, fleurs ou racines, est passée à celle, plus précise, de leurs alcaloïdes.

« Mais jusqu'ici, sauf peut-être la thyroïdine de Baumann, aucune des substances actives découvertes ne paraît avoir de valeur thérapeutique définie. »

Ce qui veut dire, en bon français, que les partisans de la méthode brown-séquardienne opèrent à l'aveuglette.

Le suc est bon ou mauvais, il est fort ou faible, il opère d'une façon ou d'une autre ; on n'en sait rien ; mais ce que le client sait fort bien, c'est que la visite ou l'injection hypodermique lui coûte un *minimum* de 25 à 30 francs, ce qu'il trouverait assurément fort cher, s'il savait qu'on l'a peut-être empoisonné pour le reste de ses jours ou qu'on lui a infiltré des germes de maladies, lesquels germes pathogènes pourront le faire passer *ad patres* dans un délai plus ou moins rapproché de ladite opération faite à la bonne franquette ou à l'aveuglette *ad libitum*.

Nous engageons donc tous les pauvres malades à se méfier des injections hypodermiques, de tous les sérums pestilentiels ; nous pouvons affirmer que beaucoup d'enfants *sauvés* du croup par des injections hypodermiques sont morts quelques mois après ces opérations d'autres maladies (1).

Du reste, nous ne craignons pas d'affirmer que, depuis qu'on a reconnu la malignité de cette pratique des sérums, nombre de malades se passent avec raison de médecins et se contentent de pratiquer l'hygiène. Ils pratiquent surtout le régime végétarien ou Pythagoricien, car on reconnaît (les médecins eux-mêmes tous les premiers) que la viande, principalement les viandes rouges et saignantes, les gibiers faisandés, c'est-à-dire pourris, apportent dans l'économie des germes pathogènes, des microbes de maladies, tels que ceux de la fièvre typhoïde (1), de l'entérite, etc., etc. Or, comme tous ces procédés d'opothérapie ont ouvert l'œil à la clientèle des morbicoles, ceux-ci se démènent, cherchent noise à tous ceux qui, avec ou sans remèdes, guérissent ou soulagent les malades ou les incurables.

La clientèle manque aux médecins, c'est là un fait évident, et plus l'hygiène et l'alimentation végétarienne progresseront et se répandront dans toutes les classes de la société, plus s'abaissera le chiffre de cette clientèle ; aussi les grands manitous de l'Académie de médecine défendent à cor et à cri leur diplôme, leur parchemin et leur peau d'âne. Ils ne veulent à aucun prix qu'un être humain puisse toucher à un cheveu d'un malade pour le guérir. Qu'on en juge par ce qui suit. — Le doyen de la Faculté de médecine, le Dr Brouardel, ayant à déposer un rapport dans un procès intenté à un industriel qui vendait des produits pour combattre la calvitie, termine ledit rapport en ces termes :

« Je suis obligé de faire une remarque qui, suivant moi, domine la question. Alors même qu'il serait pharmacien, M. D... (l'inculpé) *n'aurait pas le droit de vendre* ses produits médicamenteux SANS L'ORDONNANCE D'UN MÉDECIN. — L'article 32 de la loi du 21 germinal an XI est formel. Par conséquent, ni les pharmaciens, ni M. D... ne peuvent, en l'état actuel de la législation, sans commettre une infraction à la loi, faire ce que la Société de prévoyance des pharmaciens reproche à M. D... Mais les pharmaciens se sont depuis longtemps affranchis de cette entrave et tous vendent journellement à leurs clients, sans ordonnance de médecin, des médicaments à qui ils attribuent des propriétés curatives. »

Voilà donc les potards eux-mêmes pris dans leurs propres filets, car, si les parquets s'avisent d'appliquer *strictement la loi*, bon nombre de fabricants de spécialités pharmaceutiques vont faire triste figure, surtout les spécialistes pour la conservation du cuir chevelu, trouveront dans le rapport du *Prince de la Science* un rude cheveu.

Dorénavant, on ne pourra plus acheter de la poudre insecticide ou de l'onguent gris pour son chien sans une ordonnance du médecin. Si une pareille jurisprudence pouvait être adoptée, ce serait la jubilation des Morbicoles ; mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Que MM. les Morbicoles se rappellent cet adage !

(*A suivre.*) Ernest Bosc.

(1) Faisant une enquête à ce sujet, nous serions très reconnaissant aux personnes qui nous signaleraient des faits certains : on peut nous écrire soit au bureau du journal, soit à Paris, 44-46, rue Vital (16e arrond.).

(1) Il ne faut pas croire que l'eau seule provoque cette fièvre, comme on l'admet trop généralement.

POUR ET CONTRE

(*Suite*)

Moi. — Oh ! maître Esprit, vous êtes plus fort que nous ! Pourriez-vous nous définir l'orgueil dont vous dites mon cerveau envahi ?

— *Orgueil : sentiment d'indépendance hantant presque tous les cerveaux humains.*

Sans l'orgueil, l'homme serait avili et tomberait au rang de l'animal.

C'est cette conscience qu'il a d'être au-dessus des autres espèces qui le distingue de celles-là.

Lorsque l'orgueil n'est pas rectifié par le jugement, il devient vanité et, par suite, un défaut.

Tirez parti de vos avantages naturels sans aucune pensée pouvant attribuer ces avantages à votre propre mérite, mais au Créateur universel.

— La moyenne de la bonté des Esprits est-elle supérieure à celle de l'homme ?

— *Nous n'avons que faire de la bonté en notre état actuel ; ne pouvant nuire ni faire le bien, nous sommes sans qualités comme sans défauts.*

— Alors vous êtes nuls ?

— *Ce sera comme vous l'entendrez : nous sommes ce que vous voulez bien ; nous puisons dans vos intelligences ce qui s'y trouve à l'heure présente. Croyez bien que nous nous appliquons à satisfaire vos goûts, lorsque vous nous appelez en votre aimable compagnie.*

— Mais nous ne vous demandons pas de nous satisfaire en nous repassant ce que vous puisez chez nous ! Pour cela nous n'avons pas besoin de vous ; ce que nous vous demandons, c'est ce qui est de votre cru et non ce qui nous appartient.

— *Ce n'est pas aussi facile que vous le pensez ; je puise dans vos cinq cerveaux et j'opère un triage : ce qui me semble bon, je vous le donne ; ne m'en demandez pas davantage et croyez que de la multiplicité jaillira la lumière.*

— Multiplicité de quoi (1) ?

— *Vous n'êtes jamais satisfait : tout ce qui est formé avec la matière ne peut être parfait ; que feriez-vous si déjà vous étiez en état parfait ? Vous avez toute une éternité pour travailler et changer en perfections les imperfections de votre état d'homme. Chaque chose a son temps, 2 livres 10 sous ne sont pas le Perou et les oreilles d'un lièvre ne sont pas celles d'un lapin.*

(Ces derniers mots sont chantés par moi assez souvent.)

— Définissez le recueillement.

— *Recueillement : état de l'âme qui lui permet de sentir et d'apprécier les sensations qui l'enveloppent et la fait flotter dans un milieu et un bien-être indéfinissable.*

— Allons ! ce n'est pas trop mal, « sentir les sensations » est incorrect !

— *Nous modifions notre genre à l'infini, suivant les dispositions du médium ; si vous étiez médium, je vous donnerais des phrases ronflantes, et je tirerais des définitions épatantes.*

Moi. — D'après vos explications, je ne suis pas surpris si M. Philip Davis a nié les esprits et a prétendu que tout venait des opérateurs.

— *Nous ne pouvons en rien modifier les humains : il n'y a aucun intérêt à faire croire à l'homme aux esprits ; si nous vous étions nécessaires, nous agirions autrement.*

— Définissez-moi la contradiction, en 11 mots.

— *Contradiction : choc des idées provenant des lumières diverses émises par le cerveau.* (Donné sans délai.)

— Définissez l'égoïsme.

— *Egoïsme : passion naturelle se rattachant aux fibres humaines. Crainte de manquer de jouissances matérielles, qui fait que l'homme rejette les désirs de ses semblables et se complaît à satisfaire les siens propres.*

— Que dites-vous des religions ?

— *Religion : dogmes et principes se rattachant à une croyance unique en son espèce.*

Bien interprétée dans ses débuts, elle finit par tomber dans l'erreur et le mensonge.

— Définissez la science.

— *Science : faisceau d'idées se ramifiant et se soudant, s'écartant encore, et enfin se réunissant pour en faire jaillir la vérité.*

(1). Je compris plus tard. Multiplicité des cas, des phénomènes, des communications ; vérité résultant de leur comparaison.

— Si nous parlions astronomie ? Que dites-vous de la lune ?

— *Pauvre astre mort ! il est l'image de la désolation et de la ruine. Ils sont fantastiques, ceux qui veulent étudier cet astre fantasque, fantôme errant qui roule sans bruit pour toute l'éternité.*

— Comment le savez-vous ?

— *Oui, il est mort, vous dis-je ; il a vécu, il a souffert et enfin il est mort.*

— Et qu'est devenu son esprit ?

— *L'Esprit de la lune est dispersé aux quatre vents de l'horizon* (1). *Des esprits hantent encore cette terre de désolation ; ils vont pleurer sur les ruines de quelque Carthage ou de quelque Jérusalem, mais pour eux le bonheur n'existe plus : jamais Sélénites ne feront retentir les échos de leurs plaintes ou de leurs joies ; aussi silencieux et noirs que les ruines de leur ancien monde, leur existence s'écoule dans le marasme et l'ennui.*

— Voilà un beau tableau de vie future que vous nous faites là !

— *Je fais une simple hypothèse.*

— Des esprits m'ont dit y être allés !

— *Ah ! vous me faites rire !*

— Et la preuve, c'est qu'ils m'en ont rapporté ce gros coquillage et ce caillou.

— *Ce caillou est extrait de Saturne !* (Extrait d'une de mes chansons.)

— Définissez la pensée.

— *Pensée : image se formant dans le cerveau et se développant sous l'effort combiné des fluides et des émanations reflétées par l'âme.*

(*A suivre.*) A. GOUPIL.

(1) J'ai souvent employé cette expression : *quatre vents de l'horizon.*

CONGRÈS DE L'HUMANITÉ

Télégramme envoyé à M. Bouvier, le 22 mai 1901, à 3 heures, pour être reproduit dans la « Paix Universelle ».

BOUVIER, *Paix Universelle*, COURS GAMBETTA, 5, LYON.

Aujourd'hui je lis lettre ouverte de Mlle Clavel, L. Dervieux. Comte de Faugère et moi, secrétaire général à vie du Congrès Humanité, restons d'accord ; protestons énergiquement. Prière insérer ce télégramme dans plus prochain numéro.

AUG. VODOZ.

Nous nous faisons un devoir de publier ce télégramme de protestation, mais, d'autre part, afin d'être fixé définitivement sur la question de l'avenir du Congrès de l'Humanité, nous serions heureux de voir bientôt entre nos mains le livre des *travaux du Congrès* ; nous pourrions prendre plus ample connaissance des vœux émis par les congressistes et pourrions juger en connaissance de cause, puisque personnellement nous n'avons pu assister qu'aux séances d'ouverture.

A. BOUVIER.

Le Gérant : L. COULAUD.

1-6-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

ONZIÈME ANNÉE. — N° 254 | 10 Centimes | 16-31 JUIN 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro le compte rendu des conférences que fit notre ami G. Delanne, à Marseille, Avignon, Pont-Saint-Esprit et Lyon, où il trouva de nombreuses sympathies au milieu de succès toujours grandissants. A. B.

Fédération Spirite du Sud-Est de la France

Pour la troisième fois, le 26 mai dernier, jour de la Pentecôte, les fédérés spirites du Sud-Est ont célébré à Pont-Saint-Esprit l'anniversaire de leur Fédération. Tout le bureau, malgré l'éloignement considérable de quelques-uns de ses membres, était au grand complet, tous avaient tenu à rehausser par leur présence cette solennité, ce triomphe du Spiritisme dans la région méridionale de la France. C'est ainsi que nous avons vu notre très dévoué président M. le Dr Bertrand-Lauze venir d'Alais, MM. Bouvier, Gaillard, vice-présidents, de Lyon, d'Avignon, Mme Tivollier, vice-présidente, de Marseille, enfin les secrétaire et trésorier d'Avignon et d'Alais; nous nous faisons donc un plaisir et un devoir de leur adresser, au nom de la Fédération tout entière dont nous sommes le fidèle interprète, l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Nous remercions en particulier Mmes Bertrand-Lauze et Bouvier dont la présence a été si goûtée de toutes et de tous, et enfin nous adressons à M. l'abbé Grimaud, en qui le grand âge n'a pu même atténuer les nobles élans de générosité, d'abnégation, de dévouement à la cause du spiritualisme moderne, notre témoignage de respectueuse admiration et de vive gratitude.

A 2 heures, 150 délégués, représentant les 33 groupements disséminés dans les départements : du Rhône, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard, de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, étaient réunis. Le président, prenant la parole, présente aux fédérés M. Gabriel Delanne, qu'ils auront le bonheur de connaître désormais, excuse M. Léon Denis, président d'honneur, retenu à Tours par des engagements, et prononce un discours dû à sa grande élévation intellectuelle, à la richesse morale de son cœur et aux sensations intimes de son âme. Les lecteurs de la *Paix* et de la *Revue scientifique et morale du spiritisme* pourront le lire *in extenso*. Chaque fédéré en recevra une copie, et nous ne saurions trop le recommander à la méditation de tous les penseurs libres.

M. Delanne se lève ensuite, et pour la première fois parle au sein de la Fédération spirite du Sud-Est de la France ; il est très ému en face de cette manifestation du spiritualisme moderne dont il est le plus éminent défenseur au point de vue scientifique. De sa voix sympathique et douce, en causeur d'un talent d'érudition remarquable, il nous dit combien il est heureux de constater l'importance du groupement et la parfaite harmonie qui y règne ; il émet le vœu consistant à créer dans cette grande patrie du progrès qu'est la France la Fédération des Fédérations spirites ; sur la proposition du président, les délégués votent alors une résolution en ce sens, et expriment leur désir de voir la Société d'études des recherches psychiques de Paris en prendre l'initiative.

M. Bouvier, le magnétiseur bien connu, directeur de la *Paix universelle*, organe de la Fédération, parle en faveur du magnétisme curatif, dont l'action si riche en bienfaits de toutes sortes vient d'être condamnée par la Cour de cassation. Prenant après lui la parole, nous l'avons appuyé de toutes nos forces, et avons proposé aux délégués le vote d'un ordre du jour ainsi conçu :

« Considérant que le magnétisme humain a donné des preuves irréfutables de ses innombrables bienfaits par toutes sortes d'agents ignorants ou savants, les délégués spirites du Sud-Est de la France, mandataires des 320 fédérés de la région, réunis en Assemblée générale le 26 mai 1901, à Pont-Saint-Esprit, protestent contre l'arrêt de la Cour de cassation annulant le jugement de la Cour d'Angers, qui

avait acquitté Mouroux, et invitent les pouvoirs publics à reviser la loi de 1892, laquelle ne permet l'exercice du magnétisme curatif qu'aux seuls diplômés. »

Le président appuie de son autorité scientifique le vote de cet ordre du jour. M. Delanne nous dit ensuite l'activité que la Société d'études des recherches, psychiques où se trouvent plusieurs docteurs (diplômés ceux-là, messieurs de la Cour!), déploie en faveur du magnétisme curatif, et c'est alors dans un enthousiasme général que les délégués mandataires le votent à l'unanimité.

Le secrétaire général, M. Canuel, fait un exposé rapide de la situation, on procède à de nombreuses adhésions. Il est 4 heures, on part pour le cimetière, où les délégués vont porter sur la tombe du premier président de la Fédération, M. Violès, le témoignage de leur affectueux souvenir et de leur profonde vénération. Là M. Bertrand-Lauze prononce un discours du plus bel enseignement, que l'on trouvera *in extenso* dans ce journal.

Ce devoir accompli, les délégués se rendent à l'hôtel du Louvre, où un banquet fraternel a été organisé ; la cordialité la plus franche, une joie qui n'avait rien de commun avec ces joies mondaines charmeuses des sens, n'ont cessé d'y régner. Au dessert, nombreux ont été les toasts portés. Nous n'en rappellerons qu'un seul duquel l'importance mérite l'attention de tous. M. l'abbé Grimaud, dans un élan de courageuse franchise, nous a fait connaître son admiration à l'égard du spiritisme, et dit que depuis cinquante années qu'il allait de groupement en groupement, d'association en association, il n'avait jamais constaté autant de fraternité, autant de bienveillance que chez les spirites, soit dans leurs groupes isolés, soit dans leur fédération. Il a rassuré plus d'un hésitant, peut-être, quand, disant que chacun récoltait ce qu'il avait semé, il a affirmé la nécessité des réincarnations.

Il est 8 heures, on a hâte de se rendre au Casino, où doit avoir lieu la conférence publique avec projections lumineuses donnée par M. Gabriel Delanne. Mû par une de ces sages forces psychiques qui nous entourent sans cesse, dans l'accomplissement du bien, alors que tous, absents, présents, avaient eu leur part d'admiration, de louanges, nous avons rempli le devoir bien doux de remercier au nom des humbles, des modestes d'entre les fédérés, les Denis, les Delanne, les Bertrand-Lauze, les Gaillard, les Bouvier, l'abbé Grimaud, du noble courage qu'ils ont montré en se mettant à la tête du mouvement spirite en France. Profondément dédaigneux de tous les sarcasmes que pouvaient leur réserver l'aveugle scepticisme, l'ignorantisme stupide encore en pleine exubérance dans notre propre patrie de progrès, ils n'ont vu que leur devoir. Gloire leur soit rendue en attendant que Dieu les récompense d'un aussi grand sacrifice !

A 9 heures et demie, c'est devant une salle comble que M. Delanne a fait un long exposé des faits psychiques. Ses projections très démonstratives ont eu, comme tous les détails du programme de la journée d'ailleurs, la bonne fortune de parfaitement réussir.

Le public vivement intéressé n'a pas ménagé ses applaudissements au conférencier. Frais prélevés, une somme de 50 francs a été remise pour les pauvres au maire de la ville.

Espérons que cette journée portera ses fruits et que le spiritisme, dont la réalité a été démontrée aussi supérieurement par M. Delanne, cessera enfin d'être raillé pour devenir la religion de la conscience, de la famille, de notre chère France et de l'humanité.

BRÉMOND,
De la Fédération du Sud-Est.

Discours d'ouverture de la Réunion Fédérale

PAR LE Dr BERTRAND-LAUZE

Le jour succède à la nuit, mais tous deux sont précédés ou reliés l'un à l'autre par l'aube naissante et par le crépuscule.

Ces phases successives, évolutives, admirablement graduées par le Créateur, de ce qui constitue la vie objective apparente de notre zone planétaire dans ses rapports incessants avec notre soleil et les autres astres dont elle dépend, assurent à tous les êtres vivants, depuis le plus infime jusqu'au plus élevé, l'homme, la faculté de développer toutes leurs facultés, en passant par les deux états successifs principaux de la planète, le jour et la nuit.

Le jour, phase d'activité féconde, où tout être doué de facultés diurnes cherche dans le travail et par le travail à s'assurer un lendemain ; c'est-à-dire un bagage de forces matérielles nouvelles complémentaires, nécessaires à son être physique, et à meubler son esprit d'éléments, de forces, de principes de morale intellectuelle et psychique, dont l'âme gardera l'empreinte bienfaisante et salutaire pour les luttes ultérieures.

La nuit, phase de repos nécessaire, indispensable au corps physique déprimé par le travail matériel et intellectuel du jour, au dire des scientistes classiques, est bien, à notre avis, un état de déchéance, de passivité momentanée et relative de notre pauvre moule, ou, si vous préférez, de notre enveloppe planétaire ; mais aussi période d'activité féconde pour l'être psychique, dont le composé double, vous le savez, débarrassé momentanément d'un tissu à constitution rigide, jouit d'une liberté dans l'espace qu'en Esprit prévoyant et réfléchi il doit employer et emploie le plus souvent à examiner, à mûrir son passé d'hier avec celui d'antan, à en faire le compte et le décompte et à en cataloguer immédiatement le bon grain de l'ivraie.

Mais à ce travail seul ne doivent pas se borner ces heures de liberté. Un bon lendemain ne sera efficacement assuré au réveil sur la terre que tout autant qu'il aura su profiter de cette nuit de liberté, pour mettre ses sens spirituels, plus clairvoyants que ceux qui reposent affalés dans son lit, en rapport intime avec le monde spirituel qui l'entoure. Il devra s'instruire par lui-même, en attirant à lui toute la connaissance psycho-fluidique, que sa puissance fluido-magnétique, que son degré de spiritualité, joint à sa probité morale de la veille, lui permetteront d'attirer à lui. Il devra encore s'instruire par les autres en priant son guide ou toutes les bonnes entités de l'espace qu'il rencontrera ou qu'il pourra appeler, de l'éclairer, de le documenter, de le spiritualiser, afin qu'au déclin de la nuit, à l'aube naissante, l'esprit réveillé dans la chair puisse conserver une parcelle de cette activité spirituelle qu'il aura pu à peine effleurer, de la rapidité de l'éclair traversant la nue.

Heureux sont ceux, de toute condition et de tout rang, qui, suffisamment débarrassés des soucis et des passions de la terre, ont la force et le savoir de se livrer avec fruit à ce travail fécond de la nuit dans l'espace, qui se répercutera sur le travail de jour.

Mais il ne suffit pas de s'être ainsi libéré des soucis de la terre, adonné aux travaux de l'espace, encore faut-il de retour ici-bas, après avoir réintégré le corps, savoir utiliser l'acquis de la nuit, pour le travail du jour, soit pour nos semblables, soit pour nous, soit encore pour les êtres inférieurs qui nous environnent.

L'effort, la volonté tenace, sont ici sans doute davantage de mise que là-haut ; l'Esprit emprisonné retrouve les passions de ce monde, de sa morale et risque fort sous leur enivrante folie de laisser les mâles résolutions dans son âme en détresse.

Le corps physique enlace des mailles étroites de son filet cellulaire toutes les résolutions et toutes les instructions bienfaisantes de la nuit et les empêche de s'extérioriser pour rayonner de l'âme hors du corps dans le jour et s'épandre comme le galet lancé à plat sur la surface d'une eau limpide et calme jusqu'au moment où elle aura donné toute sa force acquise.

De toutes les facultés, dont l'âme libérée ou non de la chair dispose pour évoluer vers le bien et éclairer sa route vers la perfection idéale, il en est une, qui les relie, les condense, les coordonne toutes et dont sans doute elle use quelquefois si je ne m'abuse.

Le jour comme la nuit, extériorisée ou non, l'âme, se dépouillant en un instant de toute préoccupation, délaissant tout ce qui l'environne, coordonne toutes ses facultés et ainsi leur ordonne de centraliser toute la puissance de son étincelle divine, pour l'irradier vers le foyer divin, source intarissable de toutes choses à travers les âges et les mondes passés, présents et futurs.

Lorsque l'âme humaine harmonise ainsi tout ce qui la constitue, sans fils conducteurs, sans contacts matériels, elle réalise l'idéal de communication télépathique entre la créature et le créateur; et la prière, demande instante, recueillie, repentante, mentale ou verbale, jaillit, monte, s'élève et accueillie tout ou partie suivant notre mérite ou notre démérite se répercute sur nous et sur notre entourage en ondes protectrices, bienfaisantes ou rédemptrices.

Si par l'exercice personnel, éclairé par une intelligence réfléchie et une pratique raisonnée, vous idéalisez progressivement votre action spirituelle, vous verrez celle-ci idéaliser parallèlement vos actes matériels et vous dépouiller de la sorte de ceux d'entre eux qui sont contraires ou nuisibles à votre progressivité intellectuelle et morale; pour les remplacer en meublant votre vie présente d'actes utiles à cette même progressivité.

Sachez développer en vous et par vous, pour vous et pour les autres, autour de vous, ces appels, ces prières dans toutes les circonstances de la vie, et plus particulièrement toutes les fois que votre âme angoissée, inquiète, malheureuse, aura besoin de réconfort encourageant, de secours, de pardon ou d'oubli.

Apprenez à accomplir cet acte par vous-même, pour vous-même et pour les autres; appliquez toujours à la prière ce principe, ce vieil adage bien précieux pour toute chose : « qui en veut y va, qui n'en veut pas y envoie », vous serez toujours ainsi mieux servi par vous-même que par d'autres.

Et si d'aventure vous manquiez momentanément de foi éclairée, de réflexion, de sagesse ou d'amour pour obtenir par vous-même, de vos prières et par elles, ce que vous demandez à Dieu, sachez alors que l'union fait la force, et faites appel à l'aide simultanée de vos parents, de vos amis, de vos frères d'ici-bas et de là-haut, mais évitez les prières salariées. Débitées le plus souvent sans conviction, murmurées par les lèvres, elles manquent de l'ampleur, de la force et de la pureté nécessaires qui les idéalisent.

L'impôt usuraire, dont elles sont grevées avant de prendre leur essor, au lieu de faciliter leur envolée vers les sphères éthérées où règne l'harmonie divine, les retient dans la zone planétaire matérielle.

Placées dès leur naissance sous les auspices de la vile matière, d'un intérêt égoïste, orgueilleux et vain, elles sont, d'emblée, neutralisées, vaines, inféconds.

Ce résultat négatif est encore mieux atteint, si, d'aventure, la prière salariée est confiée à une âme orgueilleuse, ignorante et sectaire, et je me demande, hélas! si dans l'état actuel de notre société dogmatique, il n'en est pas le plus souvent ainsi.

L'orgueil, l'ignorance, le sectarisme, excluent fatalement les qualités utiles à l'âme pour son élévation; à savoir : le savoir, la bonté, la douceur, le dévouement, la tolérance, l'honnêteté, la sagesse et l'amour qui les résume et les condense toutes.

L'intérêt dogmatique s'harmonise peu avec ces qualités ; étroit, passionné, autoritaire, il a accompli en cette fin de siècle fautes sur fautes, abusé des indulgences et mis le comble aux multiples pratiques de l'idolâtrie la plus grossière, en substituant à Dieu seul infaillible l'homme infaillible.

Si donc vous avez besoin, pour vos prières pour les morts et vivants de la terre et de l'espace, du concours de quelqu'un, demandez aux parents, aux amis de là-haut et d'ici, leur aide, leur concours désintéressé, qui n'en aura que plus de sel pour eux et pour vous.

Si, soit par votre naissance, soit par votre travail, vous pouvez disposer de quelque gain économisé, dépouillez l'égoïsme qui voile vos yeux et votre cœur; cherchez une âme sœur terrienne en peine, chez qui l'infortune, les malheurs, l'épreuve, alliés à une certaine fierté, cachent les angoisses de la faim, de la soif ou du mal.

Cherchez cette âme, que dis-je, ces âmes, car elles sont légion, ce monde n'ayant point encore tari les sources de misères et de malheurs, et que votre main ouverte leur apporte, dans la mesure de vos forces, par un acte de cordiale et silencieuse solidarité, le secours qui pourra, sinon tarir, au moins atténuer le débit de misère et de malheur qui les accable momentanément.

A les relever ainsi ces âmes en peine, consacrez par vous-même une part de votre temps et de votre bourse, et vous verrez la force de vos prières décuplée.

A la naissance ou à la mort de l'un des vôtres, dans la joie comme dans la peine, consacrez toujours à un acte de solidarité sociale une somme quelconque.

Ne vous laissez point séduire par les conseils d'autrui, cherchez les âmes en peine, malheureuses, agissez par vous-même, portez-leur sans ostentation et pleins de douce bienveillance, en même temps que votre aide matérielle quelle qu'elle soit, votre aide morale.

L'une ne peut pas, ne doit pas aller sans l'autre, à cette condition seule votre double effort sera entendu et aura sa récompense, car alors seulement l'acte est complet, c'est-à-dire trinitaire.

La vie ainsi comprise donne à ceux qui s'y livrent un état d'âme qui rayonnera autour d'eux pour agir et réagir positivement sur leurs semblables, en imprégnant à leur tour leurs sens des ondes qu'ils dégagent.

De là, la nécessité pour l'esprit élevé, pour l'incarné pénétré de notre doctrine, de ne point rester sur le terrain théorique, de ne point se contenter d'en connaître le sens intime et la portée familiale, mais ils devront, s'ils sont bien pénétrés de toutes ces propriétés morales et intellectuelles, donner à leur âme, leur vie durant, une orientation incessante et constamment active, où le labeur quotidien devra porter tout son effort intelligent à accroître, par ses relations, le nombre des contacts, des rapports, des rapprochements avec leurs semblables, afin de leur donner, malgré eux ou à leur insu, de ce pollen psycho-fluidique qu'ils dégagent, et qui, saisi au passage par l'esprit le plus ondoyant et divers, impressionnera malgré lui son être intime et déterminera chez lui une modification vibratoire, dans la tonalité des ondes de son être psychique, telles que, pour si brève et si minime qu'ait été notre radiation dynamique, s'il nous était permis d'en mesurer mathématiquement avec un radio-dynamomètre construit à cet effet l'effet immédiat ou médiat, nous constaterions que notre radiation dynamique n'a pas été vaine, mais a laissé son empreinte ineffaçable sur tous ceux d'entre nos frères que nous avons vus, rencontrés, croisés au passage.

Et que notre radiation dynamique agisse sur notre sujet, soit par induction ou déduction positive; dégagée en vue du bien, en tout

bien tout honneur, elle lèvera tôt ou tard et, comme le petit oiseau dont parle la fable, deviendra grande.

Le travail, si grossier soit-il, à condition qu'il ait un but utilitaire, louable, humanitaire, social, honorable enfin, en même temps qu'il dégrossit et polit le plus souvent l'objet, l'œuvre en cause, l'affine, l'esthétise, la rend délicate et produit simultanément des résultats identiques sur l'esprit de celui qui s'y consacre.

Aussi, Celui qui dirige la multiplicité colossale des mondes qui gravitent dans l'espace indéfini de l'infini a-t-il mis en honneur sur eux tous au frontispice de la table des droits de l'esprit à travers les étapes successives des humanités, la loi du travail, comme la première entre toutes et la seule capable de l'ennoblir, parce que seule elle détermine l'effort, qui ouvrira à l'esprit incarné ou non les routes fécondes où ses sens, de plus en plus déliés, inscriront comme sur un ruban large, plan, ligne droite sans fin, les admirables et incessantes beautés qu'il leur aura été permis de regarder, d'interroger, d'admirer et de comprendre dans cet espace ou bien sur terre; où tout chante l'incomparable bonté, l'éternelle beauté du maître des maîtres, occupé à idéaliser l'incréé, à créer, pour le donner en pâture aux âmes en voie d'évolution supra-ascendante.

Plaignez, plaignez donc, tous ceux qui abusent ici-bas de la vie purement contemplative, incompatible, à notre avis, avec l'organisation de la loi du travail sur cette planète. Plaignons encore ceux qui, avant l'heure, donnent à l'oisiveté, fille de la paresse, le meilleur de leur temps, qui les conduit sur une pente souvent fatale, au bout de laquelle la passivité de l'esprit et du corps recueille une sénilité d'âme et de corps qui exercera son contre-coup sur leur vie d'outre-tombe.

Obéissons donc, mes sœurs, mes frères, à la triple loi si féconde du travail, du corps, de l'esprit et de l'âme; associons notre constante volonté, notre attentive faculté de réflexion et tout l'effort de notre intelligence vers la pratique des vertus de ce monde, seules capables de nous donner possession de la clef de ces mêmes vertus. Sachons ainsi par notre travail de jour et de nuit former une vaste chaîne d'union mondiale, nous assurerons ainsi notre propre progrès continu et celui de nos semblables en nous débarrassant de toutes les entraves, de toutes les tares dont nous sommes empreints, ronces semées sur notre route planétaire pour la maturation forcée de notre triple enveloppe; avec la certitude de laisser l'une d'elles, le corps physique enterré ici-bas, pour qu'il serve à l'évolution de ceux qui nous y succéderont.

Excusez, pardonnez cette longue digression, d'une philosophie trop prétentieuse peut-être, pour sortir du verbe d'un esprit tel que je suis, encore très inexpérimenté des choses de la vie; mais ma plume, transcription littérale d'un verbe plus pur que le mien, a dû s'incliner sur ces feuillets, et vous transmettre à toutes, à tous, ce travail, écho de l'au-delà, pour qu'il se répercute en vos cœurs, y sème un ferment, des ferments, non de discorde, mais d'union et d'amour pour l'œuvre commune, qui nous impose de travailler encore et toujours, avec plus d'activité, à l'étude scientifique de notre doctrine, à en répandre les saines et consolantes données sur nos semblables, pour qu'elle produise coursons, pampres et rejetons vigoureux qui meubleront la terre d'esprits purs et sans tache.

Il me reste enfin un triple devoir à remplir, qui m'est, je l'avoue, on ne peut plus agréable et doux.

Tout d'abord à tout seigneur tout honneur, cher et distingué frère G. Delanne, celui de vous souhaiter la bienvenue parmi nous.

Malgré vos études et la tâche si délicate et des plus laborieuses que vous impose la direction de votre si intéressante et si instructive *Revue scientifique et morale du spiritisme*, vous avez bien voulu accepter de venir ce soir nous instruire et nous apporter votre vieille expérience doctrinale, éclairée par une intelligence méthodique, scientifique et lucide, que dans un passé déjà lointain il vous a sans doute été donné d'acquérir, pour venir en ce siècle nouveau la faire connaître à cette humanité mûre pour franchir une étape de plus.

Les hommes, tels que vous, ne sont point légion, au sein de l'essaim du spiritualisme moderne.

De tous les essaims qui forment dans les divers pays de notre planète cette ruche spiritualiste moderne, vous êtes une des reines de notre France aimée.

L'essaim provincial méridional du Sud-Est, dont je suis ici l'interprète, par ma voix, clame à l'envi votre talent, la fécondité de votre règne et forme les vœux les plus fraternels pour que l'essaim qui vous a pour reine voie son essaimage annuel rester encore longtemps vert, puissant, productif.

Mais, rassurez-vous, si avant l'âge vous perdiez votre fécondité, nous tous ici, au lieu d'imiter des abeilles la triste et sanglante coutume, roi ou reine, ne vous tuerions pas: remplacé par une reine plus jeune et plus virile que vous, fort de votre travail déjà produit, nous aurions à cœur de vous élever à l'honorariat, pour garder de votre talent le plus longtemps possible le générateur bien vivant de vos œuvres.

Je remercie notre vénéré président d'honneur, M. L. Denis, d'avoir bien voulu l'an dernier consacrer une partie de ses tournées-conférences à la Fédération du Sud-Est. Le bien qu'il fait sur son passage est considérable; il est tel, que toujours il en est parmi ses auditeurs qui viennent à notre doctrine, sous la seule influence de son exposé clair, lucide et pénétrant.

Je remercie Madame Tivollier, notre dévouée et excellente vice-présidente, du zèle et de l'activité juvénile qu'elle déploie à venir si régulièrement de Marseille, ici, nous apporter le tribut de sa foi toujours profonde.

Je remercie Messieurs Bouvier, Gaillard, Brémond, Canuel, Serrières, André, pour le concours actif qu'ils m'ont prêté durant l'année écoulée. J'adresse à l'âme de notre frère Violès le témoignage de notre cordial souvenir.

A vous tous sans exception, mes sœurs, mes frères, par la pensée une cordiale poignée de mains, et l'assurance de la continuité de mon dévouement à la propagation du spiritualisme moderne.

SUR LA TOMBE DE M. VIOLÈS

Nous sommes, dit-on, des hallucinés, nous avons des idées de l'autre monde, sans doute parce que, non contents de nous consacrer aux soins de la vie matérielle de ce monde, nous essayons, dans la mesure de la saine raison, de mettre tous nos sens en action, en allant à la recherche du lendemain de la mort.

C'est que nous élargissons ainsi le but de la vie, semblables au timonier qui tient la roue du gouvernail, l'œil constamment fixé sur l'horizon, afin d'en scruter les obstacles, et ainsi de les éviter Nous aussi, scrutant le lendemain de la mort, arrivons à en connaître une partie de la route.

Cette connaissance ne serait-elle par le fait qu'un grossier devis de ce qu'elle est en réalité, il n'en est pas moins vrai que nous aurons, à l'heure du passage d'un milieu dans l'autre, à l'heure solennelle pour nous de la transformation de la vie nouvelle, nous aurons, dis-je, l'avantage, sur ceux qui sont restés ici-bas dans l'ignorance de ce grossier et incomplet devis, de pouvoir mieux diriger notre marche ascensionnelle, car c'est par la lévitation et le vol ascensionnel que dans la vie de l'Espace l'être se déplace et décuple de la sorte son activité psychique et animique.

De même qu'à l'aveugle, ici-bas, le bâton, les coins et les recoins, le chien ou une main protectrice sont nécessaires pour suivre sa route.

De même que le voyant d'ici-bas, pourvu d'yeux normaux, se dirigeant pour la première fois sur une route inconnue, tâtonnera moins, aura moins besoin du secours d'autrui, si au préalable il en a étudié, même vaguement, le tracé sur une carte d'état-major.

De même, avec la connaissance de notre grossier devis de l'au-delà, nous aurons l'avance sur ceux qui, méprisant ou se riant de nos études, feront le grand voyage, avec des bagages pleins d'une ignorance vaine et dogmatique, trop confiants en la connaissance d'autrui.

A ceux-là, lorsque ceux d'entre nous qui les auront précédés auront pu, par l'étude commencée ici-bas et poursuivie là-haut, de leur grossier devis, faire un plan fini et bien orienté, nous serons alors heureux de pouvoir consacrer une partie de notre temps à orienter ceux qui, par leur sotte et orgueilleuse imprévoyance, sont perdus et éblouis dans l'Espace infini.

Frère Violès est de ceux qui, par leur vie aussi simple que digne, par leurs constants efforts, auront pu, dès leur arrivée là-haut, guider eux-mêmes leurs premiers pas, éclairer partiellement leur route ; et de ceux qui pourront guider là-haut les ignorants à leur arrivée ; il est aussi pour la même raison de ceux qui de là-haut nous prêtent leur appui psychique pour le progrès indéfini d'ici.

Sachons donc, mes frères, comme lui, profiter de notre séjour ici, pour notre arrivée dans l'Espace, comme lui nous nous consacrerons ainsi à travailler à l'émancipation humaine et astrale.

Travaillons ! Car, comme le dit Tolstoï, ce grand penseur russe, actuellement persécuté par les dogmes, parce que comme nous, spiritualistes modernes, il a le tort de les vouloir simplifier : « La mort est seulement un épisode de la vie, mais n'en est pas une interruption. »

Ce n'est pas un acte de dévotion que nous venons accomplir sur cette tombe.

Les spirites ne sont point des dévots. Ils réprouvent au contraire tout ce formalisme grossier et vain que les dévots adorent, et au lieu de livrer comme eux leur conscience et celle de leur famille aux conseils intéressés d'autrui, ils n'admettent personne entre leur conscience et Dieu.

En un mot, les spirites peuvent résumer leur doctrine dans cette pensée de Victor Hugo, de ce grand philosophe et penseur libre :

« Pour religion, *Dieu* ; pour prêtre, *le père* ; pour prière, *la vertu.* »

Discours d'ouverture à la Conférence de M. G. Delanne

Victor Hugo a dit : « Trop de matière est le mal de cette époque. De là un certain appesantissement.

« Il s'agit de remettre de l'Idéal dans l'âme humaine. Où prendrez-vous de l'Idéal ? Où il y en a. »

Et plus loin il dit encore : « De la sorte en guérissant la maladie momentanée, vous établirez à jamais la suite de l'Esprit humain.

« Vous guérirez la bourgeoisie et vous fonderez le peuple ».

« Les principes combinés avec la science, toute la quantité possible d'absolu introduite par degrés dans le fait ; l'utopie traitée successivement par tous les modes de réalisation, par l'économie politique, par la philosophie, par la physique, par la chimie, par la dynamique, par la logique, par l'art ; l'unité remplaçant l'union ; pour religion Dieu, pour prêtre le père, pour prière la vertu, pour champ la terre, pour langue le verbe, pour loi le droit, pour moteur le devoir, pour hygiène le travail, pour économie la paix, pour canevas la vie, pour but la liberté, pour peuple l'homme, telle est la simplification. Et au sommet l'Idéal.

« L'Idéal, type immobile du progrès marchant. »

Dans ces lignes d'une belle et géniale envolée, il y a de quoi puiser maints sujets de conférences, mais tel n'est pas mon rôle.

J'ai voulu simplement, par cette citation, placer cette conférence sous l'égide de ce fécond penseur, toujours vivant quoique mort.

M. Gabriel Delanne vous apporte aujourd'hui de cet idéal, qui est appelé à établir sûrement la suite de l'Esprit humain.

Comme le dit le Maître, il vous apporte ici des principes combinés avec la science, toute la quantité possible d'absolu introduite par degrés dans le fait, et grâce aux découvertes physiques, chimiques modernes ; grâce aussi au concours d'hommes de science éprouvés tels que lui, une doctrine nouvelle se répand, se vulgarise, elle donnera à l'humanité pour religion *Dieu*, pour prêtre *le père*, pour prière *la vertu*, et nous verrons ainsi disparaître cet antagonisme mauvais, étroit, sectaire, entretenu comme à plaisir par les dogmes et remplacé par l'union faite de vérité, de solidarité et d'amour.

Les dogmes divers ont divisé et ensanglanté le monde, les religions s'opposent et s'excluent l'une à l'autre et jettent l'anathème sur tout ce qui n'est pas elles.

Les faits que vous apporte cet ingénieur distingué, philosophe et penseur moderne, loin de s'opposer et de s'exclure, concourent au contraire tous ensemble à l'édification d'un temple immense, magnifique, lumineux, qui ira s'élevant toujours plus haut et qui s'appelle la science.

A ceux qui dans cette enceinte représentent les restes chancelants de ce passé décrépi qui s'éteint et qui seraient tentés encore de s'y cramponner pour en retarder l'échéance fatale, à ceux-là je dis et prédis qu'envers eux et contre eux leurs efforts seront vains, car nous sommes l'avenir et l'avenir est inévitable.

LE MONOPOLE DE LA VIE HUMAINE

> « Ton oncle, dis-tu, l'assassin,
> « M'a guéri d'une maladie ? »
> La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
> C'est que je suis encore en vie !
>
> Boileau-Despréaux.

Il n'entre pas dans mes intentions de faire, à M. le Dr Gripat, un cours de style et de composition française, ni de rechercher plus longtemps avec lui comment un *monopole* peut devenir une *consécration*. Nous savons assez que notre belle langue de France, si claire et si logique, s'accommode mal du burlesque galimatias des ordonnances et diagnostics médicaux. D'ailleurs, la loi de 1892, archange à l'épée flamboyante du Paradis médical, ne dit point que MM. les médecins devront forcément faire partie de l'Académie française, avant de recevoir la *consécration de leurs longues et difficiles études*, si difficiles, que, d'ordinaire, ils se voient contraints à les continuer toute leur vie, en travaillant à la mort de leurs semblables.

J'aborderai donc immédiatement le sujet, me ressouvenant à temps de la vieille sentence arabe : « L'arbre ne s'abat pas à coups de flèches, mais à coups de hache. »

Or, ce qui est actuellement en jeu, ce ne sont point tant les aptitudes littéraires de M. le Dr Gripat que les principes de cette fameuse loi de 1892, panacée de toutes les terreurs doctorales et bouclier d'airain des intérêts professionnels des médecins.

J'entends bien que M. le Dr Gripat accuse Me Comby d'avoir de l'esprit et ce n'est certes point moi qui songerai à le défendre contre

cette accusation ; j'entends bien également que Me Chesneau ne s'est point laissé entraîné à réfuter les *ingénieux paradoxes* du spirituel défenseur de la partie adverse, mais je constate aussi que toute cette triomphale phraséologie du président du Syndicat médical d'Angers dissimule fort mal un manque absolu d'arguments décisifs en faveur d'une bien mauvaise cause.

« *La terminaison de l'affaire Mouroux*, conclut-il, démontre ce que nous pouvons obtenir quand nous savons nous unir pour la défense de nos intérêts professionnels, et fait ainsi ressortir l'importance de nos groupements, associations ou syndicats. »

Est-ce bien un médecin qui parle? Est-ce bien la voix de l'homme de dévouement et de charité habitué à calmer les souffrances des moribonds? On dirait plutôt, ce me semble, le bagout spécial du financier qui empaume ses actionnaires après une émission réussie.

M. le Dr Gripat déploie aux yeux ébahis des 42 millions de Français la grande bannière du *trust* médical, l'oriflamme terrible qui doit conduire les troupes *syndicales* à la victoire finale et décisive, à l'étouffement de la plus sainte et la plus sacrée des libertés : *celle qui existe pour chacun de disposer de son corps et de sa vie.*

Ce qu'il y a de plus navrant dans l'affaire, c'est que M. le Dr Gripat, qui est très certainement un honnête homme, agit avec la plus entière bonne foi du monde ; il est convaincu de ce qu'il dit et verrait, je pense, sans sourciller, l'un de nos députés proposer l'article additionnel suivant à la loi sur l'exercice de la médecine :

« Tout citoyen français qui, pendant le délai d'un an, n'aura point fait appel une seule fois aux soins d'un médecin régulièrement diplômé sera privé de ses droits civiques et expulsé du territoire de la République. »

Je raille, direz-vous, et les railleries ne valent pas les arguments. En pareil cas, j'estime en effet qu'il convient de ridiculiser avant de discuter. Encore une fois, ce ne sont pas seulement les humbles magnétiseurs qui se trouvent en cause, c'est la liberté de tous les citoyens elle-même.

Nous avons toujours vu, jusqu'à présent, les syndicats ouvriers et les différentes associations d'arts ou de métiers se grouper pour la défense de libertés qui font partie du patrimoine commun de la grande collectivité française. Seuls, les syndicats et les associations médicales ne se réclament que d'elles-mêmes et des intérêts de leurs membres, et se targuent de bénéficier d'une législation d'exception que n'oserait édicter pour lui le plus autocrate et le plus absolu des potentats de la terre.

Jamais les médecins dignes de ce nom ne souscriront aux principes d'une pareille doctrine.

M. le Dr Gripat devrait bien comprendre pourtant que *loi* et *monopole* sont deux termes absolument opposés et contradictoires. Expression de la volonté et de la liberté de tous, une loi quelconque ne saurait avoir pour sanction la destruction de ces mêmes volonté et liberté, l'établissement d'un monopole.

Et quand ce monopole doit avoir pour objet, non pas les sucres, les charbons, le pétrole ou les chemins de fer, mais la *vie humaine* elle-même, je suis d'avis que ceux qui le réclament devraient bien s'accorder un peu leurs propres soins, avant de vouloir les imposer aux autres.

MAURICE CHAMPEAUX.

La Magie noire dans la Médecine moderne

(*Suite et fin*)

L'opothérapie ou sérumthérapie est condamnée, condamnée sans appel possible ; ce qui le prouve, c'est que tous les charlatans s'en sont emparés et l'ont à tel point exploitée que beaucoup d'entre eux ont passé en police correctionnelle. Un peu plus loin, nous donnons deux spécimens de prospectus et nous relatons une affaire que nous avons vue se dérouler à Nice.

Mais auparavant, afin que le lecteur ne puisse nous accuser de partialité, nous donnerons l'opinion du Dr Béclu au sujet de la sérumthérapie, de cette véritable pratique de la Magie noire. Voici ce qu'il disait (1) il y a trois à quatre ans, et depuis les événements n'ont fait que confirmer son dire : « Les résultats de cette pratique sont quelquefois très satisfaisants, mais bien souvent aussi ils sont désastreux...

« Beaucoup de médecins fondent un grand espoir sur les sérums divers : artificiels ou naturels ou savamment cultivés dans les établissements richement dotés, quoiqu'ils n'ignorent pas que, même de ce côté, à quelques exceptions près, on est encore à l'étude.

« La seringue de Roux ne quitte plus le médecin ; elle peut d'ailleurs lui servir pour injecter d'autres liquides non moins à la mode ; nous voulons parler des liquides ou extraits organiques réputés injectables : liquide thyroïdien, liquide rénal, liquide orchitique, liquide de substance grise, suc pulmonaire, liquides pancréatique, hépatique, ovarique, etc., etc., dont se servent les apôtres de l'Organothérapie et de l'Opothérapie, prétendant guérir leurs malades en leur faisant ingérer ou en leur injectant sous la peau, ou même dans les tissus, des sucs d'organes pour remplacer les organes similaires qui leur manquent ou dont ils souffrent.

« C'est à se demander jusqu'où cela peut aller.

« Que l'on injecte, si l'on veut, à titre de traitement moral ou... immoral (*ad libitum*), des sucs orchitiques aux vieux qui voudraient bien redevenir jeunes, des sucs de substance nerveuse grise aux gens sans cervelle, qu'on désigne parfois encore sous le nom d'imbéciles ; des sucs de moelle osseuse à ceux qui en manquent, mais on ne doit pas ignorer ou faire semblant d'ignorer que tous ces liquides n'agissent, quand ils réussissent, que par les sels minéraux ou sels inorganiques (2) qu'ils contiennent et que ces sels sont de plus facile et de plus convenable administration (3).

« L'opothérapie est évidemment un progrès sur l'organothérapie, mais s'en tenir à ces moyens aussi bien qu'à ceux que nous avons signalés plus haut, c'est vraiment faire croire que, si la médecine a fait des progrès incontestables, la thérapeutique, restée en arrière, n'est qu'une pure ébauche en tant que science, quand, au contraire, nous avons d'admirables réserves.

« Quand le corps est sain, bien portant, il trouve en lui l'énergie vitale qui lui est nécessaire. Quand il défaille, il ne doit pas, suivant nous, chercher la vie dans des principes déjà frappés de mort ou bien capables d'empoisonner l'organisme plus encore.

« Il doit trouver cette vie dans les incitants vitaux du monde « organique », végétaux (ou alcaloïdes végétaux, ces âmes des plantes), ou dans le monde inorganique (minéraux), ces générateurs de la matière végétale ou animale.

« Animaux, végétaux et minéraux ne sont-ils pas unis par un même lien de famille, n'y a-t-il pas du minéral dans le végétal, et du minéral et du végétal dans l'animal ?

« Dans le règne minéral et végétal, que de forces mystérieuses insoupçonnées et surtout inexploitées !

« C'est là qu'il faut chercher la vie. En eux résident des principes d'admirable puissance capables de donner le coup de fouet doux ou violent qui relève, dans tous les cas de sa déchéance, la force animale de même essence, de même origine.

« Mais l'âme, elle aussi, cache, par devers elle, une force inconnue, non moins mystérieuse, mais toute-puissante, qui donne la vie.

(1) *Revue spirite*, numéro de déc. 1897, p. 726.

(2) Docteur Béclu, 1896, *Du rôle et de l'importance des sels minéraux dans l'organisme* ; *Thérapeutique minérale.*

(3) A moins que ce ne soit par suggestion.

« N'est-elle pas une émanation, une fraction si l'on veut, des forces universelles qui régissent les mondes. Cette force est d'autant plus grande qu'elle existe dans l'union comme nous le verrons plus tard,

« Dans l'art de guérir, on ne saurait nier la réaction bienfaisante de l'esprit sur la matière, de l'âme sur le corps. »

On ne saurait mieux exposer la médecine de l'avenir que dans les dernières lignes qui précèdent ; prochainement, nous traiterons ici même de la Thérapeutique des simples et de la Thérapeutique morale.

Pour aujourd'hui nous voulons faire toucher du doigt au lecteur tout l'odieux de cette médecine pestilentielle, dont une masse d'empiriques se sont emparés pour exploiter le pauvre malade, la pauvre humanité souffrante !

Voici un premier prospectus ; nous supprimons le nom de l'inventeur pour ne pas lui faire de la publicité. Écoutez le boniment :

SUPPOSITOIRES DU Dr P..., *aux sucs organiques.*

Voici l'épigraphe signée d'un Dr B..... (passe-moi le séné, je te passerai la rhubarbe).....

> ***Les suppositoires remplis de sucs organiques, du Dr P..., sont une des plus merveilleuses applications thérapeutiques de notre époque; je ne connais pas de plus puissant tonique, de meilleurs régénérateurs du sang et de bactéricide général d'une plus grande valeur.***
>
> Dr B...N.

« Les sucs organiques, dont l'utilisation en médecine fit tant de bruit, il y a quelques années, constituent le meilleur tonique et le plus puissant microbicide que l'on connaisse ; aussi peut-on noter une amélioration certaine et la guérison dans toutes les affections des poumons, DANS LES TUBERCULOSES, L'ANÉMIE ET TOUTES LES MALADIES DÉBILITANTES. Leur emploi devient le complément obligé de tous les traitements spéciaux et reconstituants.

« Il existe plusieurs modes d'administration des sucs organiques ; un de ceux qui furent le plus en faveur consistait à user d'injections hypodermiques ; moyen efficace, il est vrai, mais douloureux et occasionnant souvent des accidents (abcès, phlegmons, etc.).

« Cette méthode, à l'heure actuelle, est détrônée par l'emploi des SUPPOSITOIRES DU Dr P...S. La voie rectale, très absorbante, a réalisé le DESIDERATUM CHERCHÉ. Elle n'offre aucun inconvénient et permet de recourir à tous les moyens synergiques indiqués par l'hygiène et la thérapeutique.

« Les résultats obtenus tiennent du miracle et au bout de quelques semaines, ainsi que l'attestent les nombreux documents de nos confrères, les malades les plus débilités sont rendus à la société.

« A notre époque, où les exigences de la vie, avec le surmenage intellectuel et physique, sont une cause si terrible de détraquement et de débilitation, il n'existe pas un seul moyen aussi efficace de guérison.

« C'est bien le meilleur tonique que je connaisse, nous écrivait dernièrement un praticien célèbre ; j'ai obtenu de véritables miracles grâce à votre procédé, dans les *tuberculoses*, les *bronchites chroniques*, le *diabète* et toutes les affections *cachectiques*. »

Et ceci est signé d'un homonyme d'un des plus éminents professeurs du Muséum. Est-ce assez canaille ?

Par ce prospectus, on voit que, si la méthode Brown-Séquard a fait long feu, même un four complet, des industriels ne craignent pas, après l'avoir démoli, de remplacer les injections hypodermiques par des suppositoires, qui vous coulent en douceur quelque part la même peste ; et le tribunal correctionnel de Nice a condamné un ancien escroc qui vendait de la lymphe contre la tuberculose à 40 et 50 fr. après s'être fait payer « 50 francs une première visite et 30 francs les deux secondes ».

On voit que, si la méthode brown-séquardienne est tombée dans l'oubli, quantité de gens l'exploitent encore sous une autre forme au moins.

Voici un article nécrologique sur l'inventeur de la méthode, il n'est peut-être pas inutile de le mettre sous les yeux de nos lecteurs ; il est tiré d'un journal de Tours, mais il a figuré dans quantité de journaux :

« M. Brown-Séquard vient de mourir. Ce fut un de nos physiologistes les plus distingués. Mais il ne conquit une renommée populaire que le jour où fut connue sa méthode d'injections hypodermiques, qu'il prétendait appelées à maintenir chez les vieillards la vigueur de la prime jeunesse. Se souvient-on du bruit que fit dans le monde le fameux élixir de Jouvence ? Que de notices dans les sociétés savantes ! Que d'articles élogieux ou sceptiques dans les journaux ! Et aussi que de « blagues » !

« Je me rappelle encore l'amusante facétie de Grosclaude donnant le compte rendu d'une séance de l'Académie française — après inoculation brown-séquardienne : Jules Simon jouant à saut de mouton avec Renan, et Camille Rousset apprenant à ses collègues que sa famille, pour cause de mauvaise conduite, venait de l'affliger d'un conseil judiciaire !

« On ne parlait presque plus de Brown-Séquard depuis quelque temps, ni d'ailleurs de sa méthode qu'il continua toujours d'expérimenter sur lui-même. »

Nous ne donnerons qu'un autre spécimen de prospectus, mais nous dirons auparavant que la pernicieuse méthode a fait innover en agriculture un système des plus déplorables pour l'engraissement du bétail en général et de la volaille en particulier ; ainsi on a créé la farine à faire pondre les poules et engraisser les volailles à *base de viande desséchée* ; on nourrit même les animaux avec de la *viande boucanée entière*.

Quoi d'étonnant, après que l'homme a consommé des volailles ainsi nourries, qu'une foule de maladies se déclarent chez lui, qui, par une nourriture malsaine, créent dans son corps un véritable bouillon de culture de toutes les plus horribles maladies.

Combien est plus sain le régime végétarien, dont nous entretiendrons ultérieurement nos lecteurs.

Un ingénieur directeur d'un AÉRIUM, dans une grande ville du littoral méditerranéen, a imaginé un appareil pour créer autour des personnes qui vivent dans les pays fiévreux une atmosphère propre à ce climat, et il profite de l'occasion pour leur faire respirer l'odeur de la viande pour les saturer de *fluide vital*, dit-il ; voici comment cet ingénieur termine son boniment ; il faut donner le texte même, car, si nous l'analysions, le lecteur pourrait croire à quelque exagération de notre part :

« Passons, dit le prospectus, avec le même appareil, A LA TRANSFORMATION DE LA MÉTHODE BROWN-SÉQUARD basée, comme chacun le sait, sur l'assimilation des sucs vitaux.

« LE PRINCIPE VITAL est un état de la matière radiante ! ! ! »

C'est nous qui mettons les points d'exclamation ; mais poursuivons :

« Partant de ce principe que les cellules qui le recèlent ne peuvent admettre aucune manipulation sans en dénaturer l'essence, il s'agissait d'en obtenir l'assimilation, en évitant tout mélange, toute combinaison chimique, en le faisant passer sans transition sensible DE LA VIE A LA VIE PAR TRANSFUSION. C'est ce que j'ai obtenu : Dans l'intérieur du récipient dit *saturateur*, je dispose des tranches de viande d'un animal fraîchement tué. Sous l'impulsion du courant d'air tiède qui les traverse, le principe vital, libéré de toute attache, arrive aux poumons avides de chaudes vibrations et, entraîné dans le cou-

rant, il s'infiltre en tout votre être pour y nourrir chacune de vos cellules toujours assoiffées par le perpétuel labeur de la vie !

« Et à l'appui de mon dire, permettez-moi cette comparaison très exacte : voyez les bouchers, ils ont tous une santé florissante et cependant ils mangent fort peu. Qu'en conclure ? Qu'ils se nourrissent en partie par l'odeur de la viande. Ils ne font cependant qu'un semblant de transfusion de la force vitale par les poumons, *à l'air libre*, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables ; pourtant les résultats sont indéniables, ils crèvent les yeux !

« Analysez cette idée et vous en conclurez que le principe préconisé par Brown-Séquard est vrai, mais qu'il doit s'appliquer d'une manière plus naturelle, moins chirurgicale. »

Nous nous arrêterons ici, ne voulant pas fatiguer le lecteur d'une pareille prose, et nous dirons comme conclusion qu'on peut voir, par ce qui précède, combien ont fait de mal les méthodes de transfusion, les zoothérapies, les opothérapies, en un mot toutes les thérapies à bases sanguines, à base de sang, à base hématique, et quelles responsabilités pèsent sur ceux des morticoles qui ont préconisé des procédés empiriques si funestes.

Évidemment la chair nourrit la chair, mais elle fournit aussi un contingent considérable pour la maladie en inoculant à l'homme quantité de germes pathogènes qui trouvent dans la chair les microbes nécessaires à l'éclosion de ces maladies.

La nécrophagie et ses tristes conséquences démontrent hautement le danger que font courir à l'homme toutes les sérumthérapies : c'est leur condamnation irrévocable. ERNEST BOSC.

Madame Alexandra de Aviérino et « l'Œuvre de la Paix » en Égypte

Il faut toujours pour une œuvre de paix et d'humanité plus de courage, de persévérance et de lutte que pour une œuvre de haine ou de carnage : c'est là une loi inflexible et qui semble fatale, liée à l'existence même du monde.

Or, en Égypte, une œuvre quelconque doit, non seulement subir les conséquences de cette loi générale, mais elle a encore à lutter contre un autre ennemi bien autrement redoutable : l'*indifférence*. La volonté est, en effet, dans ce pays, comme la pluie, une exception, et je crois que *vouloir* réellement, obstinément quelque chose, semblerait aussi ridicule à un Égyptien que d'emporter chaque jour au café son parapluie.

On peut ici se dépenser en vain en trésors d'abnégation et de dévouement pour le profit d'une œuvre ou la réussite d'une cause ; on peut être bien certain que les quelques disciples péniblement réunis à la première heure n'attendront même pas le chant du coq pour vous renier et se disperser.

Surtout, qu'on se garde bien de penser que cet état de choses est dû à un certain fond de méfiance ou de méchanceté des habitants.

Non pas, c'est tout simplement de l'*indifférence*, le refus absolu de se passionner pour quelque chose ou pour rien, la crainte de troubler de laborieuses digestions et de longs sommeils par quoi que ce soit qui puisse ressembler à une idée.

Cette façon d'être, ou plus exactement de ne pas être, cet état d'âme spécial, semble s'acquérir par l'usage prolongé de l'eau du Nil, et quelque dix années de résidence en Égypte suffiront amplement à tout Européen pour y arriver.

On peut apprécier maintenant de quel mérite et de quelle persévérance a dû faire preuve la femme de cœur et de talent qu'est Mme de Aviérino pour seconder utilement ici les efforts de « l'Alliance universelle des Femmes pour la Paix », et de sa présidente, Mme la princesse Wiszniewska. Son labeur et sa patience ont d'ailleurs été récompensés, puisque avec l'aide d'une autre femme de grand cœur, Mme Michel-Eugénie Negroponte, elle a réussi à faire du Comité d'Alexandrie l'un des plus brillants comme aussi des plus actifs de cette belle œuvre.

Avec une infatigable ardeur, Mme de Aviérino, qui dirige déjà avec tant de succès la revue arabe *Anis ul Galis*, vient de fonder une nouvelle publication mensuelle, *le Lotus*, qui s'annonce comme devant dépasser encore, en faveur auprès du public, sa brillante devancière.

Au cours d'un magistral article, paru dans le premier numéro et intitulé *les Femmes et la Paix*, Mme de Aviérino, après avoir rendu hommage au zèle et au dévouement de Mme la princesse Wiszniewska, de Mme Marya-Chéliga, de Mlle Louise Hœpner, constate les progrès accomplis par l'Œuvre en Égypte, où plus d'un millier de femmes ont déjà répondu à son appel. « *Leur nombre s'accroîtra encore* — ajoute Mme de Aviérino — *il s'accroîtra, j'en suis sûre, et leurs efforts hâteront le jour où, dans le monde pacifié, les nations se donneront le sublime baiser de la paix.* »

Puisse votre vœu se réaliser, Madame !

L'idéal que vous poursuivez est, en tout cas, l'un des plus sublimes et des plus purs que puissent rêver les femmes de cœur du monde entier. Et, pour finir cet article sur quelques paroles de vous, j'ajouterai tristement ce que vous-même écrivez : « *A la lueur des incendies allumés par les guerres actuelles, on n'en voit que mieux la splendeur de l'Œuvre qui vise au désarmement des peuples, au règlement pacifique des conflits internationaux.* »

MAURICE CHAMPEAUX.

Alexandrie (Égypte), 26 mai 1901.

SECOURS IMMÉDIAT

23 mai, de Mmes X, Tours.	10 fr.	»
30 mai, de Mme Carle, Solaize	5	»
30 mai, de M. J. Malosse	2	»
30 mai, de M. Gruhier	0	50
Total	17 fr.	50

ÉCHOS

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper, sur son commerce, son industrie, ses entreprises ; — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes, le monde des affaires ?

Le *Courrier de la Presse*, bureau de coupures de journaux, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

Le *Courrier de la Presse* lit 8.000 journaux par jour.

Catalogue de journaux et revues du Courrier de la Presse, 1 vol. in-8° de 400 pages, cartonné, dos toile. — 13.000 journaux.

En vente aux bureaux du *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre. 3 francs pris au bureau ; 3 fr. 25 à domicile dans Paris ; 3 fr. 50 départements et étranger, contre mandat-poste.

15-6-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Le Gérant : L. COULAUD.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 255 **10 Centimes** 1er-15 JUILLET 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

L'œuvre des Conférences

Dans le dernier numéro de cette Revue, les lecteurs ont eu connaissance de la résolution prise par le comité de propagande nommé par le Congrès de 1900, d'ouvrir une souscription en faveur de l'œuvre des conférences, et je viens de constater, une fois de plus, l'extrême utilité de ce mode de diffusion de notre doctrine. Invité à faire à Marseille, Avignon, Pont-Saint-Esprit et Lyon des conférences sur le spiritisme, avec projections lumineuses, je me suis rendu d'abord dans l'antique cité phocéenne et, le 20 mai dernier, dans les salons Pin, rue de l'Arsenal, j'ai eu le plaisir d'exposer devant 500 personnes les résultats positifs auxquels sont parvenus les spirites et les savants qui ont étudié ces phénomènes.

On ne saurait croire jusqu'à quel point le public est ignorant en ces matières. L'étude de la philosophie, fort délaissée de nos jours, n'a pas préparé l'intellect de nos contemporains à la compréhension des questions psychiques, pour beaucoup le mot d'âme est dénué de toute signification positive. La majorité des personnes qui viennent assister à ces conférences n'a aucune notion des preuves philosophiques de l'existence de l'âme et ne se doute pas que la psychologie est une science aussi vieille que la pensée humaine. Au commencement d'une conférence spirite, beaucoup d'auditeurs, ayant vaguement entendu parler de tables tournantes et d'apparitions, s'imaginent qu'ils vont assister à une sorte de séance de prestidigitation dans laquelle les meubles exécuteront une sarabande effrénée et où des fantômes promèneront leurs suaires devant les yeux terrifiés des spectateurs. Ceux-là sont déroutés en constatant que le spiritisme n'a rien à faire avec les exhibitions théâtrales ; qu'il est une science nouvelle, très méthodique et très positive qui, comme toutes les autres, exige de ceux qui veulent la connaître une étude longue et consciencieuse.

Pour faire cesser le malentendu soigneusement entretenu par les prêtres et les matérialistes entre les spirites et le grand public, il est indispensable de faire comprendre que nous ne faisons pas appel au merveilleux ni au surnaturel. Lorsqu'une table se déplace, c'est qu'une forme de l'énergie a été employée pour produire ce mouvement. Si un esprit agit sur la matière, il ne peut le faire sans transformer de la force qui lui est fournie par un être humain appelé médium, sans quoi le phénomène n'aurait pas lieu. C'est ici que se place la démonstration de l'existence de cette force, connue déjà des magnétiseurs depuis plus d'un siècle (1), étudiée dans sa nature par Reichenbach (2) et dont Crookes (3) a le premier mesuré l'intensité avec toute la précision désirable. L'appareil de l'abbé Fortin, modifié par le Dr Baraduc (4), montre visiblement la double polarité de cette force dont les effets mécaniques expliquent parfaitement tous les mouvements des tables, avec ou sans contact de la part des opérateurs.

Ici on fait passer sous les yeux du public les photographies qui montrent des lévitations de la table obtenues à Milan, à Rome, à l'île Roubaud, à l'Agnélas, à Paris (5) et à Montfort-l'Amaury (6), par MM. Schiapparelli, Finzi, Brofferio, Carl du Prel, Aksakof, Lombroso, Ch. Richelet, de Rochas, Dr Ségard, M. de Watteville, Camille Flammarion, M. ~~de Fontenay~~, etc.

Mais cette force psychique, ainsi nommée parce qu'elle obéit à la volonté, possède également le pouvoir d'agir sur la plaque photographique. Dans l'obscurité complète, si un médium place sa main au-dessus d'une plaque sensible immergée dans un révélateur, au bout d'un certain temps de pose, variable suivant l'intensité de l'émission, lorsqu'on fixe la plaque, on remarque qu'elle est impressionnée comme si elle avait été exposée à la lumière. Bien que la force physique soit invisible à l'œil, elle agit sur des sels d'argent, comme le feraient les rayons ultra-violets ou les radiations de Rœntgen. Les spirites connaissent depuis longtemps ce phénomène

(1) Voir les ouvrages de Du Potet, Teste, Lafontaine, Barety, D Chazara in Dr Moutin, etc.
(2) Reichenbach, *le Fluide des magnétiseurs*, traduction faite par M. de Rochas de l'œuvre du savant allemand.
(3) Crookes, *Recherches sur le spiritualisme*, p. 62 et suiv.
(4) Baraduc, *la Force vitale*.
(5) De Rochas, *Extériorisation de la motricité*.
(6) De Fontenay, *A propos d'Eusapia Paladino*.

qui a été mis en évidence, dès 1872, par MM. Beattie (1), Taylor, Dr Thomson, professeur Wagner, etc. On trouve à la fin du livre d'Aksakof la reproduction d'une série de clichés qui montrent de quelle manière la force psychique agit sur la table, et comment elle peut être modelée par les esprits pour lui faire prendre les formes les plus diverses. Ce que nous devons retenir de ces expériences, c'est que l'âme qui s'imprègne de cette énergie peut agir sur la plaque photographique, sans avoir recours à la lumière ordinaire.

Voici donc démontrées directement deux propriétés de la force psychique : 1° modifications du poids des corps ; 2° action sur la plaque photographique. C'est l'organisme humain vivant qui génère cette forme de l'énergie, et l'âme, soit pendant la vie, soit après la mort, s'en sert pour manifester sa présence.

Maintenant que l'on connaît l'outil, l'instrument par lequel l'âme agit sur la matière, il s'agit d'étudier ce principe de la pensée qui existe en chacun de nous. Il faut expliquer d'abord ce qu'est l'âme ; faire comprendre qu'elle est différente de la matière, qu'elle a des facultés qui n'appartiennent pas au corps physique, et bien poser le problème de son existence personnelle. Les matérialistes prétendent qu'elle n'a pas de réalité, qu'elle est une illusion, que ce n'est qu'une résultante des fonctions du cerveau à laquelle nous attribuons une continuité qui n'existe pas ; il s'agit de prouver expérimentalement qu'ils sont dans l'erreur. La science expérimentale utilise deux procédés : l'observation et l'expérience. Ayons d'abord recours au premier.

Tous les phénomènes de double vue constatés pendant le sommeil naturel et magnétique établissent certainement que pendant le repos du corps, alors que les sens sont engourdis que l'œil est fermé, que l'oreille est inactive, quelque chose veille et voit ou entend ce qui se passe au loin. Dans ces conditions, ce n'est pas l'œil qui voit puisqu'il est fermé et qu'entre lui et l'objet qu'il aperçoit il existe des obstacles matériels tels que les murs de la chambre dans laquelle se trouve le dormeur. Qui donc voit ? C'est l'âme qui exerce sa faculté propre de vision, indépendamment des organes des sens, parce qu'elle est déjà en partie sortie de son organisme, c'est-à-dire extériorisée. Comme cette preuve est très forte, il est inutile d'accumuler ici les récits faits par des témoins honorables, consciencieux et savants, tels que ceux qui ont déposé dans l'enquête ouverte depuis vingt ans par les membres de la *Société de recherches psychiques* de Londres. Lorsque la certitude de ces phénomènes est établie, il faut montrer que cette âme sort du corps, qu'elle se déplace dans l'espace, qu'elle se rend à un endroit déterminé et que là elle est vue par une ou plusieurs personnes. Pour s'assurer que ce phénomène n'est pas dû à une transmission de pensée, que la vision n'est pas subjective, il faut réunir le faisceau des faits bien constatés où l'apparition se fait voir à des animaux, agit sur la matière en ouvrant ou fermant une porte, en déplaçant des objets, ou laissant une empreinte dans de la poussière, etc. Tous ces phénomènes établissent avec autorité que l'âme a une existence personnelle, qu'elle n'est pas purement immatérielle, comme l'enseignent la philosophie spiritualiste ou les religions. C'est alors qu'il est nécessaire d'aborder la question capitale du périsprit : montrer que cette enveloppe est inséparable de l'âme et faire comprendre son rôle pendant la vie et après la mort.

Jusqu'ici on n'a fait appel qu'à l'observation ; il faut maintenant recourir à l'expérience, qui doit contrôler les hypothèses faites pour expliquer les phénomènes précédents. Peut-on séparer l'âme du corps ? Est-il possible de constater la présence simultanée en deux endroits différents du corps et de l'esprit ? Oui, ceci a été fait maintes fois par les magnétiseurs et les spirites. Dans son livre : *Animisme et Spiritisme* (1), Aksakof en fournit des preuves nombreuses. MM. Fitz-Gérald, Th. Ewertt, M. de Morgan et Florence Marryat ont fait des expériences décisives. Dans celle de M. Fitz-Gérald l'âme d'une jeune fille extériorisée pendant le sommeil magnétique a été envoyée chez elle, s'y est matérialisée et sa présence a été constatée par plusieurs personnes. C'est une véritable expérience de télépathie avec résultat positif. Pour être vue simultanément par plusieurs personnes, cette âme doit avoir une certaine substantialité et la preuve directe, formelle, en est donnée par les dédoublements constatés avec Eusapia qui laissa fréquemment des traces de sa main fluidique dans du noir de fumée, dans de la terre glaise ou sur de la farine (2). Les expériences faites avec Eglinton montrent que le fantôme du vivant a une corporéité puisqu'on peut en obtenir des moulages ; enfin, par les photographies de ces apparitions obtenues expérimentalement par le capitaine Volpi, les docteurs Hasdeu et Istrati, Glandinning, Stead, etc., on est assuré de n'avoir pas été en proie à des hallucinations.

Il est donc prouvé absolument, par des témoignages authentiques et des expériences irréfutables qui se contrôlent réciproquement, que l'âme, lorsqu'elle sort de son corps, possède une substantialité et une forme, et celle-ci reproduit fidèlement, rigoureusement celle du corps physique.

Il faut maintenant établir, également par l'observation et l'expérience, que cette âme existe après la mort et possède dans l'espace, quand le corps est détruit, désorganisé, les mêmes facultés psychiques et physiques que lorsqu'elle vivait sur la terre. Sans faire aucune hypothèse, en restant sur le terrain strictement expérimental, on arrive à la constatation directe de la survie.

D'abord l'observation établit que l'âme des morts s'est affirmée vivante de tout temps, par le phénomène des apparitions, dont les annales de tous les peuples sont remplies. Si l'on récuse comme légendaires tous les récits anciens, on ne pourra arguer de même pour les fantômes des morts dont la réalité est constatée de nos jours, ainsi que cela ressort des documents entassés par la *Société de Recherches psychiques*. Mais abordons directement le problème. Peut-on photographier des Esprits ? On se souvient du procès célèbre qui eut lieu à Paris et dans lequel un photographe nommé Buguet fut convaincu de fraude. Mais l'imitation et la supercherie ne prouvent rien pour ou contre la réalité d'un fait. Des savants de premier ordre, opérant eux-mêmes, affirment avoir observé ce phénomène, tel Wallace qui obtint de cette façon le portrait de sa mère, ainsi que le Dr Thomson, Aksakof, Boutlerow, etc. Sur ce sujet les témoignages abondent et devant leur nombre la négation pure et simple n'est plus de mise.

On a imaginé alors des théories bizarres. D'abord on a prétendu que l'image du défunt est puisée dans le cerveau de la personne qui pose, et projetée par le médium sur la plaque. La démonstration de l'insuffisance de cette hypothèse est qu'on a obtenu la photographie d'esprits désincarnés, en l'absence de toute personne les ayant connus ici-bas. Exemple, le cas de A. Bromson Murray rapporté par Aksakof (3). D'autres négateurs ont cru pouvoir expliquer ces faits par des clichés astraux.

Mais la même individualité invisible se faisait photographier plusieurs fois et se composait des attributs qu'elle n'avait jamais portés sur la terre : une couronne de rose, par exemple. Ce n'est donc pas un cliché, car celui-ci ne pourrait se modifier de lui-même, pas plus que le personnage d'un tableau ne pourrait changer l'attitude

(1) Aksakof, *Animisme et Spiritisme*, p. 27 et suiv.

(1) Aksakof, *Animisme et Spiritisme*, p. 470 et suiv.
(2) De Rochas, *Extériorisation de la motricité*, p. 133.
Voir également *Compte rendu du Congrès spirite de 1889*. Expérience du Dr Otero Azevedo.
(3) Aksakof, *Animisme et Spiritisme*, p. 67 et suiv.

que le dessinateur lui a donnée. Dans d'autres cas (1), le médium, Mme Conant, voyait l'apparition, la dépeignait, causait avec elle peu d'instants avant la pose, et lorsque la plaque était développée, elle montrait l'esprit à la place indiquée et strictement conforme à la description qui en avait été donnée.

Nous avons vu que c'est la force psychique prise au médium qui permet à l'esprit qui s'en est imprégné d'agir sur la plaque sensible. A un degré plus élevé de la manifestation, l'âme devient visible pour les yeux humains ; elle s'objective suffisamment pour être touchée par les assistants. Ce n'est plus seulement une forme vaporeuse, c'est un être concret qui se promène dans la salle et possède temporairement toutes les caractéristiques d'une individualité vivante. Les célèbres expériences de Crookes avec Katie King ; les matérialisations constatées en présence d'Eglinton ou de Mme d'Espérances ; celles du Dr Gibier et d'une quantité d'autres observateurs, sont appuyées, la plupart, de photographies ou de moulages qui affirment l'authenticité de ces apparitions étranges. Les moules de paraffine laissés par ces apparitions au professeur Denton en Amérique, ou à MM. Reimers et Oxley sont autant de preuves que les phénomènes ne relèvent pas de l'hallucination.

La discussion attentive de ces faits montre que les fantômes ne sont pas des dédoublements du médium : 1° Parce que les êtres qui se montrent diffèrent totalement, physiquement et intellectuellement, du médium ; 2° Parce que le médium ne peut pas, de lui-même, modifier son corps fluidique ; 3° Parce qu'avec le même médium on constate la présence simultanée de plusieurs esprits matérialisés; 4° Parce que les Esprits sont de sexes différents ; 5° Parce qu'ils parlent des langues étrangères que le médium n'a jamais connues.

On voit donc que la persistance individuelle est établie par la conservation de la forme et de l'intelligence, ce qui constitue la plus grandiose certitude qu'il ait jamais été donné à l'homme d'acquérir ici-bas. Ce ne sont plus des théories métaphysiques qui nous confirment l'existence d'Outre-tombe, ce sont des faits palpables, des preuves absolues. L'immortalité se déduit logiquement de l'inaltérabilité de l'âme à travers ce changement formidable qui s'appelle la destruction du corps. Jamais doctrine n'a été plus solidement étayée par la science expérimentale, aussi peut-elle braver tous les assauts de la mauvaise foi ou de l'incrédulité. L'indéniable identité que l'on remarque dans les manifestations extra-corporelles de l'âme pendant la vie, avec celles observées après la mort, démontre que c'est bien la même cause qui produit les uns et les autres : c'est-à-dire l'âme humaine dans ses deux modes d'existence.

Cette démonstration due aux Spirites, confirmée par les savants qui se sont occupés de la question, deviendra la pierre angulaire de la future psychologie, de celle qui ne craindra pas d'envisager le problème de l'âme sous toutes ses faces et méritera alors vraiment le nom de psychologie intégrale.

J'ai eu le plaisir de constater que ces faits ont paru impressionner fortement le public et j'espère qu'ils porteront leurs fruits. Sans doute, on ne peut guère, en deux heures, changer la mentalité d'un auditeur, mais il suffit qu'il sache que ces matières sont aujourd'hui à l'ordre du jour pour lui donner le désir de s'instruire et d'expérimenter. Dès ce moment il est conquis, car il n'y a pas d'exemple d'investigateurs patients qui ne soient arrivés à la conviction de la réalité des phénomènes spirites, après avoir pris la peine de les étudier.

Je dois remercier les Spirites Marseillais de l'accueil vraiment fraternel qu'ils m'ont fait et principalement M. et Mme Tivollier qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines pour amener la brillante réussite de cette conférence.

(1) Aksakof, ouvrage cité, p. 74.

AVIGNON

La seconde étape de ma route était Avignon. Il existe dans cette ville un groupe de Spirites militants qui se consacrent avec ardeur à la propagande. MM. Gaillard, avocat, ancien député, Monteil, directeur du journal l'*Écho du jour*, Brémaud et Canuel ont réussi à secouer l'apathie de la vieille cité papale. On peut être assuré que le noyau qu'ils ont formé grossira chaque jour et que cette ville deviendra le centre d'un mouvement très important.

Voici le texte de la lettre qui a été adressée aux magistrats, aux médecins, aux professeurs, aux avocats, etc., en un mot à tous les intellectuels qui peuvent s'intéresser aux questions psychiques.

Avignon, le 22 mai 1901.

MONSIEUR,

Les soussignés ont l'honneur de vous convier à une soirée qui aura lieu vendredi prochain 24 courant, à l'Hôtel de Ville, Salle de la Justice de Paix, à 8 heures et demie du soir.

Un des écrivains et orateurs les plus marquants du monde psychique a l'obligeance de nous consacrer cette soirée. Nous aurions pu lui demander une conférence ou tout au moins une causerie sur ces phénomènes si discutés de l'Animisme ou du Spiritisme. M. Gabriel Delanne a poussé plus loin la condescendance et le dévouement.

Il offre à ses amis, ou plutôt aux invités, de ses amis quelque chose de plus profitable qu'une conférence, une conversation familière.

En sortant d'une conférence, plus d'un se dit, *in petto :* J'aurais bien voulu pouvoir poser à l'orateur telle question.

Eh bien ! M. Gabriel Delanne ne sera pas un conférencier, pas même un causeur, il sera pour chacun des invités un réel *interlocuteur.*

Son but est de répondre à toute interrogation suggérée par une préoccupation scientifique, par la curiosité intellectuelle et, au besoin, par la malice d'un scepticisme courtois.

Le but des soussignés est précisément de réunir en face de M. Delanne un certain nombre de personnalités choisies dans le monde à qui l'instruction a conféré l'heureux privilège du savoir, de la pensée et du jugement.

Il n'est pas, en Europe et hors de l'Europe, un seul centre scientifique de quelque importance où les phénomènes psychiques et les phénomènes dits spiritiques ne soient étudiés et observés. Il ne s'agit plus de rire, mais bien de rechercher et de connaître.

La question des forces inconnues ou non définies est aujourd'hui posée devant le monde savant. M. Duclaux, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, proclamait cela, le 30 janvier, en inaugurant par un magistral discours l'Institut psychique international.

Ceux-là même d'entre les soussignés qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier suffisamment ces mystérieuses manifestations estiment pourtant qu'il est d'un rare intérêt de pouvoir instituer une conversation amicale sur cet ordre d'idées avec un interlocuteur tel que le Directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme.*

GRIMAUD, prêtre,
Directeur de l'Institut des enfants anormaux.

AUTRAN,
Pasteur protestant.

DOMENACH,
Lieutenant d'Infanterie.

GAILLARD,
Avocat au barreau d'Avignon.

MONTEIL,
*Directeur de l'*Écho du Jour.

Voici maintenant quelques appréciations de la presse locale.

Le *Mistral*, du mercredi 27 mai, publie l'article suivant :

CHOSES DU SPIRITISME

Maisons hantées.

Le Spiritisme devant la Science.

La place et le temps nous sont aujourd'hui restreints. Au lieu d'un compte rendu complet sténographié autre part, nous allons donner, ici, une physionomie aussi exacte que possible de la réunion élégante, spirite et spirituelle de samedi soir, salle de la justice de paix. Un public nombreux. Une chaleur lourde. Le sexe féminin largement représenté.

Les convocations à une conversation familière avaient été signées Grimaud prêtre, Autran pasteur protestant, Domenach lieutenant d'infanterie, Monteil directeur de l'*Écho du jour*. Gaillard avocat au barreau d'Avignon.

Il est 9 heures. Sur l'estrade prennent place M. Gabriel Delanne, un des écrivains et orateurs les plus remarquables du monde psychique, M. Gaillard, M. Bertrand Lauze, docteur, conseiller général d'Alais, et d'autres personnalités, et non des moindres pour les partisans de l'*Animisme et du Spiritisme*.

Au début, M. Gaillard présente le conférencier. Il ne veut rien en dire comme orateur, ne le présentera, même pas, à titre de causeur, mais ne peut passer sous silence la diversité de ses connaissances (connaissances convergeant toutes dans ses livres vers un point central déterminé, *le spiritisme devant la science*, *l'immortalité de l'âme*, *l'évolution animique*), de ce homme devançant son siècle de cinquante ans, et que Camille Flammarion et Alfred de Rochas ont salué.

La soirée sera ce qu'il plaira au public de la faire.

Il sera répondu à toutes questions, préoccupations concernant la matière spirite, matière psychique, hypnotisme, action de médicaments à distance, etc.

Quelles sont les manifestations de l'âme *intra* et *extra*-corporelle ?

Le spiritisme est le sujet le plus vaste que l'on connaisse. Il était talon rouge de se moquer de lui, jadis. On ne raille plus aujourd'hui.

Et l'orateur cite, à l'appui de son dire, les noms de quelques-uns des cinquante savants ayant étudié, puis mis en lumière, ce phénomène psychique : dernièrement Duclos, directeur de l'Institut Pasteur, le juge Edmonds, etc.

En Angleterre, la lutte aussi fut ardente. Une commission étudia pendant seize mois.

Les membres opéraient entre eux sans médium. Ils constatèrent que les meubles se mouvaient et découvraient ainsi une force consciente de la nature.

Mais M. Gaillard s'arrête en son exposé, et M. Delanne, à son tour, se lève.

D'une voix sympathique et douce, en agréable causeur doué d'un talent d'érudition remarquable, ayant à tout réponse complète et décisive, facile, en termes polis et persuasifs, l'orateur explique les questions spirites, rappelle les oppositions systématiques du début contre la science psychique.

La cause du malentendu est dans l'ignorance du public qui ne connaît point le phénomène. Tout était mis, autrefois, sur le compte du charlatanisme.

— Il y aurait des revenants ? — Allons donc !

— Ou vous êtes de mauvaise foi, disait-on, ou vous vous êtes trompés !

L'on constatait bientôt, cependant, que les préjugés étaient du côté des négateurs. — Des hommes consacrèrent de longues années à l'étude de ces phénomènes.

William Crookes, Wallace, Barkas, Albert de Rochas, découvraient l'extériorisation de la motricité, après s'être assurés que l'intelligence du médium peut agir à distance.

On étudie l'âme, aujourd'hui, dans ses manifestations extra-corporelles. Il s'est fondé des Instituts. Une société créée en Angleterre en 1882 a publié déjà vingt-deux volumes. — La France est en retard en ce qui concerne cette science si passionnante.

Les apparitions d'autrefois n'avaient pas été constatées suffisamment. Il fallait savoir si les faits étaient bien exacts.

M. Delanne parle alors des phénomènes dénommés : *hallucinations télépathiques* et en fait l'explication suivante :

Un fils peut, ici par exemple, voir apparaître auprès de lui son père qui se trouve à Paris. A cet instant, le père éprouve une commotion, un malaise particulier.

Des savants anglais ont expliqué ces faits par la transmission de la pensée.

Il serait téméraire de prétendre connaître toutes les formes de l'énergie. Mais, de même que deux diapasons communiquent entre eux sans conducteur visible, par une simple vibration de l'air, par analogie, on peut admettre que *deux cerveaux puissent avoir leur mode opératoire spécial de communication.*

Camille Flammarion a réuni sur ce sujet plus de deux mille observations.

Mais il est des cas qui ne peuvent se comprendre par la simple transmission de la pensée, car des traces matérielles sont laissées par l'apparition. Il faut, en effet, une *substantialité* pour laisser des traces dans la poussière, un caractère objectif pour affecter en même temps l'organe visuel de plusieurs personnes.

Alfred Russel Wallace, le professeur Charles Richet, l'illustre physiologiste Lombroso, des docteurs, des savants à Milan, à Naples, à Venise, à Carqueiranne, à Paris, ont fait des expériences concluantes.

Un médium est tenu par des expérimentateurs par les pieds, les mains, les genoux, et pourtant, à 1m,50, l'empreinte de sa main peut être obtenue sur du noir de fumée, empreinte si parfaite que la main du médium, ensuite placée effectivement sur une seconde assiette, produit une identique empreinte, et l'on sait que les dessins de l'épiderme sont individuels. Là est la preuve du *dédoublement de l'être humain*. — Un autre moyen de constatation est l'obtention d'épreuves photographiques ; c'est aussi que le fantôme écrit et parle. L'âme est associée toujours à une certaine matérialité et l'on a obtenu au moyen de la paraffine *le moulage de l'âme dégagée de son corps.*

M. Delanne offre ce terrain de discussion à ceux qui auraient des questions à poser sur ces phénomènes.

Une note est lue.

— *Comment se fait-il*, y est-il demandé, *que nos facultés subissent l'influence de l'âge, de la maladie, du gâtisme, de la folie ?*

Cette question, d'ordre purement philosophique, est renvoyée à l'issue de la séance, autrement dit n'est pas prise en considération.

— *Quel rôle joue la substance* en cette occurrence ? interroge celui-ci.

M. Delanne parle alors de l'âme et de son enveloppe organique. Le corps, par exemple, se renouvelle constamment. Nous perdons, par la respiration, l'urine, etc., environ 3 kilogrammes par jour, soit en moyenne 1.000 kilogrammes annuellement, soit aussi 40.000 kilogrammes pendant la durée de notre existence. Pourtant la forme se conserve.

Qui maintient cette harmonie ? — Quel est l'architecte de cette énergie qui fait que les molécules viennent reprendre la même place ? — Comment se fait-il que nous conservions la mémoire, quand pas une des molécules ne reste la même.

Tout ceci est le *canevas vital* sur lequel le corps est construit.

M. Delanne trouve une analogie de ce fait dans les expériences de l'*électro-aimant* et du *spectre magnétique*.

Par exemple, les dessins formés par le spectre magnétique que dessinent dans la limaille de fer les lignes de force de l'énergie magnétique. Ces dessins peuvent se maintenir malgré le renouvellement incessant de la limaille de fer. C'est ce qui permet de comprendre que la force intérieure et extérieure du corps humain se conserve, malgré l'échange ininterrompu des molécules de l'organisme corporel.

— *Comment se fait-il*, demande le pasteur Autran, *que l'on voie apparaître les vêtements ?*

L'âme apparaît toujours vêtue, répond M. Delanne. Le phénomène est constant, on pourrait donc se contenter de ce simple constat.

Cependant on peut en trouver une explication dans les rêves, réminiscences de nos pensées. Notre imagination crée. Des personnages imaginaires peuvent surgir pendant le rêve, avec un chapeau haut de forme, un haut-de-chausses Louis XIII et des sandales romaines. C'est là une preuve de la puissance de l'imagination.

L'orateur cite une curieuse expérience faite par le commandant Tegrad, chez M. Aviron, à Tours, sur ce sujet : *Extériorisation de la pensée sous forme objective.*

Le commandant, après avoir regardé, pendant un certain temps, une bouteille de fine champagne, fixait, dans le cabinet noir, une plaque photographique, et obtenait, par deux fois, car l'expérience fut renouvelée, une épreuve très nette d'une bouteille identique.

Cette création peut donc être faite par l'être lui-même, et là est l'explication des apparitions de vêtements.

— *Pourriez-vous faire quelques expériences ?* demande M. Pascal qui s'offre à servir de médium.

L'offre est déclinée, car on pourrait perdre du temps inutilement en cette recherche de « *médianimité* ».

— *Avez-vous communiqué avec les âmes ?* continue, peu après, le conseiller de Préfecture.

— Oui, est-il répondu.

— Alors, *racontez-nous quelque chose !*

— Ah ! s'il ne s'agit que de raconter quelque chose ! dit M. Delanne.

L'éminent causeur narre alors, en tenant le public sous le charme, ses premières expériences familiales des « Phénomènes de la table », expériences prosaïques et bourgeoises où tout signe cabalistique est inutile.

Il cite diverses expériences concluant à l'intelligence personnelle des esprits ; narre l'aventure d'un monsieur venu incrédule, en disant : « Ah ! vous faites votre petit truc ? » et à qui, par des coups répétés, s'adressant à lui, se révéla l'esprit d'une ancienne Gertrude, bonne d'un presbytère où il avait été élevé ! Cette Gertrude, nul ne la connaissait, et le monsieur incrédule lui-même avait perdu d'elle tout souvenir.

M. Delanne assista à des expériences écrites.

Sa mère, sous l'inspiration spirite, écrivit deux lignes en russe et une page et demie en patois italien, langue et idiome qu'elle ne connaissait point.

Ces lignes étaient l'écriture exacte des esprits invoqués, et devant l'écriture de sa mère, ainsi mise devant ses yeux, un autre incrédule tombait à genoux et pleurait.

M. Delanne put assister, personnellement, à des *phénomènes d'apport.*

Un concierge médium lui permettait de recevoir dans les bras, après vingt minutes d'attente, une branche de fleurs d'oranger.

Crookes a obtenu plus de cinquante photographies des phénomènes de matérialisation.

Il semble que l'on assiste, en entendant cela, au récit d'un dément. Mais ces faits, maintes fois, ont été constatés.

M. Vissac tient à savoir la vérité sur les *maisons hantées.*

Mᵉ Gaillard lui répond que c'est la simple intervention d'identités malveillantes.

— *Comment un médium, enfermé dans une cage, peut-il, ainsi que vous le disiez tout à l'heure, sortir et se désagréger en conservant sa forme ?*

Il y a des faits constants que l'on ne s'explique pas, répond M. Delanne, mais on peut supposer cependant que c'est la matière de la cage qui s'est désagrégée ; *l'état de vibration radiant est nécessaire pour que les molécules pénètrent à travers la matière.*

La glace, chauffée, devient liquide, puis peut se transformer en l'état invisible de vapeur. Ce gaz liquéfié à nouveau, la glace peut reprendre sa forme primitive, ayant passé par l'état solide, liquide et gazeux.

L'état radiant devait être tel, que les parties de la cage ont pu être fluidifiées. Du reste, les médiums soumis à de telles expériences, qui ne sont pas sans danger, crachent parfois le sang. C'est qu'un grand changement physiologique s'est produit en eux.

Mᵉ Gaillard remercie l'orateur de sa causerie et l'assistance de sa présence.

Et l'on s'en va charmé.

Mais auparavant, le lieutenant Domenach avertissait assistants et assistantes, trop timides pour poser des questions « coram populo », que, pour indications complémentaires, il se rendrait chez eux ou qu'il les recevrait chez lui.

EDMOND CAPEAU.

Le *Radical de Vaucluse*, du 26 mai, écrit sur le même sujet :

Le Spiritisme.

Le nombre des personnes qui s'intéressent aux mystères du spiritisme va toujours croissant dans notre ville, grâce à la propagande ardente que font quelques initiés.

De temps à autre, un orateur marquant s'arrête à Avignon, une réunion s'organise, et le public, avide de savoir, accourt en foule entendre la parole toujours éloquente, toujours persuasive des orateurs.

Vendredi soir, c'était M. Gabriel Delanne, l'érudit directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, que notre ami Jules Gaillard, un fervent spirite lui aussi, présentait au public avignonais, comme un savant pour qui les sciences psychiques n'ont plus de secrets.

M. Delanne est, parmi les savants qui se passionnent pour les sciences occultes, un des plus convaincus de l'existence du périsprit. C'est avec clarté et conviction qu'il parle des phénomènes qu'il a vus et étudiés en même temps que les premiers savants des deux mondes.

Quelques questions furent posées au conférencier, auxquelles il répondit avec bonne grâce et de façon péremptoire.

Peut-être le public s'attendait-il à quelque expérience démonstrative qui eût réduit les incrédules et les sceptiques au silence : mais de pareilles séances ne peuvent s'improviser, elles sont du reste interdites, à cause des dangers qu'elles peuvent présenter.

Force fut donc, pour le public, de se contenter de la parole de M. Delanne, et nous devons dire que, sortant de la bouche d'un homme aussi autorisé, elle est bien faite pour ébranler les plus sceptiques.

L'Écho du jour, du samedi 1ᵉʳ juin, écrit sur le même sujet :

La conférence de M. Gabriel Delanne sur le Spiritisme

M. Gabriel Delanne, l'éminent directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, a donné vendredi soir, dans une des salles

de l'Hôtel de Ville, ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, une conférence sur le *Spiritisme*, ou plutôt, pour être plus exact et moins prétentieux, une causerie familière, qui a vivement intéressé les nombreux auditeurs qui assistaient à cette réunion à laquelle quelques dames avaient bien voulu apporter l'appoint de leur grâce et de leur charme.

C'est notre excellent ami, M. Gaillard, un spirite fervent et convaincu, qui a présenté le conférencier à l'assistance ; il s'est acquitté de cette tâche délicate avec autant d'éloquence communicative que de brio, dans une allocution au cours de laquelle il a rendu hommage au très haut mérite de M. Delanne, avec tout le tact, toute l'affabilité souriante, et toute l'exquise courtoisie qu'on lui connaît.

M. Delanne a pris ensuite la parole. En un langage sobre, précis, scientifique, sans cesser pour cela d'être un seul instant élégamment littéraire, il a mis les choses au point, en commençant par attribuer la cause de tous les malentendus à l'incompréhension du phénomène spirite par le gros public. Il est entré ensuite dans des explications techniques, citant à l'appui de ses assertions l'autorité des grands noms de Russel Wallace, Charles Richet, Lombroso, qui tous ont fait dans cet ordre d'idées des expériences qui ne sauraient laisser aucune place au doute et à l'équivoque.

Diverses questions ont été ensuite, au cours de la soirée, posées au conférencier, qui y a répondu avec cette sûreté de jugement que l'on ne saurait puiser que dans la connaissance approfondie d'une question, quand cette question surtout est d'ordre aussi ardu et aussi délicat que celle qui nous occupe.

Ajoutons, en terminant, que cette réunion avait été organisée sous les auspices de MM. Gaillard, avocat, l'abbé Grimaud, directeur de l'Institut des sourds-muets, Autran, pasteur protestant, Domenach, un des plus aimables et plus distingués officiers du 58e, et Monteil, directeur de ce journal. Elle a, à en juger par l'affluence d'auditeurs qui s'y pressaient, pleinement et brillamment réussi, et plus d'un sceptique a dû — c'est du moins notre espoir — en sortir, sinon tout à fait convaincu, tout au moins très sérieusement ébranlé.

∴

On peut constater que le ton général de la presse n'est plus agressif comme jadis, alors qu'on ignorait les travaux considérables faits dans le monde entier par des savants de premier ordre. Lorsque les preuves innombrables que nous possédons seront mieux connues, lorsque le grand public s'initiera à cette glorieuse vérité, alors nous verrons s'accomplir une transformation morale gigantesque, car la certitude de l'immortalité sera devenue scientifique et s'appuiera sur l'expérience et l'observation, qui ne trompent pas, qui donnent les mêmes résultats dans tous les pays, ce qui créera l'unité de croyance dans le monde entier.

La réunion de Pont-Saint-Esprit

Malgré tous les obstacles accumulés sur sa route, le Spiritisme progresse, et la meilleure preuve à en fournir, c'est que de tous côtés des fédérations se sont organisées afin d'en propager la doctrine : Une des dernières venues est la fédération du Sud-Est qui réunit tous les groupes de la région. Bien que jeune encore, elle prend tous les jours une extension plus considérable et voit le nombre de ses membres s'augmenter chaque année. C'est à Pont-Saint-Esprit que se tiennent les séances générales. Au premier abord, il semble étrange que le lieu de réunion soit choisi dans cette petite localité, mais un coup d'œil jeté sur la carte suffit à montrer qu'elle est pour ainsi dire à cheval sur plusieurs départements : le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, dans lesquels il existe un grand nombre de centres spirites, de sorte que les partisans de notre doctrine qui habitent ces contrées convergent tous sur ce point central qui attire également des spirites Marseillais et Lyonnais qui en font partie.

Le Bureau de la fédération est formé par M. Léon Denis, président d'honneur ; M. le Dr Bertrand Lauze, membre du Conseil général du Gard, président ; M. Bouvier, de Lyon, directeur de la *Paix Universelle* ; M. Gaillard, avocat, ancien député, et Mme Tivollier, de Marseille, vice-présidents ; trésorier M. André, d'Alais, et secrétaire M. Canuel, d'Avignon ; secrétaire adjoint M. Servière, d'Alais.

C'est le 26 mai dernier qu'a eu lieu la réunion générale de tous les membres de la fédération et j'ai eu la joie de constater que l'affluence était grande. Plus de deux cents fédérés étaient accourus des départements voisins et à 2 heures la séance est ouverte dans la salle du Casino.

M. le Dr Bertrand Lauze prononce un discours, qui a été reproduit dans le dernier numéro de la *Paix Universelle*, lequel est accueilli par les applaudissements unanimes de l'assistance. La parole convaincue, chaude et vibrante de ce frère si dévoué à notre cause, pénètre dans les cœurs et y suscite l'émotion. On entend ensuite le verbe puissant, correct et si coloré de mon ami Gaillard qui a l'excellente idée de rappeler les immenses services rendus au Spiritisme par ces pionniers qui s'appellent : Alfred Russel Wallace, Crookes et Olivier Lodge. Il montre péremptoirement que ces savants ont fini par forcer l'attention de leurs confrères et par leur imposer l'étude de ces questions si dédaignées jusqu'alors. Insoucieux du qu'en-dira-t-on, narguant le respect humain, ils ont courageusement publié les résultats auxquels les avaient conduits leurs recherches, et, devant l'autorité magistrale de ces affirmations venues de si haut, le dédain et la raillerie ont dû capituler.

En France deux instituts se sont constitués pour l'étude de ces phénomènes : celui des sciences psychologiques qui compte parmi ses membres des hommes éminents, tels que Duclos, Ch. Richet, Ribot, P. Janet, etc., puis l'Institut des sciences psychiques de Paris, qui, moins prévenu, présente plus de garanties d'impartialité. La grandeur de ces résultats nous impose le devoir de nous montrer reconnaissants, aussi M. Gaillard propose d'envoyer à ces illustres apôtres de la vérité l'assurance de notre respect et de notre gratitude. L'assemblée accepte cette motion avec enthousiasme et charge l'auteur de la proposition de la rédiger. Voici la lettre qui a été expédiée à chacun des savants cités :

« Monsieur et illustre Maître,

« En exécution d'un vote conforme, nous avons le grand honneur de vous adresser, ci-joint, un extrait du procès-verbal de la réunion annuelle des membres de la fédération spirite du Sud-Est de la France, tenue le dimanche 27 mai à Pont-Saint-Esprit (département du Gard).

« L'assemblée avait ce jour-là la bonne fortune d'entendre une conférence de notre très distingué ami, M. Gabriel Delanne, directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, qui a été invité à joindre sa signature à celle des membres du bureau de la fédération.

« Nous mettons à profit l'occurrence actuelle pour adresser un salut sympathique à tous les spiritualistes anglais et nous vous prions de vouloir bien agréer l'expression personnelle de notre haute et respectueuse considération.

Extrait du procès-verbal de la Réunion du 26 mai de la Fédération spirite du Sud-Est de la France.

Les membres de la Fédération du Sud-Est de la France ;

Considérant qu'il n'est pas de notions dont la diffusion soit plus souhaitable, en vue du progrès humain, que les vérités du spiritualisme expérimental, au triple point de vue intellectuel, moral et matériel ;

Considérant que MM. William Crookes, Alfred Russel Wallace, Olivier Lodge, ont courageusement mis au service de cette jeune science, avec leur illustration individuelle, l'autorité de leurs recherches, de leurs écrits, de leurs discours ;

Qu'ils ont couvert de leur crédit personnel des vérités suspectes et diffamées qui en étaient réduites à avoir besoin d'un passeport dans le monde de la pensée ;

Considérant qu'ils se sont ainsi placés au premier rang parmi les meilleurs et les plus puissants de l'œuvre psychique qui s'appelle le moderne spiritualisme ;

Chargent le bureau de la fédération de transmettre à MM. Crookes, Wallace et Lodge le témoignage respectueux de leur admiration et de leur reconnaissance.

Président d'honneur : Léon Denis.

Président : Bertrand Lauze.

Vice-présidents : Gaillard, Bouvier, Mme Tivollier.

Secrétaires : (Canuel) et Servies.

Trésorier : André.

Directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* : Gabriel Delanne.

Prié ensuite de prendre la parole, j'ai rappelé que la loi sur les associations votée par la Chambre allait être étudiée au Sénat et que, si elle était adoptée, elle permettrait à tous les groupements spirites de s'organiser immédiatement et d'avoir une existence légale. En se conformant aux prescriptions édictées, nous aurons le droit d'acquérir et de posséder, chose qui nous était impossible jusqu'alors. Chaque Société, chaque département doit avoir à cœur de se constituer légalement afin de créer dans toute la France des centres actifs de propagande disposant de ressources régulières.

Une fois ce premier travail accompli, il faudra fédérer toutes ces sociétés locales en les reliant à une direction centrale, formée par les membres élus par chaque Soriété. Alors on pourra créer les œuvres diverses qui donneront à la propagation du Spiritisme une impulsion irrésistible : Œuvre des conférences ; Société de secours mutuels ; Caisse de retraites pour les vieillards ; Dispensaire pour les malades ; maison d'éducation pour les enfants, etc.

Cette grande entreprise ne pourra pas évidemment se réaliser immédiatement, mais d'ores et déjà nous avons le devoir de nous préoccuper de cette éventualité, de manière à ce que, le jour venu, nous ne soyons pas pris au dépourvu.

L'assemblée, par ses applaudissements réitérés, ratifie cette manière de voir.

Notre ami M. Bouvier, si connu par son dévouement à notre cause, prononce un vigoureux réquisitoire contre les médecins syndiqués qui cherchent à empêcher le libre exercice du magnétisme. Il signale combien l'arrêt de la Cour de cassation est contraire aux droits de l'homme, puisqu'il porte atteinte au droit imprescriptible que nous possédons de garantir notre santé par les moyens que nous jugerons les meilleurs. Il exhorte fortement les assistants à signer la pétition qui doit être remise aux députés et il annonce que la campagne contre l'absolutisme officiel sera menée vigoureusement jusqu'à ce que justice soit rendue aux magnétiseurs. Les auditeurs l'acclament chaleureusement, ainsi que M. le Dr Bertrand-Lauze qui signale l'efficacité du magnétisme dans bien des cas où les prescriptions de la médecine étaient restées impuissantes.

Les membres de la Fédération se rendent ensuite au cimetière sur la tombe de M. Violès, où le Dr Abel Bertrand-Lauze, président de la Fédération, prononce le discours que nos lecteurs connaissent, par suite de la lecture du dernier numéro de la *Paix Universelle*, où il fut publié.

A 7 heures, un banquet réunissait 80 membres de la Fédération. La plus grande cordialité a régné pendant ces agapes fraternelles et, au dessert M. l'abbé Grimaud, directeur de l'Institution des sourds-muets, a porté un toast aux Spirites, qui sont, dit-il, « des braves gens ». Notre ami Gaillard, en quelques paroles émues, a signalé le dévouement de M. l'abbé Grimaud qui a consacré sa vie à l'amélioration du sort des déshérités. Si tous les prêtres avaient son cœur et sa largeur d'esprit, dit-il, nous serions heureux et fiers de les compter dans nos rangs et de nous incliner devant leurs vertus éminentes. J'ai assuré également nos frères du Sud-Est de la fraternelle amitié des spirites parisiens et l'on s'est dirigé vers la salle du Casino où je devais faire la conférence.

Grâce au dévouement de notre ami Bouvier qui s'est chargé du maniement de la lanterne oxyhydrique, les projections ont parfaitement réussi et l'intérêt de ce spectacle a retenu jusqu'à 11 heures les étrangers qui étaient venus en foule pour connaître la nouvelle doctrine.

Après la conférence, la causerie entre les membres de la Fédération s'est prolongée jusqu'à minuit, et chacun s'est séparé en emportant dans son cœur le souvenir réconfortant de cette belle journée.

A Lyon.

M. Bouvier, le sympathique directeur de la *Paix Universelle*, continue à Lyon la propagande en faveur du magnétisme et du spiritisme qui sont inséparables dans la pratique. Afin de pouvoir instruire le plus grand nombre possible de personnes, il a fait aménager, 6, rue Paul-Bert, une salle avec des bancs en amphithéâtre, qui peut contenir 350 personnes. C'est là qu'eut lieu la conférence, le 29 mai dernier, devant un public si nombreux que beaucoup de personnes furent obligées de rester debout.

Au commencement, M. Bouvier fit quelques expériences sur des sujets remarquables et montra, en même temps que sa grande puissance magnétique, tout l'intérêt qui s'attache à ces pratiques. Après la conférence, une quête en faveur des vieillards nécessiteux a produit près de 50 francs, ce qui constitue une pension de plus à distribuer à ces malheureux. C'est un noble exemple de fraternité effective qu'il serait bon de voir suivi dans toutes les réunions spirites afin de montrer que nous savons mettre nos actes en rapport avec nos paroles.

En terminant ce court compte rendu, je tiens à dire hautement quel accueil fraternel m'a été fait partout et quelle reconnaissance je conserve à ces spirites dévoués qui se sont donné tant de peine pour organiser ces conférences. Espérons que la semence qui a été jetée germera dans quelques cœurs et que les indifférents sortiront de leur apathie en voyant la grandeur et l'importance de ces questions qui touchent de si près aux destinées de l'humanité. Souhaitons que ces conférences se multiplient sur tous les points de notre territoire et bientôt un immense mouvement d'opinion entraînera les plus réfractaires vers la lumière et la vérité.

Gabriel Delanne.

La liberté de guérir

« Laissez faire : laissez passer ».
Turgot.

Mon éminent compatriote, M. Gaston Méry, le distingué directeur de l'*Écho du Merveilleux*, vient d'être pris à parti dans l'un des derniers numéros de la *Paix Universelle* par deux défenseurs du magnétisme. Il s'agit de la discussion d'un de ses articles, ayant pour titre : *L'exercice du magnétisme peut-il être une profession ?*

La réplique de Polycarpe concerne la question de droit, celle de M. A. Erny, la question de fait. Je n'ai malheureusement pas lu l'article de M. Gaston Méry et me trouve par conséquent sans arguments suffisants pour essayer de mettre d'accord les trois signataires. En tout cas, il y a une chose qui est hors de doute et que je voudrais voir reconnaître à notre ami Polycarpe avec une plus grande conviction : c'est l'absolue bonne foi de M. Gaston Méry. Il est de notoriété publique que, même dans les plus ardentes polémiques de politique ou de presse, M. Gaston Méry ne s'est jamais départi de la plus entière bonne foi, comme aussi d'une parfaite correction à l'égard de ses adversaires ou de ses contradicteurs.

Ceci dit, il me semble que, si notre ami M. Gaston Méry et nos deux excellents collaborateurs A. Erny et Polycarpe ne sont pas d'accord, c'est par la raison bien simple qu'ils discutent chacun une question différente.

M. Gaston Méry se demande si l'exercice du magnétisme peut constituer *une profession distincte et patentée*, il ne me paraît pas qu'il s'oppose formellement pour cela à ce que le *magnétiseur* ait, dans certaines conditions, la liberté d'action que réclame, à bon droit, *Polycarpe*.

Quant à M. Erny, il discute les forces mêmes et les conditions d'action du magnétisme et des magnétiseurs et il a sur ce point une compétence indiscutable.

Il me semble que Polycarpe nous ramène sur le véritable terrain, celui de la défense immédiate des magnétiseurs, en dehors des différentes opinions qu'on peut avoir sur l'exercice ou les conditions d'action du magnétisme, lorsqu'il écrit : *Le magnétiseur n'a pas besoin d'une loi protectrice, mais d'une loi démonopolisatrice, sa liberté d'action seulement devant le droit commun, sans taxe ni patente, sans poursuites contre celui qui ne voudrait pas payer son magnétiseur s'il ne l'avait pas soulagé.*

La liberté de guérir, *même* par le magnétisme non *diplômé*, voilà ce que nous réclamons, comme dérivant du droit commun qu'a toute créature humaine de disposer de son corps et de sa vie, droit qui trouve sa base dans la loi naturelle bien antérieure à toutes les lois écrites et promulguées, puisqu'elle a commencé d'exister avec le monde lui-même.

Il se trouve aujourd'hui que, par suite d'intérêts matériels opposés et par un phénomène que nous voyons se produire dans toutes les civilisations avancées, ce droit naturel ne saurait plus s'exercer utilement s'il n'est consacré par une loi écrite.

C'est cette loi écrite, conservant la liberté d'action de tous les magnétiseurs, professionnels ou non, que nous demandons au Parlement sous la forme d'un amendement à la loi du *30 novembre 1892*. On pourra, bien entendu, déterminer les conditions dans lesquelles devra s'exercer cette liberté d'action et en profiter avec quelque utilité pour reviser en même temps le chapitre de la liberté professionnelle des médecins. Je prie tous les défenseurs du droit des magnétiseurs, c'est-à-dire tous les amis de la liberté, de ne jamais perdre de vue ce but à atteindre, de ne pas éparpiller leurs forces en digressions inutiles, en discussions théoriques qui peuvent être fort intéressantes au point de vue scientifique, mais qui n'ont rien à voir avec le résultat pratique à obtenir.

Ce n'est pas sur le champ de bataille qu'officiers et soldats étudient les secrets de la balistique, ce n'est pas au moment d'une lutte corps à corps avec de terribles adversaires que nos meilleurs défenseurs doivent sortir des rangs pour consulter les augures.

Magnétiseurs, n'oubliez pas que vous combattez pour votre existence même ! Apôtres du magnétisme et de la liberté, serrez les rangs pour la défense du droit, de la vérité et de la justice !

MAURICE CHAMPEAUX.

Alexandrie (Égypte), 1er juin 1901.

CONGRÈS DE L'HUMANITÉ

La Commission supérieure, internationale et permanente du Congrès de l'Humanité défie M. Vodoz et le comte de Faugère de *prouver* que la lettre ouverte à M. Bouvier, directeur de la *Paix universelle*, contienne la plus légère altération de faits. Protester sans prouver peut leur être possible ; protester avec preuves, impossible.

Cette Commission ne faillira pas aux devoirs de sa mission. Elle vient d'envoyer à M. Guyesse, rapporteur de la Commission de la Chambre : Retraites ouvrières, le vœu suivant de M. L. Kapferer, voté aux assises du Congrès de 1900 :

SECTION DE LA SOLIDARITÉ. — *Economie sociale.*

Vœu.

« Que le Gouvernement prenne l'initiative de faire voter, par le Parlement, une loi d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité dans le genre de celle qui fonctionne déjà en Allemagne. »

L. D'ERVIEUX,

Secrétaire de la Commission S. I. P.

Nota. — L. d'Ervieux proteste contre le nom de CLAVEL, lequel ne peut lui être attribué que par erreur ; n'ayant aucun membre de sa famille qui ait jamais porté ce nom.

SIMPLE NOTE

En présence de la scission qui se présente entre la Commission supérieure du Congrès de l'Humanité et le secrétaire général, nous attendrons désormais, pour fixer nos lecteurs sur cette œuvre importante, que le volume des travaux du Congrès soit publié. Jusque-là nous croyons sage de faire toutes nos réserves.

A. BOUVIER.

SECOURS IMMÉDIAT

12 juin, de Mme D.	4 fr.
18 — de M. F. P., Isère.	7
Total.	11 fr.

Le Gérant : L. COULAUD.

25-6-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

COURS DE MAGNÉTISME

Appliqué à la Thérapeutique .... année.



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que ma fermeture leçon de magnétisme, appliqué à la guérison des malades, aura lieu le mercredi 3 juillet prochain, de 8 à 10 heures du soir, dans un vaste local spécialement aménagé à cet effet,

6, RUE PAUL-BERT, 6

au fond de la cour, au 1er.

Le Cours sera divisé en trois parties, comme suit :

1ère Partie - Orale ....
2me Partie - Expérimentale dans le monde merveilleux
3me Partie - Curative ....

La présente servant de carte d'entrée, j'espère, M.
que vous voudrez bien m'honorer de votre présence.

Dans cet espoir, veuillez agréer, je vous prie, mes saluts bien sincères.

H. Bouvier.

NOTA. - La Salle ouverte à 7 h. 1/2, sera fermée à 8 h. 1/4.

Imp. Decourt. Lyon

ONZIÈME ANNÉE. — N° 256 | 10 Centimes | 16-31 JUILLET 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

La Médiumnité de M. Fernand Desmoulin

PAR JACQUES BRIEU

On ne connaissait, jusqu'ici, en M. Fernand Desmoulin, que le peintre et graveur de grand talent dont l'art très pondéré, sain et fort et tout de précision, n'a rien de mystique. Or, voici que, depuis tantôt dix mois, il s'est révélé comme médium dessinateur et écrivain. Ce ne sont pourtant pas ses fréquentations qui l'ont poussé de ce côté-là. Ses amis, sauf peut-être deux ou trois, sont tous connus comme des esprits très positifs que les problèmes et les manifestations de l'Au-delà intéressent médiocrement. Ils se contentent de vivre la vie vraie et bonne de la terre et à la rendre meilleure à tous.

A la vérité, M. Desmoulin n'était pas tout à fait ignorant des choses spirites. Il avait plusieurs fois assisté à des séances où — assis autour du guéridon traditionnel — on se livrait à la récréative et quelque peu troublante distraction d'évoquer l'âme des morts. Mais il eut, deux ou trois fois, la malencontreuse chance de surprendre le médium en flagrant délit de tricherie. Ce n'était guère fait — on en conviendra — pour le rendre favorable à l'idée spirite ; cela l'avait rendu plutôt sceptique.

Cependant, un soir de juin de l'année dernière, chez des personnes amies qui l'avaient invité à dîner, on s'amusa à faire tourner une table. Il se produisit alors le curieux phénomène suivant : la table se mit en mouvement, se souleva et resta immobile dans cette position. L'un des assistants voulut lui faire reprendre sa position normale, en exerçant sur elle une forte pression. Peine inutile. La table, au lieu de lui céder, se brisa.

Il est bon de noter, à ce propos, que M. Desmoulin n'avait pas pris part à l'expérience. Comme les précédentes fois, il s'était contenté d'observer.

Ce phénomène inattendu l'avait fort surpris. En rentrant chez lui, il s'assit devant sa table de travail, sur laquelle étaient du papier, une plume et de l'encre, et alluma une cigarette. Sa pensée se reporta naturellement sur ce qu'il venait de voir. Sa main machinalement se saisit de la plume. Il fut tout étonné, au bout d'un moment, de voir qu'elle se mouvait toute seule et qu'elle venait de tracer un trait. Ayant de nouveau placé sa main, qu'il avait levée, sur le papier, elle se remit à courir, en traçant des traits bizarrement disposés. Le dessin qu'il obtint n'était qu'un informe gribouillage qu'un enfant, sachant à peine tenir une plume, aurait pu faire, mais où l'on sentait tout de même une volonté qui cherchait à s'exprimer.

Les sept ou huit productions suivantes ne furent guère meilleures que la première. C'étaient des embryons de dessin : des vases et des sièges aux formes inachevées et bizarres, puis des têtes caricaturales et des traits tremblés et confus. Tout autour de ces dessins la main écrivait des *oui*, des *non* et quelques autres mots qui répondaient aux pensées du peintre. C'était une sorte de conversation mentale, non sollicitée, échangée entre lui et la force inconnue qui faisait mouvoir sa main.

Un soir, celle-ci écrivit : *Prends un crayon.* M. Desmoulin obéit. Dès ce moment, ses tâtonnements cessèrent. Il dessina d'abord une belle feuille, puis des académies d'un style impeccable et quantité de dessins d'une grande originalité, dont quelques-uns évoquent vaguement le souvenir de Rodin, de Carrière ou de Daumier.

Les dessins étaient signés de ce mot : *Instituteur*. M. Desmoulin insista pour que l' « intelligence » qui se manifestait par lui signât d'un nom plus précis ; elle n'en voulut rien faire. « Appelle-moi Spinoza, si tu veux, » répondit-elle. Une autre fois, elle lui dit : « Je suis Botticelli. » Évidemment *elle* se moquait de lui.

La manière de cet invisible dessinateur ne ressemble en rien à celle de M. Desmoulin. Il en est de même de celles du *Vieux Maître* et d'*Astarté*, car depuis assez longtemps déjà l'Instituteur a cédé la place à deux autres personnalités qui signent de ces noms. Le plus curieux, c'est que les manières de ces trois « esprits » diffèrent entre elles sensiblement. Il est impossible de les confondre. D'ailleurs *Astarté* fait aussi des paysages, ce que n'ont pas fait les autres

M. Desmoulin, non plus, n'en a jamais fait, et il a été très étonné de voir sa main en dessiner de ravissants.

La manière de l'*Instituteur* paraît moins savante que celle des autres, mais ses dessins n'en sont pas moins très puissants et très troublants. Il y a des figures de cauchemar dont le souvenir vous hante longtemps. Des personnes qui les ont vues ont, paraît-il, éprouvé un certain malaise.

Le Vieux Maître est plus fin, plus délicat, plus élégant, plus précieux. Ses dessins sont plus poussés. Tels de ses éventails, en couleurs, sont des merveilles de grâce et de fantaisie. Les têtes qui les décorent sont jolies et délicieuses comme des Latour. Leur sourire, qu'une douce mélancolie assombrit parfois légèrement, est adorable.

Astarté est tout aussi violent que l'Instituteur et moins fin que le Vieux Maître : mais il a plus de ressources. Sa facture est plus libre et plus brillante peut-être. Elle atteint souvent une intensité d'expression extraordinaire, ainsi que d'ailleurs celles de l'Instituteur et du Vieux Maître. Un de ses premiers dessins est une roue de supplice, à laquelle sont accrochées des têtes douloureuses d'une horreur indicible. Ses paysages faits avec trois crayons, un rouge, un bleu et un jaune, sont très remarquables. Ici, c'est un superbe coucher de soleil : le ciel, la terre et l'eau sont tout incendiés par les rayons pourpres de l'astre. Là, c'est un crépuscule tout imprégné déjà du mystère des ombres : la nature se recueille et deux femmes agenouillées, le front penché vers la terre, prient. Malgré leurs nombreuses dissemblances, les dessins des trois « esprits » sont plus ou moins flous ; ils diffèrent donc beaucoup de ceux de M. Desmoulin. La plupart contiennent des fautes de dessin que celui-ci se garderait bien de commettre.

L'effet cherché est toujours atteint ; l'expression toujours bien saisie et rendue. Les têtes sont très parlantes, mais il est impossible de les dépeindre congrûment, leur langue nous étant à peu près inconnue. On constate que les fronts sont disproportionnés et que les mentons sont généralement proéminents, volontaires. Ces exagérations sont certainement voulues, mais que signifient-elles ? On ne sait.

Ces têtes de rêve et de cauchemar — à part quelques-unes — paraissent n'avoir rien de terrestre. Leur sexe est indéterminé. Presque toutes sont tristes ou douloureuses, d'une tristesse ou d'une douleur indéfinissables. Certaines expriment une tristesse si angoissante, une douleur si poignante, que cela fait mal de les regarder trop longtemps.

Quelques-unes ont les yeux clos. Il semble que ces yeux sont fermés sur un rêve d'éternité qui serait toute la vie de ces êtres énigmatiques et fantomals.

Dans celles qui les ont ouverts, le regard est fixe et anxieux, parfois interrogateur ou suppliant, terrible ou plein de terreur. On sent qu'une seule idée, un seul désir, un seul sentiment, tant il est intense, absorbe toute leur pensée. Leur vie n'est pas changeante et diverse comme celle des humains ; elle est une et simple. Ces êtres ne dispersent pas leur moi : ils le concentrent.

Visages de mystère et d'épouvante que nul mortel ne peut voir, d'où sortez-vous ? Âmes en peine, que cherchez-vous ? Expiez-vous dans quelque lieu maudit vos fautes passées ? Et vous, jolis et délicieux minois, qui avez posé devant le Vieux Maître ou hanté son esprit, de quel monde êtes-vous l'ornement et la grâce ?

Certains de ces dessins spirites contiennent des disques. M. Desmoulin ne s'explique pas pourquoi ils sont là. Dans ceux du Vieux Maître et d'Astarté, on remarque aussi souvent des arrangements de cheveux étranges et curieux, auxquels un artiste ne songerait pas assurément.

Ces dessins, en général, sortent d'ailleurs tellement des conceptions habituelles, sont tellement *autres*, si l'on peut ainsi s'exprimer, qu'on ne saurait les attribuer à M. Desmoulin. Sans doute, il est bien pour quelque chose dans leur facture, puisque c'est sa main qui les exécute, sa main rompue à toutes les difficultés du dessin, mais sa part de collaboration est bien petite. On ne saurait, certes, la déterminer exactement.

M. Desmoulin met vingt-cinq minutes en moyenne pour faire un dessin médiumnimique, tandis qu'il lui faut cinq ou six jours au moins pour composer un des siens. Quelques-uns ont été exécutés en dix minutes, d'autres même en cinq ; les plus longs ont exigé au plus trois quarts d'heure.

La main court, vole sur le papier, d'une extrémité à l'autre, avec une vitesse inouïe. On ne peut la suivre des yeux. Les traits fous, violents, s'inscrivent avec la rapidité de l'éclair. Courbes, volutes et lignes droites ; yeux, nez, bouche et cheveux, tout est tracé, dessiné, ombré en rien de temps.

A chaque instant, il change de crayon. Un jour, je lui en ai taillé pas moins d'une douzaine. Le mouvement est si violent parfois, que la main jette le crayon, n'importe où, au lieu de le poser sur la table.

S'il y a des personnes dans l'atelier, la médiumnité du peintre graveur s'en ressent fortement. Ou rien ne vient, ou — ce qui arrive le plus fréquemment — le mouvement s'accélère et se précipite.

M. Desmoulin tient le crayon de différentes manières, même à pleines mains. Souvent c'est la main gauche qui le fait mouvoir.

Pendant qu'il dessine ainsi, M. Desmoulin cause, fume ou lit. L' « esprit » lui ordonne souvent de ne pas trop fumer ou de ne pas trop parler : « Cela te fatigue trop », dit-il à son médium. Il lui défend parfois de faire attention à ce que dessine sa main. Si M. Desmoulin désobéit, l'esprit lui fait écrire aussitôt, dans la marge ou sur le cahier réservé à cet effet et placé près de la feuille de dessin : « Je t'ai défendu de regarder. — Mais je n'ai pas regardé ! réplique M. Desmoulin. — Si, tu as regardé. » Cet esprit paraît être assez autoritaire.

Il est du reste très souvent impossible à M. Desmoulin de savoir ce qu'il fait, puisqu'il exécute la plupart de ses dessins *dans l'obscurité, à l'envers ou de biais*. De plus, contrairement aux règles habituelles, l'esprit commence fréquemment le dessin par où on le finit. Le crayon part d'un coin de la feuille, dessine d'abord les ombres, puis la figure.

M. Desmoulin ne fait pas toujours ses dessins avec la même facilité. Il se produit souvent des perturbations. La main commence un dessin, le finit presque ; puis, sans raison apparente, elle le biffe brusquement ou déchire le papier d'un trait brutal. D'autres fois, M. Desmoulin ne peut rien obtenir.

Parmi les trois cents figures qu'il a dessinées et qui encombrent son atelier, quelques-unes ont été reconnues par des personnes qui assistaient à leur exécution ou qui les ont vues après coup. C'est là un phénomène assez singulier.

Les « esprits » qui se servent de la médiumnité de M. Desmoulin ne sont pas toujours très polis envers lui ; mais, en revanche, ils lui rendent quelquefois service.

Un jour qu'il travaillait au portrait de la jeune fille d'un romancier de ses amis, et qu'il ne pouvait trouver la ressemblance, sa main écrivit tout à coup dans un coin du papier : « *Imbécile, prends une feuille de papier.* »

M. Desmoulin obéit et obtint en quelques minutes une esquisse au crayon d'une ressemblance parfaite, mais dans une pose différente de celle qu'il avait choisie.

Un autre jour, que j'étais allé le voir, il me montra, en entrant, une grande feuille de papier toute couverte d'écriture, en long et en travers, et il me dit : « Je viens de recevoir une carte de Hollande. Comme je ne sais pas le hollandais, ni mon ami non plus (il était en compagnie d'un docteur de ses amis), nous avons eu recours aux

bons offices de nos amis les « esprits », et voici la traduction que l'un d'eux nous a donnée. »

M. Desmoulin devait partir le soir même avec son ami pour les Pays-Bas.

M. Desmoulin n'est pas seulement médium dessinateur; il est aussi, comme on l'a vu, médium écrivain. Il a eu un très grand nombre de communications sur divers sujets, qu'il se propose de réunir plus tard en un volume.

Le style et l'écriture changent si l'esprit qui se manifeste fait place à un autre. Ce changement est surtout visible dans l'écriture. Il s'opère instantanément. Les écritures des « esprits » ne ressemblent pas à celle de M. Desmoulin, ni non plus entre elles. Elles ne sont ni ponctuées, ni accentuées. Les barres des *t* manquent. Faut-il en conclure, si l'on en croit les graphologues, qu'ils n'ont pas de volonté, sont négligents, distraits, imprudents?

Sans doute que non.

On peut toutefois rapprocher ce fait de cet autre :

Si on fait jouer — à un sujet endormi hypnotiquement — différents rôles et qu'on le fasse écrire, on constate que les écritures obtenues sont chaque fois en harmonie avec le rôle joué.

Ceci n'expliquerait-il pas cela?

∴

La maison de M. Desmoulin ne désemplit pas. Il reçoit souvent la visite d'amis incrédules, qui sortent de chez lui tout déconcertés.

Un jour que le peintre était assis à sa table, on vint annoncer un de ses amis, M. X... M. Desmoulin écrivit aussitôt médiumnimiquement: « Voilà un médium. »

On parla des dessins spirites du maître graveur: l'ami se montra naturellement sceptique. M. Desmoulin lui dit: « Mon cher monsieur, vous pourriez peut-être arriver à en faire autant. Asseyez-vous donc là et prenez un crayon! »

M. X... s'assit. Le peintre médium mit sa main sur son épaule, et, immédiatement, la main de l'ami, mue par une force inconnue, se mit à tracer de grandes lignes avec une rapidité extraordinaire. Il remplit ainsi deux ou trois pages de griffonnages. M. X... se retira effrayé et confus.

Tout le bruit fait autour de la médiumnité de M. Desmoulin, et que sa qualité particulière rend unique, a éveillé l'attention des barnums, qui ne cessent de faire au peintre de superbes propositions, que celui-ci ne croit point devoir accepter. Il tient à rester dans le calme de sa vie accoutumée, au milieu de ses amis.

∴

Avant M. Desmoulin, M. Victorien Sardou avait obtenu un grand nombre de dessins médiumnimiques. L'un des maîtres de l'affiche, M. Hugo d'Alési, a fait lui aussi des portraits spirites dont la plupart ont été reconnus; certains même l'ont été par des personnages que le médium voyait pour la première fois.

L'année dernière, on a beaucoup parlé, dans les revues spirites et occultistes, d'une dame autrichienne, Mme Thérèse Vallant, et de ses dessins de fleurs et d'animaux fantastiques, appartenant, paraît-il, à la faune et à la flore lunaires (?).

On a cité aussi les dessins troublants de Mme Marie Egaroff et ceux de Mme Aline Tessier. Dernièrement, une dame médium montrait, dans un salon, des dessins de forme très bizarre. C'étaient des ornements ou des fleurs et des animaux étranges, de je ne sais où. Enfin, tout récemment, j'ai vu quatre ou cinq peintures à l'huile assez curieuses, de Mme Maria Chéliga, qui vient ainsi s'ajouter à la liste déjà longue des médiums peintres et dessinateurs.

J'ai raconté ces étranges manifestations telles qu'elles m'ont été narrées ou telles qu'elles me sont apparues à moi-même. Je ne chercherai pas à les expliquer. J'ignore si elles relèvent exclusivement de la physiologie ou de la psychologie, des sciences psychiques ou du spiritisme proprement dit. Personnellement, j'estime qu'il est impossible, à l'heure actuelle, de se prononcer catégoriquement sur leur nature. Nous sommes sur ce point dans une période de tâtonnements et de recherches. Il est donc imprudent d'affirmer à priori qu'elles sont d'ordre physiologique, psychologique ou spirite. Ce ne sera que lorsqu'on aura réuni un nombre assez grand d'observations très précises, que l'on pourra — en les comparant — arriver à déterminer les *lois* de ces faits troublants. On ne sera peut-être pas éloigné alors de leur explication vraie.

Jacques Brieu.

(*Nouvelle Revue* du 1er juin.)

POUR LA PRATIQUE DU MAGNÉTISME ET DU MASSAGE

PAR LES MAGNÉTISEURS ET LES MASSEURS

LE COMITÉ D'INITIATIVE MAGNÉTIQUE

Formé sous les auspices du Syndicat de la Presse spiritualiste de France, de la Société française d'étude des phénomènes psychiques, de la Société magnétique de France, de l'École pratique de Magnétisme et de Massage, du Syndicat des masseurs et magnétiseurs,

23, rue Saint-Merri, Paris, IVe

vient d'adresser à tous les députés et sénateurs treize brochures et autres documents importants pour la cause, ainsi que la *Lettre Circulaire* suivante destinée à fixer leur attention:

A Messieurs les Sénateurs et Députés,

Sur les plaintes des médecins syndiqués, qui ne représentent que l'infime minorité du corps médical, les masseurs et les magnétiseurs non médecins sont partout poursuivis; et depuis l'arrêt de la Cour de cassation du 29 décembre 1900, relatif au magnétiseur Mouroux, d'Angers, ils sont et seront partout condamnés.

Si cet état de choses, indigne d'une époque de liberté, durait longtemps, les pauvres malades abandonnés n'auraient plus qu'à souffrir et à mourir selon les règles de l'art, car les masseurs et les magnétiseurs, constamment exposés à l'amende et à la prison pour les guérisons qu'ils font, seraient obligés d'abandonner leurs pratiques.

Le *Comité d'initiative magnétique*, composé de médecins libéraux, de savants indépendants, de sociétés et de groupes réunis dans un but humanitaire, en dehors d'une pétition lancée dans les classes populaires et qui est déjà recouverte d'environ 150.000 signatures, fait une *Enquête* auprès des notabilités de la médecine, de la science, de la politique, des arts, etc., dans le but de se rendre compte s'il ne serait pas équitable de modifier par une loi l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, afin de permettre aux masseurs et aux magnétiseurs d'appliquer leur art au traitement des maladies.

Après s'être adressé à un certain nombre de médecins et de savants, le Comité s'adresse aujourd'hui aux membres du corps législatif, en les priant de vouloir bien lui donner leur avis.

Pour leur permettre de juger de l'opportunité de la question, le

Comité leur remet (ci-inclus) les documents suivants qui contiennent des arguments de la plus haute importance :

1° Le dernier numéro du *Journal du Magnétisme ;*

2° Une *Lettre-Circulaire* adressée aux lecteurs du *Journal du Magnétisme* et autres journaux spiritualistes ;

3° *La Liberté de la médecine,* 2 broch., par Rouxée.

4° *Le Libre Exercice de la médecine réclamé par les médecins*, 2 brochures, par H. Durville ;

5° *Rapport au Congrès du libre exercice de la médecine* (1893), par H. Durville ;

6° *Compte rendu des travaux du Congrès*, par H. Durville ;

7° *Thèse sur le libre exercice de la médecine*, par le Dr G. de Messimy ;

8° *Sur l'Art médical*, par Daniaud ;

9° *Le Massage et le Magnétisme sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892*, par H. Durville ;

10° *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins.* Le procès Mouroux à Angers, par H. Durville ;

11° *Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'Homme.* Mon procès, par T. Mouroux.

∴

Invité par le directeur du *Journal du Magnétisme* à reproduire la présente circulaire, je me contentai tout d'abord de lui répondre, à la date du 25 mai, la lettre suivante, suivie elle-même de la lettre ouverte au Comité d'initiative, pour faire connaître ma pensée au sujet de la marche à suivre pour la défense de nos droits.

Lyon, le 25 mai 1901.

MON CHER CONFRÈRE,

Sur le point d'envoyer à mon imprimeur votre lettre circulaire du Comité d'initiative, je me suis abstenu, car j'étais pour la faire suivre d'une lettre ouverte adressée au Comité, que je juge préférable de porter à votre connaissance avant toute autre chose.

Elle est ainsi conçue et n'agirai qu'après avis de la part du Comité :

Lettre ouverte au Comité d'initiative magnétique

MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITÉ,

Avant toute chose, permettez-moi de vous féliciter pour l'ardeur déployée à la défense de notre chère cause et de vous dire combien je suis heureux moi-même d'apporter dans le domaine du possible une pierre à l'édifice commun, bien que mes vues ne soient pas conformes aux vôtres dans le plan exécutif. Par votre lettre circulaire, vous annoncez à chaque sénateur et député la remise de treize brochures différentes pour permettre de juger de l'opportunité de la question qui intéresse et magnétiseurs et magnétisés. Je trouve personnellement que c'est excessif et que, de ces treize brochures, aucune ne sera lue pour différentes raisons qu'il est inutile de signaler, étant donné que nos législateurs ne peuvent pas même suffire à prendre connaissance de questions politiques qui intéressent directement leurs électeurs ailleurs que dans des comités spéciaux.

A mon point de vue, il eût été plus sage d'appeler l'attention du législateur sur *les droits de l'homme* en ce qui est de sa propriété et de sa liberté dans la société ; la dernière brochure de Mouroux m'eût semblé suffisante : il est plus facile de prendre connaissance d'un texte de 60 pages que d'une douzaine de textes de même format et même grandeur, dont la plupart, si ce n'est le tout, peuvent aller directement au panier sans autre forme de procès.

Veuillez donc, Messieurs les Membres du Comité, si la chose n'est déjà faite, réfléchir à ces quelques considérations pour éviter, autant que faire se peut, une trop longue lecture ou une indifférence en présence de nos revendications communes.

Dans le premier cas, vous fatiguerez le législateur et l'indisposerez contre tous. Dans le second, vous ne serez pas lu, et partant, lors du dépôt de notre pétitionnement, n'étant pas au courant de la question, l'affaire sera renvoyée aux calendes grecques, et ceux qui en souffriront le plus seront encore les malades, puisque de par la loi ils n'ont plus le droit de se faire soigner par ceux seuls dignes de leur confiance.

A. BOUVIER.

∴

N'ayant pas eu de réponse aux lettres ci-dessus et par ce fait ne sachant au juste comment orienter les batteries de la *Paix universelle* pour la défense commune, j'envoyais moi-même aux députés la brochure du procès Mouroux et me réservais d'agir au mieux dans l'intérêt d'une cause qui intéresse tout le monde au plus haut point, lorsque mes yeux furent fascinés par le mot *Enquête* auprès des notabilités de la médecine, etc.

Eh ! pourquoi cette enquête, s'il vous plaît, puisque déjà une pétition est recouverte, dit-on, de 150.000 signatures? Ce chiffre me semble assez respectable pour donner force au représentant chargé de porter devant les pouvoirs législatifs nos justes revendications.

Est-ce qu'en dehors des intéressés, malades et magnétiseurs, ceux qui sont signataires des pétitions peuvent répondre *oui* ou *non* avec connaissance de cause ? car, il ne faut pas s'illusionner, ce n'est pas seulement dans des bouquins quelconques où sont formulées des théories plus ou moins absurdes qu'il est possible de se faire une idée du magnétisme et de ses succédanés. Les véritables praticiens et les malades seuls savent à quoi s'en tenir, et, comme la science officielle tient toujours le pavé, il faut donc faire comprendre au législateur qu'il n'est pas besoin d'être savant diplômé et palmé pour faire du bien à son semblable ; que ce bien ne se fait qu'en raison du rayonnement vital de chaque être et suivant l'intensité d'amour en face de la souffrance ; que ce rayonnement vital est le propre de l'individu, par conséquent sa propriété, et qu'il doit conserver le *droit* d'en disposer à son gré pour le bien d'autrui. L'empêcher de soulager ceux qui souffrent lorsqu'il le peut, c'est *porter atteinte à sa liberté.* Ici la question n'est plus à la science ni à la politique, elle est plus haute, elle est à la justice. Il ne s'agit plus d'un monopole en faveur d'une secte ou d'une coterie quelconque qui veut s'adjuger le droit de trafiquer sans crainte avec la marchandise humaine, il s'agit du bien de l'humanité tout entière.

Quant au pétitionnement, il est du devoir de chacun de le continuer jusqu'au jour du dépôt. A ce sujet, nos lecteurs et amis peuvent continuer de faire remplir les feuilles qu'ils ont entre les mains et nous les retourner au plus tôt afin de grossir le chiffre qui nous est déjà parvenu. Nul doute que nous n'ayons un dossier formidable à offrir au législateur, étant donnée surtout l'activité déployée dans différents centres pour recueillir des signatures.

La Vendée entre autres, par l'intermédiaire de M. Emmanuel Vauchez, se montre soucieuse de ses droits ; il est vrai aussi, il faut le reconnaître, que le dévoué secrétaire général de la ligue de l'enseignement, habitué de longue date à remuer les masses, ne perd pas son temps en vaines paroles ; pour lui, il n'y a que les actes qui comptent, et, de même qu'il fit, en 1897, une pétition qui eut pour résultat la loi sur les congrégations, il lutte encore pour la défense du droit et de la justice en plaidant la cause que nous défendons, avec toute l'énergie qui le caractérise. Ne reculant devant aucun obstacle, il y va de sa plume et de sa poche, confondant par là ceux qui parlent pour ne rien dire. Tout récemment, il nous fit un premier envoi de 2.713 signatures en nous en annonçant plus de 5.000, rien que

pour la Vendée, ce qui est un résultat inouï en présence du peu de hâte que met l'homme à signer par peur de se compromettre lorsqu'il s'agit des choses qui l'intéressent directement.

Au nom de la cause que nous défendons, merci au vaillant pionnier du progrès, au grand lutteur qu'est Emmanuel Vauchez !

A. Bouvier.

N. B. — Nous serions heureux de connaître quelles mesures doit prendre le Comité d'initiative, afin de marcher de pair avec lui, car ce n'est que la main dans la main qu'il est possible de faire de la bonne besogne. Mais déjà nous croyons que l'heure est sonnée et qu'il serait préjudiciable à tout le monde d'attendre plus longtemps pour la défense de nos droits les plus sacrés comme de nos libertés les plus chères. A. B.

Le Magnétisme et le Parlement

Depuis des années, et tout particulièrement depuis quelques mois, la question magnétique est à l'ordre du jour des masses et va l'être incessamment à celui du Parlement. Sera-t-elle tranchée cette fois avec le couteau du bon droit devant une saine raison, et non, comme en 1892, avec l'épée de Damoclès qui resta suspendue sur la liberté de toute une population, prête à s'abattre devant la force brutale et à trancher la jambe droite de la justice.

Ce sont là des faits, il me semble, qu'il serait bon de prévoir, car il pourrait se trouver à nouveau un syndicat angevin ou un Grippat quelconque pour manier cette arme perfide à leur profit ; et, si je dis à leur profit, ajoutant même au détriment de l'humanité, je ne fais que reproduire leurs véritables sentiments émis dans leurs comptes rendus de journaux ou de revues.

Pour éviter un tel retour, notre règle de conduite, à nous qui supposons connaître quelque chose du magnétisme, est d'initier les hommes chargés de voter la nouvelle loi, ou plutôt d'éclairer l'ancienne en faisant ressortir la pensée du législateur de cette époque au point de vue du droit des magnétiseurs ou plutôt encore du magnétisme, car pour voter une chose il faut la connaître et tout au moins l'apprécier. Je ne crois pas que nos légistes, quoique étant compétents en bien des matières, ne le soient suffisamment en celle-ci ; sans cela ils ne se seraient pas laissés encourir les risques que leur volonté ne fût pas respectée. Mais pouvaient-ils supposer à ce moment que, de longues années après les dispositions de cette loi, des magistrats assez faibles se seraient laissés entraîner à subir l'influence de la lettre qui tue, au lieu de se retremper dans l'esprit qui vivifie. Pouvaient-ils supposer également qu'une phalange d'hommes imbus d'un savoir hypothétique allaient se coaliser contre le progrès immanent des choses et le bien-être des masses, entravant ainsi leur droit et leur liberté.

Disons en passant qu'il est heureux pour le peuple français qu'il n'est qu'une ville d'Angers susceptible de donner prise à de telles insanies morbifiques du genre humain par un homme indigne du mandat qu'il a en face la douleur de ses semblables. Nulle autre part, un mortel n'eût osé, « fût-il triple docteur », pousser l'infamie à l'extrême comme celui-ci le fit, car, après avoir traîné magnétisme et magnétiseurs dans la fange immonde de l'hypocrisie et de l'égoïsme, l'orgueil d'une victoire arrachée de la façon la plus indigne (*condamné lui-même aux dépens avec recours contre l'inculpé*), il en profita pour se faire payer, *c'était son droit*, les frais d'instance et d'appel. Ses confrères, qui en la circonstance firent les frais de cassation, furent plus dignes que lui ; conscients avec eux-mêmes, ils ont préféré payer leur condamnation que d'avoir à rougir d'un tel acte qui peut désormais porter le nom vulgaire de Grippat.

Mais laissons ici cette diatribe, car plus on y pense, plus on en a horreur et le mal de cœur finirait par surprendre, du reste le lecteur doit avoir fait son appréciation depuis longtemps déjà sur le sujet (*sic*), et revenons à notre idée.

Nous disions donc que l'initiative de nos législateurs était de toute urgence au point de vue du magnétisme, et la chose est assez délicate, difficile même ; tant de cloches tintent à leurs oreilles qu'il ne leur est guère possible de comparer les sons et d'établir une harmonie convenable. L'un dit : « c'est dangereux » ; l'autre annonce : « c'est une base d'exploitation physique et morale » ; un troisième veut des garanties au public ; survient un quatrième qui réclame une instruction suffisante, etc.

Comment voter une loi avec de tels renseignements, sinon avec de tels documents, et en prenant les choses par ordre voyons un peu s'il existe un fondement susceptible d'apporter un peu de lumière. Nous ne sommes pas éloignés de croire le contraire et que ces messieurs sont comme les chauves-souris, se plaisant dans les ténèbres pour mieux savourer, dans leur antre nocturne, les délices de leur travail qui peut se résumer en ce simple mot : *Erreur*.

En quoi, s'il vous plaît, le magnétisme est-il dangereux ? Quelque personne s'en est-elle plainte en dehors des intéressés dont le médecin déclassé est la base ? Non, mille fois non ! Seulement, hélas ! il n'est pas la panacée universelle et ne peut donner l'esprit à celui qui en manque ni le bras à un manchot ; mais de là à faire du mal ou présenter un danger quelconque, il y a loin, très loin.

Comment peut-il être une base d'exploitation ? En quoi peut-on plus exploiter par le magnétisme que par une autre profession ? N'est-il pas ce magnétisme régi par les lois naturelles et chacun ne le possède-t-il pas en dehors de toute profession ? Suffit-il de se dire magnétiseur pour être exploiteur ; parmi les hommes, dans toutes les classes, dans toutes les professions, n'avons-nous pas d'honnêtes gens et aussi des malhonnêtes ; les lois actuelles ne sont-elles pas suffisantes pour supprimer tout danger ? Tout homme dans sa sphère exerce une influence magnétique, tout homme serait donc un exploiteur. Que dire d'un journaliste qui jette aux quatre vents du pays une pensée malsaine ! La perturbation ne serait-elle pas plus grande que le simple rayonnement d'un pauvre magnétiseur ?

Que dire d'un docteur qui prend toutes les libertés en se cachant par son diplôme pour porter son diagnostic vis-à-vis des personnes de tout sexe ?

Que dire également d'un confesseur seul en son confessionnal avec des personnes du sexe faible la plupart du temps ? Croyez-vous donc que ces hommes ignorent la puissance magnétique qui est en eux, s'ils n'en connaissent pas les lois, que nenni !

Que dire aussi d'un commerçant quelconque tout disposé à frelater sa marchandise, trompant et risquant d'empoisonner ses clients ? Toutes ces histoires fourmillent dans les comptes rendus de tribunaux et nous prouvent qu'il est impossible de faire une loi de circonstance à cet effet.

Le magnétiseur vrai se laissera plutôt exploiter qu'il n'exploitera, car ses actes sont basés sur une morale pure, et c'est la plus profonde erreur que de donner au magnétisme le synonyme d'exploitation. Celui qui est capable de magnétiser, comme dans toutes les professions du reste, ceux qui ont les aptitudes nécessaires n'exploiteront jamais ; malheureusement il est bien difficile de tuer l'exploitation, il faudrait pour cela supprimer la cause et aussi les exploiteurs, ce qui pourrait réduire notre race des trois quarts au moins, car l'amour de son semblable n'est que le billet à la loterie.

Quant à la garantie que certains se complaisent à demander, qu'est-ce qu'elle peut bien être, sinon la conscience de l'individu,

tout au moins la loi de droit commun. A-t-on davantage de garanties en face du médecin, du pharmacien, de l'avocat, du prêtre, du commerçant à n'importe quel degré de l'échelle sociale? non, et nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut.

Devant ceux qui réclament une instruction suffisante, nous nous demandons où sera l'expert capable de contrôler le savoir d'un magnétiseur au point de vue thérapeutique et d'établir la puissance évolutive de cette faculté chez chaque être. Depuis des siècles, nous avons pu constater par le recueil des faits que, dans la plupart des cas, certains ignorants au point de vue scientifique opéraient par leur rayonnement magnétique, des merveilles là où d'autres et savants n'avaient obtenu que de maigres résultats.

Le magnétisme vraiment curatif découle donc de la nature spéciale et bien portante, et non d'un savant de choix, il répond à une loi naturelle et non à une loi scientifique; le créer science actuellement serait créer un monopole de plus, adjugé bien souvent à un homme incapable de l'appliquer avantageusement malgré la théorie bien ingérée; mais ce serait la gloire des brevetomanes. Nous avons appris à nos dépens que, si le brevet est un gage de savoir, il a une bien maigre valeur en face de la nature qui sait se rire, elle, des brevets. Nous croyons, et sommes même persuadé, qu'ici se trouve la base de tout ce que nous font entrevoir certains penseurs qui sentent quelque chose de dérisoire dans le magnétisme, ils n'ont q'à chercher ici, ils trouveront la solution de leur problème. Qu'ils se rendent bien compte que, si tous les êtres sont susceptibles d'être magnétiseurs, la nature seule sait faire son choix; de là cette erreur qu'un savant serait plus capable qu'un autre, moins savant, car rien au monde ne peut nous donner la preuve que ses sentiments, sa nature, de par sa santé et son énergie vitale, seront susceptibles malgré tout son savoir de nous donner un fluide convenable et sain, ce que l'on recherche tant. Un tel homme muni de diplôme peut-il présenter les garanties que l'on demande? Le plus sage, au nom de la Liberté, du Progrès et de l'Humanité, est de laisser cette profession libre régie par la loi de droit commun, forcément elle deviendra l'auxiliaire du médecin, ce dernier saura faire son devoir et le malade faire son choix. Rappelons-nous que toute loi naturelle ne peut créer un monopole exclusif. Si un jour la science peut en avoir raison, il appartiendra au temps et aux hommes de savoir la diriger; en attendant nous devons suivre les phases du progrès et surtout l'appliquer au bien-être de l'humanité; aucune loi ne peut être assez scélérate d'interdire le bien et de provoquer le mal.

POL-YCARPE.

UN FAIT PUREMENT PSYCHIQUE

Il s'agit d'une prédiction ponctuellement réalisée!

Ils ne sont plus rares ces faits de prévision de l'avenir, nous en avons à notre actif de quoi intéresser supérieurement le monde des chercheurs, troubler plus d'un sceptique, et, sans le caractère tout particulier de celui qui nous préoccupe en ce moment, nous ne nous serions point décidé à le publier.

C'était le 9 du mois d'avril dernier. Mme et M. le Dr Bertrand-Lauze, président de la Fédération spirite du Sud-Est de la France, à leur retour de Lyon, avaient bien voulu m'honorer d'une visite à Avignon. J'eus l'attention, bien méritée, d'ailleurs de soumettre à leur observation le médium à incorporation Mme Gallas.

Réunis à mon domicile de la place Puits-des-Bœufs, Mme et M. Bertrand-Lauze, Mme Gallas, mon épouse et moi, j'en appelais au grand dévouement, à la grande affection d'un intime spirituel (Maxime). Comme de coutume, il ne se fit pas attendre, et après nous avoir longuement entretenus du mouvement spirite en France, dont il entendait souvent causer dans l'espace, après avoir donné à mes visiteurs de précieux renseignements, il nous fit la révélation suivante : « Le frère Charles Richet ne sera pas élu à l'Académie des sciences.

— Et comment le sais-tu?

— C'est mon guide qui me l'a dit.

— Demande-lui le nombre de voix qu'il aura à deux près.

— Je vois le chiffre 28. En tout cas il ne sera pas élu. »

Nous recueillîmes scrupuleusement en attendant que les événements nous donnent la vérité. Hélas! Maxime avait dit vrai! Le 22 mai, les journaux nous annonçaient que M. Richet n'était pas élu, et qu'il avait obtenu une minorité de 26 voix.

M. Richet se trouvant à Avignon où il était venu donner une conférence sur Pasteur et ses travaux, je le prévins avant son départ de la manifestation, sans toutefois lui en faire l'exacte signification.

Le 12 du même mois, c'est-à-dire trois jours après, jour de la réunion du groupe spirite avignonnais, comprenant toute l'importance qu'un tel fait pouvait avoir pour le psychisme, j'en donnais connaissance à tous les membres réunis. Ayant inscrit la veille sur une feuille de papier les renseignements donnés par l'esprit, je la présentais, après l'avoir pliée en quatre et fermée au moyen de cinq bandes de papier gommé, à leur examen, les priant de prendre toutes les précautions nécessaires pour en empêcher l'ouverture. Les douze personnes apposèrent leur signature sur l'extrémité des bandes, de façon qu'un décollage ne pût être fait sans laisser de traces. Mon ami M. Canuel inscrivit le numéro de son logement et mon ami Reynaud son numéro matricule au régiment et le chiffre 40. Détail particulier, ce dernier est médium et le chiffre 40 représente le nombre de voix obtenu par M. Laveran, concurrent élu de M. Richet.

Cette feuille de papier ainsi couverte de douze signatures, dont les auteurs ignoraient le contenu, fut mise ensuite sous enveloppe que nous cachetâmes et sur laquelle au travers de la partie gommée on inscrivit en gros caractères : Pli cacheté en séance le 12 avril.

Le 23 mai au soir, je convoquai le groupe en séance extraordinaire, et l'on procéda à l'ouverture du pli; au préalable chacun vérifia ses inscriptions personnelles et en constata la conservation absolue. On lut la prédiction faite.

Après quoi tous signèrent le procès-verbal établi :

M. Gaillard, ancien député, avocat au barreau d'Avignon; M. Boissier, sous-lieutenant au 58e; M. Nourry, employé de commerce; M. Canuel, coupeur; M. G. Monge, employé de commerce; M. Reynaud, adjudant au 58e; M. Moulin, mécanicien.

Mmes Gallas, Nourry, Brémond; Mlle Ganichot; Mme Imbert.

A messieurs les positivistes matérialistes nous disons: Expliquez-nous comment la matière a-t-elle pu, en cette occasion, trouver toute la lucidité nécessaire pour prévoir l'avenir et avec une telle précision! Si l'on tient compte surtout des variations pouvant survenir dans les cerveaux en cinquante jours, même chez des académiciens!

Que doit être ce médium Mme Gallas ?

Que doit être ce Maxime?

Voilà deux questions que vous vous êtes déjà posées, chers lecteurs de la *Paix!* Oh! rassurez-vous. Autant l'un que l'autre ils sont bien modestes.

Le médium est une humble ouvrière vivant de son travail, mais possédant une faculté des plus belles, et rendant à notre cause de très grands services, faisant preuve d'un dévouement, d'un désintéressement dignes de tous les éloges.

Maxime est un esprit en voie d'évolution que j'ai connu pour la première fois il y a trois ans.

Bien inférieur, parfois méchant, je travaillai à son relèvement

moral et j'y parvins, non sans de très grands efforts. Reconnaissant de ce service, il me témoigne le plus grand attachement et m'en récompense en obtenant de son guide, qu'il adore comme un Dieu, de précieux renseignements qu'il m'apporte.

Je suis heureux de témoigner à tous deux publiquement toute ma reconnaissance.

Brémond,
De la Fédération du Sud-Est.

MATÉRIALISATION AUTHENTIQUE

Voici un phénomène des plus curieux accompli avec le médium Mme Élisabeth-J. Compton, en Amérique, phénomène qui a eu lieu en 1874 en présence du colonel H.-S. Olcott, co-fondateur de la Société théosophique, et qu'il raconte dans son livre : *Gens de l'autre monde* (1) de la manière suivante :

« La première séance avec le médium (Mme E.-J. Compton) eut lieu dans la soirée du 20 janvier 1874. Six spectateurs étaient assis sur des chaises en cercle dans une chambre à une distance d'environ 2 mètres du cabinet où se trouvait, assise sur une chaise, Mme Compton. La lampe qui nous éclairait fut très baissée et, pendant un assez long espace de temps, il ne se passa rien d'anormal. Enfin la porte (du cabinet) s'ouvrit et un Indien fit son apparition. Il nous interpella et me salua avec cordialité, mais il ne sortit pas du cabinet, parce que, nous déclara-t-il, le médium était trop faible et manquait de force nerveuse pour lui fournir le fluide vital nécessaire.

« Le lendemain au soir, ce fut la petite Katie Brink, qui se montra et parcourut notre cercle, touchant plusieurs personnes, caressant même leurs joues et leurs mains. Elle était vêtue d'un vêtement large et flottant de mousseline blanche et avait la tête recouverte d'un voile analogue à celui d'une fiancée, mais qui n'atteignait que la hauteur des genoux ; elle ne marchait pas, mais paraissait glisser sur ses chaussures et on ne la voyait qu'à mi-corps et me rappelait dans l'obscurité la fiancée de Corinthe, de Gœthe.

« Elle ne fit que passer auprès des autres spectateurs et elle vint à moi qui étais un peu à l'écart, ayant une main appuyée contre la cloison du cabinet. Elle me caressa doucement le front, s'assit sur mes genoux, posa un de ses bras sur mon épaule et m'embrassa sur la joue gauche. Elle ne me parut pas peser plus que le poids d'un enfant de huit ans, mais je sentis fortement son bras pesant sur mon épaule ; quant aux lèvres qui m'embrassèrent, elles me firent l'effet des lèvres d'une personne vivante. Après le lui en avoir demandé l'autorisation, je pénétrai dans le cabinet, tandis que la petite fille (Katie Brink) était encore dans la chambre ; *je n'y trouvai point de médium*, bien que j'eusse inspecté avec soin tous les coins et recoins, et afin de bien m'assurer que je n'étais pas sous le coup d'une hallucination, je palpai la chaise, les murs et tout l'espace du cabinet. Je ne pouvais que faire deux suppositions : ou l'esprit n'était pas un *Esprit*, mais le médium, ou bien celui-ci s'était transfiguré à la manière des thaumaturges orientaux.

« Avant de quitter la ville, je me décidai à trancher la question.

« Aussi dès le lendemain au soir, après avoir obtenu le consentement tout amical de Mme Compton de se soumettre à mes investigations, je lui enlevai ses boucles d'oreilles, je la fis asseoir dans le cabinet sur une chaise sur laquelle je la fixai en passant du fil très fort à travers les trous percés dans les lobes de ses oreilles et je scellai avec de la cire les bouts du dit fil au dossier de la chaise en imprimant sur la cire à cacheter mon sceau personnel, puis enfin je fixai pour ainsi dire au plancher la chaise au moyen d'une ficelle et de la cire à cacheter, et cela largement.

(1) *People from the other World*, 1 vol. in-8° de 490 p. American Publishing Company, Hartford, Connecticut, 1875.

« Quand la lumière eut été baissée, comme cela a lieu dans ce genre de séances, et que fut fermée la porte du cabinet, nous nous mîmes à chanter quelques minutes (1) ; puis, tout à coup, au travers de l'ouverture de la porte, s'agitèrent deux mains à droite et à gauche et disparurent soudainement. Mais bientôt apparut une paire de mains beaucoup plus fortes que les premières, alors une voix se fit entendre (si ce n'était point celle du défunt Daniel Wesbester, cette voix avait sa sonorité, sa profondeur et sa tonalité, autant que je puis me le rappeler). Cette voix me donna des instructions détaillées ainsi que des précautions à prendre pour les recherches que j'allais faire. Je devais pénétrer dans le cabinet, lorsque l'apparition serait encore dans la chambre ; je pourrais tout palper et toucher librement pour bien me convaincre que le médium n'y était pas, mais je devais avoir grand soin de ne pas toucher du tout la chaise, bien que pouvant approcher mes mains aussi près que je le désirerais, mais éviter de la toucher. Ensuite je devais placer sur le plateau de la balance une couverture quelconque, afin que l'esprit matérialisé ne fût pas en contact direct avec le bois ou le métal.

« Ayant promis de me conformer strictement à ces prescriptions, j'eus la satisfaction de voir bientôt par la porte ouverte du cabinet la petite fille toute vêtue de blanc. Elle s'avança, fit le tour du cercle, toucha plusieurs des personnes présentes et finalement s'approcha de la balance. J'étais assis prêt à fonctionner, une main au poids, l'autre à l'extrémité du levier, et dès que la petite fille monta sur le plateau, sans perdre un instant, je pris son poids. Sitôt fait, elle se retira dans le cabinet, après quoi, à l'aide d'une allumette, je lus les chiffres, elle ne pesait que 77 livres anglaises, quoiqu'elle n'eût pas la forme d'un enfant... La matérialisation sortit alors du cabinet, j'y pénétrai moi-même, j'examinai tout scrupuleusement, mais je ne trouvai pas plus qu'avant aucune trace du médium. La chaise y était bien, *mais il n'y avait assis dessus aucune espèce de corps*. Alors j'engageai la jeune fille à se rendre plus légère, si c'était possible, et à remonter sur le plateau de la balance. Aussi rapidement que la première fois, je mis en équilibre le bras de levier, et quand elle se fut de nouveau retirée comme la première fois, je ne lus que le chiffre de 59 livres. Elle reparut encore et cette fois elle s'en fut d'un spectateur à l'autre, caressa la tête de l'un, prit la main de l'autre, s'assit sur les genoux de Mme Hardy, posa doucement sa main sur ma tête, caressa ma joue et finalement remonta sur le plateau de la balance pour permettre une dernière pesée, et cette fois je constatais qu'elle ne pesait plus que 52 livres, bien que du commencement à la fin de toutes ces pesées aucun changement ne fût survenu ni dans ses vêtements ni dans l'apparence de sa forme corporelle. Ce dernier pesage accompli, Katie ne reparut plus, et après quelques minutes nous fûmes interpellés par la voix de basse et gutturale du chef indien, qui se présenta devant la porte du cabinet. Une conversation eut lieu entre lui et M. Hardy qui, ayant habité chez les indigènes de l'Ouest, put témoigner de l'authenticité de la langue parlée par le chef indien.

« Je pénétrai avec une lampe dans le cabinet et j'y trouvai le médium tel que je l'avais laissé au début de la séance, c'est-à-dire attaché avec ses fils et ses cachets de cire intacts. Il était assis, la tête appuyée contre une des parois de la pièce, sa chair pâle était froide comme du marbre ; ses pupilles relevées sous les paupières, le front couvert d'une sueur froide ; il était sans pouls et presque sans respiration. Lorsque tous les assistants eurent, comme moi, constaté les fils et leurs cachets, je coupai, à l'aide de ciseaux, tous liens et je portai le médium (la femme encore en catalepsie) au milieu de la chambre à l'aide de la chaise. Elle resta environ vingt

(1) Le chant a, dans ce cas, une double action : il sert à émettre du fluide vital, puis à établir l'harmonie entre les divers membres du groupe, dont les pensées ne peuvent ainsi aller à droite ou à gauche (divaguer).

minutes en catalepsie, puis la vie rentra peu à peu dans son corps, la respiration, le pouls et la température du corps revinrent à un état normal : mise sur le plateau de la balance, elle pesa 121 livres. »

Voilà une expérience des plus curieuses et rapportée par une personnalité dont on ne saurait mettre en doute la bonne foi.

Cette expérience confirme toutes celles de Crookes, dont doutent encore tant de personnes... qui ne veulent pas voir *da se* (par elles-mêmes.

Ernest Bosc.

LA FOLIE

Ses causes, sa thérapeutique au point de vue psychique

Par TH. DAVEL (1)

L'auteur de cet ouvrage n'en est pas à ses débuts. Nous lui devons cette autre œuvre : *la Spiritualisation de l'être*. L'un et l'autre sont également remarquables, non seulement par leur substance, mais par leur mode de production. Th. Davel n'est pas, comme on pourrait l'imaginer, un savant ni un médecin. Jadis médium au service d'intelligences supérieures qui lui dictaient plus ou moins complètement ce qu'elles voulaient lui faire écrire, il se réclame aujourd'hui de son Ego supérieur. C'est lui qui l'inspire, c'est à lui que nous sommes redevables de la Folie. L'auteur a subi et vécu cette évolution dont il est tant question dans ses ouvrages. Sa médiumnité ne s'est pas seulement agrandie et renforcée, elle s'est transformée. Il dépend moins désormais de la volonté d'autrui, davantage de la sienne propre. Mais n'insistons pas trop à cet égard. La chose pourrait nous entraîner plus loin qu'il n'est actuellement nécessaire. Il suffit d'avoir indiqué, en passant, la haute source spirituelle qui est à l'origine de ce nouveau volume, offert à l'examen, à la méditation des contemporains.

Dans la Folie, l'auteur traite longuement des causes qui amènent chez l'homme, le déséquilibre mental, le dérèglement de l'esprit. Dans l'étude de cette grave et troublante question, nos savants, médecins et physiologistes considèrent presque exclusivement le côté physiologique de l'être, son organisme physique. Si, pour une raison ou une autre, l'instrument est vicié, l'âme, qui en est inséparable, est, elle aussi, dérangée, incapable de donner des notes justes. Rien de plus simple. Mais cette simplicité est-elle la vérité ? Th. Davel ne le pense pas. Il s'élève de la matière à l'esprit, et cherche plus haut, dans les plans supérieurs de la vie, les causes réelles, effectives des perturbations mentales qui sont l'une des manifestations les plus attristantes de la nature humaine. Et si l'on admet l'âme, si l'on croit à son action propre, l'on ne sera pas loin de donner raison à l'auteur. Ce n'est pas que les causes physiques ne jouent leur rôle dans le phénomène. L'alcoolisme, le surmenage, le vice, tous les vices, sont des facteurs capables de troubler l'ordre intellectuel, de conduire à la folie.

Dans la recherche des causes susceptibles de générer l'aliénation mentale, l'auteur, parfois, s'élève à des hauteurs — à des profondeurs si l'on veut — où il n'est pas toujours facile de le suivre. Son langage, où abondent les néologismes et les termes techniques ; le style qui est touffu ; les idées qui ne sont pas celles dont nous avons l'habitude; les mondes ou les plans sur lesquels il nous entraîne au cours de sa démonstration : tout cela réuni rend quelque peu laborieuse la lecture de l'ouvrage. On est fréquemment obligé de relire, à plusieurs reprises, une phrase ou un paragraphe pour se bien pénétrer du sens qui y est caché, comme un diamant dans sa gangue. Encore n'oserais-je pas affirmer qu'on y réussit toujours. Peut-être même la langue trahit-elle quelquefois la pensée.

Est-ce de la science, de la philosophie, de la métaphysique ? C'est un peu tout cela. L'observation exacte côtoie sans cesse les théories invérifiables, invérifiables aujourd'hui. En sorte qu'il est difficile de dire ce que valent exactement les spéculations de l'auteur au point de vue rigoureusement scientifique. Voilà en quels termes excellents s'exprime à leur sujet M. le Dr Gyel, dans sa préface : « Évidemment il n'est pas permis d'y voir actuellement autre chose que des hypothèses très ingénieuses ; mais on ne saurait nier qu'elles nous offrent, au moins provisoirement, l'explication claire et rationnelle qui nous manquait. »

Il faudrait noter les très intéressantes observations relatives au suicide, à la peine de mort et à ses conséquences ; à la possession, à l'obsession, à toute l'étude détaillée des influences bonnes et mauvaises que l'âme peut subir du dehors, ou qu'elle appelle à elle par ses tendances multiples et sa vie de chaque jour. Il y a là une mine très riche d'observations exactes et certaines mêlées à d'autres qui, ainsi qu'on vient de le voir, sont plus hypothétiques. Mais il serait abusif, dans un journal comme celui-ci, de nous étendre trop longuement sur ces divers points. Mieux vaut renvoyer au livre lui-même ceux qui sont curieux de ce genre d'études, et que n'effraient point les difficultés d'une langue qui, si elle est en général excellente, n'en est pas moins dans plusieurs de ses parties d'une compréhension malaisée. N'est-ce pas le cas d'ailleurs de presque tout ce qui de près ou de loin touche à l'occultisme ? Il est rare que les mystères profonds de l'être se désoccultent entièrement. Si c'est un défaut pour les uns, c'est une qualité pour les autres qui y trouvent matière à une démonstration de leur plus grande, ou de leur plus complète évolution. Chacun louera ou critiquera suivant les qualités particulières de son esprit et les tendances générales de son intelligence. Je signale l'œuvre sans oser, à cause de mon incompétence en ces matières, prononcer un jugement ferme sur la valeur exacte des nombreuses théories qui y sont énoncées.

Daniel Metzger.

(1) Genève, Maurice Reymond et Cie, quai de Saint-Jean, 8, et Paris, Félix Alcan, boulevard Saint-Germain, 108.

VACANCES

Comme les années précédentes, M. A. Bouvier vient de clore son cours de magnétisme appliqué au soulagement et à la guérison des malades par une séance purement expérimentale, au cours de laquelle une quête faite au profit des vieillards nécessiteux produisit la somme de 37 fr. 50, soit les trois quarts d'une pension annuelle. M. Bouvier rouvrira son cours le 1er mercredi d'octobre prochain.

A NOS LECTEURS

Notre éminent collaborateur Ernest Bosc *nous prie d'informer nos lecteurs qu'il a retiré de leur ancien dépositaire tous ses ouvrages d'*Occultisme. *Ils sont aujourd'hui chez* Dorbon aîné, *éditeur*, quai des Grands-Augustins, Paris.

Quant aux Romans ésotériques et occultiques de M. A. B., ils se trouvent à la *Société libre d'Edition des gens de lettres*, 22, rue Le-Pelletier, à Paris.

Les ouvrages d'Art de M. Bosc sont aux *Librairies et Imprimeries réunies*, 5 et 7, rue Saint-Benoit, à Paris.

Le Gérant : L. Coulaud.

12-7-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 257 | 10 Centimes | 1er-15 AOUT 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

DES INDES A LA PLANÈTE MARS

Sous ce titre, le professeur Flournoy a publié un livre qui est intéressant pour les faits qu'il relate, mais qui prouve, à n'en pas douter, le peu de connaissances psychiques dudit professeur.

On a fait de nombreuses critiques de ce livre, sur lequel je ne veux donner que quelques réflexions personnelles. Tout d'abord, ce qui est surtout fatigant, c'est, sous prétexte de psychologie, de se heurter à des termes baroques ou grotesques, dont abuse vraiment trop M. Flournoy. Si certains psychologues comme lui croient faire par là œuvre de science, ils se trompent fort, car ils ne réussissent qu'à se rendre incompréhensibles.

Tous ces mots fabriqués à plaisir (mais pas pour le nôtre), comme *Glossolalie*, *Onirique*, *Cryptoménésie*, etc., ont plutôt l'air de *volapük* que de français.

Dans ce genre, nous trouvons (p. 145) un vrai chef-d'œuvre : *le Paranoïaque* (!!), et plus loin cette phrase inénarrable et stupéfiante : *Le Catabolisme des Neurones... étant le vrai concomitant des processus conscients* (!!!). Quel affreux jargon!... Je recommande tous ces mots à l'admiration des membres de l'Académie française, mais je serais bien étonné s'ils en adoptaient un seul.

Dans le *Light* de juin 1900, *Questor Vitæ*, un des distingués écrivains de ce journal, a signalé les nombreuses contradictions de M. Flournoy; j'en signalerai aussi quelques-unes, et l'on pourra juger par là du peu de solidité de ses raisonnements. De plus, tout ce qu'il dit des phénomènes psychiques produits par Mlle Smith prouve qu'il ne sait pas le premier mot de ces questions, et cela donne raison à Mlle Smith, lorsqu'elle accuse M. Flournoy (p. 9) *de dénaturer les faits pour les ramener à ses dadas favoris*. En effet, lorsqu'un *Désincarné* se manifeste, M. Flournoy n'y voit qu'un produit de la *conscience subliminale* et n'a pas l'air de se douter un instant que l'auteur de l'étude sur la *Conscience subliminale*, M. F.-H. Myers (avant-dernier président de la Société des recherches psychiques de Londres), *ne partage nullement cette opinion*, car, dans les derniers temps de sa vie, grâce à ses nombreuses expériences avec Mrs Pipers et Mrs Thomson (deux remarquables médiums), il a reconnu la réalité des manifestations des Désincarnés. Or, dans les *Proceedings* (d'octobre 1900) de sa Société, M. F.-H. Myers a passé en revue le livre de M. Flournoy, et voilà ce qu'il dit page 385 : « Peu d'écrivains, sur des sujets aussi difficiles comme controverse, m'ont produit *une impression aussi délicieuse de naïveté* (Candour) plus instinctive et plus absolue que celle du professeur Flournoy. » M. F.-H. Myers est fort loin de croire que tout peut s'expliquer par la *conscience subliminale*, dont M. Flournoy nous corne les oreilles si souvent, dans l'unique but d'échapper à l'explication psychique ou spirite.

M. Flournoy se sert très souvent d'expressions comme le *rêve hindou, le roman martien*; tous ces phénomènes très nets *d'incarnation* sont pour lui des romans ou des rêves, moyen un peu trop simple d'éviter la grosse difficulté, c'est-à-dire comment dans un rêve Mlle Smith a pu apprendre *le sanscrit* et connaître des faits historiques absolument ignorés d'elle. Très souvent on constate dans la vie courante que des gens parlent dans leurs rêves, mais ce n'est jamais que dans leur propre langue. Aussi, au Congrès spiritualiste de 1900, M. Flournoy, tout en attaquant le spiritisme dont il a parlé comme un aveugle des couleurs, s'est bien gardé de signaler les faits médianimiques se rapportant aux Indes, et pour lesquels ses explications psycholo-fantaisistes ne tenaient plus debout.

M. Flournoy a eu évidemment affaire à un médium très remarquable, et dont aurait profité un expérimentateur plus au courant que lui des phénomènes psychiques. En effet, page 12, il dit : « Pour ce qui est des *indiscrètes révélations sur ma famille*, qui m'avaient *tant étonné* lors de ma première rencontre avec Mlle Smith, ainsi que des *innombrables faits extraordinaires* du même genre dont fourmille sa médiumnité. » *Ainsi donc M. Flournoy reconnaît que ce médium produit d'innombrables faits extraordinaires* et il reste cantonné dans ses explications aussi entortillées ou insuffisantes

qu'émaillées de mots du *volapük* psychologique. — Concluez.

Parlons maintenant de la planète Mars. Tout ce qu'en ont dit les Invisibles à Mlle Smith peut être vrai ou peut s'adapter à une autre planète. Pour en avoir la certitude, il faudrait faire comme font les Brahmes qui, lorsqu'ils veulent avoir des renseignements sur les planètes, y envoient en corps astral certains *Yoguis* entraînés *ad hoc* et ne se basent que sur des récits concordants. En tout cas, l'explication de M. Flournoy est aussi absurde qu'inadmissible, car, tout en prétendant que le *martien* (ou langue de Mars) parlé et écrit par Mlle Smith n'est que du français modifié, il reconnaît pourtant (page 227) que *la forme graphique des caractères* (de l'alphabet martien) *est assurément nouvelle*, et *nul ne devinerait nos lettres dans ces dessins d'aspect exotique*. Et malgré cela, il termine en disant qu'on est en présence d'une imitation de notre système d'écriture ! Il y a là *une contradiction tellement flagrante* qu'elle crèverait les yeux d'un aveugle, et pourtant M. Flournoy n'a pas plus l'air de s'en apercevoir, qu'il ne s'est aperçu de toutes les autres contradictions signalées par *Q. Vitæ* dans le *Light*.

M. Flournoy (p. 232) nous cite divers mots, comme exemple d'analogie entre le martien (de Mlle Smith) et le français. Quelques expressions, à la rigueur, peuvent paraître telles en y mettant de la bonne volonté, mais beaucoup d'autres sont inadmissibles. En quoi *Ezi*, *Ezine*, *Eze*, ressemblent-ils à *mon*, *mes*, *ma*? Mais quand on a un parti pris, on trouverait des analogies entre un soulier et un arbre ; aussi M. Flournoy en fait de preuves ne nous offre que des hypothèses dont pas une ne tient debout.

D'après les détails que nous fournit M. Flournoy, il est clair que c'est par *dédoublement psychique* que le médium (Mlle Smith) a pu se transporter sur Mars, mais de même que chaque peintre interprète la nature à sa façon, pour savoir si les descriptions de Mlle Smith sont exactes, il faudrait qu'elles eussent été contrôlées par d'autres descriptions faites par d'autres médiums. Néanmoins pour M. Flournoy, les dédoublements de Mlle Smith ne sont que des *hallucinations cénesthésiques* (!), explication aussi creuse que vide de sens et qui n'explique rien du tout.

M. Flournoy s'étonne (p. 142) que dans une traversée interplanétaire le médium éprouve des sensations physiques de mal de cœur, balancement, flottaison, etc. Puisqu'il l'ignore, comme bien d'autres choses psychiques, expliquons à M. Flournoy que ces effets viennent de ce que, dans un dédoublement, le corps psychique tout en s'éloignant du corps physique (*entrancé*) y reste toujours attaché par un cordon fluidique. C'est même par suite de ce fait que les dédoublements peuvent être si dangereux, car, dans la traversée astrale, si on n'était pas protégé par d'invisibles gardiens, le moindre choc, le moindre courant électrique frappant ce cordon fluidique et le brisant, ce serait la mort immédiate pour le médium.

A la page 150, nous voyons M. Flournoy s'enferrer de ses propres mains ; il intime l'ordre à Mlle Smith de parler français, mais comme elle répond en *martien*, il est évident qu'il n'y a pas eu de suggestion mentale, ni d'hypnotisation du sujet, il y a une personnalité momentanément dédoublée et nullement subconsciente. « Dans le cas du martien, dit encore M. Flournoy, la question est plus embarrassante, puisque ses visions (de Mlle Smith) manquent de suite, et que mises bout à bout elles ne forment pas un tout. » Ainsi, dans les manifestations de Mlle Smith, M. Flournoy (p. 164) reconnaît qu'une langue *inédite* surgit avec ses lettres *absolument différentes des lettres connues*, et malgré ça, il nous dit tranquillement que les visions de Mlle Smith manquent de suite et ne forment pas un tout. N'est-ce pas plutôt M. Flournoy qui manque de suite dans les idées, à voir la façon dont il se contredit continuellement dans son livre.

Toujours à propos de la langue de Mars, on trouve, à la page 191, une vraie perle au milieu de toutes les perles psychologiques que sème sans compter M. Flournoy. « Selon lui, ce langage somnambulique ne rentre pas dans l'emploi d'une langue étrangère, mais réellement existante, c'est un cas typique de *Glossopoyèse* (!!) » Après ce mot-là, il faut tirer l'échelle. Mais sapristi, Monsieur Flournoy, si vous voulez être compris, parlez donc français, au lieu de cet abominable *jargon* aussi fatigant que ridicule. Page 201, M. Flournoy nous dit que l'écriture martienne est le résultat d'une lente autosuggestion. Nous en donne-t-il une preuve quelconque ?... Pas l'ombre d'une. Page 202, il répète que le martien est très proche voisin du français, et comme preuve il nous montre des lettres martiennes n'ayant pas le moindre rapport avec les lettres françaises. Tout est à l'avenant dans ce livre d'où la logique est généralement bannie comme trop gênante, car à la page 224 on lit justement ceci :

« *Il faut rendre cette justice au martien qu'il est bien une langue* (!!) et non un simple jargon ou baragouinage de bruits vocaux produits au hasard du moment sans fixité aucune. » Si le martien est bien une langue, non produite au hasard, il est absolument illogique de croire qu'il n'est que le résultat de l'imagination consciente ou subconsciente de Mlle Smith. C'est d'autant plus frappant qu'un peu plus loin, à la même page 224, M. Flournoy dit encore ceci : « Il (le martien) a un caractère acoustique *bien à lui*, dû à la prédominance de certains sons, et *à une intonation spéciale* difficile *à décrire*... Et de même que tout dialecte possède un accent particulier qui le fait reconnaître, on s'aperçoit dès les premières syllabes si Hélène (Mlle Smith) parle martien ou hindou, d'après la complexion musicale, le rythme, les consonnes et voyelles de prédilection propres à chacun de ces deux idiomes. *Par là, le martien porte bien le cachet d'une langue naturelle : je veux dire qu'il n'est pas le résultat d'un calcul purement intellectuel.* »

Après cette constatation que le martien est bien une langue naturelle, etc., M. Flournoy nous parle un peu plus loin de la *sous-personnalité* qui prend plaisir à ces jeux linguistiques. Ce sont là vraiment des raisonnements à dormir debout et même assis ; car les fréquentes contradictions brouillent de plus en plus M. Flournoy avec la logique, et enlèvent toute importance à ses théories.

Parmi les mots de martien que M. Flournoy nous cite comme une décalque du français, je relève ceux-ci : *Hed* (martien) pour Il (français), *sini* pour *vous*, *idé* pour *on*, *iche* pour *nôtre*, *ché* pour *ton*, *mis* pour *un*, etc. Quant à moi, je ne trouve pas le moindre rapport entre ces mots martiens et du français. De même, la phrase suivante : *Keri berimir mhed, quand reviendra-t-il?* ne me semble en rien se rapprocher du français.

Page 245, M. Flournoy nous dit : « Sans émettre d'*opinion ferme* sur le *martien* », et à la page 246 il se vante de démontrer que le prétendu martien n'est qu'une chimère, qu'un produit d'autosuggestion somnambulique, mais il se garde bien de nous en donner des preuves... aussi son opinion me semble moins que ferme. Concluez.

M. Flournoy nous dit que Léopold (l'Esprit-guide de Mlle Smith) « n'a cessé dès le premier jour d'affirmer l'authenticité de la langue marsienne. Qu'Hélène (Mlle Smith), sans tenir absolument à ce que cela vînt de la planète Mars plutôt que d'une autre, partageait la même foi sur l'origine extra-terrestre de ces messages ». Je partage aussi cette opinion, que ce n'est nullement une langue fabriquée ou imitée du français, mais vient-elle de la planète Mars ou d'une autre, c'est ce qu'il est impossible de fixer, car un désincarné peut souvent faire confusion à ce sujet, ainsi que le démontrent certaines expériences.

Je ne dirai que quelques mots de l'incarnation hindoue de Mlle Smith, quoique cette partie du livre soit très importante, car elle a mis en déroute les hypothèses psychologiques de M. Flournoy... mais cela m'entraînerait à de trop longues dissertations. Voici les trois explications qu'on peut donner : 1° D'après la théorie des

spirites de l'école d'A. Kardec, Mlle Smith serait une réincarnation sur la Terre d'une princesse hindoue ayant vécu très longtemps avant notre époque; pour ma part je n'y crois pas, admettant la réincarnation dans d'autres planètes, mais pas sur la Terre. Comme le disait dernièrement un rédacteur du *Light*: Tâchons d'abord de savoir ce qu'est exactement l'*Incarnation*, et nous nous occuperons après de l'hypothèse de la réincarnation sur la Terre; 2° un désincarné hindou s'incarnerait chez Mlle Smith lorsqu'elle est *entrancée*, et c'est ce désincarné qui parle le sanscrit et donne tous les détails historiques ignorés de Mlle Smith. Ce genre de phénomène est si fréquent en Angleterre et en Amérique, qu'il me semble être la meilleure explication; 3° voici maintenant l'opinion de feu M. F.-H. Myers, ex-président de la Société des Recherches psychiques de Londres: « Si, dit il, la théorie de la *Réincarnation* de Mlle Smith dans l'Inde n'est pas admise *a priori*, on peut supposer qu'un *Esprit* ait communiqué au *subliminal* de Mlle Smith cette connaissance de la langue sanscrite, et des détails de l'histoire ancienne de l'Inde. » Cette explication est aussi très admissible, car ce serait une sorte de *suggestion de l'au-delà*, phénomène dont on connaît aussi nombre d'exemples. En tout cas, cela prouve à M. Flournoy que M. F.-H. Myers est fort loin de tout expliquer comme lui par le *subliminal*, et on pourrait répéter au même professeur ce que M. F.-H. Myers disait une fois à M. Podmore: « *Vous en prenez bien à votre aise avec la conscience subliminale.* »

Une preuve encore que cette théorie du subliminal est plus qu'insuffisante se trouve dans le dernier numéro des *Annales des sciences psychiques* (du Dr Dorien). D'après le journal de la Société des Recherches psychiques de Londres, le Dr L. Haln analyse un mémoire du Dr Nicolo Cervello, à propos de phénomènes étonnants constatés par lui et d'autres personnes sur une jeune Sicilienne, Ninfa Filiberto, qui en 1849 fut prise de violentes convulsions suivies d'accès de somnambulisme et d'états léthargiques durant souvent vingt-quatre heures. Mais le curieux de l'affaire, c'est que pendant les phases de sa maladie cette jeune *Sicilienne* de dix-sept ans se mit comme Mlle Smith à parler d'autres langues que la sienne, entre autres, le grec, le français et surtout l'*anglais*, dont elle ne connaissait même pas les premiers éléments, et que personne dans sa famille n'avait appris.

Le père de la malade fit venir dans sa chambre plusieurs amis, deux Anglais de naissance, plus des Siciliens comprenant bien l'anglais, et qui se relayèrent pour passer la journée près de la malade. A son réveil, ils lui parlèrent italien et français, mais elle les regarda toute confuse sans rien comprendre de ce qu'ils lui disaient. Puis, parlant en excellent anglais, elle soutint la conversation dans cette langue avec M. Olway.

Ces acquisitions psychiques de langues étrangères diffèrent un peu de celles de Mlle Smith, car celle-ci n'était pas malade, tandis que Mlle Filiberto l'était, mais elles n'en ont pas moins de très curieuses analogies, d'autant plus que Mlle Filiberto après cette grave maladie a toujours joui d'une bonne santé, et ne s'est plus jamais souvenue des langues étrangères qu'elle avait parlées. Mrs Witeker, qui a traduit ce curieux document, et qui garantit la sincérité du Dr Cervello et de toutes les autres personnes qui ont pu témoigner des faits ci-dessus, considère ce cas comme un exemple de *pseudo-possession*.

Quant au Dr Haln, il pense que: « ni l'automatisme psychologique, ni la conscience subliminale, ni l'extériorisation de la sensibilité ou d'un double, ne pouvant suffire à expliquer cette aptitude remarquable qu'avait le sujet de comprendre et parler une langue qu'il n'avait jamais apprise ni entendu parler, on sera amené à tort ou à raison à *invoquer l'influence des esprits s'incarnant chez le sujet* ». Cela ne prouve pas que le Dr Haln soit spirite, car, dit-il, pour expliquer ces faits merveilleux, il n'offre aucune théorie personnelle, mais néanmoins c'est encore celle de l'*Incarnation* qui lui semble la plus probable, toutes les conceptions psychologiques étant écartées comme inadmissibles.

Revenons maintenant aux expériences médianimiques de Mlle Smith. A la page 163, on nous parle d'un dessin médianimique où Mlle Smith déclare que « ce n'est pas sa main seule qui a exécuté ce dessin, mais *qu'une force invisible* dirigeait le crayon *malgré elle*, et que son pinceau se dirigeait aussi malgré elle vers la couleur qu'elle devait employer ». Ce phénomène est bien connu des savants qui l'ont expérimenté souvent. Mais, dans son ignorance psychique, M. Flournoy nous dit que: « c'est *le moi subliminal* de Mlle Smith qui tient lui-même le pinceau et exécute à sa convenance ses propres tableaux ». On se demande avec stupéfaction comment M. Flournoy n'a pas senti quelle énorme absurdité c'était que de supposer qu'un *moi subliminal*, entité nuageuse et *nullement prouvée*, peut tenir un pinceau et agir *malgré la volonté consciente du médium* qui cherche à s'y opposer. Seul un invisible peut agir de telle façon. C'est si vrai que, lorsque des phénomènes de ce genre se produisent chez un médium en présence d'un voyant (ou d'une voyante), il aperçoit très nettement l'Invisible et peut décrire la façon dont il agit sur le médium. Le célèbre voyant américain Jackson Davis (entre autres) en a donné une explication des plus curieuses. Dans ses expériences près de Bordeaux, M. de Rochas, avec plusieurs autres psychistes, avait fait venir une voyante Mme A., qui décrivit très nettement la façon dont un Invisible agissait sur leur médium.

C'est dommage que M. Flournoy n'ait pu assister à des faits aussi probants que ceux décrits il y a quelques années par le professeur Eliott Coues, un des savants les plus distingués des États-Unis. *A différentes reprises*, il a vu un crayon *se dresser seul* sur une ardoise et écrire sous ses yeux *en pleine lumière*. Le doute n'était donc plus possible, et le professeur E. Coues l'a avoué franchement. Mais peut-être, dans un cas pareil, M. Flournoy se serait cru halluciné en dépit de l'écriture directe qui reste comme *une preuve palpable* qu'il n'y a pas eu d'hallucination.

Quand il parle des médiums, on voit que M. Flournoy n'a eu affaire qu'à un seul, car il n'a pas la moindre idée de la diversité existant entre eux. Du reste Mlle Smith ne semble pas avoir une bien bonne opinion des théories de M. Flournoy, car elle dit que (p. 247) « les manifestations doivent venir d'autre part que *d'elle-même*, et qu'il était inadmissible que ce fût l'œuvre de *sa subconscience*, puisqu'elle n'avait durant sa vie ordinaire *absolument aucune perception*, aucun sentiment, pas l'ombre d'un indice de ce prétendu travail intérieur d'élaboration auquel je m'obstinais à l'attribuer, *au mépris de toute évidence et de tout bon sens* » (p. 247). Quelques jours plus tard, M. Flournoy, en bon psychologue entêté, revient à la charge avec plus d'insistance, avoue-t-il, mais il n'arrive qu'à se faire juger d'une façon un peu dure par Mlle Smith, car je lis ceci à la page 248: « A ma conclusion, elle (Mlle Smith) riposta que, relatives à Mars ou à autres choses, ses révélations ne sortaient pas en tout cas de son propre fonds, et qu'elle ne comprenait pas pourquoi je m'acharnais ainsi contre la supposition la plus simple, celle de leur authenticité, pour lui préférer *cette inepte* et *absurde hypothèse* d'un moi subjacent, ourdissant en elle, *à son insu*, cette étrange mystification. »

Comme on voit, Mlle Smith n'est pas tendre pour les opinions du professeur Flournoy; aussi, à la page 249, il reconnaît que: « tous ses efforts, pour faire partager à Mlle Smith les conceptions de la psychologie subliminale, ont été inutiles ». Je vous crois sans peine, Monsieur Flournoy! Qui donc, ayant un peu d'expérience des manifestations psychiques et médianimiques, donnera dans toutes ces bourdes soi-disant psychologiques? Mais ce serait perdre son temps que de continuer à signaler toutes les erreurs de M. Flournoy.

Néanmoins, avant de terminer, je veux signaler un passage du livre (p. 388), qui donne une haute idée des opinions de M. Flournoy : « J'avoue d'abord que le spiritisme est un sujet qui a le don de me mettre *en gaîté* (!!) et qui me porte d'instinct *à batifoler* (!!!). Je ne vois vraiment pas pourquoi, car tout ce qui touche aux morts et à l'au-delà ne devrait être matière à plaisanterie... etc... Mais j'ai ordinairement beaucoup de peine à garder mon sérieux en présence des manifestations des désincarnés. » D'après les propres paroles de M. Flournoy, il est bien drôle de constater que, si ce professeur est triste ou morose, on n'a qu'à lui parler de manifestations des morts pour amener chez lui une douce gaîté, aussi on s'étonne qu'ayant fait tant d'expériences avec Mlle Smith, il n'ait pas été *porté d'instinct* (comme il le dit) *à batifoler* avec elle, soit en lui pinçant la taille ou le mollet comme on fait à la campagne quand on veut rire un brin avec les jeunes filles.

Je me demande comment un homme sérieux, comment un professeur a pu faire imprimer un passage pareil à celui que je viens de commenter... c'est évidemment une aberration mentale ou de la complète inconscience.

Si tous ces phénomènes produits par Mlle Smith ne valaient pas la peine d'être étudiés, et ne prêtaient qu'à rire, pourquoi M. Flournoy les a-t-il analysés avec tant de prolixité, 418 pages de texte?

On dit que Mlle Smith va se consacrer entièrement à la médiumnité, espérons qu'à l'avenir elle aura affaire à des expérimentateurs plus au courant que M. Flournoy des phénomènes psychiques.

A. ERNY.

LE MAGNÉTISME ET LA VÉRITÉ

Le magnétisme, grande et sainte cause appelée à régénérer l'humanité, comme son fluide régénère lui-même l'homme affaibli par les perturbations vitales dues à des causes plus ou moins physiologiques; et, pour ne pas nous y arrêter plus longtemps, disons de suite que, dans la plupart des cas, elles sont provoquées par l'homme lui-même au milieu de son inconscience morale et scientifique.

La curiosité publique semble s'exciter, tant par les faits de guérisons inespérées qu'il accomplit d'une façon constante par sa puissance curative, que par les écueils contre lesquels les puissants l'ont poussé. Pourrons-nous un jour, au milieu de cette mer agitée, voir surgir soudain la vérité tout éclatante de beauté, après avoir été enténébrée à souhait, durant des siècles, par ceux mêmes qui se posaient comme ses défenseurs; j'ose le croire, car le magnétisme repose uniquement sur des bases indescriptibles de par les lois de la nature, que nul homme ne peut faire disparaître malgré son désir ardent d'en faire un jeu d'exploitation, qu'il veuille le réduire en science, en art, ou en un quelque chose quelconque; il restera toujours et quand même ce qu'il fut fait par le Divin Créateur.

A vous tous, hommes imbus de pouvoirs, hommes fourbes et pervers, il ne saurait jamais appartenir, car vous voulez méconnaître que ceux seuls qui ont des sentiments purs de charité honnête vis-à-vis les souffrances humaines sont susceptibles de le manier à bon escient. Soyez instruits ou ignorants, ses lois sont immuables, nul n'y peut déroger, vous aurez beau vous élever contre les petits, les humbles, des faits constants viendront vous confondre dans votre orgueil de ce que vous prétendez savoir de cette science, non pas par les actes que vous aurez pu accomplir vous-mêmes, parce que assis sur le tremplin que vous confère votre diplôme vous n'aurez agi que dans un but de lucre, de plaisirs grossiers dont vos appétits restent inassouvis, mais bien par ceux-là que vous dédaignez et méprisez dans leur amour pour leurs frères souffrants et pour la vérité.

Vous sentez trop votre impuissance sans doute, que vous réclamez à son adresse une forme monopolisatrice; sachez donc reconnaître qu'en tout temps ceux qui ne connaissent rien de vos sciences ont démontré que vous étiez tout aussi ignorants qu'eux, sinon plus, des secrets de la nature, secrets qu'elle ne confie en réalité qu'à ceux qu'elle reconnaît susceptibles d'en faire un usage précieux au nom du progrès, de la justice et de la vérité, en un mot dans un but le plus humanitaire possible.

Vous avez élevé la voix, vous avez voulu faire déchaîner sur eux votre haine implacable, c'est le rocher de Sisyphe que vous voulez ébranler, prenez garde qu'il ne vous écrase, car j'entends au loin des murmures qui s'avancent à grands pas, l'humanité semble vouloir se débarrasser de ce manteau de préjugés et d'erreurs dont vous l'affublez et qui la fait suffoquer. Les temps changent, l'horizon s'agrandit, la lumière semble devenir plus brillante, les hommes commencent à percevoir davantage les dangers qui les menacent, ils comprennent combien ils ont à compter avec eux-mêmes; le progrès, malgré toutes les entraves que vous lui suscitez, fait son œuvre, et chaque jour il rompt un maillon de la chaîne qui nous enserre. Vos religions, vos lois et votre justice, toutes de circonstance, sont identiques à quelque matière inerte en décomposition, elles infectent l'air, leurs principes morbifiques s'appesantissent sur la vie humaine, il est temps de les enfouir si nous voulons avoir le remède à tous nos maux, à toutes nos douleurs et les remplacer par un régime plus sain et plus en rapport avec les lois du progrès et de la saine justice contre les insanités de toutes sortes.

Ah! vous tous qui voulez abuser de la faiblesse humaine, vous qui voulez dominer avec passion, vous avez lancé vos derniers arçons, vous n'avez plus pour monture qu'une immonde chimère que vous voulez faire revivre à la face de l'humanité. Désormais vous pouvez vous considérer comme perdus, vous n'êtes plus que des loques humaines, vos cœurs sont pervertis, le sang qui coule dans vos veines est vicié, vos sentiments sont entachés d'erreurs, vos paroles ne sont que mensonges, l'orgueil et l'égoïsme vous rongent.

Arrière donc, faux frères de l'humanité, laissez accomplir l'œuvre de la sainte vérité, il lui faudra encore du temps pour réparer vos actes néfastes et faire autant d'heureux comme vous avez fait de victimes.

La femme, que vous avez toujours méconnue également dans les grandes lignes de votre existence, commence à s'impressionner devant de tels faits; c'est ce qui m'engage aujourd'hui à tracer ces quelques lignes, trop heureuse si, en apportant mon faible tribut, je puis aider au commencement de cette ère nouvelle où nous entrons, fondant mon espoir en ce qu'il y a cependant encore des hommes aux cœurs généreux prêts à tous les sacrifices, pour faire sortir la vérité de son puits aussi nue que possible, démontrant par là que l'humanité est solidaire, aux êtres incapables de le pressentir et ne comprenant leur existence que dans l'entr'égorgement des uns et des autres. Oui, la femme a elle aussi une mission, toute d'amour et d'équité, et en examinant attentivement les lois qui régissent notre humanité, en comparant le devoir et les actes de chacun de ses membres, c'est sur cette mission justement que semble reposer l'œuvre émancipatrice qui doit faire vibrer dans le cœur humain à l'unisson le Bien, le Beau et le Vrai, basée qu'elle est sur les paroles du grand philosophe : « Aimez-vous les uns les autres et votre prochain comme vous-mêmes. »

Je forme donc les vœux les plus sincères pour que ces paroles trouvent accès dans tous les cœurs pour ne plus en sortir jamais. De cette façon, non pas comme le maître, qui fut toujours l'humble pionnier de l'amour universel, mais comme tous ceux pénétrés des mêmes sentiments, vous qui réclamez un monopole, vous pourrez vous en rendre dignes, vous posséderez de cette façon la science

vraie et non une science de fantoches telle que celle qui fait vos délices actuels ; vous l'aurez acquise au grand jour de la vérité dans le grand livre de la nature ; aucun autre ne peut, comme celui-là, vous conduire aux destinées auxquelles vous êtes voués. Oh ! alors, mais alors seulement, vous pourrez vous dire savants des choses de cette nature et vous croire supérieurs, chacun se ferait gloire de vous écouter et de vous suivre. Mais actuellement vous n'êtes que de grands enfants qui pour tout savoir ont cherché des nids en faisant l'école buissonnière. ANDRÉE GEORGES.

Médecine et médecins

Un coin de la crise ouvrière au XIXe siècle, par le Dr TRIPIER, in-8 de 23 pages. — Nous avons eu un plaisir extrême à lire la brochure d'un bon et excellent docteur que nous connaissons de longue date par ses remarquables travaux sur l'*Électrothérapie*. Voici un docteur en médecine qui demande, comme nous le demandons depuis longtemps nous-même, le libre exercice de la médecine, comme on laisse librement exercer les professions libérales de peintre, de sculpteur et d'architecte. C'est, du reste, le seul moyen de rendre à la médecine et aux médecins la haute considération qui commence à leur manquer, par suite des Mengins et des bohêmes qui encombrent cette belle et sainte carrière entre toutes.

Voici comment le Dr Tripier traite une partie des chers confrères :

« Au temps, dit-il, où les doléances médicales cherchaient confusément leur voie, il était surtout question de la concurrence faite par l'existence ILLÉGALE de certains praticiens. — Le mot m'a toujours choqué, mais le mot seulement, car, au fond, j'ai toujours été partisan de la liberté de la pratique médicale : la responsabilité qu'entraîne l'exercice de toute liberté est encore ce qui garantit le mieux le malade des risques, dont notre mandarinat ne le met pas assez sûrement à l'abri pour qu'on soit en droit de lui imposer notre infaillibilité. »

Voilà les paroles d'un véritable homme de science, mais ce n'est pas tout, il ajoute :

« Mon libéralisme professionnel m'a valu quelques occasions de confesser des gens qui se livrent à l'exercice illégal de la médecine, tantôt par l'amour de l'art, tantôt pour vivre. Mon impression à leur endroit a été le plus souvent *bonne*. Quelquefois toqués, souvent ignorants, ils ont du moins, sur bien des réguliers, la supériorité de ne se tenir qu'à ce qu'ils savent ou croient savoir. Presque tous gens de bonne volonté, ils s'appliquent à faire de leur mieux, sans lassitude et sans dégoût. Moins soucieux d'une *dignité* que nombre d'entre nous ne font consister qu'à rendre des oracles, l'*illégal* ne dédaigne pas d'intervenir manuellement dans l'exécution de ses prescriptions. C'est à lui qu'on doit la création ou du moins la conservation de pratiques que les médecins jugeaient au-dessous d'eux : l'hydrothérapie et les manipulations, par exemple.

. . . .

« L'exercice illégal a exercé en somme, sur la pratique médicale, une influence progressiste équivalente, au moins, à la poussée en avant qu'a imprimée à l'enseignement officiel l'enseignement libre.

« ... Mais, a-t-on dit souvent, vous faites là du charlatanisme un tableau singulièrement flatté !

« Pardon, ne confondons rien : il faudrait s'entendre une bonne fois sur ce qu'on appelle *charlatanisme* et ne pas le confondre systématiquement, c'est-à-dire injustement, avec l'exercice *illégal*.

« Le mot *charlatanisme* suppose une *tromperie consciente*. Tout ce qui, légal ou non, ne remplit pas cette condition, ne saurait être taxé de charlatanisme.

« A quel signe reconnaît-on le charlatan ?

« A ce qu'il opère sous le couvert de faux titres ou de titres qui n'en sont pas, et aussi et surtout à ce qu'il a de *solennel !*

« Derrière le pontifiant, fût-il professeur à la Faculté et membre de toutes les académies, vous pouvez, sans crainte de vous tromper, affirmer le mystificateur ou l'imbécile, l'un n'excluant pas l'autre.

« — Mais à ce compte-là... ?

« — A ce compte, les charlatans se rencontreraient surtout dans notre confrérie, chez les *légaux !*

« Rien n'est plus exact... »

. . . .

Et cela continue ainsi pendant vingt pages, toujours pétillant, plein d'esprit, plein d'acide carbonique, allions-nous dire.

De pareilles études ne sauraient s'analyser, il faut les lire et les relire, il faut les répandre, car c'est une œuvre de vulgarisation véritable qui peut rendre les plus utiles services aujourd'hui où la foule des pauvres névropathes croit encore à la vieille médecine et aux vieux médecins.

La médecine des remèdes est aujourd'hui finie ; il ne faut que du Magnétisme, des dilutions, que des presque rien de l'électrothérapie, de l'homœopathie, de la chromothérapie, de la thérapie solaire, de l'hygiène et de la saine nourriture, principalement végétarienne ; voilà la nouvelle loi et les prophètes..... de la nouvelle médecine *illégale*.

ERNEST BOSC.

Médecins et Magnétiseur

Après le Syndicat médical du Maine-et-Loire, c'est celui de Nice qui défend ses intérêts en poursuivant un magnétiseur qui a l'audace de guérir, si nous en croyons les lignes suivantes extraites de la *Lutte sociale* du 14 juillet :

« Vendredi a passé en correctionnelle un magnétiseur que le Syndicat des médecins de Nice, composé d'une infime minorité essoufflée à la course aux clients, poursuivait pour exercice illégal de la médecine.

A l'audience, l'inculpé a démontré au tribunal que le magnétisme et la médecine n'avaient rien de commun. Le magnétisme prétend que tout être sain possède un fluide guérisseur et que la simple apposition des mains soulage réellement les souffrances et parvient à guérir.

Comme l'a dit Me Tergan, les magnétiseurs n'ont pas encore un cadavre sur la conscience, quel est le médecin qui pourra en dire autant ?

Tout être sain qui impose les mains fait du magnétisme, peut-on dire qu'il exerce la fonction de médecin ?

Si oui, a dit l'accusé, pourquoi ne poursuit-on pas les moines de Lourdes et de Laghet ?

« Mais vous ne savez pas s'ils ne seront pas poursuivis, » a affirmé le président du tribunal. Cette parole est une simple boutade, car nos lecteurs savent bien qu'on ne poursuit pas les curés et les moines, qui font en effet de la médecine en ignorants et en fanatiques et qu'on leur laisse pratiquer librement leurs escroqueries commises à l'aide de promesses mensongères, de craintes suggérées et de menaces de maux imaginaires.

Me Tergan n'était d'ailleurs en rien comparable aux charlatans cléricaux, car c'est un véritable savant, professeur diplômé de l'École de magnétisme de l'Académie de Paris. Aussi a-t-il été condamné à 100 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts, le minimum

de la peine il est vrai. Cette condamnation n'en crée pas moins un précédent sur lequel les médecins avides, aux dents longues, se baseront pour se réserver un monopole de fait de l'exploitation de la souffrance humaine.

Ils ont reconnu que le magnétisme guérissait souvent sans faire de mal ; — cela leur a fait honte et surtout cela leur semblait une concurrence, en bons apothicaires ils ont voulu la faire cesser. Ces cinquante médecins du Syndicat de Nice ont peut-être bien servi leurs intérêts, mais ils ont agi contre l'intérêt de l'humanité. »

∴

Quant au fameux diplôme de l'Académie de Paris, nous nous demandons quelle est sa valeur puisqu'il ne met pas à l'abri des lois et que de plus, comme nous le démontrerons dans un article spécial, il ne peut être qu'un trompe-l'œil, et pour celui qui le reçoit et pour ceux qui s'abritent sous son égide pour recevoir des soins.

A. BOUVIER.

La Société psycho-thérapeutique de Londres

Nous avons reçu une circulaire nous informant qu'à une réunion de médecins et autres personnes intéressées dans l'étude et l'application du psycho-magnétisme, mesmérisme, hypnotisme, et semblables forces psychiques et mentales, tenue au restaurant Frascati, à Londres, le 1[er] avril dernier, il fut unanimement décidé d'établir une organisation sous le titre de Société psycho-thérapeutique de Londres. La Société a en vue entre autres choses l'étude systématique et l'investigation des forces psychiques et mentales, et on espère établir un quartier général central où les pauvres pourront être délivrés de ces maladies spécialement curables par le traitement psychique et mental. La Société ne se propose d'être en aucune façon en antagonisme avec les corps scientifiques existants intéressés dans ces subtiles forces. On désire plutôt attirer dans une société les représentants de toutes les écoles variées de la pensée.

Ceci est une base catholique avec une vengeance et nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'organisateur responsable pour la première réunion ayant été tenue le 1[er] avril fut singulièrement heureux dans son choix de la date. L'idée de médecins ou de tout autre corps d'hommes capables de pratiquer le sens commun, se rencontrant sur un terrain commun avec les nommés scientistes chrétiens, avec les exposants du système de Viavi, ou avec les Ostéopathistes, est trop ridicule pour en parler. Nous ne nions pas que le traitement par la suggestion hypnotique puisse avoir une certaine valeur quand il est appliqué par un médecin honnête et convenablement exercé, et notre revue, œuvre du D[r] Lloyd-Tuckey sur le sujet, est une preuve de ce que nous disons.

Le débat sur l'hypnotisme, à la réunion d'Édimbourg, de l'Association médicale britannique, montre que les médecins sont désireux et anxieux d'étudier la chose d'une manière scientifique et nous ne voyons pas qu'une autre société, dont la constitution ouvrirait évidemment la porte à la fraude de toute espèce, soit nécessaire.

(Extrait du journal *The Lancet*, de Londres, 4 mai 1901.)

POUR ET CONTRE

(Suite)

7 janvier 1889. — Dites-nous ce que vous voudrez.

— *La forme ronde est celle que la nature donne à tous les corps libres. Ce qui ne veut pas dire que ce qui est rond ne soit pas animé.*

Les astres renferment une vie supérieure à celle de l'animal, tant intelligent soit-il. L'âme de la terre les renferme tous, et heureux ceux qui comprennent ou devinent les secrets de la nature.

— Mais êtes-vous certain que les astres sont des êtres intelligents ?

— *La certitude de ces choses n'est pas possible ; nous sommes, comme les humains, réduits à deviner. Cependant notre existence toute spirituelle nous fournit plus d'éléments pour ces études qui ont plus d'attrait pour nous qui sommes délivrés des ennuis de l'humanité.*

— Ces assertions se retrouvent sous un style très original et mystérieux dans l'ouvrage d'Eugène Nus.

— *L'Esprit pouvait s'expliquer mieux que moi, possédant dans le médium ce qui lui est nécessaire.*

— Qu'entendait l'Esprit par *Esprit de vie* ?

— *Créateur de toute la nature, Dieu si vous voulez, mais un être qui n'est pas personnel. Cependant on ne peut le concevoir, cet être, autrement que seul, unique, placé au-dessus de tout et de tous et comme isolé dans ce qu'on appelle l'immensité.*

— Qu'a voulu dire l'Esprit quand il a affirmé que les *âmes justes*, seules, conservaient le souvenir de leur existence passée?

— *L'Esprit a voulu dire que l'homme incomplet, comme l'idiot et autres intelligences perdues, est obligé de reparaître sur terre pour que son existence se réforme et que son libre arbitre lui permette de se constituer, par une nouvelle existence, toutes les facultés propres à son bonheur dans les existences ultérieures.*

Les âmes justes sont celles qui ont su s'affranchir autant que possible des liens trop matériels qui, par leur esprit d'indépendance, se sont élevées au-dessus des préjugés de leur époque pour accomplir le bien et aider au développement de tout ce qui peut concourir au bonheur de leurs semblables.

— Ah bien ! *âme juste* veut dire âme développée et non pas précisément âme dévote au sens du clergé ; comme cela je l'admets.

Mais l'esprit de Nus dit que l'on retourne à la vie universelle ; c'est alors la destruction de l'être ?

— *Les mondes sont enveloppés par le fluide spirituel émanant de tous les esprits et nous sommes enveloppés par la puissance créatrice, source intarissable. L'air en est saturé, pour nous cela est visible, et les métamorphoses se succèdent sans cesse à nos yeux ravis.*

On retourne à la vie universelle pour ajouter à cet ensemble spirituel, mais tout en conservant des rayonnements d'intelligence ayant animé le corps humain. La Vie universelle est formée de tous les éléments ayant concouru à former notre personnalité.

— Je distingue vaguement votre système. Enfin, pour revenir à des choses plus simples, supposez que je meure demain, me retrouverai-je avec mon degré d'intelligence actuelle ou plus ou moins modifié, et pourrai-je me manifester aux humains?

— *Par le médium vous trouverez vos expressions ; quant à vos impressions, vous les décrirez seulement selon le langage du médium. Nous suivons bien un peu l'impulsion donnée par le milieu dans lequel nous nous trouvons. Cependant, nous avons nos idées personnelles et savons distinguer ce qui nous est propre. Toutefois, les médiums peuvent y mettre du leur si leur abstention n'est pas complète, ce qui fait que nos idées ne se suivent pas exactement.*

8 janvier 1889. — (J'ai appris dans la journée que l'un des défunts manifestants n'était pas mort).

— Qu'est-ce que vous dites ce soir?

— *Je dis que j'ai eu le plaisir de vous faire rigoler. J'ai puisé dans mon médium les éléments nécessaires à vous jouer ce petit tour. Ne soyez pas si en colère, Madame. Vous ne savez pas ce que vous ferez un jour, vous direz peut-être plus de mensonges que moi.*

Nous. — Enfin, c'est idiot! Allez au diable!

— *Pas de découragement, nous faisons merveille quand nous le voulons et que vous vous y prêtez; si l'abattement vous saisit, si le doute se répand dans votre âme, nous sommes dans des dispositions de sommeil ou de somnambulisme qui nous ôtent nos facultés; ne vous en prenez qu'à vous de vos résultats, ne soyez pas trop crédules, n'ayez pas trop de doutes. N'êtes-vous pas satisfaits de quelques-unes de vos soirées quand vous vous êtes tenus dans des considérations générales? N'abordez jamais la question des défunts ou vous n'aurez que des fumisteries.*

L'intelligence qui vous parle est des plus complexes. Elle est, il est vrai, le reflet de vos propres pensées, mais elle s'approprie ce qui paraît juste et convenable pour vous le retracer et vous montrer la voie à suivre pour votre ligne de conduite dans la morale; ne concluez pas à notre fausseté, nous émanons de la source de vérité; ce qui vous paraît faux est la conséquence de la défectuosité de vos organes; le bien ressort de notre doctrine; suivez nos conseils; ils sont ceux du sage.

— Soit, mais où est la preuve? Pourquoi n'apportez-vous pas plus de lumière dans votre lanterne?

— *Elle vous aveuglerait et ne vous instruirait pas. Parfois, un coin du voile vous est découvert; à vous d'y jeter vos regards.*

Celui qui dirige et sait ce qui vous concerne a seul le droit de vous dévoiler l'avenir et les choses qui concernent les grands mystères, mais il ne croit pas utile de se faire connaître à tous les êtres (1); *heureux celui qui, privilégié, mérite ses faveurs: ils sont rares, et les esprits des âmes justes et croyantes sont seuls admis à le contempler.*

— Oh! oh! ça devient mystique et vous prêchez comme un Lacordaire. Vous voulez nous entraîner à aller à la messe! Si nous ne sommes pas des âmes croyantes, en sommes-nous cause?

— *Quelle que soit la forme de la conviction, elle est bonne dès l'instant qu'elle admet un être supérieur, ou plutôt une force qui dirige l'univers; le néant ne peut rien enfanter, et malheur à ceux qui rejettent toute force motrice.*

— Mais est-il cause, celui-là, si sa croyance est telle? On ne croit pas ce qu'on veut; c'est à la force motrice à le pénétrer.

— *Celui pour qui la nature est indifférente, qui ne progresse pas dans l'intelligence dont il a été doué, est responsable de sa vie future; c'est lui-même qui travaille à sa destinée. Si les dons de l'intelligence lui manquent, il ne souffre pas, mais sa vie future est la conséquence de sa vie humaine.*

— Que dites-vous de notre justice légale?

— *La justice n'est pas de ce monde; mais la vôtre prend des mesures nécessaires au fonctionnement de vos lois et à la sécurité de tout un pays.*

— Mais si vous dites de trente-six façons, quelles bases un de vos auditeurs a-t-il pour faire de la propagande? Tout s'écroule par la contradiction qu'offrent vos communications!

— *La propagande n'est pas utile; songez que nombre de cerveaux sont préparés comme le vôtre; chacun de ces êtres privilégiés fait profiter sa famille de ce bien, et cela suffit. De tout temps, il a été prévu que vous, esprit chercheur, auriez besoin d'un guide pour donner une forme définitive à vos croyances, et je suis destiné à vous éclairer de mes lumières qui, tout obscures qu'elles vous paraissent, vous sont cependant d'un certain secours.*

— Eh bien! il est temps de vous y mettre; il me semble que vous arrivez tard!

— *J'arrive assez tôt, j'agis sur votre cerveau comme sur celui du médium pour arriver à mes fins; voilà pourquoi il y a tant d'analogie dans le sens de nos pensées.*

— N'allez pas nous rendre fous! Mais nos idées sont loin d'être fixées.

— *Elles se modifieront progressivement; nos pensées réunies formeront un faisceau d'où jaillira la lumière et la vérité. Les temps sont proches où l'orgueil et l'impiété disparaîtront de dessus ce globe; les esprits tendant à se modifier et à suivre l'impulsion donnée par nous.*

9 janvier 1889. — Si vous barbotez dans nos cerveaux, vous devez savoir comment ils fonctionnent.

— *Chaque pensée fait vibrer une fibre différente; le réseau de ces fibres est plus compliqué chez le travailleur de la pensée que chez l'homme vivant en brute.*

Nous vibrons à l'unisson, nous sommes liés par la subtilité des sensations qui animent l'homme et que nous ressentons d'une façon plus ou moins vive, suivant les liens qui nous unissent.

(*A suivre.*) A. GOUPIL.

(1) Veut-il dire qu'il ne juge pas à propos de donner des preuves à tous les expérimentateurs.

Préjugés

« Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse. »
JÉSUS.

L'enfant naît; c'est une individualité qui commence; qu'habituellement une secte religieuse accapare, que la famille, les Églises façonnent — en dehors de la morale chrétienne — à un culte, à des idées qu'elles croient ou feignent de croire justes. Or, en voulant former l'être qui n'a pas encore conscience de lui, on le *prépare* seulement à la vie morale; rien de plus.

Tant que l'âme est malléable, si l'intelligence faible ou avancée travaille, son individualité poursuit sa marche à la conquête de ses droits et peut y arriver.

L'adolescence venue, l'homme se fait; et, sous l'influence de la raison qui l'éclaire, il pourra conquérir peu à peu son indépendance.

C'est alors que, si son esprit dévie des théories religieuses enseignées par la famille ou imposées par d'autres maîtres, s'il délaisse le sentier battu, les croyances adoptées, les *préjugés régnants*, ils l'appelleront renégat.

Mais renégat de quoi?... De ce qu'on lui a inculqué forcément en entrant dans la vie? Renégat de l'être-machine dont l'enfance de ses facultés l'avait fait naturellement?...

On n'est renégat que de ce que volontairement on a adopté soi-même à l'âge mûr (*quitte à évoluer encore*), mais non pas de ce que se sont engagés pour nous ceux qui nous ont précédés ou guidés.

Si l'enfance commence l'homme, si l'adolescence le continue, l'homme à son tour, dans la force de l'âge, doit chercher le vrai et, s'il croit être dans l'erreur, avoir assez de volonté pour se refaire lui-même.

Par indifférence, condescendance ou par vrai vouloir, il reste souvent ce qu'on l'a fait. Quand il renonce aux croyances religieuses qui lui paraissent factices ou vermoulues et opposées à sa raison d'homme, le nom de renégat qu'on lui jette à la face n'est qu'un mot mensonger.

On l'avait fait: il s'est refait. Il a évolué selon ses aptitudes et sa raison, il a admis dans ses croyances celles qu'il a trouvées les meilleures pour son état d'âme; et, bien ou mal fait, c'est alors que ce qu'il croit et pense est vraiment son œuvre.

L'intelligence humaine *négligée* n'est-il pas le talent de l'Évangile dont il nous sera demandé compte, que le mauvais serviteur a enfoui au lieu de le faire valoir, lequel pour cette raison nous sera ôté.

Combien, insouciants de la valeur du nom d'homme, renonçant à leur virilité, préfèrent se plier au convenu, et, sous des influences diverses, applaudissent à tout ce qui n'est que préjugé.

C'est ceux-là qui pourraient plus justement être traités de renégats ; ces âmes faibles qui, n'adoptant que les théories toutes faites, abdiquent leur raison et, pour des motifs intéressés ou par simple défaillance, se renient vraiment eux-mêmes.

L'enfant naît et soudain l'individu commence ;
Il pleure, il se débat pour son *indépendance*.
La vie, en s'inscrivant sur ce premier feuillet,
Crie à son tour : Attends !... avec mon assistance,
Tu pourras l'obtenir quand tu seras complet.

En un compte rendu des éternels supplices,
Tous les éducateurs, les familles complices,
De nombreux préjugés emmaillotent l'enfant.
Et c'est quand mille erreurs ont été ses nourrices,
Qu'il sent qu'il est captif sous un ciel étouffant.

Grandissant, tout l'étreint : la famille, l'Église.
C'est au nom du *Bonheur !...* cette terre promise
Qui s'entrevoit toujours à l'horizon lointain,
Avec ses lourds fruits d'or que l'âme idéalise,
Et qu'on dit se cueillir par delà le Jourdain.

Mais vient l'adolescent. Pour conquérir son âme
Qu'il sent être en son *moi* le seul jet qui s'enflamme,
Osera-t il, songeant à ceux qui l'ont chéri,
Composer pour sa vie un tout nouveau programme
Et rejeter la foi dont son cœur fut nourri ?

C'est ici qu'a sonné pour lui l'heure critique.
Devant ses formateurs, évitant la réplique,
Ce que dit sa raison reste en son *moi* caché :
En cette conscience où tout est si logique,
Pour laquelle le *mal* est vraiment un péché.

Quand, sentant qu'il est homme et devenu son maître,
Sa raison se débat au centre de son être ;
Mais, qu'esprit résolu, comprenant son mandat,
Il dit : Je vis, je pense et par *moi* je veux être...
Quand l'homme s'est conquis : il n'est qu'un renégat !

Mme CORNÉLIE.

Toulouse, 30 juin 1901.

Mort de faim

La neige à gros flocons tombe et blanchit la terre ;
Et de son froid manteau recouvre la chaumière.
Sous de pauvres haillons, il existe souvent
Un cœur loyal et bon, plein d'un amour fervent.

Les pauvres miséreux, les pieds nus dans la neige,
Sont tous transis de froid, et la tristesse assiège
Leur âme désolée, et leur montre la mort
Comme une délivrance à leur lugubre sort :

Il faut, des malheureux, relever le courage
Et leur aider surtout à supporter l'orage
Qui gronde sur leur tête et les remplit d'effroi,
Il faut mettre en leur cœur les germes de la foi.

Ils gravissent la vie en des chemins arides ;
Et la faim suspendue à leurs lèvres avides,
Ils demandent à Dieu de fléchir la pitié
De celui qui, du ciel, est privilégié.

. . . .
. . . .

Le jour baisse et la nuit va couvrir, de son voile,
Tous les chemins glacés, sans qu'une seule étoile
Puisse guider les pas de l'homme désolé
Qui vit seul ici-bas, comme un pauvre isolé.

Il n'a pas de refuge, il n'a pas de demeure,
Va-t-il mourir ? hélas ! faudra-t-il à cette heure
Que la neige le couvre en un glacé linceul,
Et lui serve, ce soir, de tombe et de cercueil ?

Ses membres sont glacés, son pauvre corps chancelle,
Il ne peut plus marcher, sa pâleur est mortelle ;
Il trébuche, il est ivre... hélas ! non — c'est la faim —
Cet homme va mourir, faute d'un peu de pain.

. . . .

« J'ai faim, j'ai froid, je souffre, et ma pauvre besace
« Ne renferme plus rien. Hélas ! mon corps se glace,
« Je vais quitter la terre et mourir en ce lieu. »
Dans un cri déchirant il rend son âme à Dieu.

Bientôt ce corps raidi sera couvert de givre,
Et l'on dira demain que cet homme était ivre ;
Ivre, oui, il l'était ; mais c'était de douleur ;
Car il mourut, hélas ! sans espérance au cœur.

Mme CHARLES HENRICET.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

18 juillet, reçu de Mme L..., Lyon, 5 francs.

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plaît à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit. (Voir à ce sujet le *procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.

Le Gérant : L. COULAUD.

30-7-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 258. 10 Centimes. 16-31 Aout 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il parait un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

ÉTUDES CELTIQUES

LES BARDES CÉLÈBRES. — OSSIAN

A la tête des bardes célèbres se trouve Ossian, le plus ancien des bardes dont nous possédions les œuvres, mais dont l'origine ne remonte malheureusement qu'au IIIe siècle de notre ère.

Ossian, le Barde écossais, a-t-il réellement existé?

Sans entrer dans de longues et interminables discussions et après avoir pris connaissance du *Dossier de l'affaire*, comme dirait un avocat, nous répondrons affirmativement :

« Oui, ce barde a existé, ce n'est point un mythe. »

A-t-il produit tout ce qu'un auteur écossais, Macpherson, a voulu lui faire endosser, comme étant son œuvre personnelle, c'est-à-dire l'œuvre d'Ossian?

Non, très certainement, non!

Macpherson a largement amplifié l'œuvre d'Ossian et a fait des remaniements et des changements dans les manuscrits originaux; ce qui le prouve, c'est que Macpherson, mis en demeure de publier les originaux bardiques et ayant reçu dans ce but une somme de 1.000 livres sterling (25.000 francs), a gardé cette somme sans emploi sa vie durant; ce n'est qu'après sa mort qu'il chargea des exécuteurs testamentaires d'utiliser la somme produite par la souscription de ses compatriotes pour la publication des manuscrits *Erses* originaux.

Cette publication parut bien, mais malheureusement les manuscrits étaient écrits tout au long de la main même de Macpherson, qui avait traduit son œuvre anglaise en gaëlique, de sorte qu'on n'a jamais su et qu'on ne pourra jamais savoir (à moins d'une découverte imprévue) quelle est la partie des œuvres d'Ossian qui lui appartient en propre.

Voici, du reste, au sujet de ce qui nous occupe, un jugement ou plutôt une critique très spirituelle d'un éminent littérateur français, de Villemain, critique qui résume fort bien, suivant nous, ce long débat.

« On assure, dit Villemain, que des manuscrits légués par Macpherson renfermaient le véritable texte des poésies d'Ossian ; en effet, on les publia et, pour rendre la chose authentique, on mit en tête un portrait d'Ossian... Ossian offre bien toutes les conditions nécessaires à un successeur d'Homère (1). Il est vieux, sa figure est grave, majestueuse, inspirée ; de longs cheveux blancs couvrent sa tête. Enfin il paraît aveugle. Après cela demandera-t-on sur quel buste, sur quelle médaille contemporaine a-t-on modelé ce portrait? Je ne sais ce que les éditeurs peuvent répondre à cela. Toutefois, comme ils tenaient beaucoup à la véracité de leur publication, ils ont transmis à l'Institut de France l'exemplaire que je tiens et où se trouve une lettre manuscrite de sir John Sinclair (2) dans laquelle il insiste beaucoup sur la réalité, la parfaite authenticité de l'original gaëlique... Malgré cela... je crois que l'on peut conserver de grands, de légitimes doutes sur l'authenticité des poèmes d'Ossian... » (3).

Ajoutons que ces poèmes ont été traduits dans presque toutes les langues européennes.

En résumé, voici ce qu'on peut affirmer : c'est qu'il a réellement existé un barde du nom d'Ossian, qu'il était, d'après son poème, fils de Fingal, roi de Morven, et qu'il habitait le palais de son père, le palais de Selma; que son grand-père se nommait Comhal, son aïeul, Trathal et son bisaïeul Trenmor ; qu'il eut un fils Oskar ou Osgard, qui périt dans la bataille de Gabhra, tué de la main même de Caïrba, fils et successeur de Cormac, et cela au moment où le jeune Osgard allait s'unir avec Malvina.

(1) C'est ainsi que dans leur enthousiasme les Highlanders désignaient leur poète national.

(2) John Sinclair est l'auteur d'une dissertation sur l'authenticité des poèmes d'Ossian parue en tête de l'édition de ses œuvres, 3 vol. in-8, Londres, 1807, dont voici le titre : *The poems of Ossian, in the original gaëlic with notes and observations*, by John M. Arthur.

(3) Villemain, *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, t. III, 31e leçon.

C'est la bataille de Gabhra qui fait le fond du poème de Temora, œuvre des plus curieuses et des plus intéressantes.

Dans les poèmes d'Ossian, il est souvent question de boucliers ornés de bosses en bronze (1) qui rendaient des sons différents suivant qu'on frappait sur l'une ou l'autre de leurs bosses, dénommées *Voix de la guerre*, parce que, lorsqu'ils étaient en campagne, les chefs se servaient de celles-ci pour transmettre leurs ordres; s'il nous fallait choisir un exemple au milieu de ceux que les Œuvres du grand Barde nous fournissent, nous mentionnerions le passage suivant du poème que nous venons de citer, *la Guerre de Temora :*

« Cathmar prend ses armes et marche vers un endroit où son bouclier était suspendu à un arbre au-dessus des ondes du Lubar. Sept bosses s'élevaient sur son bouclier. Ce sont les sept voix de la guerre que les vents apportent à ses chefs et les chefs distribuent ses ordres à ses tribus (2)... »

Une chronique de Nennius écrite au IXe siècle place Taliésin, Aneurin, Kian et Lywarch-Henn, au nombre des Bardes qui ont illustré la poésie bretonne (3); c'est pourquoi nous dirons quelques mots de ceux-ci après Taliésin, fils d'Omis, qui était considéré comme « le Prince des Bardes, des Prophètes et même des Druides de l'Occident » (4).

TALIÉSIN

Après Ossian, disons quelques mots de Taliésin. Comment serait-il né? C'est toute une légende que l'histoire de cette naissance, en voici une succincte analyse.

Un jour qu'un petit nain, un Esprit, Gwion, veillait sur le vase mystique contenant l'eau précieuse de la Divination (5), trois gouttes brûlantes de cette eau tombèrent sur la main du nain, aussi la porta-t-il soudainement à sa bouche; dès lors l'avenir et les mystères du monde lui furent dévoilés. La Déesse protectrice de cette eau, très irritée de voir ce nain en possession du don de divination, voulut le mettre à mort, mais celui-ci s'enfuit et, comme il possédait la science, il se métamorphosa successivement en lièvre, en poisson et en oiseau, tandis que, de son côté, la Déesse, pour l'atteindre, prenait la forme d'une levrette, d'une loutre et d'un épervier. Gwion ayant eu la mauvaise idée de se transformer en grain de blé pour se cacher ainsi au milieu d'un gros tas, la Déesse se changea en poule noire et de son œil perçant distingua parfaitement, au milieu du tas de blé, Grain-Gwion et l'avala; mais par ce fait elle devint enceinte et, au bout de neuf mois, elle mit au monde un fort bel enfant, ce fut Taliésin.

De ce passage de Taliésin, on a voulu inférer que les Celtes croyaient à la métempsycose, c'est là une grave erreur, car il y a lieu de faire remarquer que le Barde parle au passé et du reste les mœurs des Celtes démentent toute supposition du passage de l'homme à la vie d'un animal après sa mort. Ne savons-nous pas, en effet, que les parents et les amis du défunt brûlaient sur le bûcher, lors de l'incinération du cadavre, les objets ayant appartenu au défunt et qui lui avaient été chers. C'est là, croyons-nous, une preuve indiscutable que la personnalité, que l'identité persistait dans les mondes futurs, où se rendait le défunt.

Les Celtes croyaient à la réincarnation, à la pluralité des existences de l'âme, ce qui n'est pas la métempsycose, mais la métensomatose.

Taliésin ne fut pas seulement un grand Barde, ce fut aussi un grand Initié se rappelant même ses existences passées.

Dans *Myvryiam*, tome I, pages 57 et 76, Taliésin dit :

« Je suis né trois fois, j'ai été mort, j'ai été vivant, je suis tel que j'étais... j'ai été biche sur la montagne... j'ai été coq tacheté... j'ai été daim de couleur fauve, maintenant je suis Taliésin! »

Dans son poème *Cad Godden*, il dit mieux encore : « J'ai été vipère dans le lac; j'ai été couleuvre tachetée sur la montagne; j'ai été éléphant dans l'Inde, lion d'Afrique, puis chien et mouton à l'état domestique et l'homme m'a communiqué une partie de son intelligence et de sa vie. J'ai habité ensuite une étoile; j'ai été prêtre, puis pasteur, enfin roi, un long temps s'est écoulé; j'ai dormi deux mille mondes, je me suis agité dans cent cercles. »

Taliésin, l'homme *spirituel*, pouvait parler ainsi, car il se rappelait toutes ses transmigrations, même les plus infimes, tandis que les désincorporés, qui nous quittent à peine, n'ont pu encore retrouver le souvenir.

Taliésin fut un grand ennemi de la poésie populaire que propagea le Christianisme pour déconsidérer les Bardes druidiques. En effet, pour s'implanter dans les Gaules, le Christianisme ne craignit pas de créer aussi des faux Bardes, des poètes sans valeur aucune. Ces hommes sans talent, sans tradition, sans science, singeaient bien les vrais Bardes, mais ils n'avaient pas, tant s'en faut, leur valeur, ce ne furent guère que des ménestrels, des sortes de figaros de village, qui, du reste, n'ont pas encore disparu de la Bretagne de nos jours. Le Christianisme encouragea ces pseudo-Bardes dans l'Armorique, et c'est pour cela que les triades galloises considèrent les Armoricains comme l'un « des trois peuples qui ont corrompu le Bardisme primitif, en y introduisant des principes faux et hétérogènes ».

Taliésin dénommait avec raison cette poésie populaire, vulgaire, poésie de *Kler* ou d'écolier, d'ignorant.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans *Myvryiam* (1).

« Les oiseaux volent, les abeilles font leur miel, les poissons nagent, les reptiles rampent.

« Il n'y a que les *Kler*, les vagabonds et les mendiants qui ne se donnent aucune peine.

« N'aboyez pas contre l'enseignement et l'art du vers! Silence, misérables faussaires qui usurpez le titre sacré de Barde! Vous ne sauriez juger, vous autres, entre la vérité et la fable. Si, vraiment, vous êtes Bardes, prophétisez à votre roi les malheurs qui l'attendent. Quant à moi, je suis devin et le chef des Bardes d'Occident. »

Ce passage démontre bien que les Bardes n'étaient pas seulement des poètes, des chanteurs, mais aussi des Devins et des Prophètes, des Voyants; de là leur utilité dans le clan et le profond respect dont ils étaient entourés; on considérait le Barde comme un être presque divin.

ANEURIN

On ne sait pas la date de naissance d'Aneurin, on ne connaît que la date de sa mort survenue en 578; c'est donc un Barde du VIe siècle. On lui donne pour père Caw-al-Geraint, chef des Gododins, c'est-à-dire *habitants d'une région voisine des forêts.*

Ayant échappé à la mort à la suite de la bataille de Cattraeth, il se réfugia à la Cour du roi Arthur, dans la Galles du Sud, où il se lia d'amitié avec Taliésin. Aneurin ne nous a laissé qu'un poème, *les Gododins*, qui ne comporte pas moins de 900 lignes rimées, mais d'une longueur irrégulière, et cet ensemble ne forme qu'une partie,

(1) On peut voir de ces boucliers *in Dictionnaire raisonné d'Architecture*, vº *Gaulois* (*Art*) et dans notre *Dictionnaire général de l'Archéologie* chez tous les peuples, *passim*.

(2) OSSIAN, traduction de P. Christian. 1 vol. in-12, Paris, 1842. *La Guerre de Temora*, ch. Ier.

(3) *Simul uno tempore in poemata britannica, claruerunt*, etc. In M. S. Nenni Johann-Gott, spect. ad geneal. Saxow, apud Gal. XV, script. Vol. III, page 116.

(4) *Myvryiam archaiology*. TOME I, pages 26, 30 et 34.

(5) MYVRYIAM. *Tome I, page 17 et suivantes.*

(1) Tome I, page 36.

un fragment du poème consacré à la mémoire des guerriers qui succombèrent à la bataille de Cattraeth, défaits par les Saxons, dans laquelle bataille 359 chefs périrent ; seuls quatre purent échapper à la mort et Aneurin fut l'un des quatre ; mais il fut fait prisonnier, après la bataille. C'est pendant sa captivité qu'il composa son poème, comme il a soin de nous l'apprendre lui-même :

« Dans cette maison souterraine, malgré la chaîne de fer qui lie mes genoux, mon chant de Gododin n'est-il pas plus beau que l'Aurore? »

On a attribué à ce Barde un autre poème imprimé dans la *Myvryiam archaiology* sous le titre de *Englynion y Mosoeld* (Vers sur les mois) ; mais l'authenticité de ce poème n'est nullement certaine !

Beaucoup d'auteurs, et nous sommes de ce nombre, le considèrent comme apocryphe.

KIAN OU GWENC'HLAN

Parmi les poèmes populaires chantés en Bretagne, il existe un fragment qui a pour titre : Prophéties de Gwenc'hlan, surnom d'un Barde du VIe siècle, dont le véritable nom est KIAN.

Voici ce que la tradition nous apprend au sujet de ce poète :

Gwenc'hlan fut longtemps poursuivi par un prince étranger, qui, s'en étant emparé un jour, lui fit crever les yeux et le jeta dans un noir cachot où il le laissa mourir ; mais le Barde en expirant lança contre le prince une imprécation qui ne fut pas sans effet, puisque bientôt après le prince fut frappé de mort sur un champ de bataille !...

Voici ce que nous dit, dans son *Introduction* (1), Hersart de la Villemarqué au sujet de ce Barde :

« Gwenc'hlan prédit avec une joie féroce qu'un jour les hommes du Christ seront traqués et hués comme des bêtes sauvages, qu'on les égorgera en masse ; que leur sang, coulant à flots, fera tourner la roue du moulin et qu'elle n'en tournera que mieux. Ce n'est point la chair pourrie de chiens ou de moutons, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. »

Puis, dans une poétique imprécation, il voit le chef Armoricain attaquer son rival ; il l'excite ; l'ennemi tombe baigné dans son sang ; il voit son cadavre abandonné sur le champ de bataille devenir la pâture des oiseaux de proie ; il livre sa tête au corbeau, son cœur au renard, et son âme au crapaud, symbole du génie du mal (2).

GILDAS, SULIO, HYVARION

Le Barde Gildas était loin d'avoir la même haine que Gwenc'hlan pour les chrétiens. Ce fut au contraire un poète *bien pensant* ; il passe pour l'un des derniers Bardes avec ses confrères Sulio et Hyvarion. Ces deux derniers se firent moines ; quant à Gildas, qui se convertit au Christianisme, il « oublie sous le froc que, dans sa jeunesse, il avait fait partie du corps des Bardes et il déclame contre eux » (3).

Aussi l'Église en fit-elle un saint, de même que Sulio, naturellement. Hyvarion quitta l'île de Bretagne pour se rendre sur le continent et y exercer son art.

L'alchimiste Albert le Grand nous dit : « Comme il était parfait musicien et qu'il composait des ballets et des chansons, le roi Childebert, qui aimait fort la musique, l'appointa à sa maison et lui donna des gages. »

Il se maria dans l'Armorique ; il existe même au sujet de ce mariage la légende curieuse que voici : une nuit, il songea qu'il avait épousé une jeune vierge du pays, belle et sage. Un ange lui était apparu et lui avait dit : « Demain, sur ton chemin, tu rencontreras la femme que tu viens d'épouser ; ce sera près d'une fontaine. »

Effectivement, le lendemain, il rencontra la jeune fille près de la fontaine ; il l'épousa et eut d'elle un enfant qui naquit aveugle, on le nomma Hervé.

Dès l'âge de cinq ans, il se mit à chanter des cantiques que sa mère composait à son intention ; plus tard, il chanta ceux qu'il composait lui-même.

ERNEST BOSC.

L'IDÉE DE DIEU A TRAVERS LES AGES

Un mot, mille idées.

Et ce mot de Dieu est peut-être un de ceux qui correspondent au plus grand nombre d'idées ; car c'est une conception trop simpliste, celle qui consiste à croire que les dieux de l'antiquité se sont peu à peu réduits en nombre pour aboutir, en passant par la *Trimourti* hindoue et par la *Trinité* chrétienne (trois dieux en un), au dieu unique de la philosophie. Nous voyons, au contraire, des idées divergentes ou même contradictoires revêtir les mêmes symboles : les dieux semi-humains de l'antiquité grecque diffèrent radicalement de ceux des peuples primitifs actuels et qui semblent s'identifier avec les forces naturelles ; le haineux tyran Jéhovah n'a rien de commun avec le radieux et bienfaisant Osiris, le Dieu personnel des chrétiens est l'antitype du Dieu des philosophes, âme consciente de l'univers, le Dieu de Voltaire n'est pas celui d'Ignace de Loyola, et Victor Hugo s'incline devant une autre divinité que celle qui trône sur l'autel de Veuillot.

Cette pensée m'est apparue avec une netteté parfaite, en lisant l'*Iphigénie* de Goethe et en la comparant à celle d'Euripide. La critique a formulé de multiples opinions sur l'idée de cette pièce, depuis Dûntzer, qui pense que Goethe n'eut d'autre intention que de faire représenter une pièce grecque sur la scène de Weimar, jusqu'à Hettner, qui y voit « la plus radicale antithèse entre l'esprit antique et l'esprit moderne ».

Il m'a semblé, au contraire de l'opinion du premier et en me rapprochant de celle du second, que Goethe, le grand poète philosophe, l'héritier des Titans escaladant l'Olympe malfaisant, s'est complu à à modifier l'idée d'Euripide, au point de vue précisément du concept de la divinité.

Dans le drame du tragique grec règne encore la tourbe sombre et sournoise des dieux qui, cauchemar éternel, comprime encore maintenant la poitrine de l'humanité. Les Olympiens ont juré une haine éternelle à la race de Tantale et, en un enchaînement horrible, nous voyons le crime succéder au crime et les Tantalides, pour la plus grande joie des dieux cannibales, répandre leur sang de leurs propres mains. Rien ne peut apaiser ces dieux épouvantables, c'est en vain que depuis des siècles la race maudite a souffert, c'est en vain qu'est apparu Agamemnon « semblable aux dieux, *isotheos* », il doit aussi tomber, victime de la haine divine, et ces tout-puissants, mesquinement incapables, ne se laissent apaiser que par un service : Oreste partira pour la Tauride et rapportera, à travers les périls du Pont-Euxin, l'image d'Artémis.

C'est ici que nous trouvons l'idée maîtresse du tragique allemand. Goethe décrit, il est vrai, ce caractère antique et cruel des dieux, à plusieurs reprises : « ... Si tu savais qui est devant toi et quelle est cette tête maudite ! » dit l'innocente Iphigénie à Thoas, et celui-ci prononce ces paroles féroces : « Le bien que l'on fait à des maudits ne

(1) BARZAZ-BREIZ, *Int.* XXIV et suiv.
(2) *Prophéties de Gwenc'hlan*, pages 20, 21 et 22.
(3) BARZAZ BREIZ, *Introd.* XLV.

porte jamais bénédiction. » Mais Iphigénie explique le caractère fatal des crimes des Tantalides : « C'est un dieu qui riva le cercle d'airain autour de leur front. A leurs regards farouches et sombres, il cacha la prudence, la modération, la sagesse et la patience. » Et nous voyons les dieux, qui ont cependant servi eux-mêmes par les mains d'Atrée l'épouvantable festin de Thyeste, se détourner avec dégoût : « Et le soleil détourna sa face. »

Mais l'on ressent d'autant plus profondément combien répugne le pardon à ces idoles sanguinaires, lorsque l'on voit qu'elles n'accordent plus comme chez Euripide le repos à la race martyre parce qu'une image a été apportée en Grèce, mais que la paix leur est arrachée malgré eux par la pureté, l'amour et l'humanité. Oreste, en sa vision, ne croit-il pas voir toute sa famille, innocente et criminelle, groupée triomphalement autour de l'ancêtre réhabilité ? Ne sent-on pas que deux divinités sont en présence : au début, le dieu vengeur du passé; à la fin, le dieu d'amour de l'avenir ? Point n'est besoin de l'intervention de Pallas : « l'humanité seule rachète les crimes *humains*, » mais les crimes *divins*, les crimes que les dieux commettent par les mains des hommes, ne seront rachetés que par la chute des dieux. Que les malfaiteurs olympiens précipitent dans les ténèbres du Tartare ceux qui entassèrent Ossa sur Pélion, qu'ils se repaissent « du souffle des Titans étouffés », un frisson n'en passe pas moins à travers leur joie, car ils devinent que ces fils de la Terre que frappa leur foudre renaîtront un jour et monteront de nouveau à l'assaut du ciel, que le « crépuscule des dieux » dont parlent les légendes nordiques se réalisera et que le peuple des Olympiens, aussi vain devant la colère du fils de la Terre qu'un tourbillon de feuilles mortes devant la tempête, s'abîmera dans la nuit éternelle ! Une divinité plus pure, le dieu majestueux de la science et de la philosophie prendra place sur leur autel désert !

Le développement de l'idée de Dieu, la descente en la nuit des idoles de sang et de fange, l'ascension du principe de justice et de bonté — le triomphe définitif d'Oromaze sur Ahrimane — voilà l'idée grandiose qui domine toute l'*Iphigénie* de Goethe ; et l'Humanité tout entière, dont la race de Tantale est le symbole, est le protagoniste du drame. Puissions-nous voir un jour descendre à l'horizon les superstitions malfaisantes, comme des astres de mauvais présage, et, dissipant les ombres qu'elles laissent après elles, s'élever à l'orient, radieux et fécond, le soleil de l'éternel Amour et de l'infinie Vérité !

E.-B. DE REYLE.

VICTIME

Nous extrayons du *Mémorial de la Loire* les lignes ci-dessous, qui montrent une fois de plus que l'espèce humaine cotée et tarifée est devenue la marchandise d'une certaine catégorie de trafiquants qui s'en adjugent le monopole et qui ont plutôt à cœur de grossir leurs bourses que de donner la santé, et le peuple qui réclame des soins n'a pas le droit, de par la loi, de choisir celui seul digne de sa confiance sans le faire tomber sous le coup des poursuites, comme criminel capable de donner la santé sans autres titres ou diplômes que son désir du bien, comme nous le voyons une fois de plus par ces lignes :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-ÉTIENNE

Audience du 2 août.

LE « SAINT » DE MARLHES

Le tribunal correctionnel procédait hier après-midi aux débats d'une affaire d'exercice illégal de la médecine, dont l'inculpé — on pourrait dire, le héros — s'est acquis, en deux mois et demi de pratique, une incroyable notoriété.

Un thaumaturge.

Jean-Baptiste Play, dit « Bakari », né à Marlhes en 1876, est un cultivateur absolument illettré.

Berger dans son jeune âge, plus tard valet de ferme, récemment il revenait du régiment et, incontinent, opérait des guérisons, miraculeuses, au dire des bonnes gens de la montagne.

Jamais avènement de thaumaturge ne fut aussi rapide, aussi complet : de toute la région avoisinante, de Saint-Étienne, de la Haute-Loire, affluent chaque jour des centaines de malades, à Marlhes, au café Brunon, oncle de Play, où ce dernier donne ses consultations mystico-médicales.

Foi ou crédulité.

Faut-il, en cette occasion, s'écrier que le règne de l'humaine bêtise est éternel ?... Qui sait ? « Si la foi soulève les montagnes », elle peut bien guérir un malade : les exemples en sont fréquents, et, en présence d'un fait de guérison dépassant leur compréhension, les bonnes gens *croient*, parce que l'explication du fait leur échappe.

Et puis, d'ailleurs, si le XXe siècle se vante du progrès des sciences positives, peut-il en dire autant des phénomènes psychiques dont l'illustre Charcot a, à peine, soulevé un voile ?...

Le « Saint de Marlhes », comme on l'appelle, est-il un saint, un voyant, un illuminé ?... Il est permis de pencher vers cette dernière hypothèse.

A l'aide d'herbes des champs, de prières ou d'incantations, il guérissait jadis les bestiaux qui lui étaient confiés ; aujourd'hui, il guérit, ou essaie de guérir, ses semblables.

« C'est un don spirituel, déclare-t-il, quelque chose me pousse ; je ne peux pas m'en empêcher ! »

Ce ne serait donc pas un escroc, un imposteur : pourquoi ne pas admettre sa bonne foi, en présence de la modique rémunération qu'on lui donne (25 centimes) et qu'il ne réclame jamais ?

L'affluence au tribunal.

De mémoire de correctionnelle, on ne vit pareille affluence à notre troisième Chambre. De la ville, de la campagne on était accouru, en curieux, en croyants.

La salle présentait l'aspect le plus pittoresque, grâce aux toilettes bigarrées de l'élément féminin.

La foule et même le tribunal paraissent impressionnés : si le saint allait faire un miracle !...

Interrogatoire.

Play, l'inculpé, est, nous l'avons dit, âgé de vingt-cinq ans ; blond, petit de taille, mais robuste, il porte les cheveux courts et un soupçon de moustache. Le visage, régulier, serait plutôt avenant n'étaient les yeux enfoncés sous l'arcade sourcilière et un air concentré qui repousse la sympathie.

Le président l'interroge :

D. Vous êtes accusé d'exercice illégal de la médecine. — Vous n'êtes pas médecin ; vous n'avez pas de diplôme et vous guérissez quand même ? — R. Oui ! c'est un don spirituel.

D. Vous employez des simples ; vous faites des passes en imposant les mains ? — R. Oui, mais je ne suis qu'un intermédiaire. Je ne peux pas m'empêcher d'exercer le don que j'ai.

D. Vous recevez de l'argent pour vos soins ? — R. Je ne demande rien, on me donne ce qu'on veut.

D. En résumé, vous pratiquez couramment la médecine, vous soignez les gens. — R. Je ne vais chercher personne.

D. Depuis quand vous livrez-vous à cette profession? — R. Depuis l'Ascension.

D. Et pourquoi?..... — R. C'est plus fort que moi!

Sur cette réponse, l'interrogatoire de l'accusé se termine. Play va se rasseoir, l'air un peu effaré, sous les regards qui le dévisagent.

Les témoins.

Le premier témoin est le *brigadier de gendarmerie*, qui a procédé à l'enquête préliminaire.

Sa déposition consiste à déclarer que de nombreuses personnes vont consulter Play; que ce dernier leur donne des remèdes et leur ordonne des pèlerinages, soit à la Louvesc, soit à Lourdes, soit à Cotatay; que Play accepte la rétribution de 25 centimes, sans la demander.

Petit incident.

A cet instant, Play s'aperçoit qu'un amateur cherche à le photographier. Il fait des gestes désespérés et invoque l'intervention d'un gendarme qui n'en peut mais.

Devant l'impuissance du gendarme, Play prend le parti de tourner le dos au kodack et de remuer la tête. Les croyants du fond de la salle s'imaginent que leur saint se livre à quelque incantation: un profond silence s'établit, et le président en profite pour continuer l'interrogatoire des

Témoins.

Le président à la *femme Mathoulin*, 52 ans:

— Vous êtes allée consulter l'accusé pour une maladie d'yeux; vous avez été frictionnée et guérie — pour cinq sous? — R. J'ai fait comme les autres: tout le monde y allait... Quand on peut se guérir pour cinq sous, ce n'est pas cher!

Et, sur cette réponse amère à l'adresse de la Faculté, le témoin se retire triomphalement.

Le *juge de paix* de Saint-Genest-Malifaux déclare à son tour, d'après son enquête, que Play est un garçon de bonne conduite, complètement illettré et que quelques-uns des clients de Play ont affirmé avoir été immédiatement guéris.

Mlle Drevet, de Saint-Genest, dépose qu'elle souffrait habituellement de maux de tête. Elle a consulté Play, qui lui a fait boire deux cuillerées d'une potion — « excellente au goût »; après quoi, il lui a passé la main sur le front et... le mal a disparu.

— Alors, vous avez la foi, fait le président.

La femme Chalaye dit qu'elle souffrait horriblement du mal de dents. Play lui appliqua une pincée de quelque chose, saupoudrée de tabac et trempée dans un verre. Le mal disparut comme par enchantement.

Le président. — Alors, conservez précieusement votre chique!

La veuve Jordan, de Saint-Genest, n'a pas eu la même chance: souffrante d'un mal de tête, elle n'a pas été guérie, mais elle a gardé ses cinq sous.

Et voilà le résumé des débats, bien insignifiants comme on voit.

Le ministère public

brillamment représenté par M. Gros, substitut, déplore, en quelques paroles sensées, l'excès de crédulité qui se manifeste encore à l'aurore du XXe siècle, au moment du triomphe de la Science.

Il retient, non seulement le délit de l'exercice illégal de la médecine, mais aussi le délit d'escroquerie pour ce garçon qui, subitement, s'improvise dentiste, médecin et même chirurgien afin de vivre sans travailler.

Il prie le tribunal de sanctionner la loi par une peine exemplaire...

Le jugement.

Après une courte délibération, le tribunal condamne Jean-Baptiste Play à *50 francs d'amende*.

Après le prononcé du jugement, le président admoneste Play et lui explique que la loi du 30 mars 1892 a prévu la prison pour le délit qui l'a fait condamner.

Play. — Je ne peux pas m'en empêcher.

— Alors, prenez garde à la prison, riposte le *président*. — Retirez-vous.

La sortie.

Sur cette parole, le héros du procès sort en coup de vent et prend sa course vers le grand air et la liberté. Dans son affolement, il ne trouve pas la porte de sortie et se heurte contre la croisée grillagée de fer, voisine du concierge.

Enfin, il est dehors; quatre à quatre, il saute les escaliers extérieurs du Palais; une voiture l'attend, il s'y précipite et se dérobe à la curiosité bruyante et aux ovations de plusieurs centaines de personnes.

⁂

C'est, paraît-il, sur la plainte d'un pharmacien de Saint-X-Z... que ce procès a été engagé. Nous croyons que *Saint Bakari* ne s'en plaindra pas: hier *ils* étaient *cent;* demain *ils* seront MILLE. — La réclame est bonne.

Quand donc l'homme comprendra-t-il qu'il a des droits à faire valoir en même temps que des devoirs à remplir envers la société et envers lui. Ici son droit est de soulager librement, lorsqu'il le peut, celui qui souffre, et dans ce cas, lorsqu'il est empêché. son devoir est de se révolter contre les abus d'une force qui oblige à se croiser les bras en face de la souffrance.

Déjà nous avons commencé la lutte. Que toutes les bonnes volontés nous assistent en faisant remplir les feuilles de pétitions que nous avons déjà distribuées ou bien en nous en demandant de nouvelles que nous nous empresserons de faire parvenir afin de faciliter le législateur dans l'œuvre que nous poursuivons.

A. Bouvier.

DE PLUS FORT EN PLUS FORT

Les Docteurs inhumains

On a pu lire, dans le *Petit Méridional* du 5 août, sous la rubrique: « Complaisance médicale », l'article suivant:

« Dans la soirée de samedi, vers 11 heures et demie, un habitant de la rue Franche, M. Urbe, se rendait à la permanence et demandait un médecin du service médical de nuit, pour son enfant âgé de seize mois et dangereusement malade.

« Un agent se détacha aussitôt et accompagna M. Urbe chez un premier médecin, qui se trouva absent ou ne voulut pas se déranger.

« On alla ensuite chez un médecin qui, comme le premier, était absent ou ne voulut pas se déranger.

« On espéra être plus heureux chez un troisième docteur, mais celui-ci, comme les deux précédents, était absent, ou ne voulut pas perdre son sommeil.

« Chez un quatrième médecin, puis chez un cinquième, on trouva absolument le même accueil.

« On ne prit pas le temps de se demander si un mot d'ordre était donné dans le monde médical, mais on en eut vraisemblablement la pensée, car on renonça à poursuivre plus longtemps les recherches tendant à trouver un médecin qui consentît, moyennant 10 francs assurés, à donner ses soins au pauvre enfant gravement malade.

« On dut alors transporter le bébé à l'hôpital Sainte-Marthe, où l'interne de service lui prodigua ses soins.

« Sans commentaires, n'est-ce pas ? »

Et dire que ces gens-là, demain peut-être, se syndiqueront pour faire traduire en cour d'assises un brave homme ou une brave femme, lesquels au nom de l'humanité, en vertu d'un pouvoir magnétique à eux conféré par la nature, et avec un complet désintéressement, iront donner leurs soins à toute heure de la nuit aux délaissés, aux abandonnés, aux victimes de l'impuissance du syndicat.

Et la cour d'assises, à l'instar de la cour de cassation, à l'instar des juges de Nice, comdamnera ces dévouements extrêmes, pour laisser perpétuer cette indifférence de la médecine officielle, au détriment de la santé publique.

Nous espérons que le Parlement saura à temps faire cesser cette funeste situation faite à l'égard de ceux ayant envie de bien faire. La conduite des médecins nous crie : qu'il y va du sort de l'humanité.

Brémond,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

Spiritisme et Politique

« Ayons le fier contentement du travail utile. La vérité est une et n'a pas de rayon divergent, elle n'a qu'un synonyme : la justice. »

« Il n'y a pas deux lumières, il n'y en a qu'une : la raison. »

Victor Hugo.

Citoyens,

Vous êtes appelés à renouveler, le 21 juillet, votre représentant au Conseil général ; à moins que vous ne décidiez, par un nouveau vote de confiance, d'y maintenir celui que vous aviez désigné il y a trois ans à peine, lors de la démission du très regretté Delon-Soubeyran, à qui les électeurs radicaux-socialistes de Nîmes venaient de confier le mandat de député, dont il s'est si bien acquitté jusqu'à l'heure de sa mort.

Comme lui et après lui, j'ai, pendant tout le temps de mon mandat de conseiller général, tâché de suivre la même voie politique qu'il avait suivie, et qui répondait si bien aux sentiments unanimes de la majorité des électeurs de notre canton.

Comme lui aussi, j'ai apporté tous mes soins, tout mon dévouement à prodiguer mon temps et ma peine à être utile à tous mes concitoyens, quelle que fût leur condition sociale. Je puis même faire l'aveu sincère que j'ai toujours plus particulièrement cherché à rendre service aux humbles, à ceux qui, par leur situation sociale, méritent à mon sens que les élus vraiment imbus du sentiment de la fraternité apportent tout le réconfort dont ils sont capables pour améliorer leur sort et leur situation.

Dans mon labeur journalier, au milieu de toutes les occupations professionnelles qui m'assaillent, j'ai voulu ardemment le bien de tous mes frères, de tous ceux qui, au point de vue social, ont soif d'un peu plus de justice, d'un peu plus de fraternité, d'un peu plus de solidarité.

A obtenir cet idéal social qui doit fatalement amener progressivement des temps meilleurs, et une République qui aura réalisé en pratique ce qu'elle n'entrevoit encore qu'en théorie, à réaliser, dis-je, cet idéal, j'ai travaillé et je travaillerai toujours, que vous me confirmiez ou m'infirmiez votre mandat.

Dans le premier cas, mes efforts auront un caractère public, puisqu'ils s'étaleront au grand jour de l'assemblée départementale ; dans le deuxième cas, rentré dans le rang, en simple soldat citoyen, je continuerai d'apporter ma pierre à l'édifice républicain que me fait entrevoir le XXe siècle à son aurore, en donnant à mes semblables tout ce que mon activité intellectuelle et morale sera capable de produire et de dépenser pour le bien public.

La politique me trouvera toujours prêt à suivre les traces et les enseignements de nos pères de 1789 et à m'appliquer à obtenir la réalisation de ce qui, dans leur programme, est encore à l'état d'ébauche.

Le rêve et l'utopie de la veille sont souvent et toujours la réalité du lendemain ; l'histoire est là pour nous le démontrer et Victor Hugo, dans ce beau passage de l'un de ses livres, l'affirme :

« Les principes combinés avec la science, toute la quantité possible d'absolu introduite par degrés dans le fait, l'utopie traitée successivement par tous les modes de réalisation, par l'*Économie politique*, l'union remplaçant peu à peu l'antagonisme, et l'unité remplaçant l'union. »

La société civile et laïque doit s'assurer, par tous les moyens légaux, la conservation et la suprême direction de ses propres intérêts ; en aucun cas elle ne doit supporter que ceux-ci soient subordonnés à un dogme, quel qu'il soit.

Au vieil adage : « La science à l'école, les religions dans les églises, les synagogues et les temples », il faut ajouter l'application intégrale de toutes les lois qui doivent assurer l'indépendance totale, absolue, de la société civile et laïque sur l'armée.

En résumé, tout dans l'État doit être subordonné, comme direction, à la représentation même issue de la nation sous l'impulsion féconde du peuple et du suffrage universel.

A cette condition seule, la France républicaine pourra évoluer et garder sa personnalité, son originalité, sa vitalité. Dans le cas contraire, elle serait appelée à subir le sort peu enviable des nations voisines, qu'il est inutile de nommer, vous les avez présentes à l'esprit.

Je m'engage à travailler de toute la puissance de mes facultés à lui éviter pareille chute, en tenant toujours haut et ferme le drapeau de la société civile et laïque.

L'agriculture doit être sauvegardée, car elle est la mère nourricière de toutes les énergies qui vont ensuite se fondre dans les grandes villes pour y continuer, sous une autre forme, le travail qui, uni au travail du laboureur, assure à la loi si féconde de l'évolution son essor, qui est le grand ressort qui, par l'union de toutes les énergies urbaines et villageoises, constitue le lien qui assure à l'humanité sa marche ascendante vers un avenir toujours meilleur où la solidarité sociale s'affirmera de jour en jour davantage et fondera, dans un avenir, hélas ! encore peut-être éloigné, les bases d'une République où tous les peuples confondus, après avoir combattu la guerre, la supprimeront avec les frontières ; et ainsi se réalisera de proche en proche cette communion encore mystérieuse : ***l'union de tous les peuples dans la paix par le travail.***

L'agriculture et ceux qui sont les dépositaires de cette branche de

notre richesse nationale seront l'objet de toute ma sollicitude. A la défendre, à la faire prospérer, à lui créer des débouchés, je consacrerai mes efforts et m'associerai à toutes les mesures qui auront pour but d'assurer la vente rémunératrice des produits du sol.

Si donc, Citoyens du canton de Lédignan, ces sentiments sont les vôtres, confirmez-le dimanche prochain par votre bulletin de vote, et vous me trouverez, comme par le passé, toujours prêt à affronter les luttes que nous réserve l'avenir politique social et l'avenir économique de notre canton.

Dr BERTRAND-LAUZE,
Conseiller général sortant.

Qu'il serait consolant de voir réunis au sein de nos assemblées législatives bon nombre de penseurs tels que celui qui a conçu ce programme, et que les électeurs — à juste titre — ont cru devoir élire conseiller général à près de deux cents voix de majorité. On verrait alors que s'occuper de politique n'est pas toujours nuisible au spiritualisme moderne.

Celui-ci devant amener l'ordre social, ses maîtres pourraient-ils mieux collaborer à sa grande œuvre, qu'en contribuant à la confection des lois appelées à l'établir ?

D'accord avec ceux qui voient, en un mandat représentatif, une sorte d'obstruction à l'égard de l'œuvre de vulgarisation à laquelle se sont voués certains apôtres, nous reconnaissons, toutefois, qu'il devrait y avoir place partout pour les défenseurs de la vérité et que celles occupées par eux dans le Parlement ne seraient pas à dédaigner. Le magnétisme, dont on va avoir à s'occuper, y trouverait de puissants défenseurs, et son triomphe y serait d'autant mieux assuré, que leur nombre en serait plus considérable.

Soyons moins pessimistes ! Frères ! on peut faire de la bonne politique au Parlement en dédaignant la pratique de cette pure politique avilissant les consciences, sacrifiant l'idée de justice à l'observation d'un protocole aveugle, ignorant et hautain, qu'ont établi et maintiennent, en pleine révolution intellectuelle, les vieux préjugés, des craintes stupides, au détriment du droit, du devoir, de la liberté.

Ainsi pensaient nos pères de 89 ! Étaient-ils moins missionnaires que nous ? A l'ombre de leur grand souvenir, dédaignerions-nous les luttes ? L'histoire serait-elle pour nous lettre morte ? Leur noble exemple n'en serait-il pas un ? Considérerions-nous enfin comme utopie — nous, hommes de progrès, d'affranchissement, d'émancipation — le programme qu'ils conçurent, comme devant résumer les droits de l'homme et du citoyen ?

Ne devons-nous pas rougir de honte, en voyant l'usage que nous avons fait en France de ce legs si précieux ? A peine songe-t-on, un siècle après son élaboration, à le montrer en public, à le faire connaître à la jeunesse, cet avenir de l'humanité ! Lamentable société qui enfanta une telle indifférence, je dirais même un tel mépris à l'égard d'un si bel héritage !

Luttant pour l'idéal de Liberté, d'Égalité, de Fraternité — maxime hélas ! encore bien vaine — les spirites feront œuvre divine ! Moins que beaucoup d'autres, ils seront embarrassés dans le choix des représentants du peuple ; la connaissance de la vérité impose un sain discernement ! Moins que tous autres, ils ont le droit de se soustraire à la confection des lois devant régir la société, parce qu'ils ont le devoir de l'organiser idéalement. « Tout arbre qui ne porte pas de fruit mérite d'être coupé et jeté au feu. »

Sous un fallacieux prétexte, beaucoup ont cru prudent jusqu'à ce jour de s'abstenir. La prudence ne peut être la mère de la sûreté, qu'autant qu'elle n'engendre pas l'insouciance. Celle-ci étant toujours funeste à l'homme — même en politique — gardons-nous de nous laisser gagner par elle.

Tous les spirites ne peuvent — parmi les plus notables que nous amène chaque jour la science — être d'actifs politiciens, mais tous les spirites militants ont le devoir impérieux, sous leur responsabilité propre, de s'occuper en actifs de ce qui se fait en politique et d'y contribuer.

BRÉMOND,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

POÈMES MYSTIQUES

Poèmes mystiques, par O. de Bézobrazow, avec une préface de Paul Adam, 350 p. Prix : 3 fr. 50, chez Fischbacher, éditeur, 33, rue de Seine.

L'auteur apprécié de la série en trois volumes des *Femmes et la Vie*, Mme de Bézobrazow, poursuivant la réalisation de son programme qui consiste à faire passer les idées spiritualistes dans une forme toute littéraire, fait paraître chez Fischbacher les *Poèmes mystiques*. Voici le sommaire de ce recueil de poésies qui intéressera tous ceux dont l'imagination n'est pas fermée au sentiment poétique :

1° Poèmes mystiques : *Caïn*, *le Prophète*, *l'Hérétique*, *la Muse et le Poète*, *Journal d'un Poète*, *le Triomphe de la Croix*, *l'Harmonie*.

2° Images ressuscitées : *les Cosaques*, *les Contes*, *Tableaux d'Histoire*, *Mosaïque bas-reliefs*.

3° Méditations : *la Mer*, *les Lacs*, *la Montagne*, *les Bois*, *Spleen*, *le Cœur : Sursum Corda*.

Les poésies de Mme de Bézobrazow, posées sur les bases d'un spiritualisme sincère, font monter avec elles les esprits vers les cimes de la pensée et de l'inspiration traçant ces grandes lignes : la nature, l'homme et Dieu.

S. E.

LE NAVIRE — UNIVERS

Extrait de la VRAIE RELIGION (1)

Extension immense de la Miséricorde divine, le navire-univers marche, ayant pour but d'avancer. Et de toutes parts les écueils se dressent ; les vieux codes, les vieux Césars, les vieux dogmes regardent les yeux ouverts, et les prunelles où est la fixité immense de la force connue sont redoutables. Malgré les obstacles, malgré les périls, malgré les risques, le navire-univers marche vers le grand but qui est d'annoncer aux hommes la vérité !

Toutefois la roue motrice de sa vaste machine travaille non sans arrêt, non sans secousse, non sans soubresaut ; le navire oscille entre deux écueils : Régression, Révolution.

Quand les navigateurs sont en péril, ils crient, les uns Régression, les autres Révolution. Et, pour faire marcher de leur côté le navire, les uns poussent les autres. Entassement confus qui parle toutes les langues : langue de l'ombre, langue de la lumière, qui prononce des mots contenant le sombre beffroi, disant de forcer la vapeur jusqu'à la possibilité d'explosion, car les navigateurs ne reculent devant aucune aventure et ne fléchissent devant aucun obstacle. Partis de leur égoïsme, ils veulent faire la conquête de tout, et pourtant la lumière, sans laquelle rien ne se fait, ne vient pas d'eux, mais de là-haut, du fanal, qui est la vraie lumière illuminant tout navigateur voguant dans les ténèbres.

(1) Extrait du tome troisième des *Femmes et la Vie* (à paraître le 1er octobre 1901). Sommaire : I. *L'Idée et l'Amour* (roman). — II. *Le Féminisme et le Spiritualisme*. — III. *La Vraie Religion*.

La douce et adorable lumière que le fanal infiltre, la plus grande qui soit, se nomme amour. Et cette lumière proclame le besoin des âmes, croître dans la Justice.

Par elle le cœur des masses se haussera au génie de l'élite, égalera l'évolution intellectuelle à force de la comprendre. Autour les ombres se heurtent ; la violence, la ruse, la fourberie, toutes les passions basses offrent partout de continuels écueils, affirmant toutes les calamités sociales et languissant dans l'excès, la lassitude, le dégoût ; les navigateurs crient : « C'est la réponse du mal triomphant. »

« Non, dit une voix sortie de la nuée, c'est la réponse du néant. »

Extension immense de la Miséricordé divine, le navire-univers marche, ayant pour but d'avancer. Un rayon entre le navire-univers et les ténèbres, voilà sa ressource. Et la marche du navire s'affirmera, la confiance des navigateurs renaitra, les inquiétudes des horizons s'évanouiront, l'ordre vrai sera fondé, quand on verra le rayon recueillir en faisceaux et épandre en lumière toute l'âme éparse dans les ténèbres de l'humanité, qui n'a entre elle et ces ténèbres qu'un rayon et, au-dessus de ce rayon, l'infini.

A travers les profondes inquiétudes de la houle, les menaces des écueils, parmi les écroulements, les engloutissements, les désastres de l'abîme, les navigateurs, penchés sur l'onde, supplient les destinées de leur envoyer le pilote de ce rayon suprême, le sauveur inconnu qu'il faut à la vaste machine qui se fracture.

Ceux qui regardent, la nuit, la vision des temps futurs, l'aperçoivent déjà s'avancer jusqu'à la barre du navire qui ne lui sera plus ôté.

Ce pilote a pour lui la Justice, mais il attend encore d'avoir pour lui l'utile, et, la tête dans ses mains, il étudie la carte déchirée de l'invisible, sondant les défaites, les capitulations, les catastrophes de la Puissance des Ténèbres.

De cette puissance résumant toutes les misères, toutes les souffrances sociales qui résoudront un jour les difficultés sans nombre en lumière, en harmonie, en amour. Le Pilote étudie la carte déchirée de l'invisible et songe à l'éclairage de tout l'horizon.

La lumière, la lumière ! toujours la lumière partout !

Et pour cette prodigieuse dépense de lumière, rien que la lueur du fanal qui infiltre et rayonne un rayon.

Un rayon ! Voilà sa ressource. Et rien ne prévaudra contre ce rayon. Car la vérité se fait par lui.

« Oh ! disent les navigateurs, il fait plus clair, le rayon est là. »

Mais qui sait ? qui connaît ? Qui pénétrera les profondeurs, les perfidies des destinées qu'on ignore ? Les navigateurs, les matelots, l'équipage tout entier sont à la discrétion des vagues qu'on ne sonde pas.

A travers le tremblement infini de la houle qui bruit au delà de l'horizon, à travers ses bouleversements d'écume qui creusent des abîmes ténébreux, à travers la sauvage immobilité des écueils qui affirment la résistance des conflits, des chocs, le navire marche en avant, ayant pour but d'avancer.

Là-haut, au-dessus de lui, sous l'épanouissement mystérieux des étoiles, le rayon droit du fanal se dresse et domine, et constate la solidité bienfaitrice du pouvoir divin d'un rayon, sur les pouvoirs des forces irritées et obscures de la puissance des ténèbres, résumant toutes les misères, toutes les souffrances humaines. Et quoi au milieu des ténèbres et de ses exploitations, de la fraude, du mensonge de l'homme de proie, un rayon pour défendre la pensée de la milice chrétienne, un rayon méconnu, voilà la ressource !

Car les navigateurs souffrent, aiment, désespèrent, sans pouvoir comprendre la suprématie de ce rayon, source et principe de tous les dons et de toutes les grâces de la lumière, de ce rayon qui ne peut être que la bonté au haut des cieux et que la clarté au fond des mers.

Clarté obstinément surgie d'en haut, vous dites : amour, fraternité, progrès, et le suprême effort des grandes convictions vous accepte et évoque dans leur pensée le pilote des navigateurs en détresse.

Un pilote en face de l'Océan ! Un pilote en face de l'infini ! Un pilote en face de l'inconnu !

Ceux qui regardent, la nuit, la vision des temps futurs aperçoivent déjà le Pilote qui s'avance vers la barre du navire qui ne lui sera plus ôté.

— Pilote, qu'attends-tu ? Voici que les navigateurs frappés de démence se lèvent de toutes parts, avec la discorde et ses crimes, et couvrent de plaies le progrès.

Pilote, qu'attends-tu ? Voici que les astres s'éclipsent. Voici que la force et l'iniquité se donnent la main.

Pilote, qu'attends-tu ?

Voici que les navigateurs épuisés de fatigue, accablés de rancunes, saturés de discordes, crient de toutes parts. « C'est la réponse du mal triomphant. »

« Non, dit une voix sortie de la nuée, c'est la réponse du Néant. »

Extension immense de ma Miséricorde divine, le navire-univers marche en avant, ayant pour but d'avancer.

Toutefois une éclipse masque le mystérieux grandissement du rayon ; plusieurs levant le front demandent : Qu'est-ce donc qui obscurcit de la sorte le visage du capitaine ? le visage des matelots ? le visage des navigateurs ? C'est l'ombre de la tempête qui vient de la tempête prochaine qui brisera ce navire, le brisera, l'écrasera, l'effacera...

Pilote, les épouvantes de la mer sont proches, les navigateurs sont dans le trouble à cause des hommes de proie qui se sont élevés des quatre coins de l'horizon. Les horreurs des ténèbres vont te saisir, pilote, qu'attends-tu ?

« Je prête l'oreille aux gémissements de la mort dont je serai la mort, aux grincements des dents des enfers dont je serai la ruine, à la voix des iniquités qui m'ont percé de plaies et que je détruirai entièrement. »

Et en ce temps là, quelques hommes, quelques élus, parmi les plus dé[illegible] regardant la nuit la vision des temps proches, crieront :

« Le navire se brisera à la pierre de l'angle sur laquelle l'édifice du Sauveur doit se construire. »

Ce sera notre triomphe, ô Dieu ! de faire bénir le pilote, qui, levant la main aux Cieux, faisant éclater par ces paroles les volontés de la Providence criera à l'extrémité du cap des cycles :

Le vieux monde est mort.
Un rayon, voilà sa ressource !

Mais un rayon établi pour être la lumière des nations et leur salut. Navigateurs, matelots, capitaine, levez le front ; ce que Jésus-Christ, pilote du navire-univers, a voulu n'est pas l'impossible : la conquête des ténèbres par un rayon de la grâce et de la vérité.

O. DE BEZOBRAZOW.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 30 juillet, de M. P. Rhône, 2 francs.

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plait à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit. (Voir à ce sujet le *Procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.)

Le Gérant : L. COULAUD.

14-8-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 259. 10 Centimes. 1er-15 Septembre 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Excitations hypnogènes par la lumière colorée

Polarité des couleurs. — Ce qu'elle explique et ce qu'elle n'explique pas. — Son application en thérapeutique. — Les effluves humains différemment colorés dans le côté droit et dans le côté gauche du corps.

Nous avons vu dans nos précédents articles comment la main d'un expérimentateur, présentée en position isonome sur une région du corps d'un sujet hypnotisable, y produit, comme le fait un barreau aimanté, en même position, l'anesthésie ou la contracture, et comment la même présentation sur la tête de ce sujet le met en hypnotisme, alors qu'une présentation inverse (position hétéronome), esthésie, décontracture et réveille. C'est la conséquence de la polarité du corps humain.

Nous pouvons dire maintenant que les animaux présentent la même polarité que l'homme, que les végétaux sont *positifs* par leur sommet et *négatifs* du côté de leur racine ; que les minéraux, à l'état amorphe, sont les uns positifs et les autres négatifs ; qu'enfin tous se comportent comme un aimant à l'égard des sensitifs, c'est-à-dire qu'ils agissent sur eux, à distance comme au contact, en déterminant dans leur état dynamique des changements qui sont opposés entre eux, quand les côtés opposés de leur buste ou de leurs membres soumis à leur action le sont eux-mêmes. Cela a été démontré par nous en des milliers d'expériences répétées sur un grand nombre de sujets ou de malades. Nous ne faisons donc qu'affirmer un fait aujourd'hui bien établi, c'est que tous les corps rayonnent électriquement, que tout accuse une polarité universelle.

La lumière n'échappe pas à cette loi, car si, non décomposée en ses éléments constituants, elle paraît neutre, elle cesse de l'être dès qu'elle se montre sous une des couleurs du spectre : les rayons rouges sont reconnus positifs, les rayons jaunes et bleus, négatifs.

Reichemback, s'appuyant sur les impressions accusées par ses sensitifs, avait cru pouvoir assigner à ces trois couleurs élémentaires une polarité renversée. Je suis convaincu que, s'il avait pu, comme M. Dècle et moi l'avons fait, ne tenir compte que des changements visibles provoqués dans l'état de la sensibilité et de la contractilité de ses sujets par les expériences auxquelles il se livrait, sans rien demander et sans rien dire à ces personnes qui pût être considéré comme une indication du résultat attendu par lui, il aurait toujours vu la lumière rouge se comporter comme le pôle nord (positif) de l'aimant et la lumière jaune ou bleue, comme le pôle sud (négatif).

Voici quelques-unes des expériences personnelles qui nous ont permis de faire cette constatation ; elles remontent à l'année 1886 et nous en avons consigné les résultats dans notre brochure *Découverte de la Polarité humaine* et dans notre travail communiqué au Congrès de Toulouse de 1887 : « Les courants de la Polarité dans l'aimant et dans le corps humain ».

Expériences faites avec la lumière colorée sur Mme Valentine F.

Le sujet n'a jamais été témoin d'expériences semblables à celles que je vais entreprendre sur elle et n'en a jamais entendu parler. Je procède avec elle comme suit : placé derrière elle et tenant de la main gauche une lampe et de la main droite une loupe sur la lentille de laquelle j'ai placé un verre rouge, je fais, à l'aide de cet instrument, converger la lumière artificielle dont je dispose sur la partie postérieure gauche (+) de sa tête pendant une trentaine de secondes, et cela suffit pour la faire tomber en léthargie, avec résolution complète de tous les membres et perte absolue de connaissance.

Je porte alors la lumière sur le côté droit (—) de la tête et bientôt le sujet sort de sa léthargie pour passer successivement au somnambulisme, à la catalepsie et au réveil.

Me servant, après cela, d'un verre bleu et portant la lumière sur le côté droit (—) de la tête, je provoque rapidement l'hypnose, que je fais cesser en plaçant la loupe du côté opposé (+).

Un autre jour, je dirige de la lumière rouge successivement sur le côté externe (+) de l'avant-bras droit et sur le côté externe (+) de l'avant-bras gauche, et en quelques secondes l'anesthésie de la région

est complète, alors qu'avant l'expérience la sensibilité était intacte. En maintenant la loupe pendant une vingtaine de secondes de plus au même point, j'amène la contracture du membre.

La même lumière rouge, portée sur le côté interne (—) des membres, ramène la sensibilité et réduit la contracture.

De la lumière bleue, portée sur le côté externe (+) des membres exalte la sensibilité ; si elle est ensuite portée sur le côté interne (—), elle provoque l'anesthésie d'abord, puis la contracture.

Les mêmes applications faites sur les membres inférieurs y donnent des résultats identiques : la lumière rouge anesthésie et contracture le côté externe (+) ; elle esthésie et décontracture le côté interne (—) ; la lumière bleue ou jaune anesthésie et contracture le côté interne ; elle esthésie et décontracture le côté externe (+).

Comme on le voit, la lumière rouge agit comme le pôle nord (positif) de l'aimant ; la lumière bleue, comme le pôle sud (négatif).

Expériences faites avec la lumière colorée sur Mlle Marie Mathieu.

Je fais mettre au sujet une paire de lunettes dont le verre du côté gauche est rouge et le verre du côté droit est jaune, et je place devant ses yeux une lampe allumée.

Cela suffit pour la mettre en hypnotisme au bout de quelques secondes. Si la phase dans laquelle elle se trouve est le somnambulisme, le maintien des lunettes sur le nez la plonge bientôt dans la léthargie. Si, alors, les verres sont changés de côté, le sujet sort de l'état léthargique, passe en somnambulisme, puis en catalepsie, après quoi il se réveille.

Si, au lieu du verre jaune, nous mettons un verre bleu, les phénomènes restent les mêmes.

Sur ce sujet, comme sur le premier, la lumière rouge anesthésie et contracture le côté externe (+) des membres et le côté gauche (+) du buste, comme le pôle positif de l'aimant; la lumière jaune (—) ou bleue anesthésie et contracture les côtés opposés, comme le fait le pôle (—) négatif de l'aimant.

Donc la lumière rouge est positive et la lumière jaune est, ainsi que la bleue, négative.

Courant électrique engendré par un faisceau de lumière rouge et un faisceau de lumière bleue.

L'expérience ci-après confirme les résultats des précédentes; plusieurs fois nous avons dirigé en même temps sur un même côté d'un membre de Mme Valentine F... un faisceau de lumière rouge et un faisceau de lumière bleue éloignés l'un de l'autre, dans le sens longitudinal, de 10 à 20 centimètres, et chaque fois le sujet nous a affirmé ressentir un fourmillement partant du point de contact du faisceau rouge au point où tombait le bleu, soit du faisceau positif au faisceau négatif. Ce fourmillement était suivi d'anesthésie, si le courant ainsi créé était de sens inverse du courant résultant de la polarité du corps : il était suivi d'hyperesthésie si les deux courants étaient de même sens, absolument comme cela arrive par l'application longitudinale sur un membre ou sur le buste des deux électrodes d'une pile et conformément à la loi des courants électriques, qui veut que les courants de même sens s'attirent et que les courants de sens inverse se repoussent, et à celle relative aux actions polaires, en vertu de laquelle le pôle qui attire se relâche, congestionne, hyperesthésie, et celui qui repousse détermine le spasme et l'anesthésie.

Expériences démontrant que la vue des objets colorés modifie différemment l'état de la sensibilité et de la contractilité des sujets quand on change l'œil qui regarde ou la couleur de l'objet regardé.

Le sujet est prié de regarder un carré de papier rouge avec l'œil gauche après avoir appliqué un mouchoir ou sa main sur son œil droit. En très peu de temps, elle ne distingue plus rien avec l'œil gauche et tout le côté gauche de la face a perdu sa sensibilité.

Si, alors, recouvrant l'œil gauche, elle regarde le carré de papier avec l'œil droit, l'anesthésie de gauche disparaît et la vue est normale des deux côtés.

Un papier bleu ou jaune, regardé avec l'œil droit, le paralyse ainsi que le côté correspondant de la face et, s'il est regardé avec l'œil gauche, il met fin à la paralysie visuelle et à l'insensibilité qui en a été la suite.

En substituant une fleur rouge au papier rouge et une fleur bleue ou jaune au papier de l'une ou l'autre de ces couleurs, les résultats de l'expérience restent les mêmes.

De ce qui précède, concluons que les objets colorés, à leur tour, agissent par la polarité de leur couleur sur la sensibilité de l'œil et sur celle de la face des sujets sensitifs à la manière d'un aimant, les objets rouges comme le pôle positif, les objets bleus ou jaunes comme le pôle négatif.

Si l'on nous objectait que les individus hypnotisables tombent en état d'hypnose *en fixant* leur regard pendant un temps plus ou moins long sur un objet quelconque (méthode de Braid), — ou que c'est la fixation du regard et non la polarité de la couleur de l'objet qui est la véritable cause du phénomène observé, nous répondrions que nos sujets ne fixent nullement leur regard sur l'objet coloré, mais en supportent seulement la vue et que, si la polarité de la couleur donne une position *hétéronome*, la présentation de cet objet devant un œil du sujet ne provoque jamais d'anesthésie, à plus forte raison de sommeil.

Applications thérapeutiques de la polarité des couleurs.

Voici un curieux exemple de ce que peut produire sur un malade la polarité des couleurs ; je l'ai rapporté dans les *Courants de la polarité*, page 85 :

Mlle Julia S... est une grande nerveuse, n'ayant pourtant jamais eu de crises convulsives, ni de pertes de connaissance. Mais une contrariété, un ennui, un reproche, une peur lui fait très facilement perdre la sensibilité tactile. Elle ne sent plus alors ni les pincements, ni les piqûres d'épingles. Si elle tient un objet et qu'elle ne regarde pas sa main, elle laisse tomber l'objet sans s'apercevoir de sa chute. Sa vue se trouble et elle perd la notion des couleurs. Sa peau est froide et en chair de poule. Son état mental est en même temps transformé : elle devient sombre, désagréable, fait mal le travail de lisseuse dont elle est chargée par sa mère, manifeste de l'aversion à l'égard des siens, alors qu'en temps ordinaire elle est très convenable et aimante pour toute sa famille. A tous ces changements ajoutons la perte immédiate de l'appétit et des digestions détestables. Et ces troubles divers peuvent durer une ou deux semaines si aucune médication n'y vient mettre un terme.

Eh bien ! j'ai toujours pu les faire cesser et remettre en quelques minutes la malade dans un état normal, soit par une électrisation antispasmodique à l'aide du courant continu, soit par des applications aimantées, métalliques ou manuelles, en position hétéronome sur la tête, soit à l'aide de carrés de papier rouge, bleu ou jaune, employés de la manière suivante : le papier rouge (+) était regardé pendant une minute environ avec l'œil droit (—), l'autre œil étant fermé, ou bien le papier bleu ou jaune (—) était présenté et maintenu pendant un temps égal devant l'œil gauche (+), le droit étant recouvert par la main ou un mouchoir.

La transformation était véritablement surprenante et plus surprenante encore la puissance curative du rayonnement d'un ou deux morceaux de papier pour qui ignorait la polarité du corps humain et

celle des couleurs. Que de surprises nous réserve l'application de ces deux découvertes au traitement des maladies nerveuses et mentales !

La polarité des fleurs et leur action à distance sur les sensitifs.

La polarité des couleurs va nous permettre d'expliquer certains faits jusqu'ici mal compris.

Ainsi, dans l'article ayant pour titre : *les Suggestions des fleurs*, que M. J. Brieu a consacré aux intéressantes expériences de M. Bouvier, de Lyon, sur les effets que ressentent les sujets sensitifs du contact ou du voisinage de certaines fleurs, je vois qu'un des sujets de M. Bouvier, prenant de la main gauche un bluet *bleu* et le portant près de sa tempe gauche, éprouve un effet de *répulsion* qui lui fait incliner la tête du côté de son épaule droite.

Dans cette position inclinée de sa tête, elle reçoit de la main droite un bluet *rose* et l'approche de sa tempe droite sans qu'il en résulte un changement d'attitude ; la tête reste inclinée sur l'épaule droite, elle n'est pas repoussée, comme elle l'avait été par le bluet *bleu* présenté du côté gauche.

M. Bouvier se demande, dit M. Brieu, « si cette différence d'attitude n'est pas un effet de polarisation spéciale aux couleurs ».

La question de M. Bouvier est trop intéressante pour que je ne me fasse pas un devoir et un plaisir de la résoudre.

Les végétaux étant positifs par leur sommet et négatifs du côté de leur racine, une fleur (+), approchée du côté gauche (+) de la tête d'un sensitif, doit, quelle que soit sa couleur, nécessairement la repousser plus ou moins, comme deux pôles de même nom de deux aimants se repoussent. C'est ce qui est arrivé chez le sensitif de M. Bouvier, lorsqu'il a approché de sa tempe gauche le bluet ordinaire qu'il tenait de sa main gauche, d'où inclinaison de la tête sur l'épaule droite.

En approchant un bluet rose (+) de la tempe droite (—), ce qui donnait une position hétéronome attractive, la tête devait rester inclinée à droite, puisque, par le fait de sa position hétéronome, elle était attirée vers la fleur.

La différence dans les effets de ces deux présentations n'est pas due à la différence de couleur des deux fleurs, mais à la position polaire différente qu'elles ont eue dans les deux expériences ; dans la première, la position de la fleur étant *isonome* devait produire de la répulsion et faire incliner la tête du côté opposé ; dans la seconde, la position, étant devenue *hétéronome* et, de ce fait, attractive, devait, comme cela a eu lieu, conserver l'inclinaison acquise.

Si on eût voulu expérimenter avec les deux bluets la polarité des couleurs, il eût fallu faire *regarder* successivement par chaque œil, en maintenant l'autre fermé, chacune des deux fleurs ; on eût eu, alors, une paralysie de la vue du côté gauche (+), déterminée par la couleur du bluet rouge (le rouge étant +) et la paralysie du côté droit (—) amenée par la polarité de la couleur bleue (—) du bluet bleu, paralysies qu'aurait résolues le regard de l'œil normal porté sur la fleur qui avait paralysé l'autre.

En résumé, les fleurs agissent sur la sensibilité et la contractilité des sensitifs de deux manières : 1° par la polarité positive qui leur vient de ce qu'elles appartiennent à la partie supérieure d'une plante, elles agissent sur un point quelconque de la surface cutanée, comme le ferait le pôle positif d'un barreau aimanté, et peuvent, suivant leur position, produire l'anesthésie ou l'hyperesthésie, la contracture ou le relâchement musculaire, le sommeil ou le réveil ; 2° par la polarité de leur couleur, elles impressionnent différemment les deux yeux : quand la *couleur* a la même polarité que l'œil qui les regarde, elles déterminent l'anesthésie de cet œil et celle de la couche corticale de l'hémisphère correspondant ; quand leur couleur a une polarité différente de cet œil, elles font cesser l'anesthésie existante, et, s'il n'y a pas déjà d'anesthésie, elles provoquent de l'hyperesthésie.

Effluves humains colorés en rouge à gauche et en bleu à droite.

Les couleurs élémentaires étant polarisées comme il vient d'être dit et le corps humain émettant des effluves que certains sensitifs disent voir, étant dans l'obscurité différemment colorés dans la moitié droite et dans la moitié gauche du corps, il nous a paru digne d'intérêt de préciser, s'il se pouvait, la couleur sous laquelle apparaissaient les lueurs de chaque côté.

D'après les « Lettres odiques » de Reichembach, publiées en français en 1853 (Baillière, éditeur), les sensitifs du savant expérimentateur autrichien auraient trouvé que *les lueurs du côté gauche* étaient *d'un rouge jaune* et *les lueurs du côté droit bleuâtres*. Cette appréciation est reproduite à la page 97 du Précis des expériences de Reichembach, publié en 1897 par M. le Lieutenant-Colonel de Rochas.

Au contraire, des sujets de M. le Dr Luys auraient vu, si le souvenir de mes lectures ne me trompe pas, les lueurs de droite de couleur rouge et celles de gauche de couleur bleue. S'il en était ainsi, il faudrait admettre que les personnes observées par ces sensitifs étaient des gauchers, parce que, la polarité étant intervertie chez les personnes présentant cette particularité, les lueurs émises par le côté droit et celles émises par le côté gauche sont nécessairement renversées, comme la polarité elle-même.

Mais, en consultant un extrait des comptes rendus de la Société de Biologie, séance du 8 mai 1897, qu'a bien voulu me communiquer M. L. David, directeur du laboratoire de chimie de la manufacture des Gobelins et auteur des photographies d'effluves humains qui furent présentés, dans cette séance, à ladite Société, par le Dr Luys, je n'y trouve mentionnée que la coloration rouge et bleue des effluves, sans indication du côté du corps qui transmet les rouges et de celui d'où partent les bleus. Cela prouve que l'éminent médecin de la Charité n'attachait pas à cette indication la même importance que nous.

D'un autre côté, les sensitifs que Ch. Dècle et moi avons consultés nous ont toujours dit voir sur nous des effluves rouges à gauche et bleus à droite.

Si donc on veut s'en rapporter aux impressions accusées par la majeure partie des sensitifs, il faut reconnaître que les effluves humains sont bien rouges (les sensitifs de Reichembach disent jaunes-rouges) dans la moitié gauche du corps et bleuâtres dans la moitié droite, ce qui est en concordance avec la polarité humaine et avec celle des couleurs, telles que les faits nous les ont révélées. Le Dr Luys n'a pu ignorer qu'il en était ainsi, car, l'ayant appelé en consultation, quelques années avant sa mort, pour avoir son avis sur l'état d'une de mes clientes, il me dit : « Les expériences que j'ai faites sur les sensitifs de mon service confirment pleinement ce que Ch. Dècle et vous avez écrit sur la polarité du corps humain et sur la polarité des couleurs. » Par là se trouve résolue, dans les conditions où elle peut l'être avec nos connaissances actuelles, cette question de la couleur des effluves que transmet le corps de l'homme dans son état normal. Je suis heureux que nos sujets se soient trouvés, sur ce point, à peu près d'accord avec ceux de Reichembach.

Dr Chazarain.

(*Mouvement psychique*, mai 1901.)

Quelques réflexions sur les suggestions des fleurs

Respectant la merveilleuse étude du Dr Chazarain, j'ai tenu à l'insérer dans son entier, mais je me suis réservé de discuter la question relative aux fleurs qui ne semble pas avoir été suffisamment étudiée *de visu* par ce savant, bien que tardivement je croie de mon devoir de mettre les choses au point, afin qu'il puisse juger avec connaissance de cause et nous donner une explication plus précise que celle de la polarité comme il semble l'entendre.

Tout d'abord, je ferai remarquer que l'ordre des fleurs est renversé, ceci est dû sans doute à une erreur d'imprimerie, erreur que, du reste, j'ai laissé reproduire moi-même par inattention, ce n'est que l'étude du Dr Chazarain qui m'en fit remarquer l'énormité.

Certain du fait, ayant expérimenté un nombre considérable de fois et regardant mes notes, je vois : n° 17, Bleuet ordinaire; le sujet le tient dans la main droite, le corps incliné à droite et non à gauche, comme du reste la photographie l'indique, la fleur touchant presque l'œil, indice probable de sa vertu curative.

Il est à remarquer que toutes les fleurs sont remises dans la main droite du sujet, lui seul en opère le changement, c'est ainsi que, lorsqu'il tient le bleuet rose, il le met lui-même dans sa main gauche.

« Dans cette position inclinée de sa tête, dit le Dr Chazarain, elle reçoit de la main droite un bleuet rose et l'approche de sa tempe droite sans qu'il en résulte un changement d'attitude ; la tête reste inclinée sur l'épaule droite comme elle l'avait été par le bleuet bleu présenté du côté gauche. »

Retenons bien que c'est le bleu qui est dans la main droite et le rose dans la gauche, donc il y a interversion dans l'explication donnée, et le sujet ne reste pas la tête inclinée; une fois qu'il n'a plus la fleur, il reprend toujours la position verticale, ce n'est donc que lorsqu'il est droit que le bleuet rose le fait incliner de nouveau vers la droite, après, au préalable, l'avoir lui-même passé dans sa main gauche. Maintenant l'effet éprouvé par le sujet avec ce dernier est plutôt de l'admiration que de la répulsion.

Le Dr Chazarain cherchant à résoudre le problème nous dit : « Les végétaux étant positifs par leur sommet et négatifs du côté de la racine, une fleur (−), approchée du côté gauche (+) de la tête d'un sensitif, doit, quelle que soit sa couleur, nécessairement la repousser plus ou moins, comme deux pôles de même nom de deux aimants se repoussent. C'est ce qui est arrivé chez le sensitif de M. Bouvier, lorsqu'il a approché de sa tempe gauche le bleuet ordinaire qu'il tenait de sa main gauche, d'où inclinaison de la tête sur l'épaule droite. »

Malgré cette explication, je n'ai pu, par mes nombreuses expériences, constater une seule fois le bien fondé de la polarité, car, quelle que soit la fleur remise dans la main droite du sujet, il la change lui-même ou la conserve suivant une action toute particulière émanée de cette dernière. Lorsque, par exemple, je présente moi-même *sans idée préconçue* une fleur ou une branche d'un arbuste quelconque, j'obtiens des effets plus ou moins vagues, que ce soit le sommet ou la tige, mais rien de fixe ; tandis que, lorsque je laisse le sujet maître de lui-même et que je reste neutre, les effets sont toujours les mêmes suivant la variété des formes, des couleurs ou des parfums. Donc, au point de vue exclusivement scientifique, je crois qu'il faut chercher une autre explication que celle du Dr Chazarain, qui peut contenir du vrai, mais qui est loin d'être suffisante dans le cas particulier qui nous occupe.

Je reste d'accord avec lui pour les expériences faites successivement sur chaque œil du sensitif, suivant qu'une couleur bleue ou rouge lui est présentée, mais il ne faut pas oublier que là c'est la rétine qui est affectée, tandis que dans mes expériences il ne peut en être de même, puisque les deux yeux sont fermés, à moins, toutefois, que l'œil psychique ne joue son rôle; du reste, le cas échéant, je vérifierai ses observations à ce sujet et ferai connaître le résultat de mes expériences.

A. BOUVIER.

COUP DE BOURSE "MÉDICAL"

Je me confesse tout d'abord de ne pas être un bactériologue, c'est pour cette cause sans doute que je dois être taxé de faux ou d'ignare, ce dont les fameux « Princes de la Science » se serviront pour plaider en leur faveur ; malheureusement pour eux, heureusement pour l'humanité en général, un nombre assez considérable de leurs confrères, palmés et diplômés aux mêmes degrés qu'eux-mêmes, ne craignent pas de dévoiler hautement et publiquement le trafic honteux qui se fait de la santé humaine. Or, qui que nous soyons, ignare ou prince de la science, cela doit peu importer à ceux qui gémissent et qui souffrent, et en face de cette souffrance, au milieu de tant d'astuces et d'erreurs, nous nous devons tout d'abord à la vérité, d'où qu'elle vienne; ce ne sont pas toujours les grands mots qui sont susceptibles de la faire voir dans toute sa simplicité, aussi nue que possible. Les grandes phrases n'ont-elles pas toujours servi de pièges à ceux mêmes qui les tendent, masquant ainsi à la foule ignorante tous les préjugés, toutes les erreurs, je dirai même les *gaffes* (on me pardonnera l'expression) de ces grands de la terre que nous sommes convenus d'appeler des savants, ceux que désormais nous sommes décidés, au nom du bien-être général des hommes, à combattre non seulement dans leurs travaux de toutes sortes et surtout ceux de vivisection, véritables crimes contre lesquels la Société protectrice des animaux ne peut rien, poursuivant très volontiers l'individu qui donnerait une chiquenaude à un chat, mais s'inclinant devant les atrocités d'une faculté qui brise, qui tue, au nom de la science et du progrès, peut-être d'autres pourraient dire pour son plaisir, pour sa distraction, car tant de plaintes, de gémissements peuvent les faire sourire, après avoir disséqué une nature morte, il ne doit y avoir rien de plus intéressant que de s'attaquer à la nature vivante, serait-elle celle d'un animal.

Nous voulons surtout les combattre dans leurs aspirations vis-à-vis des masses, aspirations des plus malsaines puisqu'elles ne tendent rien plus qu'à l'aggravation de leurs douleurs, de leurs souffrances, sous tant de formes différentes, les conduisant à une perte inévitable.

Serait-ce parce que nous ne sommes pas munis de tous ces titres, diplômes qui confèrent tant de droits, que nous n'aurions pas celui de nous élever contre un tel état de choses ? C'est, au contraire, un véritable devoir qui nous incombe et nous aurions la faiblesse de ne pas sauvegarder l'économie vitale de tant de personnes qui se lancent, bernées par tant de préjugés, dans les bras d'une science qui aurait plutôt à rougir de ses actes, que de chercher une domination dans sa puissance, basée qu'elle est sur le roc de l'exploitation, trafiquant ignoblement de la santé humaine et de la vie animale, aussi fausse qu'elle étend avec prédominance ses rameaux sur l'humanité.

Ah ! si nous n'avons rien de ce que le savant doit avoir, et surtout le brevet indispensable, couverture indéniable de tant d'injustices, nous pouvons au moins, cachés dans l'ardente lueur de la vérité, en pleine conscience assister à une lutte de savants contre savants, dont nous pouvons conclure qu'ils ont des titres vraiment chimériques et que leur science, de période en période, fait un peu l'effet d'un feu de paille qu'un grand vent vient soulever et faire disparaître, car, si cette science n'était pas vaine, si elle était vraie dans toutes ses lignes,

ceux qui la possèdent n'auraient qu'une seule et même pensée, qu'un seul et même but, leurs actes identiques, et serait-elle impliquée de tant d'effets désastreux en face de la société dans ce qu'elle a de plus cher, la santé ?

Ont-ils, ces savants, cette même pensée, ce même but, le sacerdoce du métier, le bien-être de l'être souffrant ? Hélas, non ! et si l'on se donne la peine de suivre le cours de maladie de différentes personnes dans une même affection organique avec les mêmes symptômes, on pourra constater autant de traitements différents, non pas qu'il y aura de malades, mais bien de praticiens à diagnostiquer. Alors pourquoi une même science, professée dans une même école, enseignée de la même façon pour tous, crée-t-elle tant de divergences entre ceux-là mêmes qui sont appelés à l'appliquer ? C'est donc bien là ce qui nous prouve que cette science, malgré son nom ronflant, s'éloigne énormément de la vérité; aussi, combien d'honorables savants ne craignent-ils pas de s'élever contre les abus qui en découlent, flagellant de la façon la plus catégorique ceux qui les pratiquent sous la couverture scientifique.

Si j'ai dit abus, c'est pour ne pas dire plus, et en faisant reporter le lecteur aux n[os] 204-205, 16 mai, 15 juin 1899, avec le D[r] Boucher nous répéterons :

« Décidément, elle est jolie, cette fin de siècle ! Partout l'éteignoir fonctionne, on l'abat sur tout ce qui pense, tout ce qui vit, tout ce qui brille, et ainsi va se terminer dans une obscurité lamentable ce siècle qu'éclairait à son aurore le flambeau de la liberté.

« A tout prendre, la chose ne me paraît pas plus que cela désolante, car cette réaction n'est que l'indice d'une prochaine action ; c'est le recul par lequel se prépare un bond formidable de l'humanité barbare vers les clairs horizons de l'avenir.

« Mais, en attendant, quelle monstrueuse coalition de faux pontifes, de faux dieux, de faux maîtres pour écarter la lumière, pour empêcher le jour de descendre en les obscures mentalités. Tous les moyens leur paraissent bons, les plus odieux sont les meilleurs. »

Suivons également ses travaux, relatés dans ce même numéro du journal, dans ceux également du 16-30 novembre 1899 et du 1[er]-30 septembre 1900, retenons bien les noms des maîtres en matière médicale et scientifique sur lesquels il s'appuie, examinons de près ses propres déductions vis-à-vis les virus et vaccins de toutes sortes, nous verrons quelle lutte ces grands cœurs ont entreprise pour faire ressortir la vérité de tous les préjugés dont se complaisent les charlatans patentés à éblouir les masses et à les en faire souffrir.

Je l'ai dit, il ne suffit pas d'être breveté pour savoir distinguer la vérité de l'erreur, il suffit d'analyser les impressions que produisent les savants eux-mêmes et de constater leurs actes et les effets reproduits. Après cet examen consciencieux, nous verrons que notre race subit un véritable mouvement de décadence et que la plupart des médecins se jouent de la santé humaine.

Le D[r] Boucher, attendant de meilleurs jours, comme nous, n'est peut-être pas près de les voir, car le commencement de ce nouveau siècle se dessine sous les mêmes auspices que la fin du dernier. Il y a quelques mois à peine, soit par la saison douce, soit par le nombre toujours croissant d'exploiteurs patentés, la clientèle devenait rare, le ventre devenait de plus en plus plat, il fallait donc aviser et remédier à cet état de choses ; y avait-il quelque chose de plus facile ? Les masses, véritables moutons de Panurge, ne se lanceraient-elles pas tête basse dans le nouveau mouvement ?

Tous les ans, certains cas de variole peuvent exister et existent en fait ; or, il ne suffit que d'un cas pour lancer partout des affiches faisant craindre l'épidémie, et qu'il fallait recourir au vaccin jennérien, condamné et exclu du pays qui le vit naître ; c'était donc à qui mieux mieux de pratiquer la fameuse inoculation qui, si elle ne faisait pas de bien, pouvait faire d'innombrables victimes ; tous ceux qui, à quelque titre que cela puisse être, s'intéressent à la santé d'autrui ont pu le constater, je peux ajouter sans crainte, dans de trop nombreux cas.

Disons en passant que le prix de l'inoculation variait en cela, suivant la conscience de l'inoculateur ou son grade ; il y en avait depuis 0 fr. 25 jusqu'à 10 francs. Dans ce cas, si la fameuse piqûre ne rapportait au patient qu'un foyer de pestilence ou de douleur, elle rapportait par contre des espèces sonnantes dans la poche de l'opérateur, qui, pendant la fougue de cette foule trompée dans ses intérêts sanitaires, a pu empocher, à partir de quelques louis, jusqu'à quelques milliers de francs. Le D[r] Boucher a suffisamment fait ressortir, dans ses travaux, toute la gravité que peut avoir la vaccine dans l'économie vitale, pour que je ne m'y arrête pas davantage, sans toutefois avoir la négligence de répéter : de tels procédés sont déplorables et l'on ne saurait mieux qualifier ces actes que de « coup de bourse médical ».

Croyez-vous, lecteurs, que ces bonzes nouveau genre s'arrêtent en si bon chemin ? Non ! il leur faut de l'argent, sectaires non seulement d'Esculape, mais aussi et surtout de Crésus ; tous les moyens leur sont bons et les plus odieux sont les plus en vogue. Qui oserait s'élever contre cette secte puissante recouverte d'un parchemin invulnérable ? Le malheureux qui s'y aventurerait serait brisé avant même d'avoir porté le plus faible coup. Cependant les faits sont là, partout ils fourmillent et il faut que les masses soient aussi nonchalantes qu'elles sont fortes elles-mêmes, pour se laisser malmener de la sorte.

« Dernièrement, un gros industriel se plaignait à cet effet en disant ceci : C'est malheureux de voir la façon d'agir de la plupart des médecins, c'est la déchéance du progrès, c'est la perte des pauvres ouvriers que l'on ne pourra plus occuper qu'avec certaines réserves, c'est le malheur de tous en général. Leur tarif de visites augmente de jour en jour. J'en connais quelques-uns, pour faire quelques centaines de mètres et dire au malade : *Continuez*, réclamer 20 et 25 francs. Je ne parle que dans les cas d'accidents, bien entendu, où les assurances se trouvent tellement lésées, n'ayant pu prévoir, lors de leur établissement, de tels faits, qu'elles nous réclament depuis trois ans un prélèvement de taux de 25 à 30 o/o. »

Ils ont donc, ces médecins, le droit d'user et d'abuser de la santé humaine, voilà la réflexion de tout le monde et nul ne cherche à s'élever dans l'indignation devant de tels abus ; au contraire, ils trouvent encore aide et protection pour souiller, en dehors de toute justice, par des moyens déraisonnables, ceux qui n'auront pas voulu marcher sous les coups de leur férule. Nous pouvons chaque jour en faire la constatation par les poursuites infâmes contre tous ceux qui, au même titre que la charité, auront eu l'audace de soulager et guérir la souffrance qu'eux-mêmes n'ont fait qu'aggraver. Tous ces actes abominables, en désaccord avec le progrès et l'humanité, sont accomplis à notre époque sous l'égide de Justice, Liberté, Égalité.

Les peuples les plus barbares n'ont jamais commis de telles atrocités, car ils ont toujours agi au grand jour de leur conscience, dans une foi bestiale, inconséquents avec leurs actes, tandis que les puissants de nos jours ont besoin, pour agir, de se cacher sous des formules vaines, sous des mots vides de sens, afin de mettre leur conscience à l'abri et de faire plaider leur irresponsabilité.

Voilà nos savants, nos Princes de la Science d'aujourd'hui ! tout ce que l'humanité a de cher dans la conception de sa destinée, Progrès, Droit, Justice, Liberté, se résume en ceci : Vivent nous-mêmes ! Le reste nous importe peu.

Théo.

Défendons-nous !

Voici la réponse que nous adressions le 5 août à une attaque très violente du Dr Bérillon contre le spiritisme, contenue dans le *Petit Provençal* du 31 juillet, réponse que ledit journal n'a pas jugé à propos de publier, et pour cause !

On a une drôle de façon, au journal socialiste de Provence, d'accueillir la défense du droit, elle ouvrira les yeux à bon nombre de ses lecteurs.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Dans l'intérêt de la vérité, pour laquelle nous professons tous le plus grand culte, nous demandons l'insertion dans votre journal de la réponse que nous a inspirée l'article publié par vous le 31 juillet, sous la rubrique : Hypnotisme et Occultisme, résumant l'opinion du savant Dr Bérillon.

« Nous tenons à ce que vos lecteurs impartiaux sachent bien que les spirites sont prêts à soutenir toute lutte qu'il semblera bon aux diverses écoles d'ouvrir contre eux. Ils constateront, alors, que tous les détraqués, les déséquilibrés, les hystériques de ce savant, s'ils « manquent de science », ne manquent jamais de convenance, de courtoisie, à l'égard de leurs adversaires les plus violents, ce dont, en dépit du devoir que lui imposait son savoir, ne leur a pas donné l'exemple le Dr Bérillon.

« Ce savant pas plus que la science n'ont jamais été atteints, que nous sachions, par les inconséquences, que, selon le dire de ce personnage, nous avons pu commettre. En ce siècle de progrès, de liberté, chacun a bien le droit, ce nous semble, d'évoluer par où cela lui plaît, sans mériter pour cela d'être baffoué, traité avec autant de dureté.

« Évitons, spirites, que l'ère des bûchers renaisse des cendres de nos martyrs ! D'ailleurs, l'histoire nous autorise à dire que, si l'ignorance naît de l'indifférence, elle persiste surtout du peu de bon vouloir qu'apportent ceux qui savent à éclairer les modestes, les humbles, les déshérités de l'infériorité sociale, et que les efforts des prétendus savants sont criminels quand ils ont pour but d'enrayer ceux de ces délaissés qui ont eu la clairvoyance de reconnaître, et l'audace de combattre, ce grand défaut social.

« L'histoire nous montre, en outre, les innombrables erreurs commises par les savants, et l'époque actuelle, toute d'égoïsme, de luttes fratricides, d'intrigues coupables, nous fait constater les conséquences funestes du retard qu'elles ont apporté dans l'évolution.

« Ce serait, dès lors, faire preuve de faiblesse que de constater, aussi impassibles, les tentatives faites par certains d'entre eux — d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient — pour dénaturer ce que nous sommes en droit d'appeler : la Science-Vérité, ou le Spiritisme.

« Le spiritisme n'est rien comme doctrine, » nous dit le Dr Bérillon. Or, voici ce que Auguste Dorchain, des *Annales politiques et littéraires*, écrivait sur la philosophie spirite le 28 juillet dernier :

« Avant de nous moquer, souvenons-nous qu'elle a inspiré à Pla-
« ton des pages sublimes, et qu'elle a hanté avant, et depuis, quel-
« ques-unes des plus grandes âmes de tous les siècles. On la retrou-
« verait dans Michelet. Elle a été pour Lamartine le fondement de
« cette vaste épopée des *Visions*, dont *Jocelyn* et la *Chute d'un*
« *ange* ne devaient être que des épisodes. Sully Prudhomme s'en
« inspire dans son grand poème du *Bonheur*. Cette philosophie
« emplit — depuis les *Contemplations* — toute l'œuvre de Vic-
« tor Hugo. »

« Le spiritisme n'est rien comme science, » nous dit encore le Dr Bérillon. Cependant l'illustre chimiste William Crookes, de la Société royale de Londres, a cru bon de consacrer trois années de sa vie à l'observation de ses phénomènes. Cesare Lombroso, professeur à la Faculté de médecine de Turin, observe à son tour.

« A Milan, Aksakof, conseiller d'État russe ; Schiaparelli, directeur de l'Observatoire astronomique ; Carl du Prel, docteur en philosophie ; Angelo Brofferio, professeur de philosophie ; Gérosa professeur de physique ; Ermacora et Finzi, docteurs en physique, observent également.

« A Varsovie ont lieu quarante séances auxquelles assistent assidûment huit médecins, un ingénieur électricien, un photographe et un prestidigitateur.

« En France, ont observé et observent encore les mêmes phénomènes, le professeur de physiologie Charles Richet, l'astronome Camille Flammarion, le colonel de Rochas et tant d'autres.

« Et dans quel but ces savants, ces chercheurs, que des travaux immortaliseront, observent-ils au premier abord ? Dans le but unique d'anéantir à jamais cette œuvre d'imagination que leur semble être le spiritisme. Ils ont tous été confondus, affirmant hautement en de nombreux rapports et ouvrages ce qu'ils avaient constaté : l'existence du phénomène spirite.

« Malgré tous les préjugés dominants — concluent-ils — ces
« phénomènes doivent être l'objet d'une étude strictement scienti-
« fique. »

« Cette conclusion ne vaut-elle pas celle du Dr Bérillon, qui n'a certainement jamais rien vu, grâce à sa myopie intellectuelle, maladie que, seul, rend incurable chez un savant le mauvais vouloir ?

« Rassurez-vous, amis des spirites, qui, en lisant ce journal, avez pu vous inquiéter sur notre déséquilibrement, nous sommes en bonne compagnie, comme nous venons de vous le démontrer ; de plus, pour vous rassurer encore davantage, nous devons vous faire connaître que les spirites de la région se sont constitués en Fédération, et qu'ils s'y comptent trois cent cinquante, ayant, comme président, un docteur, et non des moindres du Midi.

« Recevez, Monsieur le Directeur du *Petit Provençal*, nos salutations distinguées.

« FERNAND ANDRÉ, GUSTAVE MONGE,
« CYPRIEN CANUEL,
« MARCEL NOURRY, CÉLESTIN BRÉMOND,
« *Membres de la Fédération spirite du Sud-Est.* »

NOTRE PÉTITIONNEMENT

Afin d'éclairer nos lecteurs et amis, ainsi que tous les humanitaires qui ont à cœur la défense de la vérité, nous donnerons à l'avenir le nombre de signatures recueillies par les porteurs de listes, et ils pourront se rendre compte de la marche suivie à la conquête de nos droits et de nos libertés.

En première ligne nous mettrons M. EMMANUEL VAUCHEZ, le dévoué secrétaire de la Ligue de l'enseignement, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit d'œuvre utile, et nous donnons ci-dessous les noms de quelques signataires que nous trouvons dans son premier envoi, afin de montrer que dans toutes les classes de la société il y a comme un souffle de révolte en faveur de la Vérité.

MM.

Emmanuel Vauchez, Sables-d'Olonne ;

Dr Cauteteau, conseiller municipal, Sables-d'Olonne ;

MM.
Dr Godet, conseiller général, Sables-d'Olonne ;
Dr Melik, Sables-d'Olonne ;
Dr Gaudin, Sables-d'Olonne ;
Dr Pœlas, Sables-d'Olonne ;
Dr Gaucher, Sables-d'Olonne ;
Dr Potier, conseiller général, Jard (Vendée) ;
Georges Capedeville, chirurgien-dentiste, Sables-d'Olonne ;
Bitton, receveur principal des contributions, en retraite, Sables-d'Olonne ;
Vidal, entreposeur des tabacs, en retraite, Sables-d'Olonne ;
Bourget, huissier, Sables-d'Olonne ;
Pascal, sous-inspecteur d'enregistrement, Sables-d'Olonne ;
Berthelot, capitaine en retraite, Sables-d'Olonne ;
Bourmand, conservateur des hypothèques, en retraite, Sables-d'Olonne ;
Benizeau, juge de paix, Sables-d'Olonne ;
Beaudrouet, greffier de paix, Sables-d'Olonne ;
Belleville, chef de musique municipale, Sables-d'Olonne ;
Magneau, agent voyer d'arrondissement, à Challans (Vendée).
Morineau, agent voyer d'arrondissement, Sables-d'Olonne ;
Glenereau, ancien premier adjoint, Sables-d'Olonne ;
Bost Laviondrie, receveur des finances, Sables-d'Olonne ;
Rouillon, ancien secrétaire de conseil de préfecture, Sables-d'Olonne ;
Chabosseau, avoué, Sables-d'Olonne ;
Bougnot, conseiller municipal, Sables-d'Olonne ;
Raphaël Sigogneau, rédacteur en chef de la *Vendée républicaine*, Sables-d'Olonne ;
Lecestre, chef de gare, Sables-d'Olonne ;
Dessaint, inspecteur primaire, Sables-d'Olonne ;
Rateau, capitaine de cavalerie en retraite, Sables-d'Olonne ;
A. Duclos, pharmacien, Sables-d'Olonne ;
A. Gauduchon, pharmacien, Sables-d'Olonne ;
E. Bouez, pharmacien, Sables-d'Olonne ;
Mlle L. Bournand, Sables-d'Olonne ;
Bournand fils, maire, Bernard (Vendée).
Paul Moreau, notaire, Sables-d'Olonne ;
Locar, percepteur, Sables-d'Olonne ;
Neau, directeur de l'école communale laïque, Sables-d'Olonne ;
Marcel Dallery, fondé de pouvoir de la Société générale, Sables-d'Olonne ;
Gustave Pommeray, propriétaire, Talmont (Vendée).
Chardonneau, receveur des domaines, Sables-d'Olonne ;
Tesson, huissier, Sables-d'Olonne ;
Verdon, négociant, Sables-d'Olonne ;
Astier, commis ambulant postes et télégraphes, Sables-d'Olonne ;
Guerit, architecte, Sables-d'Olonne ;
Smolski, architecte de la ville, Sables-d'Olonne ;
Roche-Jourdain, imprimeur, Sables-d'Olonne ;
Michel, inspecteur des domaines, Sables-d'Olonne ;
Jean Alder, propriétaire et négociant, Sables-d'Olonne ;
Ch. Rousselle, avocat, Sables-d'Olonne ;
Perrin, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Dolo, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Bournier, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Verdon, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Chauvet, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Baty, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Maratier, instituteur adjoint, Sables-d'Olonne ;
Mme Maratier, institutrice, Sables-d'Olonne ;
Ranvibert, industriel, Sables-d'Olonne ;

MM.
Buet, notaire, Sables-d'Olonne ;
Baudouin, commis des postes et télégraphes, Sables-d'Olonne ;
Magneau, commis des postes et télégraphes, Sables-d'Olonne ;
Renaud, commis des postes et télégraphes, Sables-d'Olonne ;
Miviaud, percepteur, à l'Aiguillon-sur-Vie (Vendée) ;
Mme E. Violteau, directrice de l'école laïque, Sables-d'Olonne ;
Mlle E. Delpech, institutrice, Sables-d'Olonne ;
Mlle Rouvier, institutrice, Sables-d'Olonne ;
Mlle Chevillon, institutrice, Sables-d'Olonne ;
L. Nicolas, instituteur, à la Chaume (Vendée) ;
Mme H. Martineau, institutrice, Sables-d'Olonne ;
Bremaud, Gabriel, maître de port, Sables-d'Olonne ;
Mlle Reynard, directrice de l'école laïque de la Chaume (Vendée) ;
Chauveau, instituteur à la Chaume (Vendée) ;
Amédée Odin, premier adjoint au maire, Sables-d'Olonne ;
D. Ageret, commissaire de police, Sables-d'Olonne ;
Les agents de police, Sables-d'Olonne ;
Lacroix, commis principal des postes et télégraphes, Sables-d'Olonne ;
Cayrol, directeur des postes et télégraphes, Sables d'Olonne ;
Mme Vve Ducasse, directrice de l'Hôtel Moderne, Sables-d'Olonne ;
Lannois, sous-préfet, Sables-d'Olonne ;
Georges Batiot, ancien député, maire de Talmont (Vendée) ;
Chabot, conseiller municipal, Sables-d'Olonne ;
Charrier, architecte, conseiller municipal, Sables-d'Olonne.

∴

Enfin, nous sommes obligés d'arrêter l'énumération des noms, mais il est facile, à la lecture de ceux que nous donnons ci-dessus, de voir que dans toutes les classes dirigeantes on ne poursuit qu'un but, celui du droit par plus de justice.

Bornons-nous pour l'instant à mentionner les listes comme nombre de signatures recueillies.

Dans son premier envoi, M. Emmanuel Vauchez nous donne un nombre considérable de listes qu'il distribua et fit circuler lui-même après en avoir rédigé l'en-tête à la plume, n'ayant pas d'imprimés sous la main et ayant pour principe de ne pas remettre au lendemain ce qui peut se faire la veille.

1re liste, qu'il fit signer lui-même			177	signatures.
2e liste recueillie par		M. Coutanceau, maçon.	103	—
3e	—	— M. Louis Arnaud, charpentier	101	—
4e	—	— Mme A. Rabaud, commerçante	118	—
5e	—	— M. G. Noyères, agent de locations	101	—
6e	—	— M. Coutanceau	122	—
7e	—	— M. Bonnefond	107	—
8e	—	— M. Noyer	56	—
9e	—	— M. Héraud, Louis, boulanger	121	—
10e	—	— M. Bonnefond	100	—
11e	—	— M. Coutanceau	101	—
12e	—	— Mme Lebut	30	—
13e	—	— M. L. Borgne	80	—
14e	—	— Mme Godet et Dr Potier	4	—
15e	—	— M. Bonnefond	101	—
16e	—	— Mme Cuisiat	111	—
17e	—	— M. Robin	88	—

18e	liste	recueillie par	M. Mourat, Victor	30	signatures.
19e	—	—	Mme Louise Peault	118	—
20e	—	—	Mme Augustine Peault	121	—
21e	—	—	Mme Louisa Rocheteau	102	—
22e	—	—	Mme Constance Giraud	49	—
23e	—	—	M. Bonnefond	100	—
24e	—	—	Mme Louise Peault	105	—
25e	—	—	M. Cuisiat	100	—
26e	—	—	M. Noyer	16	—
27e	—	—	M. Bonnefond	105	—
28e	—	—	M. Audrin	47	—
29e	—	—	Mme Louisa Rocheteau	38	—
30e	—	—	Mme Claverie, Marguerite	50	—
31e	—	—	M. E. Bossu	111	—
			Soit un premier envoi de	2.713	signatures

DEUXIÈME ENVOI

1re liste : 107 signatures recueillies par M. Lagarde, professeur, directeur par intérim de l'École d'agriculture de la Vendée, à Luçon et Sainte-Gemme-la-Plaine.
2e — 63 — — M. Crunois, professeur à l'École d'agriculture de la Vendée, à Luçon et Sainte-Gemme-la-Plaine.
3e — 16 — — M. Maisonnier, représentant de commerce aux Sables-d'Olonne.
4e — 82 — — M. Remaud, employé à l'École d'agriculture de Pètre (Vendée).
5e — 114 — — Mme Sanet, aux Sables-d'Olonne.
6e — 49 — — M. Grossard, directeur de l'École laïque de Jard, canton de Talmont (Vendée).
7e — 17 — — M. Petit, instituteur à Beauvoir-sur-Mer (Vendée).
8e — 1 — — Mme Destriché, à Château-du-Loir (Sarthe).
9e — 20 — — M. Forré, directeur de l'École laïque de la Barre-de-Mont (Vendée).
10e — 16 — — M. Dibot, conseiller municipal à Sallertaine (Vendée).
11e — 28 — — M. Delaire, directeur de l'École laïque de Soullans (Vendée).
12e liste : 13 signatures recueillies par M. Soret, maire de Commequiers (Vendée).
13e — 48 — — M. Burgaud, directeur de l'École laïque de l'île d'Yeu (Vendée).
14e — 4 — — M. Citeau, directeur de l'École laïque de Grosbreuil (Vendée).
15e — 51 — — M. J. Martineau, directeur de l'École laïque de Saint-Urbain (Vendée).
16e — 31 — — M. Jules Queté, directeur de l'École laïque de Palluau (Vendée).
17e — 76 — — Mme Sanet, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
18e — 33 — — M. Alexis Vizet, directeur de l'École publique de Saint-Avaugourd-des-Landes (Vendée).
19e — 46 — — M. Camille Treuil, percepteur aux Moutiers-les-Maufaits (Vendée).

Total. 815 signatures.

Premier envoi	2.713	signatures
Deuxième envoi	815	—
Soit	3.528	—

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : *A propos d'un livre spirite*, réponse à la Société d'études psychiques de Genève, par TH. FLOURNOY.

Genève, bureaux de la *Semaine littéraire*, boulevard du Théâtre, 4. Brochure de 17 pages.

∴

La Femme et la Liberté, le féminisme, la grandeur de son but. La femme intégrale, par Mme LYDIE MARTIAL. Prix : 1 fr. 50. Chez l'auteur, 13, rue Saint-Florentin, Paris.

Brochure de 40 pages que nous conseillons à nos lecteurs.

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plaît à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit.

(Voir à ce sujet le *Procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.)

Le Gérant : L. COULAUD.

28-8-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 260-261. 10 Centimes. 16 SEPTEMBRE — 15 OCTOBRE 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr. }

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

Exceptionnellement, par suite des vacances, ce numéro de la Paix universelle *étant double, le journal ne paraîtra qu'une fois du 16 septembre au 15 octobre, portant les nos 260-261, pour reprendre ensuite sa bimensualité habituelle.*

L. D.

Le Magnétisme, son Droit, sa Liberté

Le Magnétisme existe-t-il ?

La science positive et la raison humaine répondent : Oui.

Qu'est-il ?

C'est le rayonnement vital de tous les êtres les uns sur les autres en raison directe de l'état de santé physique et morale de chacun.

Dans ce cas, qu'il soit science, art ou simple rayonnement, il appartient à tous en général et à chacun en particulier, c'est de par les lois naturelles la propriété de tout individu. Toute propriété étant inaliénable, il ne peut en conséquence être ni violé ni saisi, et, qui que nous soyons, forts ou faibles, puissants ou humbles, nous devons nous incliner devant le fait, comme devant le Droit et la Justice, et respecter la liberté, base de tout progrès et de toute civilisation.

Cependant, en examinant de près chaque chose, chaque forme de cette Justice, nous voyons que Droit et Liberté sont des mots vides de sens, la Force prime tout. Qu'il nous suffise, pour nous en convaincre, de nous reporter à la fin du siècle qui vient de s'écouler et nous verrons combien les tribunaux chargés de représenter la Justice suprême de notre pays, pour appliquer la loi, agissent avec inconséquence, brisant ainsi impunément de par leur pouvoir le droit commun, avilissant le faible au profit du fort.

La date mémorable du 29 décembre 1900 nous crée un devoir de nous élever contre cet état de choses, car la Cour suprême rendit un arrêt où le bon sens et la saine raison semblent faire défaut, en dehors de toute justice équitable.

Tout d'abord, disons que son arrêt devant être la consécration du Droit, n'en fut que la violation à tous points de vue. Peut-être, MM. les magistrats jurisconsultes et tant de hauts personnages dont nous ne nous permettrons pas de suspecter l'intégrité ne partagent pas notre avis, car, pour eux, un arrêt de la Cour suprême doit être sacré. Il est bien permis cependant de le discuter, la Vérité et la Justice devant être les guides sincères de l'intégrité en reconnaissant à chacun ce qui lui appartient.

1° En droit, la Cour de cassation doit-elle se prononcer sur un arrêt frappé de prescription, c'est-à-dire datant de plus de trois ans ?

2° En fait, doit-elle appliquer le Droit sous différentes formes dans une même disposition de loi, bien que nous ayons une foule de contradictions contre nous ? Nous répondrons : Non !

Eh bien ! cependant, nous pouvons constater que dans l'affaire des magnétiseurs la Cour suprême se prononça sur un arrêt de la cour d'Angers datant de trois ans et cinq mois.

Constatons également que, quelque six mois auparavant, toutes chambres réunies, elle appliqua la loi, dans l'affaire Dreyfus, d'une façon absolument contraire, c'est-à-dire qu'en droit elle rechercha dans la pensée du législateur un point d'appui et que dans l'affaire Mouroux elle élimina cette pensée pour ne s'en rapporter qu'à la lettre.

S'il est en *Droit* d'urgence d'éclaircir une loi obscure en en faisan ressortir l'esprit, pourquoi ces deux poids et mesures ? Il y a donc dans ces deux cas violation du Droit :

1° En tant que prescription ;

2° En tant qu'application de la loi, soit d'une manière ou d'une autre.

Nous savons que la loi de 1892 est aussi obscure que possible vu que l'esprit et le texte sont en complet désaccord. Mais alors pourquoi la Cour de cassation applique-t-elle aujourd'hui le droit basé sur l'esprit et demain sur la lettre ? C'est là un fait indiscutable dont le législateur aura à cœur de nous donner raison.

Nous savons également qu'en droit, dès lors qu'une loi est obscure, il est de toute urgence, au nom de la Justice, que le Tribunal chargé de l'appliquer en recherche les dispositions contenues dans l'esprit du législateur, afin d'en éclairer le texte et d'en faire une application équitable.

En conséquence, si ladite Cour de cassation s'est permis d'agir comme elle le fit, c'est au mépris de la Justice vraie, basée sur le droit de tous les citoyens.

Après avoir cassé l'arrêt d'Angers, la Cour suprême renvoya devant celle de Rennes; ici encore nous pouvons nous rendre compte comment le droit fut respecté.

Sans rechercher les considérants de cette dernière Cour, disons seulement que dans son jugement elle écrit ceci :

« Il est impossible de substituer au texte de la loi la déclaration de la Commission (1), que c'est en vain que l'on chercherait à concilier ces deux parties et qu'il faut choisir entre les deux. »

La Cour pose donc elle-même la question : il faut choisir au milieu de la loi le point qu'elle doit appliquer. Or, dans cette circonstance, *en droit* quelle était donc la partie qu'elle devait appliquer, sinon celle en faveur de l'accusé. Le fit-elle ? Non ! Alors, où est le Droit ? La Liberté existe-t-elle, sommes-nous donc à la merci d'une force aveugle et brutale, malgré tous les efforts du législateur à défendre ce que nous avons de plus sacré.

Considérant ainsi que Droit et Liberté n'appartiennent qu'aux grands et puissants par une sorte de privilège, nous nous élevons contre cet abus et revendiquons nos droits de propriété par la liberté d'en user s'il nous plaît, sauvegardés en cela par les lois de Droit commun qui doivent être suffisantes pour protéger ou punir chaque citoyen selon la valeur de ses actes.

N'oublions pas que le magnétisme étant la propriété de tout le monde ne peut être ni saisi, ni violé, encore moins monopolisé entre les mains des spéculateurs de la santé humaine, et que tout homme mieux partagé qu'un autre sous le rapport de la santé doit avoir la liberté absolue d'accomplir le devoir sacré de secourir ou soulager ceux qui souffrent sans autre diplôme que sa faculté rayonnante, que dans ce cas il doit être défendu et non condamné.

Imbus des principes que nous ont légués nos pères, nous réclamons, en conséquence, que le législateur, respectant les Droits de l'homme et du citoyen, fasse ressortir par un amendement ou par une nouvelle loi, d'une façon précise, ses dispositions d'esprit de la loi de 1892, par un texte clair, écartant tout parti pris possible dans l'application de la loi.

Pour un groupe de partisans du Droit, A. BOUVIER.

(1) Voir le *Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'homme.*

POUR LA PRATIQUE DU MAGNÉTISME ET DU MASSAGE

PAR LES MAGNÉTISEURS ET LES MASSEURS

Nous extrayons du *Journal du Magnétisme* les lignes suivantes qui non seulement nous laissent rêveurs, mais qui nous montrent jusqu'à quel point va l'insouciance en face de la conquête de ses libertés :

« Plusieurs intéressés nous demandent où en sont en ce moment les travaux du *Comité d'initiative magnétique.*

« Nous répondrons que le *Comité* poursuit son enquête, qu'il continue à recueillir des signatures, et que, pour le moment, il ne fait pas autre chose.

« A la dernière séance du Comité, il a été décidé à l'unanimité d'attendre la nouvelle législature pour déposer notre projet de loi, ainsi que les pétitions qui en démontrent la raison d'être ; car, en faisant ce dépôt maintenant, la législature actuelle n'aurait pas le temps de s'en occuper, le projet resterait enfoui dans les cartons et nos signatures seraient probablement perdues.

« Donc, ce n'est qu'après les élections, en calculant toutes les chances de réussite, que nous déposerons, par l'intermédiaire d'un groupe de députés, notre projet de loi, nos pétitions et les réponses favorables à l'enquête. »

. . . .

Contrairement au Comité d'initiative magnétique, dont la plupart des membres nous restent inconnus, les provinciaux, en assez grand nombre du reste, croient qu'il est plus sage de battre le fer pendant qu'il est chaud. Quoi qu'on en dise, la nouvelle législature ne fera pas mieux que la présente qui, de par son mandat ayant le même intérêt à sauvegarder les droits et la liberté du peuple, fera tous les efforts possibles pour donner satisfaction, car ce que nous voulons, magnétiseurs et masseurs, ce n'est pas un empiétement sur ce qui est codifié comme science et que très souvent nous détruisons par notre geste, mais le simple exercice de nos droits, la jouissance de nos propriétés ; dans ce cas, pas n'est besoin de diplôme ni de palme, le malade s'en passe, il ne demande qu'une chose, la santé et la liberté de se faire soigner où, comme et par qui bon lui semble.

Le magnétisme étant le rayonnement vital des individus les uns sur les autres, nous nous demandons à quoi peut bien servir l'enquête faite par le *Comité d'initiative*, puisque cette enquête porte tout particulièrement vers la plupart de ceux qui précisément cherchent à monopoliser la chose à leur profit comme si cela était possible.

« *Pensez-vous* — demandent les enquêteurs aux personnes, savants artistes, etc., auxquelles ils s'adressent — *que les masseurs et les magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de Droit civil, appliquer leur art au traitement des maladies ?* »

Que répondre à cette question ainsi posée ? la chose paraît assez difficile. Qu'entend-on par suffisamment instruits, puisque nous savons que le magnétisme est plutôt une faculté inhérente à l'individu qu'une science, et que neuf fois sur dix les plus grands guérisseurs sont les plus ignorants en matière médicale ; ils ne connaissent qu'une chose, leur amour en face de la souffrance. Eh bien ! nous le demandons, est-il besoin d'être artiste ou savant pour aimer ? Répondez, Messieurs, et dites-nous si, avec vos connaissances et votre instruction, vous faites mieux qu'un simple berger ; empêchez donc, si vous le pouvez, le pouvoir du guérisseur de Marlhes, de même que tant d'autres que nous pourrions citer et qui n'en savent pas davantage en matière de science.

Donc, ce qu'il faut savoir, ce n'est pas si on est *suffisamment instruit* ou non, mais si l'on dispose de sa propriété comme bon semble pour le bien d'autrui. Tous les arguments quels qu'ils soient ne peuvent prévaloir contre celui-ci sans porter atteinte à la liberté.

C'est sur ce point surtout que nous devons attirer le regard du législateur, ne l'oublions pas.

A. BOUVIER.

POUR LE MAGNÉTISME

Parmi les arguments fournis par le monde savant en faveur du magnétisme, nous empruntons le suivant dû au Dr Foveau de Courmelles, *Journal du Magnétisme*, juillet-août 1901 :

« Dans le cas du diplôme médical, où commencent les ordres que peut donner aux médecins le gouvernement et celui-ci a-t-il même le droit d'en donner ? Le diplôme est-il toujours indispensable, et en présence de tendances nouvelles, vaudrait-il mieux ne pas avoir de diplôme pour soulager son prochain ?

« Où commence encore l'aide salutaire donnée au malade, sans empiétement sur l'art médical, tel qu'il a été compris jusqu'ici ? Où finissent ses secours prodigués en cas d'accident ? Qui peut soutenir le patient ? Qui peut essayer, par compression, tamponnement, d'arrêter une hémorragie ? Où finit le massage, cet exercice musculaire d'une autre personne sur un patient déterminé et qui, quoique n'étant pas inoffensif, est cependant permis à tous ? Où commence le magnétisme, action, sans sommeil, d'un tiers sur les malades ?... Graves questions intéressant le grand public qui recourt souvent, et de préférence au médecin, à des empiriques plus ou moins quelconques. Alors que l'honnête praticien a souvent, malgré de bonnes et consciencieuses études, bien du mal à soigner et guérir, il n'est pas d'individu qui ne se croie apte à donner des conseils médicaux. Ce fut là une plaie de toutes les époques. Aujourd'hui, avec les enseignements aux garde-malades, infirmiers secouristes de la voie publique ou des temps de guerre... on a multiplié les demi-savants de l'art médical et les illégaux de la médecine. Est-ce un bien ou un mal ? Les médecins, cause primordiale de cette multiplication de concurrents, ne s'y trompent pas, mais ils vont trop loin aujourd'hui en voulant faire machine en arrière, surtout en la question du *magnétisme humain*.

« Jusqu'ici, la médecine officielle, non celle qui inspire mal actuellement nos ministres — l'Institut Pasteur seul compétent (?) aujourd'hui, lui qui fait de la médecine en chambre, en cornues — mais l'Académie, a nié le *Magnétisme*, n'admettant que l'*Hypnotisme* (voir mon livre sur l'*Hypnotisme*, Paris, 1890, Londres et New-York, 1891). Donc elle ne peut logiquement, légitimement faire, comme elle fait actuellement, comme elle l'avait mis à l'ordre du jour de son Congrès de déontologie de 1900, poursuivre ce qui n'existe pas pour elle *scientifiquement* ? Dans ces conditions et jusqu'à nouvelle loi — les lois n'étant d'ailleurs faites, non pour être suivies, mais pour être violées et tournées, et je suis partisan à outrance de la liberté individuelle, celle que nos députés s'obstinent continuellement à violer, pour avoir l'air de travailler — le magnétisme ne peut qu'être assimilé au massage, puisqu'on n'absorbe rien ; d'autre part, le massage, autrement utile ou dangereux — et son usage est admis, reconnu, les médecins *officiels* préfèrent même recommander en clientèle les masseurs non médecins qui ne leur portent pas ombrage ; il en est, d'ailleurs, de même des radiographes et ce sont donc les pontifes qui favorisent ainsi ce qu'ils appellent la médecine illégale ! — le massage, disons-nous, est libre, et si un agent, considéré comme dangereux, quand il est mal manié, est laissé à la libre disposition de tous, pourquoi opérer différemment pour un agent nié, inexistant — oh ! scientifiquement parlant, s'entend ! — comme le magnétisme, qui serait proscrit, réglementé ? Depuis quand règle-t-on ce qui n'existe pas ?

« Est-ce parce que, grâce aux efforts d'un *homme* — dans toute l'acception du mot — le président Magnaud, il a été montré que seul devait compter l'*esprit des lois* sans faire allusion à l'ancêtre, le président de Montesquieu ? Est-ce parce que l'humanité érigée en dogme... ne doit être qu'un dogme et non la réalité ? Est-ce que l'auteur de la loi sur l'exercice de la médecine, le regretté sénateur Dr Chevandier (de la Drôme), n'a pas éliminé — pour cause de négation scientifique, ou mieux, en raison de l'innocuité de pratiques souvent utiles — les magnétiseurs de l'exercice illégal ? Est-ce que, près de dix après, il faut prendre la *lettre* de la loi et non son *esprit*, quand cet *esprit* est demandé, réclamé par tous, pour tous et pour toutes les lois, et qu'il s'impose ?

« Pourquoi cette différence de poids et de mesures en un temps pseudo-démocratique, en une époque où s'épanouit, dit-on, la fleur *Liberté* ? Pourquoi a-t-on couvert, jadis, de diplômes médicaux très officiels, le non-médecin Pasteur, dont l'arche sainte commence à recevoir de rudes pavés, ainsi qu'en maints articles nous avons donné les preuves, et la manifestation ministérielle n'est-elle pas d'ailleurs une preuve aussi que les affaires ne vont pas très bien rue Dutot ? Pourquoi tant de privilèges, plus de cent ans après 1789, oui, pourquoi ? Parce que cela a créé de nombreux fonctionnaires bien rétribués et qu'on espère bien que le *microbe* fera vivre encore certains *macrobes*, dussent les autres — macrobes — en périr, peu importe. Et les fonctionnaires de se multiplier, même parmi la gent médicale ! La circulaire récente du ministre de l'Intérieur prescrit aux médecins des épidémies d'user de leur influence pour faire injecter dès l'apparition de l'angine le sérum de Roux, quelle que soit son ancienneté ; demain les médecins indépendants devront obéir aux pasteuriens, et ainsi la liberté, l'indépendance, la dignité du médecin, bon contribuable, seront sapées peu à peu. Les théories pasteuriennes n'avaient nul besoin de fonctionnaires pour se réaliser ; elles n'ont pas à être prescrites, mais à s'imposer par leur évidence (1).

« Les lois n'empêcheront pas les non-adeptes de Pasteur, et ils sont nombreux et croissent aujourd'hui que le premier engouement est passé, de protester et ne pas obéir, pas plus que le magnétisme de durer... depuis les prêtres d'Isis jusqu'à la fin des siècles, et d'être appliqué avec succès par des *gens instruits et compétents*, bien que dépourvus de diplômes. Les persécutions comme toutes les persécutions, ne leur feront qu'une auréole... lucrative et honorable. Pour la récente ordonnance ministérielle, le public y verra, avec raison, une vexation de plus et se dira que doivent être peu convaincus de l'efficacité pasteurienne les gens libres instruits, qu'il faut contraindre, que par suite il y a doute et danger...

« La médecine, jadis indépendante, se fonctionnarise, hélas ! et l'*arbitre des indépendances*, qu'était rationnellement le médecin — autrefois — va devenir un serviteur patenté et sectaire. Il proteste heureusement et un grand mouvement se dessine pour l'indépendance et la non-fonctionnarisation de la profession.

« Si la médecine était libre sans le diplôme dont on diminue journellement la valeur, elle ne serait peut-être ni moins encombrée, ni moins difficile, ni moins *struggle for life... use*, qu'elle n'est aujourd'hui ; si la lutte même a cette acuité, c'est qu'à l'heure présente les humbles sont pillés, plagiés, dépouillés de leurs travaux, menacés dans leur liberté, dans leur conscience. La médecine libre serait certainement plus digne, plus scientifique, et n'aurait d'ordre à recevoir

---

(1) Les médecins protestent contre l'immixtion gouvernementale dans leurs consciences, cette considération qu'on leur veut imposer d'admettre des théories comme *absolues* avant que le temps les ait jugées (Société médicale des praticiens, 22 juin 1901). M. Waldeck-Rousseau est généralement plus libéral ; ainsi, au point de vue de récents accidents d'automobiles, ne disait-il pas à la Chambre des députés (Séance du 28 juin 1901) :

« Si l'on juge ces mesures insuffisantes, on va être conduit à les rendre plus rigoureuses pour la circulation et à interdire sur les routes tout trafic, toute espèce de transports pendant un temps déterminé. (*Interruptions sur divers bancs.*)

« *Ce n'est donc pas dans l'exagération de précautions, qui dégénéreraient fatalement en vexations injustes pour les populations, qu'on peut chercher un remède* » (*Très bien ! Très bien !*)

de personne, surtout de gens incompétents. En échange d'un vain diplôme et d'énormes contributions, l'État ne protège nullement les médecins, il les laisse exploiter par les sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurances, il a repoussé le récent amendement Albert Poulain, et il ne condamne qu'à des amendes ridicules les illégaux de la médecine, ceux qui blessent ou estropient, et il s'acharne après d'inoffensifs magnétiseurs! Si, à leur propos, on me veut permettre une comparaison, peu flatteuse en l'espèce, mais qui montre, au nom de l'humanité, l'intérêt à porter aux magnétiseurs, moins dangereux que les masseurs et les radiographes quelconques appelés dans les hôpitaux, se trouvant ainsi chez eux, grâce à nos maîtres qui ainsi nous dépouillent: de même que les animaux sont les frères inférieurs de l'homme et dignes de notre sympathie, que la loi Grammont les protège... ; de même les magnétiseurs — et je les diminue! — sont des frères inférieurs des médecins, qu'il faut ménager, éclairer si l'on veut, mais non supprimer. Ce sont d'ailleurs, on l'oublie trop, les ancêtres des hypnotiseurs actuels, comme Priesnitz le fut des hydrothérapeutes; mais, aujourd'hui, ils ont abandonné le sommeil provoqué pour d'inoffensives passes, à action nulle du reste, selon les académies! Et si l'on veut supprimer les magnétiseurs, qu'on soit logique, qu'on interdise aussi les masseurs, les électriciens non médecins... enfin tous ceux touchant à la médecine, sans avoir de diplôme!

« Toutes ces questions de diplôme dérivent d'idées de mandarinat, d'officialisme, d'administration, de haine de l'initiative... toutes choses des peuples très civilisés qui vont à la ruine, la Chine en est un exemple. Ici, ce n'est pas les officiels — il en est de respectés ou d'aimés qui ont trouvé grâce même devant les *Morticoles* — mais l'officialisme qui est en cause; au nom de toutes les libertés, le malade doit se soigner comme il veut; ou le médecin diplômé agir selon sa conscience, sinon qu'on supprime les illusoires diplômes.

« D'ailleurs, l'hypnotisme lui-même, qui progresse par toutes les bonnes volontés, ne prouve-t-il pas l'inanité mitigée du diplôme médical; l'hypnotisme officiel ne compte-t-il pas des avocats, des juges, des législateurs... non médecins et qui se livrent, comme les magnétiseurs, les masseurs, les radiographes — sous prétexte d'études juridiques ou autres — à diverses pratiques sur les malades ou à celles du sommeil provoqué. Le clergé n'est pas non plus indifférent; en ce dernier, l'abbé de Meissas, savant remarquable, s'en est occupé, au point de vue théologique, au *Congrès magnétique* de 1889. Les sociétés d'études du passé, la Société théosophique, s'occupent des relations entre les faits antiques et ceux du présent, entre les phénomènes produits au Thibet, dans l'Inde... et les thaumaturges historiques; et les conférences actuelles du Dr Pascal sont très suivies à l'Hôtel des Sociétés savantes.

« L'armée a parfois tellement expérimenté l'hypnotisme qu'un ministre y a défendu ces pratiques (*L'Hypnotisme*, Foveau de Courmelles, 1890); le colonel de Rochas s'est fait une grande réputation avec le merveilleux. L'*Institut psychologique international* comprend des mathématiciens, des physiciens..., peu de *médecins*.

« On en a volontairement éliminé du bureau les plus sceptiques, mais on accepterait les cotisations comme simples membres! Mais tous ces gens-là, ou à peu près, vont expérimenter, physiologiquement, sans diplôme médical pour la plupart! De quel droit supérieur à ceux des magnétiseurs traqués et poursuivis! Que fait-on de la liberté en tout ceci? On ne l'accorde qu'aux grands, pas aux petits! et cependant tout le monde doit pouvoir étudier la science, le merveilleux d'aujourd'hui, le naturel de demain! (*L'Année électrique*, 1900, Foveau de Courmelles). Ne constitue-t-elle pas encore un merveilleux, pour les ignorants? Est-ce qu'on pense à la monopoliser?...

« Et les petits qui sont légion, qui, en France, ont une arme, le suffrage universel, qu'en font-ils? Ils protestent — les magnétiseurs du moins — mais leurs élus n'en ont cure!

« Le respect de la liberté individuelle est limité par l'intérêt d'autrui, de la collectivité, proclame-t-on sans cesse aujourd'hui, mais cet intérêt, éclatant pour certains esprits, ne l'est pas pour tous; ainsi la déclaration de la tuberculose que réclament à la Chambre belge MM. Delbastée et Terwagne ne me semblera utile que le jour où l'on aura un moyen sûr de la guérir, sinon cette déclaration est platonique pour le médecin, dangereuse pour le malade!... Il ne faut pas arriver à la monopolisation de la médecine par l'État, les instituts Pasteurs... et il faut respecter l'individu et sa liberté, que cela serve ou non la science!

« L'intérêt général ou privé doit primer tout, et les monopoles, les mandarinats, quels qu'ils soient — surtout s'ils prescrivent la saignée, la variolisation, la sérothérapie Pasteur (1), et l'on sait ce que valent les théories médicales! — sont bien dangereux pour le progrès de l'humanité, pour sa liberté, son budget et sa santé. »

* * *

Bravo, Docteur, voilà qui est parlé! Nous sommes heureux de voir que la France possède encore des hommes énergiques ne craignant pas de travailler pour la liberté!

Comme vous, nous sommes ennemis des diplômes et surtout de ceux qui s'achètent dans des officines intéressées, de même que jadis nous avons vu se vendre des bouts de rubans dus au seul mérite d'une bourse plus ou moins bien garnie; nous espérons bien en combattre l'abus tout en travaillant à la conquête de nos droits.

A. B.

Les Cures magnétiques et le Monde occulte

Au nombre des faits merveilleux que nous nous plaisons à relater, le suivant mérite au moins de fixer l'attention par son originalité et les conditions dans lesquelles il s'est produit.

Le 7 ou 8 janvier dernier, par suite de douleurs intolérables dans l'oreille gauche, Mlle M..., qui habituellement se faisait magnétiser pour d'autres affections, ne jugea pas à propos de le faire en la circonstance et pour se calmer fit mettre dans son oreille un tampon de coton imbibé d'huile chaude, ce qui eut pour résultat immédiat de la rendre complètement sourde de ce côté; le tampon ayant penché très profondément dans l'oreille, elle fut obligée d'aller chez un pharmacien pour le faire extraire, mais elle jouait de malheur: la pince qui devait servir à le sortir ne fit que l'enfoncer davantage, ce qui l'obligea à en parler à son magnétiseur habituel.

Mlle M... étant un médium assez sensible tomba bientôt en trance, ne voulant rien entendre du magnétiseur ni des soins à recevoir, disant: *Je veux qu'elle soit sourde, tu n'as pas à t'occuper d'elle*, etc.; enfin, elle tenait un langage comme s'il se fût agi d'une autre personnalité.

La crise passée, elle entra de suite dans le sommeil magnétique et fit connaître aux personnes présentes que c'était un mauvais plaisant qui voulait lui empêcher de se faire magnétiser et qu'il employait tous les moyens pour arriver à ses fins en lui suscitant chaque jour de nouvelles misères. Malgré cela, dit-elle, le tampon qu'elle avait dans l'oreille sortirait dans une crise *de possession* par celui qui en était la cause première, qu'il était donc inutile, comme elle en avait le désir, de se faire de nouveau chercher dans l'oreille avec un instrument quelconque; que, du reste, de ce côté le résultat serait nul.

(1) La ville de Lille a son corps médical menacé, ruiné, au détriment même des malades, depuis l'accaparement de tous les services médicaux et hygiéniques par l'Institut Pasteur de Lille (Voir l'*Évolution médicale* du 15 juin 1901).

Le 24 janvier suivant, après l'avoir magnétisée quelques instants et au moment où son magnétiseur lui demandait quels étaient les moyens à employer pour faire sortir ce qu'elle avait dans l'oreille, elle tomba de nouveau en trance, disant : *Je ne veux pas qu'elle entende*, tout en faisant des efforts pour repousser quelque chose au fond de l'oreille avec son petit doigt.

Jugeant qu'il devait y avoir là quelque chose de nouveau, le magnétiseur ordonna d'un ton bref à la personnalité qu'il supposait en sa présence de partir immédiatement en retirant le tampon qui gênait l'entendement de la jeune fille.

Après quelques paroles échangées toujours dans l'état de trance, elle répondit : *Eh bien! puisque je ne peux pas mieux faire, je vais le retirer, mais tu me laisseras tranquille*, ce que promit le magnétiseur. Alors d'un mouvement brusque l'état de trance cessa et, à la grande surprise des assistants, le tampon arrivé au bord de l'oreille fut immédiatement enlevé par une dame présente qui le fit remarquer à toutes les personnes de la société, et l'oreille est redevenue de suite ce qu'elle était dans son état primitif.

Un procès-verbal du phénomène, rédigé séance tenante, a été signé par M. et Mme Denis-Fruchon, de *Tours*; M. Thérond, négociant à *Bouconnas* (Gard) ; M. et Mme Bouvier, Mlles Marie et Jenny Vernay, de Lyon. A. Bouvier.

Un guérisseur de paralytiques en 1723

Au moment où les guérisseurs — magnétiseurs et masseurs — se voient l'objet de poursuites pour exercice illégal de la médecine, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler qu'ils eurent des devanciers, au milieu du siècle avant-dernier, qui furent dans les meilleurs termes avec les médecins de la Faculté. Étaient-ce des empiriques? Sans nul doute, mais il ne paraît pas davantage douteux qu'ils réussissaient de ces cures qui devaient, plus tard, faire la gloire de Charcot et de ses émules ; — mettons plus simplement qu'ils précédaient dans cette voie les Cagliostro et les zouaves Jacob.

Dans les *Nouvelles*, petite gazette qui se publiait à Amsterdam, à la date du 21 avril 1724, nous trouvons, relatée, l'histoire d'un inconnu à Paris qui guérit des paralytiques. Comment? Par le massage? Par le magnétisme? La correspondance ne le dit pas : elle n'enregistre que les résultats qui paraissent absolument authentiques.

Nous ne pensons pas que le récit de ces cures qui émerveillaient Paris au commencement du XVIIe siècle, soit connu, et c'est pourquoi nous publions cette curieuse correspondance hollandaise :

« On voit ici (à Paris) le détail de trois cures extraordinaires de paralysie faites par un particulier demeurant rue Tiquetonne, dans la maison de M. de la Beaume, maître des comptes.

« Au mois de mars 1723, il guérit la fille du S. Dupuis, marchand de vins dans la rue Saint-Nicaise, affligée depuis trois ans et sept mois d'une si cruelle paralysie que l'on était obligé de la porter parce qu'elle ne pouvoit, en aucune façon, se tenir sur les piez, ayant la jambe et les genoux sans mouvement et soudez avec les cuisses, les nerfs de derrière les jambes nommés les fléchisseurs, racourcis de trois doigts, ce qui avoit retiré et courbé les muscles et la plante des piez avec des roideurs si extraordinaires qu'il n'étoit pas possible de les faire mouvoir ; elle était enfin déclarée incurable par plusieurs médecins de la Faculté de Paris qui l'avoient vue, et néanmoins ce même particulier l'a fait marcher et elle marche présentement comme si elle n'avoit jamais été paralytique.

« Le marquis de Briqueville, mestre de camp d'infanterie, fils aîné du marquis de Luzerne, demeurant rue de l'Université, paralytique depuis quatre ans des deux jambes, avoit les nerfs fléchisseurs retirez sous les genoux d'environ trois doigts, les muscles de la plante et les doigts des piez courbez en dessous, roides et sans mouvement, beaucoup d'humeurs pétrifiées et durcies aux deux piez, en sorte qu'il ne les pouvoit mettre à terre, ni marcher ; ayant fait quantité de remèdes, pris les eaux de Bourbon et Barège, l'espace de trois ans consécutifs, sans soulagement, Mr Maréchal, premier chirurgien du Roi, informé de la cure, ce dernier lui a conseillé de se mettre entre les mains du même particulier, lequel l'a si bien fait marcher qu'il a été l'automne dernier à la chasse et pendant plusieurs mois.

« Au mois de juillet 1723, le s^r Chevance, avocat, demeurant rue de la Monnaye, paralytique depuis huit ans des deux jambes, sans pouvoir marcher, même avec des béquilles, marche à présent seul avec deux cannes.

« Ces trois faits ont été affirmez par une attestation de deux notaires de Paris. »

(*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux.*)

UN CAS DE MAGNÉTISME SPIRITE

Il y a quelques années, à Buenos-Ayres, je suivais assidûment les séances du D^r d'Ass, un fou, selon les uns, un grand savant, selon les autres.

D'après mon opinion personnelle, le docteur d'Ass était « quelqu'un ».

Il suffisait pour cela de le voir regarder les gens avec ses yeux perçants comme des pointes d'acier, yeux extraordinaires qui semblaient fouiller jusqu'au fond de l'âme ; à l'époque où j'allais chez lui, en 1894, j'étais cependant très prévenu sur toute la question : *sciences occultes*.

Je lui demandai un jour une consultation personnelle, il me fixa un rendez-vous pour neuf heures du soir ; je m'y rendis ponctuellement, impatient et vaguement impressionné.

Dès l'abord, la maison me parut simple, quoique arrangée avec un goût parisien.

Le salon où j'entrai n'avait rien d'imposant ni de grave, aucune trace de charlatanisme, aucun rideau inopportun, seulement un divan, quelques chaises, une étagère avec quelques bibelots ; un énorme palmier dominait une causeuse, plus loin un piano à queue au-dessus duquel était un portrait de femme.

Quelques minutes d'attente, un bruit de portes qui se ferment, une toux rauque et le D^r d'Ass était devant moi.

On ne pouvait au juste définir son âge : il était maigre, noir de cheveux et de peau, les lèvres livides, un menton carré. Tout en lui dénotait l'énergie, la volonté, la force, peut-être aussi la cruauté.

— Que désirez-vous ? dit-il, se croisant les bras en une pose de défi. Pourquoi venez-vous me trouver, puisque vous ne croyez pas un mot du spiritisme? Que vous dirais-je...? Pourquoi vous êtes ici... c'est très simple, la curiosité vous attire ! Vous venez en naïf, sûr de vos idées matérialistes et de vos vagues notions sur Dieu. Vous vous êtes dit : « Je vais m'offrir une bonne soirée avec ce diable de d'Ass, ce farceur des innocents, ce prestidigitateur, ce drôle !... » Et voilà comment vous êtes venu, Monsieur! comme quelqu'un qui va au cirque ou dans une foire pour y voir des choses extraordinaires et des anomalies.

Tandis qu'il parlait, ses yeux s'injectaient de sang ; ses cheveux se hérissaient sur sa tête, ses doigts se contractaient ; tout en lui, jusqu'au frémissement et aux frissons de sa peau, dénotait l'homme transfiguré par la science.

Je lui répondis, déjà dominé par le pouvoir de son regard fascinateur, que j'étais venu par curiosité, mais sans arrière-pensée, sans idée de moquerie.

— Voulez-vous une séance de magnétisme par la double vue, ou une séance de spiritisme ?

— A vous parler franchement, Monsieur, dis-je, je suis pleinement convaincu pour le magnétisme, mais je ne crois pas un mot du spiritisme ?

— Je le savais bien ! murmura le docteur, relevant d'un geste familier ses cheveux sur son front, mais cela ne fait rien, je vous prouverai que les *désincarnés* ont plus de pouvoir que le *fluide animal*, celui qui se dégage de l'homme endormi.

Puis après une pause :

— Je vais appeler ma femme... c'est mon médium.

Il sortit et reparut ensuite, suivi d'une toute jeune femme, très jolie, coiffée de deux bandeaux bruns.

— Antoinette !...

Il me la présenta ainsi, simplement. Elle avait une de ces physionomies un peu indifférentes, les traits réguliers, la peau très blanche et fine, et d'admirables cheveux noirs. Sa taille moyenne était bien prise, ses mains effilées et délicates, et ses pieds, très petits, indiquaient presque à eux seuls son origine espagnole.

Elle souriait doucement, montrant entre les lèvres rouges des dents petites et mignonnes qui la rendaient délicieusement charmante.

Malgré tout cela, elle avait un peu l'aspect froid d'un marbre, quelque chose de vague, d'indéfini, qui impressionnait l'observateur.

— Antoinette, dit le docteur, Monsieur veut assister à une séance de magnétisme et de spiritisme, mais je veux que tu me dises d'abord tes impressions sur lui.

Et la regardant fixement, on sentait qu'il la dominait.

La femme se raidit... fit un pas... puis un autre vers nous... sa physionomie prit une teinte douloureuse, et... lentement, d'une voix cependant distincte, elle prononça ces mots :

— Je suis bien éclairée, mon esprit familier est avec moi, Monsieur sera satisfait de mes réponses... vous pouvez m'endormir.

Le docteur mit ses deux index sur les paupières de sa femme, et d'un seul mot la magnétisa.

— Dors !

Antoinette ferma les yeux, hypnotisée par le courant du fluide.

Il lui prit les mains, les laissa retomber ensuite le long de la robe claire qui, pareille à une tunique, enveloppait la somnambule.

Les mains retombantes produisirent sur l'étoffe un bruit sec, comme le choc, le heurt de deux morceaux de bois.

— La catalepsie est complète, je vais commencer.

J'écoutai religieusement.

— Comment s'appelle monsieur ?

— Raoul ! répondit-elle, très nettement.

— Quand est-il né ?

— En 1870.

— Est-ce vrai, Monsieur, dit le docteur d'Ass qui savait combien les somnambules ont de difficulté à dire les dates.

— Oui, Monsieur, répliquai-je déjà ému.

— Sais-tu, Antoinette, pourquoi Monsieur est venu?

— Je pourrais le dire, mais Monsieur ne serait peut-être pas content.

— Dites tout, Madame, répondis-je, nous ne sommes que trois personnes... et je n'ai pas de secrets d'État !

— Mais vous en avez au cœur, Monsieur, dit-elle.

— Pouvez-vous les dire ?

— Monsieur aime quelqu'un qui est loin... très loin...

— Hélas ! soupirai-je.

Et je me rappelai le doux visage de ma fiancée laissée aux États-Unis.

— Elle a un joli nom, continua Antoinette; elle s'appelle... oui... c'est bien cela... elle s'appelle Renée.

Mon émotion augmentait.

— Pouvez-vous vous transporter auprès d'elle et me donner une preuve de son identité ?

— Oui, répondit la voyante, je vais vous lire la dernière lettre que vous lui avez écrite.

Et, de sa voix claire, elle commença :

« Ma chère fiancée,

« Du fond de mon être, je t'envoie, et mon affection, et mon âme pour te dire que toujours, de loin ou de près, je suis à toi. Notre petit chien Darling (*légère commotion de ma part*) est en parfaite santé, mais bien triste depuis la mort de ma pauvre tante Juliette... »

— Assez... assez !... m'écriai-je, c'est bien ma lettre, celle que j'ai envoyée il y a quelques jours... c'est incroyable !

Et me tournant vers le docteur :

— Je suis presque convaincu, Monsieur !

— Vous le serez tout à fait, dit-il impassible.

Puis, après une pause :

— Vous aviez donc une tante, morte récemment d'après ce que dit votre lettre.

— Oui, Monsieur.

— Voulez-vous la voir ?

— Mais... Monsieur...

— Elle est ici, dit Antoinette, comme secrètement initiée à notre conversation.

— Alors... je voudrais... murmurai-je presque bas... si cela se pouvait !...

— Regardez dans la glace de la cheminée, dit triomphalement le Dr d'Ass.

Je suivis la direction de ses regards... oh ! surprise !... miracle !...

— Tante Juliette ! m'écriai-je, tendant les bras vers elle.

Car, malgré que l'image fût d'abord vague, diffuse, elle était devenue distincte et précise. Je distinguais facilement le visage de la morte, avec ses bandeaux plats, blanchis par les ans, ses lunettes, son sourire placide et son air bon enfant.

Pauvre tante Juliette ! Combien de fois, tout petit, m'avait-elle fait sauter sur ses genoux ! C'est à elle que je devais mon gentil chien Darling !

Un attendrissement me gagnait. Je croyais rêver et, par la pensée, je me transportais au temps lointain de mon enfance.

... Soudain, un coup de sonnette retentissant vint m'arracher à mes pensées.

C'était le domestique qui, apportant une lettre pour moi, attendait la réponse.

— Qui vous l'a remise ? demandai-je.

— La femme de ménage de monsieur.

— Qu'elle entre donc, cette bonne femme, dit la voix sonore du Dr d'Ass.

Je le regardai stupéfait, tandis qu'il riait silencieusement.

La bonne entra, un peu effarée, regardant tout autour d'elle. Puis, m'apercevant :

— Bonsoir, Monsieur Raoul, dit-elle.

— Bonsoir, Manuela.

— Je viens pour la note de la blanchisseuse de monsieur.

Je rougis légèrement.

— Il ne s'agit pas de note maintenant, interrompit de nouveau le docteur, vous aurez dix nationaux (1) si vous restez ici.

— Que faut-il faire, s'écria-t-elle joyeuse, l'idée de l'argent l'ayant réjouie.

(1) Vingt francs.

— Vous prêter aux expériences scientifiques.

— Il n'y a pas de danger ?

— Aucun.

Elle réfléchit un moment, mais les nationaux vainquirent ses dernières résistances.

— Soit, Monsieur, mon âme et mon corps sont à votre disposition.

— On vous les rendra sains et saufs, dit le docteur en riant... Savez-vous lire ?

— Non, Monsieur.

— Et écrire ?

— Non, Monsieur, répondit Manuela, qui rougissait à ces questions. Il fallait donc le savoir ?

La pauvre femme était confuse de cette ignorance, surtout devant moi et devant le docteur, dont la réputation de science était sans rivale.

— Au contraire. Asseyez-vous ici, dit-il à la paysanne, en l'installant sur un fauteuil.

Durant quelques minutes, la regardant fixement, il finit par l'endormir. Les yeux cependant restèrent ouverts, mais la prunelle était terne.

— Comment vous trouvez-vous ? dit-il d'un ton impératif.

— Très bien, Monsieur, je dors.

— Vous ne voyez donc rien !

— Non, Monsieur, que vous.

— Je veux que vous voyiez... Pouvez-vous voyager ?

— Oui, Monsieur, commandez.

— Ah !... tant mieux... Allez donc chez monsieur.

— ... J'y suis.

— Que voyez-vous ?

— La chambre de monsieur.

— Comment est-elle ?

Elle en fit exactement la description, puis arrivant à la table de nuit :

— Tiens, une lettre pour monsieur !

— Lisez, fit le docteur.

— ... Je vous ai dit que je ne savais pas lire.

— Lisez, je le veux !

La voyante se débattait.

— Voyez-vous, m'expliqua-t-il, le magnétisme *seul*, en ce cas, n'aurait pas réussi, car la somnambule n'est pas un sujet assez lucide pour tout voir. Je vais lui prêter des forces.

Et s'adressant à sa femme qu'il paraissait avoir oubliée, dormant dans l'autre fauteuil :

— Antoinette, demanda-t-il, as-tu près de toi un esprit assez savant pour nous aider ?

— Oui, dit la jeune femme de sa voix claire.

— Qui ?

— Mon père !

— Saurait-il montrer le chemin à un esprit aveugle.

— Je le crois.

Le docteur prit la main d'Antoinette et la mit dans celle de Manuela.

Il interrogea cette dernière.

— Es-tu bien en *possession* de l'esprit de ton père ?

— Oui, je suis Adrien, répondit la jeune femme, changeant presque de physionomie.

J'avais peur vaguement de cet *au-delà* dont j'apercevais un coin du mystère.

— Veux-tu nous aider ?

— Je le veux, Dieu le veut aussi.

— Pourquoi Dieu ? demanda d'Ass, un peu impatienté.

— Pour convaincre un incrédule.

Manuela eut un tressaillement.

— Es-tu déjà là ? demanda de nouveau le docteur.

— Oui, mais ce corps m'est antipathique, je n'y viens que par obéissance.

— Vois-tu la chambre ? questionna d'Ass.

— Oui.

— Et la lettre ?

— La lettre aussi.

— Commence la lecture.

Les lèvres de Manuela s'entr'ouvrirent imperceptiblement, et murmurèrent d'une voix plus masculine :

« — Mon cher fils ! »

— De ma mère ! m'écriai-je absolument effaré, tremblant de ce qui arrivait, l'expérience à présent me faisait peur.

— Laissez, laissez, n'interrompez pas, dit d'Ass, me faisant signe de me taire.

« — Ton absence nous paraît bien lourde, continua Manuela, d'au-« tant plus que ton petit frère Juan a été forcé d'accompagner ta « sœur. Elle a quitté Buenos-Ayres, et va demeurer chez les parents « de son mari, dans la province de Cordoba. Ton père est un peu « malade... »

— Mon pauvre père !... Ciel...

Et je m'élançai vers le médium, voulant savoir... savoir... encore...

De son regard sévère et impératif, le docteur me cloua sur ma chaise.

« — ... et pour cela, sans t'effrayer outre mesure, prépare-toi à « revenir dès le reçu de cette lettre. »

Quelques larmes mouillèrent mes yeux ! Mon Dieu, allais-je donc le perdre.

« — ... Ton père ne mourra pas, dit l'esprit par la voix de Manuela, « mais... je veux partir... je suis empoisonné, dans ce corps de femme « ignorante et sotte. »

— Continuez la lettre, dit le docteur.

— Ce n'est pas vous qui commandez, dit l'esprit, je me retire.

Manuela éprouva une nouvelle commotion.

Mais d'Ass, intéressé lui-même, ordonna au sujet de terminer la lecture.

Alors sa voix comme son visage changèrent de son et d'expression :

— Je ne peux pas, Monsieur, je ne sais pas lire.

Mon émotion arrivait à son comble, je ne pouvais plus rester, j'étais à bout forces, tant d'émotions m'avaient anéanti ; et, prenant congé, je rentrai chez moi.

Mon premier soin fut de courir à ma table...

J'y trouvai en effet la lettre de ma mère, je la décachetai vivement, et, à ma grande surprise, je vis que le texte était absolument celui que j'avais entendu.

. . . .

Convaincu par les phénomènes de *magnétisme spirite*, je fis mes préparatifs de départ et me mis incontinent en route pour la province de Rosario où demeuraient mes parents.

Effectivement mon père était malade, pas gravement, par bonheur, et se rétablit au bout de quelques jours.

∴

Je continuerai dans d'autres numéros mes visites suivantes au docteur d'Ass, et raconterai quelques séances plus curieuses et plus émouvantes auxquelles j'ai assisté avec beaucoup d'intérêt.

Raoul Mary.

(*Les Dimanches*, 21 juillet 1901.)

LES MALADIES DE L'AME

On devrait considérer les jeunes dévoyés comme des malades, disent certains. Je serais assez de leur avis.

Mais c'est là une opinion controversée à laquelle nombre d'autres personnes très compétentes dans les questions de relèvement moral refuseront de se rallier.

Au Congrès du Patronage des Libérés, l'année dernière, ce mot « malade », appliqué à ceux qui ont mérité le châtiment de la loi, fut accueilli par des protestations, très courtoises, il est vrai, mais très fermes.

M. Lacoin, l'un des congressistes, formula sa pensée, qui était bien celle de la plupart de ses collègues, en ces termes :

« Malgré toute la sympathie que nous avons pour les enfants et pour les théories généreuses, il est impossible de laisser s'engager une discussion de principe aussi considérable avec l'emploi d'un substantif très risqué. Les enfants mal élevés ne sont pas des enfants malades, et nous ne devons pas approuver qu'on le dise. Notre générosité ne peut pas aller jusque-là. Il faut faire tout le bien qu'on peut, mais il ne faut jamais abandonner les principes. »

Cette réponse convaincue honore grandement l'éminent avocat de la Cour d'appel de Paris, puisqu'en laissant le jeune condamné responsable de sa perversité, il entend que la société, rendant le bien pour le mal, lui fasse tout le bien qu'elle pourra.

Mais les principes, en matière pénale et en matière sociale, n'échappent pas au contrôle de l'expérience scientifique. Cette dernière se continue tous les jours et ne laisse pas que de bouleverser profondément les données que la bonne foi humaine, par erreur ou par accident, avait prises pour des principes et qui ne l'étaient pas.

L'homme est libre, dit-on, et c'est pour cela qu'il est responsable. Ici, j'en tiens pour le principe. Le nier serait affirmer que l'homme moral n'existe pas et que toute société humaine a pour base le régime des instincts et des appétits, ce qui est faux, comme le démontrent, de façon irréfutable et consolante, les efforts désintéressés, dévoués, des êtres avançant vers le progrès.

Mais dire que l'homme est libre, c'est l'envisager dans des conditions normales.

Il reste à savoir si, jeté à côté de sa voie, enveloppé par de certaines ambiances, conquis par les atavismes déprimants, l'homme possède encore la liberté de ses actes.

Vais-je d'un coup affirmer la nullité des efforts de l'éducation ? Je serais navré de penser que d'aucuns pourraient m'en prêter l'intention. Je proclame hautement que l'école améliore et que la société perfectionne. Mais l'école ne peut tout faire et la société ne saurait tout prévoir et tout disposer pour armer infailliblement l'individu contre le mal.

Alors — je le demande — quelle importance appartient à la lutte et quelle part revient à cet ensemble d'aptitudes spontanées qu'on appelle le caractère, dans l'accomplissement du bien ou du mal ? D'où vient que le philosophe a pu, avec raison, envisager l'homme comme n'étant ni ange, ni bête, et par conséquent comme tiraillé entre une vie supérieure et une vie inférieure ?

Quel est le rôle du corps, quel est celui de l'âme dans l'établissement du niveau qu'atteindra un homme ?

Notre société, malgré ses imperfections et grâce à ses extrêmes générosités, s'efforce de donner le dévouement et l'abnégation comme les vertus idéales à pratiquer. Elle emploie la parole et l'exemple pour toucher le cœur des enfants et des adultes. Elle a des beautés qui en font presque oublier les faiblesses.

Si elle a un tort, c'est, à mon avis, de négliger, dans la culture des individualités, le perfectionnement concomitant de la matière physique.

On aura beau montrer à un disciple la carrière morale à fournir, si son cerveau manque de phosphore, si son sang est pauvre de globules rouges, s'il est neurasthénique, cardiaque, déséquilibré, en un mot. Tant que ce corps malade n'aura pas été débarrassé des éléments morbides qu'il contient, il y aura danger pour l'être de succomber aux tentations préparées sur sa route.

C'est ce qui arrive la plupart du temps. En ouvrant un compte en règle aux délits et aux crimes que la loi est appelée à punir, on remarquera que, chez les enfants, ils sont surtout commis par ceux qui vivent dans la misère, dans l'abandon ; que chez les adultes et les hommes ils se partagent entre la basse classe, où les privations et la promiscuité dégradante apparaissent plus intensives, et les hautes classes, où le corps, miné par les excès, use et gangrène la vie jusqu'à l'âme. La bourgeoisie fournit un moindre contingent aux prisons.

Je demande donc, pour premier remède au mal, que le médecin, autant psychologue que praticien, donne chaque jour au corps de l'écolier les soins que le maître d'école prodigue à l'âme, et qu'à mesure qu'une faute grave est commise par l'élève, ce médecin use d'un traitement thérapeutique propre à fortifier le sujet contre une rechute.

A ce remède individuel j'ajoute une médication sociale. Le formulaire n'en sera affiché nulle part, à cause de l'impopularité dont sont frappées les affiches vieillies et jaunies. C'est sous forme de conseils et d'adjurations que l'application en sera prescrite. On parviendra, par la douceur, par le sourire empreint de tristesse, à obtenir que les faits divers des journaux, plus sobres de détails, n'apprennent pas aux candidats au crime comment on *surine* ou comment on *cambriole*. On gagnera à la cause de la décence le caricaturiste et le dessinateur ; on luttera sans violence contre l'alcoolisme et le tabac.

Par quels procédés remontera-t-on le courant des tares que je nomme et de celles que je ne nomme pas ?

C'est à la justice sociale à se consulter et à se réformer pour ne pas charger la conscience commune de la nation d'une large part de responsabilité dans les chutes de l'individu.

En quoi le principe des responsabilités de la société, accepté de même que celui des responsabilités de l'individu, tente-t-il et bouleverse-t-il l'ordre des choses établi ? La collectivité, qu'elle considère le méchant comme tel ou qu'elle le traite en malade, aura toujours pour mission d'exercer des droits contre les tentatives de désordre et de destruction. Le motif d'action qu'elle invoquera sera seul différent : au lieu de châtier, elle se défendra.

Mais, tandis que le châtiment revêtait la forme de la vengeance, la défense n'abusera pas des moyens héroïques. Elle aura des sévérités nécessaires dans les crimes contre les personnes ; elle fera, au contraire, la part des inégalités et des injustices sociales dans les fautes contre la propriété.

Elle sera de moins en moins disposée à désirer le châtiment sans pitié du pécheur, qui tue le repentir.

Elle trouvera, pour expliquer sa moindre action et sa clémence, deux raisons : l'une de moralité, l'autre d'intérêt.

La raison de moralité se dégagera de la nécessité de faire la part des responsabilités solidaires et d'établir le régime de la bonté dans le plus grand nombre d'âmes possible.

La raison d'intérêt démontrera péremptoirement le danger de flétrir à tout propos d'une excommunication laïque (peine afflictive ou infamante devenue inefficace par l'emploi abusif) des sujets : enfants, hommes ou femmes, qu'on retranche de la vie sociale, de la vie familiale. Cette même raison militera en faveur de la régé-

nération physique consécutive à la régénération morale, dans un pays qui a tant besoin de citoyens, de soldats.

Ce régime, adouci par la pénalité légale, est le meilleur que le pays puisse adopter. Ne voit-on, par la proscription ou la séquestration pénitentiaires, la véritable race française dévorée graduellement par le Minotaure qu'est notre justice moyenâgeuse, toujours prête à appliquer la même peine à des crimes différents.

Dans un ou deux siècles — si l'on ne remonte ce courant — ajoutant à l'internationalisme des rois qui décrétaient des citoyens en décrétant des annexions de territoire, l'internationalisme de la naturalisation, qui a du bon, cependant, nos juristes auront obtenu, par le phénomène d'osmose des races, une patrie française sans une goutte de sang français !

Au lieu d'apporter à la roche Tarpéienne tout candidat à la dégénérescence morale, opposons le Code Jaccoud au Code Napoléon. N'achevons pas les malades ! guérissons-les, refaisons-les, redressons-les, âme et corps.

Temporisons, ajournons-les pour la condamnation ; faisons-leur crédit d'un peu de temps.

Et tandis que le médecin, le vrai, avec sa seringue de Pravaz, ses gouttes amères, ses cuillerées de quinquina, soignera le corps, et que le juge, suivant le mot de M. le Procureur général Hamm, — prononcé à Cologne le 13 décembre 1895 — préparera des peines qui seront « comme une bonne salade qui contient plus d'huile que de vinaigre », les femmes viendront au dégénéré, au déclassé, à l'homme malfaisant, pour lui apporter aussi l'espoir en la vertu à reconquérir.

Les femmes, ne l'oublions pas, ont leur rôle social à remplir. Le prince de Ligne a dit : « Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs. »

Tandis que les hommes, médecins et juges, se verront chargés du vinaigre de la loi, les femmes, comme le demande Mme la baronne Van Caloen, « apporteront l'huile de la miséricorde, continuant ainsi à rendre les peines *médicinales* ».

Médicinales, les peines le deviendront le jour où elles seront appliquées de manière à représenter, en nature et en durée, le temps qu'il faut au coupable pour se régénérer et rentrer dans la société, normal et pardonné.

Toute tentative dans ce sens profitera à la société. La clémence a son utilité, sa raison d'être. M. Monis, garde des sceaux, dans un remarquable discours prononcé au Congrès du Patronage des Libérés, le reconnaissait : « Depuis l'application de cette loi (la loi Bérenger), disait-il, la récidive décroît d'une façon assurément trop lente, mais d'une façon certaine et continue ; d'autre part, il n'y a pas à craindre que l'exemplarité ait perdu de sa force pour le reste de cette population, car les condamnés primaires qui étaient de 124.000 il y a cinq ans ne sont plus que de 114.000 à l'heure actuelle. »

Oui, n'oublions pas que le casier judiciaire ouvre un monde à part au-dessous du monde des citoyens. Et ce monde taré, enfermé dans le cercle de fer de son indignité, avili, a de sourdes révoltes. Cherchons à diminuer le nombre de ceux dont il se compose. Craignons d'aggraver le mal en envoyant des recrues aux bas-fonds. Ayons la justice d'admettre qu'il y a des cas où l'usine, l'atelier, qui coûtent quelquefois un œil, un bras, une jambe à l'ouvrier, lui coûtent aussi souvent une part de sa moralité.

N'oubliez pas, Messieurs, que les mères aiment toujours leurs enfants, même coiffés du bonnet de forçat, et que l'amour maternel produit des prodiges dans le cas où la société désespère et prend peur en face de l'énormité de la faute. A la cellule que vous donnez au condamné, la mère préfère et croit aussi rationnels l'infirmerie et l'hôpital. Comme le dit Mme d'Abbadie d'Arrast : « N'est-ce pas le médecin qu'il faut mander, et ne vaut-il pas mieux soigner que châtier ? »

Mais ne me reprochera-t-on pas d'avoir été trop loin dans l'exposé de mes idées sur les maladies de l'âme ? Ne m'en voudra-t-on pas d'avoir développé une théorie généreuse sans en tempérer l'exagération par des réserves toujours nécessaires ?

Je réponds d'un mot : tout ne sera pas accompli en un jour. Je ne suis qu'une femme qui se hasarde seule aux extrêmes avant-postes de la pitié et qui ne sait combien il faudra de temps à son idée pour faire son chemin. Hélas ! des réserves, d'autres en établiront pour moi et se chargeront de remettre la question au point, faisant le départ entre ce qui doit être appelé vice et ce qu'on doit nommer maladie.

En attendant, la rue Saint-André-des-Arts continuera d'assister aux expériences de M. le Dr Bérillon. Elle continuera de voir des menteurs, des voleurs, des brutes, transformés par la suggestion, dans le sommeil magnétique, en des modèles de vérité, d'honnêteté, de douceur.

Et ces pratiques d'hypnose, entre les mains de l'un des princes de la science, seront un argument de plus en faveur de la médecine morale, puisqu'elles feront la preuve qu'il est possible d'extirper le mal de l'âme comme on ôte un kyste du corps.

Mais, pour l'heure, je me contenterais facilement de l'admission du principe, de façon à obtenir que la justice humaine, « toujours courte par quelques endroits », comme dit Mme la baronne Van Caloen, autorisât la femme à exercer plus activement, à l'égard des âmes flétries, « la charité qui est la perfection de la justice ».

Mme MARIE DUPIN.

(*La Fédération*, 8 juillet 1901.)

Groupe Valentin Tournier

PROCÈS-VERBAL DU 3 AOUT

SÉANCE MOUVEMENTÉE

La période des vacances étant arrivée, nous avons voulu, avant que le groupe ne soit complètement disloqué, faire une dernière séance.

Mme Tournier absente, la réunion a eu lieu chez le commandant Tegrad.

Nous avons eu la surprise d'obtenir une communication sensationnelle et des phénomènes aussi nouveaux que merveilleux.

Voici comment nous étions disposés :

Au centre du salon un petit guéridon sur lequel sont placées une sonnette et une petite boite. Les membres du groupe forment la chaîne autour de ce guéridon, soit en se tenant par les mains, soit en étant reliés par un cordon circulaire, mais de façon que chaque individu se trouve au moins à une distance de 1m,50 du guéridon.

Huit personnes, qui toutes ont approuvé le rapport ci-dessous, étaient présentes.

C'étaient : Le commandant Tegrad, M. Pinard, M. Telmoron et son frère, Mme Darget, Mlles X. et Y. et Mlle Cast.

L'obscurité faite, nous attendons. « A notre grand regret, jusqu'à ce jour, nous n'avons pu rien obtenir à la lumière. »

Quelques minutes venaient de s'écouler lorsque le guéridon se déplaçant s'approche lentement de moi, s'arrête et frappe plusieurs coups.

Est-ce un esprit ? demande-t-on.
R. — Oui.
Et par typtologie nous obtenons la communication suivante :
D. — Pour qui venez-vous ?
R. — Pour M. Telmoron.
D. — Qui êtes-vous ?
R. — Louis Rouget.
D. — Avez-vous une communication à lui faire ?
R. — Oui.
D. — Dictez.

« Le magnétisme a fait dévier le chemin de ta vie en bien ; car ce soir même tu devais t'éteindre. Le magnétisme va prolonger tes jours. Je suis ton protecteur. Tous mes amis, bonsoir ! »

J'ignorais jusqu'à ce jour le nom de mon protecteur de l'au-delà ; toutefois, je dois dire que l'année dernière j'étais frappé simultanément de deux maladies graves.

Les remèdes indispensables à l'une étaient funestes pour l'autre. La médecine impuissante à me soulager, mes forces s'éteignaient progressivement.

Je commençais à désespérer lorsqu'une personne, connaissant les bienfaits du magnétisme, me présenta à M. Pinard, magnétiseur expérimenté dont la réputation n'est plus à faire, malgré sa grande modestie. En quatre séances il me sauva la vie. La communication précitée le confirme.

La seconde partie de la séance a été des plus mouvementées. Le guéridon frappe d'abord avec la clochette, est projeté à terre. Je reçois aussitôt après un violent coup de plat de main sur le flanc. Puis nous entendons un roulement formidable, imitant celui de tambours, sur le dos du fauteuil de Mme Darget. Ils se produisent ensuite sur le dos du fauteuil de M. Pinard et du mien. Ils reviennent ensuite à leur point de départ.

Mme Darget demande à être frappée sur l'épaule. Satisfaction lui est donnée amplement, mais d'une façon curieuse ; un coup sur le dos du fauteuil, un coup sur l'épaule et un coup de baguette sur le bois du bras du fauteuil, alors que les autres coups paraissaient donnés avec la main.

Enfin, Mme Darget sent son fauteuil se soulever et l'entraîner. Nous l'entendons rouler. Il vient se heurter contre celui de M. Pinard qui est roulé en même temps que Mme Darget. Ils rejoignent mon fauteuil, et nous voilà tous trois poussés vers le milieu du salon. Nous fûmes arrêtés par les replis du tapis qui avait été entraîné avec nous.

A ce moment, je sens mon fauteuil basculer en avant. Instinctivement je veux me relever, mais je n'en ai pas le temps, car, suivant mon mouvement, il est hissé sur mon dos.

Doucement il retombe à terre sur le flanc et, suivant le désir du commandant, est poussé contre lui avec violence en l'atteignant par trois fois consécutives à l'épaule.

Nous faisons la lumière. J'étais debout au milieu du salon. Mme Darget, assise, nous tournait le dos. M. Pinard, adossé contre Mme Darget, se trouvait près de moi après avoir décrit un quart de cercle dans sa marche. Le commandant avait sur son épaule le tranchant du dossier de mon fauteuil.

La séance fut terminée sur ces faits, les médiums étaient épuisés.

Dans des réunions précédentes, nous avions entendu la clochette faire dans l'espace le tour du salon en vibrant, nous avions eu des pluies de graines et des apports de fleurs. Mais jamais un déploiement de forces aussi considérable que cette fois.

CHARLES TELMORON.

Tours, le 22 Août 1901.

Un peu de spiritisme

Est-il question qui excite davantage la curiosité que l'étude du spiritisme qui proclame, après la mort, l'existence de notre Moi, dégagé de son enveloppe matérielle, planant dans les espaces de l'au-delà, suivant l'évolution des « terriens », et se manifestant à eux par des signes sensibles et des matérialisations ?

Le surnaturel de cette science déconcerte les esprits pondérés, qui soulignent d'un sourire les prétendus phénomènes psychiques qu'obtiennent les initiés. Et pourtant, quoi qu'on en veuille, on se sent attiré par combativité à soulever le coin de ce merveilleux, si plein de réconfort, s'il est vrai. Comme le saint de l'Écriture, on demande à voir, à toucher du doigt, les preuves que les spirites cataloguent soigneusement dans leurs livres et leurs revues.

Parmi ces livres, un entre autres m'a particulièrement captivée par les faits clairs, précis qui y sont consignés, je veux parler de la *Survie* de M[me] Noggerath, une femme distinguée, dont la moralité, l'esprit droit, le jugement sain sont autant de garanties.

Sinon convertie, du moins fort ébranlée, j'ai voulu, sans parti pris, loyalement, étudier de près ces questions en y apportant une conscience sans préjugé.

∴

Ma première visite a été pour l'auteur de la *Survie*, cette M[me] Noggerath qui est la plus délicieuse vieille femme qu'on puisse rêver, avec sa silhouette menue, son fin visage encadré de bandeaux blancs, sa grâce, son ensemble délicat qui fait songer à un de ces frais pastels de marquise.

Connaissant mon extrême désir de *voir*, M[me] Noggerath m'avait envoyé ce simple mot : « J'ai ce soir un médium écrivain, venez. »

A l'heure dite, je pénétrais dans l'appartement, plein d'un charme artistique, de M[me] Noggerath, où une société d'élite était conviée pour assister à la séance.

On nous présente le médium, c'est une jeune fille de vingt-huit ans environ, aux yeux très noirs et d'une fixité un peu étrange.

Je l'interroge.

— Que ressentez-vous quand vous écrivez ainsi, sous la dictée des esprits, pour employer une figure qui résume bien ma pensée.

— Tout d'abord, une légère trépidation du cerveau, puis une surabondance d'idées, de mots, qui se pressent, affluent en mon esprit, aussi vite que je puis les écrire. Le plus souvent je ne saurais sans me relire vous raconter ce que ma plume a tracé sur le papier.

— Éprouvez-vous quelquefois une difficulté pour répondre à certaines questions ?

— Ce ne sont pas les questions qui m'embarrassent, mais il m'est quelquefois impossible de rien obtenir. Par moi-même, j'ai un style à peu près correct, mais qui me demande beaucoup de travail ; je rature, je recommence souvent avant de produire quelque chose de passable ; quand, au contraire, je subis l'influence des esprits, de l'au-delà, j'écris vite, sans rature, sans hésitation, sans répétitions ; et détail particulier, avec des fautes d'orthographe. Je n'obtiens pas non plus toujours la même forme, et elle varie souvent étrangement.

∴

Le médium s'installe au milieu du salon, loin du feu et de la lumière ; nous nous asseyons dans la même salle, et ceux des assistants qui le désirent posent leur question.

L'interrogation qui vint tout naturellement à mes lèvres fut la suivante :

« Que pensez-vous d'un journal rédigé par des femmes ? »

Le médium prit un cahier de papier, et la plume de courir sans arrêt, couvrant d'une écriture nette six grandes pages.

Résumer ces feuillets ne vous donnerait pas une impression complète de la réponse, je préfère la livrer en entier à votre méditation.

— Que pensez-vous d'un journal rédigé par des femmes?

— L'esprit féminin ne voit pas les choses sous le même angle que l'esprit masculin, la femme possède des sensations plus étendues et plus subtiles que l'homme, elle rachète par l'intuition les facultés d'énergie et de force qui sont l'apanage de l'intelligence masculine.

« Un journal rédigé exclusivement par des femmes doit apporter une note orignale et particulière, surtout si les femmes qui doivent y écrire se laissent aller tout uniment aux impulsions de leur nature sans chercher à empiéter sur la tournure d'esprit de leurs confrères de la plume.

« Un journal féminin doit nécessairement donner des résultats très curieux, non seulement au point de vue psychologique, mais au point de vue social. La femme, intéressée autrement que l'homme dans le jeu de l'organisation de la société, juge aussi autrement l'ordre établi, et, en raison de ses admirables facultés d'éducatrice et d'organisatrice, elle est à même d'apporter au sociologue, au législateur un concours précieux, des vues nouvelles, des conceptions justes, une autre manière d'agir et de sentir.

« L'esprit féminin qui commence à sortir de ses langes ne peut encore donner tout ce qui est en lui ; il faut que les femmes fassent l'apprentissage de leur nouveau métier, qu'elles apprennent à mieux exprimer ce qu'elles ressentent encore confusément, et à dégager plus nettement la conception de leur rôle logique dans l'organisme social.

« La femme journaliste choque encore un peu l'opinion du public français.

« Il est cependant naturel que la femme exprime ses sentiments, ses idées, ses aperçus sur la vie.

« La femme, par son rôle social, par les intérêts qu'elle engage dans la vie humanitaire, par l'enjeu qu'elle y met ; l'enfant, par sa faiblesse qui lui fait supporter plus durement qu'à l'homme les erreurs et l'injustice des lois, doit pouvoir porter au grand jour ses revendications légitimes. Seulement, pour que la femme remplisse dignement son rôle de journaliste, il faut qu'elle l'élève à la hauteur d'un sacerdoce, qu'elle ne prenne la plume que pour proclamer la justice, pour faire appel à la pitié, à la solidarité, au règne du bien et de la vérité.

« Il faut qu'un journal vraiment féminin s'élève au-dessus des petites polémiques, des personnalités inutiles, des questions secondaires, pour être l'expression véritable de ce que la femme a de plus grand et de plus élevé.

« La femme doit être l'inspiratrice et l'initiatrice, elle doit, si elle veut créer une œuvre vraiment féminine, faire de son journal l'organe de l'humanité souffrante, la voix qui implore la pitié pour celui qui souffre, la voix qui réclame la destruction de la force brutale par l'amour, la grande et douce voix de la justice et de la bonté qui vient faire entendre dans le monde les paroles qui pardonnent, qui consolent et qui relèvent et qui apportent au milieu des luttes et des tristesses de la terre un peu de cette sérénité et de cet espoir qui guident l'humanité vers un avenir meilleur, vers la consolante vision d'une société plus heureuse et plus parfaite. »

Cette consultation achevée, je la quitte silencieusement. Je n'oserais point dire que j'étais convertie, mais j'étais étonnée, oh ! combien.

Il y avait dans cette page des sentiments très nobles exprimés d'une façon charmante. Or, le médium n'était qu'une très simple fille sans grande instruction, et cette réponse avait été écrite sans ratures en quelques minutes au courant de la plume, un courant presque vertigineux.

— Eh bien ! me dit l'excellente Mme Noggerath, êtes-vous convaincue des forces psychiques répandues autour de nous ?

Je restai pensive, n'osant discuter, avouer la lutte raisonneuse que je soutenais avec moi-même. Inquiète de ce que je venais de voir, je ne pouvais m'empêcher de réfléchir à ce problème troublant de la survie, et j'enviais presque la foi vivace des spectateurs qui m'entouraient, tout en songeant à l'effort tenté par tant de gens briseurs d'idoles et de préjugés, pour s'accrocher dans l'effondrement de toutes les croyances à un suprême et ultime espoir.

MARIE-LOUISE NÉRON.

(*La Fronde*, 20 août.)

LIVRES DE THÉATRE

La Mimique au théâtre, par A. de Rochas, dans l'*Art du théâtre* (C. Schmidt). *Les Sentiments, la Musique et le Geste*, par A. de Rochas (Falque et Perrin, Grenoble). *L'Art théâtral* (C. Parisot).

Qui ne connaît M. de Rochas, le colonel de Rochas. Il est, sans contredit, le plus notoire parmi ceux qui, à l'heure actuelle, s'occupent de sciences psychiques. Il a fait dans cette voie de troublantes découvertes. Vous n'ignorez point ses observations sur les phénomènes qu'il nomme « l'extériorisation de la sensibilité ». Je me garderai bien de vous en dire mon avis, et pour cause : « Des choses les plus sûres, le plus sûr est de douter », a dit un vieux classique, et Dieu sait que nous sommes bien loin encore d'atteindre ici le domaine des certitudes.

Ce qu'on ne peut nier, en tout cas, c'est que M. de Rochas soit un esprit de la plus curieuse initiative. Il fait en ce moment dans la remarquable publication illustrée : *l'Art du théâtre*, une campagne en faveur d'une méthode d'enseignement de la mimique dramatique. La méthode est de son invention, et, certes ! elle n'est point banale.

Jugez-en.

Je vous le donnerais en mille que vous ne devinerez pas par qui il imagine de faire faire des leçons de gestes et de jeux de physionomie aux apprentis tragédiens et comédiens. J'aime mieux vous le dire tout de suite. Par une somnambule ! Une somnambule endormie à qui seraient suggérés les sentiments dont on voudrait étudier l'expression.

Et ne vous récriez pas, s'il vous plaît. Vous verrez comment M. de Rochas expose lui-même son idée dans l'*Art du théâtre;* elle vous paraît peut-être à première vue extravagante ; vous serez tout surpris de la trouver, en principe, aussi simple que juste.

Je dis en principe, car, dans la pratique !... M. de Rochas reconnaît lui-même que le système présente des difficultés considérables. Les « sujets » aptes à cet étrange professorat doivent être d'une qualité spéciale. Pour le moment ils ne sont point foule. En tout et pour tout il en existe un. M. de Rochas n'est point parvenu à en entraîner d'autre que la très belle et très intelligente Lina, de sa profession un des modèles d'atelier les plus réputés de Paris. Ce n'est pas demain que nous aurons au Conservatoire un cours de mimique suggérée.

En attendant, M. de Rochas multiplie avec Mlle Lina les expériences à l'appui de son idée.

Voyons d'abord ses explications sur cette idée.

Il commence par noter la tendance moderne du théâtre à reproduire de plus en plus la vérité exacte. Mais, en ce qui concerne les

intonations et le geste, comment, par quoi l'élève sera-t-il guidé? Les grands artistes ont pour eux l'inspiration. Et les autres? Car le génie au théâtre comme ailleurs reste l'exception, et la moyenne se compose d'une honnête médiocrité à qui les leçons et les exemples sont indispensables :

« Les artistes ordinaires, dit M. de Rochas, en sont réduits à étudier les traditions des premiers (les grands artistes) ou à observer les exemples fort rares que leur présente la vie ordinaire; il n'y a encore, paraît-il, que fort peu de règles formulées à leur usage. On conçoit donc de quelle utilité serait pour eux un cours, où un psychologue, qui serait en même temps physiologiste et accessible aux émotions de l'art, analyserait avec méthode les diverses passions qui agitent notre âme, et montrerait comment notre corps les manifeste de la même manière chez tous les peuples aussi bien par le geste que par la voix. Si ce cours théorique pouvait être complété par des exemples d'une justesse incontestable puisés dans le répertoire classique, on aurait certainement réalisé un progrès immense pour l'éducation des jeunes élèves de notre Conservatoire... »

Vous voyez que je ne lui fais pas dire. M. de Rochas a bel et bien songé qu'il travaillait pour le conservatoire.

Il continue :

« Ce progrès est réalisable en ce moment grâce à une jeune femme, Mlle Lina, possédant à un très haut degré une propriété depuis longtemps reconnue chez les sujets sensibles au magnétisme, qui, plongés dans un sommeil superficiel, s'isolent assez du reste du monde pour ne plus percevoir que les idées qu'on leur suggère. Toute leur vitalité se concentrant alors sur ces idées, ils les rendent avec une intensité extraordinaire d'autant plus belle que le sujet lui-même est mieux doué au point de vue esthétique. »

M. de Rochas me semble s'avancer de moitié trop en offrant au Conservatoire des leçons de diction en même temps que de gestes. Si je ne me trompe, Lina endormie ne parle point. Il n'existe qu'elle comme professeur de mimique. Il n'y a point du tout de maître d'intonations.

Dans un premier article de l'*Art du théâtre*, le colonel de Rochas reproduisait des photographies de Lina dont les poses admirablement justes d'expression et de lignes correspondent à des passages fameux de nos grandes tragédies. Hélas! les sceptiques ne désarment jamais.

« Ils ont supposé, dit M. de Rochas, que nous étions les dupes d'une habile comédienne, ayant étudié à fond le répertoire classique. »

Et, pour leur clore le bec, le savant riposte par une nouvelle étude où il présente une épreuve, sinon indiscutable dans ses résultats, du moins d'une indéniable véracité. On a lu à Lina des fragments d'une pièce nouvelle qu'elle ne connaissait point, *Pour l'Amour*, le drame de M. Auguste Dorchain, dont je vous entretenais encore ici dans mon dernier feuilleton. Mme Dorchain lisait elle-même les vers de son mari. Le hasard fait que j'ai vu le poète et sa femme au sortir de cette séance et que je peux vous donner leur témoignage. Ils étaient émerveillés et convaincus.

Ce que je peux conclure pour ma part de cette dernière expérience d'après les images que j'ai sous les yeux, c'est ce que j'avais cru voir déjà dans le splendide volume que M. de Rochas avait publié sur le même sujet : *les Sentiments, la Musique et le Geste.*

La campagne de *l'Art du théâtre* n'est en effet qu'une conséquence des longues études que l'auteur avait faites auparavant de l'attention soulevée par le livre où il les résumait. L'ouvrage d'un luxe et d'un art où se reconnaît le grand goût de l'éditeur est assurément d'une haute portée scientifique, M. de Rochas en ayant consacré la seconde partie à l'analyse physiologique des faits qu'il signale dans la première. Mais il est surtout, si j'ose m'exprimer ainsi à propos de choses aussi graves, infiniment « amusant ». Rien n'est plus intéressant que de suivre en regard du texte les planches qui en forment l'illustration vivante.

C'est d'abord le rappel des sources auxquelles peuvent puiser les artistes pour l'étude de l'expression des sentiments humains : figures extraites du premier en date des documents de ce genre, la classique conférence de Charles Le Brun, peintre de Louis XIV, et des autres études qui ont suivi dans la plupart des traités de peinture, jusqu'à l'ouvrage de Lavater : *L'Art de connaître les hommes par la physionomie.*

Ensuite, à toutes les pages, vient Mlle Lina sous les aspects les plus variés. M. de Rochas fait observer que, non seulement le visage mais toutes les parties du corps concourant à l'expression, les expériences n'auraient leur valeur entière d'enseignement qu'avec le sujet nu. Peut-être dans un ouvrage destiné au public et non à des élèves paraîtraient-elles ainsi moins significatives. Aussi nous montre-t-il une fois pour toutes seulement Lina sans voile, dans une pose sculpturale de modèle. Elle ne nous apparaîtra plus que drapée à l'antique dans ses diverses évolutions.

La voici passant d'abord par toute une gamme de sentiments généraux qu'elle ressent au simple exposé de la situation par l'opérateur. Elle est Jeanne d'Arc à son bûcher et brûle avec une telle conviction qu'il faut, de peur d'un accident physique, arrêter le jeu en lui affirmant que les flammes sont sans action sur elle. Après l'épreuve du feu, celle de l'eau. On lui persuade qu'elle entre pieds nus dans un ruisseau glacé. L'incident figure au verso de la couverture composé par Mucha, s'il vous plaît. A la crispation de tout l'être, au recroquevillement des orteils, il est manifesté que cette jeune personne prend un bain de pieds sur un parquet parfaitement sec. M. de Rochas ajoute que les pieds, à ce moment, devenaient violets et froids.

Voici Lina pleurant la mort d'un ami et, ailleurs, un petit tableau réjouissant. La jeune femme est arrivée en retard pour une expérience où l'attendaient des sommités du monde scientifique. Dès qu'elle est endormie, M. de Rochas lui reproche violemment son inexactitude. Lina baisse le nez avec une profonde confusion ; mais on lui parle de ses perfections de modèle et du pardon qu'elles ne peuvent manquer de lui valoir devant une assistance sensible à toute manifestation artistique. Et Lina, ayant dégrafé l'épaulette de sa tunique qui glisse de biais jusque sur la hanche, se redresse superbement dominatrice. M. de Rochas intitule la scène : Phryné devant ses juges sous le coup de l'accusation d'abord, puis dans le triomphe de son plaidoyer.

Tout cela n'est-il pas très récréatif? Un peintre aurait pu s'inspirer de ces poses.

Et de fait, c'est Lina endormie qui a posé à Mme Syamour la figure d'une médaille : « La Nature soulevant ses voiles », pour le Salon. Et c'est encore de Lina, admirant, dégustant et offrant, par suggestion, un liquide dans un verre, que s'est inspiré le compositeur d'une affiche pour un vin de santé. Il avait suffi de dire à la jeune femme à propos du vin :

Qu'il est beau!
Qu'il est bon!
En voulez-vous?

Pour obtenir trois figures de la plus espiègle gourmandise.

Ce sont là les bagatelles de la porte. Nous rentrons dans notre sujet d'observation dramatique avec des études plus relevées. Lina mime avec bonheur les fables de La Fontaine. Puis la voilà dans le grand répertoire classique.

Elle est Sabine, Camille, Esther, Athalie, que sais-je? Les attitudes se multiplient avec les passages correspondants en légende. Je ne vous les énumérerai point toutes. Mais de la plupart, comme des figures de l'*Art du théâtre*, le même fait ressort à mes yeux. La

mimique de Lina n'est d'accord avec le texte qu'autant que le sens est simple. S'il se complique, si la signification propre des mots est modifiée soit par une figure de rhétorique, soit par le sentiment de la situation, c'est une autre affaire. Le sujet n'entre pas dans ces nuances. Je trouve un exemple de l'un et de l'autre cas dans les attitudes du songe d'Athalie.

Au vers :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit

le visage de Lina exprime l'horreur, il n'y a rien à reprendre.

Mais Athalie répète les paroles de Jézabel :

Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi,
Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.

C'est la menace furieuse que Lina traduit, et Jézabel ne menace point. Elle émet sous la forme prophétique un sentiment d'épouvante. Lina n'a point saisi l'intention. Elle a entendu le mot tremble et a pris la mine d'un Jupiter qui va lancer la foudre.

Je pourrais multiplier les citations. Lina au : *Qu'il mourût* du vieil Horace, nous fait frissonner, rien qu'à la voir, de la sublime et sauvage grandeur de ce cri. Mais, quand Sabine s'excuse de sa pitié pour sa patrie :

Rome si tu te plains, si c'est là te trahir,
Fais-toi des ennemis que je puisse haïr

Mlle Lina comprend qu'il s'agit de haine et crispe ses traits, serre les poings avec violence. Je n'ai ici pas besoin de plus m'expliquer. Le sens du morceau est trop évidemment différent.

Prenez vingt, trente, toutes les photographies reproduites dans le volume et vous en tirerez la même remarque. Cette invariabilité de résultats prouve, à mon sens, indiscutablement, la sincérité des expériences. Il est clair que si Mlle Lina, qu'on nous donne pour une personne d'intelligence vive, simulait le sommeil, sa mimique serait plus compréhensive.

Au point de vue de M. de Rochas, soit la valeur d'un enseignement dramatique par la mimique suggérée, la conclusion qui me paraît s'imposer est que, dans l'état actuel au moins de sa découverte, cet enseignement ne saurait être qu'incomplet. Très certainement son sujet offre sous les émotions suggérées des réactions instructives. Mais, par leur caractère essentiellement simpliste, elles ne peuvent servir que comme indications de vérité générale. Vouloir en tirer des modèles d'interprétation complets de tel ou tel rôle présenterait toutes sortes de périls.

Appliqué aux textes littéraires, il ne peut avoir qu'une utilité certaine, la recherche en quelque sorte mécanique du *mot de valeur* dans chaque phrase.

Vous pouvez voir par les exemples donnés plus haut avec quelle sûreté, au détriment même du sens général, Lina le souligne. Et ce n'est point l'intonation du lecteur qui peut le lui indiquer, M. de Rochas ne jugeant valables que les expériences faites avec un ton de lecture lent et uni. Indication exacte de sentiments généraux, notation du mot de valeur précieuse pour la justesse de la diction, eh ! mais ce n'est pas rien cela en faveur du système de M. de Rochas.

Ce n'est pas tout non plus, et, en vrai savant, le colonel le sait mieux que personne et en convient. Aussi n'ai-je point à critiquer davantage. Il me suffit d'avoir signalé, comme elle le mérite, une idée qui paraît pleine de promesses.

J'ai dû laisser de côté, car ce n'est point de mon sujet ici, toute la partie du volume traitant des rapports de la mimique suggérée et de la musique. J'aurais voulu m'arrêter si cela ne devait me retenir trop longtemps aux passages touchant à la danse. Je note seulement le fait que la danseuse magnétisée obéit impeccablement au rythme musical et devient incapable d'un mouvement faux ou disgracieux. La « possession », si je puis dire, va si loin, que Lina, sous l'influence unique des airs, a reconstitué des danses de caractère extrêmement spéciales et qu'elle ignorait absolument. Ah ! si M. de Rochas voulait bien faire un tour, à l'heure du ballet, dans tous les théâtres, où l'on danse sans exception, et nous endormir un peu les jeunes personnes qui s'agitent à tort et à travers sans souci de l'orchestre, quel service il nous rendrait. C'est pour moi chaque fois un sujet de désolation que l'inharmonie de nos corps de ballet petits et grands.

L'invention de M. de Rochas m'a remis en mémoire une autre méthode d'enseignement des intonations et de la mimique dramatique, que j'avais entendu préconiser l'an passé au Congrès du théâtre. Et comme j'avais précisément à vous parler du volume compte rendu de ce Congrès *l'Art théâtral*, c'est ce que j'y ai recherché d'abord.

Il paraîtrait bien qu'il y a là un besoin réel pour que, de divers côtés, les recherches se rencontrent sur le même sujet. Moins transcendant que celui de M. de Rochas, le procédé étudié au Congrès reste du domaine scientifique. En fait d'instruments, au lieu d'un être humain, c'est le phonographe et le cinématographe qu'il met en cause. Saisir au vol, par les appareils, les intonations, les gestes, les jeux de physionomie des grands artistes pourraient rester ainsi un exemple tangible et fournir matière à un enseignement rationnel. D'intéressants rapports avaient été envoyés par M. Vitoux, M. Giraudet, professeur au Conservatoire, MM. Auguste Dorchain et Louis Saraz. Vous les trouverez analysés ou reproduits dans le volume.

L'idée allait jusqu'à la création d'une collection de documents, phonogrammes tout enregistrés et clichés cinématographiques, dont le soin eût été offert à M. Malherbe, bibliothécaire de l'Opéra.

Je relève que ce dernier projet émanait de M. Gabriel Lefeuve, vice-président de la 4e section, par qui la question même, je crois, avait été lancée. M. Lefeuve, du reste, est celui des congressistes qui a jeté au vent le plus de cette semence de réforme et d'innovations, de progrès en un mot qui est la substance propre des congrès.

Et Dieu sait si le compte rendu du Congrès d'art théâtral est bourré de vœux de toutes provenances. Il est quelque peu mélancolique d'en revoir la liste. Voici entre autres celui issu du rapport du Dr Séguel et réclamant l'admission d'un médium dans la Commission supérieure des théâtres. Je me souviens en avoir chanté avec enthousiasme le succès foudroyant. M. Bernheim, commissaire du Gouvernement, assistait à la séance ; il avait spontanément recueilli le vœu sur son aile pour le porter au ministère. Je ne doutais point dans ma candeur que la réforme fût d'ores et déjà chose faite. Hélas ! elle est échouée en dépit du messager, je n'en doute point, dans les limbes administratives.

Les limbes cependant, c'est l'espoir encore, et peut-être en sortira-t-elle. Voilà justement que son élection à la présidence du cercle de la critique donne à M. Adolphe Aderer, président du Congrès, une nouvelle autorité en matière théâtrale. Il ne manquera point d'en user pour le plus grand bien des causes plaidées l'an dernier sous ses auspices. Pour la seule publication de son volume, où l'actualité en est renouvelée, il établit déjà qu'elles ne sont point pour lui causes classées. S'il lui plaît et s'il plaît à Dieu, nous verrons peut-être un jour les droits d'auteurs protégés dans les représentations mondaines selon le propre vœu de M. Aderer, et avec eux les droits des artistes sur les reproductions cinématographiques et phonographiques de leurs interprétations, suivant le vœu de M. Lefeuve ; l'enseignement professionnel des machinistes rêvé par M. Lugné Poë, une école primaire de l'Opéra pour l'instruction classique des élèves danseuses ; les tentatives de théâtre populaire encouragées par l'État, et bien d'autres merveilles souhaitées au Congrès et que je ne puis passer de nouveau en revue. Je vous renvoie au volume.

Mais ce qu'il faut escompter pour ces sortes de résultats, c'est en somme l'initiative privée, bien plus que les efforts administratifs, toujours par le moins fort, lents. De ce côté, les germes envolés du Congrès, s'ils ne sauraient encore avoir porté des fruits... lèvent du moins avec une effervescence du meilleur augure. Nous aurons occasion de revenir sur ce mouvement en continuant à suivre la *Revue d'art dramatique* qui en est à la fois un facteur et le principal organe.

JANE MISME.

(*La Fronde*, 18 juillet).

ÉTUDES CELTIQUES

LA LÉGENDE CELTIQUE DU ROI D'IS

Entre la Loire et la Seine, sur la côte maritime de la Bretagne, on trouve des ruines de villes et des travaux considérables que les flots de la mer ont détruits d'une façon spontanée et que les temps anciens n'ont pas enregistrés dans leurs annales.

Tous ces bouleversements datent d'une époque fort reculée et qui remonte bien certainement à plus de dix à douze mille ans. Surtout quand on remarque le temps considérable qu'il faut aux flots de la mer pour ronger et détruire des roches granitiques, comme dans la baie de Douarnenez par exemple, où l'on est assuré qu'il y avait autrefois plusieurs villes ou au moins une très grande ville qui occupait tout l'espace compris entre la pointe de la Chèvre jusqu'à la baie d'Audierne ; les traditions indiquent aussi que la grève qui s'étend de Penmarc'k au Raz et du Raz jusqu'à l'île d'Ouessant était couverte de cités. Ce qui permet de dire que les grandes fractures du globe survenues à la suite d'un déluge ont anéanti la ville d'Is et tous les monuments druidiques dont on voit encore une partie à la pointe de Penmarc'k à $4^m,50$ environ au fond de l'eau aux marées d'équinoxe, et cela jusqu'à 4 et 5 kilomètres en mer.

On est aujourd'hui à peu près assuré que les ruines de Douarnenez, de Crozon, du cap de la Chèvre et de Vannes ont été faites à l'époque d'un grand déluge. Ces cataclysmes nous ont été transmis sur la plage de Douarnenez par la légende de Gralon ; à Cadix, par celle du voyage de l'Hercule celtique d'*Og-mi*.

Une légende celtique nous apprend qu'à la pointe de l'île de la Chèvre il existait une ville dénommée Is, gouvernée par le roi Gralon, lequel roi avait une fille unique nommée *Dahu* et qu'il l'adorait. Or, le faste, le luxe et la débauche régnaient en souverains dans l'opulente cité de Gralon, et sa fille n'était pas des moins dépravées parmi les belles femmes d'Is. Gralon gémissait des débordements de sa chère fille et de son peuple et priait Dieu de leur ouvrir les yeux ; mais ce fut en vain. Aussi, un jour, le soleil s'éclipse et une comète avec une immense queue paraît à l'horizon ; c'était le présage d'une catastrophe imminente. Or, la nuit même de ce jour, Dahu présidait un superbe banquet qu'elle offrait à mille convives. La princesse donna le signal de la fête, en vidant d'un trait une grande coupe ou Hanap de Cervoise (sorte de bière) ; puis, saisissant un coutelas de chasse, elle se met à découper un énorme élan, puis un sanglier et deux marcassins ; le fumet de ces victuailles réjouit fort l'odorat des convives, flatte leur palais et excite au plus haut point leur énorme et vaste appétit.

Mais à peine le festin est-il commencé que les éclats de voix des convives font résonner le Palais de Gralon ; en même temps tous ces débauchés entendent dans les premiers plans de l'Astral des voix sinistres ; la terre tremble, les convives quittent affolés la salle du festin, se précipitent dans les sentes, les rues et les chemins dans lesquels règne une obscurité si profonde, une nuit si noire que l'on ne peut voir au ciel briller « le chemin de l'hiver » (1).

L'éclair seul déchire la nue, le tonnerre gronde, l'orage s'amoncelle et éclate bientôt en versant sur la ville d'Is de tels torrents d'eau qu'elle disparaît bientôt avec tous ses habitants.

Gralon, malgré sa vieillesse, rassemble à la hâte tout ce qu'il a de plus précieux, et il place, avec ce trésor, sa fille sur un coursier fougueux qu'il monte lui-même pour en diriger la course, mais le flot, plus agile encore que le fougueux animal, lui arrache son fardeau et l'engloutit dans un immense tourbillon.

Il semble dès lors que la Justice divine soit satisfaite, car le calme renaît tout à coup, mais la malheureuse cité d'Is, cet immense réceptacle de débauche et d'infamie, reste à jamais englouti sous les eaux, avec un vaste continent. C'est aujourd'hui la mer Atlantique (2).

Dans le département du Finistère, près d'une localité dénommée *Ris*, on montre encore aujourd'hui un rocher nommé *Grance*, par corruption du mot *Gralon*, sur lequel rocher on voit encore l'empreinte du pied du cheval du malheureux roi !

Le lieu où périt la Belle Dahu, ou du moins le voisinage de ce lieu, porte aujourd'hui le nom de Poul-Dahu.

Les Bretons de la baie de Douarnenez prétendent voir errer, encore de nos jours, les âmes ou plutôt les doubles aithériques (3) de Gralon et de Dahu sous la forme de corbeaux ; les malheureux semblent voltiger de roche en roche sur les lieux mêmes où Gralon et sa fille ont anciennement péri.

ERNEST BOSC.

P. S. — Un de nos collaborateurs au journal a trouvé très *flatteur*, écrit-il à un de nos confrères, que M. Bosc ait pris *son titre : Études celtiques*. Nous ne pouvions cependant intituler ces travaux : *Études chinoises* ou *japonaises*. Ensuite, si nos souvenirs sont fidèles, nous croyons avoir employé cette rubrique plusieurs années avant l'entrée de ce collaborateur à la *Paix Universelle*.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(*Suite*)

Dans un premier envoi, le magnétiseur Mouroux, d'Angers, nous a fait parvenir 122 listes contenant ensemble 1.830 signatures, parmi lesquelles nous trouvons :

MM.

Ph. Gendron, Richard, chef de division à la Préfecture ;
Levesques, négociant, à Angers ;
Gasté, boulanger, à Angers ;
Mme Simon, institutrice, à Saint-Rémy-en-Mauges ;
J. Greffier, propriétaire, à Angers ;
Pierre Geslin, retraité, à Angers ;
Mme Marie Juteau, compositrice, à Angers ;

(1) La *voie lactée*, c'est ainsi que les Celtes désignaient cette région du ciel.

(2) Un volume paru nouvellement sur l'*histoire de l'Atlantide* nous donne une description de ce qu'elle était d'après les *clichés akasiques*. — Inutile de dire que cette description est des plus fausses, que l'auteur ignore même les beaux travaux modernes qui ont été faits *de visu* par sondage dans la mer... Mais l'ouvrage nous vient de l'Angleterre, donc il est parfait !... aux yeux de nos bons Anglophiles !

(3) Nous écrivons *aither* au lieu de Ether pour le distinguer du liquide de même nom. — Voir le mot aither longuement expliqué dans notre Dictionnaire de l'occultisme ; Paris, Dorbon, Bodin, Vanier, Chacornac et P.-G. Leymarie.

MM.

J. Buron, jardinier, à Angers ;
Cadeaux, serrurier, à Angers;
Bouchard, rentier, à Angers ;
Canot, entrepreneur, à Angers ;
Pocquereau, horticulteur, à Angers ;
Mme Marie Forestier, professeur, à Angers ;
Pointeau, confiseur, à Angers ;
Breuils, buraliste, à Angers ;
Th. Baldet, comptable, à Angers ;
Beaumar, expert, à Angers ;
Ruseil, professeur, à Angers.

Dans un deuxième envoi de 106 listes contenant 1.339 signatures, également recueillies à Angers et les environs, nous relevons au hasard de la plume les noms suivants :

Touchais, propriétaire, à Maligné ;
Galochet, imprimeur, à Angers ;
Planchenault, négociant, à Saint-Pierre-la-Cour ;
Saminn, maire, à Saint-Pierre-la-Cour ;
Taffu, marchand de bois, à Angers ;
Maurade, pianiste, à Angers ;
Giffard, propriétaire, à Angers ;
Pointeau, horloger, à Angers ;
A. Breton, sculpteur, à Angers ;
Ch. Cohu, imprimeur, à Angers ;
Berruel, serrurier, à Angers ;
Martin, clerc de notaire, aux Ponts-de-Cé ;
Vve Pinard, propriétaire, aux Ponts-de-Cé ;
Delbeau, René, buraliste, à Murs ;
R. Bompas, conseiller municipal, à Murs ;
Hermann, professeur de musique, à Angers ;
Manens, chevalier de Légion d'honneur, chef de musique en retraite, à Angers ;
Geoffray, retraité, à Angers ;
Jacques Ewers, artiste lyrique, à Angers.
Guesnon, peintre, aux Ponts-de-Cé ;
A. Toureau, architecte, à Angers ;
J. Stoll, négociant, à Angers ;
Neri, professeur, à Angers ;
Thanguy, Jacques, pépiniériste, à Angers ;
Doiteau, propriétaire, à Durtal ;
Combe, percepteur en retraite, à Angers ;
Hocdé, employé d'octroi, à Angers.

∴

Envois de M. Edward Troula, château de Caillaubert, près Lauze (Gers). . . . .

Toujours dévoué pour les causes justes, M. E. Troula nous fit parvenir en deux envois distincts 415 signatures sur cinq listes différentes, où nous sommes heureux de trouver les noms de trois médecins, trois pharmaciens et les personnes les plus en vue et les mieux accréditées de la localité.

Au nombre des envois importants, à signaler celui de M. Pinard, magnétiseur à Tours. Soixante listes contenant ensemble 874 signatures, parmi lesquelles nous trouvons :

MM.

A. Robert, receveur des postes, à Villefranche (Loir-et-Cher) ;
Barbier, cultivateur, à Villefranche (Loir-et-Cher) ;
Mme Bussonnais, institutrice, à Tours ;
Thibault, cafetier, à Tours ;
Ledey, libraire, à Tours ;

MM.

Lebrun, épicier, à Tours ;
Serdin, garde, à Tours ;
Blanchet, publiciste, à Tours ;
Fortin, droguiste, à Tours ;
Loriot, charpentier, à Vouvray ;
Chauzer, garde champêtre, à Vouvray ;
Fevrier, douanier, à Tours ;
A. Thibault, tisseur en soie, à Tours ;
Rousseau, fondeur, à Tours ;
Séran, restaurateur, à Tours ;
Glénardeau, boucher, à Tours ;
Chopin, charcutier, à Tours ;
Bourseau, rentier, à Tours ;
Bouton, cultivateur, à Saint-Georges ;
Papillon, menuisier, à Tours ;
Portier, tailleur, à Tours ;
Goulard, commissionnaire, à Tours ;
Boulay, cantonnier, à Mazières ;
Martin, fabricant d'huile, à Tours ;
Pierre Legrand, facteur, à Tours ;
Legros, commissionnaire, à Tours ;
Roussel, commissionnaire, à Tours ;
Bouton, pépiniériste à Tours.

De M. Emmanuel Vauchez, troisième envoi.

Reçu à nouveau 21 listes contenant ensemble les 1.620 signatures suivantes :

1re liste recueillie par	M. Millet, directeur de l'École laïque de Sainte-Flaive-des-Loups (Vendée)	34	signatures.
2e — —	M. Babin, propriétaire, délégué cantonal, à Saint-Martin-de-Brem (Vendée) . .	10	—
3e et 4e —	M. Bonnin, instituteur en retraite, à Saint-Gervais (Vendée)	86	—
5e — —	M. Paul Dorey, directeur de l'École publique, à La Chapelle-Achard (Vendée) . .	4	—
6e — —	M. le directeur de l'École publique de Saint-Benoist-sur-Mer (Vendée)	31	—
7e — —	M. Serceau, directeur de l'École publique de Saint-Étienne-du-Bois (Vendée).	23	—
8e — —	M. B. Caillaud, directeur de l'École publique de la Jonchère (Vendée)	53	—
9e — —	M. Pasquereau, garde champêtre, à Bourg-sous-la-Roche (Vendée)	266	—
10e — —	M. Dézamy, maire, et le garde champêtre, à Champ-Saint-Père (Vendée).	203	—
11e — —	M. Miguet, instituteur à Apremont (Vendée).	25	—
12e — —	M. J. Boisnard, directeur de l'École publique de Saint-Jean-de-Mont (Vendée) . .	27	—
13e — —	M. Texier, instituteur à l'Ile-d'Olonne (Vendée) . . .	15	—

14e liste recueillie par	M. A. Protain, mécanicien, 42, rue Leyteire, à Bordeaux (Gironde)	25 signatures.
15e — —	M. Ortalis, propriétaire à Gerde (près Bagnères-de-Bigorre) (Hautes-Pyrénées) . . .	101 —
16e — —	M. Ortalis, propriétaire au château de Gerde (Hautes-Pyrénées).	251 signatures.
17e — —	— —	
18e — —	Bagnères-de-Bigorre, Gerde et Asté.	
19e — —	M. Ortalis, propriétaire, château de Gerde	170 —
20e — —	Bagnères-de-Bigorre, Gerde et Campan	136 —
21e — —	M. Ortalis, à Gerde	160 —
	Total . .	1.620 signatures.

RÉCAPITULATION DES PRINCIPAUX ENVOIS

M. E. Vauchez,	premier envoi,	31 listes . .	2.713 signatures.
—	deuxième —	19 listes . .	815 —
—	troisième —	21 listes . .	1.620 —
	Totaux.	71 listes . .	5.148 signatures.
M. Mouroux,	premier envoi,	122 listes . .	1.830 —
—	deuxième —	106 listes . .	1.339 —
M. Edward Troula,	deux envois	5 listes . .	415 —
M. Pinard		60 listes . .	874 —
	Ensemble.	364 listes . .	9.606 signatures.

Signalons dans le troisième envoi de M. E. Vauchez les noms suivants que nous trouvons dans différentes listes :

MM.

A. Guignard, maire de Sainte-Flaive-des-Loups (Vendée) ;

Le Dr Drappier, conseiller municipal, à Saint-Flaive-des Loups (Vendée) ;

Laidet Ferdinand, conseiller municipal, à Sainte-Flaive-des-Loups (Vendée) ;

Billaud, instituteur à Saint-Gervais (Vendée) ;

Blanconnier, garde champêtre, à Saint-Gervais (Vendée) ;

Cherreau, employé de mairie, à Saint-Gervais (Vendée);

Bord, Jean, conseiller municipal, à Saint-Étienne-du-Bois (Vendée);

Choveau, adjoint au maire, à Saint-Étienne-du-Bois (Vendée) ;

Barbière, Barthélemy, maire, à Saint-Étienne-du-Bois (Vendée) ;

Petit, Gaston, conseiller municipal, à Saint-Étienne-du-Bois (Vendée) ;

Herbert, Benjamin, ancien maire, conseiller municipal, à Saint-Étienne-du-Bois (Vendée) ;

Durand, Héliodore, maire au Bourg-sous-la-Roche (Vendée) ;

Bizet, instituteur, au Bourg-sous-la-Roche (Vendée) ;

F. Bertrand, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père (Vendée);

Martineau, buraliste, à Champ-Saint-Père (Vendée) ;

Moussion, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père (Vendée) ;

Orizet, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père (Vendée) ;

Gauvrit, cantonnier chef, à Champ-Saint-Père ;

J. Boisselot, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père;

A. Groliex, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père ;

Galleneau, Louis, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père ;

Robin, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père ;

Bertret, conseiller municipal, à Champ-Saint-Père;

MM.

Pierre Guérin, maire, à Saint-Jean-de-Mont (Vendée) ;

Mourain, conseiller municipal, à Saint-Jean-de-Mont ;

Mourreau, adjoint au maire, à Saint-Jean-de-Mont ;

Boissy père, percepteur, à Saint-Jean-de-Mont ;

Lhériteau, conseiller municipal, à Saint-Jean-de-Mont ;

Boissy, Léon, conseiller municipal, à Saint-Jean-de-Mont ;

Guérin, Émile, conseiller municipal, à Saint-Jean-de-Mont ;

Guérin, Alfred, conseiller municipal, à Saint-Jean-de-Mont ;

Bernier, juge de paix, à Saint-Jean-de-Mont ;

Dubief, secrétaire de mairie, à Saint-Jean-de-Mont ;

Roger, sous-brigadier des douanes, à Saint-Jean-de-Mont ;

Les instituteurs Cousseau, Boisnard, etc., etc., à Saint-Jean-de-Mont ;

Texier, instituteur, Ile-d'Olonne (Vendée) ;

Leprince, percepteur, Ile-d'Olonne (Vendée) ;

Les employés des douanes, Ile-d'Olonne (Vendée) ;

Auguste Collonges, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

Laquet, Baptiste, commerçant, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

Fourcade, instituteur, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

Vedère, huissier, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

Verdeau, retraité, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Orandelat, brigadier des forêts, à Gerde (Hautes-Pyrénées);

Parade, Dominique, maire, à Gerde (Hautes-Pyrénées);

J.-P. Feideau, avocat, à Gerde (Hautes-Pyrenées) ;

Rousse, J.-Marie, cafetier, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Parade, J.-Pierre, éleveur, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Lefranque, Dominique, bonnetier, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Marceline Neurielle, institutrice, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Perret, négociant, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Louis Boirie, conseiller municipal, à Gerde (Hautes-Pyrénées) ;

Lezers, manufacturier, à Gerde (Hautes-Pyrénées).

Etc., etc.

DE DIVERS

Listes de 1 à 100, signatures recueillies 921, où nous trouvons des commerçants, des industriels, des gens de robe et d'épée, etc., qui ne craignent pas de plaider en faveur de la liberté en travaillant à la véritable conquête de nos droits.

Soit 464 listes, formant 10.527 signatures.

(A suivre.) A. B.

SECOURS IMMÉDIAT
ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

Du 18 août, de Mme Deladure, Lyon.	1 fr. »
Du 29 août, de Mme Rivet, Loire	0 50
Du 29 août, anonyme, Vaucluse	5 »
Total	6 fr. 50

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plaît à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit.

(Voir à ce sujet le *Procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.)

Le Gérant : L. COULAUD.

8-9-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

Onzième Année. — N° 32. 10 Centimes. 16-31 Octobre 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

Vérité Raison Justice — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — Lumière Sagesse Amour

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

Abonnements : Un an { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

ANTAGONISME

« Aimez-vous les uns les autres, c'est la loi et les prophètes », a dit le Christ il y a dix-neuf siècles. En même temps que l'amour et le pardon, il enseigna le sacrifice, et, pour donner une sanction à ses prédications, il s'offrit lui-même en holocauste. Cet enseignement divin, s'il eût été toujours mis en pratique par les hommes, conformément à sa pureté originelle, devait assurer leur union, et, par cela même, leur bonheur, le seul bonheur réel et durable consistant surtout dans l'union des cœurs et le rayonnement de la bonté effective, aspect terrestre de l'amour divin.

Or, l'antagonisme règne entre tous les cultes, qui reposent pourtant sur les mêmes vérités fondamentales. Si le Christ avait prévu les persécutions et le martyre de ses apôtres et des premiers chrétiens, il n'avait pu prévoir assurément les tortures, les bûchers et les massacres dus au fanatisme religieux, et qui furent la négation absolue de son enseignement d'humilité, de douceur et d'amour.

Toute foi *sincère* est, à mes yeux, éminemment respectable et enviable, car au culte extérieur elle allie le culte *intérieur, essentiel.* Sous le bénéfice de cette déclaration, et si je ne craignais de contrister les âmes pieuses en possession de cette foi profonde, je pourrais rechercher si le dogme excessif, exclusif et intolérant n'a pas porté le plus grave préjudice au *véritable sentiment religieux* et n'a pas, plus que toute autre cause, créé l'antagonisme si déplorable qui divise des cultes issus de la même doctrine d'amour. Je n'insisterai donc pas. D'ailleurs, quel que soit le culte pratiqué, la *sincérité* doit être le seul critérium. A ce point de vue, toutes les religions sont bonnes dès lors qu'avec l'amour de Dieu, elles enseignent l'amour du prochain.

Si nous envisageons l'homme indépendamment de ses croyances, nous constatons que l'antagonisme n'a jamais cessé d'exister entre les individus, sauf quelques rares et fugitives périodes qui remontent aux temps des rois pasteurs, du patriarcat et à l'aurore des religions évangéliques ou védiques. L'homme, aveugle, mû exclusivement par les intérêts du *moi*, n'a pas cessé d'être pour l'homme un rival, un adversaire, un ennemi plus ou moins déclaré, plus ou moins dissimulé. Il n'a jamais compris ni voulu comprendre que c'est un *autre lui-même* et que, sous le voile illusoire de la *séparativité*, l'*unité* existe *en réalité* entre eux, le principe qui anime tous les êtres étant divin et leur évolution ayant pour but d'arriver à cette *unité*, à travers la *diversité* des formes successives de plus en plus subtiles.

De nos jours, l'antagonisme entre les hommes est devenu plus compliqué qu'à aucune époque antérieure, grâce à la politique et aux scissions religieuses. Le socialisme lui-même, très louable en principe, son objectif théorique étant l'application de la justice distributive, contribue pour une large part à cette complication, puisqu'il revêt des aspects si variés que ses *leaders* ne parviennent pas à s'entendre.

De cet antagonisme proviennent les maux dont souffre notre pauvre humanité. Il n'est pas un esprit d'un peu de réflexion et de jugement qui ne le reconnaisse. Mais toujours à la suite de cet aveu nous entendons la réflexion accoutumée: « Que voulez-vous, de tout temps le monde a été ainsi? Vous ne le changerez pas.»

En présence de cette acceptation résignée d'un état d'âme qui invétère la misère humaine, de cette indifférence pour y remédier, en affirmant à priori l'inanité de toute tentative dans ce sens, quelle doit être notre attitude à nous spiritualistes? Devons-nous nous laisser gagner par l'apathie générale, ou devons-nous réagir, et comment?

Le grand coupable, j'ai eu l'occasion de le dénoncer ici, et je ne saurais trop y insister, pour faire enfin pénétrer cette triste vérité dans les âmes, le grand coupable, c'est notre mental (ou intellectuel) qui est, pour la plupart des hommes, le mobile unique, exclusif de toutes nos actions, sans participation aucune du cœur. J'ai constaté

que *l'intellect agissant isolément* ne pouvait générer que l'égoïsme et l'orgueil, source originelle de tous les fléaux qui affligent l'humanité; que, par suite, l'homme a été, en réalité, l'auteur de sa propre misère puisqu'il n'a jamais voulu tenter d'efforts sérieux pour s'affranchir de ces tares en puisant dans son cœur épuré, devenu le coopérateur du mental et son régulateur, les sentiments généreux de l'altruisme, qui auraient pu maîtriser en lui le « moi » haïssable et l'amener à comprendre enfin que sa mission et son bonheur réel consistent surtout à aimer son frère et à se dévouer pour lui.

Un grand penseur, un profond philosophe a dit: « Les grandes pensées viennent du cœur. » Le Christ a dit: « Le royaume de Dieu est dans le cœur de l'homme. » Les nobles sentiments, l'abnégation, le dévouement, le sacrifice ont leur source unique dans le cœur. C'est donc au cœur que nous devons surtout faire appel pour opposer une digue au flot montant de l'égoïsme et de l'antagonisme qui divise les hommes créés pour vivre unis. La tâche, certes, est malaisée, ardue, mais qui donc a qualité pour faire preuve d'initiative, qui donc a le devoir d'enseigner par la parole, par l'écrit et surtout par l'exemple, la bonté, la tolérance, la douceur, le pardon, c'est-à-dire l'amour, expression du divin, sinon nous, spirites ou spiritualistes, théosophes, occultistes? Et d'abord, cette union que nous souhaitons ardemment de contribuer à créer entre les hommes, commençons à l'établir solidement entre nous. N'imitons pas les cultes et les doctrines sectaires. Sachons faire abstraction des nuances légères qui peuvent déterminer quelques divergences entre nous pour ne voir que les grandes vérités fondamentales que nous enseignons tous. Rappelons-nous toujours, d'ailleurs, que la connaissance risque de rester stérile si elle n'est pas fécondée par l'amour. L'avènement de l'ère d'union et d'harmonie entre les hommes, tel est le but auguste que nous devons nous proposer et sans cesse poursuivre. Notre science de l'au delà, si consolante pour nos âmes meurtries par la lutte cruelle de chaque jour contre la souffrance, ce merveilleux instrument d'évolution, nous impose le devoir sacré, inéluctable de travailler efficacement à l'évolution de nos frères encore enlisés dans l'illusion décevante de la matière. Et si nous échouons dans nos efforts pour ouvrir leurs yeux à la lumière spirituelle, adressons-nous à leur cœur, sanctuaire du divin. A ceux que nous savons être nativement et réellement bons, faisons comprendre qu'en dépit de leur négation, ils portent en eux ce divin, qu'ils lui rendent hommage à tous les instants, dans tous les actes de leur vie, qu'ils sont des prêtres de ce Dieu qu'ils nient, puisque ce Dieu est la bonté et l'amour même. Voilà la voie, la vraie voie que nous devons suivre, et si notre cœur vibre au souffle de l'amour, nous n'aurons point d'échec à redouter, car nous aurons Dieu pour collaborateur. Dieu remplit l'infini, mais il réside surtout dans les cœurs qui rayonnent la bonté. Répandons la lumière, mais rayonnons sans cesse la bonté autour de nous, et nous accomplirons vraiment notre mission terrestre.

SPERO.

AUX FÉDÉRÉS SPIRITES DU SUD-EST

Lors de notre dernière réunion générale à Pont-Saint-Esprit, le 26 mai 1901, nous votâmes une résolution en faveur de la constitution, en France, de la Fédération des Fédérations spirites, telle que nous en soumit le projet M. Gabriel Delanne, invitant la Société d'études psychiques de Paris d'en prendre l'initiative, dès que serait votée la nouvelle loi sur les associations Le vote de la loi a eu lieu: le règlement administratif en est connu; un délai de six mois a été accordé à toute association pour une demande d'autorisation. Pense-t-on à la Société d'études psychiques de Paris, donner suite au projet et satisfaire le vœu des 320 Fédérés spirites du Sud-Est?

Tout en reconnaissant la suffisance du délai accordé, nous enregistrerions avec un bien sensible plaisir les premières démarches faites, persuadés qu'une telle organisation nécessitera un laps de temps toujours trop court pour les bonnes volontés qui y participeront, aussi nombreuses qu'elles puissent s'y rencontrer. Comptons aussi avec notre administration française, laquelle aime bien prendre son temps; tout retard apporté dans l'obtention d'une autorisation pourrait être nuisible à l'œuvre.

En attendant, frères et sœurs du Sud-Est, que satisfaction nous soit donnée, c'est-à-dire que nous puissions admirer les premiers symptômes de la formation de ce monde, tout d'intellectualité, il nous appartient de grossir nos rangs épais, d'amener à notre Fédération du Sud-Est toutes les bonnes volontés, tous les cœurs dont les tendances sont généreuses et aspirent à l'union de tous les humains, pour la constitution de la grande famille universelle.

La nécessité de lutte par l'union de toutes nos forces est toute aussi grande qu'en 1898, première année de notre constitution fédérale, on dirait même qu'elle augmente en raison du nombre toujours croissant de nos adeptes! On riait encore un peu à cette époque dans le monde profane! On avait, se disait-on, pitié de nous! « A quoi bon se défendre, s'occuper même de ces pauvres esprits. » Aujourd'hui on paraît réfléchir en nous observant. Là, on se méfie, on nous suspecte, on croit à un retour sur lui-même de l'esprit clérical. Ici on ouvre résolument l'ère des combats contre nos progrès, qu'ont scellés des expériences, des observations rigoureusement scientifiques et parfaitement concluantes. Les plus grands journaux ouvrent des enquêtes et jugent avec parti pris; certains prétendus savants, tels que le Dr Bérillon, nous traitent durement, répondent par le silence à nos invectives; tout en continuant leurs critiques acerbes, au nom du: Pas possible! En a-t-il une valeur, cet argument-là?

La justice française s'est faite bravement l'exécuteur des hautes œuvres de la médecine officielle! En 1898, nous avions le procès Mouroux, que la Cour de cassation vient de clore, — sous l'influence d'une fausse interprétation de la loi, ou de la pensée du législateur, — par la méconnaissance absolue des droits de l'homme. Aujourd'hui nous venons d'avoir la condamnation par le tribunal de Nice de M. Tergan, professeur diplômé de l'école de magnétisme de l'Académie de Paris! — Magnétiseurs, ouvrez vos diplômes, vous irez à Nice. — Puis la condamnation du « Saint de Marches » — comme on l'appelle — par le tribunal de Saint-Etienne. L'accusé, répondant au nom de Play, à une question posée par le Président, comme l'avaient fait déjà dans le même sens certains témoins, dit: « Je ne demande rien, on me donne ce que l'on veut. » Vous n'en êtes pas moins un escroc, lui réplique-t-on, et, à ce titre, nous vous condamnons à 50 francs d'amendes et « n'y revenez plus, ce serait de la prison », et Play d'ajouter: « Je ne puis pas m'en empêcher. » Plaise aux docteurs, et, demain, les prisons, le bagne peut-être, ouvrant leurs portes aux criminels encombrants, serviront de refuge aux magnétiseurs, aux guérisseurs au nom de la cupidité humaine.

Devant ce débordement d'ignorance, ce déchaînement de toutes les haines, il est de notre devoir d'apparaître en grand nombre et de dire hautement à nos accusateurs, nos inquisiteurs: Non! chez nous il ne peut y avoir d'escrocs; nous ne demandons comme salaire que la plus modeste place au banquet de la vie! Non! nous ne voulons pas non plus nous ériger en concurrents de la médecine officielle, nous voulons simplement soulager, guérir les malheureux qu'elle abandonne, qu'elle délaisse, par impuissance. Nous voulons que l'on reconnaisse enfin les bienfaits qu'apporte sur les affligés de ce pauvre monde le rayonnement humain, que la nature a rendu plus développé chez certains et, le plus souvent, chez les plus humbles,

les plus modestes de la famille humaine. Nous voulons que les pouvoirs publics, au nom de la sécurité publique, de l'hygiène générale, ordonnent des enquêtes, que feront, — non pas des policiers, des gendarmes, ne sachant voir que des coupables là où on les envoie, — mais des savants, des hommes impartiaux, pouvant juger sainement, si juger sainement se peut encore dans cette société !

Nous voulons enfin en dernier ressort, c'est-à-dire au cas où l'examen auquel nous demandons à être soumis nous serait refusé, nous demandons pouvoir soigner au moins nos parents, nos amis, au nom de la charité humaine, au nom du droit individuel, droit inaliénable, qu'aucune justice terrestre ne peut avoir le devoir d'altérer, quand il a le respect même de la justice divine.

Voilà, Fédérés spirites du Sud-Est, ce que nous avons à dire à cette heure de persécution, de troublantes erreurs ; et cela devant être dit par le plus grand nombre, pour qu'on y prête attention, grossissons nos rangs en faisant connaître, chacun dans notre sphère, la vérité et ses bienfaits. Rallions à la Fédération du Sud-Est le plus grand nombre d'adeptes possible, ainsi elle tiendra glorieusement sa bonne place dans la Fédération des Fédérations, ainsi nous aurons tous bien mérité de l'avenir meilleur.

De toutes parts, frères et sœurs, sous l'impulsion de la poussée formidable que reçoivent d'en haut les incarnés, les regards se tournent vers nous ; les humains qu'ont désabusés toutes les religions, tous les sophismes de la science positiviste, cherchent l'asile qui leur manque, la vérité qui leur fait défaut. Par crainte d'une illusion que nous savons chimérique, ils hésitent à venir à nous ; allons à eux en frères, aidons-les à sortir du trouble, éclairons-les, conduisons-les sur la route du bien, du beau, du juste et du vrai, au nom de la grande fraternité humaine.

Le spiritisme est la Vérité ou est une grossière erreur ; qui le dira, sinon les spirites convaincus, rompus depuis de longues années aux expérimentations ? De même qu'un horloger ne vous fera pas un fouet, de même un ignorant des phénomènes spirites ne pourra rien en dire. Et pourtant, c'est surtout chez cette catégorie de gens que nous trouvons le plus de critiques. Fédérés du Sud-Est, il nous appartient de proclamer haut et ferme la Vérité. Nous comptons sur vous tous, pour une grande affirmation par le nombre en sa faveur.

Brémond,
de la Fédération spirite du Sud-Est.

Nota. — Les adhésions nouvelles doivent être adressées à M. Canuel, secrétaire général, rue de la Palafarnerie, Avignon.

Lettre au Docteur Lereboullet

Lettre adressée au Président du Congrès international de médecine professionnelle, au sujet des conclusions votées contre les guérisseurs non médecins.

27 juillet 1900.

A Monsieur le Dr Lereboullet, président du Congrès international de médecine professionnelle, Paris.

Monsieur,

Le *Temps*, dans son numéro du 24 juillet, publie un compte rendu du Congrès que vous avez présidé, et où vous tranchez sans explication une question scientifique de la plus haute portée : je veux parler du Magnétisme, une des grandes forces de la nature destinée à révolutionner le monde, de même que la vapeur, méconnue, elle aussi, comme force à son début, a transformé toutes les transactions et toute la circulation de notre planète.

Vous avez maltraité les charlatans, et on ne saurait trop vous en louer, car il y en a partout, même dans le corps médical, ce qui ne veut pas dire que beaucoup de médecins, et vous en êtes, ne soient pas des hommes honorables, dévoués à l'humanité souffrante, soignant avec cœur un malheureux incapable de les rétribuer, en tout dignes d'admiration ; mais permettez-moi une question. Pourquoi semblez-vous considérer le malade comme une propriété du médecin ? Pourquoi affirmez-vous que le massage et le magnétisme ne sont que pratiques de déséquilibrés ? Où sont les bases de cette affirmation ? Pourquoi alors, certains médecins dans des établissements d'eau emploient-ils le massage comme corollaire utile de certaines cures. Pour être logique avec vous-même, il faudrait taxer beaucoup de vos confrères de déséquilibrés, alors qu'ils ont recours à des pratiques de massage (le massage magnétique) pour remettre à l'état normal certains nerfs déséquilibrés, sans avoir recours aux drogues pharmaceutiques ?

S'il était permis de parler de soi, je dirais que le massage et le magnétisme m'ont guéri d'une longue et grave indisposition, causée par excès de travail, là où les médecins avaient échoué, je ne pense pas être déséquilibré. J'ai la prétention d'avoir le cerveau solide, j'ai la prétention d'avoir fourni des états de services humanitaires et publié quelques livres qui sont la preuve de ce que j'avance.

Si votre honorable frère Adolphe Lereboullet n'était pas mort, il aurait pu vous renseigner sur les facultés de mon cerveau : il faisait partie du bureau du *Cercle parisien* dont j'ai été le Fondateur et le Secrétaire général à une époque de lutte où le triomphe était difficile.

Permettez-moi, en terminant, de vous adresser une invitation, celle de faire dans le *Temps* un article *scientifique* et documenté, où vous éclairerez le lecteur désireux de s'instruire sur les expériences et les travaux qui vous ont amené à affirmer que les déséquilibrés seuls se soignent par le magnétisme et le massage.

Veuillez agréer, Monsieur et cher concitoyen, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : Emmanuel Vauchez.

LE MAGNÉTISME

La loi de 1892. — Les diplômes. — Lourdes.

Le magnétisme est-il une chose matérielle ?

Nous répondrons qu'il est synonyme de la pensée ; par conséquent, s'il peut devenir matériel, tant qu'à présent il est immatériel, fluide et impondérable, il est partout et dans tout, voire à cet effet la science positive de la polarité qui cependant, tout en ayant trouvé certaines lois, ne le définit que dans une faible partie de son ensemble. Or peut-on nier qu'il appartient à tout et à tous, peut-on nier qu'il est régi et réglementé par la nature seulement, peut-on davantage, suivant les lois humaines, l'accorder plus à tel individu qu'à tel autre sans attenter à la propriété d'autrui.

La loi de 1892 serait-elle bâtie dans de telles conditions qu'il n'y aurait pas un moyen quelconque de donner à chacun ce qui lui appartient, sans attenter au droit des citoyens, condamnant *Pierre* au profit de *Jean*, ou encore condamnant *Pierre* pour un fait, puis se retranchant dans un esprit sectaire pour un même fait et laissant *Jean* en liberté.

D'autre part est-il possible, puisque nous savons que le magnétisme est dans tout et à tous, de délivrer des certificats de connaissance et d'aptitudes à qui que ce soit sans attenter au droit individuel par une faveur sectaire. Justement à ce point de vue nous avons pu constater que, depuis quelques années, plusieurs officines délivraient de ces certificats, qui n'ont pour but que de gratifier quelques coureurs de bonne aventure ayant besoin d'une couverture devant leur insuffisance pratique, semant ainsi un véritable discrédit sur le magnétisme par des faits inavouables de réclames grotesques, auxquelles ils ne pouvaient répondre ni scientifiquement ni pratiquement surtout. Bien des individus sans diplômes ont fait et font mieux que la plupart des diplômés. Lourdes n'a pas de diplômes, et cependant, sous les effets magnétiques qui s'y opèrent, on constate des guérisons inespérées suivant le diagnostic de la science, voire à cet effet la guérison de M. Gabriel Gargan, employé des postes, après l'accident de Montmoreau, que la plupart des journaux politiques ont rapportée et qui aura peut-être son dénouement en Cour de cassation.

Devant la sauvegarde demandée par la science et la justice au nom de la société ainsi qu'aux prétentions de quelques sectaires, nous répondrons :

Puisque le magnétisme est dans tout et partout, il constitue par ce fait une propriété générale et individuelle des êtres et des choses, à laquelle nul ne doit toucher sans porter préjudice à autrui.

Considéré comme thérapeutique dans son application au soulagement de ceux qui souffrent, aucune loi humaine ne peut faire dévier les lois de la nature ni le monopoliser sans que ce soit contraire à ses effets, car il y a des hommes qui peuvent le posséder plus ou moins, et rien jusqu'alors n'est venu nous prouver que, seuls, les savants en étaient les détenteurs directs; nous avons toujours pu constater le contraire.

Quant aux diplômes, nous ne sommes pas davantage certains qu'ils puissent éviter l'exploitation de la société, puisqu'au contraire les détenteurs trompent impunément cette société en ne lui accordant pas ce qu'ils lui promettent; il en est de même, du reste, de la majeure partie de ceux qui possèdent des diplômes. L'homme étant faillible et ne pouvant diriger la nature humaine à son gré, ni modifier ses lois, si parfois l'exigence absolue des diplômes était loi, ce ne serait qu'en face de la souffrance, dans son soulagement que l'on pourrait les délivrer à bon escient; on constaterait alors que la plupart des médecins n'auraient jamais l'honneur de prendre le titre de magnétiseurs.

Il serait bon de justifier si la loi de 1892, basée sur la générosité même du législateur dans une pensée libertaire et paternelle, n'a pas violé cette pensée en condamnant, par une application draconienne du Droit, quelques magnétiseurs, en disant en substance que le magnétisme étant curatif, il n'appartenait qu'aux docteurs-médecins de l'appliquer. De cette façon, et d'une manière équitable, Lourdes, dont le magnétisme guérit aussi, devrait donc être condamnée puisqu'elle n'a pas les diplômes prévus par l'article 16 de la loi. Il nous semble pourtant qu'elle présente de plus grands dangers pour la société que le simple magnétiseur, qui est toujours responsable de ses actes. Cependant le Gouvernement autorise les pèlerinages qui, s'ils ont pour but quelques guérisons, provoquent bien souvent aussi la mort en cours de route, sinon dans les murs mêmes.

Sous peu le législateur se trouvera en face de lui-même, et il aura à répondre si la République qu'il représente a toujours pour base la liberté, l'égalité et la fraternité ou si elle n'est pas une seconde Tour de Babel construite de sectes à faveurs et, devant le Droit des citoyens, aura à dire si la justice doit avoir des poids et mesures de circonstances.

Attendons sa décision, et nous jugerons ses actes en conséquence.

Théo.

A PROPOS D'UNE PÉTITION

Le magnétisme et le massage.

Les lecteurs du *Patriote* ont certainement remarqué le texte de la pétition que nous avons publié, par deux fois, dans les colonnes du journal, et que l'honorable M. Emmanuel Vauchez s'occupe de faire signer. Tous ceux qui connaissent la prodigieuse activité pratique et le dévouement aux justes causes de ce parfait honnête homme qu'est M. Emmanuel Vauchez, n'ont pas manqué de remarquer cette pétition. Elle a déjà réuni un nombre considérable de signatures aux Sables. Nous voudrions en faire connaître l'importance à tous nos lecteurs de la Vendée et provoquer ainsi un plus grand nombre de signatures dans le département.

La question, en effet, est des plus intéressantes puisqu'il s'agit, sous des conditions sérieuses de garantie publique, de faire inscrire dans la loi, pour tous les gens aptes à masser et à magnétiser, le droit de soulager ou guérir leurs semblables par le massage et le magnétisme.

Un fait, à l'heure actuelle, est hors de conteste, à savoir que le massage et le magnétisme ont soulagé ou guéri, soulagent ou guérissent, chaque jour, un grand nombre de personnes. Il ne rentre pas dans le cadre de cet article d'expliquer scientifiquement l'action du massage et du magnétisme, mais elle n'en est pas moins réelle. A telle enseigne que les médecins se sont émus du bruit qui s'était fait autour de certaines cures dues au magnétisme. Ils ont traité les magnétiseurs de charlatans et d'empiriques. Ils ont fait mieux : ils ont demandé à la justice d'interpréter, dans le sens de leurs prétentions, la loi du 30 novembre 1892, qui a réglementé l'exercice de la médecine. Après avoir été déboutés devant le tribunal correctionnel et la Cour d'appel d'Angers, ils ont obtenu, de la Cour de cassation, la cassation de ces deux jugements, et ils ont fini par avoir gain de cause devant la Cour d'appel de Rennes, qui a condamné le magnétiseur poursuivi à 200 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts.

Ce laborieux jugement de condamnation n'a été obtenu que grâce à une interprétation de la loi qu'on peut qualifier, à bon droit, de draconienne. Le tribunal correctionnel et la Cour d'appel d'Angers avaient, tout naturellement, tenu compte des rapports dont la loi avait été l'objet lors de la discussion à laquelle elle avait donné lieu. C'est ainsi que le rapport de M. Chevandier, député de la Drôme et médecin, avait spécifié que, en définissant l'exercice illégal de la médecine, la Commission n'avait jamais visé les masseurs et les magnétiseurs, les articles punissant cet exercice illégal ne pouvant leur être appliqués, ajoutait-il, que le jour où ceux-ci sortiraient de leurs pratiques habituelles et, sous le couvert de leurs procédés, prescriraient des médicaments et chercheraient à réduire des luxations ou des fractures. La Cour de cassation et la Cour d'appel de Rennes ont fait table rase de ces déclarations essentielles et s'en sont tenues à l'interprétation étroite de la loi, qui déclare exercer illégalement la médecine toute personne non munie d'un diplôme de docteur en médecine, d'officier de santé, de chirurgien-dentiste ou de sage-femme. C'est pour faire préciser par la loi les déclarations de M. le Dr Chevandier, que M. Emmanuel Vauchez s'occupe de faire signer la pétition en question.

Ce qu'il y a de curieux en l'espèce, c'est que la Cour d'appel de Rennes, pour fortifier ses considérants, a dû s'appuyer sur ce que le 13e Congrès international de médecine légale a déclaré que le magnétisme est un véritable agent thérapeutique. En sorte que, tout en reconnaissant les effets curatifs du magnétisme, elle a décidé que les

médecins seuls étaient capables de le pratiquer, allant manifestement ainsi contre les intentions du législateur.

Au fond, toute la question est là, et non pas ailleurs. Si le magnétisme est un véritable agent thérapeutique, il faudrait démontrer que les médecins seuls sont capables de le pratiquer, avant d'interdire cette pratique aux magnétiseurs de profession. Or, il tombe sous le sens qu'il n'est pas utile d'avoir fait des études complètes de médecine pour devenir expert dans la pratique du magnétisme. Il se peut même qu'un magnétiseur, ayant l'énergie nécessaire, ait un pouvoir magnétique beaucoup plus considérable que tel ou tel médecin. Si ce magnétiseur a fait les études nécessaires, s'il présente les garanties désirables,de quel droit lui interdira-t-on de pratiquer le magnétisme et de soulager ou de guérir ses semblables?

Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de modifier la loi dans ses dispositions essentielles et d'empiéter sur le domaine de la médecine, en autorisant les magnétiseurs à prescrire des médicaments ou à réduire des fractures. Les magnétiseurs ne le demandent pas, et la pétition de M. Emmanuel Vauchez, pas davantage. Ce que demandent l'un et l'autre, c'est l'autorisation, pour les personnes reconnues aptes à le faire, de pratiquer le magnétisme et le massage. Qu'on prenne les garanties nécessaires, cela va de soi. Les magnétiseurs et les masseurs sont, d'ailleurs, les premiers intéressés à ne pas être pris pour des charlatans. Mais, ce qu'ils demandent, c'est à ne pas être exposés à des poursuites judiciaires lorsque, ayant fait les études indispensables, ils exerceront leur profession sans prescrire de médicaments ou faire des opérations chirurgicales.

En thérapeutique, l'essentiel est de guérir ou, tout au moins, de soulager. Le magnétisme et le massage guérissent-ils et soulagent-ils? Répondre par la négative serait nier les nombreuses cures qu'ils ont à leur actif. La médecine elle-même proclame que le magnétisme est un agent thérapeutique. Dès lors, la pétition que préconise M. Emmanuel Vauchez se justifie d'elle-même. Nous en tenons des exemplaires à la disposition des personnes que la question intéresse, et nous avons conscience de ne nuire ainsi en rien aux légitimes intérêts des médecins.

LOUIS NARQUET.

(*Le Patriote de la Vendée.*)

CORRESPONDANCE

Nantes, 28 septembre 1901.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Depuis quelques mois se dresse devant moi un problème que je ne peux résoudre, peut-être pourrez-vous m'aider dans la solution? Le voici:

Le magnétisme est-il une vérité?

Le spiritisme est-il une vérité?

Je veux le croire, mais alors, si tous deux sont vrais, ils doivent sortir d'une même source, par conséquent magnétiseur et spirite ne doivent faire qu'un. Pourquoi alors devant la lutte que le magnétisme subit actuellement le spiritisme ne secoure-t-il pas son *alter ego* et fait-il le mort, sinon le muet.

Voilà, Monsieur le Directeur, toute la question; peut-être serez-vous plus heureux que moi en la circonstance et, en donnant la solution à vos lecteurs, ne pourraient-ils pas vous en être reconnaissants?

Agréez, etc.

L. GESSLER.

RÉPONSE A M. L. GESSLER

Quelques mots seulement en réponse aux questions de notre correspondant ci-dessus.

Effectivement, le magnétisme et le spiritisme, intimement liés, sont deux faces d'une seule et même chose, autrement dit *la manifestation de l'âme*, soit sur le plan physique, soit sur le plan psychique, mais jusqu'ici il est tellement difficile d'établir un point de démarcation qu'il serait téméraire de s'y hasarder à priori.

La seule chose en apparence qui fait que les spirites ou la plus grande partie de ceux-ci ne se liguent pas avec les magnétiseurs, c'est que la plupart sont des mystiques qui attendent béatement la venue de leur nouveau messie en se cantonnant dans l'étroitesse du savoir de leur propre personnalité; *le bon esprit*, *le cher esprit* n'est pas venu diriger leur mental, et ils craignent, en signant une pétition sans en avoir reçu l'ordre, de commettre une faute très grave; ils sont par le fait devenus des nullités incapables de transformer leurs désirs en acte. Ils crient lorsqu'ils voient les catholiques ou autres s'en référer à leurs directeurs de conscience pour se conduire dans la vie. Eux, ils abdiquent leur raison en attendant mieux ou pis; en un mot, ce sont des égoïstes qui ne pensent qu'à eux, sans se douter le moins du monde qu'ils font partie intégrante de l'humanité et qu'ils sont solidaires des actes bons ou néfastes que génère leur inconscience.

Tous n'en sont pas là; nous en connaissons qui, s'ils sont petits aux yeux des masses, sont grands par le cœur; ces derniers travaillent avec acharnement à la conquête du progrès pour plus de liberté, mais que dire de certains de nos frères à la tête du mouvement spiritualiste qui ne daignent même pas parler de ce qui intéresse au plus haut point l'humanité dans les feuilles qu'ils publient.

Est-ce parti pris, inconscience ou mauvais vouloir de leur part? Nous ne pouvons nous prononcer, préférant en cela laisser aux masses la liberté de juger.

Eh puis, sont-ils bien nombreux, les vrais spirites? Nous ne le croyons pas, si nous nous en rapportons à ce qui se passe journellement sous nos yeux, car bon nombre qui se disent partisans des doctrines nouvelles, après avoir mangé du Juif ou du curé du matin au soir, s'en vont fièrement le lendemain assister à la première messe de la paroisse ou bien font faire la première communion à leurs enfants, pendant que les épouses vont régulièrement rapporter au confesseur ce que dit et pense le mari. Ah! il est vrai qu'on invoque les besoins de la vie : il faut faire comme le patron, se bien garder de lui déplaire, etc.

Fantoches que tous ces gens, qui n'osent pas affirmer leurs convictions, ou bien Jésuites, car ils font la courbette pour mieux tromper ceux qu'ils servent et ceux qui les écoutent; pour eux l'humanité n'existe pas. Qu'importe les souffrances, qu'importe les angoisses du reste des hommes; leur ventre est plein, ils n'ont pas à s'occuper d'autrui. C'est pourquoi beaucoup de ceux qui se disent spirites ne veulent ni ne peuvent prendre part au pétitionnement que nous avons entrepris. Ou bien M. le curé l'a défendu, le magnétisme est une œuvre diabolique; ou bien le bon, le cher esprit reste muet, et... et surtout la peur de se compromettre, sans réfléchir que, demain peut-être, on ira demander la santé à quelqu'un capable de la donner mais dans l'impossibilité de le faire, puisque de par la loi il doit être condamné, s'il a l'audace de faire acte d'amour en compatissant aux maux d'autrui.

D'autre part, les spirites sincères, ceux qui croient à la réalité de tous les phénomènes magnétiques ou spiritiques, se demandent avec raison si le magnétisme que nous défendons et préconisons est

réellement en dehors de tout mercantilisme, comme la chose se voit hélas trop souvent chez ceux mêmes qui devraient avoir à cœur de le défendre, et ils hésitent, craignant de donner une fois de plus prise à un charlatanisme éhonté se cachant sous forme de plaques électriques ou vitalisées distribuées dans certaines officines où le magnétisme n'existe que de nom, bien que ce ne soit pas cependant une raison suffisante pour se soutraire à la défense de nos droits. A côté du bon vin, il y a, il y aura toujours la marchandise frelatée.

Nous savons, en effet, qu'il y a en France, et tout particulièrement à Paris, bon nombre de nos amis qui préfèrent rester neutres que de s'engager dans une pareille voie. Est-ce à tort ou à raison ? Nous voulons l'ignorer !

De plus, comme nul n'est bon prophète dans son pays, il n'est pas toujours bon d'accepter les idées ni les faits du milieu ambiant; on peut voir de plus loin, nous sommes absolument d'accord avec ceux qui pensent ainsi, ce qui ne nous empêche pas d'aller de l'avant.

Nous pourrions allonger la liste des raisons qui empêchent ainsi les vrais spirites et les soi-disant tels de prendre part à notre manifestation en faveur de nos droits et de nos libertés, mais à quoi bon. Déjà, à la lecture de ces lignes nous avons conscience de déchaîner bon nombre de foudres sur notre modeste personnalité, mais qu'importe : elles viendront se fondre en face de notre conscience, comme le tonnerre sur la pointe qui l'attire.

En somme, parmi les signataires de notre pétitionnement, nous ne trouvons que des hommes réellement intéressés au relèvement de l'humanité par plus de liberté dans tous les domaines de la pensée. Les magnétiseurs conscients de leur mission travaillent avec acharnement à cette réalisation, les malades soulagés ou guéris trouvent que c'est bien et protestent énergiquement contre l'empirisme scientifique. L'homme de progrès, véritable socialiste, laisse de côté le directeur de conscience, le bon et cher esprit, pour n'écouter que la raison du bon sens ; peu lui importe, sectes, chapelles ou côteries, il ne voit qu'un but : la Justice, et il travaille pour son application, sachant que c'est un devoir qui s'impose pour le bonheur de tous.

En résumé, ce n'est pas le spiritisme qui ne secourt pas le magnétisme dans la lutte actuelle. Mais ce sont les inconscients ou les intéressés qui, sous le couvert du spiritisme ou d'un magnétisme de circonstance, ne font que de l'absurdisme, du fétichisme ou du mysticisme, seuls moyens pratiques pour voiler la vérité, ce à quoi nous nous opposerons de toutes nos forces en luttant pour nos droits et nos libertés.

A. Bouvier.

A PROPOS D'UN MICROBE

Monsieur le Directeur,

Ardent champion de la Justice et de la Vérité, avec votre bienveillance habituelle, vous voudrez bien, j'en suis persuadé, donner l'hospitalité des colonnes de la *Paix universelle* à une poésie du *Farfadet*, feuille de publicité visant les magnétiseurs et les masseurs, ainsi qu'à la réponse que j'ai jugé opportun d'y faire, le tout ci-joint, afin d'éclairer vos lecteurs au point de vue des détracteurs du magnétisme cachés dans ses rangs ou ailleurs.

LE FARFADET ESTIVAL

Administration : 8, rue Baudrière, Angers.

UN MICROBE DE LA SOCIÉTÉ

Dieu me garde que je médise,
C'est le charlatan, qu'il se dise
Grand médecin ou rebouteur,
Artiste,
Dentiste,
(D'ailleurs un dentiste
Est toujours artiste),
Chirurgien, même docteur,
Orthopédiste,
Magnétiseur,
Ou bien masseur,
Masseur avec des brevets, des médailles,
Tout au plus de vieilles ferrailles,
Dont il sait éblouir les gens
Restés naïfs le plus longtemps.
Il fait voiture ou bien boutique,
Cabinet ou place publique ;
Beau phraseur, riche d'arguments,
Sachant roulades, roulements,
Il roule les âmes fragiles,
Et les pauvres cerveaux débiles
Etourdis par ses boniments,
Ses onguents !...
Charlatant, charlatanisme,
Magnétisme,
O source des maux, cataclysme,
Microbe insane et dégoûtant,
Charlatan !

. . . .

Mais le plus redoutable en sa sorte
Est le monsieur qui tient maison
Avec la pancarte à sa porte.
— X. Z. — magnétiseur, donne consultations...
Massage médical
Et sûre guérison,
Remède radical !...
— O microbe — poison !
J'en sais un tout petit, mais crâne,
Très à courbette et beau phraseur,
Mais fier, très coq : c'est un masseur ;
Il n'a qu'une cervelle d'âne...
Il est têtu, raidi, campé,
Porte cheveux touffus au crâne ;
Il est petit, menu, raté,
Mais il est coq, comme il est âne !
Oh ! ses beaux gestes comédiens,
Son beau parler, il dit des riens,
Mais il est étourdi et entraine
Les pauvres souffrants qu'il amène
A son cabinet
Si discret :
Des brevets et des médailles,
Des ferrailles,
Du faux or en un coffret,
De l'eau pure en une coupe,
Des fauteuils ; en un livret,
Des signatures, des images,
Et des squelettes sur des pages,
Anatomie,
Physiologie,
Végétale,
Ou animale :
Tout cela des noms, des mots
Qui voilent son charlatanisme ;
Il les trouve même bien sots
Ceux qui croient à son magnétisme ;
Il les roule, les malheureux !
C'est tant pis ; jeunes ou vieux
Sont extorqués avec adresse,
Et en sortant, chacun d'eux laisse,
Chez ce microbe destructeur,
Magnétiseur,
Pour payer, une forte somme,
Puis de la santé, car je nomme
Maladie, un remède mauvais,
Et chez un charlatan, jamais

L'on ne se guérit; ô docteurs pleins de science,
Ne trouverez-vous pas le sérum d'espérance
Qui détruira d'un coup ce microbe infernal,
Le charlatan du monde, un redoutable mal.

Z***

Comme le lecteur a pu s'en rendre compte, se trouve dans la feuille de publicité-réclame Roberteau-Baudry, intitulée le *Farfadet*, en date du 10 au 22 juin 1901, sous la signature de M. Z..., une poésie intitulée : *Un Microbe de la société* (sans doute que pour la circonstance ce digne monsieur avait pris un calomel ou un vermifuge quelconque), car ses vers sortent d'un endroit soigneusement caché, sous un Z..., et encore ce n'est qu'après s'être retourné qu'il les exhiba sur cette feuille. Si je dis que ce n'est qu'après s'être retourné, ne croyez pas, lecteurs, que j'aie pour cela l'idée à la malice ; non ! mais la vérité est que, précédemment, cette même feuille, au lieu et place qui lui sert actuellement d'avilissement aux magnétiseurs et aux masseurs, elle portait haut et ferme le drapeau du massage avec une réclame des plus alléchantes, surmontée du portrait photographique du susdit « microbe » masseur diplômé, j'ajouterai pour la circonstance, ne se connaissant ni confrères ni concurrents d'après ses écrits, homme universel sans doute.

Cette réclame était tellement alléchante que le *Farfadet* y trouvait probablement une bonne portion de beurre pour graisser ses épinards ou pour mettre dans sa morue aux jours maigres. Hélas ! tout ici-bas a une fin, et ce petit stratagème devait en avoir une fatale pour le pauvre masseur, laissant déverser une partie des charges sur les magnétiseurs dont il se réclame cependant de par son diplôme entouré d'un accoutrement de médailles de toutes sortes, osant dire que le magnétisme n'est qu'illusion susceptible d'agir seulement sur l'imagination, tout cela sous les auspices de sainte Galette. Ce masseur, dis-je, n'a pas eu le courage de prouver à M. Z... que les deux pouvaient faire la paire. Il y a tant d'espèces de microbes ? Non pas que je veuille dire qu'à l'instar des êtres nuisibles, ils soient deux microbes, car avant tout ils sont bel et bien deux hommes et ce n'est qu'en tant qu'hommes que je veux les examiner. Aussi suis-je surpris de constater des faits vraiment bizarres, quasi inexplicables, si l'on ne trouvait la clé de l'énigme ; car un homme, après avoir vanté, grandi un autre homme pendant des années, le rabaisser au dernier degré de l'échelle des êtres, vous conviendrez que cela est bizarre.

Eh bien, pas malin à découvrir le pot aux roses ! Dans la circonstance, si l'on voulait bien se donner la peine d'examiner ce que fut et est le macrobe, on pourrait être encore plus surpris d'un tel aplomb de sa part ; mais laissons-le ce qu'il est et examinons seulement l'effet actuel et la cause de cette purgation vermifuge.

Momentanément, le susdit « microbe » faisait vivre le macrobe ; or, c'était un microbe bienfaisant, mais ce diable de microbe, ayant sans doute séjourné dans une atmosphère de marécage qui lui aurait enlevé sa faculté bienfaisante, soit encore que l'alimentation du *Farfadet* devînt dure à digérer ou bien qu'elle ne fût pas du tout ingérée à son goût, se regimba. De là, haine des deux crobes, *mi* ou *ma* comme vous voudrez.

C'est pourquoi, pour se venger, M. Z... fait appel *aux docteurs pleins de science*, connaissant sans doute leur dextérité à cet effet, fondant toute son espérance sur le fameux sérum qui, depuis la découverte des microbes, coucha tant de victimes !!!

Pour terminer, permettez-moi, mon cher Monsieur Z..., une petite réflexion, oh ! bien petite.

Vous êtes très fort... Alors pourriez-vous me dire, quand le nettoyage microbien que vous sollicitez sera fait, *en qui* et *en quoi* se composera cette société que vous semblez tant protéger. Logiquement parlant, il y en a bien d'autres que les magnétiseurs et les masseurs, des microbes ! et autrement dangereux encore. A dire vrai, vous méritez toute la dignité d'un maître et, le jour où une décision sera prise enfin de jeter tous les microbes à l'eau, dans la Maine ou dans la Loire, soyez persuadé que votre réputation est assez grande pour que chacun de nous, c'est-à-dire à l'unanimité, nous vous nommions notre porte-lumière, titre du reste bien gagné par vos pérégrinations à travers la société. Nous choisirons pour votre garde d'honneur, avec baïonnette au canon, ceux dont vous vous réclamez ; vous n'aurez au moins rien à redouter, vous serez dans votre milieu et, avec de tels guides à notre tête, les poissons auront à réfléchir avant de nous happer, seraient-ils même des brochets.

Le Magnétiseur Théo.

Liens mystiques [1]

A l'âme de ma mère.

De nouveau, ma pensée appelle ton image,
O mère ! et dans la nuit brumeuse où je me plais
Le visage d'André remplace ton visage,
Quand de tes traits chéris s'efface le sillage,
Comme l'eau sous l'esquif s'éloignant des galets.

Vous mêlez vos rayons lorsque je vous appelle
Et soutenez mon cœur en ses obscurs combats,
Nouveau-nés l'un et l'autre à l'épreuve nouvelle :
Toi, mère, depuis lors à la vie éternelle,
Et lui, l'enfant joyeux, à celle d'ici-bas.

Qui donc sait le secret de la tombe féconde ?
De quel astre vint-il en nos bras attendris,
L'enfant au doux regard ? Sa chevelure blonde
Était-elle l'aurore annonçant à ce monde
Ton départ pour là-haut, dis, mère aux cheveux gris ?

Pourquoi revenez-vous ensemble dans mon rêve ?
Quel nœud mystérieux vous enlace aujourd'hui ?
Comment se fait-il donc que, vous mêlant sans trêve,
Ma pensée en vous deux mystiquement s'achève
Et que mon pleur pour toi soit sourire pour lui ?

Vous êtes-vous connus dans l'espace limpide ?
Sur le même soleil avez-vous existé ?
Ou sa fossette est-elle une sœur de ta ride ?
En quel point, en quel temps, sur quel astre splendide
S'est formé le lien de votre éternité ?

Ou bien, influx profond et pourtant éphémère,
N'est-ce pas ton esprit au souffle réchauffant
Qui vient planer sur moi dans ma veillée amère
Afin que ton amour, ton doux amour de mère,
En passant par mon cœur, bénisse mon enfant ?

E.-B. de Reyle.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Dans un quatrième envoi en date du 21 septembre, M. Emmanuel Vauchez nous a fait parvenir les 2.434 signatures suivantes en trente listes différentes :

(1) Poésie tirée de la *Halte divine*, un volume in-16 elzévir (chez E. Molouan, 46, rue Madame, Paris). Prix : 2 francs.

Dans ce recueil divisé en quatre parties, qui se divisent ainsi : 1° le cœur, les sens, la raison ; 2° Nefers, Baalim et Theoi ; 3° le Sang des peuples ; 4° Naître vivre, mourir, renaître, les amateurs du beau trouveront la saine nourriture de l'esprit.

1re liste, recueillie par	M. Pichault, industriel à Clan-Jaulnay (Vienne). .	118 signatures.
2e — —	M. Aldouce-Thorin, propriétaire, adjoint au maire de Chilly-le-Vignoble (Jura)	16 —
3e — —	M. Ortalis, à Gerde (Hautes-Pyrénées).	174 —
4e — —	M. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	
5e — —	— —	
6e — —	— —	
7e — —	— —	633 —
8e — —	— —	
9e — —	— —	
10e — —	— —	
11e — —	— —	
12e — —	M. Paul Gauthier, ancien maire de Blois (Loir-et-Cher)	2 —
13e — —	M. Minaud, percepteur à L'Aiguillon-sur-Vie (Vendée).	50 —
14e — —	Mme Yanet, aux Sables-d'Olonne (Vendée) . .	31 —
15e — —	M. A. Ortalis, château de Gerde (Hautes-Pyrénées)	
16e — —	— —	318 —
17e — —	— —	
18e — —	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, Bordeaux (Gironde).	
19e — —	— —	
20e — —	— —	
21e — —	— —	
22e — —	— —	
23e — —	— —	1.092 —
24e — —	— —	
25e — —	— —	
26e — —	— —	
27e — —	— —	
28e — —	— —	
29e — —	— —	
30e — —	— —	
	Total. . .	2.434 signatures.

Parmi les signataires, nous prenons au hasard de la plume les noms suivants :

MM.

A. Maurice, comptable, à Bagnères-de-Bigorre ;
Gay, cultivateur, à Bagnères-de-Bigorre ;
Verdoux, receveur d'octroi, à Bagnères-de-Bigorre ;
Blanc, chef de gare, à Bagnères-de-Bigorre ;
H. Bournac, président de la Chambre syndicale des T. E. O. B., à Bordeaux ;
Ducos, Grouillau, Clouret, négociants, à Bordeaux ;
Adrien Loste, Lebondigue, Maneurre, marchands de bestiaux, à Bordeaux.

MM.

Laurnison, E. Chara, entrepreneurs, à Bordeaux ;
Puisarneau, rentier, à Bordeaux ;
Peyrard, avocat, à Bordeaux ;
J. Lenoble, caissier des magasins Grosse Cloche, et les employés, à Bordeaux ;
Seguin, directeur du magasin du Magot, et les employés, à Bordeaux ;
Latournèrce père et fils, à Bordeaux ;
Le Dr Gernave, à Bordeaux ;
Brune, avocat, à Bordeaux ;
Paul Gauthier, ancien maire de Blois ;
Collinet, fondeur, à Blois.

Nous ne donnons ces quelques noms qu'à titre de renseignements pour montrer que dans toutes les classes de la société existent des partisans du magnétisme et surtout de la liberté individuelle comme droit sacré, lorsqu'il s'agit de soulager son semblable.

De son côté, dans un troisième envoi en date du 22 septembre, M. Mouroux, d'Angers, nous a fait parvenir 13 listes contenant 576 signatures.

RECUEILLI PAR DIVERS :

Listes de 101 à 200, 991 signatures.
Soit un ensemble à nouveau de :

M. Emmanuel Vauchez . .	30 listes . .	2.434 signatures.
M. Mouroux	13 — . .	576 —
Divers	100 — . .	991 —
		4.001 signatures.
Listes précédentes	464 — . .	10.527 —
Totaux. .	607 listes . .	14.528 signatures.

(*A suivre.*)

LIVRES

On achète à bon prix livres anciens et modernes sur Occultisme, Spiritisme, Magnétisme, etc.

S'adresser Gervais-Bouchet, 15, rue d'Algérie, Lyon.

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plaît à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit.

(Voir à ce sujet le *Procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.)

Le Gérant : L. COULAUD.

9-10-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — Nos 263. 10 Centimes. 1er-15 NOVEMBRE 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT

Nous sommes enfin en plein dans la lutte. Jusqu'ici il n'y avait que les journaux spéciaux qui s'intéressaient à la cause du magnétisme, et Dieu sait si le nombre en est réduit, mais il y a là une vérité tellement puissante qu'enfin la grande presse s'en mêle, et nos justes revendications se trouvent dès maintenant soutenues et défendues d'une façon sérieuse par bon nombre de nos grands confrères, et cela grâce à l'infatigable pionnier que nos lecteurs connaissent. M. Emmanuel Vauchez, en effet, pour qui les obstacles n'existent pas, s'est mis à l'œuvre, et de toutes parts ses articles, remplis du feu de la vérité, sont publiés sans autres commentaires qu'un désir immense de voir la réalisation de nos idées communes pour la conquête de nos libertés et le droit sacré de tous citoyens de faire le bien lorsque les circonstances s'y prêtent.

Après ses travaux opiniâtres pour la ligue de l'Enseignement, après son pétitionnement pour chasser les Jésuites, il travaille à chasser, ou plutôt à combattre les monopoles : il entend, et il a raison, que chaque individu pouvant faire le bien autour de lui soit libre d'exercer sa faculté, suivant ce qu'est cette faculté, qui par le fait se trouve la propriété individuelle et inaliénable de celui qui la possède, quoi qu'en pensent ceux qui se plaisent à condamner avec plus ou moins de partialité et quoi qu'en disent des incapables dans l'impossibilité de sortir des limites d'une science toute d'hypothèses, plutôt que de réalité.

A divers titres, nous pouvons le dire hautement, M. E. Vauchez mérite bien de l'Humanité, car il ne craint pas pour la défense d'une cause juste de sacrifier sa vie, son temps et ses deniers pour en assurer le triomphe. Aussi nous faisons-nous un plaisir et un devoir de faire connaître un article émané de la plume de notre éminent collaborateur et reproduit par un grand nombre de journaux, ce qui nous fait dire une fois de plus: LE MOUVEMENT en faveur du magnétisme n'est plus un vain mot.

A. BOUVIER.

LE MAGNÉTISME ET LA LOI

Lorsque la loi du 30 novembre 1892 a été présentée aux Chambres, la Commission, par l'organe de son rapporteur, le Dr Chevandier (de la Drôme), a déclaré dans son exposé des motifs que *les articles visant et punissant l'exercice illégal de la médecine ne pourraient être appliqués aux Masseurs et Magnétiseurs que le jour où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles et où, sous le couvert de leurs procédés, ils prescriraient des médicaments, chercheraient à réduire des fractures. Jamais notre intention n'a été de les viser, c'est donc mal à propos qu'ils ont pris l'alarme.*

Voilà qui est clair et prouve qu'il n'y a plus rien à mettre dans la loi; les Chambres l'ont votée ainsi. Malgré cela, un syndicat de médecins vient de se former à Angers et intente des poursuites contre M. Mouroux, magnétiseur, habitant cette ville, qui sans médicaments a le grave tort, aux yeux de ces messieurs, de soulager, de guérir des malades pour lesquels la médecine était restée impuissante.

Le Tribunal et la Cour d'Angers, s'appuyant sur les faits précités, acquittent le prévenu et condamnent le syndicat aux dépens; mais les intérêts sont tenaces, messieurs de la Faculté se pourvurent en Cassation, et la haute Cour juge; elle casse le jugement, parce qu'il n'est pas question de massage et de magnétisme dans le texte; elle fausse le droit, elle viole la loi, elle se moque des législateurs.

Il y a quelques années à peine, la majorité des membres de l'Académie de médecine affirmait que le magnétisme est égal à zéro; l'année dernière, le Congrès international de médecine professionnelle décidait que le magnétisme est curatif, mais qu'à ce titre les médecins seuls peuvent l'employer; seulement ils ont oublié d'ajouter que,

sur trois cents médecins il n'en est peut-être pas un seul possédant l'organisation spéciale, sans laquelle les cures magnétiques ne peuvent se faire.

La Cour de Rennes, appelée à trancher la question, s'est appuyée principalement sur la déclaration du Congrès de médecine. Voilà un motif tout à fait étranger à la loi du 30 novembre 1892, on ne le trouvera ni dans les articles, ni dans l'exposé de la Commission.

Il n'y a là qu'un procédé pour arriver à tourner la loi, et, si la question n'était pas si sérieuse, on ajouterait : c'est un acte de haute plaisanterie.

Il n'y a qu'une chose à faire : en appeler aux Chambres, afin qu'elles établissent une situation normale et remettent chaque belligérant à sa place. Nos législateurs savent bien que, si la chirurgie et la médecine sont une science, la médecine n'en a pas pour cela, comme toute chose humaine, un droit à l'infaillibilité : ses ordonnances sont forcément faites très souvent au hasard. Voici, d'ailleurs, comment elle est jugée par des praticiens de la plus haute valeur.

ROSTAN : Chaque formule médicale est pour ainsi dire une erreur.

PROFESSEUR LOUIS : La plupart des méthodes curatives offrent des effets déplorables.

BROUSSAIS : Le souffrant demandant un verre d'eau ne peut obtenir qu'une dose de poison.

CHAUVET : La Médecine a toujours été plus nuisible qu'utile à l'humanité.

FRAPPART : Médecine, pauvre science! Médecins, pauvres savants! Malades, pauvres victimes!

Etc., etc...

Les appréciations de ces maîtres feront réfléchir le législateur, qui ne voudra pas sacrifier les malades, en les déclarant propriété des médecins. EMMANUEL VAUCHEZ.

P.-S. — Les six médecins de la ville des Sables-d'Olonne ont signé la pétition réclamant l'inscription dans le texte de la loi d'un article autorisant les pratiques du massage et du magnétisme par toutes les personnes aptes à soulager ou à guérir leurs semblables.

***

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nous donnons ci-après les noms des journaux qui ont déjà reproduit cet article à la date du 17 octobre dernier.

Journal *le Petit Comtois*, à Besançon (Doubs).
Journal *le Réveil des Campagnes*, à Besançon (Doubs).
Journal *les Pyrénées*, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Journal *la Vendée Républicaine*, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
Journal *la Démocratie*, à la Roche-sur-Yon (Vendée).
Journal *l'Écho de la Vendée*, à Luçon (Vendée).
Journal *le Patriote*, à Fontenay-le-Comte (Vendée).

De *l'Agence Havas*, correspondance A, nous extrayons les lignes suivantes :

« M. Emmanuel Vauchez, ancien secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, est un infatigable apôtre et remueur d'idées. A peine a-t-il terminé une campagne qu'il en entreprend une nouvelle, toujours avec le même feu sacré et la même énergie. Rien ne l'arrête quand il s'agit pour lui de travailler, par la plume et la parole, dans l'intérêt de l'humanité. C'est ainsi qu'il ouvre aujourd'hui un nouveau pétitionnement tendant à obtenir la revision de la loi du 30 novembre 1892, relative à l'exercice illégal de la médecine, de façon à préciser clairement et exactement les droits des masseurs et des magnétiseurs. Dans l'exposé des motifs qui accompagnait cette loi, le Dr Chevandier (de la Drôme) avait fait la déclaration suivante :

« Les articles visant et punissant l'exercice illégal de la médecine « ne pourraient être appliqués aux Masseurs et Magnétiseurs que le « jour où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles et où, sous le « couvert de leurs procédés, ils prescriraient des médicaments, « chercheraient à réduire des fractures. Jamais notre intention n'a été « de les viser, c'est donc mal à propos qu'ils ont pris l'alarme. »

C'est sous les auspices de cette déclaration très claire que la loi a été votée. Depuis ce jour, un jugement du tribunal d'Angers, confirmé par la Cour de cette ville, a donné une sanction à la déclaration du Dr Chevandier. Mais la Cour de cassation a cassé ce jugement, et la Cour de Rennes, appelée à trancher la question, s'est appuyée principalement sur une déclaration étrangère à la loi, du Congrès de médecine, décidant que le magnétisme est curatif, mais qu'à ce titre les médecins seuls peuvent l'employer. Ici, M. E. Vauchez objecte que, sur 300 médecins, il n'en est peut-être pas un seul possédant l'organisation spéciale sans laquelle les cures magnétiques ne peuvent se faire. Quoi qu'il en soit, comme la jurisprudence de la Cour de Rennes pourrait servir à tourner la loi, M. E. Vauchez demande que la loi revienne devant les Chambres pour y être amendée de façon à supprimer désormais toute équivoque et toute incertitude d'interprétation. »

Les magnétistes et les malades doivent se féliciter d'avoir trouvé un homme de la taille de M. Emmanuel Vauchez; c'est un géant, à côté duquel les masseurs et magnétiseurs ne sont que des pygmées, puisque mieux que tous il sait faire resplendir la Vérité.

A. BOUVIER.

LA VÉRITÉ ET LA COURTOISIE

Depuis quelques années, je lutte, au nom de cette Vérité devenue si obscure par les effets d'une fausse courtoisie du faible contre la puissance du fort, c'est-à-dire par l'obstruction de la pensée de l'un sous la domination de l'autre; ce dernier doit toujours être victorieux devant tous ses torts.

Que ce soit dans la parole ou dans l'écrit, la fausse courtoisie, apanage hypocrite de tant d'hommes ne possédant que des demi-situations, n'est qu'un abaissement moral couvrant toujours la vérité d'un épais voile; il est impossible à celui qui agit ainsi d'ouvrir franchement toutes les portes de sa pensée, il lui reste toujours un sentiment quelconque qui n'aura pas pris son essor dans la crainte de froisser X. ou Z. et de ne pouvoir ainsi avoir place à son assiette au beurre.

Toujours cette fameuse chimère : « On n'attire pas les mouches avec du vinaigre, » voilà la refrain de tous devant la puissance. Eh bien! lecteurs, vous voulez être courtois, soit! c'est le devoir de tout homme, mais soyons-le réellement, sans arrière pensée, ou alors pas de vérité possible; courtois et vrai peuvent parfaitement marcher de pair, la courbette n'est qu'un apparat trompeur. Vous connaissez la valeur d'un menteur. La vérité doit être la lumière pure, elle doit s'étaler au grand jour et, si dans notre courtoisie quelqu'un se trouve blessé au milieu de sa vanité, il ne le sera que par la vérité; ce quelqu'un n'a donc qu'à agir de façon à ce que ses actes ne puissent avoir d'effet rétroactif.

La vérité n'est pas toujours bonne à dire, nous répète-t-on à chaque instant, soit encore? Mais il y a là un devoir qui nous incombe pour éviter la piqûre des fameuses mouches et, dans la circonstance, le vinaigre est de rigueur, car, contrairement à l'effet du miel qui les allèche, elles ne pourront pas, tout au moins, nous salir avec leurs pattes gluantes.

Oui, depuis des années, je lutte pour la sainte cause de la vérité qui seule doit conduire à la Justice, et cette justice, basée sur la vérité, donnerait à tous les hommes ce qu'ils réclament doucement en le pensant bien haut toutefois. Sous différents noms, j'ai pu vous paraître agressif, soyez persuadés que non ! J'ai fait mon devoir tout simplement, je me suis défendu contre les attaques dirigées contre moi, et croyez-vous que, devant la raison humaine, ma conscience me reprocherait de frapper l'ennemi en face ? Non ! pas de détours. Ceux-ci rallongent toujours la route et, pendant ce temps perdu, l'ennemi peut disposer ses batteries et lutter avec avantage.

La vérité est et sera mon arme et soyez certains que je ne frapperai pas avec le fourreau ; il faut, au contraire, que la lame soit nue au risque de la briser ; il faut qu'elle puisse pénétrer le plus profondément possible dans la conscience humaine, découvrant par ce fait l'astuce des uns et la perfidie des autres ; il faut qu'elle démasque le flambeau qui doit éclairer les hommes dans la voie de la vie qu'ils ont à parcourir ici-bas, leur faisant franchir librement les obstacles qui se dressent à chacun de leurs pas.

Malheureusement, les temps sont encore éloignés où chaque homme aura le courage de ses sentiments ; soit faiblesse, soit orgueil ou égoïsme, chacun veut briller par soi et pour soi et tous se confinent dans des chimères, se bercent dans des illusions qui ne sont profitables ni aux uns ni aux autres, sauf qu'elles donnent prise aux dominations grotesques des plus hardis qui, pour assouvir une idée ou une passion quelconque, ne craignent pas d'infliger à leurs frères les plus durs sacrifices dans une maîtrise pieusement dirigée, suivant le but à atteindre.

Les masses, trop faibles pour se diriger elles-mêmes, ont besoin de Directeurs et, véritables moutons de Panurge, sont toutes disposées à se jeter à l'eau, il leur suffit de beaux discours, de belles paroles, de beaux gestes ; plus on leur promet, plus elles se courbent et se laissent prendre à ce piège de fallacieuses promesses sous le couvert de science, de politique, de combinaisons de toutes sortes ; elles subissent le joug de la puissance et, des centaines de fois dans son existence, l'homme a pu se rendre compte combien il fut trompé, dépouillé, même de sa liberté de penser, puisqu'il n'a jamais le droit de l'exprimer, serait-elle toute à l'avantage de la vérité, sans encourir les foudres de la puissance. Son frère, supérieur à lui au point de vue de la situation, lui inspire la même crainte que l'oiseau de proie inspire au roitelet, que l'animal sauvage inspire à l'animal domestique, ce qui l'amène à penser qu'il est loin d'avoir la situation, au milieu des êtres de la création, du caniche chéri et gâté des mêmes hommes qui se disent nos maîtres. Voilà le raisonnement de tous les hommes qui constituent les forces vives du peuple, et ce peuple, dans sa faiblesse, dans son inertie, se laisse conduire aux pires destinées ; on lui enleve tout. Liberté, droit, propriété se trouvent monopolisés dans les mains habiles de l'exploitation et on ose parler de courtoisie devant de tels faits, peut-être l'a-t-on employée pour abuser de la faiblesse humaine, mais, courtoisement parlant, il faudrait que l'homme s'incline et se reconnaisse très heureux que le malheur ne soit pas plus grand. Dans une telle situation, s'il est courtois, ce qu'il s'efforce toujours de faire croire, ce ne peut être de la courtoisie vraie, la vérité reste cachée dans les replis de sa conscience grondant sous forme de haine, parce qu'il n'a pas compris toute la portée de cette vérité qui devait le sortir de la fausse situation où il se trouve, on peut le dire, par sa faute.

Le temps des courbettes a assez vécu, voilà ce que beaucoup pensent mais n'osent dire ouvertement. Ah ! faiblesse humaine, quand reconnaîtras-tu la source de tous tes malheurs ? Quand donc, tête haute, te lanceras-tu à la conquête de ton bien-être dans la liberté qui t'est tant promise ? Quand donc te sentiras-tu assez forte pour crier sus à la domination honteuse du puissant contre le faible ? Hélas ! oui, quand, voilà une grave question de posée, le temps la résoudra sûrement, et peut-être n'est-il pas si éloigné que les puissants se plaisent à le croire ; bien des rumeurs parcourent le peuple et s'élèvent déjà jusqu'à ceux qui sont chargés de sauvegarder sa paix et sa tranquillité dans son droit et sa liberté.

Je disais plus haut que tout est sujet à exploitation ici-bas, que tout le monde en avait conscience et que personne n'osait élever la voix, c'est ainsi encore une grande vérité. L'odieuse machination ourdie contre moi depuis quelques années et, par choc en retour, contre la liberté de tout un peuple en est la preuve la plus vraie ; on a vu là des savants, des grands de toutes sortes s'associer pour conduire à sa perte l'homme qu'ils étaient obligés de féliciter dans ses actes, avant de le salir à satiété dans le bourbier où ils s'étaient plongés et le rendre indigne aux yeux de tous. Ici, c'est un fait, il fallait inventer une jonglerie à part, il fallait un tour de passe-passe pour arriver à dépourvoir un peuple de sa liberté d'action en face de son droit et de son devoir. Il suffisait de frapper un seul être pour arriver à ce but. Condamner dans une telle iniquité chaque membre de la population, un à un, c'eût été chose impossible sans que la vérité éclate et montre dans toute sa hideur l'animosité des ennemis de l'humanité qui, pour la masquer, sont obligés de se cacher sous une couverture quelconque. Mais cette enveloppe, vermoulue sous le poids des ans, pour ne pas dire des siècles, se troua soudain sous le choc d'une des plus grandes vérités, le magnétisme, mettant à nu l'œil sectaire habitué aux ténèbres, rejetant de parti pris tout ce qui n'émane pas de son sein. Le choc cette fois fut si terrible que les intéressés faillirent en perdre la vue. De là cette haine farouche qui devait coûter cher aux détenteurs de la vérité mère qui, malgré tout, l'emportera sur l'erreur : tel le Bien sur le Mal.

La sacro-sainte chapelle qu'est l'Académie de médecine ne s'en émut pas pour si peu ; elle répondit tout simplement dans un congrès en l'an de grâce 1900 : « Hors mon sein pas de salut » ; aussi s'empressa-t-elle de reconnaître le magnétisme comme agent thérapeutique, mais, ne voulant pas attenter à son infaillibilité, elle seule était capable de l'appliquer comme tel.

L'histoire du magnétisme est trop connue des lecteurs pour que je rapporte ici la tyrannie que lui fit subir ladite Académie depuis des siècles, mais il s'agit de savoir, malgré toutes les rétractations qu'elle semble faire à son adresse, s'il est vrai que son infaillibilité est telle qu'elle puisse en réclamer le monopole, si des lois humaines sont susceptibles d'en juger ainsi ou si cela n'appartient pas aux lois naturelles seulement.

Il faudrait qu'elle prouve tout au moins, cette Académie, après avoir tant méprisé cette vérité qu'elle veut aujourd'hui légitimer sa propre fille, si tous ses membres en sont dignes ou s'ils ne la considéreraient pas plutôt comme la prostituée du boulevard rapportant le magot à ses souteneurs. Ce serait là vraiment une trop grave injure, car, issue de la sagesse même, elle saurait toujours retrouver ses véritables parents ; malgré l'exploitation à laquelle elle fut en butte à toutes les périodes de son existence, elle sut toujours rester digne de la cause dont elle fait la plus grande gloire.

Le médecin comme tout mortel est faillible dans ses actes ; il n'est pas de jour qui ne nous en apporte une preuve, et, tant qu'il n'aura pas le pouvoir de donner une garantie sûre de la santé humaine, il ne doit pas en réclamer le monopole. Le père de famille a de grands devoirs vis-à-vis des siens, leur sauvegarde, qui doit primer le monopole du médecin, sans nuire à ce dernier. Pour ne pas parler de tous nos droits dans une médecine libre, chacun peut avoir recours au magnétisme puisqu'il ne présente aucun danger, répondant lui-même aux lois et aux besoins de la nature, mais, pour y recourir, il est de toute nécessité de s'adresser à l'homme qui le possède et le médecin n'est pas toujours certain de pouvoir le donner.

Les hommes qui veulent l'accaparer au détriment de ceux à qui il appartient en réalité et du droit de ceux qui le désirent dans des conditions qu'il n'est pas toujours possible à ces hommes de présenter, car il n'est pas dû à tous les hommes quoi qu'ils soient de le rayonner en véritables effets curatifs, et vous tous, Messieurs les savants, les magistrats et législateurs qui voulez la sauvegarde de la société en agissant contrairement aux règles de la Nature, prenez bien garde qu'au lieu de panser la plaie, vous ne l'aggraviez. Ce serait dans ce cas un véritable crime de lèse-humanité dont vous auriez à rendre compte devant votre conscience et devant les lois qui régissent cette Humanité. La liberté de magnétiser doit être synonyme de la liberté de penser. Voilà la vérité dans toute sa splendeur.

Quant à la courtoisie, en comparaison de la vérité, nous pouvons sans crainte nous engager à l'être dans le respect de tout individu, tant qu'il le sera à notre égard, et nous pouvons faire remarquer que, si nous frappons, ce n'est qu'après avoir été frappé. C'est ainsi que raisonnait un homme du siècle passé, le célèbre Dr Frappart, et il ajoutait : « Ma plume a cinquante ans d'outrages à venger, des masques à arracher, des gens à remettre à leur place, une erreur à abattre, une vérité à exalter. »

Comme le Dr Frappart, soyons des hommes, guidés par l'amour de nos semblables dans la vérité, ce ne sera pas sans beaucoup de peines qu'elle éclairera l'Humanité.

Th. Mouroux.

CORRESPONDANCE

Angers, le 20 septembre 1901.

Monsieur le Directeur,

Non pas que je sois magnétiseur, ni que je connaisse le magnétisme vis-à-vis duquel j'étais sceptique invétéré, mais partisan de la vérité, devant la brutalité des faits, je croirais faillir à mon devoir si je ne vous signalais un cas de magnétisme à grande distance : « Angers-Paris », c'est-à-dire plus de 300 kilomètres, pour démontrer que le magnétisme n'est pas seulement une science positive appartenant à tel ou tel individu, mais au même degré que la liberté de penser devant appartenir à tout le monde, et l'enlever aux hommes susceptibles de le rayonner avec une telle puissance serait aller à l'encontre du Devoir, de la Liberté et du Droit.

L'on peut se rendre compte par ce fait que la justice française et le corps médical font sûrement fausse route dans de telles prétentions.

Les médecins, loin de l'infaillibilité, ne devraient pas oser monopoliser la santé humaine, et la justice, en empêchant le rayonnement de la pensée de l'homme pour le bien de son semblable en face de l'impuissance médicale, commet la plus grave des imprudences dont l'humanité aura à souffrir énormément.

Si je me permets un tel raisonnement au point de vue de la médecine classique et de la justice dans le droit, c'est que je trouve ridicule que, dans notre République libertaire, on ose tuer tout ce qu'il y a de grand, de vrai, susceptible de régénérer l'humanité.

Dernièrement, une dame de ma famille se vit forcée par sa situation de placer dans un hôpital d'enfants, à Paris, sa petite fille âgée de cinq ans, atteinte de fièvre typhoïde (diagnostic médical).

La période aiguë de la fièvre, déclaraient les médecins, devait se terminer à bref délai, et si l'enfant résistait jusque-là, il y avait chance de la sauver.

Deux jours avant cette époque, la mère visitant son enfant, la voyant dans un tel état d'affaiblissement et redoutant un malheur, m'écrivit à Angers me faisant part de ses craintes. La température, depuis trois jours, n'avait cessé d'être très élevée. La mère ajoutait qu'elle-même se sentait aussi bien malade.

Je reçus cette lettre un soir, et, sur les instances d'amis, j'allais de suite trouver le magnétiseur Mouroux. Je le mis au courant de la maladie de l'enfant et du mauvais état de santé de la mère.

Malheureusement, après le procès qu'il eut à subir de la part du corps médical de France, il se refusa tout d'abord à toute action, tout en me confiant, pour me rendre un compte exact de la situation, sa brochure *Mon Procès*, ce qui m'engage du reste à écrire cette lettre.

Ce n'est que devant la souffrance de deux êtres et sur mes instances qu'il me pria de porter ma pensée sur la mère d'abord, sur l'enfant ensuite et presque aussitôt. Est-ce double vue, dégagement de l'être ou je ne sais quoi, M. Mouroux me détaille jusqu'à la couleur des cheveux des personnes et une foule d'autres choses. Il magnétisa l'enfant immédiatement et me déclara ensuite que les docteurs s'étaient trompés dans leur diagnostic, qu'au lieu de fièvre typhoïde, c'était une fièvre due à toute autre cause que le typhus, que la douleur de la malade ne correspondait en rien à celle causée par la typhoïde et point par point m'expliqua les centres douloureux et organes atteints, ce qui devait me démontrer plus tard l'exactitude de ce qu'il m'avançait. Je le quittai en recevant de lui l'assurance qu'un mieux se ferait sûrement sentir le lendemain.

Effectivement, l'enfant qui n'avait pas uriné depuis quatre jours le fit dans la nuit et la température descendit énormément. La mère me disait aussi qu'elle-même allait bien mieux et exprimait son bonheur de voir l'enfant renaître.

Je dois déclarer que cette dame ignorait que je l'avais fait magnétiser à distance.

La fièvre de l'enfant tombée si brusquement remonta malheureusement. Le délai désigné par les médecins, vingt et un jours, passa sans autre abaissement de température que celui produit par l'action magnétique de M. Mouroux et l'état continua à s'aggraver.

Je reçus (six jours après la première magnétisation) le *jeudi soir* un télégramme de la mère disant : Enfant agonie, etc., etc.

Je courus de suite chez M. Mouroux qui ne me cacha pas avoir remarqué, ainsi qu'un magnétiseur de ses confrères, que, quand, à la suite d'une magnétisation, le mieux obtenu brusquement, la maladie reprenait sa force aussi vite, la réussite était généralement difficile. Il ajouta que pour lui une catastrophe était à craindre.

Je demandai à M. Mouroux si l'enfant pouvait être en vie le lendemain, comptant me rendre à Paris et désirant l'embrasser avant sa fin si imminente. M. Mouroux, sans rien m'affirmer, magnétisa l'enfant aussitôt et je le quittai pour Paris.

Arrivé le lendemain matin, j'appris que, la veille au soir, la mère avait fait sortir son enfant de l'hôpital malgré les ordres des médecins dont l'un de service déclara que l'enfant n'était même pas transportable. Effectivement la mère et deux autres personnes, qui s'étaient jointes à elle, constatèrent que l'enfant n'avait presque plus de souffle et que les extrémités des bras et des jambes étaient déjà froides. Néanmoins, après avoir pris toutes les précautions nécessaires en la circonstance, elles emmenèrent l'enfant.

Dès l'arrivée chez la mère, l'enfant ouvrit les yeux, demanda à boire, le souffle revint, et, après quelques frictions sur les bras et jambes, la chaleur reprit son cours ordinaire, mais cette amélioration n'empêcha pas un médecin appelé de déclarer que l'enfant était mourante et qu'elle ne passerait pas la nuit. Il diagnostiqua fièvre infectieuse, pointe de pneumonie, etc., écartant la fièvre typhoïde, donnant ainsi raison à M. Mouroux.

La nuit se passa bien et le docteur revenu le lendemain fut étonné de trouver l'enfant encore vivante : il est à remarquer que l'heure à

laquelle on transportait l'enfant chez sa mère coïncidait exactement avec la magnétisation de M. Mouroux.

Malgré l'état très grave de l'enfant, elle vécut encore jusqu'au *dimanche matin* où elle rendit le dernier soupir sans souffrances.

Garreau.

L'Enquête !!!

Me voilà encore une fois déçu ! J'avais osé croire aux heureuses constatations d'une enquête ! Il paraît qu'en France cela devient folie ! En une courte série d'articles, le *Matin* nous a fait connaître les résultats de l'enquête qu'a faite — à côté du spiritisme — son directeur M. Jules Bois.

Sans avoir la plume du maëstro-enquêteur, je m'étais décidé dès le début de ses « constatations » à répondre en détail ; j'ai pensé, ensuite, qu'il serait superflu d'encombrer les colonnes de la *Paix* pour réfuter un avatar d'opinions uniquement personnelles, bien démodées, reléguées depuis fort longtemps par le monde des penseurs parmi les derniers vestiges d'un règne d'ignorance, de cupidité.

Me réservant la partie des constatations qui semble toucher de plus près aux choses du spiritisme, je répondrai donc à toutes les conclusions du reporter du *Matin* : Votre excursion dans le monde des sciences psychiques a été de bien trop courte durée ; vos observations par trop superficielles, — pour ne pas dire : qu'elles n'ont pas eu lieu ni l'une ni les autres, — pour que vous vous soyez cru autorisé à une réfutation des phénomènes spirites, et surtout à une critique aussi sévère de ceux qui les y observent. Je suis d'autant mieux autorisé à signaler l'insuffisance, la légèreté, j'ose dire, de votre enquête, que je sais, qu'à défaut de tous les groupes d'expérimentation existant à Paris, — mais que vous avez dû juger trop communs pour vos aventures, — il existe dans la région du Sud-Est de la France plus de quarante groupes que vous avez entièrement négligés. Pauvre glaneur ! vous vous êtes totalement, et sans doute un peu volontairement, trompé de chemin. Avec quelle satisfaction vous auriez eu recours à une erreur de saison, si cette échappatoire vous avait été fournie par ce pauvre et, disons-le, par ce bon spiritisme ! Vous prévoyiez déjà dans quel embarras, dans quelle fâcheuse posture allait vous placer, à l'égard de vos confrères négateurs, une moisson abondante ! Il fallait à tout prix que le glaneur s'en retourne bredouille, pour être acclamé ! C'était prévu : bredouille il est retourné. Avec un soin minutieux, vous avez évité le vaste champ à glanes fécondes, laissant à l'opinion publique le soin d'apprécier si votre erreur était ou n'était pas volontaire. A peine si quelques expériences d'hypnotisme ont paru vous intéresser, vous faisant écrire certaines bonnes choses comme celle-ci : « Ce qui est le plus frappant, c'est le dédoublement de leur moi qui leur donnait *l'illusion* d'une nouvelle présence », avez-vous cherché à analyser le « moi » ? Puis, pour conclure : « Que de phénomènes du spiritisme s'expliquent ainsi par les dédoublements de personnalités, résultats de l'hypnotisme ». Croyez-vous, Monsieur Jules Bois, que l'on peut ainsi satisfaire l'opinion publique ? Et tous ceux que l'hypnotisme n'explique pas, comment les expliquez-vous ? En avez-vous demandé l'explication à votre éminent ami le Dr Bérillon, qui, tout en pratiquant l'hypnotisme, nie les forces ? Très fort en spiritisme, le docteur ! « Les tables tournent, dit-il, parce qu'on les pousse, voilà tout. » Peut-on être plus fort ?

Je tiens à votre disposition un nombre considérable de phénomènes que l'hypnotisme n'explique pas, chez ceux qui le pratiquent sans le comprendre, mais que le spiritisme explique tout naturellement. En voici deux, qui, à la rigueur, auraient pu servir de complément au dossier de votre enquête. — Remarquez que je vous les sers tout récents, et non encore publiés. — De plus en plus, j'arrive à me convaincre, au cours de mes modestes expériences, que toute chose a son heure.

C'était le 27 décembre 1900, un homme d'une quarantaine d'années, venu de 52 kilomètres, se présentait chez moi, seul. Il me demandait de « faire quelque chose en spiritisme » pour sa femme qu'il voyait sur le point de devenir folle. « Constamment, me dit-il, elle voit une ombre qui la poursuit ! Cela lui fait peur ! Elle en perdra assurément la raison. »

Avec ces seuls renseignements, et alors que depuis deux jours mon confident était rentré chez lui, j'eus au cours d'une séance expérimentale, seul, avec un médium à incorporation — savez-vous ce que c'est que cela ? — la révélation suivante : « Cette femme — me dit l'esprit incorporé — est mariée pour la deuxième fois ; avant que son premier mari meure, c'est-à-dire à son lit de mort, elle lui avait promis de restituer une somme d'argent qu'il avait empruntée. Cette promesse n'ayant pas été tenue, l'esprit de son mari la poursuit et la poursuivra, jusqu'à ce qu'elle s'exécute. » Je m'empressai de transmettre les renseignements aux intéressés, et, malgré tout l'ennui qu'il en éprouva sur l'heure, le deuxième mari fit exécuter la promesse. La vision cessa, l'affolement de la femme avec. Où trouvez-vous les effets de l'hypnotisme ? Cela a-t-il l'air d'un dédoublement du moi ?

Deuxième fait encore plus récent. Un jeune docteur de mes amis, enhardi par quelques résultats en hypnotisme, tenta de délivrer des crises épileptiques une jeune fille confiée à ses soins. Pendant plusieurs semaines, ce furent les perpétuels : Dormez ! Dormez ! Vous n'aurez plus de crises ! Vous n'aurez plus de crises ! L'ardente volonté de mon ami dut succomber devant la persistance et parfois l'accentuation des crises ; il dut clôturer sa longue expérimentation, hélas ! infructueuse par un conseil : « Mariez-vous — dit-il à la jeune fille — cela vous passera. » Doux espoir ! Mais, on ne se marie pas seul ! Que faire ?

Le spiritisme, qui, malgré tant d'opposition, arrive à s'infiltrer un peu partout, n'était pas chose tout à fait inconnue dans la famille ; on le réservait toutefois pour la dernière heure ; en plein désespoir de cause, on vint me trouver, et en amateur d'expériences je m'intéressai volontiers à celle qui m'était offerte.

Un seul détail dans les renseignements donnés frappa mon attention : « Chaque fois qu'une crise va avoir lieu, me dit la malade, je vois une forme vague, comme un nuage venir sur moi, j'ai peur ! et je tombe ! » Le lendemain, au cours d'une séance expérimentale, je soumis le cas à mes nombreux amis de l'espace, et, par une incorporation semblable à celle du premier, j'eus les renseignements suivants : « Cette jeune personne a un cousin défunt, ce cousin désincarné depuis huit mois était très épris d'elle, malgré l'indifférence marquée qui l'accueillait ; elle refusa sa main lorsque, par lui, elle fut demandée à sa famille. Il faut évoquer cet esprit, lui faire comprendre l'impossibilité maintenant de leur union, et tout le mal qu'il fait à cette fille en persistant dans ses vues. » Ce fut ce que je fis, et trois mois après, le 28 août 1901, la jeune fille m'écrivait : « Voilà plus de deux mois que je n'ai pas eu de crises, que je n'ai plus rien vu, que je ne suis plus agitée grâce à..., etc., etc. » Y a-t-il là trace d'hypnotisme ? Concevez-vous le « moi » quittant son enveloppe pour le seul plaisir de la poursuivre ?

J'ai hâte de vous dire que, dans les deux cas, les renseignements donnés ont été confirmés par les deux familles, absentes à l'heure des expériences, et absolument inconnues du médium comme de moi-même.

Et comme cela des faits que m'ont apportés six années d'expériences journalières, je vous en servirais, Monsieur Jules Bois, une

belle moisson dont les gerbes resplendissantes de beauté intellectuelle, de consolations multiples, auraient fait bonne figure sur les chariots vides de votre caravane ! Mais les préjugés, les craintes que seule peut justifier votre indifférence intéressée, vous ont fait sacrifier le vrai à l'erreur.

Ah ! bien inutiles seront les enquêtes partiales, et de la presse et de quelques prétendus savants borgnes — pour ne pas dire aveugles. — La vérité marche sans à-coup, sans arrêt, vers son apogée ; telle que les lames de l'Océan balayant en se jouant les remparts de sable, elle se rit de vos folles prétentions, oh ! vous qui, comme nous, ne sauriez être autres que les infimes atomes liquides de l'universalité ! Elle a cure après tout de votre retard à la reconnaître ; elle sait que dans ce grand domaine de l'éternité, sous l'impulsion de l'immuable transformation évolutive, vous trouverez le loisir de devenir plus lucides, mieux avisés, elle vous plaint toutefois, et moi aussi, de ce que vous n'ayez pas su mériter plus tôt cette grande faveur.

Profanes avides de vrai qui me lisez, ne vous arrêtez point, croyez-moi, aux conclusions légères ! Je vous dirais même : ne vous arrêtez à rien de tout ce que vous lirez, de tout ce que vous entendrez. La vérité ne fait pas de ses adeptes une caste, le résultat d'une classification entre les individus, elle apparaît pour tous indistinctement et ne favorise que les bons vouloirs ; nous pouvons donc tous, si modestes que nous soyons, chercher à la reconnaître dans l'expérimentation. Nombreux sont les savants qui ont eu la perspicacité suffisante pour la reconnaître et le bon vouloir de nous la montrer, mais plus nombreux encore sont ceux qui, de parti pris, le plus souvent pour ne pas nuire à leurs penchants, à leurs convoitises, se refusent à la reconnaître, nous maintiennent dans l'ignorance au nom de la leur, que rien n'autorise. Expérimentons donc nous-mêmes ! La raison, ce puissant facteur des recherches, réside en chacun de nous et toutes les diversités que présentent ses manifestations dans la vaste agglomération humaine ne sauraient justifier l'indolence, l'insouciance de ceux qui, par trop de modestie, ne se croiraient pas autorisés à chercher.

« Cherchez et vous trouverez. » Nul d'entre ceux qui ont cherché en persévérants n'est venu encore nous dire qu'il l'avait fait en vain ! Moi qui vous parle et tant d'autres que je connais tout aussi modestes, avons cherché et avons trouvé. Trouvé quoi ? Des faits démontrant de la façon la plus absolue l'existence de l'âme humaine, sa survivance au delà de la tombe, ses réincarnations, son évolution éternelle. A côté de ces grandes vérités, nous avons trouvé cette belle loi d'amour universel reliant tous les êtres entre eux, créant des devoirs, des droits réciproques, semant l'espérance sûre là où régnaient l'incertitude, le désespoir, la vie sans lendemain, supprimant les appétits les plus féroces pour faire place à la charité dans la solidarité fraternelle.

Je préfère cela à toutes les négations vides de sens, contraires au bon sens, à la raison, d'où qu'elles émanent, semant dans les consciences le trouble, l'effarement, donnant, sous l'impulsion d'une ignorance brutale, libre cours à tous les instincts, préparant à la société par une domination purement matérielle les plus effroyables désordres.

L'humble concours que, depuis peu, je m'efforce d'apporter à la régénération humaine n'a d'autre but que celui d'apporter quelque espoir là où les ravages d'une philosophie erronée ont accompli leur œuvre de destruction morale. Si j'ai longtemps encore le regret de faire partie du petit nombre, j'aurais du moins toujours la douce satisfaction d'avoir travaillé pour le bien général au nom de la Vérité pure, inaltérable, dont la connaissance sera un jour pour l'humanité la source des plus grands bienfaits.

Brémond,
De la Fédération spirite du Sud-Est.

GROUPE VALENTIN TOURNIER DE TOURS

Samedi 28 septembre, vers 8 heures et demie du soir, les membres du groupe Valentin Tournier, réunis chez le commandant Tegrad, ont été témoins de faits intéressants surtout par les conditions dans lesquelles ils se sont produits.

Étaient présents : le commandant Tegrad, M. et Mme Salloc, M. Pinard, Mlle Cast, M. Pimpar, architecte, le Dr Lieffring et M. Ch. Telmoron.

M. le Dr Lieffring, sur l'invitation du commandant Tegrad, a bien voulu nous faire l'honneur d'assister à cette soirée. Il nous a déclaré qu'il venait non point en spirite ni en ennemi du spiritisme ; mais en personne désireuse de voir des faits, et surtout désireuse de les contrôler pour s'assurer de leur évidence. — Je crois pouvoir dire que satisfaction lui a été donnée. — Voici en effet les phénomènes dont nous avons été témoins et comment ils se sont produits.

Au moyen d'un cordon circulaire destiné à faciliter la transmission des fluides, nous formions la chaîne autour d'un petit guéridon assez éloigné de chacun de nous, pour qu'il soit impossible de le toucher.

Sur ce guéridon étaient : de petites sonnettes, des boîtes fermées à clef, contenant du papier et de petits crayons, et enfin une feuille de papier et un autre crayon non enfermés.

Après une attente assez longue, la table est faiblement soulevée et frappe plusieurs coups légers ; c'est le commencement des phénomènes. Bientôt après, elle se dirige du côté des médiums et va tout près de M. Pinard. Alors, la sonnette est agitée en l'air, elle se promène en tintant, elle est reposée, puis reprise et maintenue en l'air comme à pleine main, car elle rend un son mat. C'est ensuite le tour d'une boîte qui est agitée, avec le crayon qu'elle contient, aux oreilles de plusieurs personnes. Comme nous ne l'avions pas entendu remettre sur la table, Mme Salloc demande : « Qu'avez-vous fait de la boîte ? » Aussitôt, nous l'entendons au-dessus de la tête. Bientôt après, un petit bruit sec nous annonce la chute d'un corps. Mme Salloc a senti un petit choc sur son épaule ; puis c'est le tour de M. Pinard qui prétend avoir sur la tête un objet piquant. Le commandant, le docteur, Mlle Cast, M. Telmoron reçoivent à leur tour des projectiles semblables. Ce sont des fleurs ou plutôt des boutons de bardane. Après cet apport, nous entendons le bruit du crayon courant sur le papier. Il nous semble qu'on écrit plusieurs lignes au moins ; cependant nous ne trouvons que quelques traits. L'esprit revient ensuite à la sonnette. Le commandant Tegrad demande qu'elle lui soit lancée à la tête : « Ne craignez point de me faire mal, dit-il, je vous autorise à me blesser jusqu'au sang. » A peine avait-il formulé son souhait que nous sentons la sonnette traverser l'espace avec une force inouïe ; elle est lancée violemment sur l'épaule du commandant. Par une délicatesse charmante, l'esprit a voulu satisfaire le commandant tout en évitant l'effusion de sang. A ce moment, la séance est interrompue un instant pour permettre au médium de se reposer un peu.

A la reprise, M. le Dr Lieffring change de place, et, sur la proposition du commandant, se met à côté de la table.

A peine l'obscurité est-elle faite, que la table se précipite (c'est bien le mot) sur le docteur. Il est même obligé de retirer ses jambes qu'il avait allongées *à dessein* de chaque côté du petit guéridon, et constate ainsi que tous les membres de la société sont étrangers au déplacement du meuble.

A partir de ce moment, le guéridon reste auprès de lui, bien près, comme nous l'avons su plus tard. Des coups sont frappés sur la table, puis en différents points de la pièce, notamment sur les fauteuils de Mme Salloc, de M. Pinard et de M. Telmoron. Puis une

boîte est enlevée sur le guéridon et, bien que le docteur étende vivement le bras, il ne trouve rien auprès de lui. Bientôt différentes personnes ressentent des contacts. Un souffle froid passe sur la main du docteur. Il est touché à la figure plusieurs fois, il lui semble qu'on lui passe un plumeau sur les joues ; mais, à l'odeur qui se dégage, il reconnaît que ce sont des plantes. En essayant de s'en emparer, il sent une main à une température normale, mais qu'il n'a pu saisir. Il continue à chercher dans l'obscurité et parvient à arracher le bouquet à l'être qui le tenait. Ce bouquet, qui lui paraît énorme, est remis par le docteur à son voisin, M. Salloc, qui le pose sur une chaise en dehors de la chaîne. A la fin de la séance, le docteur constate que le bouquet ne contient que quelques fleurs ; il y a entre autres un épi de blé *vert*, et de l'avoine également verte, tels qu'on n'en voit plus à cette saison, puis quelques autres fleurs des champs.

La table s'agite de nouveau ; quelques objets se déplacent, en un mot il se produit des phénomènes semblables aux précédents.

A ce moment, nous avons le bonheur d'entendre le docteur dire : « C'est vraiment bien curieux ! *Je suis certain* que personne ne touche et n'a touché à la table, car, *depuis qu'elle est auprès de moi, je l'encercle dans mes bras !* » Cette déclaration nous comble de joie. Nous étions loin de nous douter de la situation du guéridon.

Le contrôle avait eu lieu à notre insu ; et il nous a été agréable d'entendre une personnalité telle que M. le Dr Lieffring reconnaître que les phénomènes dont il avait été témoin n'avaient pas été produits par des êtres d'ici-bas. La soirée a été complétée par une matérialisation partielle. M. Pinard a été frappé si énergiquement sur les genoux que nous avons tous entendu nettement les coups. En cherchant à se rendre compte de ce qui l'avait ainsi touché, M. Pinard a été assez heureux pour saisir une main qu'il a pu serrer dans la sienne pendant quelques instants et qui ne s'est fondue, pour ainsi dire, qu'à la lumière.

Nous nous sommes retirés enchantés de l'agréable soirée que nous devions à nos amis de l'Au-delà. Tous les membres du groupe cités plus haut ont connaissance de ce rapport et l'approuvent.

Ch. Telmoron.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Dans un cinquième envoi en date du 1er octobre, notre dévoué collaborateur M. Emmanuel Vauchez nous donne à nouveau 1.838 signatures.

1re liste, recueillie par	Mlle Louise Peault, aux Sables-d'Olonne	105 signatures.
2e — —	M. Lucien Gueneau, capitaine de cavalerie en retraite, ancien sous-préfet à Nevers (Nièvre)	18 —
3e — —	M. Gautronneau, instituteur à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée)	2 —
4e — —	M. Baucau, instituteur à Sainte-Foy (Vendée)	32 —
5e — —	M. Ternois, avocat, conseiller général à Abbeville (Somme)	10 —
6e — —	— —	3 —
7e — —	M. Gaston Bastard, propriétaire, conseiller municipal à Jard (Vendée)	30 —
8e — —	— —	43 —
9e liste recueillie par	M. A. Ortalis, château de Gerde, par Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	468 signatures.
10e — —	— —	
11e — —	— —	
12e — —	— —	
13e — —	— —	
14e — —	— —	
15e — —	— —	
16e — —	— —	
17e — —	— —	
18e — —	— —	
19e — —	— —	
20e — —	— —	1.127 —
21e — —	— —	
22e — —	— —	
23e — —	— —	
24e — —	— —	
25e — —	— —	
26e — —	— —	
27e — —	— —	
	Total	1.838 signatures.

LISTES DIVERSES DE 201 A 306

201e liste recueillie par	M. Perret, rue Villars, 16, Grenoble	14 signatures.
202e — —	— —	14 —
203e — —	M. Malon, 11, rue Amélie, Paris	14 —
204e — —	M. Lapendery, à Ambierle (Loire)	3 —
205e — —	Mme Marion, 6, rue Dumenge, Lyon	9 —
206e — —	Mme Laffineur, 55, rue du Château-d'Eau, Paris	18 —
207e — —	— —	19 —
208e — —	— —	20 —
209e — —	Mme Favre, rue Mottet-de-Gerando, 14, Lyon	13 —
210e — —	M. Ferger, côte des Carmélites, 24, Lyon	13 —
211e — —	M. Aymes, capitaine de frégate à Jaujac (Ardèche)	14 —
212e — —	Mme Bodin, institutrice à Appoigny (Yonne)	15 —
		15 —
213e — —	Mme Lumenet, Lapacaudière (Loire)	12 —
214e — —	M. Étienne Dassieu, magnétiseur, Toulouse	14 —
215e — —	Mme Viaillier, rentière, 12, rue Rivet, Lyon	6 —
216e — —	M. Cornu J. Mari, au collège de Vienne, Isère	13 —
217e — —	M. Rastrelli, 56, rue Tramassac, Lyon	12 —
218e — —	M. Archer, Claude, 81, rue Villeroy, Lyon	12 —
219e — —	Mme Vve Bonnet, 17, rue Victor-Hugo, Lyon	13 —
220e — —	Mme Vve Brun, 171, rue Pierre-Corneille, Lyon	11 —
221e — —	M. Fouillot, 90, rue Bechevelin, Lyon	14 —
222e — —	M. Richard, quai de Sérin, 32, Lyon	2 —
223e — —	M. Camelin, tulliste, 125, rue des Charmettes, Lyon	5 —
224e — —	Mme Vve Pegond, rentière, 155, rue Garibaldi, Lyon	2 —

225e	liste recueillie par	M. Curtillat, 2, cours Lafayette prolongé, Lyon.	2	signatures.
226e	— —	M. Beraud, 24, rue Constantine, Lyon	14	—
227e	— —	M. Davin, 71, rue Michelet, Mustapha (Algérie).	13	—
228e	— —	— —	16	—
229e	— —	M. Gaudin, propriétaire, rue Nationale, Constantine (Algérie)	4	—
230e	— —	— —	8	—
231e	— —	— —	8	—
232e	— —	M. Maintzert, 37, rue des Grilles, Pantin (Seine).	16	—
233e	— —	M. Girard, cultivateur, à Mondragon (Vaucluse).	14	—
234e	— —	M. Violès, Baptistin, fondeur, à Pont-Saint-Esprit (Gard)	15	—
235e	— —	— —	13	—
236e	— —	M. Rollet, cordonnier, à Neuillé-sur-Saône ..	10	—
237e	— —	M. Burdet, commis de résidence à Faï-Fo (Annam).......	1	—
238e	— —	M. Richoud, employé, 5, rue de la Commune, Nantes	13	—
239e	— —	Mme Rivière, rue Desaix, Nantes	15	—
240e	— —	— —	15	—
241e	— —	— —	15	—
242e	— —	— —	14	—
243e	— —	— —	13	—
244e	— —	— —	17	—
245e	— —	M. Laffineur, rue du Château-d'Eau, 55, Paris. .	12	—
246e	— —	M. Mazoyer, rue des Chevaucheurs, 34, Lyon. .	11	—
247e	— —	M. Tavernon, tisseur, rue de la Favorite, 5, Lyon.	9	—
248e	— —	M. Tivollier, retraité, rue d'Endoume, 298, Marseille.......	14	—
249e	— —	M. Sibut, plieur, 1, rue Josephin-Soulary, Lyon .	13	—
250e	— —	M. J. Tochon, employé, 163, rue Moncey, Lyon ..	13	—
251e	— —	M. Chenet, coiffeur, 13, rue Neuve, Saint-Étienne .	6	—
252e	— —	M. Sandier, ingénieur, 229, avenue de Saxe, Lyon .	13	—
253e	— —	M. Vaillat, cordonnier, rue Vieille-Monnaie, 31, .	14	—
254e	— —	— —	14	—
255e	— —	M. Dalbepierre, agriculteur, à Denicé (Rhône)...	4	—
256e	— —	M. Denis-Fruchon, 230, rue de Paris, Tours ...	47	—
257e	— —	M. Paul Leuffert, vétérinaire à Halles (Somme).	26	—
258e	— —	Mme Lathelize, 21, quai Pierre-Seize, Lyon ..	2	—
259e	— —	Mlle Brachet, rentière, place Morand, 15.	2	—
260e	— —	M. Mouraille, retraité, 1, rue Charlemagne, Toulon .	5	—
261e	— —	M. Jamey, rue de Bonnel, 81.	13	—
262e	— —	M. Gayet, Pierre, place du Bac, 4, Vienne (Isère) .	13	—
263e	— —	— —	15	—
264e	liste recueillie par	M. Toupet, magnétiseur, à Vienne (Isère)	13	signatures.
265e	— —	M. Toupet, magnétiseur, à Vienne (Isère) ...	13	—
266e	— —	— —	13	—
267e	— —	— —	13	—
268e	— —	M. Proton, rue Duviard, 5, Lyon	13	—
269e	— —	M. Toupet, magnétiseur, à Vienne (Isère) ...	13	—
270e	— —	M. Beluze, tapissier, rue Marchande, Vienne . .	14	—
271e	— —	M. Generet, mécanicien, à Estressin, Vienne. . .	14	—
272e	— —	M. Villard, à Ampuis (Rhône)......	13	—
273e	— —	M. Toupet, à Vienne (Isère).	14	—
274e	— —	— —	13	—
275e	— —	— —	13	—
276e	— —	— —	14	—
277e	— —	— —	14	—
278e	— —	Mme Champin, place Mirémont, 14, Vienne . .	8	—
279e	— —	M. Vaillat, cordonnier, 31, rue Vieille-Monnaie, Lyon	14	—
280e	— —	M. Toupet, magnétiseur, à Vienne (Isère). ...	15	—
281e	— —	— —	8	—
282e	— —	M. Jolly, serrurier, 10, rue Louis-Blanc, Lyon . .	14	—
283e	— —	M. Toupet, magnétiseur, 10, quai Saint-Vincent, Lyon.......	14	—
284e	— —	— —	13	—
285e	— —	— —	16	—
286e	— —	— —	13	—
287e	— —	— —	13	—
288e	— —	— —	3	—
289e	— —	— —	13	—
290e	— —	— —	7	—
291e	— —	— —	13	—
292e	— —	— —	12	—
293e	— —	— —	13	—
294e	— —	— —	3	—
295e	— —	— —	6	—
296e	— —	— —	5	—
297e	— —	— —	13	—
298e	— —	— —	14	—
299e	— —	— —	15	—
300e	— —	— —	14	—
301e	— —	— —	14	—
302e	— —	— —	14	—
303e	— —	— —	19	—
304e	— —	— —	13	—
305e	— —	— —	13	—
306e	— —	— —	14	—
		Total. . .	1.281	signatures.

Soit de M. E. Vauchez . . .	27 listes . .	1.838 signatures.
De divers	106 — . .	1.281 —
Totaux . .	133 listes . .	3.119 signatures.
Listes précédentes	607 — . .	14.528 —
Totaux . .	740 listes . .	17.647 signatures.

A. B.

Le Gérant : L. COULAUD.

29-10-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 264. 10 Centimes. 16-30 NOVEMBRE 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Au commencement de l'ère où nous entrons, cette Trinité, base du progrès accompli depuis 1789, époque à laquelle elle devint le rêve, le désir, la volonté de tous les hommes, se confond au milieu des actes démoralisants d'une secte dont nous sommes à la merci d'après son pouvoir contre et envers son devoir, et, si ces mots restent gravés dans quelques endroits disséminés, ce n'est plus pour la gloire du peuple que nos ancêtres l'ont conservée comme auréole, mais comme véritable trépied de la décadence humanitaire.

Nous avons pu constater cependant, à la suite de la promulgation des Droits de l'homme, une phase bien marquée du progrès et de la civilisation, l'ensemble des choses et des êtres prit un essor considérable de développement ; les sciences, les arts ont fait un immense pas en avant pour la plus grande gloire de notre pays. La France semble un instant être le pivot lumineux qui doit éclairer l'univers, pour retomber peu à peu dans une espèce d'agonie lente mais certaine qui la transporte à l'arrière-plan des peuples civilisés sous l'action des hommes imbus de leur situation, fanatisés dans leur savoir, plus ou moins fictif, diminuant chaque jour l'édifice gigantesque qui servit de tremplin à leur grandeur, dominant par ce fait la généralité des masses et se croyant supérieurs à tous les êtres de la création.

Nous ne voulons pas ici rechercher la cause de cet état de choses, les faits à eux seuls parlent plus haut que tout ce que l'on peut écrire et doivent éclairer suffisamment le peuple français dans sa situation actuelle. Un cercle d'airain l'enserre comme dans les temps, bien reculés déjà, où les grands seuls avaient un droit d'action quelconque ; les petits, les humbles subissaient patiemment l'asservissement dont ils étaient le jouet inconscient ; ils n'avaient jamais entendu parler de cette liberté idéale, de cette égalité fraternelle que le Directeur de la destinée humaine avait comprises dans ses lois immuables qui sont les seules souveraines, susceptibles de diriger tout ce qui vit, tout ce qui pense, tout ce qui se sent le besoin de s'élever, de progresser et que tous, sans exception d'un seul, nous sommes obligés de subir. Les lois humaines toutes de circonstances, bâties suivant le besoin des temps et des milieux, ne sauraient faire déroger l'humanité aux lois générales qui la régissent en son entier, elles ne peuvent qu'apporter un retard qui se comblera à mesure que les hommes comprendront davantage leur mission, quand ils comprendront qu'ils sont tous frères dans la nature, qu'ils sont tous égaux devant ses lois et qu'ils ont toute liberté d'action pour leur progrès infini, c'est dans la solidarité universelle qu'ils ont à rendre compte de leurs actes bons ou mauvais et qu'ils en subissent les conséquences en bien ou en mal.

En 1789, devant le peuple révolté, les hommes ont voulu s'inspirer dans leurs lois de la base intangible sur laquelle reposent les lois naturelles, ils ont reconnu les besoins de liberté dans l'égalité fraternelle ; c'est depuis lors que l'on constate un bond formidable de ce peuple vers des horizons nouveaux et, serait-ce dans un effet moral de courtoisie, chacun avait à cœur de s'incliner respectueusement devant celui qu'il considérait comme son supérieur, soit par l'intelligence, soit dans une situation quelconque ; or, cet être, devant tant de déférence des citoyens à son égard, devait se croire dans son orgueil une véritable puissance qui lui servirait d'épouvantail pour ses frères moins favorisés, et dans son égoïsme brutal, au lieu d'entraîner les masses dans leur véritable destinée vers le bien, se rabaissait lui-même à l'animalité grossière dans un degré de matérialisme complet, allant jusqu'au mépris même des lois humaines. N'était-il pas le puissant devant lequel chacun s'inclinait, ne pouvait-il pas user jusqu'à l'abus de sa situation, et qui oserait s'élever contre lui ? Nul certes !

Alors la Liberté, l'Égalité chantées sur tous les airs, et tout ce qui devait faire les gloires du peuple français, se trouve calfeutré dans une puissance brutale, la force seule doit avoir le droit, toutes les libertés ne doivent appartenir qu'aux forts, l'égalité ne doit résider

qu'entre eux, eux seuls sont frères, peu leur importe le reste des hommes, sinon une matière à exploitation tout au plus.

Nous parlions plus haut de faits, nous nous garderons bien de les toucher, nous ne voulons pas remuer cet amoncellement de tortures vis-à-vis des petits ; leurs souffrances sont trop poignantes pour que nous cherchions à raviver les plaies toujours saignantes de leur cœur, leur mémoire ne peut leur faire défaut à cet effet ; l'histoire, quoique ne rapportant pas les plus atroces abus à leur égard, leur en apprendra suffisamment pour qu'ils puissent apprécier la valeur des situations grotesques qui les dominent. Laissons le progrès tout à son œuvre, chaque jour il découvre un point lumineux dans la destinée humaine, et bien aveugle qui ne veut l'apercevoir. Déjà une clameur indignée commence à s'élever de tous les esprits, elle submergera tôt ou tard les exploiteurs qui ne tentent rien plus qu'à anéantir les masses dans leur avilissement et les étouffera sous le poids de leurs passions et de leur orgueil.

Depuis longtemps déjà nous attendons des jours meilleurs sans aucun résultat, le mal ne fait qu'empirer, de jour en jour la douleur devient de plus en plus poignante, la révolte gagne les cerveaux les mieux trempés, ils osent encore espérer cependant. Nous gémissons sous ce fardeau écrasant, à nos larmes répondent les rires sarcastiques de nos bourreaux, et c'est avec une satisfaction béate qu'ils savourent les délices de cette tourmente dans laquelle ils provoquent à l'égard des masses des abus de confiance, des vols manifestes qu'aucune loi humaine ne peut réprimer puisqu'ils en sont les détenteurs. Droit, Liberté, tout ne doit appartenir qu'à eux seuls. Est-il un seul de ces hommes pour arriver à ses fins qui nous ait promis la liberté, l'égalité dans la fraternité, son dévouement tout entier à en faire profiter ceux qui lui ont accordé toute leur confiance ? En est-il un seul qui n'ait pas menti aux hommes et à sa conscience ? Peut-être... mais s'il en est, et c'est certain, ils sauront s'unir à nous pour lutter contre les spoliateurs de toutes sortes et sauver au moins les apparences, car ce sont tous ceux qui, à un titre quelconque, devraient sauvegarder l'humanité, qui l'exploitent le plus incongrument. Oui, ces hommes au cœur généreux qui existent sûrement comprendront que ce n'est que dans la Liberté seule que la Fraternité peut exister et que là également réside la base du progrès et du bien-être des êtres en général ; ils s'élèveront contre les abus tels que ceux qui couronnèrent la fin du siècle dernier dans un piétinement indigne des droits sacrés de tous les citoyens ; oui, à l'unisson des petits, ils crieront bien haut que l'homme n'est pas une marchandise, que sa santé, qui est sa propriété, ne peut être monopolisée dans une boutique quelconque au même rang qu'un commerce ou une industrie. En s'inspirant de la volonté du législateur de 1892, ils diront que tout homme, qui ou quoi qu'il soit, est faillible et, en tant qu'il ne peut exister d'infaillibilité, laisser l'humanité sous la sauvegarde d'une secte qui a de telles prétentions serait la conduire infailliblement à sa perte. Nul ne doit encourir de telles responsabilités. Ils diront également, ces hommes, que les lois doivent avoir leur exécution au même degré vis-à-vis de tous les citoyens et que, si le faible ne peut empiéter sur les droits du fort, le fort ne peut avoir le droit de violer la liberté du faible.

Tous ceux qui oseront tenter le contraire, dans leur souveraine bassesse, jetant ainsi le mépris à la face de la société dans le refus de la justice équitable d'apporter leur pierre à l'édifice commun, faisant ainsi le devoir que leur ordonne leur mandat, devront être stigmatisés comme ils le méritent, et les élections prochaines seront nos armes de combat, il est temps de mettre bas les masques.

POL-YCARPE.

Conférence de M. Gabriel Delanne à Lyon

L'éminent directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, M. Gabriel Delanne, bien connu de nos lecteurs, donnait le mercredi 18 octobre, dans la salle d'études de notre directeur M. Bouvier, une conférence sur le spiritisme, ou, pour être plus exact, une causerie familière devant un public nombreux, qu'il a su vivement intéresser.

D'une voix sympathique et douce, en un langage sobre, précis, scientifique et à la fois littéraire, M. Delanne, qui est un orateur distingué, doué d'un talent d'érudition remarquable, parle avec clarté et conviction des phénomènes psychiques et du spiritisme.

Après avoir montré que le spiritisme est de tous les lieux et de toutes les époques, qu'on en retrouve la trace dans l'Évangile et dans toutes les anciennes philosophies, le conférencier aborde l'étude scientifique de l'âme et de ses manifestations.

Après la mort, dit-il, le corps physique disparaît : il restitue aux éléments ce que ceux-ci lui ont fourni, l'âme seule subsiste.

Or, les religions enseignent à leurs croyants que l'âme n'a rien de matériel ; le spiritisme dit le contraire et le démontre par des expériences ; les moulages sont en effet une preuve : si l'on demande à un esprit matérialisé de poser sa main sur de la farine et qu'il en reste une trace, on ne peut nier qu'il subsiste quelque chose.

Le spiritisme ne consiste pas seulement, dit l'orateur, à produire des mouvements psychiques, simples jeux de forces mises en mouvement par le médium, mais à produire aussi des mouvements intelligents.

Mais, dit M. Delanne, ces mouvements même intelligents ne prouvent nullement l'intervention d'un esprit.

Ainsi, lorsqu'une table s'agite sous nos mains, il n'y a pas là preuve de la présence d'un être de l'Au-delà, car, dans la plupart des cas, il n'y a qu'action psychique produite par la force émanant des sujets sensitifs. De plus, puisqu'il y a extériorisation de l'énergie des sujets, il peut aussi, dans certains cas, y avoir extériorisation des connaissances acquises : la transmission de pensée s'effectue par les sujets, simultanément à la force qu'ils extériorisent pour mettre la table en mouvement.

Le spiritisme, dit l'orateur, fait actuellement des pas de géant dans le monde, mais les savants qui s'en occupent sérieusement ont eu soin d'éliminer tous les phénomènes pouvant s'expliquer par la transmission de pensée, action réflexe, etc.

C'est là ce que ne font malheureusement pas la plupart des spirites et M. Delanne déplore avec raison ce manque de méthode critique dans les séances d'expérimentation.

Pour l'écriture automatique par exemple, il faut faire les mêmes remarques que pour la typtologie. Il n'y a pas certitude, dans les cas de médiumnité par écriture automatique, de la présence d'un esprit, car ce n'est très souvent que l'inconscient du médium lui-même qui se manifeste.

MM. Janet et Binet ont objecté qu'ils pouvaient produire à volonté des phénomènes d'écriture automatique à l'aide d'hystériques et de malades suggestionnés. L'écriture, disent-ils, peut, chez le même sujet, varier en même temps que les diverses personnalités suggérées.

Il faut donc, dit le conférencier, expérimenter, suivant les règles, les méthodes de la critique moderne, afin de pouvoir répondre à cette critique qui devient puissante, aux expériences de MM. Janet, Binet, Richet, etc., qui prétendent produire à volonté les phénomènes spirites. Mais, si beaucoup de phénomènes relèvent de l'hypnose, il en est cependant qui sont totalement indépendants de la suggestion

hypnotique : des phénomènes qui ne sont pas comparables à ceux produits dans les hôpitaux par des sujets hystériques. Il reste un stock irrésistible de preuves, et ce sont ces preuves qu'il faut faire valoir en face des prétentions des savants matérialistes.

Le professeur Crookes, l'un des premiers physiciens de ce temps, le découvreur du métal *thallium* et des rayons X, grâce à la médiumnité remarquable de Florence Cook, qu'assistait un esprit nommé Katie King, a réalisé des expériences nombreuses et concluantes. Cet esprit est apparu, s'est matérialisé, laissé photographier maintes fois pendant environ trois ans. Les ouvrages et les revues spirites ont rendu compte de ces patientes recherches et de leurs résultats merveilleux. Or, les expériences de Crookes sont indéniables, à moins toutefois qu'on ne prétende que ce savant, malgré toutes les précautions prises, se soit laissé maladroitement tromper par une jeune fille de quatorze ans, laquelle habitait la maison même du savant et était constamment gardée par une personne de la maison.

Semblablement encore, en Angleterre, sir Alfred Russel Wallace, le naturaliste qui, avec Darwin, partage la gloire d'avoir fait triompher la doctrine de l'évolution, a examiné avec méthode les multiples manifestations spirites dont il défend la réalité dans un livre remarquable intitulé : *Les Miracles et le Moderne Spiritualisme*.

M. Lombroso, le célèbre criminaliste italien, après diverses expériences, s'est déclaré convaincu de la réalité des phénomènes spirites. Le Dr Paul Gibier a obtenu des matérialisations dans des conditions qui ne laissent aucun doute.

Or, devant les noms de Crookes, Lombroso, Wallace, Gibier, qui ont affirmé l'heureux résultat de leurs recherches, la conviction s'impose.

Mais, reprend l'orateur, il faut dans nos expériences faire comme ces savants : il faut expérimenter avec toutes les précautions possibles.

La tâche est d'ailleurs grandement facilitée dans les séances de matérialisations qui ne peuvent se produire que dans l'obscurité, par l'emploi des rayons ultra-violets, rayons invisibles mais capables d'impressionner la plaque photographique.

On peut donc prendre ainsi la position des assistants et du médium, reproduire — tel un cinématographe — tout ce qui s'est passé pendant l'expérience et juger s'il y a eu fraude.

C'est en expérimentant dans ces conditions que nous pourrons enlever à la critique toutes ses armes, et alors, conclut l'orateur, on aura la preuve expérimentale de la vie après la mort, des rapports des vivants avec le monde invisible, ainsi que la certitude de l'immortalité de l'âme dans l'espace et le temps. J. B.

Lettre ouverte à M. Gabriel Delanne

MONSIEUR,

Dans une conférence que vous avez faite à Lyon le 18 octobre, conférence qui fait honneur à votre esprit éminemment scientifique, vous avez dit que le spiritisme était une *science* et qu'il devait être étudié comme telle, selon les règles de la critique scientifique moderne, c'est-à-dire en prenant toutes les précautions possibles, pour éviter les supercheries et en éliminant tous les faits pouvant s'expliquer par la transmission de pensée, l'extériorisation de la motricité, de la sensibilité, action réflexe, etc.

Or, il y a en France des centaines de groupes où l'on s'occupe de spiritisme ; combien, parmi ces groupes, y en a-t-il où l'on expérimente scientifiquement, comme vous le voudriez ?

Je crois qu'il serait facile de répondre.

J'ai visité plusieurs de ces groupes, dans différentes villes ; eh bien ! je n'en ai pas trouvé un seul où l'on fasse du spiritisme véritablement scientifique.

Les directeurs de ces groupes sont, je n'en doute nullement, de la meilleure foi du monde, mais incapables d'étudier un phénomène scientifiquement selon la méthode expérimentale.

Si le spiritisme est comme vous le dites, — et comme je le crois — une *science*, ne semble-t-il pas que l'étude en doive être réservée à des savants ou des personnes capables de raisonner scientifiquement — parmi lesquelles j'aime à vous compter — et partant pouvant seules expérimenter selon les règles de la critique ?

De plus, je vous le demande, en face de ces groupes qui sont l'immense majorité, et dans lesquels on fait du spiritisme piétiste, consolateur, acceptant toutes les communications comme venant des esprits, ne tenant aucun compte du mentévisme, de la téléplastie, de l'extériorisation, de la sensibilité et des actions réflexes, quelle doit être l'attitude des spirites scientifiques ? JOANNY BRICAUD.

Réponse de M. Gabriel Delanne

J'ai reçu de M. Delanne, en réponse à ma lettre ouverte, les lignes suivantes. J'aurais beaucoup à dire à ce sujet, aussi je me réserve de le faire en un article qui paraîtra ultérieurement.

Voici donc la réponse de M. Delanne :

« MONSIEUR,

« Au sujet de vos remarques sur les groupes spirites qui seraient, suivant vous, incompétents pour distinguer les communications véritables de celles qui proviennent de l'automatisme compliqué par la clairvoyance, la transmission de la pensée, l'extériorisation de la motricité, etc., je crois votre appréciation un peu absolue, car je connais bon nombre de groupes en province qui étudient sérieusement et dans lesquels les vieux spirites savent parfaitement faire la part qu'il faut attribuer aux influences animiques. Cependant, il faut reconnaître que, dans d'autres réunions, l'esprit critique fait presque entièrement défaut, et c'est justement pour ceux-là que j'ai cherché à attirer l'attention sur les défectuosités que présente une expérimentation sans contrôle.

« C'est par la conférence, par le journal et le livre qu'il faut instruire les ignorants ; car le public qui fréquente les groupes est formé en grande partie de travailleurs et il manque du temps et des moyens nécessaires pour se tenir au courant des recherches contemporaines sur cette question. C'est donc *un devoir*, pour ceux qui savent, d'ouvrir les yeux à leurs frères moins avancés et de les mettre en garde contre les illusions, parfois décevantes, qu'ils pourraient nourrir à la suite d'expériences spirites où les esprits désincarnés ne jouent aucun rôle. Mais il y a loin de là à réserver l'étude du spiritisme aux savants tout seuls, car je crois que des milliers de personnes seraient privées des consolations qu'elles ont puisées dans leurs rapports continuels avec leurs parents ou amis disparus.

« Voici plus d'un demi-siècle que le spiritisme est apparu dans le monde et c'est grâce aux efforts persévérants des petits, des humbles, des ignorants que le monde officiel a fini par s'occuper de cette doctrine, qu'il avait accueillie et poursuivie pendant si longtemps de ses sarcasmes et de ses dédains. Laissons donc la liberté à quiconque de se renseigner sur l'Au-delà par l'expérience personnelle, mais enseignons les règles qui permettent de parvenir sûrement à la vérité, en signalant soigneusement toutes les causes d'erreur. Je crois que

ce côté consolateur du spiritisme a son utilité absolue, parce qu'il touche aux fibres les plus profondes de l'âme humaine et que la rigueur de la démonstration scientifique n'est pas incompatible avec la joie intense et profonde que l'on ressent à entrer en rapport avec ceux que l'on a perdus momentanément. J'ajouterai même que notre satisfaction est d'autant plus grande que notre attitude est plus parfaite. G. DELANNE.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Les signatures continuent de nous arriver nombreuses de la Vendée, de la Gironde, des Hautes-Pyrénées, etc., par les soins de l'infatigable pionnier qu'est Emmanuel Vauchez, dont les envois se succèdent avec régularité.

Dans un *sixième envoi* à la date du 10 octobre, nous recevons 24 listes contenant 2322 signatures réparties comme suit :

1re liste,	recueillie par	Mlle Gabrielle Jourdan, à Paris.	15 signatures.
2e —	—	M. Dubreuil, percepteur, à Paris	10 —
3e —	—	Mme Ianet, aux Sables-d'Olonne (Vendée). . .	94 —
4e —	—	M. Charrier, maire de Grand'Landes (Vendée).	12 —
5e —	—	M. E. Guyon, maire de Notre-Dame-de-Riez (Vendée).	15 —
6e —	—	M. Léon Boury, Directeur de l'école laïque à Nieul-le-Dolent (Vendée). . .	29 —
7e —	—	M. C. Barbot, instituteur, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée).	50 —
8e —	—	M. Léon Herbert, propriétaire, Challans (Vendée).	13 —
9e —	—	M. A. Ortalis, château de Gerde, par Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	162 —
10e —	—	— —	200 —
11e —	—	— —	104 —
12e —	—	— —	102 —
13e —	—	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue à Bordeaux (Gironde).	170 —
14e —	—	— —	34 —
15e —	—	— —	200 —
16e —	—	— —	132 —
17e —	—	— —	65 —
18e —	—	— —	200 —
19e —	—	— —	195 —
20e —	—	— —	20 —
21e —	—	— —	86 —
22e —	—	— —	189 —
23e —	—	— —	179 —
24e —	—	— —	45 —
		Total. . .	2.322 signatures.

Nous donnons au hasard de la plume quelques noms des signataires.

MM.

Dezin, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris;
Rigolleau, instituteur, à Grand-Landes (Vendée);
C. Charrier, maire de Grand-Landes (Vendée);
C. Guyon, maire de Notre-Dame-de-Riez (Vendée);
Barreteau, adjoint au maire, à Notre-Dame-de-Riez (Vendée);
Jacob, instituteur, à Notre-Dame-de-Riez (Vendée);
Voisin, ex-instituteur, à Notre-Dame-de-Riez (Vendée),
Léon Boury, instituteur, à Nieul-le-Dolent (Vendée);
Chouk, receveur buraliste, à Nieul-le-Dolent (Vendée);
Cautin, boucher, à Nieul-le Dolent (Vendée);
Arnand, boulanger, à Nieul-le-Dolent (Vendée);
A. Boucard, instituteur adjoint, à Nieul-le-Dolent (Vendée);
Barbot, instituteur, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée);
Gautreau, maire, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée);
Moursier, adjoint au maire, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée);
Gilbert, conseiller municipal, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée);
Verdon, conseiller municipal, à Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée);
Clément, contrôleur des contributions indirectes, à Challans (Vendée);
Rousseau, agent voyer, à Challans (Vendée);
Boisseau, receveur municipal, à Challans (Vendée);
Bourhis, greffier de paix, à Challans (Vendée);
Dainotte, percepteur, à Challans (Vendée);
Brillonet, secrétaire de mairie, à Challans (Vendée);
Bonnet, industriel, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
F. Colonne, avocat, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Lehau, étudiant en pharmacie, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
J. Costay, pharmacien, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Belin, instituteur, à Montgaillard (Hautes-Pyrénées);
Dulac, propriétaire, à Montgaillard (Hautes-Pyrénées);
Moules, vétérinaire, à Montgailllard (Hautes-Pyrénées);
Pepuegne, chef de gare, (Montgaillard (Hautes-Pyrénées);
Fourcade, ancien maire de Labosière, à Montgaillard (Hautes-Pyrénées);

Le Dr Onoffrof, de Bordeaux, signe avec les réflexions suivantes : *Il serait à désirer que cette loi passe, la France est actuellement la seule puissance où elle n'existe pas ; le massage se pratique très librement en Suisse, en Allemagne et en Belgique où je l'ai pratiqué moi-même, et il rend de très grands services à la classe ouvrière et pauvre.*

MM.

Ledoux, armateur, à Bordeaux;
Le Guen F., capitaine de marine, à Bordeaux;
F. Ruben, capitaine de marine, à Bordeaux ;
Caserès, Nouvelles Galeries, à Bordeaux;
Henrioux, Nouvelles Galeries, à Bordeaux ;
Mme Garat, rentière, à Bordeaux;
Pierre Duprat, épicier, à Bordeaux ;
Mary David, charbons, à Bordeaux;
Larsonde, négociant, à Bordeaux;
Massebus, rentier, à Bordeaux;
Marrade, à Bordeaux;
Pierre Dutu, ingénieur, à Bordeaux;
Ch. Congrand, restaurateur, à Bordeaux;
Lassale Emile, tapissier, à Bordeaux;
Niel Julien, cordonnier, à Bordeaux ;
J.-B. Birytes, coiffeur, à Bordeaux ;
J. Pontarliez, tonnelier, à Bordeaux ;
Portereau, journaliste, à Bordeaux ;

MM.
Baradat, limonadier, à Bordeaux;
Acueillers, artiste-peintre, à Bordeaux;
Charbonneau, sellier, à Bordeaux;
Topie, peintre, à Bordeaux;
L. Comtan, propriétaire, à Bordeaux;
Albin, boulanger, à Bordeaux;
A. Bodet, marchand drapier, à Bordeaux;
Chapsot, buraliste, à Bordeaux;
A. Pujol, rentier, à Bordeaux;
Pierre Laclau, restaurateur, *partisan de cette rectification de loi qui rendra de grands services*, à Bordeaux;
Parouty, facteur municipal, à Bordeaux;
Boueh, *professeur École de médecine navale*, à Bordeaux;
L. Ducasse, représentant de commerce, à Bordeaux.

A Bordeaux, le personnel de beaucoup de maisons de commerce et grands établissements s'est fait un devoir de signer notre pétitionnement.

A notre grand regret, nous ne pouvons donner que quelques noms, la place dont nous disposons dans les colonnes de la *Paix universelle* étant très limitée.

Dans un *septième envoi* en date du 28 octobre, M. Emmanuel Vauchez nous fait parvenir à nouveau 2.068 signatures en les 25 listes qui suivent :

1er liste, recueillie par			M. Gautier, instituteur, à La Mothe-Achard (Vendée)	10	signatures
2e	—	—	M. Chavignois, maire de Longeville (Vendée). . .	105	—
3e	—	—	— —	104	—
4e	—	—	M. Batiot, ancien député, maire de Talmont (Vendée).	172	—
5e	—	—	M. A. Ortalis, à Gerde (Hautes-Pyrénées).	95	—
6e	—	—	— —	103	—
7e	—	—	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde)	41	—
8e	—	—	— —	71	—
9e	—	—	— —	168	—
10e	—	—	— —	217	—
11e	—	—	— —	200	—
12e	—	—	— —	34	—
13e	—	—	— —	26	—
14e	—	—	— —	24	—
15e	—	—	— —	107	—
16e	—	—	— —	149	—
17e	—	—	— —	97	—
18e	—	—	— —	65	—
19e	—	—	M. S. Porcher, instituteur à Givre (Vendée).	12	—
20e	—	—	Mme Ianet, aux Sables-d'Olonne (Vendée). . .	77	—
21e	—	—	M. Rousseau, instituteur à Notre-D.-de-Monts (Vendée).	21	—
22e	—	—	M. Marotte, ancien maire de Beauvoir-sur-Mer (Vendée)	32	—
23e	—	—	M. Abadie, pharmacien à Angles (Vendée) . . .	59	—
24e liste, recueillie par			M. Julien Loisal, chimiste à Juvisy (Seine-et-Oise).	70	signatures
25e	—	—	M. Eugène Billat, instituteur à la Tranchée (Vendée).	14	—
			Total. . .	2.068	signatures

Dans cet envoi nous relevons les noms suivants :

MM.
Richard, Pierre, instituteur, à Saint-Mathurin (Vendée);
Rabiller, Auguste, instituteur, à Girouard (Vendée);
Orizet, François, instituteur, à Saint-Georges-de-Pommies (Vendée);
Mignet, Léonce, instituteur, à Saint-Julien-des-Landes (Vendée);
Praud, Henri, instituteur, à la Chapelle-Hermier (Vendée);
Bonnet, Auguste, instituteur à Beaulieu (Vendée).

Tous les membres de la Société de secours mutuels de Talmont (Vendée), au nombre de 125, adhèrent pleinement à la demande formulée par E. Vauchez, séance du 13 octobre (assemblée générale).

MM.
Montagne, E. Roques, Duban, Laffranque, Constade, Dazet, étudiants à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Debarreau, artiste, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Eva Baucl, artiste, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Boisseau, comptable, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Belley, cultivateur, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Bordenaix, employé des postes à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Lamouroux, oculiste, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Ernauteri, docteur-médecin, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Louis Laffont, négociant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Lafitte, docteur en droit, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Henri Ducos, expert-géomètre, à Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées);
Brougues, propriétaire, à Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées);
H. Eapeau, négociant, à Bordeaux;
E. Armand, négociant, à Bordeaux;
A. Lacoste, négociant, à Bordeaux;
E. Peyrolles, négociant, à Bordeaux;
Laborde, etc., négociant, à Bordeaux;
Hucard, rentier, à Bordeaux;
Grégoire, chauffeur, à Bordeaux;
A. Pinjo, portefaix, à Bordeaux;
Gardette, tonnelier, à Bordeaux;
A. Pomier, courtier, à Bordeaux;
Léonnard, épicier, à Bordeaux;
Vergnol, contentieux, à Bordeaux;
A. Duhar, typographe, à Bordeaux;
Max Cayron, photographe, à Bordeaux;
Gabriel François, charron, à Bordeaux;
A. Mendès, bar de l'Étoile, à Bordeaux;
Latour, serrurier, à Bordeaux;
A. Robert, retraité de gendarmerie, à Bordeaux;
Hilarion, gros tailleur de pierre, à Bordeaux;
M. Caillaud, instituteur, à la Joncheri (Vendée);
A. Brochetteau, conseiller municipal, à Givre (Vendée);
H. Loiseau, instituteur, à Saint-Hilaire-de-Mortagne (Vendée);
Mme Loiseau, institutrice adjointe, à Jard (Vendée);
A. Viaud, conseiller municipal, à Givre (Vendée);
Massé, contremaître, aux Sables-d'Olonne (Vendée);
Richard, serrurier, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
A. Guillet, instituteur, aux Sables-d'Olonne (Vendée);
J.-B. Druteau, vérificateur des douanes, aux Sables-d'Olonne (Vendée);

MM.

Mme H. Rousseau, institutrice, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Simon, instituteur adjoint, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Fontoizeau, sous-brigadier, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Dupaux, garde, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Revallin, instituteur, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Duret, facteur, à Notre-Dame-des-Monts (Vendée);
Mallhete, maire de la Tronche (Vendée);
Boineau, Édouard, garde forestier, à la Tronche (Vendée);
Billet, Eugène, instituteur, à la Tronche (Vendée).

LISTES DIVERSES DE 307 A 500

307e	liste	recueillie par	Mme Sebelond, 4, cours Lafayette prolongé	13	signatures.
308e	—	—	M. Feige, Lyon	13	—
309e	—	—	M. Deriau, rue Tronchet	13	—
310e	—	—	M. Lavesires, cours Vitton prolongé	13	—
311e	—	—	— —	13	—
312e	—	—	M. Louis Bouvier, Bizerte	11	—
313e	—	—	M. Claude Sarrazin	4	—
314e	—	—	M. Peyrard, sculpteur, Lyon	13	—
315e	—	—	Mme Carle, à Salaise	15	—
316e	—	—	— —	14	—
317e	—	—	— —	13	—
318e	—	—	— —	14	—
319e	—	—	M. Veyssières, Lyon	17	—
320e	—	—	M. Dubois, Lyon	16	—
321e	—	—	M. Charret, Jailleu-Bourgoin	18	—
322e	—	—	Bureau de la *Paix universelle*	4	—
323e	—	—	— —	48	—
324e	—	—	— —	4	—
325e	—	—	M. Clerc, rue Creuzet, à Lyon	11	—
326e	—	—	M. Giraudier, rue Paul-Bert	11	—
327e	—	—	Bureau de la *Paix universelle*	4	—
328e	—	—	M. Durand, rue Voltaire, Lyon	17	—
329e	—	—	M. Arnaud, Lyon, Gourguillon	13	—
330e	—	—	— —	15	—
331e	—	—	M. Étienne à Bron	47	—
332e	—	—	M. Duruy, Lyon	14	—
333e	—	—	M. Marthond, Lyon	20	—
334e	—	—	M. Chevrol, 10, rue Dauphine, Valence	13	—
335e	—	—	— —	14	—
336e	—	—	Mme Albertin, 2, rue de Buire, Lyon	7	—
337e	—	—	Mme Guillonet, 12, rue Montier	13	—
338e	—	—	— —	13	—
339e	—	—	M. Meiffié, 34, rue des Tables-Claudiennes	16	—
340e	—	—	M. Fouillot, 90, rue Recherclin	22	—
341e	liste	recueillie par	M. Favre, rue Mottet-de-Gerando, 14	8	signatures.
342e	—	—	— —	12	—
343e	—	—	Bureau de la *Paix universelle*	9	—
344e	—	—	M. Vialle, 133, rue de Size, Lyon	9	—
345e	—	—	M. Mardon, 43, quai Saint-Vincent	9	—
346e	—	—	M. Bonnefond, cours Lafayette, 282	6	—
347e	—	—	M. Mardon, quai Saint-Vincent	7	—
348e	—	—	M. Bonnefond, cours Lafayette	9	—
349e	—	—	M. Mardon, quai Saint-Vincent	18	—
350e	—	—	— —	10	—
351e	—	—	M. Mongin, épicerie, rue de Trion, 7	35	—
352e	—	—	M. Magnin, route de Grenoble, 73	49	—
353e	—	—	M. Arnaud, Montée du Gourguillon	47	—
354e	—	—	— —	48	—
355e	—	—	— —	50	—
356e	—	—	M. Vaillat, 31, rue Vieille-Monnaie	19	—
357e	—	—	M. Claudius Simon, 42, rue de Jonage	33	—
358e	—	—	M. Denis Fruchon, rue de Paris, Tours	13	—
359e	—	—	— —	14	—
360e	—	—	M. Séles, garde champêtre à Saint-Laurent-d'Agny	48	—
361e	—	—	M. Galsin, Monplaisir	5	—
362e	—	—	Mme Pailleret, rue des Remparts d'Auray	8	—
363e	—	—	M. Lassable, rue du Niger, 26	10	—
364e	—	—	M. Palluy-Moruant	2	—
365e	—	—	M. Selis, garde champêtre Saint-Laurent-d'Agny	48	—
366e	—	—	M. Rouiller, marchand de bois, chemin de Baraban, 105	8	—
367e	—	—	M. Mardon, quai Saint-Vincent, Lyon	19	—
368e	—	—	— —	8	—
369e	—	—	— —	10	—
370e	—	—	M. Condamin, à Orlienas	5	—
371e	—	—	M. Jamin, comptable, à Bourgouin	9	—
372e	—	—	Mme Celine Conty, propriétaire, à Lodi (Algérie)	13	—
373e	—	—	— —	13	—
374e	—	—	M. Mardon, quai Saint-Vincent, Lyon	13	—
375e	—	—	— —	11	—
376e	—	—	M. Chapot, rue de Gerland, 23 *bis*	7	—

377ᵉ	liste	recueillie par	Mme Guibal, 5, cours Gambetta	14	signatures.
378ᵉ	—	—	M. Huguet, 12, allée du Sacré-Cœur.	7	—
379ᵉ	—	—	Mlle J. Luminet, Lapacaudière (Loire).	17	—
380ᵉ	—	—	M. Malosie, négociant, Lyon	13	—
381ᵉ	—	—	— —	15	—
382ᵉ	—	—	M. Gailland, ébéniste, chemin de la Gressère . .	13	—
383ᵉ	—	—	M. Deveaux, propriétaire, à Saint-Bel (Rhône) . .	13	—
384ᵉ	—	—	M. Malosse, négociant, Lyon.	13	—
385ᵉ	—	—	M. Reydellet, à Salles (Ain)	4	—
386ᵉ	—	—	M. Bremond, à Avignon	14	—
387ᵉ	—	—	— —	21	—
388ᵉ	—	—	M. Rivière, rue Desaix (Nantes)	14	—
389ᵉ	—	—	— —	12	—
390ᵉ	—	—	— —	14	—
391ᵉ	—	—	M. Brondille, 8, rue Voltaire.	4	—
392ᵉ	—	—	— —	4	—
393ᵉ	—	—	M. Sandier, à Salaise (Isère)	14	—
394ᵉ	—	—	Mme Vericel, passage Mas, 9, Lyon	8	—
395ᵉ	—	—	M. Chapues, boulangerie, rue de la Madeleine . .	7	—
396ᵉ	—	—	M. Lecuelle, négociant, à Suisandre (Saône-et-Loire).	5	—
397ᵉ	—	—	M. Hildenfinger, 39, rue Robert	10	—
398ᵉ	—	—	M. Arnaud, Montée du Gourguillon	14	—
399ᵉ	—	—	M. L. Girerd, 300, avenue de Saxe, Lyon. . . .	15	—
400ᵉ	—	—	M. Rivet, propriétaire, à Saint-Nizier-s.-Charlier (Loire).	13	—
401ᵉ	—	—	— —	13	—
402ᵉ	—	—	— —	13	—
403ᵉ	—	—	M. Guyot, propriétaire à Mornant (Rhône). . .	50	—
404ᵉ	—	—	— —	25	—
405ᵉ	—	—	— —	48	—
406ᵉ	—	—	M. Declérieux, menuisier, à Grezieux-la-Varenne .	15	—
407ᵉ	—	—	Mlle Piart, fleuriste, rue d'Aguesseau, Lyon . .	18	—
408ᵉ	—	—	Mme Vve Chapuis, Montée de l'Observance, 3, Lyon.	48	—
409ᵉ	—	—	— —	47	—
410ᵉ	—	—	M. Désormiers, 14, rue des Tuileries, Lyon . . .	49	—
411ᵉ	—	—	— —	47	—
412ᵉ	—	—	M. Joseph Morellon, tisseur, à Brindas . . .	16	—

413ᵉ	liste	recueillie par	M. Pradelle, maçon, à Grigny	22	signatures.
414ᵉ	—	—	M. Bottex, jardinier, à Frigny	24	—
415ᵉ	—	—	M. Brochay, cultivateur, à Messimy	15	—
416ᵉ	—	—	M. Couchard, chauffeur, rue Sébastien-Gryphe. Lyon.	16	—
417ᵉ	—	—	— —	9	—
418ᵉ	—	—	M. Louis Decourt, imprimeur, Lyon.	4	—
419ᵉ	—	—	M. Bonnefond, cours Lafayette	5	—
420ᵉ	—	—	M. Mardon, quai Saint-Vincent.	7	—
421ᵉ	—	—	M. Émile Isselin, 68, rue Chevreuil.	19	—
422ᵉ	—	—	Mme Berthelot, cultivatrice, à Orlienas . . .	10	—
423ᵉ	—	—	Mme Bomy, veloutière, à Soucieu-en-Jarrest . .	53	—
424ᵉ	—	—	— —	23	—
425ᵉ	—	—	— —	31	—
426ᵉ	—	—	M. Fayolle, cultivateur, à Millery	44	—
427ᵉ	—	—	Chiffre, imprimeur, cours Gambetta, 88. . . .	4	—
428ᵉ	—	—	— —	4	—
429ᵉ	—	—	M. G. Toupet, magnétiseur, et suivantes, jusqu'au n° 471, soit en *quarante-trois listes*	373	—
472ᵉ	—	—	M. Mardon	21	—
473ᵉ	—	—	Mme Vve Terrier, rue Sébastien-Gryphe . . .	12	—
474ᵉ	—	—	M. Mardon	7	—
475ᵉ	—	—	— —	8	—
476ᵉ	—	—	— —	9	—
477ᵉ	—	—	M. Benoist, 24, rue des Passants.	26	—
478ᵉ	—	—	— —	5	—
479ᵉ	—	—	— —	8	—
480ᵉ	—	—	— —	7	—
481ᵉ	—	—	M. Balmont, masseur à la clinique du Dʳ Stivitzy, Lyon	17	—
482ᵉ	—	—	M. Mardon	13	—
483ᵉ	—	—	M. Gincetet, photographe, Lyon.	19	—
484ᵉ	—	—	M. Mardon	14	—
485ᵉ	—	—	— —	21	—
486ᵉ	—	—	M. Roux, négociant, rue du Niger	13	—
487ᵉ	—	—	M. Puvillaud, marchand grainier, Lyon . . .	8	—
488ᵉ	—	—	Mmes Sebelond et Cavailier.	6	—
489ᵉ	—	—	M. Gleizol fils, moulinier, Lyon	5	—
490ᵉ	—	—	Mlle Margot, rue Saint-Joseph, 19	6	—

491ᵉ liste, recueillie par	M. Parriaud, 13, rue Delandine	12	signatures
492ᵉ — —	M. Mardon, Lyon	51	—
493ᵉ — —	— —	13	—
494ᵉ — —	— —	11	—
495ᵉ — —	— —	50	—
496ᵉ — —	— —	48	—
497ᵉ — —	— —	13	—
498ᵉ — —	M. Desonniers, entrepreneur	51	—
499ᵉ — —	— —	51	—
500ᵉ — —	M. Mardon à Lyon	13	—

RÉCAPITULATION

De M. E. Vauchez son envoi du 10 octobre	24 listes	2.322 signatures
28 octobre	25	2.068 —
De divers, listes de 307 à 500	194 —	3.018 —
Totaux	243 listes	7.408 signatures.
Listes précédentes	740 —	17.647 —
Totaux	983 listes	25.055 signatures.

(*A suivre.*) A. B.

AVIS

Nous prions instamment nos amis et lecteurs de faire signer les feuilles de pétitions qu'ils ont entre les mains et de nous les retourner, afin de nous permettre de déposer au plus tôt une quantité considérable de signatures entre les mains du législateur chargé de la défense des citoyens français en face des droits imprescriptibles qui font la raison d'être de chacun et qu'une législature boiteuse se plaît à étrangler en se servant de la lettre plutôt que de l'esprit.

(Voir à ce sujet le *Procès Mouroux*. Brochure en vente au bureau du journal. Prix, 0 fr. 30.)

Enfin !

La grande presse se met décidément de la partie, et chaque jour nous sommes heureux d'enregistrer l'appréciation, ou plutôt la collaboration, de nos grands confrères dans l'œuvre que nous avons entreprise ; plusieurs d'entre eux, en effet, reproduisent ou donnent des extraits de l'article de M. E. Vauchez, *le Magnétisme et la Loi*. Parmi ces derniers nous trouvons à nouveau :

Le *Courrier du Centre*, à Limoges (Haute-Vienne).
Le *Journal d'Alsace-Lorraine*, à Strasbourg.
Le *Républicain de Perpignan* (Pyrénées-Orientales).
Le *National*, 33, passage de l'Opéra, Paris.
Le *Petit National*, 20, rue de Grammont, Paris.
Le *XIXᵉ Siècle*, 131, rue Montmartre, Paris.
Le *Rappel*, 131, rue Montmartre, Paris.
L'*Avenir de la Vienne*, à Poitiers (Vienne).

Le bon exemple est donné en haut lieu, puisse-t-il être suivi, l'humanité y gagnera.

A. B.

Cours de magnétisme

Nous sommes heureux d'informer les intéressés que M. A. Bouvier a repris ses cours de magnétisme appliqué au soulagement et à la guérison des malades. Comme par le passé, ils ont lieu tous les mercredis de 8 à 10 heures du soir, dans sa salle d'études, *6, rue Paul-Bert.*

Afin d'être agréable aux abonnés de la *Paix Universelle*, M. A. Bouvier tient à leur disposition des cartes personnelles leur permettant d'assister à toutes les leçons données dans le cours de leur abonnement.

∴

L'*École pratique de Magnétisme et de Massage*, autorisée par l'État en 1895, a rouvert ses cours le lundi 4 novembre. Ceux qui désirent profiter de cet enseignement doivent se faire inscrire, de 1 heure à 4 heures, à la direction de l'École, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Tombola de la Société spirite Lyonnaise

14, cours Charlemagne

Lots	Nᵒˢ gagnants	Lots	Nᵒˢ gagnants
1	220	29	42
2	51	30	110
3	192	31	312
4	129	32	176
5	72	33	315 (réclamé)
6	91	34	281
7	301 (réclamé)	35	94 (réclamé)
8	158 (réclamé)	36	207
9	221	37	126 (réclamé)
10	268 (réclamé)	38	77
11	309 (réclamé)	39	152
12	85	40	297
13	133 (réclamé)	41	231 (réclamé)
14	60	42	316 (réclamé)
15	167	43	237
16	15	44	29
17	166	45	80
18	144 (réclamé)	46	306 (réclamé)
19	285 (réclamé)	47	240 (réclamé)
20	218 (réclamé)	48	243
21	288 (réclamé)	49	25 (réclamé)
22	260 (réclamé)	50	109
23	239 (réclamé)	51	163
24	136	52	185
25	322	53	184
26	27	54	222
27	183	55	135 (réclamé)
28	159		

Le Gérant : L. COULAUD.

7-11-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cⁱᵉ, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 265. 10 Centimes. 1er-15 DÉCEMBRE 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur: A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

Réunion philomagnétique à Tours

Nous avons deux magnétiseurs spirites à Tours. Chez l'un d'eux, M. Lucien Denis, dimanche 27 octobre dernier, près de 200 personnes se trouvaient réunies dans une grande salle de la maison à l'effet d'entendre M. Mouroux, d'Angers, venu pour contribuer à notre instruction magnétique et revendiquer le droit du citoyen de se faire guérir ou soulager par qui bon lui semble, c'est-à-dire en fait d'avoir recours au magnétiseur.

Dans une causerie tantôt familière, tantôt élevée, M. Mouroux nous a dit que les circonstances l'avaient en quelque sorte constitué champion de notre droit à tous, puisqu'il avait eu à soutenir la lutte judiciaire contre les médecins d'Angers et d'ailleurs, lesquels entendent bien que tout malade avant tout leur appartienne. M. Mouroux, acquitté par les tribunaux angevins en première instance et en appel, la caste médicale très puissante, comme chacun sait, s'occupa de gagner la Cour de cassation et mit trois ans à cela. Cette dernière, annulant les premiers jugements, chargea la Cour de Rennes d'exécuter l'insoumis qui, sans diplôme, continuait de soulager le prochain en usant du magnétisme.

« Il y a quelques années à peine, écrit à cet égard M. Emmanuel Vauchez, la majorité des membres de l'Académie de médecine affirmait que le magnétisme est égal à zéro. L'année dernière, le Congrès international de médecine professionnelle décidait que le magnétisme est curatif (donc il existe, ô docteurs inconséquents), mais qu'à ce titre les médecins seuls peuvent l'employer; seulement, ils ont oublié d'ajouter que sur 300 médecins il n'en est peut-être pas un seul possédant l'organisation spéciale, sans laquelle les cures magnétiques ne peuvent se faire. »

C'est en vertu de cette opinion des congressistes de 1900 et non d'après un texte légal que le conférencier a été condamné, ce qui fait encore dire à M. Vauchez : « La haute Cour juge, elle fausse le droit, elle viole la loi, elle se moque des législateurs ».

Aussi convient-il de faire appel à ces derniers par voie de pétitionnement, afin qu'ils mettent un terme à ces fantaisies et à toutes les équivoques. Il faut que la libre pratique du magnétisme curatif soit inscrite dans la loi.

Quoi qu'en disent les ignorants et les sceptiques, il est des forces cachées dans l'homme et dans l'invisible : cela s'est reconnu de tout temps et est à la base de tous les mystères et de toutes les religions. On les comprend aujourd'hui et on les étudie sous les noms divers de magnétisme, psychisme, spiritisme, etc.

La vertu magnétique curative existe en nom de source naturelle. C'est une erreur des savants de la vouloir chercher dans les livres.

Si un médecin la possède, il alliera dans sa personne la faculté d'origine indispensable et la science. A défaut, qu'il prenne comme auxiliaire le magnétiseur.

Et, à l'appui de ses énonciations, M. Mouroux, d'un geste puissant visant toute la salle, les yeux remplis d'éclairs, met sous l'empire de sa volonté et de son commandement trois personnes de l'assistance avec lesquelles il procède à quelques expériences pour ainsi dire classiques : agenouillement forcé, empêchement de compter, oubli de son nom et de sa personnalité, obéissance des injonctions mentales, attraction malgré la résistance, etc.

Puis, donnant un exemple de la magnétisation curative, il impose les mains ou fait des passes à quelques auditeurs affligés de douleurs ou de souffrances quelconques, qui lui demandent de les soulager, et ce à leur grand contentement vu le bien qu'il leur fait.

L'heure s'avançant, M. Mouroux remercie l'assistance, laquelle s'écoule en échangeant ses impressions (*non toutefois sans avoir signé la pétition aux Chambres*).

Nombre s'en vont déroutés, ne comprenant pas le pourquoi et le comment de ce qu'ils ont vu. Quelques autres objectent des si et des mais et ne sont pas loin de croire à de la triche ou à des effets préparés de mise en scène, bien qu'ils connaissent les gens de la maison qui les ont invités.

Mais patience ! la réflexion aidant et l'instruction venant petit à petit du fait de la controverse même, leur entendement finira bien par s'ouvrir touchant cette chose si difficile à admettre par notre mentalité actuelle : le rayonnement et la vibration intelligente de l'invisible et du caché, l'existence de l'âme (invention de curés, dit-on couramment maintenant dans le vulgaire) et de sa survivance prouvée par les phénomènes spirites et magnétiques; enfin, comme corollaire établi par maintes révélations et observations, la loi de responsabilité de nos actes, base de toute morale.

Quand, à la fin de l'hiver dernier, M. Bouvier, qui se rendait à Angers, s'arrêta à Tours, le public venu pour l'entendre était assez nombreux, et comme la parole d'hommes convaincus laisse toujours des traces, plusieurs depuis, suivant les conseils du conférencier, se sont essayés à magnétiser les malades de leur famille et ont réussi. Il en est qui ne veulent pas se faire connaître; mais Lucien Denis, lui, s'est embarqué toutes voiles dehors avec une ardeur d'apôtre et c'est également lui qui appelle Mouroux à son aide. « On ne saurait jamais être trop de magnétiseurs guérisseurs, dit-il, et à Tours, au lieu de deux il en faudrait au moins dix ». Souhaitons que cela se réalise et que nos docteurs ne soient pas trop méchants.

Nous terminerons par ce mot-là. *Un Assistant.*

Connaissant Mouroux de longue date, nous sommes certain que, dans la crise que nous traversons, il lui importe peu de se produire en public, mais bien de frapper le but que tous nous devons poursuivre en dehors des questions de castes et de chapelles. Pour lui, le magnétisme doit en être la base, le spiritisme par sa morale le sommet ; la vérité laisse toujours des traces, comme le dit du reste l'auteur de l'article, et nous ne doutons pas qu'à côté de quelques gens qui sont prêts à se nier eux-mêmes, ou d'autres qui ne veulent admettre que ce qu'ils supposent être vrai et émanant d'eux, nombre d'hommes intègres aient été convaincus. A témoin les personnes qui se sont trouvées terrassées par la force magnétique du conférencier dans son *seul* geste puissant et qui cependant ne sont pas allées sur la scène. *La Rédaction.*

CORRESPONDANCE

Angers, le 25 octobre 1901.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans notre ère républicaine qui devrait être la base du progrès et de l'humanité renaissante, où l'homme, dans une liberté entière de faire le bien en aspirant au mieux, ne devrait avoir aucune entrave dans ses droits en face de son devoir, nous rencontrons encore des faux frères (*n'oublions pas que la fraternité est la liaison de la trinité républicaine*), véritables marchands du Temple, qui osent mettre le peuple au défi en le sacrifiant à leurs passions, sinon à leurs intérêts sectaires ou particuliers, malgré la conscience qu'ils ont de leurs actes. C'est ce qui vient de se dévoiler dernièrement dans notre localité. Voici comment :

Tout le monde, ici, connaît la lutte que je soutiens depuis des années, et bien des personnes semblent y prendre part de près ou de loin. Or, en descendant du tramway place du Ralliement, un monsieur que je connais depuis longtemps, et probablement ami d'un de nos députés, en me tendant la main, me dit à brûle-pourpoint : « Tiens, voilà M. le député Bougère. Il faut que je vous présente à lui à propos de votre affaire. » Après l'échange des saluts d'usage en la circonstance, ce digne représentant du peuple me dit : « Oui, j'ai beaucoup entendu parler de vous. J'ai même été témoin de plusieurs de vos cures. Je suis persuadé des services que vous avez rendus, etc. J'ai également reçu votre circulaire » ; et pour terminer, car il court encore, avec un geste du plus pur dédain, s'exclama : « mais ça ne passera pas. » Textuel.

A ce défi, j'ai cru de mon devoir d'en opposer un autre dont je vous donne la teneur ci-dessous sous forme de lettre ouverte et que je vous prie de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre journal, afin d'apporter un parallèle entre le devoir et les actes de certains hommes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

MOUROUX.

A M. LAURENT BOUGÈRE

Député de Maine-et-Loire

MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

Permettez-moi de vous rappeler que je fus présenté à vous hier soir, place du Ralliement, sans aucun doute par un de vos amis, au point de vue de la situation anormale qui est créée à la grande majorité du peuple dans la condamnation arbitraire dont je fus l'objet, par une fausse interprétation de la loi du 30 novembre 1892, où les représentants de la justice française se moquent du législateur et se plaisent, dans un parti pris que je ne me permettrai pas de qualifier, à supprimer les droits du peuple en annihilant sa liberté base de tout progrès et de civilisation, malgré les devoirs qui lui incombent en face de la faillibilité d'une science plus ou moins sûre, la médecine, qui considère la santé humaine comme une marchandise.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le député, d'attirer votre attention sur de tels faits qui doivent rester en dehors de tout parti, mais purement humanitaires, et quand, me remémorant votre geste (*cela ne passera pas*), j'ai cru à une véritable inconséquence de votre part, sûr à l'avance que dans le cas actuel tous les législateurs, sans en excepter un, s'élèveront contre de tels abus, afin de protester au nom des citoyens dont ils sont les mandataires et dignes de tout intérêt.

La chose est tellement juste et humaine que celui d'entre vous qui, après avoir osé promettre la justice équitable dans une liberté égalitaire, déserterait ce terrain, n'aurait plus sa raison d'être comme représentant du peuple ; un seul devoir lui resterait à remplir : dire à ce peuple : « Je me suis servi de mon mandat pour te vendre, la livraison est faite, je te le remets. »

J'ose espérer, Monsieur le député, qu'aucun mandataire n'aura à remplir cette triste tâche et que, tête haute en se présentant devant ses électeurs, il aura droit à toute leur reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de ma considération distinguée. TH. MOUROUX.

UNE NOUVELLE DOCTRINE

Une doctrine d'une haute portée philosophique et morale, capable à elle seule de changer la face du monde, a fait son apparition depuis tantôt un demi-siècle.

Bafouée, conspuée à l'origine, comme toutes les idées nouvelles, elle n'en a pas moins poursuivi son chemin, répandant sur son passage un parfum vivifiant qui pénètre jusqu'aux replis les plus intimes de l'âme.

Mais, me direz-vous, quelle est donc cette doctrine ? Vous êtes,

cependant, sans ignorer que nous sommes dans un siècle de positivisme à outrance ; nous n'aurions donc que faire d'un système philosophique ou moral, si transcendantal fût-il, qui viendrait, en définitive, augmenter le nombre déjà grand de ceux qui sont éclos depuis que le monde existe, et qui se sont tous évanouis comme des ombres éphémères à l'approche de la clarté du jour. Si, selon toute vraisemblance, il n'a pas plus de consistance que ses aînés, il est voué à une mort certaine.

A cela je réponds que cette doctrine ou plutôt cette science, des hommes d'une haute valeur l'ont déjà assise sur le roc de l'expérimentation.

Des hommes occupant les situations les plus considérables dans les sciences, les arts, la magistrature, l'armée, voire dans la diplomatie, ont daigné enfin l'aborder, la soumettre au creuset de l'expérience directe, et, là où ils ne croyaient trouver que l'effet de l'imagination, se sont déroulés à leurs yeux étonnés une suite de phénomènes étranges venant renverser de fond en comble toutes les lois physiques connues.

Pour rendre un hommage éclatant à la vérité jusque-là outragée, ces savants, avec un courage qui les honore, n'ont pas hésité à proclamer à la face du monde la réalité des phénomènes dont ils ont été les témoins impartiaux.

De cette épreuve décisive la doctrine sortit plus vigoureuse, plus vivante que jamais, et cela à la confusion de ceux qui croyaient l'avoir définitivement ensevelie sous le poids de leurs ineptes sarcasmes.

Cette belle doctrine est le spiritisme que l'on désigne actuellement sous le nom de spiritualisme moderne, appellation plus appropriée à son essence de science progressive.

Le spiritisme ou spiritualisme moderne est entré depuis quelques années dans une phase nouvelle sous l'impulsion de laquelle il a pris un essor tel qu'il peut défier tous les assauts que ses détracteurs tenteraient de diriger contre lui ; car la science, par l'organe de ses hommes d'élite, l'a désormais doté d'une cuirasse invulnérable.

Ce que les religions ont été, jusqu'à ce jour, impuissantes à démontrer, à savoir, l'immortalité de l'âme, le spiritisme est venu, appuyé sur le sceptre de la science et de la raison, apporter cette preuve patente de la persistance du Moi conscient après la désagrégation de notre corps ; preuve sublime dont les conséquences morales sont incalculables !

A l'heure actuelle, il compte des millions d'adeptes, et tous les jours on voit surgir de nouvelles sociétés pour l'étude de ces phénomènes troublants.

Honneur à vous, William Crookes, Russell Wallace, colonel de Rochas, Camille Flammarion, capitaine Volpi, conseiller du Tsar, Aksakof, qui avez apporté chacun votre pierre à ce superbe édifice, le plus grandiose que l'homme ait jamais rêvé !

Vous tous que le doute accable, vous tous qui avez soif de vérité, venez vous désaltérer à cette source céleste, source bienfaisante qui régénérera votre être !

Venez consulter cette science féconde et vous acquerrez la preuve indéniable de l'existence de ceux qui vous ont précédés dans ce mystérieux Au-delà, et qui seront heureux de venir vous apporter le témoignage de leurs affectueux souvenirs.

Alors apparaîtra, à votre âme saisie d'une sainte admiration, un horizon aux perspectives harmonieuses, d'où jailliront en traits de lumière ces mots enchanteurs : Immortalité, Progrès éternel !...

M. Moatty.

Garde à nous !

Les spirites semblent méconnaître en ce moment le rôle dévolu aux adeptes et continuateurs d'Allan Kardec.

Rôle de haute morale et de régénération.

Les écueils sont malheureusement nombreux pour qui cherche le bien, et il faut louvoyer, avancer prudemment pour ne point sombrer en vue du port.

La foule ignorante, imbue de préjugés, et les gens instruits, égarés par l'instruction dogmatique, l'esprit engourdi par l'habitude des pratiques religieuses, ont besoin d'être largement éclairés sur les erreurs du passé.

Mais avouer ses torts, se soustraire à l'habitude imposée dès l'enfance, s'en aller bravement vers l'avenir et la vérité constituent de trop lourdes charges pour les êtres timorés, pour les chancelants disciples de la plus pure des doctrines, et l'on voit des adeptes d'Allan Kardec s'en retourner vers l'Église et y chercher d'incertaines lueurs.

Ayant contemplé la lumière, ils s'en éloignent, rétrogradent.

La responsabilité de leur défection pèsera sur eux, car ils cherchent à introduire l'ennemi dans la place, à imposer leurs faiblesses aux spirites.

L'influence désastreuse du jésuitisme s'est insufflée dans nos rangs, les doctrines de Loyola s'insinuent dans le cœur et l'esprit de bien des spirites, après avoir contaminé tant de savants et même de philosophes.

Les uns, sous le couvert de la bienséance et d'une lâche tolérance, s'égarent vers les concessions les plus dangereuses ; ils mentent à leur passé, à leurs principes, à leur conscience et, retournant à l'erreur, retardent le progrès.

Nous qui croyons à la pluralité des existences, à la responsabilité de nos actes, à la progression de l'esprit, nous devons défendre intégralement la vérité.

Les concessions trop grandes, la crainte d'une critique mordante nous poussent à détruire nos meilleurs soutiens, et les médiums en arriveront à trembler devant les hommes de science, comme jadis les sorciers devant la très sainte, très éclairée, très puissante, très juste, très douce Inquisition, qui de bonne foi croyait représenter Dieu sur terre, comme la science officielle représente la vérité absolue.

On ne saurait laisser passer sans protestations l'animosité qui s'attache aux médiums ; pour complaire aux savants et aux détracteurs du spiritisme, on les abandonne aux pires procédés.

Bien des spirites arrivent à craindre la médiumnité comme une tare, la science dont nous faisons grand étalage les a blessés, marqués au fer rouge.

Pour le vulgaire, pour les savants qui ne veulent pas étudier la question, les médiums sont des déséquilibrés, demi-fous, demi-conscients, susceptibles des pires actions.

Ce n'est pas un avantage, tant s'en faut, d'être reconnu doué de ces facultés tant décriées. Les regards malveillants, les questions niaises, les prétentions extravagantes de ceux qui, ne croyant à rien, veulent tout obtenir par l'intermédiaire du médium, et qui ayant obtenu, continuent à nier ; la suspicion, la mauvaise foi, sans compter les traitements cruels, ne sont pas pour encourager les malheureux incarnés possédant le fluide nécessaire pour mettre en communication le monde extérieur avec le monde occulte.

En attaquant systématiquement le médium ne répondant pas à nos désirs, en le suspectant souvent injustement, nous nous acheminons vers de très grandes déceptions.

Y a-t-il apport, le médium a caché des fleurs dans ses jupes. Les fleurs sont-elles couvertes de rosée, fraîchement coupées, peu importe, le médium triche. A-t-on des voix, le médium est ventriloque. A-t-on des lueurs, le médium détient un appareil électrique dans quelques replis cachés de ses vêtements. A-t-on des déplacements d'objets, le médium est un fourbe.

Une seule affirmation contraire au médium détruit vingt et même cent affirmations favorables, et nous nous demandons qui se trompe et qui l'on trompe.

Soyons prudents et défiants, essayons de mettre le spiritisme en concordance avec la science, mais n'oublions pas notre ignorance des conditions dans lesquelles le phénomène se produit, les dangers qui entourent le médium, l'inconnu des manifestations spirites et, tout en faisant bonne garde, mettons ce malheureux médium en favorables conditions pour obtenir le phénomène.

N'oublions pas non plus que ces phénomènes sont soumis à une quantité d'influences bonnes ou nuisibles. Le milieu agit, c'est incontestable, l'état hostile des assistants détruit ou, au moins, diminue la production des fluides, et le médium subit encore la volonté des esprits qui se communiquent.

Mais les spirites croient pouvoir obtenir des manifestations d'une évidence absolue, ce qui est incompatible avec la médiumnité, puisque jamais, à volonté, un phénomène ne peut se reproduire d'une façon identique.

Nous devons serrer nos rangs, nous entendre, nous soutenir et ne pas attaquer sans preuves réelles des médiums dignes de nos égards et de notre sympathie, car sans les médiums Allan Kardec n'aurait pas édifié la doctrine dont nous sommes les fervents apôtres.

Nous voudrions voir discuter cette question et d'autres encore par les lecteurs de la *Paix Universelle*.

Paul Grendel.

ÉTUDES CELTIQUES

MYTHOLOGIE CELTIQUE

Ce qui paraît surtout digne d'intérêt dans la question celtique, c'est sa mythologie, son système religieux, système si avancé que les Grecs purent emprunter aux Celtes quelques-uns de leurs mythes ainsi que certains principes de leur philosophie religieuse (1).

Les principes de cette philosophie, ainsi que ceux de sa théologie, n'étaient enseignés aux bardes que sous le voile allégorique, sous une forme exotérique; seuls les *Initiés* en connaissaient l'*ésotérisme*.

A quoi se reliait le système religieux des druides qui enseignait l'immortalité de l'âme, le respect des dieux, le culte de la vertu? Émanait-il de l'Orient, ce pays des traditions primitives, ou bien était-il autochtone? Comme à l'heure actuelle la science ethnologique n'a pu encore fixer l'origine des peuples celtiques, il est impossible d'assigner de même une origine à la religion celtique. Nous nous bornerons donc à l'énumération pure et simple des dieux celtiques, après avoir parlé du Paradis et de l'Enfer celtiques, car, admettant l'immortalité de l'âme, il fallait bien qu'après la mort les âmes se rendissent quelque part, soit dans l'espace, soit dans un monde quelconque de l'aither.

L'ÉDEN

Éden est un terme celte qui signifie *le pays de l'homme*, duquel les Latins ont fait *Edo*, je produis: or Moïse nous dit que l'Éden ou Paradis était un lieu de délices dans lequel abondaient toutes les productions utiles à la vie.

Moïse nous dit aussi que ce pays était arrosé par un fleuve divisé en quatre branches et les noms que Moïse donne à ces quatre rivières sont celtiques; ce sont le Phison ou le *fleuve d'Isis*; Géhon, *l'eau salubre*; Hiddekel ou Kidekel, *la forêt brûlée*; Phrat, le paysage, le fret, la traversée; ces quatre fleuves ou branches seraient : la *Loire*, la *Seine* qui entoure le pays de *Chus*, le cœur même de la Celtique, le *Doubs* et le *Rhône*.

Quelques archéologues ont placé le Paradis terrestre dans le pays des Éduéens, ils feraient dériver ce dernier mot de Éden; aussi n'hésitent-ils pas à considérer la Celtique, et plus particulièrement le pays des Éduéens, comme le berceau du genre humain, ce que Moïse ne contredit pas, car il ne dit nulle part que ce berceau fût en Asie, sur le plateau de Pamir, comme l'ont affirmé de trop nombreux archéologues. — C'est là ce que dénomme une nouvelle école *le Mirage indo-européen!*

Étudions après ces préliminaires le Paradis celtique.

Voici, d'après Macpherson (1), une description de ce Paradis (*Flath' innis*).

« L'île se présente au défunt comme un songe agréable; les objets éloignés ne s'obscurcissent point à ses regards; ceux qui sont rapprochés ne fatiguent point sa vue. Des collines d'une pente douce sont tapissées d'une agréable verdure; elles ont aussi leurs nuages, mais ces nuages sont transparents, chacun d'eux renferme la source d'un ruisseau limpide qui, descendant par mille détours dans les prairies, fait entendre des sons pareils à ceux dont la harpe pincée par une main aussi légère qu'habile flatte l'oreille d'un voyageur lointain; les vallées laissent voir l'océan majestueux. Les arbres chargés de feuilles à peine agitées par le souffle d'une bise légère ombragent un gaz toujours vert... Dans chaque vallée de cette île, belle et grandiose, coule un fleuve paisible, dont les eaux limpides humectent les rivages sans approcher des moissons. Il n'est point de pluies qui le fassent déborder. Sur les collines, on voit les sables des morts, les demeures élevées des héros des anciens temps. »

On voit que le *Flath'innis* druidique n'a rien de sombre et d'obscur et qu'il ne ressemble en rien à l'empire souterrain des Ulysse, des Énée et des Orphée; ce ne sont partout que des salles aériennes, de l'eau, de la verdure et des fleurs. La route de l'Élysée celtique était fort courte; le corps mort, l'âme juste qui n'est souillée d'aucun crime remonte facilement à sa demeure première et cette idée de la vie future rendait la mort plutôt agréable que terrible! L'Enfer celtique était la contre-partie du *Flath'innis*.

IFURIN

Cet Enfer se nommait *Ifurin* (l'île du climat froid). Ce terme est composé d'*i* (île), *fuar* (froide) et de fhuin (terre ou climat). Comme dans la prononciation celtique on ne doit pas faire sentir le *fh*, ce mot se prononce *Ifurin* et même par élision *Iurin*.

Nous lisons dans *Temora* (l. IV) une brève description de l'Enfer celtique, la voici : « Dans la vallée solitaire des ruisseaux, habite l'âme du lâche; les années s'écoulent, les saisons se succèdent, mais elle est toujours ignorée. Sur l'aile des vents, arrive le nuage de la pâle mort et la tête grise du lâche est abattue. Son fantôme tournoie sans cesse sur la plaine marécageuse et jamais, jamais il ne voit ni e parcourt les collines ou les vallées moussues de l'air. »

LES DIEUX

Passons à la nomenclature des dieux et parlons en premier lieu

(1) Phædri Epicurei, sive anonymi herculanensis, *De natura Deorum*, fragment, C. 87. *Hamburgi*, in-4°, 1833.

(1) *Introd. to History of Brit.*, p. 183.

de Teutatès ou Teut, qui rappelle tout à fait à l'esprit le nom de *Tat, Taaut, Thot*, le dieu égyptien, que les Grecs assimilaient à Hermès et qui avait avec l'Hercule Tyrien une grande analogie. Chez les Phéniciens, ce dieu était ophiomorphe, c'est-à-dire en forme de serpent, ce qui pourrait faire supposer qu'il ne représentait pas seulement l'image du ciel, mais encore que, sous l'identification de Mercure, il était un peu médecin, ce qui donnerait une sorte de Triade : Hercule-Hermès-Esculape.

Du reste, suivant l'époque et suivant aussi la localité, les attributs des dieux étaient fort variables. Ainsi Og-mi, autre divinité celtique, était un dieu mixte, c'est-à-dire à la fois un Hercule et un Mercure, une personnification du dieu *Og*, inventeur du feu, emblème de la force, et du dieu *Mi*, emblème de l'éloquence persuasive. Og-mi passe pour le chef des Celtes qu'il réunit en une forte nation et fondateur d'Alésia, le centre, la capitale des Celtes dans les Gaules.

Craignant de voir son empire compromis par des dissensions intestines, surtout par suite de la fougue de la jeunesse celte, il en entraîna une partie par son éloquence au delà des Pyrénées et fonda ainsi la colonie celto-ibérienne. Puis, après une grande bataille qu'il livra à deux géants, Albion et Bergion, il traversa en vainqueur les monts et poursuivit sa marche jusqu'à Gadès (Cadix), où régnait le tyran Géryon qu'il tua dans un combat singulier.

Puis, il rompit les rochers qui séparaient Calpé d'Abila et il fit passer la mer entre les deux montagnes. — A ce moment la Celtique comprenait toute la France jusqu'au Rhin, la Belgique et l'Espagne jusqu'à Calpé, qui signifierait, d'après quelques linguistes, *pied de la Celtique*.

Pour perpétuer le souvenir du passage de l'Océan entre les promontoires de Calpé et d'Abila, Ogmi éleva à Gadès un temple au Soleil, lequel temple comportait dans son ordonnancement des colonnes couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques dont l'une signalait *l'alliance des hommes avec l'Océan*, c'est-à-dire *le culte des eaux*.

Philostrate nous dit que, sous Néron, on voyait encore à Cadix des colonnes érigées par Ogmi et couvertes d'inscriptions que ne pouvaient traduire les prêtres de la contrée, mais qu'Apollonius de Tyane déchiffra parfaitement et dont l'une mentionnait l'alliance des hommes avec l'Océan.

Ces colonnes furent dénommées *Colonnes d'Hercule* (Gibraltar actuel).

C'est ce même Ogmi ou Ogmius dont quelques mythographes ont fait Melcart ou Melkarth, l'Hercule Tyrien.

Suivant une tradition grecque, Hercule aurait combattu les Ligures dans les *Campi lapidei*, c'est-à-dire dans les champs de pierres (la Crau en Provence).

D'après Pomponius Méla (1), Hercule se serait battu contre Albion et Belgion, fils de Neptune ; on voit bien ici que sous ces mythes se cache une ancienne invasion des Tyriens et de leur dieu dans la Celtique.

D'après une légende grecque, l'Hercule Tyrien pour se rendre chez les Ligures avait suivi une route dénommée à cause de cela voie Héracléenne (2). Du reste, en Gaule, en Ligurie et en Germanie, un grand nombre de localités portent le nom d'Hercule : *Herculis castra* (Erkeleus), *Herculis columnæ, Herculis Monœci Portus* (Monaco).

Nous savons par Lucien (3) que l'Hercule celte se nommait *Ogmius* ; et il avait tant d'éloquence, que ses représentations figurées le montraient avec des chaînes sortant de sa bouche pour symboliser l'enchaînement de ses auditeurs. Cet Hercule était donc aussi Mercure, le Dieu de l'éloquence (4).

(1) L. II, chap. v.
(2) Pseudo-Aristot. *De mirabili.*
(3) *Hercul. Gall.*, t. III, p. 82.
(4) Dans les dialectes dérivés du celte, *oga, ogum, ogma* signifient science.

L'Hercule phénicien était représenté par un nain vraiment monstrueux, à panse énorme, avec une figure affreuse et tenant à la main une bourse, comme on voit le *Gwion* des nations celtiques, le nain Alwion, qui donna son nom à la terre d'Albion. D'après Hersart de la Villemarqué (1), il garde le vase de la science et joue un grand rôle dans les mystères bardiques (2).

L'Hercule Tyrien était un des Cabires ; aussi, comme tel, le confondait-on avec *Aschmoun* (Esculape).

Duchalais, dans ses médailles gauloises de la bibliothèque royale (3), nous montre une médaille des Segusiovi, où l'on voit Hercule touchant de sa main le petit Télesphore, c'est-à-dire une divinité qu'on identifie avec les Patœques ou Cabires, nains de la Phénicie.

On peut donc sans crainte identifier le nain Gwion-Ogmis ou Ogmendes Celtes à Melkarth l'Hercule Hermès, Tyrien, qui était arrivé dans la Celtique occidentale, dans l'Armorique et jusque dans l'île d'Alwion au moyen des marchands phéniciens qui portaient ce dieu sculpté sur la proue de leurs navires.

Nous savons que ce dieu était une des grandes divinités de la Gaule, des monuments archéologiques l'ont prouvé et, en ceci, nous pouvons ajouter foi à César, quand il nous dit que nos ancêtres adoraient ce dieu, l'inventeur des lettres, de la poésie et des arts, qu'enfin ils le considéraient comme le protecteur des voyageurs, des commerçants et des industriels (4).

Un bas-relief antique que Montfaucon donne dans son *Antiquité expliquée* nous montre Gwion tenant sa bourse à la main.

On nomme aussi ce même nain : *Cor, Corigh* ; et comme il aimait tout particulièrement une certaine plante médicinale, on dénommait celle-ci dans le pays de Galles : *Herbe de Cor*, Herbe de Gwion (5).

C'est sans contredit le nom de ce nain qui a fait dénommer Corigh'ans Korrigans des esprits élémentaires de la NATURE (6).

ERNEST BOSC.

LA HALTE DIVINE (7)

PAR E.-B. DE REYLE

M. B. de Reyle, que les lecteurs de la *Paix Universelle* ont pu apprécier comme écrivain, est aussi un poète de valeur. Il a su enchâsser, dans un petit livre de 200 pages, tout un monde de sensations, d'impressions et d'idées. Ses vers sont remarquables par l'éclat de la facture, par le coloris du style, par l'ampleur du rythme. *La Halte divine*, recueil de poèmes, que vient de publier l'éditeur Molouan, fera la réputation de cet artiste délicat, émailleur de lignes, ciseleur de rimes, sculpteur de verbes, dont le goût sûr sait fixer en des formes enchanteresses les lignes de son rêve spiritualiste.

Son rêve, disons-nous. Et, en effet, le rêve est la forme habituelle de sa pensée, où les images se succèdent et se pressent sans fatiguer, mais parfois aussi il donne la vive impression des choses vécues, par exemple la vision d'Orphée et son dialogue avec Khariessa.

A coté des harmonies de la pensée, les harmonies plus sauvages,

(1) *Barzas-Breiz*, t. I, p. LVI.
(2) Creuzer, *Symb.*, trad. Guignaut, t. II.
(3) Page 129.
(4) *De Bell. Gall.*, VII, cap. XVII.
(5) T. IV, p. 414. Owen's Welsh, *Diction.*, I, p. 126.
(6) Cf. PETITE ENCYCLOPÉDIE SYNTHÉTIQUE *des sciences occultes*, chap. VI ; Paris, Dorbon.
(7) Molouan, éditeur, 46, rue Madame, Paris.

plus imposantes de la nature : l'aube dans la forêt profonde, la lune, pâle et silencieuse, qui jette ses rayons sur les grands bois, la chanson des torrents dans le calme du soir, le fracas de l'orage dans les gorges de la montagne ; enfin les sommets s'illuminant, et les châteaux fantastiques apparaissant dans la nue, sous le ruissellement des clartés stellaires.

Ici, de Reyle sacrifie aux dieux païens, au grand Pan, à Hercule, voire à Cupidon. Sensuel en Grèce, contemplatif dans l'Inde, c'est, avant tout, une âme celtique. Quand il parle de l'Irlande et de la Gaule, un souffle puissant l'anime ; ses vers résonnent comme des boucliers et des glaives entrechoqués.

Le barde va mourir, mais avant d'expirer son chant s'élève dans la nuit. Ses dernières notes s'envolent à travers les temps. Mais rien ne meurt. La mort est une fleur dont le pollen, emporté par le vent des siècles, va germer et s'épanouir en d'autres lieux ; l'hymne d'immortalité se répète dans la foi spirite comme en une octave supérieure. La croyance intime de de Reyle se révèle en ces vers. Laissons parler le poète :

Sur la tombe d'Allan Kardec

O morts qui m'entourez dans votre lit de planches,
Riches à la main douce et pauvres au bras fort,
Vierges en cheveux blonds, vieillards en boucles blanches,
Vous avez tous trouvé le repos dans la mort !

Vous étiez autrefois des âmes remuées
Par le vol tourmenté des pensers décevants,
Semblables au troupeau des obscures nuées
Que chasse à l'horizon la cravache des vents.

Des rêves lumineux s'agitaient dans vos têtes,
Vous aviez des amours qui germaient en vos cœurs.
Des haines qui grondaient ainsi que des tempêtes,
Et des espoirs montant vers des mondes meilleurs.

Et rien de tout cela n'aboutit sur la terre,
Aucun de vos élans ne s'est réalisé,
Mais vous savez le mot de l'éternel mystère
Et comment l'avenir se relie au passé...

Et vous, ô surtout vous, les lutteurs de la vie,
Qui marchiez, le front bas, en vos obscurs chemins,
La mort vous a rendu la liberté ravie,
La mort vous a remis la palme dans les mains !

Vous avez tant porté votre misère noire,
Vous avez tant lutté dans ce morne combat
Sans jamais espérer remporter la victoire
Sur le rude ennemi qui jamais ne s'abat !

Dans vos jours sans soleil et dans vos nuits sans lune,
Vous n'osiez demander le vrai nom de la mort,
Vous doutant vaguement que la fosse commune
Vous ouvrirait un jour le chemin vers le port.

Qu'importe, disiez-vous, quand la chair sera morte,
De savoir où l'esprit cherche son avenir ?
La vie est un cachot dont la mort est la porte,
Et nous ne demandons qu'une chose : sortir !

Si c'est le ciel, tant mieux ! A force de souffrance
Nous avons bien le droit d'y diriger nos pas !
Si c'est l'enfer, eh bien ! c'est encore l'espérance,
Car nous n'y pourrons point souffrir plus qu'ici-bas !

Si ton nom est néant, nous t'attendons encore,
Nirvâna bienfaisant sans espoir, sans désir,
Car tu ne diras pas à celui qui t'implore :
Voici la dure loi — naître, souffrir, mourir !

Naître, souffrir, mourir... Et ta parole, ô Maître,
Éclaira d'un rayon la sombre vérité :
Naître, souffrir, mourir, sans doute, mais renaître
Et gravir les degrés de l'immortalité.

Paris, 1885

En résumé, de Reyle ressemble par certains côtés à beaucoup de poètes de notre temps. Comme eux, il a la science consommée et l'art exquis du vers. Mais il se distingue de la plupart de ses contemporains par des qualités personnelles et, avant tout, par la délicatesse de l'émotion, la sincérité du sentiment, la profondeur de la pensée, l'élévation de l'inspiration. C'est un esprit méditatif qui ne se sent à l'aise que dans les hautes spéculations de la pensée. Et c'est en même temps un bon patriote, comme en témoignent ces pages : *Lettre d'Alsace*, *Strasbourg*, *Un jour !...*

Lire l'œuvre de de Reyle est un plaisir ; la répandre est un devoir... L. D.

UNE BROCHURE

Nous extrayons du journal *le Médecin*, de Bruxelles, numéro du 17 novembre dernier, les lignes suivantes à propos de la brochure publiée par le magnétiseur Mouroux d'Angers :

Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'Homme. — *Mon Procès*, par T. Mouroux, in-18, 68 pages. Prix : 30 centimes.

Dans cet opuscule, qu'il dédie au Peuple français en ses représentants, l'auteur, condamné par la Cour d'appel de Rennes (6 mars 1901), sur avis conforme de la Cour de cassation (29 décembre 1900), donne des considérations importantes sur le Magnétisme et sur les avantages de son application au traitement des maladies, par ceux qui ont, pour cela, les dispositions naturelles voulues, c'est-à-dire par les magnétiseurs. Se retranchant derrière les *Droits de l'Homme*, il démontre que le *Procès* que les médecins d'Angers lui ont intenté est contraire à l'esprit de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, contraire à l'équité et aux intérêts les plus sacrés des malades, qui ont naturellement et doivent garder le droit imprescriptible de se faire guérir par un magnétiseur, surtout lorsque les médecins officiels ont été impuissants à leur procurer le moindre soulagement. Il publie un abrégé des débats qui ont eu lieu à Angers, ainsi que les dépositions des témoins, tous en sa faveur, et termine par les jugements et arrêts du Tribunal de première instance et de la Cour d'appel d'Angers, de la Cour de cassation et de la Cour d'appel de Rennes.

Indépendamment de l'appréciation de l'auteur, cet ouvrage contient des documents très importants pour le Magnétisme et les Magnétiseurs.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Dans un *huitième* envoi en date du 2 novembre, M. EMMANUEL VAUCHEZ nous fait parvenir à nouveau 37 listes, contenant ensemble les 3.117 signatures suivantes :

1re liste, recueillie par M.	Bidart, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, à *Dax* (Landes). .	249 signatures.
2e — —	M. A. Ortalis, château de Gerde (Hautes-Pyrénées)	25 —
3e — —	— —	96 —
4e — —	— —	98 —

5e	liste	recueillie par	M. A. Ortalis	60	signatures.
6e	—	—	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde)	31	—
7e	—	—	— —	27	—
8e	—	—	— —	33	—
9e	—	—	— —	61	—
10e	—	—	— —	49	—
11e	—	—	— —	100	—
12e	—	—	— —	10	—
13e	—	—	— —	25	—
14e	—	—	— —	17	—
15e	—	—	— —	185	—
16e	—	—	— —	74	—
17e	—	—	— —	48	—
18e	—	—	— —	82	—
19e	—	—	— —	203	—
20e	—	—	— —	168	—
21e	—	—	— —	93	—
22e	—	—	M. Tailles, garde champêtre, et M. Minaud, percepteur, à L'Aiguillon-sur-Vie (Vendée) ...	54	—
23e	—	—	— —	29	—
24e	—	—	— —	78	—
25e	—	—	M. A. Ortalis, château de Gerde (Hautes-Pyrénées)	31	—
26e	—	—	— —	80	—
27e	—	—	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde)	129	—
28e	—	—	— —	119	—
29e	—	—	— —	133	—
30e	—	—	— —	90	—
31e	—	—	— —	102	—
32e	—	—	— —	122	—
33e	—	—	— —	123	—
34e	—	—	— —	35	—
35e	—	—	— —	39	—
36e	—	—	— —	192	—
37e	—	—	— —	27	—
			Total. . .	3.117	signatures.

Selon notre habitude, nous relevons, au hasard de la plume, les noms suivants :

MM.

Berniquet, préfet de la Gironde, à Bordeaux ;
Lagardère, conseiller municipal, à Bordeaux ;
Goisse, secrétaire des hôpitaux, à Bordeaux ;
Rodbors, chancelier du consulat de Belgique, à Bordeaux ;
Bagès, percepteur, à Bordeaux ;
Michely, commissaire central, à Bordeaux ;
Cadapaud, avoué, à Bordeaux ;
De Lartigues, capitaine au 10e Dragon, à Bordeaux ;
Szimbolowski, percepteur, à Bordeaux ;
Dr Campuzan, médecin, à Bordeaux ;
Gérard, avoué, à Bordeaux ;
Le marquis de Lur-Saluces, à Bordeaux ;
Lutaud, commandant des Pompiers, à Bordeaux ;

MM.

Lopez, architecte, à Bordeaux ;
Saint-Henry, médecin-major, à Bordeaux ;
Louit frères, chocolatiers, à Bordeaux ;
Louis Dupart, avocat, à Bordeaux ;
René Pailloux, capitaine en retraite, à Bordeaux ;
Lannelongue, négociant, à Bordeaux ;
Delandtheors, négociant, à Bordeaux ;
Ballade, pharmacien, à Bordeaux ;
Raoul Sosthènes, avocat, à Bordeaux ;
Saint-Germain, conseiller municipal, à Bordeaux ;
Bournac, président de la Chambre syndicale des T. E. O. B., à Bordeaux ;
Fruges, négociant, à Bordeaux ;
Puisarneau, rentier, à Bordeaux ;
Compagnie des Transatlantiques, à Bordeaux ;
Maison Durand, Grosse-Cloche, à Bordeaux ;
La plupart des grandes administrations, à Bordeaux ;
La Maison Compel, la manufacture d'allumettes. Le 144e de ligne à la caserne Cursol, etc., à Bordeaux ;
Peyrard, avocat, à Bordeaux ;
Dr Essen, médecin, à Bordeaux ;
Dutheil, pharmacien, à Bordeaux ;
Lalanne, directeur du journal *le Mondain* à Bordeaux ;
Les Dames de France, à Bordeaux ;
Bonne, filateur, à Bordeaux ;
Moojne, planteur, à Bordeaux ;
Suleut, professeur, à Bordeaux ;
Laborderie, sergent, à Bordeaux ;
Garderé, professeur d'escrime, à Bordeaux ;
Lafargue, cultivateur, à Bordeaux ;
Espinet, huissier, à Bordeaux ;
Bonnevol, étudiant, à Bordeaux ;
Lafourcade, capitaine, à Bordeaux ;
Bourat, contrôleur, à Bordeaux ;
Ornani, professeur, à Bordeaux ;
Ticoulat, étudiant, à Bordeaux ;
Dr Lavoix, médecin, à Bordeaux ;
Gardon, capitaine au 144e, à Bordeaux ;
Reday-Hachette, *Librairie* et les employés, à Bordeaux ;
Ch. Barachat, serrurier, à Bordeaux ;
Paul Guds, restaurateur, à Bordeaux ;
Bruguière, comestibles, à Bordeaux ;
Etienne Laborde, imprimeur, à Bordeaux ;
Baptistin Laffitte, agent de police, à Bordeaux ;
Louis Bezin, avoué, à Mont-de-Marsan ;
Mme Dourez, herboriste, à Bordeaux ;
Gorry, liquoriste, à Bordeaux ;
Mayma, parfumerie, à Bordeaux ;
Mme Fawelly-Bouchet, sage-femme, à Bordeaux ;
Les employés de la Cie des T. E. O. B., à Bordeaux ;
Langlade, propriétaire, à Bordeaux ;
Mongelle, imprimeur, à Bordeaux ;
Hymons, fumiste, à Bordeaux ;
Dufarne, tapissier, à Bordeaux ;
Mme Lamotte, sage-femme, à Bordeaux ;
Jean Dupouy, gendarme, à Bordeaux ;
Mispoulet, vétérinaire, à Bordeaux ;
C. Marius, négociant en vins, à Bordeaux ;
Vialer, publiciste, à Bordeaux ;
Clertaud, banquier, à Bordeaux ;
Jules Bouté, négociant en grains, à Bordeaux ;

MM.
Gagnault, négociant à Bergerac (Gironde);
Lapaude, négociant, à Bergerac (Gironde);
Bonhomme, négociant, à Bergerac (Gironde);
Leclerc, négociant, à Bergerac (Gironde);
Descoux, boulanger, à Bergerac (Gironde);
Monnin, négociant, à Bergerac (Gironde);
Julien, Pierre, tailleur, à Bergerac (Gironde);
Ricaud, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Marcellin Barbe, retraité, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Boué, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
Gouje, Jacques, propriétaire, à Campan (Hautes-Pyrénées);
André Ménard, propriétaire, à Bretignolles (Vendée);
A. Moreau, conseiller municipal, à Bretignolles (Vendée);
Élisabeth Nicoleaud, propriétaire, à Bretignolles (Vendée);
Rout, Jacques, meunier, à Bretignolles (Vendée);
Pateau, Joseph, menuisier, à Bretignolles (Vendée);
Nugizeau, Ernest, sabotier, à Bretignolles (Vendée);
Artaud Jérôme, cultivateur, à Bretignolles (Vendée);
J. Raimbaud, propriétaire, à Bretignolles (Vendée);
Constant Joubert, aubergiste, à Bretignolles (Vendée);
Girondin, Pierre, cantonnier, à Bretignolles (Vendée);
Morin, facteur des postes, à Bretignolles (Vendée);
Simonnet, serrurier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
J. Cardeilhac, tanneur, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Saint-Hubert, boulanger, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Goizé, Jean, rentier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Mme Émilienne Dornay, artiste, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
H. Boutelain, mécanicien, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Darie, rentier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Turon, journaliste, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Cosson, postes et télégraphes, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Arnaud, rentier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Duc, négociant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Tarduzet, sergent au 53e de ligne, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Puydarieux, propriétaire, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Guinle, serrurier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Ducos, horloger, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Villeux, étudiant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Montagne, étudiant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Lapeyre, étudiant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Massonneux, étudiant, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Nebont, employé d'octroi, à Tarbes (Hautes-Pyrénées);
Duclos, conseiller municipal, à Liès (Hautes-Pyrénées);
Abadie, adjoint au maire, à Liès (Hautes-Pyrénées);
Lhiez, maire, à Liès (Hautes-Pyrénées);
Graves, propriétaire, à Liès (Hautes-Pyrénées).

LISTES DIVERSES DE 501 à 530

501e liste recueillie par	M. Mardon, Lyon		13	signatures.
502e — —	M. Roger, Lyon		12	—
503e — —	M. Boucher, Lyon		10	—
504e — —	M. Mardon, Lyon		13	—
505e — —	M. Mardon, Lyon		13	—
506e — —	M. Paillet, Lyon		4	—
507e — —	Mme Lassalle, 5, rue Josaphat, à Lyon		12	—
508e — —	M. Mardon, Lyon		7	—
509e liste recueillie par	Mme Duperray, rue Godefroy, à Lyon		17	signatures.
510e — —	M. Mardon, Lyon		15	—
511e — —	M. Thouveret, Lyon		6	—
512e — —	M. Mardon, Lyon		12	—
513e — —	M. Garin, 17, rue de la Bannière, à Lyon		23	—
514e — —	M. Mardon, à Lyon		13	—
515e — —	— —		13	—
516e — —	— —		10	—
517e — —	— —		6	—
518e — —	M. Bonnefond, cours Lafayette, à Lyon		13	—
519e — —	Société spirite, rue Terrailbe, à Lyon		13	—
520e — —	M. Guillouët, 12, rue Mortier, à Lyon		14	—
521e — —	— —		12	—
522e — —	— —		30	—
523e — —	— —		13	—
524e — —	— —		23	—
525e — —	— —		14	—
526e — —	— —		5	—
527e — —	— —		4	—
528e — —	M. Marcellin, cours Lafayette, à Lyon		12	—
529e — —	M. Rigoudy, Lyon		3	—
530e — —	M. Moreille, rue Saint-Pierre-de-Vaise, Lyon		12	—
			367	signatures.

RÉCAPITULATION

De M. E. Vauchez son envoi du 2 novembre	37 listes	3.117 signatures
De divers, listes de 501 à 530	30 —	367 —
Totaux	67 listes	3.484 signatures
Listes précédentes	983 —	25.055 —
Totaux	1.050 listes	28.539 signatures

(*A suivre.*) A. B.

Merci à notre grand confrère *le Réveil de Picardie*, qui s'est fait un devoir de publier l'article de M. E. Vauchez : *Le Magnétisme et la loi*, suivant ainsi le mouvement commencé par les différents organes que nous avons fait connaître à nos lecteurs.

L. R.

SECOURS IMMÉDIAT ET VIEILLARDS NÉCESSITEUX

De Mme Dru, Lyon	2 fr.
Du 6 octobre, les deux Antoinette	5
Du 26 — anonyme, Lyon	5
Du 2 novembre, de M. Chevrot	0 50
Du 4 — de M. Devarenne, Roanne	1
Du 6 — d'un mariage	1
Du 14 — du Dr Gloppe	4
	18 fr. 50

Le Gérant : A. BOUVIER.

27-11-1 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.

ONZIÈME ANNÉE. — N° 266. 10 Centimes. 16-31 DÉCEMBRE 1901.

LA PAIX UNIVERSELLE

REVUE INDÉPENDANTE

MAGNÉTISME TRANSCENDANTAL

VÉRITÉ RAISON JUSTICE — PHILOSOPHIE — PHYSIOLOGIE — PSYCHOLOGIE — LUMIÈRE SAGESSE AMOUR

La connaissance exacte de soi-même engendre l'amour de son semblable. A. B.

Directeur : A. BOUVIER

Il n'y a pas de culte plus élevé que celui de la vérité.

ABONNEMENTS : UN AN { France . . . . 3 fr. / Etranger . . . 4 fr.

SIÈGE : 5, cours Gambetta, 5 LYON

Il paraît un numéro les 1er et 3e dimanches de chaque mois.

SOMMAIRE

AVIS

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement est terminé de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt le montant de leur réabonnement pour l'année 1902, ou bien de faire bon accueil au reçu de 3 fr. 25 que nous leur ferons présenter par la poste courant janvier prochain. L. D.

Soyons humains

Oui, soyons humains, autant que le permet notre humaine nature, et faisons des efforts pour faire pénétrer dans la profondeur des masses l'éblouissante vérité, tour à tour sombre ou radieuse suivant que les peuples s'en servent comme éteignoir de la pensée ou comme médiatrice entre les hommes.

Vieille comme le monde, combattue ou acceptée, elle n'en suit pas moins son chemin à travers les dédales de superstition ou de science et, finalement, elle s'impose d'elle-même comme une nécessité du moment, née de la force des choses. Connaissant son origine, nous nous faisons ses apôtres, certains à l'avance que nos frères en feront leur profit et que tous béniront les audacieux qui prirent à cœur, et sa défense et sa diffusion.

Nous voulons parler du magnétisme humain, l'élément de vie par excellence, capable à lui seul de régénérer les hommes, soit au physique, soit au moral, car il apporte à chacun, en même temps que la force et la santé, les connaissances qui doivent le pousser à concevoir son devenir.

Longtemps persécuté par les sociétés savantes, peut-être parce qu'il les gênait, elles l'acceptent enfin et voudraient, par un juste retour des choses, en faire l'enfant gâté de leur prédilection ; mais l'enfant a grandi, avec le temps il s'est fait homme, il rejette au oin tous les langes qui l'enveloppaient jadis pour vivre libre dans les milieux qui lui conviennent, il s'impose de lui-même, et, lorsque la science veut l'accaparer pour limiter ses actes, il lui impose des bornes qu'elle ne peut franchir et n'en continue pas moins d'agir à sa fantaisie ; lui-même fait ses lois, aux savants de les définir s'ils le peuvent, pour les codifier ensuite.

Le magnétisme est la force merveilleuse versée en nous avec une libéralité trop longtemps méconnue. Aujourd'hui qu'il a fait ses preuves, la science ne demande pas d'où il vient ni où il va, mais elle veut l'accaparer à son profit exclusif, oubliant que, comme les rayons qui nous éclairent, comme l'air que nous respirons, il appartient à tout le monde en raison directe de la vitalité de chacun, et que c'est briser le droit le plus sacré comme la liberté la plus chère que de vouloir monopoliser au profit exclusif d'un seul ce qui appartient à tous ; autant vaudrait limiter l'action de la pensée à un seul cerveau et la quantité d'air respirable à un seul poumon.

C'est pourquoi, prenant sa défense, nous avons à cœur de faire pénétrer dans tous les milieux, quels qu'ils soient, les connaissances qu'il nous apporte en faisant comprendre à chacun les bienfaits qu'il peut en tirer, tant comme agent thérapeutique au point de vue de la santé physique et morale que comme élément de philosophie rationnelle au triple point de vue du droit, du devoir et de la liberté.

Pour arriver à ce résultat, il ne faut pas oublier que nous avons à lutter contre le parti pris des sociétés savantes et le moutonisme de la société elle-même ; les unes ne veulent sortir de leur torpeur séculaire que poussées par la loi du progrès, qui les force à accepter ce qui s'impose de soi-même à force d'être vécu. L'autre, parce que trop jeune encore et toujours chancelante, n'a pu acquérir la force vitale nécessaire pour se soutenir et se conduire elle-même, elle se contente de suivre les errements d'un passé philosophique, religieux ou social qui ne tient plus debout ; de là le malaise qui angoisse la société actuelle et d'où nous voulons la faire sortir. Le but est visible, l'œuvre est grandiose, le résultat certain ; pour y arriver,

nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, l'idée doit pénétrer partout. Semée aux quatre coins du monde, elle deviendra la force capable d'asseoir l'humanité sur le roc solide de l'immuable Vérité.

L'ère de la foi imposée n'existe plus ; la foi acquise par le travail et l'étude est seule capable de nous guider sûrement à la reconstitution d'une société meilleure, en faisant entrevoir aux hommes, les forces cachées qui gisent latentes en chacun d'eux et qui n'attendent pour se développer que le choc qui fait naître la pensée avec toutes ses manifestations.

Le magnétisme, étant le plus puissant moteur que possède l'humanité pour la conduire à ses fins, doit être étudié, connu et défendu par tous, de même que chacun doit conserver le droit et la liberté d'en faire profiter autrui, puisqu'il s'agit du mieux de tous : c'est un devoir qui s'impose.

Avec notre législation actuelle, le bien n'est pas possible, puisque des juges condamnent ceux qui le font, avilissant ce qu'il y a de plus sacré et méconnaissant ainsi l'esprit du législateur de 1892.

Le malade est devenu marchandise, la santé se trafique en raison directe des positions sociales, et nul n'a le droit ni la liberté de se faire soigner où bon lui semble puisque, dans ce cas, ceux dignes de sa confiance se voient de par une fausse interprétation de la loi dans l'obligation de lui refuser leurs soins s'ils ne veulent être poursuivis, de telle sorte que le pauvre souffrant, pris entre deux feux, est forcé ou de se faire empoisonner selon les règles de l'art, si le médecin se trompe dans son diagnostic, ou de mourir sans soins s'il ne veut pas subir ce dernier, alors qu'à côté il est certain de recouvrer la santé par le rayonnement vital de l'être compatissant doué, par sa nature particulière, des facultés spéciales qui peuvent reconstituer son organisme déséquilibré par mille et une causes différentes.

En résumé, de par une fausse interprétation des lois, le malade est devenu exclusivement la chose du médecin, nul autre n'a le droit d'y toucher.

La mère de famille caressant son enfant pour le consoler lorsqu'il souffre ou qu'il pleure tombe sous les coups de la loi, si un grincheux quelconque déclare à la justice que ses caresses sont des passes magnétiques qu'elle *fait habituellement* pour le calmer. Toute la loi réside dans ces deux mots : *faire habituellement* des passes dans le but de soulager ou guérir ceux qui souffrent constitue la médecine illégale. O dérision !

Aussi, en présence des abus que crée l'empirisme scientifique connu sous le nom de médecine, nous nous élevons de toutes nos forces pour proclamer les bienfaits du magnétisme humain, qui, lui, est bien réellement *la science de vie* par excellence et comme tel appelé à rendre les plus grands services à l'humanité.

Ayant à cœur la diffusion de cette vérité vieille comme le monde et afin que chacun en fasse son profit, dès aujourd'hui est ouverte une souscription nationale pour continuer le pétitionnement en faveur de la cause que nous défendons, persuadés que tous les hommes soucieux de la vérité et du bien d'autrui nous aideront dans cette œuvre de rédemption sociale et de haute justice.

A. BOUVIER.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Pour continuer le pétitionnement en faveur du Massage et du Magnétisme et réclamer des Chambres (suivant l'exposé des motifs de la loi du 30 novembre 1892) l'inscription dans le texte d'un article autorisant les pratiques du Massage et du Magnétisme par toutes les personnes aptes à le faire, dans le but de soulager ou de guérir leurs semblables.

PREMIÈRE LISTE

MM.	
Emman. Vauchez. .	1.000 fr.
A. Bouvier, Lyon . .	200 »
Th. Mouroux, Angers	100 »
La Paix universelle .	100 »
Pol. Ycarpe.	100 »
Anonyme.	100 »
Leblin, Angers. . . .	30 »
Lemoine, Angers. . .	40 »
A. Leblanc, Angers .	40 »
Remay, Angers . . .	30 »
M. et Mme Gourdon, Angers.	40 »
Gautier, Angers . . .	20 »
Anonyme, Angers . .	20 »
Rogé, Angers.	20 »
Maréchal, Angers . .	20 »
Blot, Angers	20 »
J. Pointeau, Angers .	20 »
Mme Guitton, Angers	25 »
Stoll, Angers	20 »
Loulier, Angers. . . .	20 »
Famille Hermann . .	20 »
Anonyme.	20 »
Doiteau, Angers. . .	20 »
Anonyme.	10 »
Guery, Anvers-le-Hamon (Sarthe). . . .	10 »
Anonyme.	10 »
Prince.	10 »
Mme Ferrand.	10 »
Mme Foucault	10 »
J. Jamain.	10 »
A. Huchet (Vendée).	10 »
Anonyme.	10 »
Anonyme.	10 »
Poulain.	2 »
Tijon	10 »
Anonyme.	10 »
Tinturier	10 »
M. M..., Angers . . .	10 »
Parent, Angers. . . .	10 »
Gasnier, Angers . . .	5 »
Anonyme, Angers . .	5 »
Mlle Bouchez, Angers	5 »
Vve Planchenot, Angers.	5 »
Anonyme, Angers. . .	5 »
Anonyme, Angers. . .	5 »
Frélat, Angers	5 »
Eveillard, Angers. . .	5 »
David, Angers	5 »
Guillebault, Angers .	5 »
Guillard, Louis Brigné	5 »
Anonyme, Angers . .	5 »
Tuault, Angers	5 »
Vve Bouchard, Angers	5 »

MM.	
Anonyme, Angers . .	5 »
Moisson, Angers . . .	5 »
Garreau, Angers . . .	5 »
Anonyme, Angers . .	5 »
Pelletier, Ferdinand .	10 »
Pelletier, François . .	5 »
Chiron, à Clisson . .	8 »
Marie Neau	5 »
C. Couillaud	5 »
L. Couillaud	5 »
L.-P. Couillaud . . .	5 »
Anonyme, Angers . .	10 »
Colin, Angers	5 »
Anonyme, Angers . .	5 »
Anonyme, Angers . .	3 »
Anonyme, Angers . .	2 »
Joséphine, Angers . .	2 »
Bedouet, Angers . . .	4 »
Anonyme, Angers . .	2 »
Pottier, Angers	2 »
Barreau, Angers . . .	2 »
Trotteau, Angers . .	4 »
Robin, Angers	2 »
Lemesle, Angers . . .	3 »
Anonyme, Angers . .	2 »
Rouault, Angers . . .	2 »
Alex. Baudry, Angers	3 »
Marie Blouin, Angers	3 »
Elie Alin, Angers. . .	2 »
Marie Alin, Angers. .	2 50
Yvonne Baudry, Angers.	1 50
Claudine Chiron. . .	10 »
Louise Neau	1 »
Marie-Louise Blouin.	1 »
Eugénie Neau	1 »
Pierre Blouin.	1 »
Baptiste Barré	1 »
Deux anonymes . . .	1 »
Berruet, Angers . . .	1 »
Pottier	1 »
Viau	1 »
Delahaye	1 »
Bonamy	1 »
Gorleau	1 »
Anonyme.	1 »
Anonyme.	1 »
Anonyme.	1 »
Anonyme.	1 »
Anonyme.	1 50
Courcier, à Pouancé .	0 50
M. X. B..., Lyon. . .	5 »
Bertors, Lyon	10 »
Dr Gloppe, Roanne. .	5 »

Total de la 1re liste. 2.420 fr.

NOTA. — Nous prions nos amis, correspondants et abonnés de France et de l'étranger de faire remplir les listes de souscriptions et de pétitions que nous leur envoyons et de nous les adresser le plus tôt possible, afin de mener à bien cette campagne difficile.

L. D.

Pour le Magnétisme

On annonce le prochain dépôt par un député médecin d'un projet de loi demandant la modification de l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892, de façon à obtenir que cet article ne soit pas applicable aux magnétiseurs et aux masseurs. C'est là une idée dont M. Emmanuel Vauchez, l'ancien secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, aurait le droit de revendiquer la paternité. Car vous vous souvenez qu'il a organisé naguère un pétitionnement dans ce sens.

Le projet de loi dont je parle doit être accompagné d'une pétition des masseurs et magnétiseurs faisant valoir :

1° Que les masseurs et les magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager;

2° Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger;

3° Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le magnétisme ni même le massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art;

4° Que les connaissances indispensables pour pratiquer le magnétisme et le massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales;

5° Enfin, que certains individus, ne possédant même aucune instruction, ont des pouvoirs guérisseurs.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que le rapporteur de la loi de 1892, le Dr Chevandier, dans une lettre adressée, en 1893, au comte de Constantin, président du bureau du Congrès international du magnétisme curatif, déclara formellement qu'aucun article de la loi sur l'exercice de la médecine ne saurait viser les magnétiseurs et les masseurs, tant qu'ils n'appliqueraient que leur procédé au traitement des malades. Or, la Cour de cassation, malgré ces déclarations formelles et malgré la volonté du Parlement, a voulu que l'article 16 de la loi de 1892 fût appliqué aux magnétiseurs et aux masseurs. On conçoit que ceux-ci demandent aujourd'hui au Parlement d'intervenir pour faire reconnaître leurs droits.

(*Agence Havas*, Cie A., 27 novembre 1901.)

A propos de l'enquête du « Matin »

Cher Monsieur Bouvier,

Vous, plus que beaucoup d'autres, connaissez le concours désintéressé que j'ai toujours apporté à la vulgarisation des idées considérées par moi comme justes, rationnelles et propres à donner plus de bonheur à l'humanité souffrante et ignorante.

De mon côté, j'avoue que j'ai toujours admiré et admire toujours l'impartialité de la feuille dirigée par vos soins avec tant d'intelligence et de dévouement.

Vous ne serez donc pas étonné qu'une fois encore je confie, à la *Paix universelle*, des documents dont la divulgation est nécessaire, non seulement pour vos lecteurs, mais pour le public en général. Je vous autorise donc, cher monsieur Bouvier à accorder à la communication qui va suivre toute la publicité que vous voudrez.

. . . .

Le *Matin*, mon journal depuis longtemps, commença, cet été, une enquête sur l'Au-delà ou les forces inconnues. Il annonça que cette enquête serait impartiale; et, après lecture de ses deux ou trois premiers articles, je fis porter au *Matin* les « Renaissances de l'âme », et j'écrivis à Jules Bois la lettre que voici, dont les termes sont textuels :

PREMIÈRE LETTRE A JULES BOIS

Château de Carillon Saint-Nizier
Par Pouilly-sur-Charlieu (Loire).

Le 21 août 1901.

« Cher Monsieur Jules Bois,

« Je lis avec intérêt votre enquête sur les « forces inconnues », et, si elle n'est pas — ce que je crois et espère surtout — « affaire de camaraderie » j'y réclame la place que mon œuvre mérite.

« Si j'ai, — comme la date de mes écrits le prouve —, *bien avant tout le monde*, reconnu tous les phénomènes spirites, en les attribuant non au pouvoir des morts, mais au pouvoir des vivants ; si j'ai eu le bonheur de voir même un Camille Flammarion emprunter à mes écrits antérieurs la presque totalité des nouvelles interprétations de son dernier livre ; si je vois, chaque jour, nombre de savants être obligés d'accepter au moins une partie de ce que j'ai avancé il y a longtemps, je n'en ai pas moins le regret de constater que, sauf quelques désintéressés de l'impartiale et éclectique duchesse de Pomar, — dont le salon n'a pas encore été remplacé, — ceux-mêmes qui acceptaient mes idées, après les avoir repoussées, n'ont pas rendu à César ce qui était dû à César.

« Or, cher monsieur, comme mes idées sont plus qu'une donnée physique et psychologique, qu'elles sont une philosophie capable de donner un peu plus de bonheur à l'humanité souffrante, en lui faisant connaître les forces et les lois absolues qui président à ces forces, je réclame ma part dans votre enquête que le *Matin* a annoncé impartiale.

« Ou alors, vous me permettrez, cher monsieur Jules Bois, de vous répondre en apôtre, tout en vous conservant toujours les meilleurs et les plus courtois sentiments.

« L. d'Ervieux. »

Quelques jours après, je lisais cette note dans le *Matin* :

« L. d'Ervieux, château de Carillon, etc.

« J'ai votre lettre ; envoyez-moi si vous voulez un exposé de vos idées. »

Je me mis à l'ouvrage et envoyai à Jules Bois le résumé n° 1 que je vous prie, cher monsieur Bouvier, d'insérer à la suite de ma lettre ouverte à J. Bois.

Je me doutais bien un peu de ce qui allait arriver ; mais, lorsque ces doutes hantaient mon esprit, je les chassais.

Intellectuellement je comprenais cependant les tendances de l'enquête ou mieux de celui qui la conduisait :

1° Il ne voulait, en aucun cas, prendre position ;

2° Il ne voulait prendre l'avis que de ses amis ou des illustres, dont les croyances en sont encore « au pouvoir de Satan », à une « fatalité occulte » : ce qui est beaucoup plus commode et beaucoup moins responsable que de se croire par ses mauvaises pensées, par ses mauvais désirs, par une culture morale non avancée, l'auteur de ses propres maux.

Quant à prendre l'avis des humbles, de ceux qui voient leurs explications des phénomènes reconnues vraies par les découvertes scientifiques, ceci ne fut pas fait.

On écrivit deux ou trois colonnes sur les guérisseurs de Belgique, et un mot sur vous, cher monsieur Bouvier, dont le ministère compte des milliers et des milliers de maux soulagés... Mentionner Mouroux et l'injustice qui le poursuit, on s'en serait bien gardé !

Les semaines se passaient : on ne publierait pas, j'en étais assuré, ce que j'avais envoyé au *Matin*. Cependant, de retour à Paris, par devoir, oui, par devoir, car la protestation n'a rien d'agréable pour celui qui la fait, j'écrivis cette seconde lettre à Jules Bois :

DEUXIÈME LETTRE A JULES BOIS

Paris, 7 octobre 1901.

« CHER MONSIEUR JULES BOIS,

« Je suis de retour à Paris depuis le 1er octobre, et ayant cru, par l'absence de l'Au-delà dans le *Matin*, que vous aviez terminé votre enquête, j'avais rassemblé, hier, tous les documents pour y répondre quant à ce qui regarde mes travaux.

« Je vois, aujourd'hui, que vous la continuez ; aussi viens-je vous demander, *en toute sincérité*, comme à un confrère et à un hôte de salons amis, quelle est votre intention au sujet de la lettre que je vous ai envoyée? Résumé demandé dans une note parue au *Matin* et suivi de l'apport — par ma concierge — des « Renaissances de l'âme », au sus-mentionné journal.

« Si votre enquête, cher monsieur, est sérieuse et impartiale, j'ai droit d'y figurer :

« 1° Parce que je suis sûr que — plus qu'aucun autre écrit, — mes explications des phénomènes ont amené les savants à réfléchir sur les phénomènes ; et qu'ils en sont venus sinon à accepter *tout* ce que j'ai proclamé, du moins à ne pas interpréter autrement que je ne l'ai fait, *avant eux*, ce qu'ils acceptent du phénomène ;

« 2° Parce que j'ai eu pécuniairement la dignité de l'apôtre. Mes idées ne m'ont jamais rien rapporté, je ne les ai pas exploitées. Elles m'ont coûté, au contraire ;

« 3° Parce que le *Matin*, si soucieux de satisfaire ses abonnés, ne peut refuser de faire paraître, dans une enquête *impartiale*, les opinions d'une de ses premières abonnées ;

« 4° Parce que, comme je vous l'ai déjà dit, mes croyances portent en elles, j'en suis certaine par mille preuves, la direction intellectuelle et morale de l'humanité future.

« Pour cette raison surtout, cher monsieur Jules Bois, si je n'ai pas au plus tôt un mot de vous ou une visite explicative, je vous répondrai par voie de la presse, toujours très courtoisement, comme vous pouvez en être assuré.

« En terminant, laissez-moi vous renouveler mes sentiments très fraternels.

« L. D'ERVIEUX. »

Puis je fis un résumé plus court : N° 2, et je le portai à Jules Bois. Vains efforts. Ce que Jules Bois ne voulait pas, ce que l'on ne voulait pas sans doute dans la coterie que Jules Bois personnifie, c'est un encouragement au développement des forces *rationnelles* de l'homme. On aime mieux les natures faibles parce qu'on peut en faire des instruments exploitables.

Mais, cher monsieur Bouvier, je vous présente des arguments que vous allez trouver dans une lettre ouverte à Jules Bois, enquêteur du *Matin*. Je m'arrête donc, non sans vous remercier de tout cœur de la satisfaction immense, de la consolation inouïe que me procurent cette loyauté, cette impartialité si grandes rencontrées dans tous les rapports avec vous. L. D'ERVIEUX.

Le 5 novembre 1901.

. . . .

LETTRE OUVERTE A M. JULES BOIS

« MONSIEUR,

« Dire que vous m'avez inspiré, dans les « Renaissances de l'âme » mon chapitre de la « double personnalité » serait peut-être exagéré ; et je tiens, surtout vis-à-vis d'un adversaire, à garder un diapason strictement juste ; je dirai donc simplement : « Vous me l'avez *illustrée* plus qu'aucune autre personne. » Je me rappelle notre première rencontre, chez cette regrettée Mme de Morsier, qu'on n'a pas plus remplacée que la duchesse de Pomar ; je fus étouffée moralement par l'une de vos natures... « pas la bonne », vous le comprenez... Plus tard, dans de rares instants je vis l'autre. Et, permettez-moi, ici, dans un journal dont nul intérêt matériel n'est le but, de m'adresser à cette dernière.

« L'heure est critique, monsieur, et, retenez bien ceci qui vient d'une personne dont la vision « avant la lettre », même en matières sociales et politiques, depuis nombre d'années, s'est montrée rigoureusement juste : douze mois ne s'écouleront pas, sans qu'un triomphe éclatant en faveur du *bien* ne soit survenu. La crise sera peut-être terrible, — aux regrets de tous ceux qui ont un cœur humain ; — mais, je le crois, elle remettra bien des choses et bien des gens à leurs places.

« Quelques justes la prévoyaient, cette crise depuis longtemps. Très souvent par leurs vœux, — non par le pouvoir de Satan ni des anges, — ils l'ont conjurée. Ils espéraient un retour vers le *bien* sans commotion trop grande, sans douleurs, sans pertes trop aiguës... Eh bien ! le *mal* déborde tellement de toutes parts, pour opprimer la pensée saine, pour persécuter les faibles, pour favoriser le riche, le faussaire, le *puissant* dans n'importe quel domaine, — pourvu qu'il possède de quoi acheter les consciences, — qu'il n'y a plus de place, vous l'entendez bien, pour la personne honnête ; que cette personne honnête n'a plus aucun moyen de faire entendre sa voix ; que tous les intérêts matériels se liguent pour la bâillonner. Et, alors les rares justes qui restent dans cet univers : Francs, Russes, Anglais, ou de toute autre nationalité, — constatant que l'excès du mal en est à cette limite extrême où il serait possible de voir la faillite du *bien*, — changent la nature de leurs souhaits : médiateurs durant de longues années, pour suspendre les calamités, ils en hâtent l'arrivée de tout leur pouvoir, puisqu'elles seules pourront ramener l'humanité au règne du bien, à l'autorité du vrai et du juste.

« Aussi vous le verrez, hélas ! elle arrivera !... Que dis-je, elle arrive à grands pas, la catastrophe qui rachètera le crime des nations contre les Boers, contre les Arméniens, contre tous les peuples massacrés ou tyrannisés ; la catastrophe qui stigmatisera les honteuses spéculations financières ou autres ; la catastrophe qui enseignera à la presse le rôle d'apôtre qu'elle devrait déjà jouer, qui lui apprendra à ne plus étouffer la voix de la Vérité par une partialité coupable, pour des appas sordides, pour des compromissions politiques ou religieuses, pour une camaraderie blâmable vis-à-vis d'un public auquel on promet et on doit la sincérité ; la catastrophe, enfin, qui assainira l'atmosphère empoisonnée, à l'heure actuelle, par le mensonge, la cupidité, l'ambition et la haine.

« Mais, me direz-vous, quel rapport existe-t-il entre votre sombre prédiction et votre envoi à l'enquêteur sur l'Au-delà ?

« Le rapport, le voici :

« Vous n'êtes pas, monsieur, un profane, dans les opinions : objet de votre enquête. Vos débuts littéraires ont même été aidés — ainsi que beaucoup le savent — par un croyant en ces matières. Toutes les chapelles vous ont connu, et, je le crois, vous les connaissez

toutes. Quel était donc votre devoir ? puisqu'on vous demandait une enquête impartiale...

« Ou de la décliner, si elle gênait, — par la sincérité que vous eussiez dû y mettre, — vos attaches premières, vos attaches actuelles; ou de la faire loyalement : exposant franchement, — quitte à les combattre vaillamment, — les idées contraires à celles de vos coteries ou aux intérêts de votre camaraderie. Il fallait, en tout cas, après avoir exposé les opinions de tous, payer de votre personne.

« L'avez-vous fait ?

« Il n'est pas imprudent de l'avancer... Vous vous êtes toujours couvert du bouclier de tous ; et, quant à offrir au public les idées sur les forces inconnues autres que celles de votre parti, j'offre une première preuve que vous ne l'avez pas fait... Cette preuve, je n'en doute pas, sera suivie de bien d'autres.

« Or, pourquoi n'avez-vous pas publié les deux résumés que je prie M. Bouvier d'insérer à la suite de cette lettre ? Pourquoi, lorsque jadis, absolument forcé, de par les circonstances, de mentionner mon œuvre dans quelques comptes rendus, avez-vous simplement, au lieu de parler de mes opinions, essayé de flatter ma vanité par des phrases telles que celle-ci :

« Mlle d'Ervieux, la plus intelligente et la meilleure des femmes ! »

C'est justement à cause de la valeur de mes idées, à cause de leur portée dans l'avenir.

« Pourquoi encore ?

« Par camaraderie, peut-être ? Vous préfériez laisser s'infiltrer mes conclusions sans qu'on en connût le véritable auteur afin de laisser un ami s'en faire une parure propre. Tel M. Camille Flammarion dont le dernier livre et les articles dans les *Annales politiques* reproduisirent non seulement mes explications des phénomènes, mais des phrases presque textuelles de mes articles de la *Paix universelle*, mis en volume en 1897, sous le titre de « Renaissance de l'âme... » Et cependant, durant trente ans, il avait professé des idées diamétralement opposées.

« Par flatterie pour un monde qui souhaite le maintien des faibles, des ignorants, des faciles de conscience, vous n'avez pas voulu laisser entendre le devoir proclamé par mes maximes consolatrices des humbles.

« Lorsque nous rencontrons un être faible, monsieur, nous ne « devons pas l'exploiter, nous devons le guérir. Or, on ne guérit pas « l'humanité par la croyance au satanisme, pas plus que par l'inter- « vention des esprits et des anges.

« Lorsque nous rencontrons un médium : *être faible par excellence*, « nous ne devons pas l'assujettir à notre pouvoir ; il faut l'affranchir, « lui donner une existence propre. »

« Et, voulez-vous que je vous dise, à ce sujet, toute ma pensée : Quand je vois une loi qui condamne un innocent pour avoir *guéri*, c'est-à-dire soulagé des milliers d'êtres abandonnés par la science, et que je vois les expériences permises sur d'autres êtres que, — sous l'influence complexe d'individualités fortes, — l'on oblige à produire tel ou tel phénomène inutile, je me dis que l'humanité est déraisonnable, injuste, criminelle ou folle.

« Ce n'est pas cela non plus qui renouvellera le monde...

« Nos jardiniers cultivent des fleurs assez merveilleuses dans leur beauté pour que nous n'ayons que faire de celles de vos séances plus ou moins authentiques...

« Ce qu'il faut à l'humanité, ce ne sont pas des fleurs, ce sont les moyens de sortir de sa misère, du pain et quelques joies pour tous ; ce sont des croyances saines révélant à l'homme les pouvoirs qu'il détient en lui-même pour faire son bonheur et celui de la société où il vit ; c'est une morale appuyée sur la science, plus de vérité sur *tout*, en *tout ;* plus de justice.

« Le jour où votre Satan et vos esprits nous auront apporté tout cela, nous croirons en eux. Mais leur règne a duré deux mille ans ; et, puisqu'ils n'ont pas réussi à donner le bonheur à l'homme, qu'ils ont toujours choyé une élite, au lieu d'étendre leurs privilèges sur tous, notre devoir est de chercher hors d'eux.

« C'est ce que j'ai tâché de faire toute ma vie .. C'est ce que je tâche de faire en ce moment, non pas en blâmant vos idées si elles sont sincères, mais en blâmant votre partialité... Vous étiez trop initié aux mystères de la vie, pour en avoir agi ainsi, pour avoir sacrifié à l'intérêt personnel. Je le regrette ; je vous avais cru capable d'être un frère devant le *bien*.

« L. D'ERVIEUX. »

Paris, 5 novembre 1901.

PRÉDICTIONS

I. — LA QUESTION

Est-il loisible de pénétrer l'avenir ? La connaissance d'un fait avant sa réalisation est-elle dans le domaine du possible ? Des faits ont-ils été constatés, avec des témoignages suffisants de probance ? Si oui, peut-on les expliquer par des voies naturelles ?

Telles sont les différentes phases de la question que nous voudrions résoudre, question que les religions ont généralement résolue en un sens affirmatif, sans explication plausible ou à l'aide d'une explication surnaturelle ; que la science a le plus souvent niée, sans enquête préalable, à cause du caractère miraculeux qu'elle lui attribuait ; que le sentiment universel a singulièrement niée et affirmée tout à la fois, en s'attachant aveuglement à certains présages et en se riant sottement de certaines prédictions.

II. — LES FAITS

Il n'est pas besoin d'être grand clerc en histoire, en philosophie, ou en sciences occultes pour savoir que c'est par milliers que nous sont fournis des exemples de prédictions. Mais il ne suffit pas d'une prédiction pour répondre à notre question, il faut encore que cette prédiction se soit réalisée. Ici encore, le passé comme le présent répondent affirmativement, mais en même temps surgit la première objection.

Il faut écarter, nous dit-on, les prédictions dont la réalité ne repose sur rien autre que le caractère vague de la réponse de l'oracle, permettant de nombreuses interprétations ; il faut écarter aussi les prophéties *après coup*, où un texte a été torturé — pour ne pas dire faussé — afin de pouvoir l'appliquer à un événement ultérieur qu'il est censé annoncer. Êtes-vous sûr que, dans ces conditions, vous trouverez encore des faits authentiques de prédiction ?

Oui, nous le croyons Il est certain, et nous ne cherchons pas à le décrier, qu'il y a eu et qu'il y aura encore de nombreuses prédictions apocryphes. Nous ne refusons pas d'admettre qu'il y a lieu (sans vouloir suspecter la bonne foi de quiconque) de tenir compte dans une large mesure du désir qu'a trop souvent l'observateur de voir se réaliser la prophétie et de la tendance qu'il aura, par suite, de se contenter de réalisations approximatives.

Mais, s'il est vrai que de nombreux faits n'ont pas toute la précision voulue, s'il est possible de les considérer quelquefois comme d'heureuses coïncidences, il en est d'autres où le rapport certain entre la prédiction et sa réalisation ne laisse aucun doute. Ce sont ceux-là seuls que nous admettrons, comme offrant d'indubitables caractères de divination : ceux qui ont été clairement annoncés avec des détails ne laissant aucune place au doute, tels que l'indication précise des dates, des lieux, des noms, des circonstances.

Jean Huss annonçant sur son bûcher la venue de Luther, Jeanne D'Arc prophétisant sur le sien la fin ignominieuse de chacun de ses bourreaux, la pythonisse d'Eudor révélant à David ses destinées, la sybille de Cumes dévoilant à Brutus les événements à venir, sont autant d'exemples de prophéties précises et vérifiées.

Mais plus d'un ne se contentera pas de ces exemples historiques et préférera de beaucoup des exemples moins célèbres, mais plus récents et appuyés sur des témoignages plus certains. Ici, il n'y a plus qu'à se baisser pour glaner : il n'y a presque pas d'individu qui n'ait à vous citer un ou plusieurs exemples de faits constatés par lui ou par son entourage immédiat, de ces faits qu'on qualifie généralement de pressentiments.

C'est ainsi qu'au cours d'une évocation typtologique, la date de la naissance de notre aîné, que rien ne faisait encore espérer, le sexe de l'enfant, nous furent révélés. Il me souvient aussi avoir entendu conter par l'intendant M..., un des membres de la *Société parisienne d'études spirites*, comment une voix l'avait averti et détourné d'un endroit où s'abattait, un instant plus tard, une pierre de taille. Le premier de ces deux faits revêt un caractère plus particulièrement spirite, un caractère d'avertissement donné par un esprit : le second se rangerait peut-être dans la catégorie encore mal définie des pressentiments; en voici un troisième, cité par Gratiolet dans sa *Pathologie médicale* et qui se rattache au monde du rêve. Une dame rêva, dans les premiers temps de sa grossesse, qu'une femme assise dans un tombeau lui annonçait qu'elle aurait deux fils et viendrait prendre sa place; ce rêve se réalisa de point en point : elle accoucha de deux jumeaux et mourut. Le Dr Max Simon rapporte dans le *Monde des rêves* un fait à la fois télépathique et prophétique : « Une jeune personne, étant en visite dans une campagne assez éloignée de celle qu'elle habitait, eut l'idée que sa sœur, qu'elle avait quittée parfaitement bien portante, était en danger sérieux. Elle revient aussitôt et, à peine était-elle arrivée, qu'on vient lui dire que sa sœur avait été prise d'un abondant crachement de sang qui avait mis sa vie en danger. »

Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici de nombreux faits de cette sorte; cette énumération serait d'ailleurs sans objet, les lecteurs de ce journal s'étant tous plus ou moins occupés de ces questions et sachant où trouver ample matière à asseoir les preuves de la prédiction. J'ai seulement voulu en citer quelques-uns, appartenant à des catégories différentes, afin de donner un aperçu de ce que j'entends admettre comme de réelles prédictions. Ceux des lecteurs du présent article qui désireraient des preuves plus nombreuses trouveraient tous les documents désirables dans les *Proceedings* de la Société des Recherches psychiques, dans les *Annales psychiques* du Dr Dariex, ainsi que dans de nombreux articles de tous les journaux philosophiques et spirites.

Il me semble donc que, même en faisant la part aussi large que possible au grossissement historique, à l'imagination de l'observateur, aux modifications intéressées, il est encore permis de dire qu'il y a des cas authentiques de prédictions précises, réalisées d'une façon complète par la suite. Et cette réponse affirmative s'appuie sur la triple base de citations historiques, d'observations dues à des expérimentateurs opérant avec toutes les précautions scientifiques et de remarques fortuites puisées dans les souvenirs de chacun de nous.

III. — Une objection

Mais j'entends déjà une objection : un négateur me dit : « D'accord, je ne veux point soupçonner de fausseté les exemples que vous rapportez et encore bien moins ceux que vous me donnez comme personnels ; mais vous me permettrez bien, dans un domaine aussi discutable que celui-ci, de ne me rendre qu'à la dernière évidence. Or, moi, je n'ai point constaté de ces faits et, bien que je confesse humblement la faiblesse de ma raison, je suis assez porté à me montrer sceptique devant des faits qui ne supportent pas le raisonnement. Eh bien ! ou ces faits sont déjà arrivés quand on les annonce et il n'y a pas prophétie, mais télépathie, ou bien ils ne sont pas encore arrivés et il me paraît absurde d'admettre que l'on puisse connaître ce qui n'existe pas : double vue tant que vous voudrez, mais divination, jamais ! »

Je me suis souvent fait cette même objection, et je me suis dit que tous les faits contrôlés ne pourraient rien comme preuve, s'ils se heurtaient à une impossibilité matérielle : c'est pourquoi j'ai cherché une explication rationnelle. Voici celle qui m'a semblé satisfaisante.

IV. — Essai d'explication

Nous constatons tout d'abord que nous affirmons très souvent la réalisation d'un fait non encore accompli. C'est ainsi que, dans l'ordre naturel, nous prédisons le retour de la lumière du jour, celui des saisons, la variation de la température et, tout aussi bien, dans l'ordre arbitraire, l'heure de départ du train, le passage du courrier, etc. Ceci semble tout d'abord de la philosophie par M. de la Palisse, il n'en est rien pourtant : nous annonçons bel et bien un événement qui n'est pas encore, *mais dont nous possédons les éléments.* Faisons un pas de plus : prenons un événement dont nous possédons les éléments et prédisons-le à quelqu'un qui les ignore, et nous aurons une prophétie. Qu'un enfant monte sur une chaise et que nous l'avertissions de la chute probable, nous qui voyons que l'un des pieds est mal équilibré, et l'événement se réalisera à la stupéfaction de l'enfant, qui lui ne le pouvait prévoir. Que Christophe Colomb menace les Indiens de leur retirer la lumière de la lune, lui qui sait qu'une éclipse est imminente, et ceux-ci lui attribueront un pouvoir surnaturel, car ils ne peuvent concevoir comment il a pu leur annoncer un résultat nécessaire dont les causes lui étaient connues, alors qu'eux les ignoraient.

D'où il appert que plus on connaît de causes, plus on prévoit de conséquences. L'esprit humain, dans l'état de détachement, soit du rêve, soit de l'extase, soit du somnambulisme, peut atteindre avec ses forces psychiques plus loin qu'à l'état normal à l'aide de ses sens : il peut par la double vue se transporter hors de son cercle d'action ordinaire, il peut par la télépathie entrer en contact avec d'autres esprits ; l'esprit désincarné, plus libre encore et plus mobile, peut se mettre en rapport avec les innombrables forces vivantes et intelligentes de l'univers et, au fur et à mesure qu'augmentent ses énergies spirituelles, s'élever plus haut vers les causes et conclure plus judicieusement aux conséquences. En gravissant infiniment cette échelle, plus simple et plus merveilleuse à la fois que celle de Jacob, nous arrivons à la conception de la Divinité, qui, connaissant toutes les causes, prévoit toutes les conséquences.

Si les arguments apportés en cette étude un peu rapide sont concluants, nous devrons donc admettre que l'on ne peut jamais prédire, au sens strict du mot, mais seulement tirer du connu les probabilités de l'inconnu. La prophétie, fait miraculeux et surnaturel, ferait donc place à un raisonnement, involontaire et fatal, qui du faisceau des causes connues tire les conséquences nécessaires et réunit dans une seule et même théorie rationnelle tous les faits de prescience, depuis l'obscur instinct de l'insecte jusqu'à l'omniscience divine.

E.-B. de Reyle.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

(Suite)

Les listes continuent de nous arriver d'une façon très régulière, indépendamment de celles qui nous rentrent isolément. *M. Emmanuel Vauchez* nous fait toujours de très importants envois : c'est ainsi qu'à la date du 14 novembre nous recevons son neuvième contenant 2.912 signatures en 27 listes.

1ᵉʳ liste recueillie par	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	1.104 signatures (listes 1 à 10)
2ᵉ — —	— —	
3ᵉ — —	— —	
4ᵉ — —	— —	
5ᵉ — —	— —	
6ᵉ — —	— —	
7ᵉ — —	— —	
8ᵉ — —	— —	
9ᵉ — —	— —	
10ᵉ — —	— —	
11ᵉ — —	M. Bonnet, instituteur à Beaulieu-sous-la-Roche (Vendée)	15 —
12ᵉ — —	Mᵐᵉ Héléna Robin, aux Sables-d'Olonne (Vendée).	114 —
13ᵉ — —	Mˡˡᵉ Marie Cuisiat, aux Sables-d'Olonne (Vendée).	17 —
14ᵉ — —	Mᵐᵉ Louise Drapeau, aux Sables-d'Olonne (Vendée).	48 —
15ᵉ — —	M. A. Ortalis, propriétaire à Gerde (Hautes-Pyrénées).	220 — (listes 15 à 18)
16ᵉ — —	— —	
17ᵉ — —	— —	
18ᵉ — —	— —	
19ᵉ — —	M. Jean-Marie Cantat, à Cieutat (Hautes-Pyrénées).	200 —
20ᵉ — —	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	1.194 — (listes 20 à 27)
21ᵉ — —	— —	
22ᵉ — —	— —	
23ᵉ — —	— —	
24ᵉ — —	— —	
25ᵉ — —	— —	
26ᵉ — —	— —	
27ᵉ — —	— —	
	Total. . .	2.912 signatures

Nous relevons au hasard, parmi les signataires des listes précédentes, les noms suivants :

MM.

Charley de Champcey, à Bordeaux ;
Laporte, adjudant, à Bordeaux ;
Mme E. Laporte, employée des postes, à Bordeaux ;
Lafont, chef cantonnier, à Bordeaux ;
Guillot, restaurateur, à Bordeaux ;
A. Pragas, tanneur-corroyeur, à Bordeaux ;
Pommira, boulanger, à Bordeaux ;
Fage, rentier, à Bordeaux ;
Bret, propriétaire, à Bordeaux ;
Dubiet père, cultivateur, à Bordeaux ;
Gaubert, marchand de graines, à Bordeaux ;
D. Jean, retraité, à Bordeaux ;
Jean Albert, fabricant de couronnes, à Bordeaux ;
Delpech, rentier, à Bordeaux ;
Mme Brunelli, rentière, à Bordeaux ;
Beaudemont, négociant, à Bordeaux ;
Laurents, négociant, à Bordeaux ;
L. Rouvé, négociant, à Bordeaux ;
Chambrière, caissier, à Bordeaux ;
J. Néré, charcutier, à Bordeaux ;
Lebeauville, charron, à Bordeaux ;
Dubois, fondeur, à Bordeaux ;
Limousin, maître-maçon, à Bordeaux ;
Demange, professeur, à Bordeaux ;
Beauquié, rentier, à Bordeaux ;
Descouleur, caissier, à Bordeaux ;
André Carrasset, chef de contentieux, à Bordeaux ;
Persillon, négociant en gros, à Bordeaux ;
Dehès, comestibles, à Bordeaux.

Sur la liste nº 11, à Beaulieu-sous-la-Roche (Vendée), 10 conseillers municipaux ont signé notre pétition.

MM.

Lucien Lafaille, menuisier, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
Martin, rentier, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
Auguste Lepelletier, tonnelier, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
Berot, sous-officier au recrutement, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
Deuga, facteur de la gare, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
Banagué, propriétaire, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;
A. Nières, garde-champêtre, à Vic-en-Bigorre ;
Lestelle, Jean, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Duprat, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Doulon, Jean, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Céline Mouchès, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Latecour, Louis, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Vve Dubrait, garde-barrière, à Vic-en-Bigorre ;
Guichot, Louis, propriétaire, à Vic-en-Bigorre ;
Abadie, propriétaire, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
Lamarque, propriétaire, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
Brun, propriétaire, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
Cabert, serrurier, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
E. Guiraudet, régisseur, à Bordeaux ;
Thillet, Edouard, confiseur, à Bordeaux ;
Larmendia, rentier, à Bordeaux ;
Labouchet, chausseur, à Bordeaux ;
O. Clere, sculpteur, à Bordeaux ;
Besnaud, restaurateur, à Bordeaux ;
Duperrier, entrepreneur, à Bordeaux ;
Dufort, comestibles, à Bordeaux ;
Flamary, marchand de bois, à Bordeaux ;
Auzat, boucher, à Bordeaux ;
D. Faré, marchand de graines, à Bordeaux.

Dans un dixième envoi à la date du 24 novembre, M. E. Vauchez, toujours infatigable, nous fait parvenir à nouveau 60 listes contenant ensemble 3.321 signatures :

1ʳᵉ liste, recueillie par	M. Touron, garde-champêtre, à *La Tranche* (Vendée)	102 signatures.
2ᵉ — —	M. J. Ortalis, 21, rue Lafargue, à Bordeaux (Gironde).	993 — (listes 2 à 10)
3ᵉ — —	— —	
4ᵉ — —	— —	
5ᵉ — —	— —	
6ᵉ — —	— —	
7ᵉ — —	— —	
8ᵉ — —	— —	
9ᵉ — —	— —	
10ᵉ — —	— —	
Un lot de 228 signatures	recueillies par M. Amérand, propriétaire à La Roche-sur-Yon (Vendée).	228 —
2 listes,	recueillies à la Roche-sur-Yon et environs.	1.198 — (2 à 4 listes)
6 — —	— —	
2 — —	— —	
6 — —	— —	
7 — —	— —	
4 — —	— —	
20 — —	à Nantes et environs	800
	Total . .	3.321

(reçu par M. Roché-Jourdain, imprimeur-libraire aux Sables-d'Olonne et à la Roche-sur-Yon, Vendée).

Dans cet envoi nous trouvons également de nombreuses notabilités, parmi lesquelles il convient de citer :

MM.

Briez, publiciste, à Bordeaux ;
Malsubier, publiciste, à Bordeaux ;
Molard, chimiste, à Bordeaux ;
E. Guieste, constructeur, à Bordeaux ;
Castagne, instituteur, à Bordeaux ;
A. Madebos, clerc de notaire, à Bordeaux ;
Ed. Morin, inspecteur d'assurances, à Bordeaux ;
Larnaudu, libraire, à Bordeaux ;
Conte, commerçant en grains, à Bordeaux ;
Colignon, entrepreneur, à Bordeaux ;
J. Saint-Miqueu, avocat, à Bordeaux ;
A. Doulhou, curé, officier d'académie, à Bordeaux ;
Bohu, capitaine au long cours à Basse-Indre (Loire-Inférieure) ;
Henri Briset, capitaine au long cours à Basse-Indre (Loire-Inférieure) ;
René-Marie Vollet, capitaine au long cours à Basse-Indre (Loire-Inférieure) ;
Aubinet, maître au cabotage, à Basse-Indre (Loire-Inférieure) ;
Letinus, rentier, à Basse-Indre (Loire-Inférieure) ;
Lemouri, rentier, à Basse-Indre (Loire-Inférieure).

Notabilités de la ville de la Roche-sur-Yon.

S. Guillemé, maire ; Genot, conseiller municipal ; Guillet, conseiller municipal ; C. Guillemé, pharmacien ; Caillou, professeur au lycée ; Pitot, professeur honoraire ; Mme Guérin, propriétaire ; Mme Vve Réveillère, propriétaire ; Chamuel, imprimeur ; Marais, directeur d'école publique ; Maratier, instituteur adjoint ; F. Berny, instituteur adjoint ; Willatte, instituteur adjoint ; Tesson, instituteur adjoint ; Brianceau, directeur d'école publique ; Dupont, sous-inspecteur des Enfants Assistés ; Chailloux, secrétaire en chef de l'Hôtel-de-ville ; Barbotin, secrétaire de l'Hôtel-de-ville ; Tessier, brigadier de police ; Madelaine, commis des postes et télégraphes en retraite ; Louineau, employé de la préfecture ; Alexis Dorée, employé de la préfecture ; Berruyer, employé de la préfecture ; Mme Jounaud, propriétaire ; Mornet, correspondant de journaux ; Allaire, conseiller municipal ; Allaire, entrepreneur de charpentes ; Birotheau, entrepreneur de travaux publics ; Sagot, propriétaire ; Léon Carré, sculpteur ; Bonvalet, négociant en comestibles ; Groussery, pharmacien ; Henri Girard, rentier ; J. Robin, négociant en grains ; C. Grit, bachelier ; Piveteau, commis des contributions directes ; Mme Ragon, propriétaire ; Antoine, propriétaire ; Mme Marie Gay, propriétaire ; Bordet, agent général d'assurances ; Mme Marguerite Moreau, propriétaire ; Henri Garreau, propriétaire ; Grandprat, sculpteur ; Dugast, propriétaire ; Edmond Fritz, rentier ; Siséra, publiciste ; Maurice Rémy, publiciste.

Parmi les signataires de la ville de Nantes, nous relevons également les noms qui suivent :

MM.

Auguste Brand fils, chimiste ; Bertheau, comptable ; Maurice Auger, rentier ; A. Demoy, postes et télégraphes ; Eugène Trebuche, commerçant ; Pelletier, Eugène, étudiant ; A. Gabon, capitaine ; Joubert, cafetier ; Piaud, sculpteur ; Chenai, retraité ; Madelin, buraliste ; Gauthier, Alfred, dentiste ; Bault, rentier ; Lacoste, peintre ; Joseph Lechassi, cantonnier ; L. Grayot, représentant ; Gaboriau, Jules, corroyeur, rue d'Avignon ; Moisdon, Pierre, charcutier, rue du Calvaire ; Louis Bougnin, comptable, 86, quai Fosse ; B. Rivet, rue du Marchix, 35 ; Auguste Michot, négociant ; F. Macquaire, graveur, rue Guépin, 3, etc.

De son côté, dans un quatrième envoi, M. Th. Mouroux, d'Angers, nous fait parvenir 16 listes, contenant 543 signatures, parmi lesquelles nous trouvons :

MM.

Mme Coyaud, institutrice, au Pin (Loire-Inférieure).
Michaud, instituteur, au Pin (Loire-Inférieure).
N. Coyaud, instituteur, au Pin (Loire-Inférieure).
H. Jantet, instituteur, à Vritz (Loire-Inférieure).
P. Janneau, propriétaire, à Vritz (Loire-Inférieure).
Mme Durand, institutrice, à Saint-Jean-de-Boisseau.
Porchet, maire, à Saint-Jean-de-Boisseau.
Guyonard, clerc de notaire, rue d'Orléans, Saumur.
Brard, conseiller municipal, à Sainte-Claire-de-Halouze (Orne).
Louis Terre, éleveur, à Carpiquet (Calvados).
Louveau, Eugène, à Domfront (Orne).
Leneveu, Victor, propriétaire à Domfront (Orne).
Emile Buffaut, boulanger, à Larchamp (Orne).
Alphonse Paulin, conseiller municipal, à Sainte-Claire-de Halouze (Orne).
Jean Janet, maire, à Sainte-Claire-de-Halouze (Orne).
Mary, Théophile, entrepreneur, à Sainte-Claire-de-Halouze (Orne).
Freger, facteur-receveur, aux Forges de Saint-Bomer.
Auber, rentier, à Sainte-Claire-de-Halouze (Orne).
Lesage, Alphonse, chef cantonnier, à Domfront.
Hamard, maire, à Saint-Bomer-les-Forges (Orne).
Hamard, adjoint, à Saint-Bomer-les-Forges (Orne).
P. Roussel, conseiller municipal, à Saint-Bomer-les-Forges (Orne).
E. Pellier, conseiller municipal, à Saint-Bomer-les-Forges (Orne).
H. Nobis, — — —
Hoche, — — —
Piot, — — —
Jean Hernoult, — — —
Leprince, — — —
J. Nobis, — — —
Roussel, adjoint, à Saint-Claire-de-Halouze (Orne).
A. Jordan, adjoint, à la Haute-Chapelle (Orne).
Barret, Isidore, conseiller municipal à Champsecret (Orne).
Masseron, propriétaire, à Champsecret (Orne).
E. Thierry, — — —

Nous passons des noms et des plus en vue, la place ne nous permettant pas de les citer tous, mais nous sommes heureux de constater que, dans la plupart des localités mentionnées, se trouvent maires, adjoints, conseillers municipaux, instituteurs, etc.

RÉCAPITULATION DES TROIS ENVOIS CI-DESSUS

De M. Émile Vauchez :				
9e envoi . . .	27	listes	2.912	signatures
10e — . . .	60	—	3.221	—
De M. Mouroux, 4e envoi.	16	—	543	—
Totaux	103	—	6.676	—
Listes précédentes . . .	1.050	—	28.539	—
	1.153	listes	35.215	signatures

(*A suivre.*) A. B.

Nous trouvons à nouveau au nombre des grands confrères qui suivent notre mouvement :

L'Hendayais de Hendaye (Basses-Pyrénées), 10 novembre ;

Les Grandes Affiches régionales, à Abbeville (Somme), numéro du 7 au 15 novembre 1901 ;

La République nouvelle de Bordeaux et du Sud-Ouest, du dimanche 1er décembre courant, qui ont publié en son entier *Le Magnétisme et la Loi*, l'article de notre éminent collaborateur Emmanuel Vauchez.

AVIS

Dimanche 22 décembre courant, à 3 heures précises, fête de la vieillesse.

1° Conférence par A. Bouvier sur la solidarité ;
2° Tirage d'une tombola ;
3° Distribution de douze pensions de 50 francs.

La fête aura lieu salle d'Etudes psychiques et magnétiques, 6, RUE PAUL-BERT.

Le Gérant : A. BOUVIER.

18-12-01 — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie, 6, rue de la Préfecture.